

Date de publication : 1.11.1983
NOUVELLE SÉRIE

1983

ISSN : 0154 9898
TOME 14

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
BOTANIQUE
DU
CENTRE-OUEST



anciennement
SOCIÉTÉ BOTANIQUE des DEUX-SÈVRES

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
fondée le 22 Novembre 1888

COTISATION - ABONNEMENT 1984

COTISATION : 30,00 F

ABONNEMENT : 100,00 F

Les cotisations doivent être versées **avant le 1^{er} Mars** :

- de préférence par virement postal au C.C.P. : Société Botanique du Centre-Ouest n° 215 79 Z Bordeaux ;
- ou par chèque bancaire adressé au Trésorier, mais établi au nom de la Société.

ADMINISTRATION :

Président : R. DAUNAS, « Le Clos de la Lande », Saint-Sulpice-de-Royan,
17200 ROYAN

Secrétaire : J. DROMER, 12, rue de Martrou, Échillais,
17620 SAINT-AGNANT.

Trésorier : M. ROGEON, 14, rue H. Dunant, 86400 CIVRAY.

MANUSCRITS

Les travaux des Sociétaires seront publiés dans le Bulletin. La Rédaction se réserve le droit :

- de demander aux auteurs d'apporter à leurs articles les modifications qu'elle jugerait nécessaires ;
- de refuser la publication d'un article.

La publication d'un article dans le Bulletin n'implique nullement que la Société approuve ou cautionne les opinions émises par l'Auteur.

Les articles seront remis **dactylographiés** (ou écrits très lisiblement, en script de préférence), **recto seulement, avec double interligne et marge d'au moins 5 cm.**

Les croquis ou dessins remis avec le manuscrit seront présentés sur papier blanc ou papier calque de bonne qualité et effectués à l'encre de Chine noire. S'ils doivent être réduits éviter les indications d'échelle du genre : x 1/2, 1/10, etc. mais indiquer une échelle centimétrique par exemple. Reproduction prise en charge par la Société.

Les photographies (noir et blanc) doivent être de bonne qualité. Leur reproduction est prise en charge par la Société. L'impression des photographies en couleurs est à la charge des auteurs. Un devis pourra être fourni.

Chaque auteur aura la possibilité d'obtenir des tirés à part (**en faire la demande à la remise du manuscrit**) dans les conditions suivantes :

- 30 gratuitement ;
- à partir du 31ème les auteurs devront rembourser à la Société les frais engagés ;
- après l'impression il ne sera plus possible d'obtenir de tirés à part.

BULLETIN
de la
SOCIÉTÉ
BOTANIQUE
du
CENTRE-OUEST

anciennement

SOCIÉTÉ BOTANIQUE des DEUX-SÈVRES

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

fondée le 22 Novembre 1888

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST

«Le Clos de La Lande» Saint-Sulpice-de-Royan

17200 ROYAN (France)

Service de reconnaissance des plantes.

Les Botanistes dont les noms suivent proposent leurs services pour aider leurs confrères, les jeunes surtout, à déterminer leurs récoltes :

- Pour les *Charophycées* : M. le Chanoine R. CORILLION, Maître de Recherches au C.N.R.S., 18, rue Maurice Berné, 49130 LES-PONTS-DE-CÉ.
- Pour les *Champignons supérieurs* : M. le Dr P. BOUCHET, Les Ouillères des Nouillers, 17380 TONNAY-BOUATONNE.
- Pour les *Algues marines brunes et vertes* : M. Ch. LAHONDÈRE, 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN
- Pour les *Muscinées* :
 - M. R.B. PIERROT, Les Andryales Saint-André, 17550 DOLUS.
(Responsable du Fichier Bryophytes du Centre-Ouest)
 - M. M. ROGEON, 14, rue Henri Dunant, 86400 CIVRAY.
- Pour les *Cryptogames vasculaires* et les *Phanérogames* :
 - M. A. BARBIER, 11, rue de la Brouette du Vinaigrier, 86000 POITIERS.
 - M. P. BIGET, 37, rue Emile Zola, 79000 NIORT.
 - M. A. BOURASSEAU, 2, rue Bernard Palissy, 17100 SAINTES.
 - M. le Chanoine R. CORILLION, Maître de Recherches au C.N.R.S., 18, rue Maurice Berné, 49130 LES-PONTS-DE-CÉ.
 - M. Ch. LAHONDÈRE, 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN (Pour les plantes du littoral).
- Pour le genre *Hieracium* : M. B. de RETZ, 6, avenue du Maréchal Leclerc, 78150 LE CHESNAY.

Il est recommandé que chaque récolte comprenne, autant que possible, deux ou mieux trois parts d'herbier, la détermination étant d'autant plus sûre et plus précise qu'il est possible d'examiner un plus grand nombre d'échantillons. Cela permettrait aussi au déterminateur de conserver pour son propre herbier l'une des parts envoyées.

NOTA : Il est demandé aux envoyeurs de dédommager les déterminateurs des frais de correspondance, surtout s'ils désirent que les échantillons envoyés aux fins de détermination leur soient retournés.

**Paul MARTIN
(1923-1982)**



Paul MARTIN au cours de la session des Causses (Photo J.-M. HOUMEAU)

La grande famille des Botanistes est en deuil.

Paul MARTIN nous a quittés brutalement le 3 Décembre 1982, à l'âge de 59 ans.

Je voudrais rendre hommage ici à l'homme, au scientifique de grande valeur et, surtout, à l'ami si cher que nous regrettons tous.

Paul MARTIN était né le 20 Mars 1923 à Reillanne, dans les Alpes de Haute-Provence, au cœur de cette région qu'il n'a cessé d'aimer et, à travers la botanique, de servir.

Fils d'agriculteur, il entre à l'École normale qu'il quitte en 1943 pour participer activement à la Résistance, sous les ordres du grand poète René CHAR. Il suit les armées alliées jusqu'en Allemagne, puis reprend ses études à la libération et occupe son premier poste d'Instituteur à Marseille.

Dès l'année suivante, il est nommé au Logis Neuf, localité remarquablement située pour un botaniste entre le Massif de l'Etoile et celui d'Allauch. Il s'y fixe définitivement après avoir rencontré celle qui deviendra son épouse et lui donnera trois enfants, compagne admirable qui le soutient, sa vie durant, de tout son amour et de tout son dévouement.

En 1953, une laryngite chronique l'oblige à abandonner l'enseignement ; pendant trois ans, il devient le secrétaire de l'inspecteur primaire puis il est mis à la disposition de la M.G.E.N. dont il dirigera les services comptables jusqu'à sa retraite en 1978.



Paul MARTIN, « LA Sainte-Baume, 1982 (Photo F. BARALE)

Depuis son plus jeune âge, Paul MARTIN s'était passionné pour la Botanique. Il racontait lui-même que c'était en gardant les troupeaux de son enfance qu'il avait appris à examiner les plantes en toutes saisons. C'est ainsi que, doué d'un don d'ob-

servation peu commun, il arrivait à reconnaître toutes les espèces de sa région quelle que soit l'époque, aussi bien au stade de plantule qu'à un état de maturité très avancée.

Membre de la Société Botanique de France, de la Société Française d'Orchidophilie, membre très actif de la Société d'Echange des Plantes vasculaires de l'Europe et de la région méditerranéenne, membre de la Société linnéenne de Marseille qu'il présida en 1980 et 1981, notre ami s'était lié avec les plus grands botanistes provençaux : je citerai entre autres le Docteur POUCEL, le célèbre orchidophile, qui lui légua son importante documentation floristique et, surtout, le Professeur René MOLINIER qui l'avait en très haute estime.

Celui-ci venait juste d'achever le manuscrit de son remarquable Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône lorsqu'il mourut en 1975, mais l'ouvrage avait besoin d'être revu avant sa publication. C'est Paul MARTIN qui se chargea de cette lourde tâche à la grande satisfaction du fils de l'auteur, le Professeur Roger MOLINIER, qui lui rendit hommage dans la préface en vantant « sa conscience et son dévouement exemplaires ».

Nul n'était plus qualifié que Paul MARTIN pour procéder à cette révision, car c'était un remarquable botaniste de terrain qui avait parcouru en tous sens la Provence occidentale. Ses nombreuses découvertes ont été consignées dans le Catalogue précité, mais la plus importante, celle qui permet de classer notre ami parmi les meilleurs botanistes de sa génération, se produisit après la parution de cet ouvrage. Il s'agit d'une Graminée, nouvelle pour la France, connue jusque là en Europe uniquement d'Espagne, *Poa flaccidula* Boiss. et Reut., trouvée en 4 stations différentes.

Cette extraordinaire découverte procura à son auteur une immense joie qui transparaît à travers l'article qu'il lui consacra dans le dernier Bulletin de notre Société, en collaboration avec l'éminent agrostologue, M. KERGUÉLEN, qui identifia la plante.

Notre ami eut la grande satisfaction de prendre connaissance avant sa disparition, de ce Bulletin qui comprenait, en plus de son article, le compte rendu détaillé de la session de La Ciotat qu'il avait dirigée de façon magistrale en Avril 1981. Tous ceux de nos collègues qui ne le connaissaient pas avaient pu alors apprécier, outre sa compétence, son dynamisme et son enthousiasme qui étaient ses qualités majeures, auxquelles j'ajouterai sa très grande serviabilité. Il était en effet toujours disponible pour accueillir chez lui ses amis botanistes et était tout heureux de leur faire connaître les richesses végétales de sa région.

Paul MARTIN participait encore à notre dernière session tenue à Millau en juillet 1982. Qui aurait pu alors imaginer, lorsqu'il arpentait d'un pas alerte par une chaleur accablante les terres arides des Causses et animait, avec sa verve coutumière, la fin de notre banquet de clôture, qu'il disparaîtrait quelques mois plus tard, terrassé par un mal implacable ?

Paul MARTIN n'est plus et profonde est notre peine, mais son souvenir restera à jamais vivace dans nos cœurs.

G.BOSC

Nommer pourquoi ? Nommer pour qui ? Nommer comment ?

par André TERRISSE*

«... La nomination implique un perpétuel sacrifice du nom à l'objet nommé..., le nom s'y révèle l'inessentiel, en face de la chose, qui est essentielle »

SARTRE : Situations II, p.64.

La « chose », pour les botanistes, c'est la plante. Et ils sont tous d'accord pour affirmer que c'est l'essentiel. Et en effet nous ne devons jamais perdre de vue cette vérité fondamentale : nous nous attachons à l'étude et à la connaissance des plantes dans leur milieu, puisque nous sommes des « botanistes de terrain ». Alors...

Nommer pourquoi ?

Connaître une plante, n'est-ce pas déjà la nommer ? Existe-t-il une connaissance intuitive qui puisse se passer du langage ? Nommer une plante, c'est lui donner une « identité » c'est affirmer qu'elle reste la même dans le temps et dans l'espace : dans toutes les régions de la terre où on peut en rencontrer des spécimens, à ses divers stades de croissance, au siècle dernier comme en 1983.

Nommer une plante, c'est la re-connaître, c'est la re-présenter, la rendre à nouveau présente à mon souvenir et à celui de mes confrères botanistes qui parlent le même langage que moi. Quand je nomme le Lys martagon, surgissent dans ma mémoire - et aussi dans celle des personnes qui m'écoutent où me lisent - des détails nombreux : ce sont d'abord des caractères morphologiques, qui sont communs à tous les exemplaires de cette espèce ; mais le nom suscite également un certain nombre de souvenirs personnels : les circonstances de la première rencontre, l'environnement habituel (nature du sol, plantes compagnes...).

On peut dire que nommer une plante c'est lui conférer l'existence. Et cela n'est pas vrai seulement pour les botanistes. Toute personne qui s'intéresse, même de façon occasionnelle, à une plante, est persuadée qu'elle doit avoir un nom, c'est-à-dire un nom français ! Qui d'entre nous n'a eu à faire face à cette question : « Comment ça s'appelle en Français ? » Qui n'a assisté à l'étonnement incrédule de ceux qui reçoivent une réponse négative : « Il n'existe pas de nom français pour cette plante ». Alors, pour faire plaisir, et pour ne pas être taxé d'incompétence, on traduit : c'est la Seslérie bleue, ou l'Adénostyle à front blanc, ou la Mélitte à feuille de Mélisse. Et ainsi, à partir du moment où on peut la nommer, cette plante existe : elle existe pour (et par) ceux qui peuvent la nommer.

* A.T. : Lycée Marguerite de Valois, 16017 ANGOULÊME.

Mais les non-botanistes nomment uniquement les plantes qui présentent pour eux un intérêt quelconque. Le paysan et le jardinier nomment les plantes nuisibles, les « mauvaises herbes », ou au contraire celles qui sont utiles à l'homme ou aux animaux.

De même, le pharmacien connaît surtout le nom des plantes utilisées comme médicaments, ou qui entrent dans la fabrication des médicaments, ou encore le nom des champignons comestibles ou toxiques. Et en effet, les champignons que la langue populaire nomme avec précision sont ceux qui se mangent - ou ceux qu'on redoute de confondre avec ceux qui se mangent. On connaît le « cèpe de Bordeaux », le « tête de nègre », le « Satan ». Mais qui se soucie de nommer les mycènes ? Les dictionnaires d'usage courant ne contiennent même pas ce mot, au point qu'il est difficile de savoir s'il est masculin ou féminin. Le « Petit Robert » passe directement de « mycélium » à « mycénien ».

Les plantes spectaculaires appartiennent également au fond commun de notre langage : ainsi le coquelicot ou le bleuet ; on peut présumer qu'avec la raréfaction de ces plantes, disparaîtra rapidement leur dénomination usuelle : on ne saura plus à quelles plantes attribuer les taches rouges et bleues d'un célèbre tableau de RENOIR : « Coquelicot, bleuet, connais pas ! »

Mais les botanistes, on le sait, n'ont pas les pieds sur terre, même s'ils arpentent la campagne les yeux obstinément dirigés vers le sol. La consommation d'épinards sauvages (*Chenopodium bonus-henricus*), ou d'oseille sauvage (*Rumex acetosa* et espèces voisines), la confection de tisane de trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), sont les seuls exemples d'utilisation dont j'ai été personnellement témoin dans le domaine de la phanérogamie. Certes, il va de soi que les mycologues sont parfois aussi mycophages, mais souvent de façon tout à fait accessoire. J'ai entendu encore très récemment l'épouse de l'un de nos brillants détermineurs se plaindre : « Les gens m'envient, pensant que je n'arrête pas de consommer des champignons. Je leur dis : Détrompez-vous ; mon mari n'a pas le temps d'en ramasser ! » Et qui n'a en mémoire la réponse irritée du responsable d'une sortie mycologique, quand on lui demande pour la centième fois : « ça se mange ? »

Ainsi, sans aller jusqu'à affirmer, avec J.-J. ROUSSEAU que la botanique est et doit être « une vaine étude faite sans profit » (« Septième Promenade »), il faut bien admettre qu'il s'agit avant tout, pour nous, d'une occupation « gratuite ». C'est d'ailleurs ce qui suscite à notre égard, de la part du profane, des réactions d'incompréhension : méfiance, étonnement, doute, moquerie*, parfois même hostilité. Comment faire comprendre que le plaisir de connaître, c'est-à-dire de nommer une plante, se suffit à lui-même ? Certes le botaniste est un animal étrange : il se passionne pour une étude dont tout le monde pense qu'elle est inutile. Pire ! Il s'en flatte ! Il pense que c'est tout à son honneur, que de se livrer à des occupations qui n'ont pas pour mobile un profit personnel et immédiat.

Et c'est pour cette raison que la protection de la nature nous pose actuellement des problèmes si difficiles. Si nous, botanistes, sommes persuadés qu'elle est nécessaire, et qu'il est urgent de s'en préoccuper activement, nous prêchons dans le désert d'un monde égoïste ; car cette utilité n'est pas immédiate, et elle entre en conflit avec des intérêts particuliers.

Au nom de quel principe demander à tel petit propriétaire, qui s'apprêtait à faire une bonne opération en autorisant l'ouverture d'une carrière sur son terrain, de renoncer à son projet parce que ce terrain porte des espèces protégées ? Il faut comprendre sa déconvenue ; pour lui, il s'agit d'un « manque à gagner ». Il regrette amère-

* Cf. dans ce même Bulletin le texte de C. Bernard : « Élucubrations d'un Félé ».

ment de n'avoir pas eu plus tôt l'idée de labourer son champ, détruisant ainsi l'objet du litige ! Combien de « coteaux à orchidées » ont ainsi disparu du sud de la Charente, au cours des vingt dernières années !

Certes, ce même propriétaire oublie un peu facilement qu'en apprenant la présence de magnésium dans le sol de son terrain il s'apprêtait à profiter sans vergogne d'une plus-value importante. Sa déception n'en est pas moins grande - et son sentiment d'être la victime d'une injustice. Il y a un siècle encore, un terrain avait presque toujours une valeur à peu près constante, liée à son rendement agricole. Depuis peu, il n'en va plus de même, et il n'est pas rare de voir la valeur d'une propriété multipliée, ou fortement diminuée, du jour au lendemain. Mais proposer des remèdes n'est pas notre propos - d'autant que la solution n'est pas simple, et relève, nous semble-t-il, d'un choix politique.

Quoi qu'il en soit, le botaniste de terrain s'intéresse, lui, à **toutes** les plantes qui appartiennent au domaine qu'il a défini pour son étude ; par exemple : « les orchidées du territoire français », « les mousses du Centre-Ouest », « la végétation du littoral atlantique ».

Ces plantes, il essaie de les nommer en utilisant un langage qui puisse être compris de tous ceux qui auront à l'entendre ou à le lire.

Nommer pour qui ?

La difficulté provient de l'extrême variété potentielle des auditeurs et des lecteurs. Les botanistes sont peu nombreux, et cependant ils ont beaucoup de mal à « s'entendre ». Chacun possède son caractère propre, son degré de connaissance, ses habitudes, bref, son « histoire », qui est unique ; et sans doute est-ce bien ainsi. Mais, pour bien faire, il faudrait être capable, lors d'une sortie mycologique ou botanique, de s'adresser aussi bien au spécialiste qu'à l'amateur occasionnel, qui pense encore qu'il suffit d'assister à une excursion, de visiter une exposition de champignons, pour acquérir un savoir complet et définitif.

Cette dernière attitude est très répandue : lors de la préparation d'une exposition mycologique, l'un des organisateurs laissa échapper une remarque qui choqua profondément la dame chargée de l'organisation matérielle de la salle : « De toute façon, disait-il, si les visiteurs retirent de leur passage la connaissance d'une dizaine d'espèces, ce sera déjà beau ! » Il fallut expliquer à cette brave dame qu'il n'y avait là aucune marque de mépris, mais seulement l'expression d'un fait : il n'y a pas de formule magique permettant d'acquérir rapidement la connaissance des plantes : il y faut beaucoup d'efforts, de temps, de patience. Et, selon la formule bien connue, plus on avance, plus on s'aperçoit que ce qu'on sait est peu de chose par rapport à ce qui reste à apprendre. Lire deux cents étiquettes, jeter un coup d'œil aux champignons qu'elles désignent, cela ne suffit pas pour s'assurer la connaissance de ces deux cents espèces !

A celui-ci, on pourra donc se contenter de dire que telle plante est une labiée, ou une sauge. En revanche, tel botaniste spécialiste d'une région, ou d'un genre, ne se contente pas des indications données par les flores traditionnelles ; il veut nommer avec plus de précision, parce que sa connaissance est plus précise. C'est ainsi que nos confrères des Causses savent distinguer les sous-variétés *flaviflorum* et *pseudoaureum* de la variété *rouyanum* de la plante qui, pour nous, est *Teucrium polium* ssp. *aureum*.

Entre ces deux cas extrêmes, il y a toutes sortes d'intermédiaires : le fabricant de produits chimiques destinés à détruire les « mauvaises herbes » : il lui faut désigner clairement et pour tous les utilisateurs quelles plantes son désherbant est sup-

posé « traiter ». Le fabricant de produits de beauté s'efforce de donner la composition de sa crème en utilisant des noms « poétiques », qui sont supposés aider à la promotion du produit. Mais la botanique concerne aussi les forestiers, les paysagistes, les fonctionnaires de l'environnement. Or chacun de ces groupes a tendance à utiliser un langage qui lui est particulier.

Ajoutons à cela que les plantes ne respectent pas les frontières définies par les hommes et qu'ainsi telle plante doit pouvoir être nommée à la fois pour (et par) un Français, un Irlandais, un Algérien et un Japonais !

De même, les botanistes, à condition de parler un langage dépourvu de toute ambiguïté, doivent pouvoir dialoguer encore au-delà de la mort. Le plaisir de trouver une plante rare dans une station nouvelle est certainement moins vif que celui que nous éprouvons en retrouvant, après une éclipse de plusieurs dizaines d'années, une plante signalée autrefois par nos ancêtres, même si le mérite en est beaucoup moins grand. Et cette communication qui s'établit par delà les ans, grâce à la précision des mots, a quelque chose d'émouvant : c'est encore le plaisir de parler le même langage. C'est un roc de stabilité dans la mouvance qui nous entoure. Ce sont des moments privilégiés. Tel fut notre sentiment, en constatant, le 26 mars 1980, qu'*Anemone ranunculoides* ssp. *ranunculoides* se trouvait toujours en abondance là où elle avait été signalée pour la dernière fois, au siècle dernier, par B. SOUCHÉ et A. GUILLON, qui nous avaient transmis leurs observations par l'intermédiaire de F. CHEMIKIQUE.

La botanique est une école de rigueur ; c'est un des enseignements que nous a transmis E. CONTRÉ, parmi d'autres, quand il retrouva, vingt-et-un après, le 25 mai 1977, une touffe d'*Asplenium X alternifolium*, sur un rocher de Saint-Germain de Confolens. Ce jour-là, c'est avec lui-même, qu'il avait communiqué, par delà les années !

Il est donc possible, et agréable, de communiquer, en principe, avec n'importe quel autre botaniste. Et, quand il s'agit d'expression orale, il est généralement facile de se faire comprendre : je sais qu'à untel je dois parler le langage de COSTE, à tel autre celui de FOURNIER, ou de BONNIER, à tel autre le patois poitevin, à tel autre encore le catalan ; pour peu que je connaisse ces divers langages, c'est facile.

Mais quand j'écris, il en va tout autrement : j'ignore quels sont mes lecteurs potentiels ; la communication se fait à sens unique. Si je veux traduire dans le langage de chacun, la tâche est énorme et même, parfois, insurmontable : dans un ouvrage publié en 1981 et recensant les noms vernaculaires qui désignent en France les mauvaises herbes (« Dénominations régionales et locales des herbes des champs »), on relève cent-vingt-quatre noms différents pour désigner *Galium aparine*. Et, pour prendre un exemple mieux connu, ROMAGNÉSI, dans son « Atlas des champignons », note soixante-huit noms populaires pour *Lepiota procera*. Pourtant, il en a oublié au moins un (et sans doute bien d'autres), celui de « poterelle », le seul en usage dans la région de Chauvigny.

Aloors, comment faire face à cette diversité des utilisateurs ?

Nommer comment ?

On a imaginé une solution simple : une nomenclature unique, dont les règles sont maintenant définies avec précision par un code international datant d'une dizaine d'années. Il précise et complète le système mis au point par LINNÉ. C'est une sorte d'espéranto de la botanique.

Tout est donc pour le mieux : au désordre ancien, va succéder un ordre nouveau et définitif ? Hélas, il n'en est rien ! Nous sommes actuellement en pleine mouvance,

et cela risque de durer ! Qu'on me permette d'évoquer un souvenir personnel : mon premier contact avec la Société Botanique du Centre-Ouest remonte au 21 avril 1974 ; ce matin-là, nous avons visité, dans la région de Civray, près de Voulême, la rive de la Charente, et nous y avons vu en particulier une fougère qu'E. CONTRÉ a nommée *Polystichum setiferum*. Il ajouta qu'il fallait se garder de confondre cette espèce, qu'on nommait autrefois *Aspidium aculeatum*, avec *Polystichum aculeatum*, qui était l'ancien *Aspidium lobatum* ! Ces paroles soulevèrent les protestations du public : ces changements étaient jugés aberrants.

Plus de huit ans après, le souvenir m'en est resté intact. Mais malheureusement la mutation est loin d'être achevée ! C'est qu'il ne suffit pas de remplacer les noms anciens par les « nouveaux », ou plutôt par les noms valides, qui sont souvent antérieurs aux noms utilisés par les flores « classiques » (BONNIER, COSTE, FOURNIER), comme je l'avais cru, naïvement, ce jour-là !

Cependant, la première cause de la mouvance de la nomenclature botanique devrait être provisoire : il s'agit de retrouver le premier auteur d'un taxon, celui qui l'a décrit pour la première fois, lui attribuant un nom, sous forme d'un binôme qui, accompagné du nom de l'auteur, authentifie la plante. Pourtant, même à ce niveau, la démarche n'est pas si simple : lors de cette recherche « généalogique », il arrive que le fil se casse, ou se perde, peut-être provisoirement. La recherche de l'antériorité peut donc aboutir rapidement à un résultat net et définitif ; elle peut se solder par un échec (impossibilité de remonter avec certitude au « type » qui a servi de base à la description) ; elle peut aussi être suspendue provisoirement et procéder par étapes successives : ce dernier cas est malheureusement assez fréquent et aboutit à des dénominations sans cesse renouvelées : c'est ainsi que *Sedum sediforme* (nom absurde il est vrai si on réfléchit au sens « sedum en forme de sedum » ; mais la nomenclature botanique ne manque pas d'absurdités de ce genre, ce qui finalement n'est choquant que pour les latinistes et hellénistes), *Sedum sediforme*, donc, me dit-on, « est redevenu » *Sedum nicaeense* (il a été aussi *Sedum altissimum*).

Pour avoir une idée des problèmes qui se posent au spécialiste de la nomenclature, il suffit de parcourir l'ouvrage de M. KERGUÉLEN sur « Les Gramineae (Poaceae) de la Flore française » (Lejeunia - 1975). Déjà, la mise entre parenthèses du mot « Poaceae », dans le titre, est significative. Mais dans le cours de l'ouvrage, l'auteur distingue, d'une part, les taxons supposés correctement nommés, ainsi que ceux qui ont été retenus par la « List of stabilized plant names » (on pourrait ironiser facilement sur la « stabilité » en question), et, d'autre part, les taxons qui posent des problèmes non encore résolus de nomenclature et/ou de taxonomie ; il prévoit même une autre catégorie, celle des taxons à « nom illégitime, ou présumé tel, cité faute de pouvoir définir avec certitude une épithète légitime ». Encore là les choses sont-elles claires : les limites des certitudes actuelles sont clairement indiquées, ce qui n'est pas toujours le cas : à la lecture de cet ouvrage, on n'a pas de fausse impression de sécurité !

Malgré tout, dans ce domaine, qui est celui de la recherche de l'antériorité, la « stabilisation » devrait se faire assez rapidement.

Au contraire, la deuxième cause d'instabilité risque d'être beaucoup plus durable. Le classement des espèces est souvent discutable. Et souvent aucun critère définitif ne permet d'affirmer - dans l'état actuel de nos connaissances - que tel classement est et restera « le meilleur ». La raison est qu'il n'existe pas de définition claire et satisfaisante de l'espèce. Prenons un exemple : selon FLORA EUROPAEA, *Veronica fruticans* et *Veronica fruticulosa* sont tout à fait distinctes à l'est de leur ère commune (Yougoslavie) ; en revanche, dans les Pyrénées et dans le nord de l'Espagne, et à un degré moindre au sud-ouest des Alpes, on trouve des plantes où les

caractères distinctifs des deux espèces se combinent de différentes façons. Cet état de fait actuel résulte de l'histoire de ces espèces, que nous ne pouvons reconstituer que par hypothèse : à partir d'une espèce unique, apparue probablement à l'ouest de l'ère actuelle, il y a eu différenciation, avec apparition d'individus intermédiaires qui n'ont pas été éliminés par l'évolution. Et le fait que l'on passe par degrés d'une espèce unique à deux espèces distinctes prouve que la nature n'est pas aussi simple que nous voudrions la trouver pour notre commodité : le botaniste systématique impose une vision discontinue là où il y a continuité (dans l'espace et dans le temps).

La tentation est grande, alors, de remettre de l'ordre, c'est-à-dire d'introduire un ordre différent, et d'immortaliser son nom par cette transformation. Beaucoup de ces bouleversements sont justifiés. D'autres le sont moins. Les botanistes sont des hommes, avec leurs petites vanités. Dans un ouvrage récent, « La vie mode d'emploi », le romancier Georges PEREC décrit un personnage dont la seule ambition est d'attacher son nom à l'« invention » (au sens étymologique, inventer c'est trouver) d'une espèce. Tous les botanistes connaissent l'exemple d'A. JORDAN qui, au siècle dernier, multiplia inconsidérément les espèces, au point qu'on parle parfois, en un sens restrictif, de « taxon jordanien » ou même de « jordanon » ! Or, dans son esprit, il s'agissait d'espèces véritables !

Et les querelles qui ont agité jadis le monde des botanistes sont loin d'être éteintes - même si la violence du langage s'est quelque peu atténuée par rapport aux sommets atteints au début de ce siècle : à propos de la publication, alors récente, d'une étude sur le genre *Hieracium*, ARVET-TOUVET écrivait (in « Hieraciorum catalogus systematicus », p.98) : « Tout, dans cette publication, est dans un désordre épouvantable ». C'était, il est vrai, le travail d'un allemand, ZAHN, et nous étions en 1912 ! C'est ainsi que le patriotisme aveugle parfois même les botanistes, car, malheureusement pour ARVET-TOUVET, la postérité a ratifié le « désordre » de ZAHN aux dépens de l'ordre d'ARVET-TOUVET !

Mais, répétons-le, notre époque connaît de telles querelles, même si le langage est plus courtis. Il est donc à craindre que l'évolution de la nomenclature ne s'arrête pas de si tôt !

Et après tout, faut-il le regretter ? N'en va-t-il pas de même pour les plantes ? Leur évolution est infiniment plus lente, il est vrai, que celle de la science qui les étudie. Et à l'échelle d'une vie humaine, la modification d'une espèce n'est guère perceptible. Mais les botanistes de terrain que nous sommes n'ignorent pas tout à fait que des sciences de formation récente, comme la caryologie ou la palynologie, étudient le passé de l'histoire des plantes - et que cette histoire nous aide parfois à comprendre non seulement la présence de telle espèce en tel lieu, mais encore les concordances et les divergences morphologiques qui rapprochent et séparent certaines espèces voisines (en particulier celles que l'on qualifie de « vicariantes » au sens large).

Quand un botaniste nomme une plante sur le terrain, il réalise, à l'instar du photographe, un « instantané » qui résulte de la rencontre de trois « histoires » : celle d'une espèce, celle d'une science (la botanique systématique) - et la sienne.

À l'échelle humaine, nous le savons, l'histoire d'une plante est « figée » ; d'autre part, chacun est responsable de sa propre histoire. Il reste donc à « fixer » artificiellement, pour un temps, l'évolution de la nomenclature, c'est-à-dire à choisir **conventionnellement** un travail de référence.

Car nous n'avons pas les moyens, à titre individuel, de suivre cette évolution. L'idéal serait sans doute un organisme international de remise à jour constante, qui publierait régulièrement le résultat de ses travaux.

À défaut, la Société Botanique du Centre Ouest a choisi FLORA EUROPAEA, dont

il convient de ne pas oublier les insuffisances. La plus gênante, pour la commodité d'usage, résulte sans doute de la prudence qui a fait classer dans l'index comme espèces à part entière des taxons dont le statut n'est pas définitif, et pour lesquels l'auteur de l'article précise parfois qu'ils ne mériteraient sans doute même pas le rang de sous-espèces !

Il convient donc de ne pas oublier ces imperfections, et de considérer FLORA EUROPAEA simplement comme un ouvrage commode, mis à la disposition des botanistes de ce dernier quart de siècle.

Il m'est agréable, consultant un ouvrage espagnol récent (« Claves de la Flora de Espana », de Mariano GARCIA ROLLAN) d'y retrouver la nomenclature de FLORA EUROPAEA, ce qui m'évite d'avoir à me poser des problèmes de synonymie parfois insolubles.

Reste le cas de ceux qui ne peuvent acquérir, ou ne veulent utiliser, pour des raisons diverses, cet ouvrage. On peut essayer d'élaborer des listes de synonymes ; c'est un travail difficile : si la synonymie est évidente pour la grande majorité des cas, et souvent signalée par l'index remarquable de FLORA EUROPAEA, il subsiste néanmoins quelques problèmes épineux. De plus, pour être complet et commode, ce travail devrait présenter cinq listes complètes des taxons, en prenant comme points de départ, successivement, les quatre flores françaises courantes (BONNIER, ROUY, COSTE, FOURNIER), en plus de FLORA EUROPAEA. Nous devons signaler qu'un des botanistes chevronnés de notre société s'est attelé à ce travail, qui, une fois achevé, rendra les plus grands services.

Car, il faut bien le dire, indiquer les synonymes pour chaque plante des listes figurant dans notre Bulletin est peu satisfaisant. Et comment se limiter ? Pourquoi tel synonyme et pas tel autre ? Il suffit de feuilleter l'ouvrage de M. KERGUÉLEN sur les Graminées, auquel nous faisons allusion plus haut, ou encore la flore de ROUY, pour constater qu'une même espèce est désignée parfois par plusieurs dizaines de synonymes. Même si l'on s'en tenait aux noms figurant dans les flores classiques, cela alourdirait considérablement le texte.

Ajoutons que presque tous les ouvrages de vulgarisation récemment publiés, en France comme dans les pays voisins, utilisent la nomenclature de FLORA EUROPAEA. Ces raisons, pour conventionnelles qu'elles soient, nous semblent suffire à justifier le choix de cet ouvrage de référence.

Répétons-le, l'essentiel, c'est la plante ; le nom n'est qu'un outil ; mais, pour être efficace, et susciter en nous l'image de la plante, il doit être dépourvu de toute ambiguïté.

Ainsi donc, nommer une plante avec précision, en utilisant des symboles convenus, nous permet de partager avec d'autres amateurs un plaisir innocent. C'est notre façon à nous de posséder la nature sans lui porter le moindre dommage. Si, en plus, nous pouvons ainsi contribuer à défendre son intégrité, nous sommes comblés !

Listes départementales des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national

Nous publions ici, sous la forme d'un tableau synthétique, la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national et dont la présence a été notée dans un ou plusieurs des départements du Centre-Ouest (sensu lato, puisque le Cantal est inclus).

Voici la liste alphabétique de ces départements, avec leur indicatif : Cantal (15), Charente (16), Charente-Maritime (17), Corrèze (19), Creuse (23), Indre-et-Loirs (37), Deux-Sèvres (79), Vendée (85), Vienne (86), Haute-Vienne (87).

Précisons que les listes parues au Journal Officiel du 13 mai 1982 ont été complétées par un rectificatif paru au Journal Officiel du 14 décembre 1982, qui ajoute *Astragalus monspessulanus* ssp. *monspessulanus* à la liste n° 1, Dicotylédones.

Nous publierons ultérieurement la liste des plantes qui, selon nous, mériteraient d'être protégées dans chaque département, en plus des espèces des listes nationales.

La présence d'une espèce dans chaque département est figurée par l'un des trois symboles suivants :

- : plante vue depuis 1960 ;
- o : plante notée autrefois, mais qui n'a pas été revue depuis 1960 ;
- + : plante présumée disparue.

L'ordre suivi est celui du Journal Officiel.

Liste n° 1

	15	16	17	19	23	37	79	85	86	87
Dicotylédones										
<i>Andromeda polifolia</i>	•				•					
<i>Anemone coronaria</i>			•							
<i>Angelica heterocarpa</i>			•							
<i>Arenaria controversa</i>		•				•	+		•	
<i>Aster amellus</i>	•									
<i>Astragalus baionensis</i>			•							
<i>Astragalus monspessulanus</i> ssp. <i>monspessulanus</i>		•	•			•	•	•	•	
<i>Centaurium chloodes</i>			•							
<i>Cistus psilosepalus</i>			•							
<i>Daboecia cantabrica</i>								•		
<i>Delphinium verdunense</i>		+	+					o		
<i>Dianthus gallicus</i>			•					•		
<i>Euphorbia esula</i> ssp. <i>tommasiniana</i>		•	•	•					•	
<i>Evax carpetana</i>			•							

	15	16	17	19	23	37	79	85	86	87
<i>Kickxia cirrhosa</i>			•							
<i>Kickxia commutata</i>										
<i>ssp. commutata</i>			•							
<i>Ligularia sibirica</i>	•									
<i>Linaria thymifolia</i>			•							
<i>Linaria toutoni</i> A. Chev.							•			
<i>Lithodora diffusa</i>										
<i>ssp. diffusa</i>			•							
<i>Lysimachia thyrsoiflora</i>	•									
<i>Lythrum tribracteatum</i>			•					•		
<i>Matthiola oytensis</i> Men.								•		
<i>Nigella gallica</i>		+	+				+			
<i>Odontites jaubertiana</i> (s.l.)		•	•			•	•	•		
<i>Oenanthe foucaudii</i>			•							
<i>Omphalodes littoralis</i>			•					•		
<i>Pulicaria vulgaris</i>	•	o	•	•		•	•	o	•	•
<i>Ranunculus lingua</i>		•	•		o	•	•	•	•	
<i>Ranunculus nodiflorus</i>							•			
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>		•	•			•	•	•		
<i>Rumex rupestris</i>								•		
<i>Salix arenaria</i>			•					•		
<i>Salix lapponum</i>	•									
<i>Saxifraga hieracifolia</i>	•									
<i>Sedum andegavense</i>							•			
<i>Sorbus latifolia</i>									•	
Monotocylédones										
<i>Carex chordorrhiza</i>	o									
<i>Carex limosa</i>	•				o					
<i>Damasonium alisma</i>						•	•	•	o	o
<i>Epipogium aphyllum</i>	•									
<i>Eriophorum gracile</i>				o	o	+		o		o
<i>Gagea arvensis</i>	o		•			•	+		•	
<i>Gagea bohemica</i> (s.l.)						•	•			
<i>Gagea lutea</i>	•									
<i>Gagea pratensis</i>	o					•				
<i>Gagea saxatilis</i>	o									
<i>Hammarbya paludosa</i>	+					+				
<i>Iris sibirica</i>			•							
<i>Leucojum aestivum</i> (s.l.)			+							
<i>Liparis loeselii</i>		+	•							
<i>Nectaroscordum siculum</i>										
<i>ssp. siculum</i>		+							•	
<i>Ophrys apifera</i> var. <i>bicolor</i> (1)		•								
<i>Ophrys speculum</i>										
<i>ssp. speculum</i>		+								
<i>Orchis coriophora</i>										
<i>ssp. coriophora</i>	•	•	•	o	o	+	o	•		o
<i>Orchis coriophora</i>										
<i>ssp. fragrans</i>			•				+			
<i>Scheuchzeria palustris</i>	•				•					
<i>Serapias parviflora</i>			•					•		

	15	16	17	19	23	37	79	85	86	87
<i>Spiranthes aestivalis</i>	•	+	•	•	•	+	+	•	•	•
<i>Tulipa praecox</i>			•							
<i>Tulipa sylvestris</i> ssp. <i>sylvestris</i>			•			•	•		•	
Ptéridophytes										
<i>Diphasium alpinum</i>	•									
<i>Diphasium issleri</i>	•									
<i>Diphasium tristachyum</i>	•				o					
<i>Isoetes histrix</i>			•					o	•	
<i>Isoetes lacustris</i>	o			•						•
<i>Isoetes setacea</i>				o						•
<i>Isoetes tenuissima</i>					•				•	o
<i>Lepidotis inundata</i>	•		•	•	•					o
<i>Marsilea quadrifolia</i>						•		o	o	
<i>Ophioglossum azoricum</i>				•		•	•			
<i>Pilularia globulifera</i>		•	•	o	o	•	o	o	•	•
<i>Woodsia ilvensis</i>	•									

Liste n° 2

	15	16	17	19	23	37	79	85	86	87
Dicotylédones										
<i>Dianthus superbus</i> ssp. <i>superbus</i>	o	o	•	o	o				•	
<i>Drosera anglica</i>	+									
<i>Drosera intermedia</i>	•	•	•	•	•	•		o	•	•
<i>Drosera rotundifolia</i>	•	•	•	•	•	•	o	o	•	•
<i>Euphorbia pepelis</i>			•							
<i>Gratiola officinalis</i>		•	•	o	•	•	•	•	•	o
<i>Paeonia mascula</i> ssp. <i>mascula</i>									•	
<i>Polemonium caeruleum</i>	•									
<i>Pyrola rotundifolia</i> ssp. <i>rotundifolia</i>	o				•					
<i>Rosa gallica</i>						•				
<i>Senecio doronicum</i> ssp. <i>ruthenensis</i>			•							
Monocotylédones										
<i>Allium victorialis</i>	•			•						
<i>Typha X glauca</i>			•			•				

Ont participé à l'élaboration de ces listes, les botanistes dont les noms suivent : Yves BARON (86), Gaston BONNIN (79), Michel BOTINEAU (87), André BOURASSEAU (17), Jan-Bernard BOUZILLÉ (85), Luc BRUNERYE (19), Jean-Robert CHARRAUD (16), René CHASTAGNOL (16, 87), Jean DAUGE (15), Rémy DAUNAS (17), Pierre DUPONT (85), Marcel GÉSAN (86), Alfred HÉRAULT (85), Christian LAHONDÈRE (17), Robert MAISONNEUVE (19), Christian MOULINE (37), Pierre PLAT (86),

Jean SAPALY (15), André TERRISSE (16), Jean TERRISSE (16, 17), Askolds VILKS (19, 23, 87).

Pour les plantes qui n'ont pas été revues depuis 1960, la plupart des renseignements ont été puisés dans la littérature, essentiellement : LEGENDRE, LLOYD, LUGAGNE, SOUCHÉ, TOURLET, TRÉMEAU.

Est-il besoin d'ajouter que les documents accumulés par E. CONTRÉ nous ont également apporté une aide précieuse ?

(1) C'est ainsi qu'il faut nommer, semble-t-il, *Ophrys mangini* Tallon. Dans le précédent Bulletin de la S.B.C.O. (tome 13, p. 40, note 15), nous indiquions que la position de ce taxon était mal définie. M. J. DELAMAIN nous a fourni les précisions suivantes (dont l'essentiel est extrait de l'ouvrage de J. POUCEL : « A la découverte des Orchidées de France », 1942) : quand il a découvert et nommé ce taxon, G. TALLON a pensé qu'il s'agissait de l'hybride entre *Ophrys apifera* ssp. *apifera* et *Ophrys sphegodes* ssp. *sphgodes*. Cette opinion a été reprise par son collègue et ami R. MOLINIER, dans le Catalogue des Bouches-du-Rhône. Mais la plupart des spécialistes d'Orchidées s'accordent maintenant à voir dans ce taxon une variété d'*Ophrys apifera*.

L'association à *Frankenia laevis* et *Limonium auriculae-ursifolium* sur les côtes du Centre-Ouest.

par Christian LAHONDÈRE (*)
et Jan-Bernard BOUZILLÉ (*)

Les hauts de schorre sableux au contact de la végétation dunaire sont, d'après J.-M. GÉHU (1975) colonisés par plusieurs associations :

= le *Frankenio-Limonietum lychnidifolii* qui « paraît localisé aux havres du golfe Normand-Breton » ;

= le *Cochleario-Frankenetum* qui remplace l'association précédente sur les côtes nord-finistériennes et est essentiellement caractérisé par le remplacement de *Limonium auriculae-ursifolium* ssp. *auriculae-ursifolium* (= *L. lychnidifolium* Kuntze) par *Cochlearia anglica* ;

= le *Limonietum lychnidifolio-dodartii*, « vicariante des deux précédentes sur le littoral atlantique ».

A propos de ce dernier ensemble, J.-M. GÉHU ajoute : « le nombre relativement faible de nos relevés, les difficultés taxonomiques inhérentes au genre *Limonium* sur ce littoral, les résultats légèrement divergents obtenus par LAHONDÈRE (1972) à Oléron et PARRIAUD à Arcachon, doivent inciter à de nouvelles recherches sur ce groupement ». Dans la même publication, H. PARRIAUD (p. 321) évoque l'existence dans le Bassin d'Arcachon d'un groupement à *Frankenia laevis* et *Limonium auriculae-ursifolium* constituant « quelques peuplements très ouverts et bien caractéristiques sur sable blanc, à faible recouvrement ».

Le *Frankenio-Limonietum lychnidifolii*, que l'on doit maintenant appeler *Frankenio-Limonietum auriculae-ursifolii* suivant la nomenclature de FLORA EUROPAEA, a été décrit par G. LEMÉE (1952) dans le havre de Port Bail (Manche).

Quant au *Limonietum lychnidifolio-dodartii*, ou *Limonietum auriculae-ursifolio-dodartii*, il a été défini par J.-M. GÉHU et J. GÉHU-FRANCK (1975).

Nous avons poursuivi depuis 1972 nos recherches sur ces groupements, tant sur les côtes charentaises (Ch.L.) que sur celles de Vendée (J.-B. B.). En effet, nous signalions, en 1972, la rareté du *Frankenio-Limonietum auriculae-ursifolii* sur le littoral du Centre-Ouest, car nous n'avions, à cette époque, rencontré cet ensemble que dans le fond de la baie de Gatseau près de Saint-Trojan ; une phytocénose voisine colonisant la limite schorre-dune dans le fond de la baie du Galon d'Or près de Ronces-les-Bains avait également retenu notre attention. Nous avons aussi noté la présence du *Frankenio-Limonietum* autour de Boyardville (Ch.L.) et sur les côtes vendéennes (J.-B. B. et Ch. L.).

(*) Ch. L. : 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN

J.-B. B. : 203, Le Moulin Guérin, Landeronde, 85150 LA MOTHE-ACHARD.

I - La composition floristique du *Frankenio-Limonietum auriculae-ursifolii*.

Nous avons effectué des relevés à Gatseau près de Saint-Trojan (Oléron), à Belevue, commune de Saint-Pierre-d'Oléron, à la Perrotine et Fort Royer près de Boyardville (Oléron), à la Gachère au nord des Sables d'Olonne (Vendée), au Veillon, au nord de Jard-sur-Mer (Vendée) ; nous avons observé le groupement, sans faire de relevé phytosociologique, à La Roussière du Gué de la Guitière, près de la Pointe du Payré (Vendée).

Nulle part nous n'avons observé au sein de cette association, la présence de *Limonium dodartii* Girard ; tous nos relevés sont donc bien à rapporter au ***Frankenio-Limonietum auriculae-ursifolii***. Comme nous le signalons par ailleurs (compte rendu de l'excursion du 19 Septembre 1982 à l'Île d'Oléron), nous n'avons noté qu'une seule fois, au Galon d'Or, *Limonium auriculae-ursifolium* aux côtés de *Limonium dodartii* ; *Frankenia laevis*, très rare au Galon d'Or, ne se trouve pas en leur compagnie, mais à quelque distance, avec le seul *Limonium dodartii*. On peut donc admettre la présence de ***Limonietum auriculae-ursifolii-dodartii*** sur les côtes du Centre-Ouest, mais cette association y est très rare. Il faut toutefois préciser que *Limonium dodartii*, qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer de *Limonium occidentale* P.F. (espèce figurant sur le tableau de J.-M. GÉHU) que nous n'avons quant à nous jamais rencontré ailleurs que sur les falaises maritimes, est beaucoup plus abondant dans l'association qui succède à la précédente du côté dunaire au Galon d'Or. Nous avions d'ailleurs précisé ce point dans notre publication de 1972 et nous ajoutions que les préférences de *Limonium dodartii* allaient vers des substrats plus secs, *Limonium vulgare* recherchant les sols plus humides. S'il est possible de rencontrer côte à côte *Limonium dodartii*, *Limonium auriculae-ursifolium* et *Limonium vulgare* ssp. *vulgare*, nous continuons de penser que l'écologie de ces trois espèces, faciles à distinguer l'une de l'autre, est différente, et que leur distribution verticale correspond à celle que nous figurions en 1972, *Limonium auriculae-ursifolium* se situant à un niveau intermédiaire entre les deux autres espèces. La présence d'une petite butte sableuse couverte de *Limonium auriculae-ursifolium* au sein du ***Suaedetum verae*** avec *Limonium vulgare* confirme la justesse de notre opinion. *Limonium auriculae-ursifolium* peut accompagner des halophiles du bas schorre comme *Arthrocnemum perenne* (Gatseau), alors que nous n'avons jamais observé cette Salicorne en compagnie de *Limonium dodartii*.

Pour en terminer avec ce dernier, nous ajouterons que ce *Statice* ne figure pas dans la liste de plantes observées à ce niveau, que ce soit près d'Olonne (Vendée) (L. DELVOSALLE - 1976) ou dans l'isthme de Penthièvre (Morbihan) (L. DELVOSALLE et J.-M. GÉHU - 1969), alors que *Limonium auriculae-ursifolium* et *Frankenia laevis* sont cités tous les deux. Nous en concluons que le ***Frankenio-Limonietum auriculae-ursifolii*** a une répartition beaucoup plus vaste que ne le pense J.-M. GÉHU et que cette phytocénose occupe la plus grande partie du littoral atlantique, pour peu que les conditions de milieu le lui permettent.

Suaeda maritima ssp. *maritima* est une espèce fréquente, surtout à la frontière inférieure du groupement. FLORA EUROPAEA ne sépare pas les trois variétés que l'on peut rencontrer sur le littoral atlantique français :

- = *Sueda maritima* var. *flexilis* Focke, très peu ramifié, à graines de petite taille (diamètre inférieure à 1,4 mm.) ;
- = *Suaeda maritima* var. *vulgaris* Moq., très ramifié, à graines moyennes (diamètre : 1,5 mm.) ;
- = *Suaeda maritima* var. *macrocarpa* Moq., également très ramifié, mais à grai-

nes de grande taille (diamètre : 2 mm.).

Chacune de ces variétés possède des exigences différentes qui font qu'on les rencontre dans des milieux différents. J. BOUCAUD (1972) a bien résumé les divers auteurs qui se sont exprimés sur cette question. *Suaeda vulgaris* est une variété des dépressions interdunaires à substratum sablo-vaveux ou des grèves graveleuses riches en amas organiques peu décomposés. *Suaeda macrocarpa* s'étend de la haute slikke « jusqu'aux parties les plus hautes du schorre » et n'est pas gênée par l'apport de sable. *Suaeda flexilis* se situe « à la limite supérieure du **Frankenieto-Staticetum lychnidifoliae** sur la côte ouest du Cotentin ou dans les variantes appauvries du **Puccinellietum** lorsque celui-ci vient au contact des associations psammophiles des dunes ». Nous n'avons quant à nous observé qu'une fois l'association à *Suaeda flexilis* (**Suaedetum flexilis** Géhu 1969) à la partie supérieure du **Frankenio-Limonietum auriculae-ursifolii**, mais le **Suaedetum flexilis** peut aussi se trouver à la partie supérieure du **Bostrychio-Halimionetum portulacoidis** (Gatseau - 1972). Le fond de la baie de Gatseau ayant subi des modifications importantes depuis 10 ans au point que sa morphologie est méconnaissable et les groupements végétaux qui la colonisaient profondément bouleversés, il conviendrait de reprendre entièrement le problème posé par la répartition des diverses variétés de *Suaeda maritima* sur nos côtes du Centre-Ouest, d'autant plus que J. BOUCAUD a parfaitement montré que *Suaeda macrocarpa* et *Suaeda flexilis* n'étaient pas de simples variétés morphologiques sans grande valeur taxonomique, mais deux authentiques écotypes. L'identification précise de l'écotype de *Suaeda maritima* en cause donnerait vraisemblablement des indications intéressantes pour expliquer pourquoi des populations entières de cette espèce ont été observées mortes au milieu d'individus parfaitement développés de *Salicornia obscura*, au Galon d'Or (septembre 1982) et de Salicornes annuelles non déterminées avec précision à Bonne Anse (juin 1978). Dans les deux cas, le substratum était constitué par du sable recouvrant une vase sableuse.

Suaeda vera est une espèce qui ne figure pas dans le tableau que J.-M. GÉHU (1975) donne de l'association ; la plante atteint cependant le département de la Manche, mais y demeure très rare. Sur le littoral du Centre-Ouest, c'est une espèce très commune dans le **Frankenieto-Limonietum** ; sa fréquence s'explique en partie par le voisinage du **Suaedetum verae**.

Inula crithmoides et *Arthrocnemum fruticosum* (qui ne dépasse pas Crozon vers le nord) ne participent au groupement que sur nos côtes et différencient donc également l'association de nos côtes de celle du golfe Normand-Breton.

Arthrocnemum perenne ne joue un rôle important que localement (Gatseau). Quant aux Salicornes annuelles, nous avons noté la présence soit de *Salicornia ramosissima*, soit de *Salicornia europaea* sensu stricto. Nous n'avons par contre jamais rencontré *Plantago maritima* ssp. *maritima*, *Festuca rubra* ssp. *litoralis*, *Armeria maritima* ssp. *maritima*, *Limonium occidentale* P.F., *Parapholis strigosa*, *Sagina maritima*, *Hymenolobus procumbens* var. *crassifolia* Corb., toutes espèces citées par J.-M. GÉHU.

II. - Syngénétique

Nous avons déjà signalé que le **Frankenio-Limonietum** succédait, à sa partie inférieure, au **Suaedetum verae** : c'est ce que l'on observe à la Perrotine et à Gatseau (Oléron). Il en est d'ailleurs de même pour le **Limonietum auriculae-ursifolio-dodartii** qui, au Galon d'Or, borde une vaste « prairie » de *Suaeda vera*. Mais le **Frankenio-Limonietum** peut aussi succéder au **Bostrychio-Halimionetum**, comme à Gatseau ou à Bellevue (Oléron), ou encore au **Juncetum maritimi**, comme à la Roussière du Gué

de la Guitière (Vendée).

Quant à sa partie supérieure, on peut y rencontrer le *Suaedetum flexilis* (Gatseau - 1972), ou la végétation dunaire de l'*Artemisia lloydii-Ephedretum distachyae*. Signalements qu'au Galon d'Or c'est l'*Agropyretum acuti*, très bien différencié en Charente-Maritime, qui succède au *Limonietum auriculae-ursifolio-dodartii*, et que *Limonium dodartii* est une des espèces les plus fidèles de l'*Agropyretum acuti*.

Frankenio-Limonietum auriculae-ursifolii
sur les côtes du Centre-Ouest

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Caractéristiques de l'association												
<i>Limonium auriculae-ursifolium</i> ssp. a.-u.	4	4	4	4	4	3	3	4	1	4	3	3
<i>Frankenia laevis</i>		1		1	2	2		3	5	4	1	1
Espèces des unités supérieures												
<i>Suaeda maritima</i> ssp. m. s.l.	1	+	2	1	+				1	2	+	+
<i>Suaeda vera</i>	1	+	+	1	2	+	+		+			1
<i>Halimione portulacoides</i>	+	+		+		3			+	+	+	1
<i>Salicornia ramosissima</i>	2		+		+						+	+
<i>Puccinellia maritima</i>						+	+	+	+	+		
<i>Arthrocnemum perenne</i>	2	1		2	+							
<i>Inula crithmoides</i>					2	+				+		+
<i>Elymus pungens</i> ssp. campestris						+					+	+
<i>Spergularia marina</i>									+	+	+	
<i>Arthrocnemum fruticosum</i>	1								+	+		1
<i>Salicornia europaea</i> s. stricto									+	2		
<i>Spergularia media</i>					+							+
<i>Atriplex hastata</i> ssp. h.							+		+			
<i>Beta vulgaris</i> ssp. maritima									1	+		
<i>Aster tripolium</i> ssp. t.									+	2		
<i>Limonium vulgare</i> ssp. v.	1											
<i>Bostrychia scorpioides</i>	+											
<i>Artemisia maritima</i> ssp. m.						+						
<i>Carex extensa</i>											1	
<i>Plantago coronopus</i> ssp. c.								+				

Relevés 1 à 5 : Gatseau (Oléron).

Relevé 6 : Bellevue, Cne de St-Pierre (Oléron).

Relevés 7 et 8 : La Perrotine, Boyardville (Oléron).

Relevés 9 et 10 : Fort Royer, Boyardville (Oléron).

Relevé 11 : La Gachère, Nord des Sables d'Olonne.

Relevé 12 : Le Veillon, Nord de Jard.

Bibliographie sommaire

- BOUCAUD (J.) - 1972 - Auto-écologie et étude expérimentale des exigences éco-physiologique du *Suaeda maritima* (L.) Dum. var. *macrocarpa* Moq. et var. *flexilis* Focke - Oecol. Plant. 7 (2) - 99-123.
- DELVOSALLE (L.) et GÉHU (J.-M.) - 1969 - L'herborisation générale de la Société Royale de Botanique de Belgique en 1967 dans le sud du Massif Armoricaïn - Mémoire 4 de la Soc. Roy. Bot. Belgique - Bruxelles.
- DELVOSALLE (L.) - 1976 - L'herborisation générale de la Société Royale de Botanique de Belgique dans le sud du Massif Armoricaïn en août 1975 - Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique - 109 (1).
- GÉHU (J.-M.) - 1968 - Essai sur la position systématique des végétations vivaces halo-nitrophiles des côtes atlantiques françaises (*Agropyreteea pungentis*) Cl. Nov.) - Bull. Soc. Bot. Nord France - XXI (2) - 71-77.
- GÉHU (J.-M.) - 1975 - Approche phytosociologique synthétique de la végétation des vases salées du littoral atlantique français - Colloques phyto-sociologiques IV - Les vases salées - Lille.
- GÉHU (J.-M.) et GÉHU-FRANCK (J.) - 1975 - Données nouvelles sur les végétations à *Frankenia laevis* des hauts de schorre sablonneux des côtes atlantiques - Phytocoenologia - 2 (1-2) - 154-168 - Stuttgart.
- GÉHU (J.-M.) - 1978 - Les phytocoenoses endémiques des côtes françaises occidentales - Bull. Soc. Bot. de France - 125 - 199-208.
- LAHONDÈRE (Ch.) - 1972 - La végétation des vases salées sur le littoral du Centre-Ouest de la Pointe-d'Arçay à la Gironde - Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest - N. série - 3.
- LEMÉE (G.) - 1952 - Végétation et écologie des tangues du havre de Portbail (Manche) - Mém. Soc. Bot. de France - 156-165.
- PARIAUD (H.) - 1975 - Quelques particularités des peuplements d'halophytes dans le Bassin d'Arcachon - Colloques phytosociologiques IV - Les vases salées - Lille.

Deux observations dans la région d'Alès (Gard)

par Christian LAHONDÈRE *

Le vallon de Sauvage.

Ce vallon, situé près de La Blaquièrre, est perpendiculaire à la vallée du Galeizon, affluent du Gardon d'Alès. L'altitude passe de 150 mètres environ à 350 mètres (environs du château de Sauvage), mais nos observations se sont arrêtées avant ledit château. Le fond du vallon est occupé par un torrent, il est à sec pendant la plus grande partie de l'année. Le substratum géologique est formé par un calcaire gris-bleu à chailles d'âge Sinémurien : c'est un calcaire très dur riche en silice dont l'altération donne une terre rouge « à végétation silicicole » comme le précise la notice de la carte géologique au 1/50.000^e d'Alès. La partie supérieure du vallon est constituée par des micaschistes qui, arrachés par l'érosion, peuvent se retrouver aux niveaux inférieurs.

Notre attention a été attirée sur cette localité par la présence du Lis martagon signalé par notre frère habitant non loin de là. Nous avons noté la présence d'au moins 60 pieds de ce lis, d'âges très divers, certains groupés, d'autres isolés ; il est très possible que l'espèce soit plus abondante, car nous avons localisé nos recherches à la proximité immédiate du torrent, les pentes du vallon étant de pénétration difficile au mois de juillet.

La dissymétrie de la végétation du vallon est extrêmement nette ; en effet, si le chêne vert domine dans les parties inférieures et sur le flanc droit, le chêne pubescent le remplace sur le flanc gauche. L'analyse de la végétation nous a permis de constater que nous nous trouvons là au contact du *Quercetum mediterraneo-montanum*, c'est-à-dire de la forêt de chêne vert à caractère montagnard, et du *Querceto-Buxetum*, c'est-à-dire de la forêt de chêne pubescent plus septentrionale.

I - Le *Quercetum mediterraneo-montanum*.

Cette forêt, appelée « yeuseraie froide » par R. LOISEL, se différencie de la forêt de chêne vert de la plaine méditerranéenne par :

= la disparition ou la réduction des espèces les plus thermophiles : nous n'avons en effet rencontré ni *Pistacia lentiscus*, ni *Smilax aspera*, ni *Phillyrea angustifolia* ; les seuls thermophytes présents sont *Lonicera implexa* et *Piptatherum paradoxum* ;

= la présence d'espèces médio-européennes des *Quercetea robori-petraeae* : nous avons relevé la présence de *Castanea sativa*, *Corylus avellana*, *Teucrium scorodonia* ssp. *scorodonia* ;

* Ch. L. : 94 avenue du Parc, 17200 ROYAN.

= la présence de transgressives des landes atlantiques : *Pteridium aquilinum*, *Cytisus scoparius* ssp. *scoparius*.

Le *Quercetum mediteraneo-montanum* présente ici 7 caractéristiques de l'association sur les 8 citées par J. BRAUN-BLANQUET :

<i>Rubia peregrina</i>	<i>Arbutus unedo</i>
<i>Phillyrea latifolia</i>	<i>Clematis flammula</i>
<i>Ruscus aculeatus</i>	<i>Lonicera etrusca</i>
	<i>Viburnum tinus</i> ssp. <i>tinus</i> ;

encore est-il possible que *Carex distachya* à floraison printanière ait échappé à nos recherches effectuées en juillet.

Les caractéristiques de l'alliance (*Quercion ilicis*) sont :

<i>Quercus ilex</i>	<i>Pistacia terebinthus</i>
<i>Asparagus acutifolius</i>	<i>Piptatherum paradoxum</i> ,

alors que l'ordre (*Quercetalia ilicis*) est représenté par *Jasminum fruticans*.

Nous ferons deux remarques :

1/ J. BRAUN-BLANQUET situe cette yeuseraie froide au-dessus de 300 mètres, alors que nous sommes ici aux environs de 170 mètres ; c'est ce qui explique vraisemblablement la présence d'espèces du *Quercetum galloprovinciale* : *Lonicera implexa*, *Pistacia terebinthus*, *Piptatherum paradoxum*.

2/ Le même auteur précise que le substratum du *Quercetum mediteraneo-montanum* est siliceux, ce que confirme R. LOISEL. Nous avons signalé plus haut la richesse en silice et corrélativement la pauvreté en calcaire actif, voire son absence, dans les produits d'altération de la roche mère ; ceci explique la présence d'une végétation silicicole sur une roche mère calcaire..

Parmi les compagnes de l'association, citons :

<i>Rosa canina</i>	<i>Hedera helix</i> ssp. <i>helix</i>
<i>Rubus fruticosus</i> L. s. lato	<i>Pinus pinaster</i> ssp. <i>pinaster</i> ,

mais aussi *Coriaria myrtifolia* particulièrement abondant à proximité du torrent et dans les parties basses du vallon.

II - Le *Querceto-Buxetum*.

« Avant l'arrivée de l'homme, la forêt de chêne pubescent et buis devait border vers le nord les forêts de chêne vert. Actuellement il ne reste plus que des lambeaux isolés... entre 500 et 1.200 mètres environ » (J. BRAUN-BLANQUET). Le chêne pubescent apparaît ici à une altitude nettement inférieure : la formation qui recouvre une grande partie du vallon n'est pas la sous-association *pubescentosum* du *Quercetum mediteraneo-montanum*, comme le montrent l'analyse de la végétation et l'abondance du buis. Nous avons relevé :

= caractéristiques de l'association (*Querceto-Buxetum*) :

<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Lonicera etrusca</i>
<i>Cornus mas</i>	<i>Lathyrus latifolius</i> (?)
<i>Acer monspessulanum</i>	<i>Leucanthemum subglaucum</i> ;

= caractéristiques de l'alliance (*Quercion pubescenti-petraeae*) :

<i>Quercus pubescens</i>	<i>Melittis melissophyllum</i>
ssp. <i>pubescens</i>	ssp. <i>melissophyllum</i>
<i>Coronilla emerus</i>	<i>Helleborus foetidus</i>
ssp. <i>emerus</i>	<i>Sorbus torminalis</i>

Bromus erectus ssp. *erectus**Pimpinella saxifraga**Galium corrudifolium**Mycelis muralis*

ainsi que les suivantes, que l'on peut également rencontrer dans des formations plus méridionales :

*Euphorbia cyparissias**Asperula cynanchica**Melica ciliata*ssp. *ciliata*

A cette classe appartient l'ordre des **Brometalia**, avec :

Campanula *glomerata*ssp. *glomerata*Biscutella *laevigata* s. lato*Sanguisorba minor* s. lato.

Avec les espèces déjà citées, nous avons également noté :

*Trifolium pratense**Trifolium campestre**Cephalaria leucantha**Echinops ritro* ssp. *ritro**Psoralea bituminosa*

Ainsi le Vallon de Sauvage présente-t-il un intérêt certain. C'est une zone de contact entre deux types de végétation méditerranéenne et méditerranéo-montagnarde où les influences atlantique et médio-européenne ne sont pas négligeables. C'est également une zone où la nature chimique du sol permet le mélange d'espèces calcicoles et d'espèces calcifuges, d'où l'originalité de la composition des phytocénoses.

Cistus populifolius

dans la vallée du Galeizon.

Nous avons, dans un bulletin précédent (tome 12 - 1981 - p. 67-68), mentionné la présence de *Cistus populifolius* dans la vallée du Galeizon mais nous précisions que nous n'avions pas revu en 1980 ce très beau ciste découvert là en 1971.

En juillet 1982, nous avons repris nos recherches et nous avons retrouvé la station de ce ciste. Celle-ci n'est pas située sur les flancs du Galeizon mais très près du lit de la rivière, juste au-dessus de la ceinture de saules, et sur la rive droite de cette dernière, au lieu-dit Robinson. *Cistus populifolius* est représenté par une dizaine de pieds dont plusieurs jeunes individus distribués sur une longueur d'environ 25 mètres. Le ciste n'appartient pas au **Quercetum mediterraneo-montanum** dégradé qui colonise les micascistes des pentes de la vallée, mais à un stade de dégradation plus accentué de ce dernier appartenant à l'ordre des **Lavanduletalia stoechidis** et dominé ici par *Pteridium aquilinum*. Nous avons relevé la présence des espèces suivantes caractéristiques de l'alliance (**Cistion ladanifen**) et de l'ordre (**Lavanduletalia stoechidis**) :

*Cistus salvifolius**Cistus populifolius**Cytisus scoparius* ssp. *scoparius**Calluna vulgaris*.

La présence d'*Erica arborea* et d'*Erica cinerea* rapproche ce groupement de l'**Adenocarpeto-Ericetum arboreae** de J. BRAUN-BLANQUET, d'autant plus que *Pteridium aquilinum* est considéré par cet auteur comme une différentielle par rapport aux autres associations de l'alliance. Parmi les espèces résiduelles de la forêt climax, on trouve :

*Quercus ilex**Smilax aspera**Asparagus acutifolius*.

Smilax aspera, absent du groupement tel qu'il est défini par J. BRAUN-BLANQUET, est un thermophyte dont nous avons précédemment justifié la présence dans cette vallée. *Sorbus torminalis* est la seule espèce du **Querceto-Buxetum** présente dans le voisinage immédiat de *Cistus populifolius*. Parmi les compagnes, nous avons noté :

<i>Pinus pinaster</i>	<i>Hedera helix</i>
ssp. <i>pinaster</i>	ssp. <i>helix</i>
<i>Robinia pseudacacia</i>	<i>Achillea millefolium</i>
<i>Teucrium scorodonia</i>	ssp. <i>millefolium</i>
ssp. <i>scorodonia</i>	<i>Juniperus communis</i>
<i>Centaurea pectinata</i> s. lato	ssp. <i>communis</i>
	<i>Castanea sativa</i> .

La proximité de la rivière est marquée par *Vinca minor* et *Salvia glutinosa*, transgressives du **Populion albae**.

Bibliographie sommaire

BRAUN-BLANQUET (J.) et coll. - 1952 - Les groupements végétaux de la France méditerranéenne - C.N.R.S..

GUINOCHET (M.) et DE VILMORIN (R.) - 1973-1982 - Flore de France - 4 fasc. parus - C.N.R.S..

LAHONDÈRE (Ch.) - 1981 - *Cistus populifolius* L. dans la vallée du Galeizon (Gard) - Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest - 12 - p. 67-68.

LOISEL (R.) - 1971 - Séries de végétation propres en Provence aux Massifs des Maures et de l'Estérel (ripisilves exclues) - Bull. Soc. Bot. Fr. - 118 - p. 203-236.

POUZOLZ (de) - 1856 - Flore du département du Gard - Nîmes - Teissier.

M. P. DUPONT nous demande de signaler que c'est COSTE et SOULIÉ qui ont découvert *Cistus populifolius* dans cette partie des Cévennes (COSTE et SOULIÉ. 1911. Plantes rares ou critiques. Bull. Soc. Bot. de Fr., p. 412-421) et que cette note avait échappé à ses recherches. Situait cette station à « environ 550 m. », dans une « région sauvage où jamais un botaniste n'avait pénétré ! », COSTE et SOULIÉ ne connaissaient pas la station qui fait l'objet de notre étude puisqu'elle se trouve à une altitude inférieure à 200 mètres, est d'accès facile en raison de la proximité immédiate d'une route (qui n'était peut-être qu'un chemin en 1911 il est vrai), dans un environnement (lit du Galeizon) qui ne peut correspondre à la description des deux auteurs.

Station nouvelle du *Genista pulchella* dans le département de l'Hérault

par Christian MOULINE (1)

Le 16 Mai 1980, j'ai trouvé, non loin de « Travers des Romarins », à environ 6 km au Sud Est d'Aniane (Hérault) à une altitude d'environ 200 m (Carte Michelin au 1/200 000 n° 83, Pl 6 et Carte I.G.N. au 1/25000-2743 Ouest-Pignan) une dizaine de pieds de *Genista pulchella* (*G. villarsii* Clem.), bien reconnaissable à ses tiges couchées-étalées et à ses rameaux anciens spinescents au sommet.

Suite à la visite d'une station de *Genista pulchella* à Engairesque (Aveyron) lors de la 9^e Session Extraordinaire de la Société Botanique du Centre-Ouest dans les Causses en Juillet 1982 (organisateurs : G. FABRE et C. BERNARD), j'indiquai à Monsieur Christian BERNARD que j'avais observé cette plante au Sud Est d'Aniane en 1980. Celui-ci me fit remarquer qu'il s'agissait probablement d'une découverte intéressante pour le département de l'Hérault, méritant d'être signalée à Monsieur GRANEL DE SOLIGNAC, Conservateur des Herbiers de l'Institut de Botanique de Montpellier. D'autre part, Monsieur C. BERNARD me signala qu'il l'avait observé près du CAYLAR (Hérault).

Les 11 Juillet et 20 Décembre 1982, je suis retourné sur les lieux de ma découverte. J'ai donc répertorié plusieurs centaines de pieds de *Genista pulchella* répartis sur une superficie d'environ 5000 m² et j'ai pris quelques notes concernant son environnement. Le *Genista pulchella* se développe sur un sol calcaire à couverture végétale faible sur lequel j'ai pu observer :

Le *Genista pulchella* se développe sur un sol calcaire à couverture végétale faible sur lequel j'ai pu observer :

<i>Fumana procumbens</i>	<i>Seseli elatum</i> ssp. <i>elatum</i>
<i>Coris monspeliensis</i>	<i>Leontodon hirtus</i>
<i>Carduncellus monspeliensium</i>	<i>Schoenus nigricans</i>
<i>Leuzea conifera</i>	<i>Linum campanulatum</i>
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>	<i>Linum narbonense</i>
<i>Jasonia tuberosa</i>	<i>Argyrolobium zanonii</i>

J'ai également noté au voisinage les plantes suivantes appartenant au *Quercetum ilicis galloprovinciale* :

<i>Quercus ilex</i>	<i>Thymus vulgaris</i>
<i>Quercus coccifera</i>	<i>Lavandula latifolia</i>
<i>Juniperus oxycedrus</i> ssp. <i>oxycedrus</i>	<i>Rhamnus alaternus</i>
<i>Juniperus phoenicea</i>	<i>Cistus monspeliensis</i>
<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Genista scorpius</i>
<i>Pinus halepensis</i>	<i>Arbutus unedo</i>
<i>Pistacia lentiscus</i>	<i>Amelanchier ovalis</i>
<i>Rhamnus saxatilis</i> ssp. <i>saxatilis</i>	<i>Daphne gnidium</i>

(1) Station de Pathologie aviaire et de Parasitologie, I.N.R.A. Nouzilly, 37380 MONNAIE.

Rosmarinus officinalis
Erica multiflora
Phillyrea angustifolia
Asparagus acutifolius
Lonicera implexa

Lithodora fruticosa
Neotostema apulum
Thymelea sanamunda
Sideritis hirsuta
Euphorbia characias ssp. *characias*

J'ai indiqué ma découverte et envoyé un échantillon à Monsieur GRANEL DE SOLIGNAC qui m'a confirmé qu'il s'agissait d'une station nouvelle pour le département de l'Hérault et me précisa que *Genista pulchella* était également connu dans la région de Parçailhan (au Sud-Est de Saint-Pons -34) où l'Abbé J. SOULIÉ l'avait trouvé en 1909 et 1910 entre Pez et Cupujol, à une altitude de 650 m.

Monsieur C. BERNARD (communication personnelle) l'a observé dans l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault, l'Ardèche, la Drôme, le Vaucluse.

H. COSTE (1) l'indique dans les montagnes arides et calcaires du Midi : Hautes Alpes, Basses-Alpes, Var, Vaucluse, Drôme, Aveyron, Aude.

P. FOURNIER (2) indique : « rocailles et pentes arides ensoleillées, sur sol calcaire ; toute la région méditerranéenne de 400 à 1100 m d'altitude ».

R. MOLINIER (3) mentionne que LE BRUN l'a trouvé dans les Bouches du Rhône en 1929, sur la crête de la Montagne Sainte-Victoire, vers le Puits d'Atzon.

L. POIRION et R. SALANON (4) le signalent dans les Alpes Maritimes au Col de la Lècque à 700 m d'altitude.

Il semble cependant que *Genista pulchella* puisse se trouver à une altitude moins élevée : puisque la station nouvelle se situe à environ 200 m d'altitude.

D'autre part, sa présence au Sud-Est d'Aniane déplace sensiblement la limite Est de son aire de répartition dans l'Hérault.

Bibliographie sommaire.

(1) COSTE H., 1901-1906 - Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes. Librairie Scientifique et Technique Albert Blanchard. Paris.

(2) FOURNIER P., 1961 - Les Quatre Flores de la France. Editeur Paul Lechevalier. Paris.

(3) MOLINIER R. - 1980 ou 1981 - Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône. Imprimerie Municipale de Marseille.

(4) POIRION L. et SALANON R. - Compte rendu sommaire de la 105^e Session extraordinaire de la Société Botanique de France. Bulletin de la Société Botanique de France, 1976, 123, 591-607.

« Narcisses doubles » du Bergeracois.

par Pamela LABATUT*

Habitant les coteaux aux environs de Bergerac et aimant les fleurs sauvages, j'ai remarqué qu'au printemps ces coteaux, qui sont pour la plupart plantés en vignes, se couvrent d'une flore très riche, et en particulier de curieux narcisses à fleurs doubles. Ceux-ci ont attiré mon attention et j'ai consulté quelques flores pour essayer d'en savoir plus mais sans succès. CORREYON, dans son livre « Fleurs des Champs et des Bois », page 46, parle de narcisses « à fleurs très pleines ». Il précise : « dans la Suisse centrale j'en ai vu des bouquets cueillis dans la montagne et dont les fleurs étaient très doubles ». Les narcisses doubles du Bergeracois sont de deux sortes dont l'une est moins abondante que l'autre et fleurit une quinzaine de jours plus tard. Je l'appellerai narcisse « A ».

• **Description du narcisse « A »** : limbes du périanthe d'un blanc-jaunâtre, coronule crénelée, fleur très odorante. L'ensemble donne l'impression d'être composé de plusieurs fleurs. Les coronules sont souvent divisées en pétales crénelés, avec de nombreux stigmates et étamines, le tout mélangé d'une façon très anarchique. La floraison a lieu vers le 20 mars. Ce narcisse pousse dans les endroits incultes et dans les vignes.

• **Description du narcisse « B »** : plante beaucoup plus robuste, limbes du périanthe jaunes mélangés de vert, coronule non-existante, complètement transformée en pétales jaunes crénelés, plante nettement moins odorante. Là aussi, l'ensemble donne l'impression d'être composé de plusieurs fleurs. La floraison a lieu plus tôt, vers le début mars. Ce narcisse « B » pousse dans les vignes et endroit incultes où il forme de véritables colonies.

Je pense qu'il pourrait s'agir d'une hybridation ou même de sur-hybridation. Les narcisses « A » et « B » pourraient en première hypothèse être des hybrides de *N. poeticus* X *N. pseudonarcissus*. Le parent dominant pourrait être *N. poeticus* ssp. *poeticus* dans le cas du narcisse « A » et *N. pseudonarcissus* ssp. *pseudonarcissus* dans le cas du narcisse « B ». Cependant, l'absence totale de bordure rouge autour de la coronule chez l'hybride pourrait peut-être indiquer un autre parent que *N. poeticus*, par exemple, *N. X medioluteus* (= *N. biflorus*), hybride de *N. poeticus* et de *N. tazetta*, dont j'ai vu des touffes çà et là, ou encore cet autre narcisse dont j'ai trouvé plusieurs pieds dans une colonie de narcisses « A ». Les limbes de son périanthe sont blancs-jaunâtres, la coronule est jaune, mais bordée d'orange et non de rouge.

La coronule du narcisse « A » est tendue au maximum pour contenir une à plusieurs fleurs ; celle du narcisse « B » a littéralement éclaté. Cette impression de plusieurs fleurs dans une seule pourrait indiquer une autre possibilité de parenté, le narcisse à bouquets, *N. tazetta*, espèce méditerranéenne mais naturalisée dans les jar-

*P.L. : Puypezac, Rosette, 24100 BERGERAC.

dins et dont on trouve ici et là quelques pieds dans les endroits incultes ou dans les vergers abandonnés. Un autre narcisse, en bordure d'un bois qui longe une vigne, s'ajoute à cette liste de parents possibles. Il présente des feuilles étroites et des fleurs petites comme *N. requienii* (= *N. juncifolius*) mais possède un périanthe à limbes blancs. La coronule très courte et crénelée est jaune avec un cœur vert. C'est une plante peu odorante. Six espèces donc pourraient être à l'origine de ces hybrides ! Tant de possibilités de parenté sont peut-être dues à la coutume de planter un pied de fleurs au bout des rangs de vignes, et la plupart de ces narcisses sont, sans doute, subspontanés.

Tout ceci n'est évidemment que conjectures, mais le phénomène est très intéressant car, vu le nombre de ces plantes qui se trouvent sur les coteaux au printemps et les quantités qui sont à vendre sur le marché à pleins seaux, il semblerait que ces monstruosité, car il s'agit bien de cela, se reproduisent et sont devenues des hybrides fixés.

A propos de *Polystichum falcatum* (L.) Diel

par A.G. PARROT (1)

A la suite de la publication de mes observations sur cette magnifique fougère exotique, adventice et naturalisée depuis quelques années à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) in Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, 1982, 13, pp. 15-23, j'ai reçu de M. CHARPIN Conservateur du Conservatoire et Jardin Botanique de Genève (C.H.), un intéressant complément d'information concernant cette plante. (in litt. 02.11.82).

Je remercie bien vivement M. CHARPIN et il m'est agréable de rapporter ici les précieux renseignements qu'il a bien voulu me faire connaître.

Cette fougère a donc été signalée dans les Alpes-Maritimes par CALLÉ et OZENDA in Bull. Soc. Bot. France, 1951, 97, p.52 dans le cadre du compte rendu de la Session de 1949.

La note rédigée par les deux auteurs y est intitulée : les Ptéridophytes des Alpes-Maritimes, et sous le n° 32 bis on peut lire : « *Polystichum falcatum* (L.) Diel = *Aspidium falcatum* L. Espèce adventice observée dans la Vallon de Christ, court diverticule du Vallon de Serres à Lingostière (OZENDA, en 1937). Une quinzaine de pieds en 1940 ; l'un d'eux, transporté à Cimiez, a vécu plusieurs années. La station du Vallon de Christ a été démolie depuis par un éboulement ».

Par ailleurs, plus récemment, BADRÉ et DESCHÂTRES (1979) notent la présence de la fougère sous le binôme de *Cyrtonium falcatum* (L. fil.) Presl. comme « espèce introduite et devenue subspontanée dans certains ravins obscurs de Nice » (Candollea, 34, 302).

Ainsi donc, notre plante occupe actuellement en France des stations à la fois Sud-Orientales et Sud-Occidentales, et comme je le soulignais dans mon précédent travail, elle est fort capable de se maintenir en place et sans doute de se répandre assez vite par voie naturelle, si l'on veut bien ne pas détruire les stations où elle a pris pied accidentellement. Il est en effet fort probable, comme j'ai pu le vérifier à Biarritz, qu'elle devienne rapidement un élément de la flore adventice et naturalisée française.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte par cet *Addendum*, pour signaler que la station de Biarritz est actuellement en parfaite prospérité ; 3 ou 4 petits pieds nouveaux sont apparus depuis mes précédentes observations.

De plus, j'ai pu me procurer une petite touffe, à la fin de l'automne de l'année dernière. Elle comportait un maigre chevelu radicaire et 4 petites frondes dont la plus grande mesurait 11 cm.

Ce pied fut mis en pot dans un compost comprenant 2/3 de terre de jardin et 1/3 de terreau des landes. L'ensemble, avec sa soucoupe régulièrement alimentée d'eau de conduite, fut placé dans un local non chauffé, situé au Nord, à quelques mètres d'une fenêtre ne voyant jamais le soleil.

Le pied en question a végété pendant 2 mois puis l'une des frondes s'est lentement desse-

(1) A.G. PARROT, 23/25 rue Lavigerie, 64200 Biarritz.

chée et fut remplacée assez vite par une nouvelle qui atteignit rapidement 20 cm, suivie peu après d'une deuxième.

Au fil des semaines j'ai pu suivre le développement de cette plante. J'ai enrichi une seule fois le compost avec un engrais complet liquide et aujourd'hui (automne 1982) ma Fougère compte 11 frondes en parfaite santé ; la plus grande mesure 62 cm de long ; la plus petite 41 cm : elle termine actuellement sa dessication et va être remplacée pr 2 frondes nouvelles dont les petites crosses viennent de pointer au coeur de la touffe (17 novembre 1982). Il faut enfin remarquer que 2 frondes seulement portent des sporanges, toutes les autres restent stériles.

Contributions à l'inventaire de la Flore

INTRODUCTION

Chaque année, de nombreuses découvertes (ou redécouvertes) floristiques, faute d'être publiées, sont ignorées de la plupart des botanistes et risquent d'être passées sous silence lors de la parution des catalogues régionaux. Cette rubrique devrait permettre de combler cette lacune.

Tout sociétaire (botaniste confirmé ou amateur) pourra donc à l'avenir publier dans ces pages, sous son nom, les trouvailles intéressantes qu'il aura faites dans le courant de l'année écoulée. Pour cela il lui suffira d'adresser au Siège social, **par écrit, avant le 1er novembre**, pour chaque trouvaille, les renseignements suivants :

- le nom de la plante,
- le lieu exact (avec, si possible, les coordonnées U.T.M.) et la date de la découverte,
- éventuellement quelques très brèves indications sur l'abondance de la plante et sur l'étendue de la station.

Compte-tenu de la simplicité des renseignements demandés, nous espérons que les « contributions » seront nombreuses et que tous les botanistes se feront un devoir de publier leurs découvertes.

Bien entendu, les trouvailles les plus remarquables pourront, comme par le passé, faire l'objet d'articles détaillés publiés par ailleurs dans notre Bulletin.

Afin de donner à cette rubrique tout le sérieux qu'elle mérite et d'éviter la publication de renseignements erronés, les mesures suivantes seront appliquées :

— Toutes les plantes mentionnées devront avoir été vues par l'un des membres du « Service de Reconnaissance des plantes » de notre Société (voir dans le bulletin) qui en aura confirmé la détermination. Mention en sera faite à la suite de chaque plante : « *détermination confirmée par M...* ».

— La Rédaction du Bulletin se réserve le droit de supprimer, des notes qui lui seront envoyées, toutes les plantes jugées trop banales (ceci afin de ne pas trop alourdir le Bulletin).

— La Rédaction se réserve également le droit de « banaliser » les indications concernant la localisation des stations de plantes rarissimes pour en éviter le pillage par des botanistes peu scrupuleux.

Le nom des personnes qui ont apporté leur contribution est indiqué en tête de chaque liste départementale, puis rappelé par des initiales pour chaque station.

Département de la Charente

Contributions de : René CHASTAGNOL, Ernest HAUMESSER, André TERRISSE, Jean TERRISSE.

Artemisia verlotiorum

Berne ouest de la D 176 au sud-est d'Aizie ; un peuplement de plusieurs dizaines d'individus prêts à fleurir (A.T. : 12 septembre 1982).

Fritillaria meleagris ssp. *meleagris*

1/ Prairie près d'un bras mort de la Nouère, non loin de la gare de St-Amant-de-

Nouère : quelques pieds (E.H. : 12 mars 1982).

2/ Prairies au bord de la Nouère, près de Gouthier, sur la Cne de St-Saturnin : peuplement disséminé (A.T. : 14 mars 1982).

Le Catalogue de TRÉMEAU considère cette Liliacée comme « assez commune ». Mais, depuis un siècle, les stations où on peut rencontrer la Fritillaire se sont considérablement raréfiées, en raison des travaux effectués sur les cours d'eau. Précisément, une procédure d'« entretien » est prévue pour 1983 sur le lit de la Nouère (cf. Bulletin « Charente Nature », n° 27, p. 9). On peut craindre comme conséquence la disparition des deux stations signalées ci-dessus.

Galium odoratum

Cne de Cherves-Châtelars, bois près du château de Châtelars : l'aspérule odorante occupe une surface importante dans cette hêtraie (A.T. : 24 Juin 1982).

Hypericum androsaemum

1/ Cne de Cherves-Châtelars : sentier dans le bois du château de Châtelars : plusieurs dizaines de pieds ; de toutes les stations où nous avons rencontré cette espèce en Charente, c'est celle où elle est la plus abondante (A.T. : 24 Juin 1982).

2/ Cne de Saint-Projet-Saint-Constant, forêt de la Braconne, près du Gros Fayant (R.C. : 18 Août 1982).

Hypericum montanum

Cne de Saint-Projet-Saint-Constant, forêt de la Braconne, près du Gros Fayant (R.C. : 18 août 1982).

Panicum capillare

Cne d'Agris, près du Pont d'Agris, dans le lit de la Tardoire (R.C. : 5 Septembre 1982). Cette espèce avait été trouvée ici même par E. CONTRÉ en octobre 1976, il l'avait revue en octobre 1977 ; j'étais venu la voir le 26 Octobre 1977 (A.T.). Elle semble donc s'y maintenir.

Panicum dichotomiflorum ?

Même lieu, même date et même remarque que pour l'espèce précédente ; mais en 1977, il n'y avait qu'une seule touffe de *P. dichotomiflorum*, alors que *P. capillare* était relativement abondant. E. CONTRÉ, lui non plus, n'était pas absolument certain de l'identification de cette plante.

Phillyrea latifolia

Cne de Saint-Amant-de-Montmoreau, entre la Rivière et le Mouyaud, sur un « coteau à Orchidées », à une cinquantaine de mètres d'une petite station d'*Ophrys lutea* ssp. *murbeckii*. Un seul pied de cet arbuste, mais de bonne venue ; entouré de genévriers.

A notre connaissance, cet arbuste méditerranéen n'avait jamais été signalé en Charente. Il en existe une station dans la Vienne et plusieurs en Charente-Maritime (J.T. : 3 février 1982).

Département de la Charente-Maritime

Contributions de : Rémy DAUNAS, Jacques DROMER, Christian LAHONDÈRE, Jean TERRISSE.

Carex lasiocarpa, *Carex lepidocarpa*, *Carex pseudocyperus*, *Carex serotina* ssp. *serotina*.

Marais de l'Anglade, près des Gonds (R.D. et Ch. L., cf. compte rendu de l'excursion du 27 Juin 1982).

Clematis flammula

Fort Royer, près Boyardville, dans l'île d'Oléron (Ch. L. ; cf. compte rendu de l'excursion du 19 septembre 1982).

Cotinus coggygria

Fort Royer, près Boyardville, dans l'île d'Oléron (Ch. L. ; cf. compte rendu de l'excursion du 19 septembre 1982).

Euphorbia palustris

Marais de l'Anglade, près des Gonds (R.D. et Ch. L. ; cf. compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982).

Fagus sylvatica

« La Forêt » entre l'ancienne abbaye de Sablanceaux et Saint-Romain-de-Benêt (Ch.L. : octobre 1982).

Gratiola officinalis

Marais de l'Anglade, près des Gonds (R.D. et Ch. L. ; cf. compte rendu du 27 juin 1982).

Orchis laxiflora ssp. *palustris*

Marais de l'Anglade, près des Gonds (R.D. et Ch. L. ; cf. compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982).

Osyris alba

Fort Royer, près Boyardville, dans l'île d'Oléron (Ch. L. ; cf. compte rendu de l'excursion du 19 septembre 1982).

Parentucellia latifolia (= *Bartsia l.*)

1/ Plage de Marennes ; au moins un millier de pieds, bien fleuris (J.T. : 23 avril 1982).

Cette plante annuelle, de floraison précoce, était-elle jusque là passée inaperçue dans le Centre-Ouest, ou bien y est-elle apparue récemment ? En tout cas, à notre connaissance, elle n'y avait jamais été signalée. La Flore de l'Ouest de la France, de J. LLOYD (4^e édition, 1886, p. 256) cite comme stations les plus proches : vers le nord, les dunes de la pointe de Quiberon (Morbihan) ; vers le sud, « St-Sever, Montgaillard » (Landes).

2/ Sur sable à l'entrée de Châtelailon en venant d'Angoulins (lieu-dit St-Jeandes-Sables) (R.D., J.D. et Ch.L. : 31 mai 1982). A cette date la plante est desséchée mais encore bien reconnaissable.

Phillyrea latifolia

Fort Royer, près Boyardville, dans l'île d'Oléron (Ch.L. ; cf. compte rendu de l'excursion du 19 septembre 1982).

Pistacia terebinthus

Fort Royer, près Boyardville, dans l'île d'Oléron (Ch.L. ; cf. compte rendu du 19 septembre 1982).

Prunus mahaleb

Fort Royer, près Boyardville, dans l'île d'Oléron (Ch.L. ; cf. compte rendu du 19 septembre 1982).

Ranunculus lingua

Marais de l'Anglade, près des Gonds (R.D. et Ch. L. ; cf. compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982).

Rumex palustris

Bord des canaux à l'est d'Esnandes (J.D. : mai 1982).

Scirpus lacustris ssp. *tabernaemontani*.

Marais de l'Anglade, près des Gonds (R.D. et Ch. L. ; compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982).

Sonchus maritimus ssp. *maritimus*

Marais de l'Anglade, près des Gonds (R.D. et Ch. L. ; cf. compte rendu de l'ex-

cursion du 27 juin 1982).

Teucrium scordium ssp. *scordium*

Marais de l'Anglade, près des Gonds (R.D. et Ch.L. ; cf. compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982).

Thalictrum flavum ssp. *flavum*

Marais de l'Anglade, près des Gonds (R.D. et Ch.L. ; cf. compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982).

Trifolium strictum (= *T. laevigatum*)

Sur les sables argileux au nord de la déviation de la route D 733 Rochefort-Royan, peu après Villeneuve. Certains individus sont dressés peu ou pas rameux, d'autres sont étalés, les rameaux orientés dans toutes les directions. Avec ce trèfle on trouve notamment : *Parentucellia viscosa*, *Lotus subbiflorus* ssp. *subbiflorus*, *Lotus uliginosus*... (R.D. et Ch.L. : mai 1982).

Zostera noltii

1) Vases de Bonne Anse, où la plante n'est pas très abondante, près des Spartines ; peut-être l'est-elle plus loin vers le centre de la baie (Ch.L. : septembre 1982).

2) Vases sur la côte est d'Oléron en allant du Château d'Oléron vers la Pointe d'Arceau ; très abondante (Ch.L. : septembre 1982).

Département de la Dordogne

Contribution de : Pamela LABATUT

Buglossoides purpureocaerulea

BK 95 ; petite station sur un talus de la D 17 (P.L. : 4 avril 1982).

Digitalis lutea ssp. *lutea*

CK 17 ; assez commun dans les bois de chênes pubescents (P.L. : avril 1981).

Fritillaria meleagris ssp. *meleagris*

BK 95 ; dans une prairie humide près de la D 17, entre les Planes et Sigoulès ; belle station (P.L. : 4 avril 1982).

Leuzea conifera

CK 46 ; à Berbiguières ; plusieurs pieds (P.L. : 10 juin 1982).

Neottia nidus-avis

CK 58 ; Cne de Marquay ; bois sombre ; une douzaine de pieds (P.L. : 5 mai 1982).

Scilla bifolia ssp. *bifolia*

CK 07 ; bois de Corbiac ; très abondant (P.L. : avril 1981).

Tulipa sylvestris ssp. *sylvestris*

BK 95 ; près de la D 17, entre les Planes et Sigoulès ; belle station (P.L. : 4 avril 1982).

Département des Deux-Sèvres

Contribution de : Yves BARON

Rubus idaeus

Prairies, forêt de l'Hermitain, au nord de Douhault ; un seul pied. Non indiqué comme spontané dans SOUCHÉ, mais pourrait l'être ici, au sein d'une chênaie-hêtraie, qui constitue son milieu normal dans le Nord de la France (cf. BOURNÉ RIAS). Rechercher des stations similaires dans la région (Y.B. : 9 octobre 1981).

Département de la Vendée

Contributions de : Rémy DAUNAS, Jacques DROMER, Christian LAHONDÈRE.

Cardamine parviflora

Marais aux environs de la Vergne, au sud de Luçon (R.D., J.D., Ch. L. : mai 1982).

Cerastium dubium

Marais aux environs de La Vergne, au sud de Luçon (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

Gratiola officinalis

Bord du canal de Vienne, au nord de Puyravault (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

Hippuris vulgaris

Marais des Rouchères, au sud de Luçon (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

Iris spuria ssp. *maritima*

Marais des Rouchères, au sud de Luçon (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

Myosurus minimus

Marais du Grand Mothais, au nord de Champagné-les-Marais (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

Ranunculus ophioglossifolius

1/ Marais aux environs de La Vergne au sud de Luçon (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

2/ Marais des Rouchères, au sud de Luçon (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

Rumex palustris

1/ Marais des Rouchères, au sud de Luçon (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

2/ Marais du Grand Mothais, au nord de Champagné-les-Marais (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

3/ Bord du canal de Vienne, au nord de Puyravault (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

Scirpus lacustris ssp. *tabernaemontani*

Marais aux environs de La Vergne, au sud de Luçon (R.D., J.D., Ch.L. : mai 1982).

Trifolium ornithopodioides (= *Trigonella o.*)

Marais du Grand Mothais, au nord de Champagné-les-Marais (R.D., J.D., Ch. L. : mai 1982).

Département de la Vienne

Contributions de : André BARBIER, Yves BARON, Yves GUIBOINE.

Achillea ptarmica

Asnières-sur-Blour, bord de l'étang de Villedon (Y.B. : 16 Juillet 1982).

Armeria alliacea ssp. *alliacea* (= *A. plantaginea*)

Le Bouchet, au Petit Bouretard ; petite colonie près des bâtiments (Y.B. ; 20 août 1982).

Baldellia ranunculoides (= *Alisma r.*)

Champagné-Saint-Hilaire, étang du Pâtural aux chiens (Y.B. : 7 octobre, 1982).

Chamaecytisus supinus

Champagné-Saint-Hilaire ; pelouse marneuse au Pâtural aux chiens ; présence de hampes sèches rapportables à *Gymnadenia conopsea* (Y.B. : 7 octobre 1982)

Chenopodium anthelminthicum L. (inclus par FLORA EUROPAEA dans *Ch. ambrosioides*).

Lussac-les-Châteaux, chemin de la Barbotterie (A.B. : octobre 1982).

Cornus mas

Le Bouchet, bois du Gaudin, au bord de la D 14 ; un pied ; 2^e indication pour la Vienne, avec spontanéité probable, après celle de E. CONTRÉ, à Messémé, en 1981 (Y.B. : 7 avril 1982).

Cucubalus baccifer

Le Bouchet, à la Coulon (Y.B. : 17 septembre 1982).

Epilobium angustifolium

Quinçay, vallée des Bouteilles, en forêt de Vouillé-Saint-Hilaire ; quelques pieds, à proximité d'*Hypericum montanum*, *Lamiastrum galeobdolon* s.l., etc... (Y.B. : 4 juillet 1982). *

Equisetum telmateia

Béruges, vallée de la Boivre, près de Boussay ; abondante station (Y.B. : 14 mars 1981).

Eragrostis cilianensis (= *E. megastachya*)

Lussac-les-Châteaux, bord de l'étang (A.B. : octobre 1982).

Euphorbia seguierana ssp. *seguierana*

Dissay, à la Grève, au bord de la voie ferrée, une belle colonie (Y.B. : 2 septembre 1982).

Galega officinalis

Monthoiron, bord D 9, D 15 ; Châtellerault, en deux points, au bord de l'Ozon (Y.G. : 1982).

Galium odoratum (= *Asperula o.*)

Champagne-Saint-Hilaire, petite colonie sur le versant boisé, en amont de la Cueille. Sans doute la station signalée dans SOUCHÉ (Y.B. : 21 avril 1982).

Helleborus viridis ssp. *occidentalis*

Champagné-Saint-Hilaire, à la Cueille ; quelques pieds, au même endroit que le *Galium odoratum* (= *Asperula o.*) ci-dessus, correspondant probablement à la station signalée dans SOUCHÉ, qui est la seule revue récemment dans la Vienne (Y.B. : 21 avril 1982).

Isopyrum thalictroides

Marçay, vallée du Palais, près de la fontaine de la Chaume ; quelques pieds (Y.B. : 16 avril 1982).

Laserpitium latifolium

Béruges, bois des Essarts (Y.B. : 29 octobre 1982).

Lathraea squamaria

Lusignan, les Brousses (Y.B. : 18 avril 1982).

Linum tenuifolium

Mondion, le Perron (Y.B. : 6 avril 1982).

Ludwigia peploides (= *Jussieua p.*)

Châtellerault, sablières au bord de la forêt (Y.G. : 1982).

Monotropa hypopitys

Ligugé, près de la fontaine de Paubeton (Y.B. : 29 octobre 1982).

Najas marina (= *Naias major*)

Champagné-Saint-Hilaire, étang du Pâtural aux chiens (Y.B. : 7 octobre 1982).

Ornithopus compressus

Naintré, forêt de Châtellerault, friche en lisière près de Nerpuy (Y.B. : 4 juin 1982).

Ornithopus perpusillus

Naintré, forêt de Châtellerault (Y.B. : 10 avril 1982).

Pilularia globulifera

Champagné-Saint-Hilaire, étang du Pâtural aux chiens (Y.B. : 7 octobre 1982).

Prunus serotina

Le Bouchet, bois entre Jérusalem et le Grand Bouretard ; naturalisation massive, en sous-étage du chêne pédonculé (Y.B. : 3 juillet 1981 ; vu par E. CONTRÉ).

Salvia verbenaca

Ligugé, à Virollet, au pied d'un vieux mur (Y.B. : 23 avril 1982).

Spiranthes spiralis

Sillards, les Pièces de Bassetière (Y.B. : 7 novembre 1982).

Teucrium scordium s.l.

Champagné-Saint-Hilaire, au Pâtural aux Chiens, avec *Samolus valerandi* (Y.B. : 7 octobre 1982).

Valeriana dioica ssp. *dioica*

Marçay, à la fontaine de la Chaume, avec *Samolus valerandi*, etc... (Y.B. : 16 avril 1982).

Département de la Haute-Vienne

Contributions de : Michel BOTINEAU, René CHASTAGNOL.

Chenopodium bonus-henricus

Blond, à la Bachelierie (R.C. : 8 septembre 1982).

Lilium martagon

LE GENDRE note, dans son Catalogue des Plantes du Limousin : « coteaux de la rive gauche de la Vienne, de Condat au Bas-Marin (Abbé LECLER, MOREL, MALIN-VAUD), à retrouver » (publié en 1922).

Nous avons eu la satisfaction de retrouver cette même station, début juin 1982 ; nous en avons dénombré une vingtaine de pieds, dont la moitié présentaient des boutons floraux.

Il s'agit de l'unique station, actuellement connue dans la Haute-Vienne, du Lis Martagon (coord. U.T.M. : CL 67) (M.B. : début juin 1982).

Polygonum mite

Blond, au nord-est de Villerajouze (R.C. : 8 septembre 1982).

Hors du Centre-Ouest :

Partie orientale de la Chaîne des Pyrénées :

Départements de l'Ariège (Sud-Est) ;

Aude (Sud-Ouest) ;

Pyrénées-Orientales (Ouest).

Il a semblé préférable de conserver l'unité géographique ; cependant, on a rappelé chaque fois l'indicatif du département.

Les ouvrages de référence qui nous permettent de juger de l'abondance relative d'une espèce sont les suivants :

BAUDIÈRE : Documents réunis pour la Session extraordinaire de la Société Botanique de France à Font-Romeu (1970).

BENTHAM : Catalogue des plantes indigènes des Pyrénées et du Bas Languedoc (1826).

BRAUN-BLANQUET : La végétation alpine des Pyrénées Orientales (1948).

CONILL : Observations sur la Flore des Pyrénées-Orientales (1932, 1935, 1938) (*).

GAUSSEN : Catalogue-Flore des Pyrénées (dans le Monde des Plantes, à partir de 1953).

GAUTIER : Catalogue de la flore des Pyrénées-Orientales (1898).

VIGO : L'alta muntanya catalana : Flora i vegetació (1976).

Contributions de : G. BOSC, R. CARTON, A. TERRISSE, J. TERRISSE, J. VIAUD.

Agrostis schleicheri

Roc de la Musique (09), à une altitude de 2.200 m environ, en exposition nord (G.B., A.T., J.V. : 24 août 1982).

GAUTIER considère cette espèce comme une simple variété d'*Agrostis alpina* et note : « RR, le Canigou, etc... ». C'est sans doute cette indication que reprend GAUSSEN : « P.O.-5 ». BRAUN-BLANQUET et BAUDIÈRE notent seulement *A. alpina*, le premier au Pic de Casamanya, en Andorre, le second en plusieurs points des Pyrénées Orientales. Ils précisent qu'on le rencontre dans l'*Elyneto-Oxytropidetum foucaudii*, association des pelouses calcaires à l'étage alpin. Or, *A. alpina*, selon FOURNIER, pousse sur substrat siliceux, alors qu'*A. schleicheri* serait calcicole (GUINOCHE, t. III, p. 984, note 1, en fait d'ailleurs un « écotype calcicole mont.-subalp. » d'*A. alpina*).

Il semble donc que la plante trouvée au Roc de la Musique soit celle que BRAUN-BLANQUET et BAUDIÈRE ont nommée *Agrostis alpina*.

Anemone ranunculoides ssp. *ranunculoides*

Dans les Gorges de l'Aude, sur la rive droite du ruisseau de Campagna, peu avant son confluent avec l'Aude. Quelques dizaines de pieds, bien fleuris, en compagnie de *Primula elatior* ssp. *elatior*, *Scilla lilio-hyacinthus*, *Cardamine heptaphylla* (A.T. : 11 avril 1982).

Cette station, située dans le département de l'Ariège (09), mais tout près du département de l'Aude (l'autre rive du ruisseau), appartient à la zone AU-1 du Catalogue de GAUSSEN, qui ne signale cette plante (pour l'Aude) qu'en AU-2.

Arabis soyeri ssp. *soyeri*

1/ Sous le Roc de la Musique (09), en exposition nord, à une altitude de 2.050 m environ (G.B., A.T., J.V. : 24 août 1982) ;

2/ Rive droite du ruisseau de Laurenti (09), à une altitude de 2.100 m environ (G.B., A.T., J.V. : 26 août 1982).

(*) Quand j'ai rédigé, en 1981 et 1982, mes notes pour l'inventaire de la Flore des Pyrénées-Orientales, je ne connaissais pas ce travail. Depuis, M. J.-J. AMIGO, de Perpignan, m'a signalé son existence, et M. G. BOSC m'en a procuré une photocopie, ce qui me permet d'apporter les précisions suivantes (cf. Bull. S.B.C.O., t. 12, p. 79 ; t. 13, p. 55) :

Corydalis claviculata était déjà connu à peu près à l'endroit où je l'ai vu : « pelouses herbeuses du Pla de Barrès (1800 m).

Rhamnus catharticus : trois stations de cet arbuste étaient connues dans les P.-O., dont une, signalée par le Fr. SENNEN à Estavar, correspond à la mienne. Il en fait la var. *hydriensis* D.C.. J'en ai trouvé une autre station cette année (14 août 1982), au pied du Roc de Carubi, dans le Val de Galbe.

C'est justement au Roc de Carruby (malgré la différence orthographique, il s'agit bien du même point, étymologiquement : le Roc Rouge), que CONILL avait trouvé *Teucrium montanum* ; c'est la seule station qu'il donne et elle est assez éloignée du Pic de la Pelade.

C'est une plante plus commune dans les Pyrénées Centrales. Les références de GAUTIER, d'après LAPEYROUSE, et GAUSSEN (« P.O.-6 et AU-2 (LAP) »), sont assorties d'un doute (?). Elles concernent d'ailleurs *Arabis bellidifolia* Jacq.. De même, quand BRAUN-BLANQUET publie, en 1948, son travail sur « La végétation alpine des Pyrénées Orientales », il n'envisage qu'un seul taxon, plus répandu dans les Alpes, où il représente l'une des caractéristiques de l'association du *Cratoneureto-Arabadetum*. Il ajoute qu'il n'existe dans les Pyrénées Orientales qu'une forme appauvrie de ce groupement : « Sa meilleure caractéristique *Arabis bellidifolia*, a été indiquée par LAPEYROUSE aussi dans les Pyrénées Orientales où nous ne l'avons cependant jamais rencontrée ; elle existe pourtant dans les Hautes Pyrénées ».

Les flores récentes (FLORA EUROPAEA, t.1 p.294 ; supplément à la flore de COSTE, t.1 p.29) distinguent deux taxons : l'un des Pyrénées, *Arabis soyeri* ssp. *soyeri*, l'autre des Alpes, *Arabis soyeri* ssp. *jacquinii* (que la flore de GUINOCHE, t.IV p.1283, nomme *A. soyeri* ssp. *subcoriacea* (Gren.) Breistroffer), qui correspond à la dénomination ancienne *A. bellidifolia* Jacq..

L'un de nous (G.B.) a pu comparer les plantes récoltées les 24 et 26 août 1982 avec des exemplaires de son herbier en provenance des Alpes, et vérifier qu'il s'agissait bien de deux taxons différents.

Précisons que GAUSSEN signalait en AU-1 la var. *soyeri* Reut. et que nos deux stations correspondent à la zone Ai-1 de ce catalogue.

Arenaria purpurascens

Entre l'Etang de Balbonne et le Roc de la Musique (09), en plusieurs points, soit en fleurs, soit, plus souvent, en fruits, à une altitude de 1.925 m à 2.100 m environ. Quelques pieds encore fleuris de cette plante avaient été découverts ici même, par l'un d'entre nous (A.T.), le 28 août 1978 (G.B., A.T., J.V. : 24 août 1982).

S'agit-il d'une limite orientale ? Non, apparemment, puisque CONILL (en 1935) l'indiquait bien plus à l'est : « Conflent : Mantet : rochers sous le Col de la Portaille (2.200 m).

Cependant, elle n'est pas signalée par BAUDIÈRE (1970), alors que GAUTIER indiquait « Vallées d'Eyne et de Llo (GREN. et GODR.) » ; mais GAUSSEN précise : « P.O.-4-6 (G.G.) douteux pour COSTE » (Le Monde des Plantes, N°362, 1969). Et selon VIGO (1976, p.216), elle manque totalement au secteur oriental des Pyrénées, où elle avait été indiquée par erreur. Mais il ajoute que « considérée depuis toujours comme une endémique des montagnes cantabriques et pyrénéennes, elle a été découverte en 1973 par RITTER dans une localité des Alpes ».

Ajoutons enfin que le Roc de la Musique est situé pratiquement sur le même méridien que le Port de Paillères, où cette espèce avait été signalée autrefois par BENTHAM (1826).

Aruncus dioicus

Gorges de la Carança (bas ; au sud de Thuès-entre-Valls ; 66) (A.T. : 16 juillet 1982).

GAUTIER ne signale pas cette espèce dans les Pyrénées-Orientales ; mais il indique : « Revers du Col de Jau, à la limite de l'Aude ; sera probablement rencontré dans le département » (1898, p.171).

Le Catalogue de GAUSSEN ne la signale pas non plus dans ce département. Les stations les plus proches sont dans l'Aude (AU-1 ; sans doute la localité signalée par GAUTIER au Col de Jau), et dans l'Ariège (Ai-2, 3). Nous avons en effet rencontré cette plante spectaculaire dans la forêt des Ares, près de Mijanès.

Carex capillaris

Vallée de Planès (66), à une altitude de 2.400 m environ : plusieurs dizaines de pieds (G.B., R.C., A.T., J.V. : 23 août 1982).

Les indications de GAUTIER sur ce *Carex* sont très vagues : « Haute vallée du Tech (COMPANYO), Cerdagne (DE FRANQUEVILLE) ».

Mais notre station se trouve sur l'itinéraire n°2 défini par BAUDIÈRE (1970). Dans ce travail, *Carex capillaris*, bien que donné pour RRR, est signalé dans les excursions 2, 3, 5, 10.

Carex lasiocarpa (= *C. filiformis*)*Carex limosa*

Étang en voie d'assèchement, entre le lac de la Bouillouse et le lac d'Aude (66) (J.T. : 13 août 1982 ; A.T. et J.T. : 14 août 1982).

Peuplement très abondant, en particulier pour *Carex limosa*. Ces deux *Carex* sont rares pour cette région. Ils sont ignorés de GAUTIER ; COSTE les indique dans le N.O., le N., le C. et l'E. de la France. FOURNIER limite *Carex lasiocarpa* à une altitude de 400 m (ici, nous sommes à plus de 2.000 m). CONILL (1932) semble avoir été le premier à signaler *Carex limosa* dans notre région (« Étangs de Pradelles de Racou »). GAUSSEN les indique tous les deux en P.O.-7, zone qui comprend toutes ces stations, et également le lac d'Aude, où M. G. BOSC avait vu *Carex lasiocarpa* en 1980.

Carex macrostylon

Val de Galbe (66), rive droite du ruisseau, sur la pente exposée à l'est qui borde ce ruisseau, non loin de l'appareil récemment installé pour la mesure de la neige, à une altitude un peu supérieure à 2.100 m (G.B., R.C., A.T., J.V. : 20 août 1982).

Cette station correspond probablement au relevé n° 9 de BRAUN-BLANQUET (1948, p.222 et tableau 25, p. 224-225) pour le *Trifolieto-Phleetum gerardi*, et à l'excursion 7 prévue par BAUDIÈRE (1970, p. 4 et 24).

Cystopteris montana

Rochers, au nord-ouest du Roc Mary, dans le massif du Madrès (66) (R.C., A.T. : 18 août 1982), ce qui pourrait correspondre à l'une des trois stations données par GAUTIER, avec une grande imprécision et un point d'interrogation : « Conflent (Madrès ?) ».

Dianthus barbatus

1/ Val de Galbe (66) : environ 25 pieds fleuris, à une altitude voisine de 2.200 m, en exposition nord-ouest, dans les Rhododendrons (A.T. : 28 juillet 1982).

2/ Val de Galbe (66) : environ 20 pieds fleuris, à une altitude voisine de 2.100 m, en exposition sud-ouest, dans les Rhododendrons (G.B., R.C., A.T., J.V. : 20 août 1982).

3/ Pente sur la rive gauche du ruisseau de Laurenti (09) : quelques pieds fleuris, un peu au-dessous de la porteille, à une altitude de 2.250 m environ, dans les Rhododendrons, en exposition sud-ouest (G.B., A.T., J.V. : 26 août 1982).

Cette plante spectaculaire est notée RR par GAUTIER, qui en donne deux stations : « Port de Freymiquel à 2.390 m (MARC. D'AYM.) ; vallée de Campcardos ». Elle a été signalée en vallée d'Eyne, et est indiquée par BAUDIÈRE (1970) sur le versant ariégeois du col de Puymorens. Mais, en 1935 et 1938, CONILL indi-

quait : « Capcir, pelouse sous la porteille d'Orlu (2.200 m) », ce qui correspond sans doute à la première des trois stations ci-dessus, malgré le terme « pelouse ».

Gentianella hypericifolia

Au pied du Roc de la Musique (09) : un peuplement homogène de quelques dizaines de pieds, sans intermédiaire avec *Gentianella campestris* ssp. *campestris* (G.B., A.T., J.V. : 24 août 1982). Par contre, deux jours plus tard, le 26 août, sur la rive gauche du ruisseau de Laurenti, nous avons trouvé une colonie de *Gentianella campestris* ssp. *campestris* de couleur blanche.

Les plantes du Roc de la Musique portaient à la base les feuilles cotylédonaire encore vertes, et la tige ne présentait qu'une seule autre paire de feuilles. Il s'agit là encore d'une espèce des Pyrénées Centrales et Occidentales qui trouve ici sa limite orientale.

Hieracium atropictum

Val de Galbe (66), rocher à une altitude de 1.875 m environ, sur la rive gauche du ruisseau (G.B., R.C., A.T., J.V. : 20 août 1982).

Cette espèce ne figure pas dans le Catalogue de GAUTIER ; mais dans le « Hieraciorum catalogus systematicus » d'ARVERT-TOUVET (1913), ouvrage auquel GAUTIER a collaboré activement, cette plante est indiquée, pour la France, en deux stations, dont la première est très proche de la nôtre : « éboulis calcaires sous les rochers de Caruby, vallée de Galba, dans le Capsir (G. GAUT. et ARV.-T.) » ; la deuxième station, « entre les Angles et Font-Romeu », est attribuée à GAUTIER.

Juniperus sabina

Val de Galbe (66), sur un rocher en exposition sud, à une altitude de 1.875 m environ, ce qui est élevé par rapport aux indications de GAUTIER (1.400 - 1.800 m). Mais FOURNIER lui donne comme limite supérieure 2.300 m ! (G.B., R.C., A.T., J.V. : 20 août 1982).

Lycopodium clavatum

Rochers moussus de la forêt de Planès (66), au sud-est de la localité, à une altitude de 1.650 m environ (J.T. : 11 août 1982).

CONILL avait trouvé cette espèce dans le Canigou : « forêt de Bonaygua (1.800 m) ». Et il ajoute : « PETIT l'avait signalée près de là, à Pont l'Abi (2.000 m) et BRAUN-BLANQUET l'aurait trouvée dernièrement dans notre département ». BAUDIÈRE (1970) indique : « RRR. Landes à Callune au Col de Puymorens ».

Rappelons que nous avons trouvé cette plante au Col de Pailhères (09), le 10 juillet 1976, le premier jour de la session de la S.B.C.O. à Mijanès (Bull. de la S.B.C.O., nouv. sér., t.7, p.65).

Milium effusum

1/ Gorges de la Carança (bas ; au sud de Thuès-entre-Valls ; 66). Même localité que pour *Aruncus dioicus* (A.T. : 16 juillet 1982 ; G.B., R.C., A.T., J.V. : 21 août 1982) ;

2/ Massif du Canigou ; entre Mariailles et le Col de Jou (A.T. : 22 août 1982).

Cette graminée, que nous avons rencontrée en 1981 dans la forêt de Puyvalador, n'avait jamais été signalée auparavant dans le département, à notre connaissance.

Odontites viscosa ssp. *viscosa*

1/ Gorges de la Carança (bas, au sud de Thuès-entre-Valls ; 66), en plusieurs points le long du sentier, à une altitude variant de 800 à 850 m environ (G.B., R.C., A.T., J.V. : 21 août 1982).

2/ Au bord de la N-116, entre Thuès-les-Bains et Olette (A.T. : 31 août 1982).

Ces deux stations ne sont pas très éloignées de celle(s) indiquée(s) par GAUTIER : « RR Trancade d'Ambouilla, Vernet-les-Bains ». Quant à CONILL, il signalait cette plante (1935) dans la même vallée que notre première station, mais à une altitude très supérieure : « Eboulis de la vallée de Carança (1.600 m) ».

Ranunculus thora

Roc de la Musique (09), au pied de la face nord (G.B., A.T., J.V. : 24 août 1982).

La période de floraison était depuis longtemps passée ; mais cette Renoncule se reconnaît facilement à la grande feuille réniforme située vers le milieu de la tige.

Signalée par GAUTIER dans les montagnes de Nohèdes, à la Font-de-Comps, par BAUDIÈRE au sud de l'étang de Laurenti, où nous l'avons effectivement vue deux jours plus tard (26 août 1982), elle se rencontre, écrit VIGO, à la base des rochers ombragés ; c'est bien le cas ici.

Saxifraga umbrosa

Val de Galbe (66), rive droite du ruisseau, à 1.800 m d'altitude environ (G.B., R.C., A.T., J.V. : 20 août 1982).

Ce Saxifrage, endémique des Pyrénées centrales et occidentales (VIGO p.55 et 80), n'avait pas encore été signalé dans le département, nous semble-t-il. Mais nous l'avions rencontré non loin d'ici, dans la forêt des Ares, près de Mijanès (09).

Seseli peucedanoides (= *Silaus virescens* dans la flore de COSTE et *Gasparriniana peucedanoides* dans celle de FOURNIER)

Pente nord-ouest du Mont Coronat (66), à une altitude de 1.800 m environ ; au moins deux cents pieds (A.T. : 20 juillet 1982).

Cette ombellifère est donnée comme RR par FOURNIER (400-1.500 m) et TR par GUINOCHE (même altitude). Elle est calcicole.

Pour GAUTIER, elle est également « RR : La Font-de-Comps (HUET DU PAV.) ; vallées d'Eyne et de Llo ! (OLIV.) ».

Nous l'avons vue, effectivement, à la Font-de-Comps, et près de Llo, et aussi, cette année même (26 juillet 1982), en Espagne, au pied de la Serra de Cadi, près du refuge de Prats d'Aghilo : chaque fois, une dizaine de pieds seulement.

Ce peuplement du Mont Coronat est donc de loin le plus abondant de ceux que nous avons vus dans cette région, et il est situé à une altitude sensiblement plus élevée que celle indiquée par les flores.

Silene italica ssp. *memoralis*

Gorges de la Carança (bas, au sud de Thuès-entre-Valls ; 66) ; un seul exemplaire, mais vigoureux et bien fleuri (G.B., R.C., A.T., J.V. : 21 août 1982).

GAUTIER (sous la dénomination de *S. crassicaulis*) l'indique dans les Albères, mais aussi : « R Fontpédrouse (LORET) ».

Nous l'avons vu, lors de la session de Millau, sur la Causse Méjean, plus d'un

mois et demi plus tôt (8 juillet 1982), à une altitude voisine, et pourtant déjà défleuri. Comment expliquer un tel décalage ? Il est vrai que la station de la Carança est très ombragée.

Subularia aquatica

Étang de Balleil (66), à proximité de l'itinéraire du lac de la Bouillouse au Pic Carlitt : un peuplement assez dense sur la rive sud-ouest de l'étang (A.T. : 11 août 1982, sur une indication de J.T. datant du 22 septembre 1975).

Cette crucifère annuelle n'est pas très rare dans les étangs du Carlitt. Sa présence au Balleil vaut cependant d'être notée : en effet, BRAUN-BLANQUET, dans un relevé du 15 juillet 1933, remarque son absence ici (1948, p.109), et il s'en étonne, cherchant à l'expliquer.

Il semble que le phénomène d'instabilité, souvent noté pour les espèces annuelles terrestres, se vérifie également pour les thérophytes submergés.

Cela ne va pas de soi : la couche d'eau sous laquelle vit la Subulaire - même si elle ne dépasse guère 20 ou 30 cm. - joue un rôle de « tampon » par rapport au climat, atténuant fortement les écarts de température, égalisant les conditions hydriques. Mais d'autres variables liées au climat subsistent : par exemple, l'époque du dégel pour le bord de l'étang.

Une autre observation est venue confirmer cette instabilité : le 28 août 1982, nous (G.B., A.T., J.V.) avons vainement cherché la Subulaire à la pointe est de l'étang de Pradeille, où l'un d'entre nous (G.B.) l'avait vue, abondante, en 1980, et, sensiblement moins abondante, en 1981.

Note complémentaire

M. J.-J. AMIGO, à qui j'avais communiqué la liste ci-dessus, a bien voulu consulter son abondante documentation pour y découvrir les passages où les taxons concernés étaient cités. Ses remarques me sont parvenues alors que la note ci-dessus avait déjà été composée par l'imprimeur. Mais en voici l'essentiel (A.T.) :

Agrostis schleicheri

Dans « Le Monde des Plantes » (n° 293-297, de 1953, p. 9-10), G. CLAUSTRÉS conclut une étude sur la répartition de cette plante par la phrase suivante : « Cet *Agrostis* se trouve sur les deux versants de la chaîne pyrénéenne, et dans l'état actuel des connaissances, on peut penser que pour le versant nord le courant floral s'est arrêté au massif de Saleix, tandis que pour le versant sud il a atteint la vallée d'Eyne qui géographiquement fait partie de ce versant ».

Nous en concluons simplement que l'aire pyrénéenne de cette Graminée n'est pas encore parfaitement définie, non plus que sa position taxonomique, et probablement faut-il voir un lien entre ces deux imprécisions.

Aruncus dioicus

Figure dans l'herbier XATART : « Leg. M. CODER (« Bois de la Pinouse »). Le bois de la Pinouse est situé sur le versant ouest du mont Coronat.

Carex capillaris

BRAUN-BLANQUET cite pour cette espèce (1948, p. 168) 5 stations des Pyrénées Orientales (dont le cirque de Planès). Et il commente le fait qu'il a trouvé plusieurs stations nouvelles de cette plante d'apparence discrète : selon lui, cela prouve l'efficacité de la méthode phytosociologique. On trouve parfois les plantes que l'on

s'attend à trouver et qui, sans cela, échapperaient au regard en raison de leur petite taille et de leur aspect modeste.

Carex lasiocarpa

Carex limosa

Le premier avait été signalé par L. COMPANYYO aux étangs du plateau du Carlit ; et c'est en 1931 que L. CONILL a vu le second pour la première fois, lors de la session de la Société Botanique de France. La même année, P. CHOUARD l'a signalé à l'étang tourbeux del Racou.

Dianthus barbatus

En 1926, SENNEN l'avait signalé aux Bouillouses, vers 2000 mètres, et également dans la vallée de Galba, mais nettement plus bas, vers 1800 mètres.

Juniperus sabina

Notre station est située à un peu plus de 3 km en amont du rocher de Carruby, dans la même vallée du Galbe, où A. BAUDIÈRE et A.-M. CAUWET avaient signalé cet arbuste en 1968.

Milium effusum

Au cours des vingt-cinq dernières années, a été signalé plusieurs fois sur toute l'étendue du département des Pyrénées-Orientales (Albères, Canigou, Cerdagne), et également dans les forêts voisines du Carcanet et des Fanges (W. ZELLER, Cl. ALLIER et V. BRESSET, J. VIGO, O. de BOLOS, H. JANSSEN).

Odontites viscosa

C'est S. PONS qui a cité ce taxon sur le plateau d'Ambouilla, en 1892, après L. COMPANYYO (1864). J.-J. AMIGO l'a également trouvé à Castelnou, dans le massif de l'Aspre.

Neuvième session extraordinaire :

**Grands Causses cévenols,
Lévezou
et massif de l'Aigoual.**



Séance d'ouverture

La séance d'ouverture de la 9ème Session extraordinaire de la S.B.C.O. a lieu à l'Hôtel International de Millau (Aveyron) le dimanche 4 juillet 1982. Elle débute à 17 h 15.

M. DAUNAS, président de la S.B.C.O., présente les organisateurs de cette session, MM. Ch. BERNARD et G. FABRE. Il propose aux participants le bureau suivant qui est élu à l'unanimité :

Présidents : MM. Ch. BERNARD et G. FABRE.

Vice-Présidents : MM. G. AYMONTIN (Phanérogamie),
R.B. PIERROT (Bryologie),
C. ROUX (Lichénologie).

Trésorier : M. M. ROGEON.

Trésoriers adjoints : Mmes L. PIERROT,
D. SICARD.

Secrétaire : M. Ch. LAHONDÈRE.

Les comptes rendus seront effectués par MM. :

A. TERRISSE : Larzac sud et annexes orientales ;

J. GUILLOT : Larzac occidental, central et septentrional ;

R. DESCHÂTRES : Causse de Séverac et Lézézou ;

J.-B. BOUZILLÉ : Causse Méjean sud et Gorges du Tarn ;

R. GUÉRY : Causse Noir ;

Ch. LAHONDÈRE : Gorges de la Dourbie, Causse Noir oriental, Massif de l'Aigoual, Gorges de la Jonte.

M. DAUNAS donne ensuite quelques informations :

= 70 congressistes sont présents ; quelques défections ont obligé les organisateurs à demander un supplément de 30 francs par personne présente ;

= la session 1983 est prévue dans les Vosges et en Alsace ; l'organisateur en sera M. ENGEL ; la session 1984 est prévue en avril, en Corse ; elle sera dirigée par MM. BOSC et DESCHÂTRES.

M. Ch. BERNARD prend ensuite la parole ; il dit quelques mots de bienvenue aux congressistes et dresse un tableau de la botanique caussenarde. Cela fait un siècle que les botanistes manifestent de l'intérêt pour cette région ; un certain nombre de sessions se sont déroulées ici, en particulier plusieurs réunions de la Société Botanique de France. Le président de la session évoque la grande figure du chanoine H. COSTE, qui exerça son ministère dans l'Aveyron où il rédigea la flore que chacun connaît.

Cette année a connu un déficit hydrique de 250 mm, ce qui entraîne l'absence de certaines espèces et la modification du programme tel qu'il était prévu : c'est ainsi que le lundi 5 juillet sera effectuée l'excursion Larzac occidental, central et septentrional, à la place de l'excursion Larzac sud et annexes orientales, qui aura lieu le mardi 6 juillet.

En ce qui concerne l'organisation matérielle, le trajet des deux cars prévus est précisé.

Les plantes protégées devront être respectées.

M. Ch. BERNARD présente des diapositives remarquables montrant quelques aspects de la flore caussenarde, notamment des plantes à floraison printanière.

M. P. MARTIN excuse M. OLIVIER, directeur du Conservatoire Botanique de Porquerolles, absent. Il explique quel est le but de ce Conservatoire et demande, d'une part, à ceux qui trouveraient une plante rare, d'en prélever des graines et de les envoyer au Conservatoire de Porquerolles, d'autre part, à ceux qui connaîtraient des stations de plantes rares d'en informer le Conservatoire : ainsi une station d'espèce rare sera connue de celui qui l'aura trouvée, du Secrétariat faune-flore, et du Conservatoire Botanique ; le site pourra être ainsi plus facilement « gelé » et l'espèce rare ainsi protégée.

La séance s'achève par un apéritif d'honneur offert par la S.B.C.O..

Liste des organisateurs et des participants

A. - Organismes

- M. BERNARD Christian, « La Bartassière », 12520 Pailhas par
Aguessac.
M. FABRE Gabriel, 21 A rue A. Briand, 12100 Millau.

B. - Participants.

- M. ANDRIEU (J.), Résidence Marie-Christine, Villa 28,
13012 Marseille.
Mlle ASTIÉ (M.), 38 Domaine de la Croisette, Bouchemaine,
49000 Angers.
M. AYMONTIN (G.), Muséum National d'Histoire Naturelle,
Laboratoire de Phanérogamie, 57 rue Cuvier, 75005 Paris.
M. BEAUVAIS (J.-F.), La Coulaisière - Pigny, 79320 Moncoutant.
M. BEGAY (R.), Lycée Guez de Balzac, 16016 Angoulême.
M. BONNESSÉE (M.), Résidence Minerve, Appart. 11-05, 14 rue
Paul Lafargue, 92800 Puteaux.
M. BOSCH (G.), 11 rue Deville, 31000 Toulouse.
M. BOTINEAU (M.), La Clef d'Or, 16410 Dignac.
M. BOTTÉ (F.), 110 rue Calmette, Saint-Cyr sur Loire,
37100 Tours.
Mlle BOUZILLÉ (E.), 203 le Moulin Guérin, Landeronde,
85150 La Mothe-Achard.
Mme BOUZILLÉ (G.), même adresse.
M. BOUZILLÉ (J.-B.), même adresse.
M. BRUN (J.), rue de la Source, 17160 Matha.
M. CARETTE (P.), 7 rue Paul Garreau, 17000 La Rochelle.
Mme CARETTE (O.), même adresse.
M. CARTRON (R.), 6 route d'Ypres, Deulémont, 59890
Quesnoy-sur-Deûle.
M. CHAISEMARTIN (D.), 263 rue A. Dutreix, 87000 Limoges.
M. CHARAVY (P.), 24 bis rue de l'Abbaye, 21400 Châtillon-sur-Seine
M. CHARRAUD (J.-R.), Sainte Terre, Benest,
16350 Champagne-Mouton.
M. CHASTAGNOL (R.), 19 Cité Vignerie, 87200 Saint-Junien.
M. CHEZEAU (G.), 9 rue Massenet, 17000 La Rochelle.
Mlle DAUNAS (I.), « Le Clos de la Lande », Saint-Sulpice de
Royan, 17200 Royan.
Mme DAUNAS (M.), même adresse.
M. DAUNAS (R.), même adresse.
Mlle DAUNAS (S.), même adresse.
Mme DESCHATRES (R.), les Barges, 03700 Bellerive-sur-Allier.
M. DESCHATRES (R.), même adresse.

- Mme DROMER (E.), 12 rue de Martrou, Échillais, 17620
Saint-Agnant.
- M. DROMER (J.), même adresse
- Mme DUHAMEL (E.), 10 rue Copernic, 75116 Paris.
- M. DUHAMEL (G.), même adresse
- Mlle DURIVault (H.), 78 rue du Vivier, 79000 Niort.
- M. FERLIN (R.), 19 Boulevard Rossillon, 83000 Toulon.
- Mlle FISCHER (M), 11 rue du Castel, Bischoffsheim, 67210 Obernai
- Mme FLEURIDAS (C.), 13 rue des Roblines, 91310 Linas, par
Montlherry.
- M. GÉRAULT (J.-F.), Lycée Guez de Balzac, 16016 Angoulême.
- M. GRELON (J.), E.N.I.T.H., rue Le Nôtre, 49045 Angers cédex.
- M. GUÉRIIN (J.-C.), Prévault, Périgné, 79170 Brioux-sur-Boutonne
- Mlle GUÉRY (A.), rue du Couvent, Auzebosc, 76190 Yvetot
- Mme GUÉRY (E.), même adresse
- Mlle GUÉRY (I.), même adresse
- M. GUÉRY (R.), même adresse
- M. GUILLOT (J.), 190 rue de l'Oradou, 63000 Clermont-Ferrand
- M. HOUMEAU (J.-M.), 1 avenue A. Briand, 79200 Parthenay.
- M. LAHONDÈRE (C.), 94 avenue du Parc, 17200 Royan
- Mlle LAHONDÈRE (C.), même adresse.
- Mme LAHONDÈRE (M.), même adresse.
- M. MARTIN (P.), « Aux quatre Vents », 300 Chemin de N.D. des
Anges, Logis Neuf, 13190 Allauch.
- Mme MARTIN (R.), même adresse.
- Mme MERLET (M.), 1 bis rue Léopold Thezard, 86000 Poitiers.
- M. MERLET (M.), même adresse.
- M. MOULINE (C.), I.N.R.A., Nouzilly, 37380 Monnaie.
- Mlle MUFFAT (D.), 4 avenue Pompidou, 86000 Poitiers.
- Mlle MUFFAT (Y.), 24 rue de la Concorde, 92600 Asnières.
- Mme OBERHEIDE (F.), « Les Andryales », Saint-André, 17550 Dolus.
- Mme PASCAL (D.), 9 bis Impasse de Douai, 31500 Toulouse
- M. PASCAL (M.), même adresse.
- M. PETIT (J.-R.), Les Landes, 44690 La Haie-Fouassière.
- Mme PETIT (M.), même adresse
- M. PIERROT (R.), « Les Andryales », Saint-André, 17550 Dolus.
- Mlle RABIER (S.), Scorbe-Clairvaux, 86140 Lençloitre.
- M. RAIMBAULT (P.), 16 rue Mourbel, 49000 Angers.
- Mlle RAVET (S.), 22 boulevard Philipon, 13004 Marseille.
- M. ROGEON (M.), 14 rue Dunant, 86400 Civray.
- M. ROUX (C.), 16 boulevard des Pins, Les Borels, 13015 Marseille.
- Mme SICARD (D.), 15 rue Krüger, 94100 Saint-Maur des Fossés.
- M. SIMERAY (J.), Faculté de Médecine, Laboratoire de Botanique,
25030 Besançon cédex.
- M. TERRISSE (A.), Lycée M. de Valois, 16017 Angoulême.
- Mme VAST (H.), 40 rue de Montcalm, 80000 Amiens
- M. VAST (J.), même adresse.
- Mme VERGOUW (H.), Eikenlaan, 27 Loosdrecht, 1231
B.G. (Pays Bas)
- M. VERGOUW (W.), même adresse.

Élucubrations d'un « fêlé »

par Christian BERNARD,*

un « fêlé » parmi d'autres.

Les botanistes n'ignorent pas qu'il n'est pas facile d'être pour un botaniste et ceux de la S.B.C.O. moins que quiconque comme nous le rappelait Yves BARON(**).

Pour les plus incrédules en la matière, ceux qui avaient attendu la 9^e session pour s'en convaincre, cette quatrième journée dans les Causses aura été une révélation puisqu'ils devaient apprendre, tout à fait fortuitement, qu'aux yeux du « Français moyen » - en l'occurrence un chauffeur de car - le botaniste herborisant est un « fêlé ».

Oui, amis botanistes, nous sommes tous des « fêlés » ! des « fêlés » animés, à des degrés divers, de la même passion qui consiste à « ramasser des saloperies sur les plateaux » - et ailleurs ! - sans oublier ceux qui poussent la « fêlure » jusqu'à ramasser des « saloperies » jusque sur les cailloux ; on en aurait même vu, au cours de cette session en récolter sur quelque vieil ormeau au tronc moussu... sous l'œil à la fois ahuri et inquiet d'une brave lozérienne ! Comme quoi il y a « fêlés » et « fêlés » !

Bref, sans entrer dans les méandres de la systématique des « fêlés », au soir de ce 8 juillet, nous étions près de 80 « fêlés », ceux du nord, ceux du sud et surtout - les plus nombreux - ceux du Centre-Ouest, à mesurer la profondeur de l'appréciation... et à prendre conscience de notre « fêlure ».

Quand on est « fêlés », au point où nous sommes, c'est vrai que l'on « galope les plateaux ». Ce jour-là, n'avait-on pas « galopé » les corniches sud du Méjean, jusqu'au « Vase de Sèvres » (à sec !), les vires du « Cirque des Baumes », sous un soleil de plomb ? Qui s'étonnera, alors, que l'on « galope » aussi les bistrots, quand l'occasion se présente ? L'eau est rare sur le Causse... et nous ne retenons pas l'eau... puisque nous sommes « fêlés » !

Mais, au soir de ce 8 juillet, ainsi du reste que les jours suivants, les « fêlés réunis », que nous étions, n'avaient point perdu leur bonne humeur ; bien au contraire !...

En fait, aujourd'hui, nous pouvons l'avouer : nous sommes fiers d'être « fêlés », « fêlés » pour la botanique ! et nous souhaitons le rester !

Pour ceux qui désireraient nous rejoindre : il y a encore de la place !

* C.B. : « La Bartassière », Pailhas, 12520 AGUESSAC.

** BARON Y (1979) De la difficulté d'être pour un botaniste. Bull. de la S.B.C.O., t. 10, p. 5.



Gros plans de « fêlés » célèbres ou éminents. En haut : M. BERNARD, en bas : M. BOUZILLÉ (à gauche) et M. LAHONDÈRE (à droite). (Photos J.-M. HOUMEAU).



« Fêlés » dans diverses attitudes. De gauche à droite et de haut en bas : MM. PIERROT et ROGEON, DAUNAS, VERGOUW, BRUN. (Photos J.-M. HOUMEAU).



« Fêlés » en pleine « fêlure ». De gauche à droite et de haut en bas : MM. DROMER, FERLIN, VAST, TER-
RISSE. (Photos J.-M. HOUMEAU).

**Présentation des régions visitées
lors de la 9^e session extraordinaire :
les Grands Causses cévenols, Lézou
et massif de l'Aigoual.**

par Christian BERNARD (1)
avec la collaboration de Gabriel FABRE (2)

Afin de situer dans leur contexte les herborisations qui ont été effectuées lors de cette session estivale, il est proposé un aperçu des régions visitées :

- 1) Les Grands Causses cévenols :
 - 11) Géographie physique.
 - 12) Flore.
 - 13) Végétation.
 - 14) Économie.

- 2) Les bordures siliceuses occidentales et orientales :
 - 21) Le Lézou.
 - 22) Le Massif de l'Aigoual.

Pour la rédaction de ce travail, il a été largement puisé dans la notice réalisée à l'occasion de la 104^e session extraordinaire de la Société Botanique de France (25-31 mai et 9-15 juin 1974) : « LES CAUSSES DES CÉVENNES ET LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES » par Christian BERNARD, avec la collaboration de Gabriel FABRE, Monique KERAUDREN-AYMONIN et Gérard AYMOUNIN. Document réalisé au Laboratoire de Phanérogamie du Muséum National d'Histoire Naturelle de PARIS en avril 1974.

Nous remercions le Conseil de la Société Botanique de France et son Secrétaire Gérard AYMOUNIN d'avoir donné son plein accord pour qu'une partie des textes de cette notice soit reprise dans le présent compte rendu.

(1) « La Bartassière » Pailhas, 12520 Aguessac.

(2) 21 A, rue Aristide Briand, 12100 Millau.

1) Les Grands Causses Cévenols

11) Géographie physique

111) Présentation, topographie.

Les Causses des Cévennes constituent un ensemble de plateaux jurassiques, essentiellement calcaires et dolomitiques, en forme de « Z », compris entre Rodez, Mende, Florac, Meyrueis, Le Vigan, Lodève et St-Affrique.

Ce territoire qui s'étend sur 3 000 km², couvre, au sud du Massif Central, une partie des départements de l'Aveyron, de la Lozère, du Gard et de l'Hérault.

Cette région bien individualisée est entourée de Massifs cristallophylliens, cristallins ou éruptifs et de Bassins ou « Rougiers » creusés dans les roches tendres permotriassiques. Vers le nord nous trouvons le Massif de l'Aubrac (1471 m) et celui de la Margeride (1551 m) ; au nord-ouest le « Rougier » de Marcillac ; à l'est les Hautes Cévennes : Massif du Mt-Lozère (1700 m) et de l'Aigoual (1567 m) ; à l'ouest le massif du Lévezou (1155 m) et des Palanges ; vers le sud-ouest et le sud, le « Rougier » de Camarès, les Mts de Lacaune et le « Rougier » de Lodève.

Seul le Larzac est limité au sud-est par la Montagne calcaire de la Séranne qui domine la plaine languedocienne.

La topographie des Causses est assez simple : leur surface, comprise entre 600 et 1250 m a été profondément entaillée par quelques rivières qui ont disséqué cette masse de terrains sédimentaires en plusieurs Causses, séparés les uns des autres par des gorges étroites, profondes de 300 à 600 m, et par des vallées moins spectaculaires s'ouvrant parfois en vallon.

Les Causses ainsi isolés et bien délimités forment trois ensembles :

- **a) L'édifice des Grands Causses ou « Causses Majeurs »**, qui comprend du nord au sud : le Causse de Sauveterre, compris entre le Lot et le Tarn et prolongé vers l'ouest par le Causse de Séverac (alt. : 800-900 m ; superficie : 550 km²). Le Causse Méjean, entre le Tarn et la Jonte (alt. souvent sup. à 1 000 m ; superficie : 350 km²), le Causse Noir et son annexe le Causse Begon, compris entre la Jonte et la Dourbie (alt. moy. 850 m ; superficie : 200 km²), enfin le Larzac et ses annexes : Causse de Blandas et de Campestre, Plateau de Guilhomard (alt. moy. : 800 m ; superficie : 1 000 km²).

- **b) Les « Avants-Causses », moins élevés**, souvent plus morcelés, situés à l'ouest des corniches bordières des Grands Causses ; il s'agit du Causse de St-Affrique (alt. moy. : 650 m), Causse Rouge (alt. : 600-740 m), auxquels on peut rajouter les petits Causses isolés au nord du Lot.

- **c) Le Causse Comtal ou de Rodez** (alt. moy. : 650 m), qui, par sa position et sa physionomie, fait transition entre Grands Causses et Causse du Quercy.

N.B. : on appelle parfois « Causse Central » l'ensemble formé par le Causse Comtal et le Causse de Séverac.

112) Aperçu géologique et pédologique.

- **1121) Géologie.** (voir schéma n° 1)

A la fin de l'ère primaire, les vieux massifs hercyniens, sur l'emplacement actuel des Caus-

ses, étaient occupés par une fosse de direction méridienne : « le golfe des Causse ».

Dans cette dépression en communication avec la « Méditerranée », qui recouvrait le Bas-Languedoc, se sont déposés, du Trias au Jurassique supérieur, de puissantes assises de sédiments évalués à 1300-1500 m d'épaisseur, reposant, soit directement sur le socle ancien, soit sur les formations houillères stéphaniennoises ou argileuses du Permien.

Au Trias, les sédiments argileux ou quartzeux arrachés aux massifs hercyniens s'accumulent dans cette dépression, donnant naissance à des grès blancs ou tigrés et à des argiles bariolées, parfois gypsifères, bien visibles sur les bordures occidentales du Causse de St-Affrique.

Sur ce soubassement en grande partie d'origine détritico, s'accumulent les terrains jurassiques des Causse.

De l'infra-lias au Lias moyen, des calcaires jaunâtres et des lits marneux, puis des calcaires en plaquettes, riches en chailles, se déposent ; ce sont eux qui affleurent largement sur les Avant-Causse et sur le Causse Comtal méridional.

Les roches du Lias (Domérien sup., Toarcien, Aalénien inf.), essentiellement marneuses ou marno-calcaires, atteignent 100 m d'épaisseur et sont à l'origine des vallons marginaux situés à la périphérie des Causse Majeurs ou à la limite entre Causse et Avant-Causse.

Les formations liasiques se terminent par une assise de calcaire noduleux jaune-rougeâtre, bien visible dans la vallée du Tarn en amont de Millau, dans la vallée du Cernon...

Les Grands Causse sont formés de roches datant du Jurassico moyen et supérieur.

Les calcaires oolithiques et dolomitiques du Bajocien constituent les falaises et corniches des principales gorges ; ils affleurent largement sur le Sauveterre, le Causse de Séverac et le Causse Comtal. Localement, ils cèdent la place à des calcaires à chailles et silex bien représentés sur le Larzac dans les zones appelées « Ségala » (Ségala de la Cavalerie, de Cornus...).

Les calcaires en plaquettes et les dolomies du Bathonien sont très répandus sur la majeure partie du Larzac et du Causse Noir.

Les dolomies grises cavernieuses du Bathonien supérieur donnent les fameux reliefs ruiniformes des Grands Causse : Montpellier-le-Vieux, le Cirque de Madasse, les chaos rocheux du Caylar... et d'imposantes falaises dans les gorges du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie.

Les calcaires sublithographiques de l'Argovien-Oxfordien qui leur succèdent, se distinguent difficilement de leur masse.

Le Jurassico supérieur (calcaires lités séquanienno, calcaires en plaquettes et dolomies kimméridgiennes) est répandu sur le Méjean, le Larzac oriental, le sud du Sauveterre et le Causse Noir oriental.

Au Tertiaire, les mouvements orogéniques alpiens et pyrénéens ont fortement ébranlé et soulevé la masse des sédiments secondaires. Ces ébranlements se sont traduits par quelques plissements peu importants et surtout par l'apparition de nombreuses failles de direction méridienne et est-ouest, parfois même, par des zones de broyage (entre la Malène et les Vignes...).

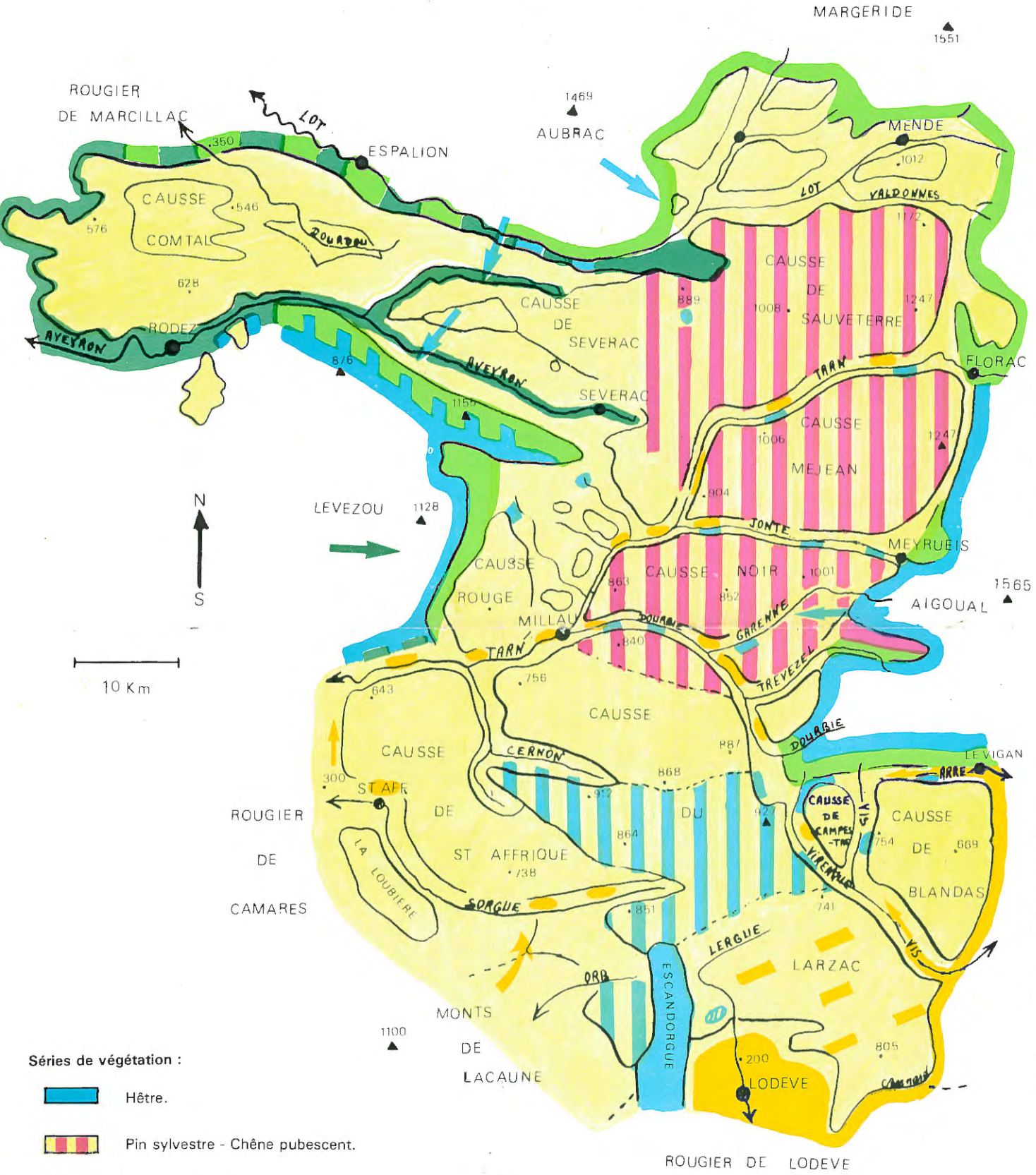
Le long de certaines de ces cassures, des basaltes se sont épanchés en coulées modestes et laccolithes visibles çà et là sur le Larzac (la Blaquèrerie...), le Causse Noir, le Sauveterre et les Gorges du Tarn (Mas de Lafont) ; sur le rebord méridional du Larzac une coulée importante forme le Plateau de l'Escandorgue.

Durant toute la période post-secondaire, la région des Causse a subi, après émergence, le jeu de l'érosion qui a progressivement modelé le relief actuel : relief karstique.

Certaines formations récentes, se poursuivant d'ailleurs actuellement, sont à noter : c'est le cas des dépôts et éboulis de pente, localement consolidés en brèches dans lesquelles on

LA VÉGÉTATION DES GRANDS CAUSSES CÉVENOLS

(en partie d'après G. DUPIAS, simplifié)

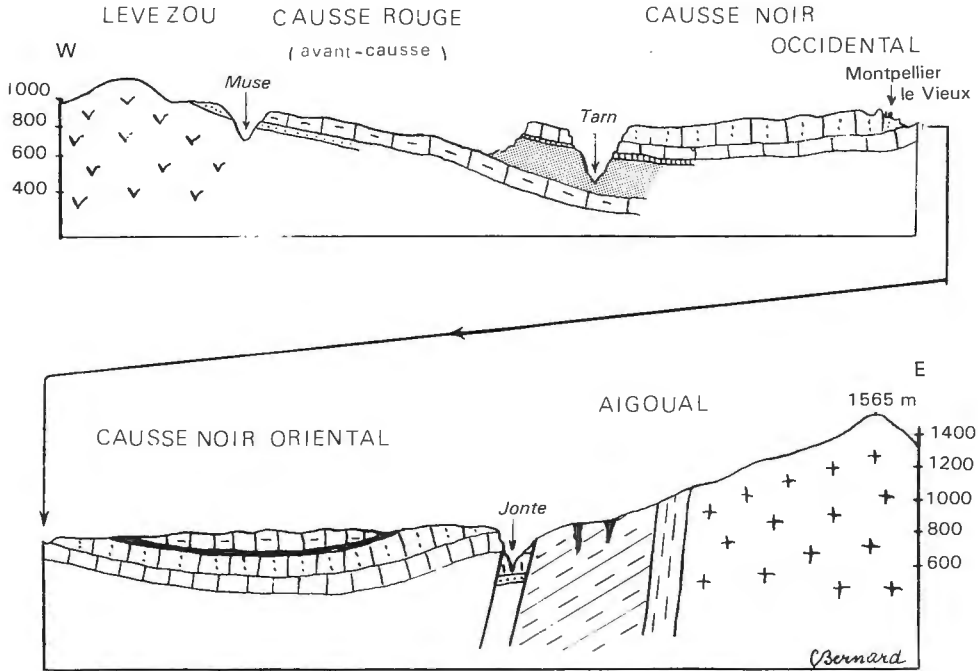


C. BERNARD ET G. FABRE

8e SESSION EXTRAORDINAIRE S.B.C.O. : CAUSSES.

COUPE GÉOLOGIQUE SYNTHÉTIQUE

LÉVEZOU - CAUSSES - AIGOUAL



LEGENDE

- | | |
|------------------------------------|---|
| migmatite gneissique du Rouergue. | calcaires et dolomies du Bathonien - Callovien. |
| grès du Trias. | calcaires marneux de l'Argovien - Oxfordien. |
| calcaires du Lias inférieur. | calcaires et dolomies du Séquanien - Rauracien. |
| marnes du Lias moyen et supérieur. | série schisto-gréseuse des Cévennes. |
| calcaires de l'Aalénien supérieur. | zones de métamorphisme de contact. |
| calcaires et dolomies du Bajocien. | granite porphyroïde de l'Aigoual. |

trouve les divers éléments pétrographiques qui leur ont donné naissance ; c'est également le cas des « terra-rossa » (formations résiduelles riches en oxydes de fer, résultant de la décalcification de la roche-mère) qui tapissent le fond des dépressions des plateaux ; il s'agit aussi des alluvions récentes (arènes et graviers) roulées par les rivières et enfin des tufs déposés près des résurgences et des sources (reissels...).

• 1122) Pédologie.

Les sols de la région, en dehors de quelques pointements basaltiques et lits de silex, sont marqués par une grande richesse en calcium.

Sur les Grands Causses, des sols squelettiques sont présents sur de grandes surfaces ; il s'agit de rendzines peu profondes, soit calcaires, soit dolomitiques, transpercées par la roche-mère.

Dans les dépressions (dolines ou « sotchs »), les argiles de décalcification (« terra-rossa ») constituent les meilleures terres de culture.

Des sols franchement siliceux, dérivés des calcaires à chailles bajociens, s'observent dans les « Ségalas » du Larzac.

Les affleurements marno-calcaires du Lias peuvent fournir sur les Avant-Causses des sols bruns lessivés ; quant aux vallons liasiques, ils sont garnis de terres argileuses compactes (terrefort) favorables aux prairies... et même à la vigne.

113) Hydrographie. (schéma n° 1)

Du point de vue hydrographique, les Causses des Cévennes appartiennent presque exclusivement au versant de l'océan ; seule, leur bordure méridionale fait partie du versant méditerranéen.

Le versant atlantique reçoit les eaux du Lot, dont le bassin entaille la partie septentrionale du Sauveterre et du Causse de Séverac, les eaux de l'Aveyron qui drainent les bordures méridionales du « Causse Central » et celles du Tarn et de ses tributaires (Jonte, Dourbie...) qui drainent la majeure partie des Grands Causses.

Au versant méditerranéen appartiennent l'Orb et la Lergue qui naissent dans le sud du Larzac, l'Arre, la Vis et son affluent la Virenque qui drainent les Causses de Campestre et de Blandas.

Les principaux cours d'eau qui parcourent les Causses, nés pour la plupart sur les massifs marginaux plus élevés, n'ont que très peu d'affluents en pays calcaire. En effet, les eaux des précipitations, absorbées par la roche fissurée et craquelée, circulent dans un réseau souterrain complexe, avant de réapparaître, sous la forme de résurgences, à la faveur des assises marneuses affleurant dans les vallées.

Ces résurgences sont parfois à l'origine de véritables rivières : « sources » de la Sorgues, du Durzon...

114) Le Climat

La région des Causses est soumise à des influences climatiques diverses et contradictoires ; certaines sont plus ou moins atténuées.

Il s'agit des influences méditerranéennes, océaniques et continentales.

Lorsqu'on traverse la région du sud au nord, les températures moyennes annuelles s'abaissent, en raison de l'éloignement de la Méditerranée et de l'augmentation générale des altitudes.

Il en est de même, d'ouest en est, avec l'augmentation des altitudes moyennes et l'éloignement du « Déroit de Rodez », zone de pénétration des influences climatiques océaniques.

En suivant ces deux axes (sud-nord et ouest-est), les hivers deviennent plus rigoureux, les gelées plus fréquentes (40 jours sur le Larzac, 100 et plus sur le Méjean).

Les précipitations sont relativement abondantes (700-1300 mm) mais inégalement réparties selon les secteurs et les saisons.

Sur la plus grande partie des Causses, la valeur des précipitations annuelles est comprise entre 900 et 1 000 mm avec un minimum d'été assez marqué ; son effet écologique est souvent accentué par la structure des substrats calcaires ou dolomitiques.

La zone comprenant la moitié sud du Larzac et ses annexes, ainsi que la portion orientale du Causse Noir, est plus arrosée (plus de 1 000 mm) par l'arrivée des nuages méditerranéens sur les premiers reliefs importants ; le minimum d'été est encore bien marqué.

Par contre, les Avant-Causses et le vallon de Millau, peu élevés et situés en retrait de cette zone, reçoivent seulement 700 à 900 mm de pluies.

Le Causse Méjean, soumis aux influences continentales, reçoit une lame d'eau assez faible: 700 à 800 mm.

Sur le Causse Comtal, les précipitations (700-800 mm) sont réparties de façon assez régulière tout au long de l'année ; de plus, les écarts thermiques y sont nettement moins importants que sur les autres Causses.

Les vents sont violents sur tous les plateaux : ceux d'ouest pénètrent par le « Déroit » de Rodez mais également par la vallée du Tarn apportant les pluies de printemps ; le vent du midi (vent marin) est responsable des pluies diluviennes d'automne qui s'abattent notamment dans le sud et l'ouest du Larzac.

Quant aux vents secs du nord et du nord-est, ils soufflent principalement en été et en hiver, accentuant la sécheresse estivale et le froid hivernal des plateaux.

Dans les vallées et les gorges, le climat est très contrasté selon l'orientation des versants ; dans l'ensemble, il est plus chaud et plus sec (ex. : vallon de Millau...).

115) Les grands traits des paysages caussenards.

La région des Causses et plus particulièrement celle des Grands Causses est une région de contrastes comme l'ont souligné plusieurs auteurs (RECLUS, MARRÉS...).

Nous devons distinguer les plateaux ou « hautes terres » et les vallées ou vallons qui les entaillent ou qui les circonscrivent.

• 1151) les plateaux ou « hautes terres ».

Ils sont le domaine du modelé karstique, lequel revêt divers aspects selon la nature de la roche affleurante.

Lorsque les calcaires en plaquettes arrivent en surface, se succèdent en alternance des croupes arrondies (« serres ») aux sols subsquelettiques, des vallons secs parfois creusés d'avens, des « sotchs » ou dolines à fond plat tapissé d'argiles rouges propices aux cultures (céréales, fourrages). Balayés par les vents, soumis à un climat rigoureux et généralement contrasté, les plateaux n'hébergent qu'une maigre végétation de taillis de chênes pubescents, de landes à buis, de pelouses rases servant de pacage aux troupeaux d'ovins et connues sous le nom de « devèzes ».

Ce type de paysage s'observe sur de vastes surfaces sur la partie orientale du Méjean, du Causse Noir et du Larzac.

Lorsque les dolomies affleurent, des chaos de rochers ruiniformes occupent des surfaces

importantes sur le Larzac (Le Caylar...), le Causse Noir (Montpellier-le-Vieux...). Les dépressions ainsi que les vallées et gorges sont encadrées de falaises souvent évidées à leur base en « balmes » ou « baumes » (St-Jean-de-Balmes ; Cirque des Baumes) parfois creusées en véritables grottes ; leur plancher est tapissé d'arènes fines souvent pulvérulentes (« grésou » ; « brésil »).

Les « couronnes » rocheuses des plateaux sont fréquemment entaillées de « canolles » profondes (sortes de couloirs étroits bordés de murailles verticales) et boisées.

Les affleurements dolomitiques sont généralement signalés -Larzac central et méridional exceptés- par des boisements de Pin sylvestre.

Des suintements ou des sources de faible débit apparaissent parfois dans les cirques rocheux, à la faveur d'une assise de calcaire marneux (Fontaine de St-Martin... sur le Causse Noir, des « Paillasses » sur le Sauveterre...).

Les zones appelées « Ségalas » offrent un paysage différent : les cultures qui occupent des surfaces importantes sont bordées d'arbres d'émonde tels que le Frêne, l'Orme... Les buxaiés cèdent la place à des lambeaux de landes à Callune ou à Sarothamne. Dans les groupements forestiers, les arbres sont d'assez belle venue.

Sur le Causse Comtal et les Avant-Causse les paysages sont moins austères que sur les Grands Causse bien que les pelouses pacagées, entrecoupées de landes et de taillis, y occupent encore des surfaces importantes.

Partout sur les Hautes Terres, on découvre d'immenses étendues désertes ; la densité de peuplement est faible (2 à 10 habitants au km²) ; l'habitat est très dispersé sauf sur le Larzac où quelques villages : la Cavalerie, l'Hospitalet, le Caylar... se blotissent au pied d'une croupe, à l'abri des vents froids du nord et du nord-est.

La rareté de l'eau fut jadis l'une des causes de l'abandon des hautes terres inhospitalières.

Pour abreuver leurs troupeaux, les Causseards construisent et entretiennent près des bergeries et le long des zones de parcours des « lavognes » (ou « lavagnes »), mares à fond tapissé d'argile ou de plaques calcaires retenant l'eau des précipitations.

Ces lavognes accompagnant les constructions traditionnelles aux formes massives, édifiées en « pierre du pays » et coiffées d'un toit de plaques calcaires supporté par une voûte, s'insèrent parfaitement dans le paysage causseard ; il n'en est plus de même des importantes constructions modernes qui sont édifiées actuellement pour répondre aux besoins de l'intensification de l'élevage.

• 1152) Les gorges, les vallées et les vallons.

Les cours d'eau causseards, bordés d'une frange boisée dans laquelle dominent l'aulne, les peupliers et les saules, coulent sur un lit de graviers et d'arènes en une succession de plats ou « planiols » et de rapides ou « ratchs » au fond de gorges étroites parfois resserrées en « cagnons » (Détroits).

Les versants abrupts et souvent boisés sont entrecoupés de falaises calcaires ou dolomitiques qui alimentent de longues trainées d'éboulis.

Les cultures très morcelées (vigne, fruitiers) s'étagent en terrasses minuscules ; beaucoup sont aujourd'hui abandonnées et envahies par une végétation de friche.

Dans les marnes du Lias (vallée du Cernon, du Tarn dans la région de Millau...), les vallées s'élargissent en vallons au relief moutonné et d'aspect plus riant, dominés par les couronnes rocheuses du plateau.

Les surfaces cultivées y sont importantes : céréales, vigne, fruitiers, prairies.

En fait, chaque vallon a son cachet ; dans les vallons méridionaux, la vigne et les fruitiers dominent, alors que dans les vallons plus septentrionaux ils cèdent la place aux productions

fourragères bordées d'un bocage d'allure atlantique (vallon du Séverac...).

Localement, le couvert végétal a disparu, les marnes toarciennes, mises à nu, apparaissent très ravinées et disséquées en crêtes instables ; ce paysage de « bad-lands » est visible à Rivière-s/Tarn, Ste Eulalie de Cernon...

L'habitat dans les vallées et les gorges est peu dispersé ; les anciens hameaux perchés sur des éperons rocheux (Peyrelade, Montméjean, Caylus...) ont été peu à peu abandonnés au profit des villages implantés au fond des vallées, en bordure des voies de communication et à proximité du cours d'eau ou de quelque résurgence.

12) Flore

La flore des Causses est bien connue grâce aux nombreux botanistes qui ont prospecté cette vaste région.

Ainsi, PROST (botaniste de Mende), LECOQ, LAMOTTE... ont étudié les Causses de la Lozère ; DE POUZOLZ, le docteur B. MARTIN... ceux du Gard (Causses de Campestre et de Blandas) ; PLANCHON, LORET, BARRANDON... FLAHAULT... le Larzac ; A. BRAS, PUECH, IVOLAS, BONHOMME, FOURES ceux de l'Aveyron.

Une mention particulière doit être faite pour les innombrables découvertes réalisées dans ces régions par le chanoine H. COSTE (auteur de la Flore de la France) et son compatriote et collaborateur l'abbé SOULIÉ.

Les notes manuscrites de COSTE, demeurées pour la plupart inédites, sont reprises et complétées ; elles constituent l'essentiel du nouveau « Catalogue des plantes de l'Aveyron », publié en 1979 par l'abbé TERRÉ.

Les recherches que nous poursuivons depuis 1969 avec l'aide précieuse de spécialistes des groupes difficiles (M. KERGUÉLEN, pour les Graminées, B. de RETZ, pour les *Hieracium*, HANSEN, pour les adventices) ont permis d'enrichir encore l'inventaire floristique de la région.

Actuellement, nous pouvons considérer que 1500 espèces environ sont représentées (parfois par des sous-espèces, variétés ou races endémiques) dans la région des Causses cévenols.

Malgré les agressions récentes subies par certains biotopes, aucune disparition certaine de taxons n'est à déplorer dans la région.

Les cortèges floristiques.

Par leur situation au sud du Massif Central, non loin de la Méditerranée, les Causses constituent une région de confluence de plusieurs cortèges floristiques.

On peut y distinguer :

• a)-Cortège des plaines de l'Europe moyenne.

Il s'agit d'espèces eurasiatiques eurosibériennes, médio-européennes formant le fond de la végétation du bord des eaux, des bois et des prairies des collines et basses montagnes françaises, en dehors de la région méditerranéenne.

Parmi elles, signalons celles qui jouent un rôle physiognomique important : *Fagus sylvatica*, *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior*, *Tilia platyphyllos* ssp. *platyphyllos*, *Acer campestre*, *Corylus avellana*...

De nombreuses médio-européennes atteignent dans les Causses leur limite méridionale vers la plaine languedocienne : *Actaea spicata*, *Rosa tomentosa*, *Gentianella ciliata* ssp.

ciliata, *Gentiana cruciata* ssp. *cruciata*, *Dactylorhiza majalis* ssp. *majalis* (= *D. latifolia*), *Melica nutans*, *Convallaria majalis*, *Goodyera repens*, *Carex digitata*, *Laserpitium latifolium*, *Lilium martagon*, *Paris quadrifolia* (RRR), *Lathyrus vernus*...

• b)-Cortège atlantique.

Les espèces atlantiques étant pour la plupart des calcifuges, ce cortège est appauvri dans notre région ; cependant, parmi les subatlantiques calcicoles, nous pouvons citer : *Digitalis lutea* ssp. *lutea*, *Bunium bulbocastanum*, *Helleborus foetidus*, *Polygala calcarea*.

Quelques atlantiques calcifuges sont cantonnées sur le Bajocien siliceux ou sur les basaltes de l'Escandorgue...

Il s'agit de *Vicia orobus*, *Cirsium tuberosum* (= *C. bulbosum*), *Genista anglica*, *Polygala serpyllifolia*, *Erica cinerea*, *Cytisus scoparius* ssp. *scoparius*, *Conopodium majus*, *Hypericum pulchrum*, *Teucrium scorodonia* ssp. *scorodonia*, *Aira praecox*... *Scilla lilio-hyacinthus* existe dans une seule localité (Bois de Salbouz), où, selon P. FOURES, la plante aurait été introduite par le Dr ESPAGNE.

Enfin, *Erica vagans*, signalé sur le rebord du Causse de Campestre, au sommet du Bois de Salbouz (?), n'a pas été observé récemment.

• c)-Cortège méditerranéen.

Si ce cortège est généralement bien représenté sur les Causse, il ne forme cependant l'essentiel de la flore que dans certaines stations privilégiées, particulièrement chaudes et sèches : c'est le cas des adrets, des vallées et gorges orientées est-ouest (vallée du Tarn en aval de Millau, gorges de la Dourbie et de la Jonte).

Il est également bien représenté sur les Causse méridionaux.

Un premier contingent d'espèces, très cantonnées dans quelques localités disjointes, peut être distingué.

C'est le cas de *Quercus coccifera* (vallée du Tarn à Peyrelade et versant occidental du Causse de St-Affrique, seules localités connues « au cœur » de la région), *Mantisalca sarmatica* (= *Microlonchus* s.) (environs de Roquefort - COSTE, Auct. ; La Malène-48 1982 !), *Jasania tuberosa* (gorges de la Dourbie et vallée de la Muse), *Melica bauhini* (= *M. amethystina*) (rebord méridional du Causse Noir, près de Millau).

Quelques méditerranéennes, moins localisées, ont atteint la vallée du Tarn et les gorges de la Dourbie : *Juniperus oxycedrus* ssp. *oxycedrus*, *Phagnalon sordidum*, *Clematis flammula*, *Cirsium ferox*.

Certaines se rencontrent en même temps dans les gorges de la Virenque, de la Vis, de la Dourbie et la vallée du Tarn : *Brachypodium retusum*, *Lithodora fruticosa*, *Juniperus phoenicea*, *Euphorbia nicaeensis* ssp. *nicaeensis*, *Ononis minutissima*, *Ruta angustifolia*, *Iris lutescens* ssp. *lutescens* (i. *I. chamaeiris* auct.) et *Stipa offneri* (= *S. juncea*) qui atteint la vallée de l'Aveyron près de Séverac.

Quercus ilex, *Pistacia terebinthus*, *Lavandula latifolia*, *Jasminum fruticans*, *Osyris alba*, *Piptatherum paradoxum*, *Picnomon acarna*... arrivent à la limite de leur aire dans les gorges de la Jonte et dans la portion septentrionale des gorges du Tarn.

Sur les hautes terres, au climat plus rigoureux, le cortège s'amenuise.

Un groupe de plantes remonte sur le rebord méridional du Larzac et du Causse de Blandas ; ce sont : *Coris monspeliensis*, *Teucrium flavum* ssp. *flavum*, *Ajuga reptans*, *Ptilotrichum* (= *Alyssum*) *spinosum*, *Euphorbia nicaeensis* ssp. *nicaeensis* (qui existe dans les gorges de la Dourbie), *Onopordum illyricum* ssp. *illyricum*, *Cynoglossum cheirifolium*, *Phlomis herba-venti* ssp. *herba-venti*, *Cirsium ferox*, *Thapsia villosa*...

Allium moschatum, *Potentilla hirta*, *Silene noctiflora* atteignent les versants de la Virenque.

Plusieurs espèces de ce cortège, assez fréquentes dans les situations chaudes des vallées et gorges, remontent sur les Causses peu élevés (Avant-Causses) mais également sur la bordure méridionale du Causse Noir ; il s'agit de *Thymus vulgaris*, *Linum narbonense*, *Leuzea conifera*, *Aristolochia pistolochia*, *Dorycnium pentaphyllum* ssp. *pentaphyllum* (= *D. suffruticosum*), *Stachelina dubia*, *Cephalaria leucantha*...

Le Causse de Rodez, soumis aux influences climatiques océaniques, est pauvre en méditerranéennes ; on y rencontre cependant *Lonicera etrusca*, *Colutea arborescens* ssp. *arborescens*, *Brachypodium phoenicoides*, *Leontodon crispus* ssp. *crispus*, *Silene italica* ssp. *italica*... et sur son bord méridional : *Trigonella monspeliaca*, *Helianthemum salicifolium*, *Fumana ericoides*...

Les Grands Causses septentrionaux (Sauveterre, Méjean), plus élevés, ont un climat plus continental peu favorable aux plantes du midi ; un petit nombre d'entre elles y pénètrent : *Astragalus monspessulanus* ssp. *monspessulanus*, *Cytisus sessilifolius*, *Coronilla minima*, *Helichrysum stoechas* ssp. *stoechas*, *Argyrolobium zanonii* (= *A. linnaeanum* = *Cytisus argenteus*), *Silene italica*, *Sedum sediforme* (= *S. nicaeense* = *S. altissimum*), *Acer monspessulanum*, *Aphyllanthes monspeliensis*...

D'autres espèces appartenant à la flore méditerranéenne sont présentes dans les vallées, sur les Avant-Causses, ou dans les sites chauds des Grands Causses ; les plus fréquentes sont : *Crucianella angustifolia*, *Asphodelus ramosus* (= *A. cerasifer*), *Asparagus acutifolius*, *Ophrys lutea* ssp. *murbeckii*, *Vicia onobrychioides*, *Ornithogalum collinum*, *Phillyrea latifolia* (i. *P. media*), *Cotinus coggygria*, *Genista scorpius*, *Trifolium nigrescens* ssp. *nigrescens*...

Rares ou très localisées sont : *Pyrus amygdaliformis*, *Plumbago europaea*, *Centaurea paniculata* s.l., *Euphorbia serrata*, *Rhagadiolus stellatus*, *Psoralea bituminosa*, *Telephium imperati* ssp. *imperati*, *Thymelaea sanamunda*, *Artemisia alba* (= *A. camphorata*), *Rumex intermedius*, *Galium verticillatum*...

Le groupe floristique méditerranéen-atlantique est représenté par *Daphne laureola* ssp. *laureola*, *Ruscus aculeatus*, *Linaria supina*, *Bupleurum badense* ssp. *baldense* (= *B. opacum*), *Tamus communis*, *Primula vulgaris* ssp. *vulgaris*, *Phleum arenarium* ssp. *arenarium*, *Iberis amara* ssp. *amara*, *Scirpus holoschoenus*, *Rubia peregrina*, *Legousia hybrida*, *Verbascum pulverulentum*, *Adiantum capillus-veneris*, *Mibora minima*, *Bupleurum tenuissimum* ssp. *tenuissimum*.

Enfin nous devons accorder une mention particulière à la flore méditerranéo-montagnarde.

Ses principaux représentants sont : *Acer opalus*, *Geranium nodosum*, *Rhamnus alpinus* ssp. *alpinus*, *Laserpitium siler*, *Dianthus monspessulanus* ssp. *monspessulanus*, *Jurinea humilis*, *Daphne cneorum*, *Hypericum hyssopifolium* ssp. *hyssopifolium*, *Genista hispanica* ssp. *hispanica*, *Leucanthemum graminifolium*, *Arenaria aggregata* ssp. *aggregata*, *Ononis striata*, *Cynoglossum dioscoridis*, *Ptilotrichum* (= *Alyssum*) *macrocarpum*, *Achnatherum calamagrostis*, *Anthyllis montana* ssp. *montana*, *Teucrium montanum*, *Teucrium polium* ssp. *aureum*, *Linum suffruticosum* ssp. *salsoloides*, *Carlina acanthifolia* ssp. *acanthifolia*, *Onosma fastigiata*, *Genista pulchella* (= *G. villarsii*), *Chaenorhinum origanifolium* ssp. *origanifolium*, *Daphne alpina*, *Ptychotis saxifraga* (= *P. heterophylla*), *Lavandula angustifolia* ssp. *angustifolia* (= *L. vera*), ou même *Ranunculus gramineus*, etc...

Certaines méditerranéo-montagnardes sont communes à divers points des Causses et des basses montagnes des Cévennes siliceuses ; ce sont : *Paeonia officinalis* s.l., *Sedum tenuifolium*, *Centaurea pectinata* s.l., *Festuca paniculata* ssp. *spadicea*, *Iberis saxatilis* ssp. *saxatilis*.

• D)-Cortège orophile, pyrénéo-alpien.

Durant les glaciations quaternaires qui n'ont pas touché les Causses, du moins de manière permanente et sensible, de nombreux orophytes ont pu s'étendre sur les plateaux ; beaucoup

d'entre eux ont pu se maintenir dans les stations qui leur offraient un microclimat favorable.

Certaines espèces de ce cortège sont des calcicoles d'origine alpine : *Juniperus communis* ssp. *nana* (RR), *Sisymbrium austriacum* ssp. *austriacum*, *Arabis pauciflora*, *Draba aizoides* ssp. *aizoides*, *Viola rupestris* var. *arenaria* DC., *Minuartia capillacea*, *Minuartia verna* ssp. *verna*, *Moehringia muscosa*, *Rubus saxatilis*, *Orthilia secunda* ssp. *secunda*, *Geranium pratense*, *Athamanta cretensis*, *Euphrasia salisburgensis*, *Salvia glutinosa*, *Poa badensis* (= *P. alpina* ssp. *brevifolia*), *Gymnocarpium* (= *Dryopteris*) *robertianum*, *Arctostaphylos uva-ursi*, *Sideritis hyssopifolia* ssp. *hyssopifolia* (RR), *Epilobium dodonaei*, *Aster alpinus*...

Quelques orophytes sont communs aux Cévennes siliceuses et aux Grands Causses : *Galium rotundifolium* (Larzac, Sauveterre), *Hieracium lawsonii*, *Pedicularis comosa* ssp. *comosa* (Méjean et Sauveterre), *Erinus alpinus*, *Stachys alpina*, *Asplenium viride*... *Thesium alpinum*, *Centaurea montana*, *Crepis paludosa* existent également sur l'Aubrac. *Dactylorhiza sambucina* ssp. *sambucina*, *Botrychium lunaria* sont également connus des Cévennes siliceuses au Lézou.

Plusieurs orophytes d'origine pyrénéenne ou ibérique ont atteint les Causses ; ainsi : *Erysimum incanum*, *Echinopartium* (= *Cytisanthus* = *Genista*) *horridum*, *Laserpitium nestleri*, *Campanula speciosa*, *Fritillaria pyrenaica*, *Asarina procumbens*, *Crocus nudiflorus*...

• e)-Le groupe des plantes sarmatiques.

Ce groupe comprend des espèces des steppes d'Europe orientale ayant pu atteindre notre région durant le Tertiaire et s'y maintenir.

Appartiennent à ce groupe : *Adonis vernalis*, *Scorzonera purpurea* ssp. *purpurea*, *Piptatherum virescens*, mais également des plantes plus ou moins steppiques à répartition plus large : *Centaurea rhenana* ssp. *rhenana* (= *C. maculosa* ssp. *rhenana*), *Aster linosyris*, *Veronica austriaca* ssp. *teucrium*, *Veronica spicata* ssp. *spicata*, *Silene otites* ssp. *otites*, *Lathyrus pannonicus* ssp. *asphodeloides* (= *L. albus*), *Stachys germanica* ssp. *germanica*, *Salvia aethiopis*, *Allium flavum*, *Stipa pennata* ssp. *pennata*, *Carex humilis*, *Prunella grandiflora* ssp. *grandiflora*, *Artemisia campestris* ssp. *campestris*, *Linum tenuifolium*, *Globularia punctata*...

• f)-Le cortège boréal.

Ce cortège est réduit en raison de la nature du sol ; signalons cependant, aux abords de quelques suintements sur dolomies, la présence exceptionnelle de *Caltha palustris*, *Cirsium palustre*, *Parnassia palustris* ssp. *palustris*, *Pedicularis sylvatica* ssp. *sylvatica*, *Eriophorum angustifolium*, *Eriophorum latifolium*...

• g)-Le groupe des endémiques.

La région est riche en taxons endémiques, comme l'ont souligné BRAUN-BLANQUET (1923), LIOU TCHEN NGO (1929).

Au sein des endémiques caussenards, on peut distinguer des plantes bien différenciées et d'origine ancienne (méga-endémiques) : *Aquilegia viscosa* (= *A. kitaibeli*) endémique cévenno-catalan ; *Euphorbia duvalii* et *Aster sedifolius* ssp. *trinervis*, endémiques du midi de la France.

Plusieurs taxons, moins isolés morphologiquement, ont probablement une origine plus récente ; certains sont de souche alpine, pyrénéenne ou méditerranéo-montagnarde : *Gentiana costei* Br.-Bl. ssp. de *G. clusii* ; *Cotoneaster X intermedius* Coste, intermédiaire entre *C. nebrodensis* (= *C. tomentosus*) et *C. integerrimus* (= *C. vulgaris*) ; *Saxifraga cebennensis*, longtemps confondu avec *S. pubescens* ssp. *pubescens* (= *S. mixta*) des Pyrénées ; *Iberis prostii* ssp. d'*I. intermedia* ; *Arenaria ligericina* (= *A. lesurina*), voisin d'*A. hispida* ; *Armeria girardii* (= *A. juncea*) ; *Teucrium rouyanum* Coste ; *Odontites cebennensis* ssp. d'*O. jauber-*

tiana ; *Pinguicula caussensis* ssp. de *P. longifolia*.

Enfin, un troisième groupe de plantes ne présentant que de faibles différences morphologiques par rapport au type spécifique, constituent des microendémiques, dérivant pour la plupart d'espèces alpiennes ou pyrénéennes ; on peut citer : *Pulsatilla praecox* Coste, à rattacher au *P. vulgaris* ssp. *vulgaris* (= var. *costeana* Aichele et Schwegler, 1957) ; *Pulsatilla serotina* Coste, à rattacher au *P. rubra* ssp. *rubra* ; *Minuartia lanuginosa* Coste, var. de *M. mutabilis* (= *M. rostrata*) ; *Senecio ruthenensis* Mazuc. et Timb., ssp. du *S. doronicum* ; *Potentilla cebennensis* Siegr., var. du *P. caulescens* ; et *Bupleurum telonense* Grenier fa. *cebennense*, var. du *B. ranunculoides*.

Certaines ont été récemment élevées au rang spécifique : *Leucanthemum subglaucum* ; *Thymus dolomiticus* Coste ; *Heracleum sphondylium* ssp. *sibiricum* (= *S. lecoqi*) ; *Centranthus lecoqi*, et *Euphrasia cebennensis* B. Martin (observé sur le Guilhomard en 1974).

Enfin *Viola pseudomirabilis*, taxon à affinités douteuses, est connu seulement dans deux localités du Larzac.

13) La végétation des Causses

La diversité des conditions climatiques et édaphiques mais également les pressions exercées par l'homme et ses troupeaux depuis le début de la période historique, permettent d'expliquer l'originalité et la diversité du tapis végétal caussenard.

Ses différents aspects ont été décrits plus particulièrement par Ch. FLAHAULT (1886-1933), BRAUN-BLANQUET (1915-1922), LIOU TCHEN-NGO (1929), QUÉZEL (1948-1952), VANDEN BERGHEN (1963), G. DUPIAS (1969). Des études précises ont également traité des chênaies vertes (J.L. VERNHET, 1966) de la végétation des Causses lozériens (doc. C.E.P.E., 1970-1971 ; THIAULT, 1968).

Les principaux groupements végétaux ayant été visités au cours de la 9^e session, nous renvoyons le lecteur aux comptes rendus des herborisations ; nous nous contenterons de rappeler ci-dessous les étages de végétation qui ont été reconnus sur l'ensemble des Causses cévenols (travaux de G. DUPIAS et coll. auteur de la carte de la végétation au 1/200000^e, feuille n° 65-RODEZ, publiée par le C.N.R.S.).

Les étages de végétation :

• L'étage méditerranéen

Malgré l'aspect souvent très xérique de la végétation, cet étage n'est représenté que fragmentairement par la série du Pin de Salzmann et par la série du Chêne vert propéméditerranéen.

La série du Pin de Salzmann est cantonnée sur le rebord méridional du Larzac, près de St-Guilhem-le-Désert (Hérault). Les boisements y sont assez vigoureux. Les incendies fréquents qui les ravagent conduisent à une lande-garrigue à Buis, Romarin...

Le Pin de Salzmann existe (spontané ?) sur les falaises dolomitiques de la rive gauche du Tarn, à l'ubac du Méjean, depuis le « Roc des Hourtous » (R. DEJEAN ; ... !) jusqu'au « Cirque des Baumes » (9^e session S.B.C.O.). Cette essence a été utilisée avec succès dans certains reboisements des zones dolomitiques du sud Larzac.

La série du Chêne vert propéméditerranéen apparaît, mais appauvrie, sous la forme d'îlots disjoints dans la vallée du Tarn (Peyre, Millau) et en amont dans les gorges (La Malène) aux expositions ensoleillées, abritées et sèches. Les bois sont traités en taillis ; leur dégradation conduit à des garrigues à Thym... et à des lambeaux de pelouses à Brachypode rameux (en

aval de Millau).

- **L'étage subméditerranéen**

Cet étage intéresse la plus grande partie de la région parcourue par la session ; il englobe les Grands Causses depuis la Séranne, au sud, jusqu'aux petits causses des contreforts de l'Aubrac et de la Margeride, au nord.

Si le climax théorique est la chênaie pubescente, on doit distinguer une série propéméditerranéenne localisée dans les vallées tandis que la série latéméditerranéenne occupe de vastes espaces sur les plateaux méridionaux. Vers le nord et l'est, la série est progressivement remplacée par une série mixte à Chêne pubescent/Pin sylvestre à caractère méditerranéo-montagnard.

Les stades de dégradation des boisements sont complexes à analyser puisqu'ils offrent les divers passages entre la végétation de garrigue et la végétation de landes et pelouses steppiques. Ces derniers groupements font l'originalité de vastes espaces sur la partie orientale des Grands Causses.

- **L'étage atlantique** est représenté par la série du Chêne pédonculé qui atteint le Larzac à la faveur des argiles à silex issues de la décomposition des calcaires du Bajocien ; il pénètre aussi largement dans la vallée de l'Aveyron sur sols argileux profonds.

- **L'étage montagnard**, représenté par la seule série du Hêtre, forme des lambeaux morcelés sur les versants septentrionaux des Grands Causses jusque dans le fond des gorges et sur la partie des Causses la mieux arrosée : Causse de Séverac, Larzac centre et Guilhomard.

- **L'étage du bord des eaux** apparaît sous la forme d'une frange forestière à Aulne et Frêne souvent plantée de Peupliers. Ce groupement forestier est précédé par une végétation pionnière à *Salix elaeagnos* ssp. *elaeagnos*... qui s'installe sur les bancs de graviers fréquemment remaniés par les crues brutales du Tarn et de ses affluents (+ 9,20 m à Millau le 8/11/82 !).

14) Coup d'oeil sur l'économie caussenarde

L'économie caussenarde est essentiellement agricole ; les industries sont peu développées ; seul le tourisme semble promis à un bel avenir.

141) Agriculture.

- **1411 - L'élevage.**

En dehors du Causse Comtal et de ses vallons marginaux où l'élevage bovin occupe une place importante, l'économie agricole des Causses, et plus particulièrement celle des Hautes terres, est axée sur l'élevage de brebis laitières de « race Lacaune ».

Sur cette race à double fin (lait, viande), des progrès très encourageants ont été réalisés pour augmenter la production laitière, notamment sous l'impulsion des chercheurs de l'INRA installés à La Fage (Larzac) et des techniciens de la ferme expérimentale du Casse (Causse de St-Affrique). La totalité de la production laitière sert à la fabrication du fameux fromage de Roquefort, lequel est affiné dans les caves du « Combalou ».

L'élevage ovin est sans doute très ancien ; c'est lui qui est en grande partie responsable de la physionomie actuelle de la végétation des Causses. Jadis répandu dans toute la région, il a disparu des gorges à vocation touristique, et de certaines vallées, au profit de la culture des

arbres fruitiers. L'élevage de bovins - viande a fait son apparition récemment en plusieurs points des plateaux.

• **1412 - Les cultures.**

De plus en plus, elles sont localisées sur les meilleures terres et sur les parcelles où la mécanisation est possible.

Les céréales (blé, avoine, orge, seigle) sont cultivées partout en proportions variables selon l'altitude et selon les types de sols. Les rendements obtenus sont peu élevés en moyenne ; il s'agit de cultures d'appoint souvent destinées à nourrir les troupeaux. Le maïs-grain est cultivé sur certaines terrasses alluviales où l'irrigation est possible (vallée du Tarn, du Cernon et vallon du Durzon).

Les productions fourragères

Les prairies permanentes localisées dans les vallées (prairies à Fromental et prairies à Brome dressé) sont fauchées régulièrement (une ou deux coupes), puis pâturées.

Quant aux pelouses xériques, elle servent de « zones de parcours » et constituent un potentiel de production important mais de valeur fourragère médiocre.

L'hypothèse avait été émise que l'intensification de leur production devrait permettre, à l'avenir, de nourrir un cheptel aussi important tout en récupérant de grandes surfaces pacagées pour y réinstaller la forêt.

En fait les éleveurs caussenards tiennent à leurs parcours qu'ils utilisent largement dès la fin de la période de lactation des brebis laitières (juillet) jusqu'à la fin de l'automne. Cette pratique ancestrale est le meilleur garant du maintien en l'état des vastes espaces steppiques caussenards.

La vigne, localisée dans les gorges et les vallons, existe depuis deux mille ans jusqu'à l'éclipse toute récente du vignoble ordinaire qui avait été planté en remplacement du vignoble noble ancien détruit par le phylloxéra il y a un siècle. A partir de l'ancien Gamay ou « Gamet », cultivé dans les vallées depuis le Moyen-Age et apprécié par les papes d'Avignon (« vin du pape »), a été entrepris un encépagement noble en Gamet, Negret, Cabernay de Bordeaux, Cot de Cahors, Syrah des Côtes du Rhône et Pinot de Bourgogne. A présent ce sont près de 100 ha de vignes nouvelles qui garnissent les meilleurs terroirs (Compeyre, Rivière...). leur production sert à la fabrication, dans la plus petite coopérative de France (Aguessac) du « vin de pays des gorges et côtes de Millau ».

A côté de cette production noble subsiste une production servant essentiellement à l'auto-consommation.

Les productions fruitières. Cerisiers, Pommiers, Poiriers, Noyers.. s'observent dans les jardins, les prairies ou en bordure des cultures dans les vallées. La production est destinée à la consommation familiale. Cependant, de véritables vergers créés et cultivés selon des techniques modernes existent localement : il s'agit de vergers de Cerisiers (principale ressource de la vallée du Tarn), de Pommiers (vallée du Tarn, gorges de la Dourbre).

Le Châtaignier est exceptionnel dans la région des Causses ; on le rencontre cependant sur le Larzac : à l'Hospitalet et près de St-Maurice-de-Navacelles (alt. 880 m).

Cultures légumières et cultures diverses : destinées habituellement à la consommation familiale, elles n'occupent que des surfaces restreintes aux abords des habitations. Dans les vallées, elles peuvent être importantes, localement et venir en tête des cultures sur les plaines alluviales riveraines du Tarn et de ses affluents. La Lavande est cultivée sur quelques versants des gorges du Tarn mais également sur les Hautes terres (Lanuéjols...) ; les principaux centres de distillation sont Peyreleau et Les Vignes.

• **1413) Les productions forestières**

Le taux de boisement des Causses est faible ; les groupements forestiers spontanés, souvent dégradés, n'offrent qu'un bois de mauvaise qualité. De nombreux reboisements ont été entrepris : les essences les plus utilisées sont le Pin sylvestre et surtout le Pin noir, en particulier sur le Méjean et le Causse Noir.

Le Pin de Salzmann a été implanté sur les sols dolomitiques de la bordure méridionale du Larzac, de même que le Pin laricio de Corse. Des essais de Cèdre ont été réussis sur le Causse Noir, Begon... Dans les zones les plus humides, des reboisements en Epicéa, Sapin ont été réalisés.

Le succès de ces introductions montre que, partout sur les Hautes terres, la forêt peut être implantée ou reconstituée. Nous devons cependant déplorer que certaines introductions de résineux soient réalisées au détriment des peuplements naturels de feuillus (Cirque de Madasse, Bois de Montclarat...).

Une production de peupliers est à noter dans les vallées ; cette production reste peu importante malgré la création récente de peupleraies sur d'anciennes prairies à Fromental.

L'émondage est encore pratiqué par les Causseards ; les arbres de bocage (Frênes, Ormes), mais également le Chêne blanc, sont les plus utilisés, de même que le Peuplier l'était avant la disparition des troupeaux dans les vallées.

142) les industries

Elles sont peu développées dans cette région peu peuplée et isolée au sud du Massif Central. A Millau, l'industrie du gant a périclité devant les concurrences étrangères. L'économie de la région souffre de cette situation étant donné qu'aucune industrie importante n'a été implantée pour la remplacer.

Seule l'industrie fromagère basée à Roquefort et Peyrelade («bleu des Causses») reste florissante.

143) Le tourisme

La vocation touristique des Causses est indéniable. Devant une fréquentation en progression constante depuis plusieurs années, les structures d'accueil se sont développées et diversifiées. En dehors des principales agglomérations et sites particulièrement prisés, le tourisme ne constitue qu'une activité complémentaire ayant contribué parfois à freiner l'exode rural.

Conclusion :

L'unité mais aussi l'originalité de la région des Causses cévenols est incontestable aussi bien sur le plan physique que biologique. Malgré les apparences (vastes étendues sauvages...) la région n'échappe pas aux phénomènes d'altérations directes ou indirectes liés aux activités humaines.

Depuis plusieurs millénaires, les défrichements et le surpâturage ont profondément marqué de leur empreinte la physionomie du tapis végétal et des paysages causseards.

A ces pressions anciennes qui savaient respecter, en quelque sorte, l'usage de la flore et du sol, s'ajoutent les récents enrésinements qui modifient souvent de façon très significative les équilibres entre essences forestières, provoquant un recul certain du Pin sylvestre (race caussearde) et masquant l'importance que jouait le Hêtre dans les anciens peuplements arborescents des plateaux.

Aujourd'hui les pressions sont plus nombreuses, plus pesantes et accélérées : les enrésinements de pentes se poursuivent, la pression touristique devient plus forte, en particulier sur les sites pittoresques, l'extraction de graviers dans les vallées enlaidit le lit des rivières et modifie la végétation des berges, l'agriculture, de plus en plus mécanisée et utilisatrice de pesticides, provoque la raréfaction de la flore commensale des cultures...

La majeure partie de la région reste en dehors de toute zone de protection malgré la création du Parc des Cévennes (1970), étendu sur la Lozère et le Gard, qui n'inclut que la partie est du Causse Méjean. Malheureusement pour les Causses de l'Aveyron ainsi que pour la totalité du Rouergue, aucune mesure de protection, ponctuelle ou non, n'a pu aboutir jusqu'à ce jour. De nouvelles tentatives de création de réserves botaniques et de délimitation de secteurs sensibles sont en cours (C. BERNARD, J.M. DREUILLAUX, G. FABRE) dans le cadre de la mission (D.D.A. de l'Aveyron) chargée de la mise en valeur des terres qui avaient été acquises par l'armée avant que le projet d'extension du camp militaire du Larzac ne soit abandonné.

La création par l'A.P.A.L. (Association Pour l'Aménagement du Larzac) d'un écomusée éclaté qui doit fonctionner dès 1983, devrait favoriser une nouvelle forme de tourisme et d'animation culturelle.

On doit aussi souligner qu'une partie de la population a vraiment pris conscience de la beauté mais aussi de la fragilité des richesses naturelles de la région. Cette prise de conscience s'exprime largement dans la revue bimestrielle « Le Causseard » que publie l'active Fédération de Sauvegarde des Grands Causses. La volonté de « viùre al país » s'y manifeste clairement. Vivre au pays ? - Oui, mais quelle économie ? Quel tourisme ? Quelles activités ? Quelle culture ? Quel environnement ?

2) Les bordures siliceuses occidentales et orientales.

21) LE LÉVEZOU

211) Étude physique.

L'ensemble Lévezou-Palanges qui termine à l'est les plateaux du Ségala du Rouergue, forme une ligne de faite (800-1155 m) constituée de croupes pénéplainisées puis soulevées le long d'une série de failles au contact des Causses.

Du point de vue géologique, cette région appartient au large dôme de terrains métamorphiques (gneiss, micaschistes) qui constitue le soubassement du Rouergue. Ce vaste compartiment élevé est limité au nord par la vallée de l'Aveyron, au sud par le Tarn. Sa surface, inclinée vers l'ouest, est drainée par le Viazur et ses nombreux affluents (Vioulou...) qui naissent sur le massif et alimentent les lacs de barrage de Salles-Curan, Pont-de-Salars.

Les roches métamorphiques de cet ensemble montagneux fournissent des sols plus ou moins lessivés, acides, de texture argilo-sableuse, voués jadis à la seule culture du Seigle. L'emploi des amendements calcaires et des engrais a considérablement amélioré leur valeur, permettant l'obtention de hauts rendements en Blé, Seigle, Pomme de terre, fourrages.

Le climat est du type atlantique - montagnard. Les précipitations y sont abondantes (900-1200 mm), mais variables d'une année à l'autre ; leur répartition est assez régulière avec cependant deux maxima : l'un au printemps, l'autre à l'automne. La température moyenne est inférieure à 9° C ; le nombre de jours de gelées peut atteindre la centaine.

En dehors des points culminants, Mt-Seigné (1129 m), Puech du Pal (1155 m), la neige qui

est fréquente en hiver ne persiste guère.

212) Végétation et Flore

La végétation est relativement homogène et la flore assez pauvre malgré la présence de nombreux éléments floristiques (éléments atlantique, montagnard, boréal).

Les bois.

La plupart sont des Hêtraies échappées par lambeaux au défrichement. Les arbres sont de belle venue ; il existe encore quelques belles futaies : « Bois de Trie », « des Vernhes ». Avec le Hêtre, accompagné en lisière des boisements, par le Chêne pédonculé jusqu'au-dessus de 1000 m, on note :

Sorbus aria ssp. *aria*, *Sambucus racemosa*, *Ilex aquifolium* et dans la strate herbacée : *Melica uniflora*, *Deschampsia flexuosa*, *Scilla bifolia* ssp. *bifolia*, *Paris quadrifolia*, *Erythronium dens-canis*, *Polygonatum multiflorum*, *Mercurialis perennis*, *Luzula nivea*, *Isopyrum thalictroides*, *Sanicula europaea*, *Galium odoratum* (= *Asperula o.*), *Adoxa moschatellina*, *Prenanthes purpurea*, *Corydalis solida* ssp. *solida*, *Actaea spicata*... et plusieurs espèces qui attestent l'influence atlantique : *Scilla lilio-hyacinthus*, *Meconopsis cambrica*, *Euphorbia hyberna* ssp. *hyberna*, *Corydalis claviculata* ssp. *claviculata*.

Dans le massif essentiellement forestier de Palanges, le Chêne sessile occupe les croupes et les pentes situées au-dessous de 900 m ; il est accompagné de *Sorbus aria* ssp. *aria*, *Frangula alnus* (= *Rhamnus frangula*), *Ilex aquifolium*, *Mespilus germanica*, *Corylus avellana*, *Lonicera periclymenum* ssp. *periclymenum*, *Calluna vulgaris*, *Pteridium aquilinum*, *Teucrium scorodonia* ssp. *scorodonia*, *Hypericum pulchrum*, *Convallaria majalis*...

Sur la bordure septentrionale des Palanges et orientale du Lévezou, le Chêne pédonculé et le Châtaignier apparaissent ; on note dans le sous-bois : *Sorbus torminalis*, *Ilex aquifolium*, *Lonicera periclymenum* ssp. *periclymenum*, *Calluna vulgaris*, *Pteridium aquilinum*, *Teucrium scorodonia*, *Euphorbia dulcis*, *Luzula forsteri*, *Potentilla erecta*, *Lathyrus montanus*, *Cruciata glabra* (= *Galium vernum*), *Centaurea nigra* ssp. *nigra*...

Dans les Châtaigneraies (peuplements artificiels anciens) on rencontre la flore des chênaies acidophiles et de nombreuses fougères. Il faut noter dans ce secteur du Rouergue (Lévezou mais surtout Palanges), l'importance des reboisements : on a introduit avec succès l'Épicéa mais aussi le Mélèze, le Sapin, le Douglas et le Pin sylvestre.

Les Landes.

Elles couvraient les croupes sommitales du Massif mais les défrichements ou l'enrésinement les ont considérablement réduites. Avec la Callune largement dominante apparaissent *Erica cinerea*, *Cytisus scoparius* ssp. *scoparius*, *Pteridium aquilinum*, *Genista pilosa*, *Genista anglica*, ainsi que *Cytisus purgans* dans les zones rocailleuses.

On note parfois *Adenocarpus complicatus* ssp. *complicatus*, *Ulex minor* (= *U. nanus*), qui sont à l'extrême limite orientale de leur aire.

Dans la strate herbacée, *Agrostis capillaris* (= *A. vulgaris*), *Polygala serpyllifolia*, *Viola canina* ssp. *canina*, *Jasione laevis* ssp. *laevis* (= *J. perennis*), *Senecio adonidifolius*, *Carlina acanthifolia* ssp. *cynara*... sont présents.

Dans les Palanges, les landes sont souvent localisées dans les clairières de la Chênaie sessiliflore. On peut y rencontrer, parfois en abondance, *Asphodelus albus* ssp. *albus*, *Symethis planifolia* et jusque dans les landes tourbeuses et moliniaies l'*Allium ericetorum* f. *ochroleucum* Waldst. et Kit...

Les Pelouses.

Souvent enclavées dans les landes, elles occupent des surfaces modestes. Les principales espèces que l'on y rencontre sont *Festuca rubra* s.l., *Anthoxanthum odoratum*, *Deschampsia flexuosa*, *Nardus stricta*, *Thymus serpyllum*, *Rumex acetosella*, *Jasione montana* ssp. *montana*, et, dans les zones rocheuses, *Aira caryophyllea* ssp. *caryophyllea*, *Logfia* (= *Filago*) *gallica*, *Asplenium septentrionale*, *Saxifraga continentalis*, *Sedum hirsutum* ssp. *hirsutum*, *Sedum telephium* ssp. *maximum*, *Anarrhinum bellidifolium*, *Scleranthus perennis* ssp. *perennis*, *Hieracium pilosella* s.l....

Sur les sols acides et maigres, les pelouses mésophiles fauchées ou pâturées à *Festuca ovina* s.l., *Festuca rubra* s.l., *Agrostis capillaris* (= *A. vulgaris*), *Poa pratensis* ssp. *pratensis*, *Dactylis glomerata* ssp. *glomerata*, *Trisetum flavescens* ssp. *flavescens*, *Lotus corniculatus*, *Lathyrus pratensis*, *Rumex acetosa* ssp. *acetosa*, *Centaurea debeauxii* ssp. *thuillieri*, *Serratula tinctoria* ssp. *tinctoria*... occupent certains vallons.

Les prairies mouilleuses, les landes tourbeuses et les tourbières.

Pour le botaniste, c'est dans les dépressions, en particulier à la tête des vallons où sont notées des prairies mouilleuses, des landes tourbeuses et des tourbières à sphaignes, que la flore est la plus intéressante.

Avec la Molinie, figurent de nombreux *Carex* (*C. panicea*, *C. pulicaris*, *C. echinata*, *C. paniculata* ssp. *paniculata*...), des Joncs (*J. acutiflorus* ssp. *acutiflorus*, *J. squarrosus*, *J. conglomeratus*, *J. bulbosus*, *J. alpinus* ssp. *alpinus* (J. SOULIÉ), *Rhynchospora alba*, *Scirpus setaceus*, *Drosera rotundifolia*, *Potamogeton polygonifolius*, *Salix repens*, *Salix aurita*... et de nombreuses espèces atlantiques : *Narthecium ossifragum*, *Scutellaria minor*, *Drosera intermedia*, *Wahlenbergia hederacea*, *Carum verticillatum*, *Hypericum elodes*...

Quelques espèces boréales cohabitent dans les tourbières du Lévezou : *Eriophorum angustifolium*, *Eriophorum latifolium*, *Potentilla* (= *Comarum*) *palustris*, *Viola palustris* ssp. *palustris*, *Menyanthes trifoliata*, *Parnassia palustris* ssp. *palustris*, *Lepidotis* (= *Lycopodium*) *inundata*, *Hammarbya* (= *Malaxis*) *paludosa* (reliques glaciaires).

Plusieurs de ces plantes remarquables sont vouées à disparaître avec l'assèchement des tourbières par drainage, captage des eaux ou reboisements. Ainsi *Hammarbya paludosa* signalé par H. COSTE et SOULIÉ (natif de Mauriac du Lévezou), dans plusieurs localités, a été revu pour la dernière fois (1 unique exemplaire) en 1974 (G. FABRE et C. BERNARD). Quant à *Lepidotis inundata*, il existe dans deux localités des Palanges mais n'a pu être retrouvé récemment sur le Lévezou !

En bordure des landes tourbeuses et des ruisselets, l'Aulnaie acide se développe par places avec *Frangula alnus* (= *Rhamnus frangula*), *Alnus glutinosa*, *Salix aurita*, *Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea*, *Blechnum spicant*, *Athyrium filix-femina*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Deschampsia cespitosa* ssp. *cespitosa*... et localement *Osmunda regalis*.

Les lacs de barrage, à niveau variable, sont dépourvus de ceintures de végétation ; sur les berges mises à nu par l'abaissement provisoire des eaux, on note au coeur de l'été, de nombreuses annuelles : *Polygonum persicaria*, *Corrigiola litoralis*... et sur sables humides *Bidens tripartita*, *Illecebrum verticillatum*, *Lythrum* (= *Peplis*) *portula*...

Le Lévezou, jadis domaine des forêts, des landes et des tourbières, est devenu une région agricole prospère. La mécanisation a largement contribué au défrichement des forêts et des landes, à l'assèchement des tourbières, entraînant l'amenuisement de la flore ; l'amélioration des techniques culturales a permis l'extension des cultures jusque sur les croupes les plus élevées et l'intensification de l'élevage bovin qui est la principale production de cette région agricole montagnaise.

Le Massif des Palanges (de même que certains points du Haut Lévezou), est essentielle-

ment boisé. Aux anciennes forêts de feuillus (Hêtre, Chêne sessile et pédonculé), en grande partie enrésinées, vont succéder les monotones plantations de conifères.

Les récentes recherches d'uranium, menées à ciel ouvert, contribuent à la dégradation des sites et de la forêt et à la pollution des eaux.

22) Le massif de l'Aigoual.

Le Massif de l'Aigoual forme autour du Grand Aigoual, qui culmine à 1567 m, une série de croupes arrondies dont l'altitude varie entre 1300 et 1500 m.

Par sa position au sud des Cévennes méridionales, ce massif montagneux, essentiellement granitique et schisteux domine à l'ouest les Grands Causses et, à l'est et au sud, la plaine languedocienne.

Les sols résultant de l'altération et de la décomposition des schistes et des granites sont meubles et filtrants : il s'agit de sols bruns plus ou moins lessivés.

Le climat de l'Aigoual est bien connu grâce au fonctionnement de l'Observatoire construit à son sommet par l'administration des Eaux et Forêts vers 1859. Il s'agit d'un climat d'altitude subissant les influences océaniques (versant occidental) et méditerranéennes (versants sud et sud-est). La pluviosité est élevée (Aigoual dériverait du latin Aqualis : l'aqueux) ; elle dépasse 2 m/an, répartis sur 138 jours. Les précipitations sont plus nombreuses, mais moins abondantes, sur le versant atlantique que sur le versant méridional. Les mois de Juillet et d'Août sont relativement secs. Les brouillards sont fréquents dès 900 à 1000 m sur les versants occidentaux, alors qu'ils apparaissent seulement à partir de 1200 m sur le versant du midi.

Au sommet du Massif, les vents sont violents : le mistral, froid et sec, domine ; quant aux vents « marins » (sud-est), ils apportent des pluies souvent torrentielles, responsables des crues importantes enregistrées sur les versants cévenols.

La moyenne des températures est de - 3°7 C au sommet du Grand Aigoual.

La Flore est bien connue ; l'Aigoual, situé à une centaine de km de Montpellier a toujours été l'objet des excursions des botanistes languedociens.

Plusieurs cortèges floristiques sont représentés dans le Massif : le cortège montagnard avec *Cardamine resedifolia*, *Alchemilla saxatilis*, *Trifolium alpinum*..., le cortège atlantique avec *Hypericum elodes*, *Arenaria montana*, *Galeopsis segetum* (= *G. dubia*)... le cortège boréal représenté par de nombreuses espèces signalées également sur le Lévezou (*Viola palustris* ssp. *palustris*, *Potentilla* (= *Comarum*) *palustris*, *Parnassia palustris* ssp. *palustris*...) à l'exception de *Hammarbya* (= *Malaxis*) *paludosa*, enfin quelques endémiques : *Dianthus graniticus*, *Arabis cebennensis*, *Minuartia laricifolia* ssp. *diomedis* (Br.-Bl.) Mattf., *Saxifraga pedemontana* ssp. *prostii*, *Reseda jacquini*... A la base du massif, s'épanouit la flore méditerranéenne.

La végétation

A l'heure actuelle, l'Aigoual apparaît comme un grand massif forestier, en raison d'un effort soutenu de reboisement entrepris sous l'impulsion de Georges FABRE (dès 1877) puis Charles FLAHAULT (1902), pour enrayer l'intense érosion des torrents cévenols et réduire la soudaineté de leurs crues.

De nombreux conifères furent introduits dans des Arboretum (La Foux, l'Hort de Dieu où Ch. FLAHAULT créa un jardin botanique), puis sur de grandes surfaces ; il s'agit de Pins (*P. strobus*, *mugo*, *uncinata*), de Sapins (*Abies nordmanniana*, *procera* (= *nobilis*), *numidica* de Lannoy, *pinsapo*...), ainsi que des Mélèzes (*Larix decidua* (= *europaea*), *kaempferi* (= *leptolepis*)), des Séquoias et des Epicéas.

La végétation spontanée du Massif est très morcelée ; elle appartient aux différents étages décrits sur le pourtour du Bassin méditerranéen. Ainsi, sur le versant méridional, on passe de l'étage du Chêne vert à celui du Chêne pubescent dans lequel le Châtaignier a été introduit massivement, partout où sa culture était possible.

Au-dessus de 1000 m, c'est l'étage montagnard du Hêtre.

Sur le versant atlantique, l'étage du Chêne sessile occupe les versants au-dessous de 900 m ; l'étage montagnard du Hêtre lui succède jusque vers 1450 m.

L'étage du Hêtre occupe donc spontanément une grande partie du Massif à partir de 900 à 1000 m. Lorsqu'elles n'ont pas été modifiées par l'homme, les Hêtraies offrent une grande analogie avec celles du Lévezou ; le Hêtre est accompagné de *Sorbus aria* ssp. *aria* et de quelques arbustes *Sambucus racemosa*, *Lonicera nigra* (absent du Lévezou), *Ribes alpinum*. Le tapis herbacé comprend une flore vernale à *Scilla bifolia* ssp. *bifolia*, *Corydalis bulbosa* ssp. *bulbosa* (= *C. cava*), *Anemone nemorosa*, *Allium ursinum*... qui précède la flore d'humus doux typique : *Milium effusum*, *Galium* (= *Asperula*) *odoratum*, *Lamiastrum galeobdolon* s.l., *Oxalis acetosella*... plusieurs orophytes : *Luzula nivea*, *Cardamine pentaphyllos*, *Calamintha grandiflora*, *Aconitum vulparia*, *Lilium martagon*...

Les surfaces déboisées sont couvertes de landes à *Calluna vulgaris*, *Genista pilosa*, *Vaccinium myrtillus*... avec, dans les endroits rocailleux : *Cytisus purgans*, *Senecio adonidifolius*, *Dianthus graniticus*... et des pelouses à *Nardus stricta*, *Festuca rubra* var. *fallax* Thuill., *Tulipa sylvestris* ssp. *australis* (= *T. celsiana*)... *Sclerantus uncinatus* sur arènes érodées.

Les ravins ombragés et humides des forêts présentent une végétation luxuriante (méga-phorbiées) constituée par *Adenostyles alliariae* ssp. *alliariae* (= *A. albifrons*), *Streptopus amplexifolius*, *Doronicum austriacum*, *Ranunculus aconitifolius*, *Chaerophyllum hirsutum*, *Athyrium filix-femina*, *Rubus idaeus*, *Epilobium angustifolium*, *Cirsium palustre*... et localement *Arabis cebennensis*.

Dans les vallons, notamment sur le versant atlantique, des prairies fauchées ou pâturées couvrent des surfaces notables (vallon du Bonheur près de Camprieu). Elles sont caractérisées par l'abondance d'*Agrostis capillaris* (= *A. vulgaris*), *Trisetum flavescens* ssp. *flavescens*, *Anthoxanthum odoratum*, *Cynosurus cristatus*, *Alopecurus pratensis* ssp. *pratensis*... *Polygonum bistorta*, *Rhinanthus minor*, *Narcissus poeticus* ssp. *poeticus*, *Dactylorhiza sambucina* ssp. *sambucina*...

On y note également quelques tourbières à sphaignes analogues à celles du Lévezou mais à flore appauvrie en espèces atlantiques ; ainsi *Drosera intermedia*, *Wahlenbergia hederacea* manquent.

Le sommet du Grand Aigoual, au-dessus de 1450 m., balayé par les vents violents qui empêchent le développement des espèces arborescentes, est occupé par une pelouse pseudo-alpine.

Cette pelouse à *Nardus stricta*, *Festuca paniculata* ssp. *paniculata*, *Festuca airoides* (= *F. supina*), *Festuca durissima* ssp. *bellottii* Auquier et Kerguelen, *Festuca rubra* var. *fallax* Thuill., *Plantago holostium*, *Juncus trifidus* ssp. *trifidus*... est émaillée, au début de l'été, des fleurs de *Trifolium alpinum*, *Leontodon pyrenaicus* ssp. *pyrenaicus*, *Phyteuma hemisphaericum*, *Ornithogalum collinum*, *Lilium martagon*... et plus localement *Paradisea liliastrum*.

Le Massif de l'Aigoual, qui était devenu, vers le milieu du XIX^e siècle, une région intensément érodée à la suite de dégradations par le surpâturage du tapis végétal, a été, en près d'un siècle entièrement reforesté. On s'accorde, aujourd'hui, à reconnaître que la physionomie actuelle du Massif est celle qu'il devait présenter il y a 2000 ans.

Aux ressources forestières actuelles, qui sont importantes, s'ajoutent des possibilités touristiques indéniables. Le Massif de l'Aigoual et les massifs voisins constituent une partie importante du Parc National des Cévennes.

Première journée :

lundi 5 juillet :

Larzac occidental, central et septentrional

par Jean GUILLOT*

Cette première journée était principalement consacrée à l'étude de différents aspects des « hautes terres » larzaciennes. Pelouses steppiques, rocailles à Buis et Spirée, suintements, rochers et arènes dolomitiques, corniches sommitales, moissons.

Escaladant allégrement le rebord nord du Causse par la N 9, les cars nous amènent à notre première station sise à l'embranchement de la route de St-Martin au lieu-dit « L'Hôpital-du-Larzac ». (EJ 08 et 18 ; Commune : Millau).

A droite de la nationale, un champ de céréales nous offre une riche flore messicole dont les éléments les plus remarquables sont deux espèces du Pied d'alouette : *Consolida orientalis* ssp. *orientalis* (= *Delphinium orientale*) et *Consolida regalis* ssp. *regalis* (= *Delphinium consolida*). Ces deux plantes se distinguent aisément tant par le port que par la couleur des fleurs : alors que *C. regalis* présente une tige ramifiée dès la base et des fleurs de couleur violet clair, *C. orientalis* possède une tige presque simple et des fleurs de nuance plus sombre. Les fruits sont également différents : carpelle glabre portant le style dans son prolongement chez *C. regalis*, carpelle velu, brusquement contracté sous le style très court et déjeté latéralement chez *C. orientalis*.

Dans le champ et sur les talus, nous notons la présence de nombreuses espèces appartenant pour la plupart à l'ordre des **Secalinetalia** :

<i>Bromus commutatus</i> ssp. <i>commutatus</i>	<i>Caucalis platycarpus</i>
<i>Adonis flammea</i>	<i>Buglossoides arvensis</i> ssp. <i>arvensis</i>
<i>Ranunculus arvensis</i>	<i>Galium tricornutum</i>
<i>Papaver rhoeas</i>	<i>Knautia arvensis</i> ssp. <i>arvensis</i>
<i>Myagrum perfoliatum</i>	<i>Legousia speculum-veneris</i>
<i>Calepina irregularis</i>	<i>Cardus nutans</i> ssp. <i>nutans</i>
<i>Viola arvensis</i>	<i>Onopordum acanthium</i> ssp. <i>acanthium</i>
<i>Conium maculatum</i>	<i>Centaurea scabiosa</i> ssp. <i>scabiosa</i>
<i>Bupleurum rotundifolium</i>	<i>Centaurea cyanus</i>
<i>Tordylium maximum</i>	<i>Cichorium intybus</i>
<i>Torilis nodosa</i>	<i>Crepis pulchra</i> .

Après cet arrêt au cours duquel les photographes s'en donnent à cœur joie, les cars repartent en direction du sud, traversent La Cavalerie, puis obliquent à l'est par les rues étroites et tortueuses de l'Hospitalet-du-Larzac. La tour carrée de sa

* Laboratoire de Botanique et Cryptogamie Faculté de Pharmacie. Place Henri Dunant 63000 CLERMONT-FERRAND.

Commanderie de Templiers nous signale l'approche du Viala-du-Pas-de-Jaux, point de départ du périple de 8 km sur la devèze du Viala et de Lapanouse-de-Cernon. (EJ 06)

Empruntant la draille, c'est-à-dire la piste des moutons, au niveau où elle coupe la route de Tournemire, à environ 1 km du Viala, nous nous dirigeons vers le nord. Ce circuit nous fait d'abord découvrir la pelouse xérique à *Festuca* cf *auquieri* Kerguélen. Elle couvre de vastes étendues utilisées comme zones de parcours pour les moutons et donne au paysage son aspect quelque peu désolé en dehors du printemps, saison à laquelle elle s'émaille d'une riche floraison. Ces surfaces herbeuses proviendraient de la dégradation de bois en relation avec la culture et le pâturage extensif. On peut y découvrir de nombreuses plantes steppiques ainsi que des reliques sarmatiques. Nous observons ou récoltons :

<i>Agrostis capillaris</i> (= <i>A. vulgaris</i>)	<i>Chamaespartium saggitale</i>
<i>Bromus erectus</i> ssp. <i>erectus</i>	<i>Ononis pusilla</i>
<i>Kœleria vallesiana</i> ssp. <i>vallesiana</i>	<i>Eryngium campestre</i>
<i>Stipa pennata</i> ssp. <i>pennata</i>	<i>Trinia glauca</i> ssp. <i>glauca</i>
<i>Brachypodium pinnatum</i> ssp. <i>pinnatum</i>	<i>Bupleurum baldense</i> ssp. <i>baldense</i>
<i>Carex humilis</i>	<i>Teucrium montanum</i>
<i>Thesium divaricatum</i>	<i>Teucrium polium</i> ssp. <i>aureum</i>
<i>Asperula cynanchica</i>	var. <i>rouyanum</i> Coste
<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Carlina acanthifolia</i> ssp. <i>acanthifolia</i>
<i>Arenaria controversa</i>	<i>Carduncellus mitissimus</i>
<i>Linum leonii</i>	<i>Crupina vulgaris</i>
<i>Cōronilla minima</i>	<i>Leontodon hispidus</i> ssp. <i>hispidus</i> .

Christian BERNARD nous fait remarquer que certaines espèces comme par exemple *Brachypodium pinnatum* sont épargnées par les moutons et prolifèrent sur les parcelles surpâturées.

Lorsque le relief s'accuse, les pointements rocheux sont soulignés par le Buis et la Spirée (*Spirea hypericifolia* ssp. *obovata*) (fruticées) ; aux éléments de la pelouse viennent s'ajouter des espèces plus volontiers rupicoles.

Nous avons noté ici :

<i>Briza media</i> ssp. <i>media</i>	<i>Anthyllis montana</i> ssp. <i>montana</i>
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>	<i>Anthyllis vulneraria</i>
<i>Limodorum abortivum</i>	ssp. <i>praepopera</i>
<i>Euphorbia duvalii</i>	<i>Genista hispanica</i> ssp. <i>hispanica</i>
<i>Fumana procumbens</i>	<i>Trifolium montanum</i>
<i>Helianthemum apenninum</i>	<i>Onobrychis supina</i>
<i>Helianthemum nummularium</i>	<i>Salvia pratensis</i>
ssp. <i>nummularium</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Helianthemum canum</i> s.l.	<i>Rhinanthus mediterraneus</i>
<i>Linum tenuifolium</i>	<i>Galium lucidum</i>
<i>Linum suffruticosum</i>	<i>Scabiosa columbaria</i> ssp. <i>columbaria</i>
ssp. <i>salsoloides</i>	<i>Echinops ritro</i> ssp. <i>ritro</i>
<i>Rhamnus saxatilis</i> ssp. <i>saxatilis</i>	<i>Carlina vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>
<i>Sedum ochroleucum</i> ssp. <i>ochroleucum</i>	<i>Leucanthemum graminifolium</i>
<i>Amelanchier ovalis</i>	<i>Inula montana</i>
<i>Ononis striata</i>	<i>Scorzonera hirsuta</i>
<i>Ononis repens</i>	

Plus loin une zone humide où l'eau stagne en flaques après les orages porte une



Aquilegia viscosa. Causse Méjean. Mai 1974. (Photo M. KERAUDREN-AYMONIN).



Adonis vernalis. Causse Méjean. Juin 1978. (Photo M. KERAUDREN-AYMONIN).



Une remarquable illustration de la raréfaction des messicoles :
- en haut : moisson (à l'Hôpital-du-Larzac) riche en messicoles. 14-06-74. (Photo M. KERAUDREN-AYMONIN).
- en bas : moisson **au même lieu** en 1982 ! 5-7-82. (Photo G. AYMONIN).

végétation ouverte avec des plantes caractéristiques des sols marneux :

<i>Deschampsia media</i>	<i>Plantago maritima</i>
<i>Carex flacca</i> s.l.	ssp. <i>serpentina</i>
<i>Gymnadenia conopsea</i>	<i>Prunella laciniata</i>
	<i>Cirsium tuberosum</i> .

Aux environs du troisième kilomètre, nous traversons une partie plus accidentée du plateau. Le chemin serpente entre des rochers dolomitiques au fond de petits ravins très humides où des mares sont alimentées par des suintements. La composition floristique change brusquement lorsque nous pénétrons dans le ***Molinietum*** :

<i>Molinia caerulea</i> ssp. <i>caerulea</i>	<i>Carex distans</i>
<i>Carex panicea</i>	<i>Centaurium erythraea</i> ssp. <i>erythraea</i>
<i>Blackstonia perfoliata</i> ssp. <i>perfoliata</i>	et, défleuri, <i>Orchis coriophora</i>
	ssp. <i>coriophora</i> .

sont ici abondants.

Sur le talus, au pied des rochers, la pelouse réapparaît enrichie de quelques espèces non encore observées :

<i>Anthericum ramosum</i>	<i>Euphrasia salisburgensis</i>
<i>Ophrys scolopax</i> ssp. <i>scolopax</i>	<i>Leuzea conifera</i>
<i>Linum campanulatum</i>	<i>Centaurea pectinata</i>
<i>Diakthis sylvestris</i>	ssp. <i>supina</i>
ssp. <i>virginicus</i> (L.) Rouy et F.	<i>Scorzonera austriaca</i>
<i>Bunium bulbocastanum</i>	ssp. <i>bupleurifolia</i> .

Plus haut, nous observons sur les parois calcaires et les replats :

<i>Asplenium ruta-muraria</i>	<i>Sedum dasyphyllum</i>
<i>Allium sphaerocephalon</i>	<i>Geranium purpureum</i>
ssp. <i>sphaerocephalon</i>	<i>Chaenorhinum origanifolium</i>
<i>Arenaria leptoclados</i>	ssp. <i>origanifolium</i>
<i>Arabis muralis</i>	<i>Cytisus sessilifolius</i> .

Plusieurs plantes nous signalent la présence de dolomies dont la décomposition, sous l'attaque des eaux atmosphériques, est à l'origine de plages d'arènes :

<i>Arenaria aggregata</i>	<i>Euphorbia seguierana</i> ssp. <i>seguierana</i>
ssp. <i>aggregata</i>	var. <i>dolomitica</i> Liou
<i>Minuartia capillacea</i>	<i>Aster alpinus</i> var. <i>hirsutus</i> Nob...

Le sentier s'engage ensuite dans des taillis de Chêne pubescent et Viorne manciennaise (*Viburnum lantana*) alternant avec des clairières herbeuses où abonde le Dompte-venin en compagnie de :

<i>Dactylorhiza</i> sp.	<i>Tetragonolobus maritimus</i>
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	<i>Laserpitium siler</i> ssp. <i>siler</i>
<i>Helianthemum appeninum</i>	<i>Armeria alliacea</i> ssp. <i>alliacea</i>
<i>Helianthemum nummularium</i>	<i>Melampyrum pratense</i> ssp. <i>pratense</i>
ssp. <i>nummularium</i>	<i>Galium obliquum</i>
<i>Helianthemum</i> X <i>sulfureum</i> Willd.	<i>Helichrysum stæchas</i> ssp. <i>stæchas</i>
(hybride des 2 précédents)	<i>Filipendula vulgaris</i>

Notre colonne fort étirée arrive alors en vue du site marquant le point de retour : il s'agit d'une longue colline dolomitique orientée nord-sud que nous allons contour-

ner par le nord au niveau d'un col en empruntant sur quelques centaines de mètres le chemin qui relie Tournemire à Lapanouse-de-Cernon. Mais auparavant les botanistes se regroupent à l'ombre d'une petite falaise car le soleil approche du zénith dans un ciel sans nuage et il faut bien le reconnaître : il fait chaud ! Remerciés soient les organisateurs qui ont vivement insisté pour que nous soyons munis de ces deux accessoires indispensables en été sur les Causses, une gourde remplie d'eau fraîche et un chapeau.

Aux alentours réapparaît la flore dolomiticole augmentée de nouvelles espèces :

<i>Thalictrum minus</i> ssp. <i>majus</i>	<i>Alyssum montanum</i> ssp. <i>montanum</i>
v. <i>grenieri</i> Loret	v. <i>thiebauti</i> Liou
<i>Pulsatilla rubra</i> v. <i>serotina</i> Coste	<i>Armeria girardii</i> ,
<i>Alyssum serpyllifolium</i>	

avec, très abondants par places, *Asphodelus ramosus* et *Linum narbonense*.

Il flotte dans l'air un parfum de fleur défendue mais la rareté de l'espèce exige la prudence et nous éviterons de lui rendre une visite éventuellement dangereuse...

Laissant à notre droite la côte 828, nous repassons sous la ligne à haute tension qui nous a déjà permis à l'aller de nous orienter et nous mettons le cap sur le Viala. Sur plus d'un kilomètre nous traversons une chênaie pubescente à sous-bois de Buis. Parmi les plantes intéressantes croissant en lisière, citons *Trifolium rubens* et une variété de la Centaurée des montagnes (*Centaurea montana* var. *axillarioides*) malheureusement déflurie en cette saison. Puis c'est à nouveau la pelouse à fétuque avec localement des touffes d'*Onosma fastigiata* et les hampes desséchées de *Tulipa sylvestris* ssp. *australis*.

C'est sous l'ombre rare des arbres bordant la route à l'est du Viala, à proximité d'une lavogne, que nous prenons le repas de midi. Certains d'entre nous sont fort éprouvés par la chaleur, et ce n'est pourtant que la première demi-journée !

Après le repas, les cars nous déposent à 1,5 km du carrefour des D23 et D77 en direction de Sainte-Eulalie (EJ 16). Nous suivons la route qui descend sur la vallée du Cernon et traverse des bois à l'abrupt du Causse. Ces bois, qui appartiennent au **Querceto-Buxetum**, sont d'un accès très difficile, aussi nous limitons-nous à une observation de la flore depuis la route. En lisière et sur le talus nous avons noté la présence de :

<i>Equisetum telmateia</i>	<i>Euphorbia platyphyllos</i>
<i>Deschampsia cespitosa</i> ssp. <i>cespitosa</i>	<i>Inula conyza</i>
<i>Lilium martagon</i>	<i>Viola pseudomirabilis</i>
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>	<i>Acer campestre</i>
<i>Tamus communis</i>	<i>Rhamnus alpinus</i> ssp. <i>alpinus</i>
<i>Silene vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>	<i>Rhamnus catharticus</i>
<i>Saponaria ocymoides</i>	<i>Daphne laureola</i> ssp. <i>laureola</i>
<i>Ulmus procera</i>	<i>Hypericum hirsutum</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i>	<i>Cornus sanguinea</i> ssp. <i>sanguinea</i>
<i>Hepatica nobilis</i>	<i>Sison amomum</i> (station nouvelle)
<i>Coronilla emerus</i> ssp. <i>emerus</i>	<i>Heracleum sphondylium</i>
<i>Cytisus sessilifolius</i>	ssp. <i>sibiricum</i>
<i>Vicia tenuifolia</i>	<i>Ligustrum vulgare</i>
<i>Lathyrus hirsutus</i>	<i>Melittis melissophyllum</i>
<i>Lathyrus latifolius</i>	ssp. <i>melissophyllum</i>
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	<i>Lonicera xylosteum</i>

<i>Lonicera periclymenum</i>	<i>Campanula rapunculus</i>
ssp. <i>periclymenum</i>	<i>Tanacetum corymbosum</i>
<i>Campanula trachelium</i> ssp. <i>trachelium</i>	ssp. <i>corymbosum</i>
<i>Campanula persicifolia</i> ssp. <i>persicifolia</i>	

Au carrefour des D77 et D277, nous observons dans une prairie un important groupement d'*Inula helenium* dont les tiges et les feuilles sont apparemment très abîmées des bovidés comme le suggère leur état. Dans la partie basse et humide du terrain : *Hordeum secalinum*, *Carex spicata*, *Cirsium tuberosum* ; *Vicia bithynica* est assez abondant sur la pente plus sèche.

Les plus courageux d'entre nous s'engagent à environ 100 m de là sur la D277 dans une prairie de fauche pour découvrir parmi les renoncules âcres de beaux exemplaires d'*Ophioglossum vulgatum*. Ces milieux sont riches en Orchidées : *Himantoglossum hircinum* ssp. *hircinum* et *Dactylorhiza incarnata* ssp. *incarnata* sont encore en état. Au printemps, nous aurions pu admirer *Orchis laxiflora* ssp. *laxiflora*, *Orchis morio* ssp. *morio*, *Orchis* X *alata* Fleury, *Dactylorhiza elata* ssp. *sesquipedalis*, *Ophrys fusca* ssp. *fusca*.

Enfin, au carrefour même, en contrebas d'une décharge, une population d'*Atropa bella-donna* se maintient depuis plusieurs années puisque cette dangereuse Solanacée avait déjà été vue, en cet endroit, lors de la Session de la Société Botanique de France en 1974.

Retour aux cars. A la Cavalerie nous regagnons le plateau et la N9 direction Millau. Peu avant la descente nous obliquons à droite pour gagner Saint-Martin-du-Larzac (EJ 18), vieux village causseard maintenant à l'abandon. Là nous attendent des moissons clairsemées, véritables conservatoires de la flore messicole.

Dans un premier champ d'avoine et de blé au sud de la route :

<i>Poa compressa</i>	<i>Scandix pecten-veneris</i> ssp.
<i>Phleum pratense</i> ssp. <i>bertolonii</i>	<i>pecten-veneris</i>
<i>Adonis flammea</i>	<i>Scandix australis</i>
<i>Myagrum perfoliatum</i>	<i>Orlaya kochii</i>
<i>Neslia paniculata</i> ssp. <i>paniculata</i>	<i>Caucalis platycarpos</i>
<i>Camelina microcarpa</i>	<i>Torilis leptophylla</i>
<i>Conringia orientalis</i>	<i>Galium tricorutum</i>
	<i>Asperula arvensis</i> .

Puis dans un champ de seigle et sur sa bordure au nord-est du village :

<i>Kœleria pyramidata</i> (= <i>K. cristata</i>)	<i>Legousia hybrida</i>
<i>Bilderdykia convolvulus</i>	<i>Legousia speculum veneris</i>
<i>Hernaria cinerea</i>	<i>Valerianella pumila</i>
<i>Papaver argemone</i>	<i>Valerianella coronata</i>
<i>Alyssum alyssoides</i>	<i>Galium divaricatum</i>
<i>Iberis amara</i> ssp. <i>amara</i>	var. <i>microcarpum</i>
<i>Iberis pinnata</i>	<i>Centaurea cyanus</i>
<i>Althaea hirsuta</i>	<i>Centaurea scabiosa</i> ssp. <i>scabiosa</i>
<i>Androsace maxima</i>	<i>Crepis fœtida</i> ssp. <i>fœtida</i>
	<i>Xeranthemum inapertum</i> .

Avant de rejoindre Millau, nous nous arrêtons une dernière fois, au bord de la N.9, pour récolter *Leucanthemum subglaucum*.

Deuxième journée : mardi 6 juillet : Le Larzac sud et ses annexes orientales

par André TERRISSE (*)

Le Larzac sud et ses annexes orientales (Causse de Campestre-et-Luc), dans les départements du Gard, de l'Aveyron et de l'Hérault, tel est le programme de cette journée.

1. Un bref arrêt au bord de la D99, près de Sauclières, nous permet de récolter :
Salvia verticillata, en pleine floraison.
Nous notons également la présence de :
Artemisia verlotiorum et *Verbascum phlomoides*.

2. Puis les cars nous déposent près du Luc (Commune de Campestre, dans le Gard). M. BERNARD nous rappelle que cette ferme a été le lieu de séjour, pendant le premier tiers du XX^e siècle, d'une colonie pénitentiaire pour jeunes délinquants. Une de leurs tâches était l'affinage du fromage de Roquefort au fond de l'Aven Saint-Ferréol à 80 mètres sous terre. On les descendait et on les remontait au moyen d'un palan. Plus tard, on a construit une galerie permettant de descendre plus facilement au fond du gouffre.
Mais nous sommes à pied d'œuvre, prêts pour la randonnée pédestre de 7 à 8 kilomètres, qui va nous permettre d'explorer, conformément au programme, le rebord du Causse, une partie du lit à sec de la Virenque et le « bois de Salbouz », aux confins de l'Aveyron et du Gard.

Le rebord sud-oriental du Larzac

- 2.1. Nous suivons d'abord un chemin qui traverse une chênaie pubescente ; nous sommes à la frontière de deux milieux : la pelouse xérique à *Aphyllanthes* (*Aphyllanthes septentrionale*) et la chênaie thermophile (*Querceto-Buxetum*). (1)

- 2.1.1. Au cortège des pelouses xériques, appartient :

<i>Anthyllis montana</i>	<i>Asperula cynanchica</i>
ssp. <i>montana</i>	<i>Astragalus monspessulanus</i>
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>	ssp. <i>monspessulanus</i>
<i>Argyrobium zanonii</i>	<i>Bromus erectus</i> ssp. <i>erectus</i>

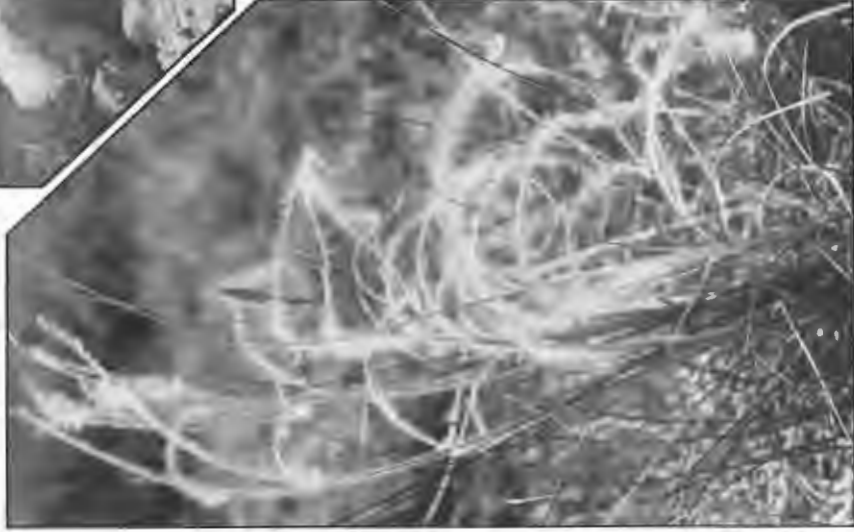
(1) L'essentiel des données phytosociologiques est tiré du travail de VANDEN BERGHEN : « Etude sur la végétation des Grands Causses du Massif Central de la France », Bruxelles, 1963. De plus, pour quelques espèces nous nous référons à l'ouvrage de BRAUN BLANQUET : « Les groupements végétaux de la France méditerranéenne », Paris, 1952.

Mais nous énumérons les plantes d'un même milieu dans l'ordre alphabétique, et non selon la succession de nos découvertes essentiellement aléatoire, ni selon les coefficients d'abondance dominance de BRAUN BLANQUET ou de VANDEN BERGHEN, qui ne correspondent pas obligatoirement aux milieux que nous avons visités.

(*) André TERRISSE : Lycée Marguerite de Valois, 16017 ANGOULÊME.



1



2

1 - Gorges du Tarn : la S.B.C.O. vers les Détroits. 8-07-82. (Photo M. BOTINEAU).
2 - *Stipa pennata*. Devèze de Lapanouse. 5-7-82. (Photo M. BOTINEAU).



1



2



3

- 1 - *Armeria girardi* (*juncifolia*). Larzac. Juin 1974. (Photo M. KERAUDREN-AYMONIN).
 2 - *Pinguicula longifolia* ssp. *caussensis*. Bal mes des Détroits. Juin 1976. (Photo M. KERAUDREN-AYMONIN).
 3 - *Gentiana costei*. Causse Méjean. Mai 1974 (Photo M. KERAUDREN-AYMONIN).
 4 - *Centranthus lecoqii*. Le Teil. 8-07-1982. (Photo G. AYMONIN).

4



<i>Campanula glomerata</i> ssp. <i>glomerata</i>	<i>Leuzea conifera</i>
<i>Carduncellus mitissimus</i>	<i>Linum tenuifolium</i>
<i>Carlina acanthifolia</i> ssp. <i>acanthifolia</i>	<i>Lotus corniculatus</i> var.
<i>Catananche caerulea</i>	<i>villosus</i> Lor. et Bar.
<i>Convolvulus cantabrica</i>	<i>Melica ciliata</i>
<i>Crepis albida</i>	ssp. <i>magnolii</i>
<i>Dianthus sylvestris</i> ssp. <i>sylvestris</i>	<i>Ononis minutissima</i>
<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	<i>Ononis pusilla</i>
ssp. <i>pentaphyllum</i>	<i>Ononis striata</i>
<i>Echinops ritro</i> ssp. <i>ritro</i>	<i>Salvia pratensis</i>
<i>Eryngium campestre</i>	<i>Scabiosa columbaria</i>
<i>Galium corrudifolium</i>	ssp. <i>columbaria</i>
<i>Galium verum</i> ssp. <i>verum</i>	<i>Scorzonera hirsuta</i>
<i>Genista hispanica</i> ssp. <i>hispanica</i>	<i>Sedum ochroleucon</i>
<i>Genista pilosa</i>	ssp. <i>ochroleucon</i>
<i>Helichrysum stoechas</i>	<i>Sedum sediforme</i>
ssp. <i>stoechas</i>	<i>Stipa pennata</i>
<i>Inula montana</i>	ssp. <i>pennata</i>
<i>Lactuca perennis</i>	<i>Teucrium polium</i> ssp. <i>polium</i>
	var. <i>rouyanum</i> Coste. (2)

2.1.2. En plus de *Pinus nigra* ssp. *laricio*, qui a été planté, les strates arborescente et arbustive comprennent :

<i>Amelanchier ovalis</i>	<i>Prunus mahaleb</i>
<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Coronilla emerus</i>	<i>Quercus pubescens</i>
ssp. <i>emerus</i>	ssp. <i>pubescens</i>
<i>Corylus avellana</i>	<i>Rhamnus saxatilis</i>
<i>Daphne laureola</i>	ssp. <i>saxatilis</i>
ssp. <i>laureola</i>	<i>Rubus canescens</i>
<i>Juniperus communis</i>	<i>Sorbus aria</i>
ssp. <i>communis</i>	ssp. <i>aria</i> .

Au **Querceto-Buxetum** appartiennent également les espèces herbacées suivantes :

<i>Carex flacca</i> ssp. <i>flacca</i>	<i>Tanacetum corymbosum</i>
<i>Rubia peregrina</i>	ssp. <i>corymbosum</i>
<i>Silene italica</i> ssp. <i>italica</i>	<i>Trifolium rubens</i> .

2.1.3. Nous avons pourtant rencontré aussi des plantes qui n'entrent dans la composition d'aucun de ces deux groupements, mais appartiennent essentiellement aux lieux secs :

<i>Allium oleraceum</i>	<i>Crucianella angustifolia</i>
<i>Allium sphaerocephalon</i>	<i>Festuca hervieri</i>
ssp. <i>sphaerocephalon</i>	<i>Geum sylvaticum</i>
<i>Atropa bella-donna</i>	<i>Himantoglossum hircinum</i>
<i>Biscutella laevigata</i> s.l.	ssp. <i>hircinum</i>
<i>Bunium bulbocastanum</i>	<i>Knautia arvensis</i>
<i>Campanula rapunculus</i>	ssp. <i>arvensis</i>
<i>Centaurea pectinata</i>	<i>Knautia purpurea</i>
ssp. <i>pectinata</i>	<i>Medicago sativa</i>
<i>Centaurea scabiosa</i> ssp. <i>scabiosa</i>	ssp. <i>falcata</i>

(2) Avec les deux sous variétés : *havillorum* Coste et *pseudoaureum* Coste.

Phleum pratense ssp. *bertolonii*
Phyteuma orbiculare
Ribes uva-crispa
Rosa micrantha
Sedum reflexum
Thlaspi sylvestre
 f. *occitanum* Jord.

Thymus vulgaris
Tragopogon crocifolius
 ssp. *crocifolius*
Trifolium ochroleucon
Trisetum flavescens
 ssp. *flavescens*.

2.1.4. Il convient de signaler à part *Jurinea humilis*. C'est une plante rare, qui figure sur la liste des espèces protégées. L'inflorescence - passée lors de notre visite - ressemble à celle de *Carduncellus mitissimus* ; elle est sessile ou subsessile ; mais les feuilles sont très différentes d'aspect, sinon de forme : blanches-tomenteuses en-dessous, et non glabrescentes. Nous en avons rencontré quelques pieds sur le chemin même, puis un peuplement plus important, dans une pelouse. Cette plante n'est pas rare sur le plateau voisin du Rouquet (Cne de Saucières, en Aveyron).

2.1.5. Deux écarts, en marge de cette première partie de notre promenade, nous ont permis de voir deux milieux différents :

2.1.5.1. Dans une cuvette à peu près asséchée, mais où l'eau avait séjourné, nous avons noté :

Eleocharis palustris
 ssp. *palustris*
Juncus articulatus
Poa compressa
Potentilla reptans

Prunella laciniata
Sisymbrella aspera
 ssp. *aspera*
Trifolium fragiferum
 ssp. *fragiferum*.

Remarquons, sans en tirer de conclusion, que deux de ces plantes (*Poa compressa* et *Prunella laciniata*) ont la réputation de pousser dans les terrains arides.

2.1.5.2. Un deuxième écart, sur une pente assez forte, nous permet de voir :

Allium flavum (non fleuri)
Biscutella laevigata s.l.
Euphorbia duvalii

Iberis saxatilis
 ssp. *saxatilis*
Serratula nudicaulis.

En descendant vers la Virenque

2.2. Nous suivons ensuite un sentier ombragé qui descend vers le lit de la Virenque. Plus de plantes des pelouses xériques, à l'exception d'*Inula montana*, rencontrée d'ailleurs au début de ce sentier. Par contre, les espèces du **Querceto-Buxetum** sont encore nombreuses. Parmi les arbres ou arbustes :

Buxus sempervirens
Corylus avellana
Cytisus sessilifolius
Daphne laureola
 ssp. *laureola*
Fagus sylvatica
Ligustrum vulgare
Lonicera xylosteum

Quercus pubescens
 ssp. *pubescens*
Rhamnus alpinus
 ssp. *alpinus*
Sorbus torminalis
Tilia platyphyllos
 ssp. *platyphyllos*
Viburnum lantana,

et parmi les espèces herbacées :

<i>Arabis pauciflora</i>	<i>Melampyrum nemorosum</i>
<i>Arabis turrata</i>	ssp. <i>nemosum</i>
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	<i>Melica uniflora</i>
ssp. <i>sylvaticum</i>	<i>Melittis melissophyllum</i>
<i>Campanula trachelium</i>	ssp. <i>melissophyllum</i>
ssp. <i>trachelium</i>	<i>Mercurialis perennis</i>
<i>Carex digitata</i>	<i>Muscari botryoides</i>
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>Mycelis muralis</i>
ssp. <i>amygdaloides</i>	<i>Pimpinella major</i>
<i>Hepatica nobilis</i>	<i>Prunella grandiflora</i>
<i>Hieracium murorum</i>	ssp. <i>grandiflora</i>
<i>Lathyrus niger</i>	<i>Sesleria albicans</i>
ssp. <i>niger</i>	ssp. <i>albicans</i> (3)
<i>Lathyrus vernus</i>	<i>Stachys officinalis</i>
<i>Leucanthemum graminifolium</i>	<i>Symphytum tuberosum</i>
<i>Lilium martagon</i>	<i>Tamus communis</i>
<i>Limodorum abortivum</i>	<i>Vicia sepium</i>
	<i>Viola reichenbachiana</i> .

Mais parfois s'y mêlent des espèces de la hêtraie, qu'on peut rattacher à deux associations marquant le passage de l'ordre des *Quercetalia pubescentis* à celui des *Fagetalia silvaticae* : le *Buxeto-Fagetum* et le *Fagetum gallicum*.

Nous n'avons vu, en fait, que peu d'exemplaires de *Fagus sylvatica*, et pour *Galanthus nivalis* ssp. *nivalis*, *Lathraea clandestina* et *Lathraea squamaria*, dont la présence nous a été signalée par M. C. BERNARD, la période d'épanouissement était depuis longtemps passée. Mais nous avons pu reconnaître :

<i>Aconitum vulparia</i>	<i>Geranium nodosum</i>
<i>Anemone nemorosa</i>	<i>Hepatica nobilis</i>
<i>Cardamine heptaphylla</i>	<i>Lamiastrum galeobdolon</i>
<i>Cephalanthera damasonium</i>	ssp. <i>galeobdolon</i>
<i>Doronicum pardalianches</i>	<i>Neottia nidus-avis</i>
<i>Euphorbia dulcis</i>	<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>
<i>Festuca heterophylla</i>	<i>Phyteuma spicatum</i>
	<i>Prenanthes purpurea</i> .

Mais ces énumérations n'épuisent pas totalement la liste des plantes que nous avons rencontrées en descendant vers la Virenque : quelque rebord rocheux, quelque pente bien exposée sous un couvert plus clair abritent encore :

<i>Asplenium trichomanes</i>	<i>Galium obliquum</i>
ssp. <i>trichomanes</i>	<i>Hypochoeris maculata</i>
<i>Campanula rotundifolia</i>	<i>Orobanche gracilis</i>
<i>Centaurea pectinata</i>	<i>Piptatherum paradoxum</i>
ssp. <i>pectinata</i>	<i>Sedum album</i>
<i>Elymus caninus</i>	<i>Senecio erucifolius</i> .
	<i>Festuca paniculata</i> ssp. <i>spadicea</i>

Le lit de la Virenque

2.3. Nous voici maintenant dans le lit de la Virenque, que nous allons remonter en examinant la

(3) Ce taxon est nommé *Sesleria caerulea* (L.) Ard. var. (ou ssp.) *elegantissima* Br. Bl., par M. KERGUÉLEN dans le Cinquième Supplément à la Flore de COSTE.

végétation qui garnit le lit même (inondé pendant quelques semaines seulement chaque année) et ses rives. C'est un milieu floristiquement très impur et mêlé, en raison, notamment, du courant, qui entraîne des graines et les dépose plus bas.

Nous notons des espèces encore assez nombreuses du **Querceto-Buxetum** ou du **Buxeto-Fagetum** ; en plus des arbres et arbustes déjà notés, dont *Corylus avellana*, qui forme ici, sur les rives, des sortes de fourrés, nous remarquons :

Acer monspessulanum *Acer opalus*
Cornus sanguinea ssp. *sanguinea*

pour les arbres, et, pour les espèces herbacées :

<i>Aconitum vulparia</i>	<i>Laserpitium latifolium</i>
<i>Anemone ranunculoides</i> (4)	<i>Laserpitium nestleri</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i>	<i>Luzula nivea</i>
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	<i>Moehringia trinervia</i>
<i>Bromus ramosus</i>	<i>Pimpinella major</i>
<i>Campanula persicifolia</i>	<i>Pulmonaria affinis</i>
ssp. <i>persicifolia</i>	<i>Scilla libio-hyacinthus</i> (4)
<i>Circaea lutetiana</i>	<i>Solidago virgaurea</i>
<i>Geranium robertianum</i>	ssp. <i>virgaurea</i>
<i>Lamium maculatum</i>	<i>Valeriana tripteris</i>
<i>Lapsana communis</i> ssp. <i>communis</i>	<i>Viola mirabilis</i> .

Et, en plus d'espèces propres à la hêtraie, comme *Epilobium montanum*, ou aux lieux humides, comme

<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Salix cinerea</i>
<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Salix elaeagnos</i> s.l.,

nous notons encore :

<i>Acer campestre</i>	<i>Epilobium collinum</i>
<i>Anthriscus sylvestris</i>	ssp. <i>collinum</i>
<i>Centaurea scabiosa</i>	<i>Lathyrus latifolius</i>
ssp. <i>scabiosa</i>	<i>Lathyrus pratensis</i>
<i>Cerastium fontanum</i>	<i>Linaria repens</i>
ssp. <i>triviale</i>	<i>Myosotis sylvatica</i>
<i>Chaerophyllum hirsutum</i>	ssp. <i>sylvatica</i>
<i>Chaerophyllum temulentum</i>	<i>Orobanche gracilis</i>
<i>Conium maculatum</i>	<i>Rumex acetosa</i>
<i>Cruciata laevipes</i>	ssp. <i>acetosa</i>
<i>Cuscuta europaea</i>	<i>Rumex obtusifolius</i>
<i>Cystopteris fragilis</i>	ssp. <i>obtusifolius</i>
<i>Cytisus scoparius</i>	<i>Saponaria officinalis</i>
ssp. <i>scoparius</i>	<i>Silene vulgaris</i>
<i>Dryopteris filix-mas</i>	ssp. <i>vulgaris</i> ,

et même une plante saxicole :

Hieracium amplexicaule.

En remontant de la Virenque

- 2.4. Nous nous éloignons maintenant du lit de la Virenque. Notons simplement, dans la montée, *Peucedanum oreoselinum*, *Serratula tinctoria* et *Thalictrum minus* ssp. *minus*. Nous

(4) Sa présence nous a été signalée par M. Christian BERNARD. Nous ne l'avons évidemment pas vue « en état »

retrouvons une végétation xérophile. Aux plantes de la chênaie thermophile (*Querceto-Buxetum*) déjà signalées, nous nous contenterons d'ajouter :

<i>Anacamptis pyramidalis</i>	<i>Geranium sanguineum</i>
<i>Anthericum ramosum</i>	<i>Helianthemum canum</i> s.l.
<i>Asparagus tenuifolius</i>	<i>Hypochoeris maculata</i>
<i>Bromus benekenii</i>	<i>Inula spiraeifolia</i>
<i>Buglossoides purpureocaerulea</i>	<i>Linum suffruticosum</i>
<i>Bupleurum falcatum</i>	ssp. <i>salsoloides</i>
ssp. <i>falcatum</i>	<i>Lonicera etrusca</i>
<i>Cornus mas</i>	<i>Trifolium medium</i>
<i>Epipactis helleborine</i>	ssp. <i>medium</i> ,
et diverses espèces plus ou moins thermophiles :	
<i>Anthyllis montana</i>	<i>Linum narbonense</i>
ssp. <i>montana</i>	<i>Pulsatilla vulgaris</i>
<i>Avenula pratensis</i>	var. <i>praecox</i> (Coste) Delarbre
<i>Coronilla varia</i>	<i>Scorzonera purpurea</i>
	ssp. <i>purpurea</i> , espèce sarmatique.

- 2.5. Les arbres, les arbustes se font rares. Nous traversons maintenant des pelouses, où nous remarquons :

<i>Armeria alliacea</i>	<i>Knautia purpurea</i>
ssp. <i>alliacea</i>	<i>Potentilla tabernaemontani</i>
<i>Knautia arvensis</i>	<i>Scorzonera hirsuta</i>
ssp. <i>arvensis</i>	<i>Thymus dolomiticus</i> ;

- 2.6. et, dans un champ voisin :

Ajuga chamaepitys ssp. *chamaepitys* et *Anthemis cotula*.

Il est 13 heures quand nous rejoignons les cars. La chaleur est accablante ; l'ombre est rare ; nous avons du mal à nous protéger des ardeurs du soleil pendant le déjeuner.

La frontière Causse/Cévennes

- 3 Puis nous reprenons les cars qui nous emmènent, à quelques kilomètres de là, au-dessus de Valcroze (Cne de Campestre), près du col de la Barrière, aux confins du Parc National des Cévennes. Nous allons visiter une zone de contact entre les Causse et les Cévennes. Il nous suffit de parcourir quelques dizaines de mètres pour passer d'une végétation calcicole à une végétation calcifuge. La rupture est particulièrement brutale et spectaculaire.

- 3.1. Sur les bords de la route forestière, nous notons d'abord une végétation typique du calcicole ou des arènes dolomitiques :

<i>Aethionema saxatile</i>	<i>Leucanthemum graminifolium</i>
<i>Aster alpinus</i>	<i>Phleum arenarium</i>
<i>Biscutella laevigata</i> s.l.	ssp. <i>arenarium</i>
<i>Carduus nigrescens</i>	<i>Saponaria ocymoides</i>
<i>Chondrilla juncea</i>	<i>Silene conica</i> ssp. <i>conica</i>
<i>Dianthus sylvestris</i> ssp. <i>sylvestris</i>	<i>Silene italica</i> ssp. <i>italica</i>
<i>Helichrysum stoechas</i> ssp. <i>stoechas</i>	<i>Teucrium polium</i>
<i>Inula montana</i>	ssp. <i>polium</i> v. <i>rouyanum</i> Coste.

- 3.2. Mais tout d'un coup, le chêne pubescent est remplacé par le châtaignier, qu'accompagnent notamment la Fougère aigle et la Digitale pourpre. Nous notons :

<i>Anarrhinum bellidifolium</i>	<i>Galeopsis segetum</i>
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	<i>Hypericum humifusum</i>
<i>Carduus vivariensis</i>	<i>Jasione montana</i>
ssp. <i>vivariensis</i>	ssp. <i>montana</i>
<i>Castanea sativa</i>	<i>Lapsana communis</i>
<i>Cytisus scoparius</i>	ssp. <i>communis</i>
ssp. <i>scoparius</i>	<i>Poa nemoralis</i>
<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Pteridium aquilinum</i>
<i>Dianthus armeria</i>	<i>Rumex acetosella</i>
ssp. <i>armeria</i>	<i>Sedum telephium</i>
<i>Digitalis purpurea</i>	ssp. <i>maximum</i>
ssp. <i>purpurea</i>	<i>Teucrium scorodonia</i>
<i>Fragaria vesca</i>	<i>Vicia tetrasperma</i>
	<i>Viola tricolor</i> ssp. <i>tricolor</i> ,

à quoi s'ajoute *Thymus nitens*, plante endémique des Cévennes siliceuses.

La Couvertoirade

- 4 Nous faisons ensuite, à la Couvertoirade, un arrêt touristique et désaltérant. Mais nous n'oublions pas tout à fait la botanique, et notons, au bord des rues, le plus souvent dans les murs :

<i>Arenaria hispida</i>	<i>Geranium lucidum</i>
<i>Centaurea rhenana</i>	<i>Marrubium vulgare</i>
ssp. <i>rhenana</i>	<i>Ribes alpinum</i>
<i>Chaenorhinum origanifolium</i>	<i>Sedum album</i>
ssp. <i>origanifolium</i>	<i>Sedum dasyphyllum</i>
<i>Draba aizoides</i>	<i>Trifolium stellatum</i>
ssp. <i>aizoides</i> race <i>saxigena</i> Jord.	<i>Umbilicus rupestris</i> .

A travers les grilles, nous pouvons voir, dans la pelouse du parc, de beaux exemplaires de *Campanula rapunculoides*, dont la spontanéité, il est vrai, peut être mise en doute.

Le site de La Pezade

5. Un bref déplacement en car nous amène ensuite sur le site de la Pezade, à la limite des départements de l'Hérault (Cne du Caylar) et de l'Aveyron (Cne de La Couvertoirade).
- 5.1. C'est la station princeps de *Festuca christianii-bernardii* Kerguélen. Cette fétuque du groupe *ovina* a été distinguée ici-même, lors de la 104^e session extraordinaire de la Société Botanique de France, en 1974, par M. KERGUÉLEN, qui a dédié cette espèce nouvelle à l'un des deux guides de cette session, qui dirige aussi la nôtre cette année, M. Christian BERNARD. Nous récoltons donc cette fétuque.
- 5.2. Puis, sur les falaises dolomitiques qui se dressent au milieu de la pelouse, nous notons des plantes saxicoles appartenant à l'association du ***Kermereto-Arenarietum hispidae*** :

Troisième journée : mercredi 7 juillet : Les Gorges de la Dourbie, le Causse Noir nord-oriental, le mont Aigoual, les gorges de la Jonte

par Christian LAHONDÈRE(*)

Par un début de matinée annonçant une journée aussi chaude que les précédentes, mais en espérant trouver à l'Aigoual une température plus clémente, nous quittons Millau par la route de Nant qui suit les gorges de la Dourbie.

I - Les gorges de la Dourbie

A l'entrée de ces dernières, sur le bord de la route, se trouvent des tufs mouillés à *Pinguicula longifolia* ssp. *caussensis* ; cette Lentibulariée, caractéristique du *Cariceto-Pinguiculetum longifoliae* des encoissements de falaises où l'eau alcaline suinte en permanence, est une espèce endémique des montagnes du sud de l'Europe, depuis les Pyrénées (ssp. *longifolia*), jusqu'au sud des Alpes et à l'Apennin (ssp. *reichenbachiana*), en passant par les Causses. La sous-espèce présente ici est donc une endémique caussenarde. On n'a pu malheureusement s'arrêter pour observer plus attentivement cette très belle plante et la phytocénose à laquelle elle appartient.

Nous longeons la bordure sud du Causse Noir, floristiquement très riche, et où se trouve en particulier l'unique station dans la région d'une Crucifère pyrénéenne, *Erysimum incanum* (= *E. aurigeranum*). L'autre côté des gorges constitue la bordure nord du Larzac ; sur la corniche, niche l'Aigle royal, qui est surveillé pratiquement en permanence par les ornithologues locaux.

II - Le Causse Noir.

Nous quittons la route du Nant à La-Roque-Sainte-Marguerite pour prendre la direction du Mont Aigoual.

1 - La végétation méditerranéenne de la côte de Saint-André. (EJ 18)

Un arrêt le long de la côte de Saint-André nous permet de vérifier la richesse en espèces méditerranéennes de cette partie du Causse Noir. L'ensemble végétal observé, très dégradé, dérive, selon C. VANDEN BERGHEN, « de forêts appartenant à une variante très xérophile de la chênaie calcicole à *Quercus lanuginosa* et *Buxus* ». Nous avons relevé la présence de :

(*) Ch.-L. : 94, Avenue du Parc, 17200 ROYAN.

<i>Cotinus coggygria</i>	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Pistacia terebinthus</i>	<i>Asparagus acutifolius</i>
<i>Staeheleina dubia</i>	<i>Helichrysum stoechas</i>
<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	ssp. <i>stoechas</i>
ssp. <i>pentaphyllum</i>	<i>Argyrolobium zanonii</i>
<i>Acer monspessulanum</i>	<i>Catananche caerulea</i>
<i>Amelanchier ovalis</i>	<i>Linum narbonense</i>
<i>Colutea arborescens</i>	<i>Ononis minutissima</i>
ssp. <i>arborescens</i>	<i>Onosma fastigiata</i>
<i>Fumana ericoides</i>	ssp. <i>typica</i> Br-Bl.
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>	<i>Limodorum abortivum</i>
<i>Euphorbia characias</i>	<i>Teucrium polium</i> ssp. <i>azureum</i>
ssp. <i>characias</i>	var. <i>rouyanum</i> Coste
<i>Genista hispanica</i>	<i>Ononis pusilla</i>
ssp. <i>hispanica</i>	<i>Campanula glomerata</i>
<i>Eryngium campestre</i>	ssp. <i>glomerata</i>
<i>Coronilla minima</i>	<i>Sedum album</i>
var. <i>australis</i> G.G.	<i>Teucrium montanum</i>
	<i>Geranium sanguineum</i>

Dans les éboulis non stabilisés abondent *Cephalaria leucantha* et *Scrophularia canina* ssp. *canina*. M. Ch. BERNARD fait observer les terrasses, autrefois cultivées, montant à l'assaut du Causse Noir ; il nous signale que des lignites, d'âge Bajocien, étaient autrefois exploitées dans la côte de Saint-André. En montant vers le Causse Noir, on surplombe le village très pittoresque de Montméjean qui, après avoir été abandonné, est de nouveau partiellement habité.

Le Causse Noir, sur lequel nous parvenons, recouvre 200 km² et est cinq fois plus petit que le Causse du Larzac. Il est colonisé par la série du Pin sylvestre. Très boisé dans la partie que nous traversons, il l'est beaucoup moins dans sa partie orientale. Le Pin sylvestre est exploité pour la production de pâte à papier.

Le problème de l'eau est particulièrement important ici : l'adduction d'eau n'a été réalisée qu'au cours des dernières années ; auparavant, l'eau de pluie était recueillie dans des citernes. Les orages peuvent être extrêmement violents : en septembre 1981, au cours de l'un d'entre eux, il est tombé 380 mm d'eau en 10 heures, le niveau de la Jonte est monté de 9 mètres et a dévasté un établissement de pisciculture, libérant plusieurs tonnes de truites et modifiant considérablement le paysage. Les agriculteurs qui commençaient à détruire les haies, ont dès lors compris qu'elles pouvaient servir à quelque chose.

En avançant vers l'est, on remarque que le paysage change : des pelouses step-piques à *Stipa pennata* ssp. *pennata* et *Adonis vernalis* colonisent le causse après le déboisement. On remarque un très beau peuplement de *Betula pendula*, spontané, sur dolomie, alors que de place en place on cultive le lavandin (*Lavandula X burnati* Briquet) et la lavande officinale (*Lavandula angustifolia* ssp. *angustifolia*).

2 - La pelouse xérique à *Festuca hervieri* et *Stipa pennata* aux Mazes (nord de Lanuéjols) (EJ 29-39-28-38).

L'arrêt prévu dans les pelouses steppiques à *Stipa pennata* ssp. *pennata* et *Scorzonera purpurea* ssp. *purpurea*, près de Lanuéjols, avait été supprimé ; aussi avons-nous pu nous arrêter un peu plus longuement aux Mazes pour y étudier la composition floristique de cet ensemble qui occupe de très grandes surfaces sur les Causse. Le groupement s'étend ici entre des buissons de *Juniperus communis* ssp. *communis* et de *Pinus sylvestris* sur des calcaires du Callovien-Oxfordien. On y a relevé :

<i>Stipa pennata</i>	<i>Echinops ritro</i>
ssp. <i>pennata</i>	ssp. <i>ritro</i>
<i>Festuca hervieri</i>	<i>Avenula pratensis</i>
<i>Adonis vernalis</i> (en fruits)	ssp. <i>pratensis</i>
<i>Brachypodium pinnatum</i>	<i>Armeria alliacea</i>
ssp. <i>pinnatum</i>	ssp. <i>alliacea</i>
<i>Anthyllis vulneraria</i>	<i>Coronilla minima</i>
ssp. <i>praepropera</i>	<i>Anacamptis pyramidalis</i>
<i>Anthyllis montana</i>	<i>Hellianthemum apenninum</i>
ssp. <i>montana</i>	<i>Galium obliquum</i>
<i>Eryngium campestre</i>	<i>Euphorbia seguierana</i>
<i>Thymus serpyllum</i> (s. lato)	ssp. <i>seguierana</i>
<i>Genista hispanica</i>	<i>Rhinanthus mediterraneus</i>
ssp. <i>hispanica</i>	<i>Teucrium polium</i> ssp. <i>aureum</i>
<i>Linum tenuifolium</i>	var. <i>rouyanum</i> Coste
<i>Galium mollugo</i>	<i>Onobrychis supina</i>
ssp. <i>gerardi</i> Villars	<i>Sedum ochroleucum</i>
<i>Briza media</i>	ssp. <i>ochroleucum</i>
ssp. <i>media</i>	<i>Ribes uva-crispa</i>
<i>Carlina acanthifolia</i>	<i>Ononis spinosa</i>
ssp. <i>acanthifolia</i>	ssp. <i>spinosa</i>
<i>Plantago media</i>	<i>Rosa micrantha</i>
	<i>Thesium divaricatum</i>

Ces pelouses sont pâturées par des troupeaux de moutons qui broutent certaines espèces et en négligent d'autres : ce sont ces dernières qui, si le pâturage est intense, vont supplanter les premières ; les plantes épineuses ne sont pas les seules à profiter de l'élevage du mouton ; *Stipa pennata*, dont les feuilles sont coupantes, arrive ainsi à dominer sur de vastes surfaces ; ses longs plumets blancs sont visibles de loin pendant l'été. Les touffes du *Brachypodium pinnatum* sont également faciles à repérer, le mouton n'appréciant guère cette Graminée. Il ne consomme pas, fort heureusement, l'*Adonis vernalis*, plante vénéneuse aux magnifiques fleurs jaunes que nous n'avons pu observer, le floraison ayant lieu en avril-mai. En bordure d'une culture de luzerne, nous avons noté :

<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Althaea hirsuta</i>
ssp. <i>hispanica</i>	<i>Centaurea cyanus</i>
<i>Sedum acre</i>	<i>Trifolium campestre</i>
<i>Phleum pratense</i>	<i>Minuartia hybrida</i>
ssp. <i>bertolonii</i>	ssp. <i>hybrida</i>
<i>Poa compressa</i>	<i>Euphorbia cyparissias</i>
<i>Legousia speculum-veneris</i>	<i>Valerianella rimosa</i>
<i>Teucrium botrys</i>	<i>Allium oleraceum</i>
<i>Arenaria leptoclados</i>	<i>Anthemis arvensis</i>
<i>Bombycilaena erecta</i>	ssp. <i>arvensis</i>
(= <i>Micropus e.</i>)	<i>Hypericum perforatum</i>
<i>Alyssum alyssoides</i>	<i>Muscari comosum</i>
<i>Acinus arvensis</i>	<i>Bromus squarrosus</i> .

A proximité, deux arbres ont été plantés ; on ne sait pour quelles raisons, car ils sont isolés : *Cedrus atlantica* et *Pinus nigra* ssp. *laricio*.

Aux environs de Lanuéjols un court arrêt permet de photographier une lavandaie. M. ANDRIEU nous donne quelques précisions sur la culture de la lavande officinale. Les lavandes obtenues à partir de graines ont un aspect hétérogène dû au fait que les différents pieds fleurissent à des époques différentes ; elles fournissent une essence plus riche en esters que les lavandes obtenues par bouturage qui fleuris-



En haut : Vue vers Peyreleau. 8/7/1982 (Photo M. BOTINEAU)



En bas : Sommet de l'Aigoual : vue vers le sud-est. Au premier plan : *Gentiana lutea* et *Festuca paniculata*.
7/7/1982 (Photo M. BOTINEAU)



Le Causse près du Pas de Jaux :
au premier plan : botanistes ;
au fond : moutons. 5/7/82 (Photo M. BOTINEAU).



Les gorges du Tarn vues depuis le « Point Sublime ». 30/6/82 (Photo M. BOTINEAU)

sent toutes en même temps et par là même sont très homogènes.

III - Le massif de l'Aigoual.

Peu après Lanuéjols, nous abandonnons les calcaires des Causses en abordant le massif de l'Aigoual. Sur les schistes du bord de la route, M. Ch. BERNARD nous fait remarquer la présence de deux espèces endémiques et calcifuges : *Dianthus graniticus* et *Festuca arvernensis*.

Le massif de l'Aigoual présente deux versants d'aspects bien différents : le versant méditerranéen, soumis à l'érosion de torrents à forte pente et le versant atlantique sur lequel « les rivières s'écoulent d'abord paisiblement à travers des vallons peu érodés, larges, couverts de prairies et de forêts, pour s'engouffrer plus loin dans les gorges profondes des Causses ». (J. BRAUN-BLANQUET).

Au centre du massif, il tombe une moyenne de 2350 mm d'eau ; l'Aigoual est donc très arrosé. Il était autrefois recouvert de vastes forêts qui ont été abattues à partir du début du XVIII^e siècle pour alimenter les industries voisines (fonderies, verreries) et pour obtenir des pâturages. Cette déforestation fut suivie d'une érosion intense, cause de crues soudaines et violentes, et d'une dégradation importante du paysage. A la fin du XIX^e siècle, le reboisement de l'Aigoual fut entrepris : G. FABRE le dirigea pendant plus de 30 ans. Avec le soutien de Ch. FLAHAULT, il effectua des recherches forestières dans plusieurs arboretums situés en des points différents du massif. On doit à ces deux grands naturalistes de pouvoir contempler ici des forêts magnifiques, de plus en plus fréquentées.

Nous traversons l'arboretum de la Foux établi sur des schistes micacés à une altitude correspondant à la partie supérieure de l'étage du chêne pubescent, puis nous pénétrons dans la hêtraie, où la température est agréable, et nous nous y arrêtons pour admirer le site de Bramabiau (EJ 38). Ce dernier est la résurgence de la rivière le Bonheur qui circule sous la cause de Camprieu : le cours d'eau réapparaît au fond d'un cirque en une cascade qui, en période de crue, rappelle le « brame » d'un bœuf, d'où le nom qui lui a été donné. Sur le bord de la route on récolte *Senecio adonidifolius*, endémique française, *Digitalis X purpurascens* Roth, hybride de *Digitalis lutea* ssp. *lutea* et de *Digitalis purpurea* ssp. *purpurea*, *Heracleum sphondylium* ssp. *sibiricum* (= *H. lecoqii* G.G.) à fleurs jaunâtres. Sous les hêtres, on note la présence d'un individu du rare *Epipactis microphylla*, ainsi que de :

<i>Epilobium angustifolium</i> ,	<i>Campanula persicifolia</i>
<i>Festuca arvernensis</i>	ssp. <i>persicifolia</i>
	<i>Saxifraga hypnoides</i>

En nous dirigeant vers le Grand Aigoual, nous longeons des prairies à *Gentiana lutea* ssp. *lutea* et à *Veratrum album*, où, au printemps, fleurissent *Narcissus pseudonarcissus* ssp. *pseudonarcissus* et *Narcissus poeticus* ssp. *poeticus*.

1 - La lande à *Genista pilosa* et *Calluna vulgaris* sous le sommet de l'Aigoual. (EJ 48).

Cette lande constitue un stade de dégradation de la hêtraie sur silice ; *Genista pilosa*, *Calluna vulgaris* et *Vaccinium myrtillus* y dominant ; nous y avons relevé de nombreuses espèces :

<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Rosa pimpinellifolia</i>
<i>Tulipa sylvestris</i>	<i>Hieracium pallidum</i>
ssp. <i>australis</i>	<i>Laserpitium latifolium</i>
<i>Antennaria dioica</i>	<i>Conopodium majus</i>

<i>Serratula tinctoria</i>	<i>Dryopteris abbreviata</i>
ssp. <i>macrocephala</i>	<i>Valeriana</i> gr. <i>officinalis</i>
<i>Plantago holosteum</i>	<i>Cerastium arvense</i>
(= <i>P. carinata</i>)	ssp. <i>arvense</i>
<i>Alchemilla saxatilis</i>	<i>Anthoxanthum aristatum</i>
<i>Meum athamanticum</i>	ssp. <i>aristatum</i>
<i>Polygonum bistorta</i>	<i>Galium asperum</i> Schreb.
<i>Dianthus deltoides</i>	ssp. <i>umbellatum</i> Lmk
<i>Phyteuma hemisphaericum</i>	<i>Peucedanum oreoselinum</i>
<i>Luzula spicata</i>	<i>Briza media</i>
ssp. <i>spicata</i>	ssp. <i>media</i>
<i>Festuca airoides</i>	<i>Rosa</i> gr. <i>canina</i>
<i>Festuca durissima</i>	<i>Poa chaixii</i>
ssp. <i>bellottii</i> Auquier et	<i>Dianthus monspessulanus</i>
Kerguelen	ssp. <i>monspessulanus</i>
<i>Juncus trifidus</i>	<i>Heracleum sphondylium</i>
ssp. <i>trifidus</i>	ssp. <i>sibiricum</i>
<i>Leontodon pyrenaicus</i>	<i>Pedicularis comosa</i>
ssp. <i>pyrenaicus</i>	ssp. <i>comosa</i>
<i>Vaccinium uliginosum</i>	<i>Thymus pulegioides</i>
ssp. <i>uliginosum</i>	<i>Cytisus purgans</i>
<i>Solidago virgaurea</i>	<i>Jasione montana</i>
ssp. <i>virgaurea</i>	ssp. <i>montana</i>
<i>Ornithogalum collinum</i>	<i>Jasione laevis</i>
<i>Hypochoeris maculata</i>	ssp. <i>laevis</i>
<i>Campanula rotundifolia</i>	

Festuca arvernensis et *Armeria alliacea* ssp. *alliacea* sont présents dans la lande exposée au midi, alors que *Sempervivum arachnoideum* ssp. *arachnoideum* et *Asplenium septentrionale* occupent les fentes de la roche. Les arbres sont représentés par deux Sorbiers (*Sorbus aucuparia* ssp. *aucuparia* et *Sorbus aria* ssp. *aria*) et par deux pins introduits (*Pinus uncinata* et *Pinus cembra*). Le Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*) présent ici a également été introduit à l'Aigoual.

Sur une pente rocailleuse on peut observer quelques éléments de la sous-association à *Festuca paniculata* du ***Deschampsietum flexuosae*** : *Festuca paniculata* ssp. *paniculata*, très robuste fétuque, *Allium senescens* ssp. *montanum*, *Alchemilla saxatilis*, *Gentiana lutea* ssp. *lutea* et *Ornithogalum collinum*. *Dianthus graniticus* se trouve au même niveau, mais dans une zone où le rocher affleure ainsi que *Minuartia laricifolia* ssp. *diomedis*.

Sur le bord du chemin, au milieu des graviers, nous avons relevé la présence de :

<i>Sesamoides pygmaea</i>	<i>Scleranthus annuus</i>
ssp. <i>pygmaea</i>	ssp. <i>annuus</i>
<i>Spergula morisonii</i>	<i>Scleranthus perennis</i>
<i>Alchemilla alpina</i>	ssp. <i>perennis</i>
<i>Rumex angiocarpus</i>	<i>Spergularia rubra</i>
	<i>Rhynchosinapis cheiranthos</i>

Après le déjeuner tiré des sacs, on aborde la dernière pente menant à l'observatoire construit au sommet de l'Aigoual, lequel culmine à 1567 mètres.

2. - La pelouse à *Deschampsia flexuosa* (*Deschampsietum flexuosae*) du sommet de l'Aigoual (EJ 48).

Les pelouses du sommet de l'Aigoual sont constituées par l'association à *Deschampsia flexuosa* avec des éléments de la lande déjà observés à la fin de la mati-

née, tels *Calluna vulgaris*, *Vaccinium myrtillus* et *Vaccinium uliginosum* ssp. *uliginosum*. Dans cette pelouse on rencontre :

<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Silene nutans</i>
<i>Trifolium alpinum</i>	ssp. <i>nutans</i>
<i>Phyteuma hemisphaericum</i>	<i>Cerastium arvense</i>
<i>Leontodon pyrenaicus</i>	ssp. <i>arvense</i>
ssp. <i>pyrenaicus</i>	<i>Plantago holosteum</i>
<i>Hieracium lactucella</i>	(= <i>P. carinata</i>)
ssp. <i>lactucella</i>	<i>Tanacetum vulgare</i>

La crête principale est colonisée par la sous-association à *Nardus stricta* du **Deschampsietum flexuosae** avec :

<i>Nardus stricta</i>	<i>Sedum tenuifolium</i>
<i>Festuca nigrescens</i>	(= <i>S. amplexicaule</i>)
ssp. <i>nigrescens</i>	<i>Antennaria dioica</i>
<i>Phyteuma hemisphaericum</i>	<i>Botrychium lunaria</i>
<i>Gentianella campestris</i>	<i>Luzula spicata</i>
ssp. <i>campestris</i>	ssp. <i>spicata</i>
	<i>Carex caryophyllea</i>

Au milieu d'une zone récemment incendiée, sur une pente rocailleuse, se développe la sous-association à *Festuca paniculata* du même groupement, avec :

<i>Festuca paniculata</i>	<i>Serratula tinctoria</i>
ssp. <i>paniculata</i>	ssp. <i>macrocephala</i>
<i>Allium senescens</i>	<i>Festuca durissima</i>
ssp. <i>montanum</i>	ssp. <i>bellotii</i> Auquier et
<i>Senecio adonidifolius</i>	Kerguelen

Les pelouses du sommet de l'Aigoual, en particulier la sous-association à Nard, constituent le stade de dégradation ultime de la végétation climax, à savoir la hêtraie telle que nous l'observerons dans le courant de l'après-midi. Tondue par les moutons, recouverte de neige pendant plusieurs mois, soumise à des vents violents du nord-ouest, la pelouse sommitale ne peut évoluer vers la forêt. Cette zone appartient ainsi à l'étage montagnard. Toutefois, nous avons pu y observer quelques espèces de l'étage subalpin : *Phyteuma hemisphaericum*, *Juncus trifidus*, *Trifolium alpinum*, *Leontodon pyrenaicus*, qui sont très vraisemblablement des relictés de la dernière période glaciaire.

3 - La lande reboisée près de Prat-Peyrot (1400 mètres) (EJ 48).

Nous nous arrêtons un peu au-dessous du sommet, près du Prat-Peyrot, au niveau d'une lande à Callune et Myrtille pour y observer une très belle station de l'*Allium victorialis*, espèce protégée, qu'il est donc interdit de récolter. A côté d'espèces de la lande ou de la pelouse telles que :

<i>Calluna vulgaris</i>	<i>Rumex acetosa</i>
<i>Vaccinium myrtillus</i>	ssp. <i>acetosa</i>
<i>Potentilla erecta</i>	<i>Centaurea nigra</i>
<i>Veratrum album</i>	ssp. <i>nigra</i>
<i>Campanula recta</i>	<i>Polygonum bistorta</i> ,

on voit apparaître des espèces moins inféodées au milieu précédents comme *Conopodium majus* ou *Poa chaixii*, mais aussi des plantes de forêts clairairées comme *Lilium martagon* et *Luzula forsteri*, et surtout des espèces de la hêtraie :

<i>Luzula nivea</i>	<i>Galium odoratum</i>
<i>Doronicum austriacum</i>	(= <i>Asperula o.</i>)
<i>Silene dioica</i>	<i>Stellaria nemorum</i> (s. lato),

qui se développent sous le Pin à crochets (*Pinus uncinata*), le Hêtre (*Fagus sylva-*

tica) et le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia* ssp. *aucuparia*). Aux plantes citées, il faut ajouter un *Galium* du groupe *pumilum* (= *G. sylvestre*). Nous sommes donc ici en présence d'un stade d'évolution vers la forêt climax que nous allons rencontrer un peu plus bas.

4 - La hêtraie des Oubrets près de Prat-Peyrot.

L'altitude est ici de 1 300 à 1 400 mètres et la roche mère est un granite porphyroïde. La hêtraie (***Fagetum gallicum*** de J. BRAUN-BLANQUET) est pauvre en arbres autres que le Hêtre, tant il est vrai que ce dernier « arbre intolérant, expulse en général tout autre végétal ligneux » (J. BRAUN-BLANQUET). De plus, son ombrage épais conditionne la biologie des espèces qui l'accompagnent : un certain nombre d'entre elles fleurissent et fructifient au début du printemps, avant que le feuillage du Hêtre ne se soit complètement développé. Une autre adaptation à ces conditions de vie imposées par l'espèce dominante est le développement de la multiplication végétative. Si les phanéropytes, ainsi d'ailleurs que les chaméphytes, sont rares dans la hêtraie, par contre les hémicryptophytes et les géophytes dominent très largement, puisqu'ils constituent environ 90 % du spectre biologique. Tels sont les principaux caractères de la hêtraie de l'Aigoual.

Parmi les espèces observées, certaines d'entre elles nous indiquent que la hêtraie des Oubrets est une hêtraie âgée, qui a atteint son développement optimum : ce sont : *Stellaria nemorum* (s. lato), *Milium effusum*, *Prenanthes purpurea* et *Prenanthes purpurea* var. *tenuifolia* Koch (J. BRAUN-BLANQUET). Les caractéristiques notées ici sont, avec celles déjà mentionnées :

<i>Calamintha grandiflora</i>	<i>Lamium galeobdolon</i> (s. lato)
<i>Paris quadrifolia</i>	(= <i>Lamium g.</i>)
<i>Dryopteris carthusiana</i>	<i>Luzula sylvatica</i>
<i>Oxalis acetosella</i>	ssp. <i>sylvatica</i> (= <i>L. maxima</i>)
	<i>Luzula nivea</i> .

Les espèces suivantes sont des constantes du ***Fagetum gallicum*** :

<i>Myosotis sylvaticum</i>	<i>Ranunculus nemorosus</i>
ssp. <i>sylvaticum</i>	ssp. <i>nemorosus</i>
<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Dryopteris filix-mas</i> .
	<i>Doronicum austriacum</i> .

Deux des plantes rencontrées, *Adenostyles alliariae* ssp. *alliariae* et *Maianthemum bifolium* différencient la sous-association ***conopodietosum*** des Cévennes de la sous-association ***mercurialetosum*** du Valentinois telle qu'on peut l'observer par exemple dans la célèbre forêt de Saou.

Nous avons encore relevé la présence de :

<i>Rubus idaeus</i>	<i>Silene dioica</i>
<i>Ranunculus platanifolius</i>	<i>Pyrola minor</i>
<i>Epilobium montanum</i>	<i>Phyteuma spicatum</i> (s. lato)
<i>Thlaspi brachypetalum</i>	<i>Carex pallescens</i>
	<i>Fragaria vesca</i> .

5 - La mégaphorbiaie

A l'intérieur de la hêtraie, court un ruisseau sur les rives duquel se développe une mégaphorbiaie constituée par l'association à *Adenostyles alliariae*. Nous y avons observé les caractéristiques suivantes de l'association :

<i>Adenostyles alliariae</i>	<i>Ranunculus aconitifolius</i>
ssp. <i>alliariae</i>	<i>Chaerophyllum hirsutum</i>



1



2

- 1 - *Potentilla caulescens* var. *cebennensis*. Le Teil. 8-07-82. (Photo G. AYMONIN).
2 - *Dianthus graniticus*. Aigoual. 7-07-1982. (Photo G. AYMONIN).
3 - *Echinopartum horridum* (= *Genista horrida*). Leune. 10-07-1982. (Photo G. AYMONIN).



3



Carlina acanthifolia. Devèze de Lapanouse. 5-7-1982. (Photo G. AYMONIN).



Carlina cinara. Mont Seigne 12-7-82. (Photo G. AYMONIN).

Arabis cebennensis

L'accent est mis sur l'intérêt présenté par *Arabis cebennensis*, espèce endémique du Plateau Central. Aux précédentes se joignent *Doronicum austriacum* et *Epilobium angustifolium*.

Les bords rocaillieux du ruisseau sont favorables au développement de :

<i>Cardamine amara</i>	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>
<i>Thelypteris phegopteris</i>	<i>Chenopodium bonus-henricus</i>

Nous descendons ensuite le long d'un chemin qui traverse la hêtraie. Nous y avons noté :

<i>Cystopteris fragilis</i>	<i>Barbarea intermedia</i>
<i>Alchemilla</i> gr. <i>vulgaris</i> L.	<i>Geum urbanum</i> .

De chaque côté du chemin, à la limite de la forêt et des fossés, nous avons relevé la présence de :

<i>Gymnocarpium dryopteris</i>	<i>Dryopteris dilatata</i>
<i>Meum athamanticum</i>	<i>Peucedanum ostruthium</i>
	<i>Carex ovalis</i>

et surtout *Streptopus amplexifolius*, Liliacée rare et voisine de certains *Polygonatum*, dont elle se distingue par sa tige ramifiée dichotome et ses feuilles embrassantes.

6 - Les éboulis siliceux du col de la Sereyrède. (1350-1300 mètres) (EJ 48).

Nous nous arrêtons quelques instants au col de la Sereyrède pour y observer la flore d'un éboulis siliceux. Nous y avons observé :

<i>Cardamine resedifolia</i>	<i>Senecio adonidifolius</i>
<i>Sesamoides pygmaea</i>	<i>Jasione montana</i>
ssp. <i>pygmaea</i>	ssp. <i>montana</i>
<i>Linaria repens</i>	<i>Campanula recta</i>
<i>Veronica officinalis</i>	<i>Campanula rotundifolia</i>
ssp. <i>officinalis</i>	<i>Galium verum</i>
<i>Rhynchosinapis cheiranthos</i>	ssp. <i>verum</i>
<i>Galium</i> cf. <i>pumilum</i>	<i>Chamaespartium sagittale</i>
<i>Holcus mollis</i>	<i>Epilobium angustifolium</i>
ssp. <i>mollis</i>	<i>Dianthus deltoides</i>

Nous quittons le massif de l'Aigoual pour rejoindre Meyrueis.

IV - Les Gorges de la Jonte.

Le dernier arrêt de la journée est effectué près de Meyrueis, à N.D. de Bonsecours (EJ 39), afin d'y étudier la flore des murettes et des rochers de dolomies bathoniennes. Nous sommes là dans l'étage du chêne pubescent ; *Saxifraga cebennensis*, espèce endémique des Cévennes, est ici assez abondant ; il caractérise l'association à *Potentilla caulescens* et *Saxifraga cebennensis* des fissures de rochers dolomitiques. Il est accompagné ici de :

<i>Stachys recta</i>	<i>Sedum dasyphyllum</i>
ssp. <i>recta</i>	<i>Artemisia campestris</i>
<i>Sedum micranthum</i>	ssp. <i>campestris</i>
<i>Silene italica</i>	<i>Ribes uva-crispa</i>
ssp. <i>italica</i>	<i>Geranium lucidum</i> .

A proximité, nous avons relevé la présence de *Lathyrus tuberosus*, d'*Acer cam-*

peste et d'un Orme à feuilles plus longues et plus coriaces que celles d'*Ulmus minor*.

Pour rejoindre Millau, nous empruntons les gorges de la Jonte. Le contraste entre le versant sud du Causse Méjean occupé par la série du Chêne pubescent et le versant nord du Causse Noir colonisé par la série du Hêtre avec le Pin sylvestre est vraiment saisissant. Dans la hêtraie subsistent des saignées dûes à l'érosion de ces pentes par l'orage de septembre 1981. Nous traversons la zone où a été introduit le Vautour fauve : un bref arrêt au Truel (Lozère) permet d'observer ce magnifique oiseau en vol.

M. Ch. BERNARD commente ensuite les paysages traversés et donne de nombreux renseignements sur la vie économique d'une région qu'il connaît parfaitement. Nous apprécions en particulier ce qu'il nous dit du fromage de Roquefort et du Bleu des Causses. La culture de la vigne n'a plus de secrets pour lui : ce qu'il nous dit sur les cépages cultivés dans la région en est le témoignage. A notre arrivée à Millau, nous nous y mettrions volontiers à table devant un fromage et un vin du pays, si la chaleur retrouvée ne nous poussait impérativement vers une douche rafraîchissante !

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Anonyme - 1953 - La flore et la végétation du Languedoc, des Causses, du Segala, de l'Aubrac et de l'Aigoual - Colloque interuniversitaire de botanique - 13-15 juin 1953 - Laboratoire de botanique de la Faculté des Sciences de Montpellier.
- BRAUN-BLANQUET (J.) - 1915 - Les Cévennes méridionales (massif de l'Aigoual) - Etudes sur la végétation méditerranéenne - I - Genève - Arch.Sci. Phys. Nat. 48.
- BRAUN-BLANQUET (J.) - 1933 - Catalogue de la Flore du Massif de l'Aigoual et des contrées limitrophes - Soc. Et. Sci. Nat. Nîmes.
- BRAUN-BLANQUET (J.) et coll. - 1952 - Les groupements végétaux de la France méditerranéenne - C.N.R.S.
- DUPIAS (G.) - 1969 - Notice détaillée de la feuille 65 de la Carte de la végétation. Rodez - C.N.R.S.
- LIOU TCHEN NGO - 1929 - Etudes sur la géographie botanique des Causses - Arch. de Botanique tome III - mémoire n° 1 - Caen.
- ROL (R.) - 1953 - Le Massif de l'Aigoual - Etude géographique et forestière - in Bull. Soc. Bot. de France - 80^e session extraordinaire dans les Cévennes et dans les Causses - Tome C.
- ROUX (J.) - 1962 - Excursion botanique dans le Languedoc et les Cévennes - Fac. des Sciences de Montpellier.
- VANDEN BERGHEN (C.) - 1963 - Etudes sur la végétation des Grands Causses du Massif Central de la France - Mémoires de la Soc. Roy. Bot. Belgique - Mémoire n° 1 - Bruxelles.

**Quatrième journée :
Jeudi 8 Juillet :
Causse Méjean sud
et Gorges du Tarn**

par Jan-Bernard BOUZILLÉ (*)

Après beaucoup de tergiversations la veille au soir, pour des questions d'heure de départ, de fatigue, de lieu et heure de pique-nique, il est décidé de maintenir cette quatrième journée pour la visite du Causse Méjean Sud et des Gorges du Tarn. Nous allons ainsi pouvoir étudier la flore et la végétation des niveaux inférieurs à l'adret du Causse Méjean, puis de ses versants plus ou moins abrupts constitués de calcaires et dolomies du jurassique moyen et supérieur. Les balmes, sortes de grottes ou d'abris sous roche plus ou moins profonds, creusées au pied des falaises dolomitiques, vont particulièrement retenir notre attention ; quelques arrêts dans les Gorges du Tarn compléteront la journée.

Malgré un retard (abusif) (1) du président (2), de près d'une demi-heure au départ de Millau, nous sommes à pied d'oeuvre vers les 8 h 30 du matin.

I- Le Causse Méjean sud

Notre randonnée pédestre désormais quotidienne (aujourd'hui 5 km environ) débute près de la commune du Rozier (Lozère) située au confluent de la Jonte et du Tarn à l'altitude de 390m. (UTM : EJ 19). De là, nous ascensionnons, par Capluc, jusqu'aux corniches sud du Causse Méjean en empruntant au départ le sentier de grande randonnée GR 6a.

Le long de ce sentier rocailleux et dans les friches installées sur d'anciennes terrasses nous observons une végétation assez hétérogène. Il est néanmoins possible, des points de vue phytogéographique et phytosociologique, de classer certaines espèces rencontrées et ainsi, de donner une idée des principales composantes de la végétation.

Plusieurs espèces des pelouses xériques à recouvrement végétal faible se rattachent à l'ordre des *Théro-Brachypodietalia* et à l'alliance du *Théro-Brachypodium* :

<i>Medicago disciformis</i>	<i>Trifolium scabrum</i>
<i>Dianthus sylvestris</i>	<i>Convolvulus cantabrica</i>
ssp. <i>virginus</i> (L.) Rouy et F.	<i>Ruta angustifolia</i>
<i>Centranthus calcitrapae</i>	<i>Allium sphaerocephalon</i>
ssp. <i>calcitrapae</i>	ssp. <i>sphaerocephalon</i>
<i>Medicago rigidula</i> (= <i>M. gerardi</i>)	<i>Bupleurum baldense</i> ssp. <i>baldense</i> .

(*) J.-B. B. : 203 Le Moulin Guérin, Landeronde, 85150 LA MOTHE ACHARD.

(1) - « La publication d'un article dans le Bulletin n'implique nullement que la Société approuve ou cautionne les opinions émises par l'auteur ». (page 2 de la couverture)

(2) Les lecteurs remarqueront d'eux-mêmes que dans notre Bulletin Anastasie n'abuse pas de ses ciseaux !

Rappelons que ce type de végétation est strictement méditerranéen ; mais certaines espèces sont aussi présentes vers le nord et l'ouest. Elles appartiennent alors à l'ordre des **Brometalia** qui regroupe les pelouses sèches de l'Europe moyenne. Le **Xerobromion** en est l'alliance la plus méridionale venant jusqu'au contact de la région méditerranéenne.

Quelques espèces sont intéressantes à noter car elles sont assez caractéristiques de la végétation de friche : *Aegilops neglecta*, *Plantago sempervirens* (= *P. cynops*) et *Bromus squarrosus*.

La forte tonalité méditerranéenne est également attestée par des représentants de l'ordre des **Quercetalia ilicis** et notamment du **Quercion ilicis** :

<i>Rhamnus alaternus</i>	<i>Jasminum fruticans</i>
<i>Lonicera etrusca</i>	<i>Pistacia terebinthus</i>
<i>Rubia peregrina</i>	<i>Asparagus acutifolius</i>
	<i>Phillyrea latifolia</i> (i. <i>P. media</i>).

L'ordre des **Quercetalia pubescentis** est aussi représenté :

<i>Acer monspessulanum</i>	<i>Amelanchier ovalis</i>
<i>Geranium sanguineum</i>	<i>Cytisus sessilifolius</i>
	<i>Prunus mahaleb</i> .

Du point de vue phytogéographique, il faut insister sur l'élément méditerranéen avec la présence de :

<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	<i>Osyris alba</i>
ssp. <i>pentaphyllum</i>	<i>Stipa bromoides</i> (= <i>S. aristella</i>)
<i>Cephalaria leucantha</i>	<i>Leuzea conifera</i>
<i>Sedum sediforme</i>	<i>Onosma fastigiata</i>
<i>Lavandula latifolia</i>	(= <i>O. echioides</i> ssp. <i>fastigiatum</i>)
	<i>Coronilla minima</i> et sa var. <i>australis</i> G.G..

De nombreuses autres espèces sont aussi observées durant la montée :

<i>Lathyrus latifolius</i>	<i>Melica ciliata</i> ssp. <i>ciliata</i>
<i>Laserpitium gallicum</i>	<i>Campanula rotundifolia</i>
<i>Tragopogon crocifolius</i> ssp. <i>crocifolius</i>	<i>Hippocrepis comosa</i>
<i>Odontites verna</i> ssp. <i>serotina</i>	<i>Dactylis glomerata</i> ssp. <i>hispanica</i>
<i>Coronilla varia</i>	<i>Bromus tectorum</i>
<i>Lactuca viminea</i> s.l.	<i>Orobanche hederæ</i>
<i>Artemisia campestris</i> ssp. <i>campestris</i>	<i>Bupleurum praealtum</i>
<i>Phleum phleoides</i> (= <i>P. boehmeri</i>)	<i>Arabis turrita</i>
<i>Bromus rigidus</i> (= <i>B. maximus</i>)	<i>Ligustrum vulgare</i>
<i>Calamintha nepeta</i> ssp. <i>nepeta</i>	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Peucedanum oreoselinum</i>	<i>Silene italica</i> ssp. <i>italica</i>
<i>Galium corrudifolium</i>	<i>Medicago minima</i>
<i>Organum vulgare</i>	<i>Carex muricata</i> s.l. (= <i>C. contigua</i>)
	<i>Sorbus domestica</i> .

En arrivant aux ruines de Capluc (630 m), ancien hameau blotti au pied d'un monolithe, nous notons la présence de l'endémique *Centranthus lecoqii* et de *Iris germanica* naturalisé. Sur les murailles poussent : *Parietaria diffusa*, *Sedum dasyphyllum*, *Desmazeria rigida* ssp. *rigida* et *Asplenium ruta-muraria*.

Nous continuons notre ascension en longeant d'anciennes terrasses installées sur des assises d'âge Bathonien-Callovien, autrefois cultivées d'Amandiers et de céréales notamment. Nous trouvons :



1



2

- 1 - *Minuartia capillacea*. Sud de La Couvertoirade. 6-07-1982. (Photo G. AYMONIN).
2 - *Allium victorale*. Aigoual. 7-7-1982. (Photo G. AYMONIN).



Larzac - Sables d'érosion : « dune dolomitique ». (Photo M. KERAUDREN-AYMONIN).



Sur le rebord septentrional du Larzac, au-dessus de la vallée de Millau et le Cirque de Saint-Martin. 6-7-82. (Photo M. BOTINEAU).



Étude la flore des moissons maigres, près de Saint-Martin du Larzac. 5-7-82. (Photo M. BOTINEAU).

<i>Seseli montanum</i> ssp. <i>montanum</i>	<i>Laserpitium siler</i> ssp. <i>siler</i>
<i>Festuca christiantii-bernadii</i> Kerguelen	<i>Fumana ericoides</i> (= <i>F. spachii</i>)
<i>Globularia punctata</i> (= <i>G. vulgaris</i>)	<i>Teucrium montanum</i>
ssp. <i>willkommi</i>)	<i>Avenula bromoides</i>
<i>Elymus pungens</i> ssp. <i>campestris</i>	<i>Stachelina dubia</i>
(= <i>Agropyrum campestre</i> G.G.)	<i>Helichrysum stoechas</i> ssp. <i>stoechas</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Aphyllantes monspeliensis</i>
<i>Aethominia saxatile</i>	<i>Campanula rotundifolia</i>

Un bref arrêt nous permet d'avoir une très belle vue sur les gorges de la Jonte et sur le site de Peyreleau. De plus, nous pouvons analyser globalement le paysage végétal sur le flanc nord du Causse Noir. La chênaie à *Quercus pubescens* ssp. *pubescens* est largement développée, sur ce versant, dans les endroits ensoleillés, tandis que les couloirs plus ou moins profonds entaillés dans les falaises ('les canolles') montrent l'installation de la hêtraie. La pineraie à *pinus sylvestris* occupe le sommet et s'étend sur le Causse Noir.

Si l'on considère les deux versants opposés de la Jonte, l'ubac du Causse Noir et l'adret du Méjean sur lequel nous sommes, le contraste de végétation est frappant : pas de hêtraie sur l'adret mais une pineraie, dans laquelle nous allons d'ailleurs bientôt pénétrer. Parfois une inversion d'étage peut être observée dans les gorges lorsque la hêtraie calcicole apparaît entre la rivière et une haute falaise, alors que la chênaie à *Quercus pubescens* occupe la partie supérieure du versant. Cette situation s'explique évidemment par des conditions microclimatiques différentes en fond de vallée et aux niveaux supérieurs.

Notre ascension se poursuit ; nous commençons à voir la végétation chasmophytique. En effet, les nombreuses roches fissurées, creusées de cavités, sont colonisées par une végétation très spécialisée. Ces roches dolomitiques peuvent présenter deux groupements très ouverts :

- . le groupement à *Potentilla caulescens* et *Saxifraga cebennensis* des falaises éclairées,
- . le groupement à *Kernera auriculata* et *Arenaria ligericana* (= *A. lesurina*) des rochers ombragés.

Ces deux groupements ont un certain nombre d'espèces en commun :

<i>Potentilla caulescens</i>	<i>Athamanta cretensis</i>
v. <i>cebennensis</i> Siegf.	<i>Asplenium trichomanes</i> s.l.
<i>Kernera auriculata</i>	<i>Asplenium ruta-muraria</i>
<i>Chaenorhinum organifolium</i> ssp. <i>organifolium</i>	

et d'autres non observées ce jour.

Mais si le **Potentillo-Saxifragetum cebennensis** ne possède pas de caractéristiques vraiment absolues, il se distingue toutefois du **Kernereto-Arenarietum lesurinae** par la présence d'espèces héliophiles, notamment : *Centranthus lecoqii* et *Galium pusillum*. Quelques xérophytes des pelouses arides sont aussi présents : *Anthyllis montana* ssp. *montana*, *Helianthemum canum* var. *dolomiticum* Coste, *Asperula cynanchica*, *Ononis striata*.

Le **Kernereto-Arenarietum**, par contre, est caractérisé par plusieurs espèces sciaiphiles dont : *Arenaria ligericina* (= *A. lesurina*), *Erinus alpinus*, *Campanula speciosa*, *Valeriana tripteris*.

On peut noter en plus, dans les deux groupements, les compagnes suivantes :

<i>Euphrasia salisburgensis</i>	<i>Anthyllis vulneraria</i> ssp. <i>vulneraria</i>
---------------------------------	--

Solidago virgaurea ssp. *virgaurea* *Anthericum ramosum*
Pulsatilla vulgaris ssp. *vulgaris* *Linum campanulatum*
Minuartia mutabilis (= *M. rostrata*).

Nous sommes maintenant dans la pineraie à *Pinus sylvestris* pour laquelle il faut aussi faire des subdivisions.

La pineraie des sols dolomitiques que nous parcourons relève du **Cephalanthero-Pinetum** ainsi dénommé par C. VANDEN BERGHEN pour rappeler la fréquence et l'abondance de *Cephalanthera rubra* dans la strate herbacée. Cet auteur distingue trois types de pineraies sur les sols dolomitiques :

- une variante à *Juniperus phoenicea* qui occupe les rochers dolomitiques les plus xériques, sur des sols très juvéniles,
- une pineraie-parc dont le sous-bois est herbeux ou formé par des gazonnements ras et denses d'*Arctostaphylos uva-ursi*,
- une pineraie moussue à végétation plus dense.

Les strates arborescente et arbustive sont dans les trois cas, constituées par :

Pinus sylvestris *Amelanchier ovalis*
Juniperus communis ssp. *communis* *Acer monspessulanum*
 Buxus sempervirens

La strate herbacée montre de façon constante *Arctostaphylos uva-ursi* et *Genista pilosa* ainsi que, localement, des espèces traduisant la présence des dolomies :

Linum campanulatum *Arenaria aggregata* s.l.
Leucanthemum graminifolium *Euphorbia seguierana*
Pulsatilla vulgaris ssp. *vulgaris* ssp. *seguierana* var. *dolomitica*

La variante à *Juniperus phoenicea*, tout d'abord rencontrée sur notre parcours, présente un tapis herbacé discontinu formé exclusivement d'héliophytes. Nous retrouvons aussi les espèces colonisatrices d'éboulis et fentes de rochers dolomitiques : *Potentilla caulescens* var. *cebennensis* Siegf., *Galium pusillum*, *Globularia cordifolia* qui est présent également sur le versant sud du Causse de Sauveterre mais devient rare sur le Causse Noir septentrional.

La pineraie-parc, qui occupe des sols rocheux ou arénacés plus évolués, est caractérisée par l'abondance des orchidées :

Goodyera repens *Dactylorhiza maculata* ssp. *fuchsii*
Epipactis atrorubens *Listera ovata*
Cephalanthera longifolia *Orchis militaris*,

et la présence des pyrolacées : *Monotropa hypophegea*, *Pyrola chlorantha* et *Moneses uniflora*.

Aux environs du sommet, apparaissent des espèces plus particulièrement liées à la pineraie moussue et fraîche, en particulier *Lonicera xylosteum* et *Hepatica nobilis* qui différencient bien ce type de pineraie. De plus, dans les deux derniers cas, le cortège des espèces des **Quercetalia pubescentis** et **Quercion pubescenti-petraeae** s'enrichit avec :

Quercus pubescens ssp. *pubescens* *Viburnum lantana*
Sorbus aria ssp. *aria* *Rhamnus alpinus* ssp. *alpinus*
Solidago virgaurea ssp. *virgaurea* *Cotoneaster nebrodensis*
Helleborus foetidus *Campanula persicifolia* ssp. *persicifolia*
Vincetoxicum hirundinaria *Laserpitium latifolium*
 ssp. *hirundinaria* *Euphorbia duvalii* (= *E. papillosa*).

Enfin, un certain nombre de compagnes, héliophytes pour la plupart, se rencon-

trent ici et là :

<i>Carex humilis</i>	<i>Carlina vulgaris</i>
<i>Inula montana</i>	ssp. <i>vulgaris</i>
<i>Helianthemum apenninum</i>	<i>Biscutella laevigata</i> s.l.
<i>Astragalus monspessulanus</i>	<i>Argyrolobium zanonii</i>
ssp. <i>monspessulanus</i>	<i>Sanguinosa minor</i> s.l..

Au cours de notre montée, nous avons pu, en outre, noter les espèces suivantes :

<i>Campanula glomerata</i> ssp. <i>glomerata</i>	<i>Erigeron acer</i> ssp. <i>acer</i>
<i>Centaureum erythraea</i> ssp. <i>erythraea</i>	<i>Hieracium pilosella</i> s.l.
<i>Cytisus sessilifolius</i>	<i>Picris hieracioides</i> ssp. <i>hieracioides</i>
<i>Rumex intermedius</i>	<i>Ononis natrix</i> ssp. <i>natrix</i>
<i>Ononis pusilla</i> (= <i>O. columnae</i>)	<i>Polygala vulgaris</i>
<i>Daphne laureola</i> ssp. <i>laureola</i>	<i>Veronica austriaca</i> ssp. <i>teucrium</i>
<i>Medicago lupulina</i>	<i>Phyteuma orbiculare</i>
<i>Hieracium praecox</i>	<i>Rhamnus saxatilis</i> ssp. <i>saxatilis</i>
<i>Acer opalus</i>	<i>Polygonatum odoratum</i>
<i>Prenanthes purpurea</i>	<i>Sesleria albicans</i> ssp. <i>albicans</i>
<i>Globularia punctata</i>	<i>Hypericum montanum</i> .

Nous sommes maintenant sur le versant du Tarn à l'extrême pointe sud-ouest du Causse Méjean. En face, nous apercevons le versant sud-est du Causse de Sauveterre. En nous dirigeant vers la Fontaine du Teil nous trouvons :

<i>Laserpitium nestleri</i>	<i>Blackstonia perfoliata</i> ssp. <i>perfoliata</i>
<i>Gymnocarpium robertianum</i>	<i>Gymnadenia conopsea</i>
<i>Epilobium angustifolium</i>	<i>Salvia pratensis</i>
<i>Plantago argentea</i>	<i>Thymus serpyllum</i> s.l.
<i>Hieracium wiesbaurianum</i>	<i>Orthilia secunda</i> ssp. <i>secunda</i>
<i>Linum catharticum</i>	<i>Poa nemoralis</i>
<i>Chondrilla juncea</i>	<i>Populus tremula</i>
<i>Eupatorium cannabinum</i> ssp. <i>cannabinum</i>	<i>Salix caprea</i>
<i>Allium flavum</i>	<i>Avenula pubescens</i> ssp. <i>pubescens</i>
<i>Brachypodium pinnatum</i> ssp. <i>pinnatum</i>	<i>Galium verum</i> ssp. <i>verum</i> .

Près de la Fontaine du Teil, à 783 m, au contact des calcaires marneux de l'Argovien-Oxfordien, nous observons un peuplement de *Moerhingia muscosa*, rare sur les Causses, présent seulement ici et sur le versant nord du Causse Noir en deux ou trois localités. *Cystopteris fragilis* et *Campanula patula* ssp. *patula* y sont également présents. A la Fontaine chacun fait le plein de ses gourdes puis nous montons dans la pinède à travers les blocs de rochers pour voir la végétation des balmes.

Les balmes (ou encorbellements) correspondent à des roches en général de nature plus ou moins marneuse, plus fragiles que les falaises qui les surplombent et les protègent. Il faut, en fait, distinguer deux types de balmes :

- les balmes suintantes dont les parois constamment humides sont colonisées par des cyanophycées responsables des grandes traînées noirâtres bien visibles, par exemple, dans les Gorges du Tarn.
- les balmes sèches dont le "plancher" reste sec une bonne partie de l'année car abrité des précipitations par les falaises supérieures.

La végétation est plutôt clairsemée, hétérogène, car sa composition varie selon les conditions écologiques stationnelles.

En suivant la vire, nous rencontrons tout d'abord :

Crepis albida ssp. *albida*

Festuca christianii-bernardii Kerguelén

<i>Cotoneaster nebrodensis</i>	<i>Thesium alpinum</i>
<i>Silene italica</i> ssp. <i>nemoralis</i>	<i>Campanula speciosa</i>
<i>Dianthus subacaulis</i> ssp. <i>subacaulis</i>	<i>Mercurialis perennis</i>
	<i>Euphorbia duvalii</i>

Sur la falaise et les rochers nous retrouvons les espèces chasmophytiques :

<i>Potentilla caulescens</i>	<i>Athamanta cretensis</i>
var. <i>cebennensis</i> Siegr.	<i>Viola rupestris</i> ssp. <i>rupestris</i>
<i>Arenaria ligericina</i> (= <i>A. lesurina</i>)	var. <i>arenaria</i> DC.
	<i>Valeriana tripteris</i> .

Sur le "plancher" des balmes peut apparaître une végétation à caractère rudéral dû non pas à une influence humaine, mais au fait que ce milieu est enrichi fréquemment par les excréments des oiseaux. La petite crucifère *Hymenolobus pauciflorus* caractérise bien ces conditions. Elle est souvent accompagnée par *Agrostis stolonifera* qui, nous précise Christian BERNARD, peut s'hybrider avec *Polypogon monspeliensis*, également sur le "plancher" arénacé des balmes sèches.

A la base des encombres suintants, nous trouvons le rare *Aquilegia viscosa* qui affectionne tout particulièrement ce type de milieu.

Nous entreprenons maintenant la descente et notons au passage :

<i>Daphne alpina</i>	<i>Reseda lutea</i>
<i>Silene vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>	<i>Inula spiraeifolia</i>
<i>Briza media</i> ssp. <i>media</i>	<i>Limodorum abortivum</i>
<i>Coronilla minima</i> var. <i>australis</i> G.G.	<i>Colutea arborescens</i> ssp. <i>arborescens</i> .

Arrivés sur le rebord du "Ravin des Echos" nous vérifions tout d'abord si l'appellation est exacte et admirons le "Vase de Sèvres" situé sur la corniche sud du Causse Méjean dominant la Jonte. Les plus courageux d'entre nous entreprennent d'ailleurs de s'y rendre. Leur effort supplémentaire de la matinée est récompensé puisque G. AYMONIN retrouve une touffe de *Echinopartum horridum* (= *Genista horrida*) qui n'avait pas été revu en cet endroit depuis 1929.

Nous reprenons le car pour aller pique-niquer sur les bords du Tarn près du Mas de Lafont.

II- Gorges du Tarn au Mas de Lafont (Aveyron)

(UTM : EJ 19)

Cet arrêt déjeuner nous permet de voir le groupement à *Salix elaeagnos* s.l. et *Salix purpurea* ssp. *purpurea* installé fréquemment sur les bancs de graviers et de sables mobiles qui correspondent aux parties inondables par le Tarn lors des crues d'automne ou de printemps. Ces saules et leurs hybrides sont appelés les "abycasses" dans la région. Nous notons aussi la présence de quelques autres espèces : *Thalictrum minus* ssp. *majus*, *Salvia glutinosa* et *Ulmus minor* (= *U. campestris*).

A 15 H 45 nous reprenons le car pour nous rendre au Cirque des Baumes. Le long de la route, les roches plus ou moins suintantes hébergent *Adiantum capillus-veneris* assez abondant et *Pinguicula longifolia* ssp. *caussensis*...

Nous passons au Pas de Souci sans nous arrêter mais Christian BERNARD précise que du point de vue géologique cela correspond à une zone de fractures que le Tarn franchit par un dédale de blocs rocheux qui interdisent le passage des canoës.



Une « Lavogne » près de la Couvertoirade. 6/7/1982 (Photo M. BOTINEAU)



Saint-Martin du Larzac. 5/7/1982 (Photo M. BOTINEAU)



Saint-Martin du Larzac. 5/7/1982.(Photo G. AYMONTIN)



A la recherche de l'eau fraîche ! (Fontaine du Teil). 8/7/1982 (Photo M. BOTINEAU)

III- Gorges du Tarn au Cirque des Baumes (Lozère)

(UTM : EK 10)

Nous effectuons de nouveau un petit circuit pédestre d'un peu plus de 1 km qui nous permet de visiter les balmes à la base des imposantes falaises du Causse de Sauveterre. Sur le sentier nous notons au passage les espèces suivantes :

<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Carex muricata</i> s.l. (= <i>C. contigua</i>)
<i>Quercus pubescens</i> ssp. <i>pubescens</i>	<i>Brachypodium sylvaticum</i>
<i>Prunus mahaleb</i>	ssp. <i>sylvaticum</i>
<i>Ulmus campestris</i>	<i>Saponaria ocymoides</i>
et sa var. <i>suberosa</i> Moench	<i>Centaurea rhenana</i>
<i>Acer campestre</i>	(= <i>C. maculosa</i> ssp. <i>rhenana</i>)
<i>Acer opalus</i>	<i>Hedera helix</i> ssp. <i>helix</i>
<i>Acer monspessulanum</i>	<i>Arabis turrata</i>
et sa var. <i>dentata</i>	<i>Origanum vulgare</i>
<i>Crataegus monogyna</i> ssp. <i>monogyna</i>	<i>Cephalaria leucantha</i>
<i>Piptatherum paradoxum</i>	<i>Allium sphaerocephalon</i>
(= <i>Oryzopsis paradoxa</i>)	ssp. <i>sphaerocephalon</i>
<i>Asparagus acutifolius</i>	<i>Ficus carica</i>
<i>Onopordum acanthium</i> ssp. <i>acanthium</i>	<i>Rumex pulcher</i> s.l.

Sur les rochers poussent : *Umbilicus rupestris*, *Ceterach officinarum*, *Potentilla caulescens* var. *cebennensis* Siegf. et *Adiantum capillus-veneris* aux endroits mouillés.

Nous arrivons sur le "plancher" des balmes et au pied de parois suintantes pour y retrouver : *Agrostis stolonifera*, *Aquilegia viscosa* et *Hymenolobus pauciflorus* qui forme par endroits des gazons relativement denses. Mais le cortège s'enrichit ici de deux espèces : *Pinguicula longifolia* ssp. *caussensis* et *Carex brachystachys* (= *C. tenuis*) qui forment une association : le **Cariceto-Pinguiculetum longifoliae**. En fait, C. VANDEN BERGHEN précise dans son travail sur les Causse que cette association correspond à une mosaïque de petits groupements dont la composition varie selon les conditions stationnelles.

La suite de notre randonnée nous fournit :

<i>Amelanchier ovalis</i>	<i>Ononis natrix</i> ssp. <i>natrix</i>
<i>Chenopodium murale</i>	<i>Peucedanum oreoselinum</i>
<i>Rumex intermedius</i>	<i>Cytisus sessilifolius</i>
<i>Dianthus sylvestris</i>	<i>Rhamnus catharticus</i>
ssp. <i>virginicus</i> (L.) Rouy et F.	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Geranium sanguineum</i>	<i>Campanula rapunculus</i>
<i>Laserpitium siler</i> ssp. <i>siler</i>	<i>Scabiosa columbaria</i> ssp. <i>columbaria</i>
<i>Tilia platyphyllos</i> ssp. <i>platyphyllos</i>	<i>Aristolochia pistolochia</i>

Sur le "plancher" d'une balme sèche nous trouvons une espèce caractéristique des éboulis secs ou de roches fissurées : *Telephium imperati* ssp. *imperati* qui est accompagné ici de : *Armeria alliacea* ssp. *alliacea*, *Plantago sempervirens* (= *P. cynops*) et *Sanguisorba minor* s.l..

Sur les parois rocheuses nous retrouvons quelques espèces du **Potentillo-Saxifragetum cebennensis** : *Galium pusillum*, *Centranthus lecoqii*, *Aethionema saxatile*, *Asperula cynanchica*, *Fumana ericoides*, *Centranthus calcitrapae* ssp. *calcitrapae*, *Minuartia mutabilis* var. *lanuginosa* Coste.

Nous notons encore au pied des falaises :

<i>Echinops ritro</i> ssp. <i>ritro</i>	<i>Asparagus officinalis</i>
<i>Helichrysum stoechas</i> ssp. <i>stoechas</i>	<i>Humulus lupulus</i>
<i>Lactuca viminea</i> s.l.	<i>Euphrasia salisburgensis</i>
<i>Ononis natrix</i> ssp. <i>natrix</i>	<i>Blackstonia perfoliata</i> ssp. <i>perfoliata</i>
<i>Hieracium sabaudum</i>	<i>Melilotus alba</i>
<i>Pteris aquilina</i> (RR dans les Causses)	<i>Poa molinerii</i> (= <i>P. alpina</i> ssp. <i>brevifolia</i> Gaudin, non <i>P. brevifolia</i> DC.)

De retour sur la route des Gorges du Tarn un érable retient notre attention ; il pourrait bien s'agir de *Acer X peronai* Schwerin, hybride entre *Acer mospessulanum* et *Acer opalus*.

Durant le parcours nous avons pu apercevoir vers le bas du versant opposé la hêtraie riveraine du Tarn et en haut de falaise quelques pins de Salzmann assez bien reconnaissables à leur tronc brillant.

IV- Gorges du Tarn aux détroits

(UTM : EK 20)

Nous nous arrêtons quelques instants pour voir le "cagnon" du Tarn. Celui-ci coule sur un lit de graviers et présente une succession de rapides ou "ratchs" et de plats ou "planiols".

Quelques espèces sont notées sur le bord de la route : *Silene otites* ssp. *otites*, *Phyllitis scolopendrium*, *Cucubalus baccifer*, *Achnatherum calamagrostis*. Christian BERNARD précise que *Crepis paludosa* pousse en bas de falaise suintante.

V- Gorges du Tarn : affleurement de basalte

(UTM : EJ 19)

Ce basalte, nommé de Déglazines, se situe sur la commune de Mostuéjols, en face du rocher de Francbouteille. De véritables orgues basaltiques y sont décelables.

Au cours du très bref arrêt, nous notons là:

<i>Potentilla rupestris</i>	<i>Ceterach officinarum</i>
<i>Trifolium arvense</i>	<i>Phleum phléoides</i> (= <i>P. boehmeri</i>)
<i>Tordylium maximum</i>	<i>Galium obliquum</i>
	<i>Saxifraga continentalis</i>

Au terme de cette nouvelle journée très chaude, si les botanistes de la S.B.C.O. ont pu enrichir leurs connaissances sur la végétation caussenarde, ils ont aussi fait l'objet d'une analyse critique de la part du chauffeur de l'un des deux cars qui les considère comme : "une bande de fêlés qui passent leur temps à ramasser des saloperies sur les plateaux et à galoper les bistrots".

Comme quoi la botanique peut avoir des incidences positives sur l'économie d'une région !

Qu'en sera t-il l'année prochaine en Alsace ?

Bibliographie

BERNARD (C.) et al..1974 - Les Causses des Cévennes . 104^e session extraordinaire de la Société Botanique de France.

BRAUN-BLANQUET (J.).1952 - Les groupements végétaux de la France méditerranéenne (Prodrome des groupements de la France). C.N.R.S.

MOLINIER (René).1980 - Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône. Marseille. Imprimerie municipale.

TERRÉ (J.).1975 - Catalogue des plantes de l'Aveyron. C.N.R.S..

VANDEN BERGEN (C.).1963 - Etude sur la végétation des Grands Causses du Massif Central de la France. Société Royale de Botanique de Belgique. Bruxelles.

Cinquième journée : Vendredi 9 Juillet Le Causse Noir

par René GUÉRY*

Avant le départ, M. DESCHÂTRES présente un Onagre qu'il vient de récolter sur les alluvions torrentielles en bordure de la Dourbie, en face du camping de la Graufesenque. Il s'agit d'un hybride entre *Oenothera biennis* et *Oenothera erythrosepala* (= *Oe. lamarckiana*). Cette plante nouvelle pour l'Aveyron ainsi que ses parents, est abondante ici. Plusieurs combinaisons hybrides à aspects variés peuvent être observées. M. DESCHÂTRES rappelle que tous les Onagres rencontrés en France sont d'origine américaine.

Nous quittons alors Millau par la D. 110 en direction du Causse Noir. La route s'élève rapidement sur les marnes liasiques occupées par la série du Chêne pubescent. Elle est dominée sur la droite par le « Puncho » ou « Puech d'Agast » (ce qui signifie : point d'observation). Sur ce relief qui constitue l'extrémité sud-ouest de la corniche du causse, est édifié un relais hertzien. Là se trouve la seule station aveyronnaise du *Melica bauhini* qu'on ne retrouve ensuite que dans la région de Lodève.

Assez rapidement, le plateau, constitué par des dolomies d'âge Bathonien à Rauracien, est atteint. A une altitude comprise le plus souvent entre 800 et 850 mètres, il est occupé par la série du Pin sylvestre. Il a fait l'objet, au cours des dernières décennies d'un important enrésinement. Les plantations de Pins mais aussi récemment de Cèdres, ont considérablement modifié le paysage et constituent actuellement des sous-bois très riches en champignons variés. Dans ce secteur, à l'automne, il y a quelques années encore, de nombreuses Grives étaient capturées au moyen de pièges : les « tindelles ». Cette pratique est encore tolérée mais la vente des Grives est interdite. Les fabricants de pâtés ont constitué, avant l'interdiction, d'importants stocks et de toute façon, ils importent maintenant les oiseaux d'Espagne.

Après avoir vu, au passage, le village de Longuiers, abandonné, comme beaucoup d'autres sur le causse, nous passons à proximité du site de Montpellier-le-Vieux formé par les dolomies du Bathonien-Callovien. Ce niveau qui est celui qui affleure le plus souvent, donne tous les paysages ruiniformes du causse. Les 15 000 visiteurs annuels de Montpellier-le-Vieux font que la flore y est très dégradée. Heureusement, d'autres sites semblables et peu fréquentés existent. C'est le cas de « Caoussou » (le petit causse) et du Pet-du-Loup. Leur flore est encore riche ; ces secteurs ayant été négligés par les botanistes, ils peuvent abriter des espèces restées longtemps ignorées. Tel est le cas de *Rubus saxatilis*, abondant à « Caoussou ».

Sur la D. 29, peu après avoir laissé en contre-bas, la Fontaine Saint-Martin, une des rares sources du secteur coulant toute l'année et permettant, l'établissement de groupements humides intéressants, nous arrivons en vue de St-Jean-de-Balmes.

(*) R. G. : rue du Couvent, Auzebosc, 76190 YVETOT

I) Premier arrêt : (EJ 19 et 29) : Plateau et corniche du Causse Noir.

Le car nous dépose peu avant St-Jean-de-Balmes, à l'entrée d'un chemin forestier. En traversant le plateau, nous gagnerons l'extrémité ouest de la corniche septentrionale du Causse Noir, au-dessus de Peyreleau. Nous suivrons cette corniche vers l'Est jusqu'à l'Ermitage St-Michel, dominant alors un des plus beaux secteurs des gorges de la Jonte. Le retour au point de départ s'effectuera par le cirque de Madasse vers la ferme de Massabiau, auprès de laquelle le repas tiré du sac sera pris. Ce circuit de 7 à 8 km, entre les altitudes 820, 720 et 880 m nous permettra d'observer les différentes étapes de la colonisation de ces pentes et de ce plateau par la végétation.

1) Végétation des parois rocheuses :

De telles parois pourront être approchées principalement à l'extrémité ouest de la corniche, à proximité du rocher nommé « Le Champignon », aux alentours de l'Ermitage St-Michel, ainsi qu'au début de la remontée le long du flanc ouest du Cirque de Madasse vers la ferme de Massabiau. Les fissures de la dolomie sont occupées par l'alliance du *Potentillion caulescentis*. *Potentilla caulescens* est ici remplacée par une forme voisine : *Potentilla cebennensis* Siegf., souvent considérée comme une simple variété de la précédente et en différant par des folioles glanduleuses ainsi que par des étamines velues seulement dans leur moitié inférieure. Les espèces suivantes furent alors observées :

<i>Asplenium ruta muraria</i>	<i>Erinus alpinus</i>
<i>Asplenium trichomanes</i> s.l.	<i>Galium pusillum</i>
<i>Chaenorrhinum origanifolium</i>	<i>Kernera auriculata</i>
ssp. <i>origanifolium</i>	<i>Potentilla cebennensis</i> Siegf.
<i>Daphne alpina</i>	(= <i>P. caulescens</i> L. var.
<i>Draba aizoides</i> ssp. <i>aizoides</i>	<i>cebennensis</i> Siegf.)
var. <i>saxigena</i>	<i>Saxifraga cebennensis</i>
	<i>Sedum album</i>

Au pied des parois, de petits éboulis plus ou moins stabilisés sont colonisés par l'alliance du *Stipion Calamagrostidis*. Cette association s'établit aussi sur les vires horizontales, les balmes reposoirs ou les tables karstiques très lapiazées au sommet des rochers isolés ou des pinacles, partout où, sur une certaine épaisseur, des débris calcaires plus ou moins fins peuvent s'accumuler. On note alors :

<i>Aquilegia hirsutissima</i> (= <i>A. viscosa</i>)	<i>Gentiana clusii</i> Perrier et Song.
<i>Arenaria ligericina</i> (= <i>A. lesurina</i>)	ssp. <i>costei</i> Br.-Bl.
<i>Athamanta cretensis</i>	<i>Hornungia petraea</i>
<i>Campanula speciosa</i>	(= <i>Hutchinsia petraea</i>)
<i>Centranthus lecoqii</i>	<i>Hymenolobus pauciflorus</i>
<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Linaria supina</i>
	<i>Poa badensis</i> .

Viennent s'y mêler souvent des espèces des pelouses voisines (*Brometum*) telles *Helianthemum canum* ssp. *canum* et *Melica ciliata* ssp. *ciliata* ou même de la chènenaie pubescente comme *Arabis turrita*. Il faut en particulier remarquer dans cet ensemble la présence de trois espèces rares : *Saxifraga cebennensis*, endémique cévenole, *Aquilegia hirsutissima* dont un beau peuplement fut visité par quelques collègues sur une balme près de l'Ermitage St-Michel, et surtout *Gentiana clusii* ssp. *costei*, endémique caussenarde très localisée, dont quelques pieds seulement furent observés dans le même secteur.

2) Végétation des pentes :

• a) Les pelouses :

Sur les pentes le plus souvent fortes ou très fortes qui coiffent les falaises dominant la Jonte de plusieurs centaines de mètres, les formations purement herbacées sont finalement rares et n'apparaissent que sous forme de lambeaux disséminés le long des corniches. Cela tient à l'orientation au nord de ce versant qui entretient une certaine humidité et favorise l'envahissement rapide par des fruticées ou des formations arborées. Dans ces pelouses, principalement de type *Mesobromion*, furent observées :

<i>Allium sphaerocephalon</i> ssp. <i>sphaerocephalon</i>	<i>Galium boreale</i> (rencontré deux fois dans des vallonnements, souligne l'humidité assez grande de ce milieu au moins à certaines périodes de l'année)
<i>Anthericum ramosum</i>	<i>Gymnadenia conopsea</i>
<i>Astragalus monspessulanus</i> ssp. <i>monspessulanus</i>	<i>Hypochoeris maculata</i>
<i>Avenula pratensis</i> (L.) Dumort var. <i>alpina</i> Sm (= <i>Avena alpina</i> Sm.)	<i>Ononis natrix</i> ssp. <i>natrix</i>
<i>Biscutella laevigata</i> (s.l.)	<i>Peucedanum oreoselinum</i>
<i>Campanula glomerata</i> ssp. <i>glomerata</i>	<i>Phyteuma tenerum</i>
<i>Campanula persicifolia</i> ssp. <i>persicifolia</i>	<i>Polygala calcarea</i>
<i>Carduncellus mitissimus</i>	<i>Pulsatilla vulgaris</i> var. <i>praecox</i> (Coste) Delarbre
<i>Centaurea scabiosa</i> ssp. <i>scabiosa</i> (une touffe à feuilles non divisées mais fortement dentées fut observée)	<i>Rosa pimpinellifolia</i>
<i>Coronilla minima</i>	<i>Sanguisorba minor</i> ssp. <i>minor</i>
<i>Dianthus sylvestris</i> Wulf. ssp. <i>virginicus</i> (L.) Rouy et F.	<i>Serratula tinctoria</i> ssp. <i>tinctoria</i>
<i>Epipactis atrorubens</i>	<i>Sesleria albicans</i> ssp. <i>albicans</i> (= <i>S. caerulea</i>)
<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Stachys officinalis</i>
<i>Euphorbia seguierana</i> ssp. <i>seguierana</i>	<i>Succisa pratensis</i>
	<i>Thesium alpinum</i> .

Quelques plantes des associations pionnières, précédemment évoquées, subsistent, telles : *Campanula speciosa* et *Daphne alpina*.

Ça et là, des espèces du cortège de l'*Ononidion striatae* introduisent une note méridionale, il s'agit entre autres des :

<i>Crepis albida</i> ssp. <i>albida</i>	<i>Lavandula angustifolia</i>
<i>Euphorbia duvalii</i>	ssp. <i>angustifolia</i>
<i>Inula montana</i>	<i>Leucanthemum graminifolium</i> .

Une note franchement montagnarde est parfois introduite par *Festuca paniculata* ssp. *spadicea* qui évoque les pelouses alpines à *Festuca acuminata* (= *F. varia* Haenke sensu Coste). Les arbustes qui colonisent ces pelouses sont surtout :

<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Rhamnus saxatilis</i> ssp. <i>saxatilis</i>
<i>Juniperus communis</i> ssp. <i>communis</i>	<i>Viburnum lantana</i> .

L'apparition du Genévrier correspond à la première étape de cette colonisation. La seconde sera l'arrivée du Buis. Cela prépare la venue de la chênaie pubescente, venue déjà annoncée par la présence de :

<i>Campanula persicifolia</i> ssp. <i>persicifolia</i>	<i>Cephalanthera damasonium</i>
	<i>Limodorum abortivum</i> .

Enfin, il est à noter une invasion très importante parfois de ce milieu par *Arctos-*

taphylos uva-ursi à partir des pinèdes du plateau. C'est le cas en particulier sur les pentes qui dominent Peyreleau.

• b) les formations arborées :

•• la chênaie pubescente (*Quercion pubescenti petraeae*)

Elle couvre l'essentiel de la surface des pentes. Elle se présente comme une futaie peu dense dont la strate arborée de 5 à 10 mètres de haut est constituée par :

<i>Acer opalus</i>	<i>Sorbus aria</i> ssp. <i>aria</i>
<i>Fagus sylvatica</i>	<i>Tilia platyphyllos</i>
<i>Quercus pubescens</i> ssp. <i>pubescens</i>	ssp. <i>platyphyllos</i> .

La strate arbustive est assez dense et formée par les mêmes espèces, auxquelles viennent s'ajouter :

<i>Amelanchier ovalis</i>	<i>Cytisus sessilifolius</i>
<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Daphne laureola</i> ssp. <i>laureola</i>
<i>Coronilla emerus</i> ssp. <i>emerus</i>	<i>Juniperus communis</i> ssp. <i>communis</i>
<i>Cotoneaster nebrodensis</i>	<i>Rhamnus saxatilis</i> ssp. <i>saxatilis</i>
(= <i>C. tomentosa</i>)	<i>Ruscus aculeatus</i>
	<i>Viburnum lantana</i> .

Cet ensemble, malgré tout assez clair, permet le développement d'une strate herbacée très riche avec :

<i>Campanula persicifolia</i> ssp. <i>persicifolia</i>	<i>Melittis melissophyllum</i>
<i>Campanula trachelium</i> ssp. <i>trachelium</i>	ssp. <i>melissophyllum</i>
<i>Carex alba</i>	(var. à fleurs roses)
<i>Cephalanthera rubra</i>	<i>Peucedanum oreoselinum</i>
<i>Convallaria majalis</i>	<i>Phyteuma spicatum</i> ssp. <i>spicatum</i>
<i>Genista pilosa</i>	<i>Polygonatum odoratum</i>
<i>Hepatica nobilis</i>	(= <i>P. officinale</i>)
<i>Hypericum montanum</i>	<i>Ranunculus nemorosus</i> ssp. <i>nemorosus</i>
<i>Laserpitium latifolium</i>	<i>Solidago virgaurea</i> ssp. <i>virgaurea</i>
(surtout la forme <i>asperum</i> Nob.)	<i>Tamus communis</i>
<i>Lathyrus vernus</i>	<i>Tanacetum corymbosum</i>
<i>Laserpitium nestleri</i>	ssp. <i>corymbosum</i>
<i>Luzula nivea</i>	(= <i>Leucanthemum c.</i>)
<i>Melampyrum nemorosum</i>	<i>Viola riviniana</i> ssp. <i>riviniana</i> .
ssp. <i>nemorosum</i>	

Un certain nombre de plantes des pelouses y demeurent assez fréquentes ; c'est le cas de :

<i>Hypochoeris maculata</i>	<i>Leucanthemum graminifolium</i>
-----------------------------	-----------------------------------

D'autres, telles *Carex alba* ou *Primula elatior* ssp. *elatior*, annoncent la hêtraie. *Arctostaphylos uva-ursi*, transgressive de la pinède, y est localement abondante.

•• La hêtraie :

Des vallonnements étroits, très inclinés, appelés « canolles », entaillent le sommet des pentes. Ils débouchent toujours sur des falaises verticales et ne sont donc accessibles qu'à partir des corniches. L'humidité peut se concentrer dans ces dépressions encaissées s'ouvrant au nord et, de ce fait, presque toujours dans l'ombre. Une hêtraie calcicole, alliance du **Cephalanthero-Fagion**, peut alors s'établir. Sa strate arborée, qui atteint une dizaine de mètres, est constitué presque exclusivement par

Fagus sylvatica. Ça et là, un Bouleau apparaît (*Betula pendula*), vestige du premier stade d'établissement de la forêt.

La strate arbustive, qui compte d'assez nombreux jeunes Hêtres, est surtout formée d'épais peuplements de *Buxus sempervirens*. Quelques espèces herbacées aimant avant tout la fraîcheur, trouvent refuge dans ce sombre milieu. Il s'agit de :

<i>Actaea spicata</i> (RR)	<i>Cardamine heptaphylla</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i>	(= <i>Dentaria pinnata</i>)
<i>Arabis pauciflora</i> (transgressive de la chênaie pubescente)	<i>Festuca altissima</i> (= <i>F. sylvatica</i>) (RRR)
	<i>Mercurialis perennis</i>
	<i>Paris quadrifolia</i> (RR)

Cette hêtraie à Buis, si curieuse au milieu d'un ensemble apparemment aride, constitue la seule localisation, entre l'Aubrac et l'Aigoual, de *Festuca altissima*. Elle héberge aussi les derniers pieds caussenards de *Cypripedium calceolus*.

Sur les parois calcaires encadrant ces « canolles », persistent quelques espèces du *Potentillion caulescentis*, en situation ombragée. On notera ainsi :

<i>Asplenium fontanum</i>	<i>Phyllitis scolopendrium</i>
<i>Moerhingia muscosa</i>	(= <i>Asplenium scolopendrium</i>)

3) Végétation du plateau :

Dans ce secteur, le causse est couvert dans sa quasi totalité par une pinède créée depuis quelques décennies par l'homme. La futaie d'aspect médiocre ne dépasse pas 10 à 15 m de haut. Elle est constituée presque exclusivement par *Pinus sylvestris* avec ça et là *Acer pseudoplatanus* ou *Salix caprea*.

Quelques arbustes dispersés s'accommodent des conditions de vie ainsi créées. Il s'agit, pour la plupart, d'espèces citées dans la chênaie pubescente ou dans la hêtraie ;

<i>Amelanchier ovalis</i>	<i>Juniperus communis</i> ssp. <i>communis</i>
<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Prenanthes purpurea</i>
<i>Daphne laureola</i> ssp. <i>laureola</i>	<i>Rubus canescens</i>
	<i>Sorbus aria</i> ssp. <i>aria</i> .

La strate herbacée, gênée par le manque de lumière, mais surtout par l'épaisse couverture d'aiguilles constituant une litière très acide, est particulièrement pauvre. En dehors d'*Artostaphylos uva-ursi* qui forme de nombreuses et large taches, on remarque quelques espèces, des Orchidées en particulier, transfuges des formations arborées des pentes. Au cours d'une rapide incursion dans le sous-bois, il fut noté :

<i>Astragalus glycyphyllos</i>	<i>Melampyrum pratense</i> ssp. <i>pratense</i>
<i>Cephalanthera longifolia</i>	<i>Mellittis melissophyllum</i>
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> ssp. <i>fuchsii</i>	ssp. <i>melissophyllum</i>
(= <i>D. maculata</i> ssp. <i>fuchsii</i>)	(var. à fleurs roses)
<i>Epipactis helleborine</i>	<i>Neottia nidus-avis</i>
(probablement var. <i>viridiflora</i>)	<i>Platanthera bifolia</i>
<i>Hieracium praecox</i>	<i>Prunella grandiflora</i> ssp. <i>grandiflora</i>
	<i>Solidago virgaurea</i> ssp. <i>virgaurea</i>

Là où l'humus acide a pu s'accumuler sur une assez grande épaisseur, se développe une association qui rappelle beaucoup le *Vaccinio-Piceion*, peuplement fréquent des sous-bois des Pessières du domaine subalpin, mais ce groupement est ici très appauvri. Au milieu d'un tapis d'Hypnacées, on trouve alors avec *Arctostaphylos uva-ursi*, encore présent un peu partout :

<i>Goodyera repens</i>	<i>Monotropa hypophaea</i>
------------------------	----------------------------

Orthilia secunda ssp. *secunda*
(= *Pyrola secunda*)

Pyrola chlorantha

L'examen des bords des laies forestières permet de se faire une idée de ce qu'était la végétation avant l'enrésinement. Si les nombreuses espèces rencontrées alors appartiennent à diverses associations, la plupart participent habituellement à la constitution du **Mesobromion** et souvent même du **Xerobromion**. On note ainsi :

Achillea millefolium ssp. *millefolium*

Orchis simia

Anacamptis pyramidalis

Phleum phleoides (= *Ph. boehmeri*)

Anthyllis vulneraria ssp. *vulneraria*

Plantago media

Aspera cynanchica

Poa badensis (= *Poa alpina*

Astragalus monspessulanus

ssp. *badensis*)

ssp. *monspessulanus*

Polygala vulgaris

Brachypodium pinnatum ssp. *pinnatum*

Potentilla tabernaemontani

Briza media ssp. *media*

(= *P. verna*)

Bromus erectus ssp. *erectus*

Prunella grandiflora

Carex flacca ssp. *flacca*

ssp. *grandiflora*

Carex humilis

Reseda lutea

Carlina acanthifolia ssp. *acanthifolia*

Rhinantus mediterraneus

Carlina vulgaris ssp. *vulgaris*

Salvia pratensis

Chondrilla juncea

Scabiosa columbaria ssp. *columbaria*

Cirsium acaule ssp. *acaule*

Sedum sediforme (= *S. altissimum*

Coronilla minima

= *S. nicaeense*)

Euphorbia seguierana ssp. *seguierana*

Sedum ochroleucum ssp. *ochroleucum*

Festuca christianii-bernardii Kerguélen

(= *S. anopetalum*)

Galium verum ssp. *verum*

Solidago virgaurea ssp. *virgaurea*

Genista pilosa

Stipa pennata ssp. *pennata*

Globularia punctata

Teucrium botrys

Helichrysum stoechas ssp. *stoechas*

Teucrium montanum

Koeleria vallesiana ssp. *vallesiana*

Thymus serpyllum (s.l.)

Laserpitium siler ssp. *siler*

Trinia glauca ssp. *glauca*

Medicago sativa ssp. *falcata*

Vincetoxicum hirundinaria

Odontites lutea

ssp. *hirundinaria*

Des espèces participant plutôt à l'**Ononidion striatae** sont aussi assez fréquentes. On notera :

Arenaria aggregata ssp. *aggregata*

Linum suffruticosum ssp. *salsoloides*

Aster alpinus

Ononis striata

Carlina acanthifolia ssp. *acanthifolia*

Onosma fastigiata (seulement près

Crepis albida ssp. *albida*

de la ferme de Massebiau).

Knautia purpurea

Plantago argentea.

Dans les zones plus ou moins sablonneuses apparaissent des plantes qui évoquent le **Koelerion albescens** :

Armeria alliacea ssp. *alliacea*

Centaurium erythraea ssp. *erythraea*

(= *A. plantaginea*)

Herniaria glabra ssp. *glabra*

Silene otites ssp. *otites*

Ailleurs, l'humidité étant plus grande, ce sont des constituants de l'**Aphyllanthion** qui se sont implantées :

Aphyllanthes monspeliensis

Linum campanulatum

Plantago maritima ssp. *serpentina*

On notera encore, dans les coupe-feu, la fréquence d'*Epilobium angustifolium*, *Fragaria vesca*, *Helleborus foetidus* et *Rumex acetosa* ssp. *acetosa*. Enfin, dans les

ornières des chemins, souvent humides, *Juncus articulatus* forme parfois de beaux peuplements.

II) Deuxième arrêt : Saint-Jean de Balmes :

Un très court trajet en autocar nous conduit à St-Jean-de-Balmes, à quelques centaines de mètres à l'est de l'arrêt précédent. Depuis les photographies, prises il y a 50 ans par Martel, montrant le sanctuaire dressé au-dessus des barres rocheuses ou balmes, au milieu d'une zone de cultures, le paysage a bien changé. L'église, abandonnée et en partie effondrée, surgit de la pinède. Quant aux balmes, elles disparaissent presque complètement sous la futaie. Sur les bancs calcaires encore visibles en bordure de la route, *Arenaria ligericina* (= *A. lesurina*), *Hornungia petraea* (= *Hutchinsia petraea*), *Linaria supina*, occupent les replats. Elles sont accompagnées par *Aster alpinus*, transgressive des pelouses voisines. *Chaenorhinum origanifolium* ssp. *origanifolium* croît dans les fissures.

Les versants de la butte, au sommet de laquelle est édifié le sanctuaire, sont encore largement occupés par des pelouses arides (**Brometum** surtout **Xerobromion**), déjà sérieusement envahies cependant par *Juniperus communis* ssp. *communis*. En piteux état à l'époque où nous les vîmes, du fait de la grande sécheresse, il fut malgré tout possible d'y observer :

<i>Arenaria aggregata</i> ssp. <i>aggregata</i>	<i>Euphorbia seguierana</i>
<i>Armeria alliacea</i> (= <i>A. plantaginea</i>)	ssp. <i>seguierana</i>
<i>Aster alpinus</i>	<i>Festuca christianii-bernardii</i> Kerguélen
<i>Brachypodium pinnatum</i>	(très abondante ici)
ssp. <i>pinnatum</i>	<i>Galium verum</i> ssp. <i>verum</i>
<i>Chondrilla juncea</i>	<i>Odontites lutea</i>
<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Silene otites</i> ssp. <i>otites</i> .

Mais, *Botrychium lunaria*, qui fut jadis trouvé en ces lieux par Coste, fut vainement recherché.

En descendant dans le vallonement assez vaste, situé au sud-est de la butte, on pénètre aussitôt dans la pinède. Quelques espèces des pelouses y subsistent en lisière, telles : *Epipactis atrorubens*, *Gentiana cruciata* ssp. *cruciata* et *Listera ovata*. *Cephalanthera longifolia* et *Platanthera chlorantha* apparaissent un peu plus loin.

Au fond de la dépression, la végétation du **Vaccinio-Piceion** appauvri, observé en plusieurs points le matin, se retrouve ici sur une vaste surface. Furent alors observées :

<i>Gentiana cruciata</i> ssp. <i>cruciata</i>	<i>Monotropa hypophegea</i>
<i>Goodyera repens</i>	<i>Orthilia secunda</i> ssp. <i>secunda</i>
<i>Moneses uniflora</i> (= <i>Pyrola uniflora</i>)	(= <i>Pyrola secunda</i>)
	<i>Pyrola chlorantha</i> .

Ces espèces, autrefois extrêmement rares sur la cause, sont devenues maintenant assez fréquentes du fait de l'enrésinement. La surprise fut même alors très grande de découvrir dans ce milieu une belle colonie d'*Ophioglossum vulgatum*. Avant de quitter ce secteur, signalons encore sa richesse en Orchidées, que le parcours effectué nous a révélé en partie seulement. Aux espèces observées malheureusement en fruits sinon complètement desséchées, il faut ajouter entre autres : *Dactylorhiza sambucina* ssp. *sambucina*, *Ophrys insectifera*, et sa sous-espèce *aymoninii* *Ophrys litigiosa*, *Ophrys X fabrei* (*Ophrys litigiosa* X *Ophrys insectifera* ssp. *aymoninii*, *Orchis militaris*, *Orchis purpurea*, *Orchis ustulata*.

III) Troisième arrêt : moissons et friches à Brunas de St. André de Vézines (EJ 28)

Après avoir emprunté la D 29 sur une courte distance, nous prenons à droite la D 124 vers St-André-de-Vézines.

Elle traverse alors toute une zone récemment enrésinée avec *Cedrus brevifolia* Henry. Ce cèdre de petite taille (il dépasse rarement 20 m) est originaire des montagnes de Chypre. Il est implanté sur le causse du fait de sa grande résistance à la sécheresse. Dans la traversée du village, un coup d'œil est jeté au passage à une « lavogne » un peu particulière, formée par une levée de terre barrant un petit thalweg. L'arrêt sera effectué peu après avoir pris sur la droite la D 41. Au nord-nord-ouest de la route, sur les calcaires cristallins du Callovien-Bathonien, à une altitude d'environ 800 m., s'étend une vaste dépression dominée à l'ouest par le site ruiniforme de Roques-Altès. Dans cette ample cuvette aux pentes très faibles, des argiles rouges de décalcification ont pu s'accumuler sur une certaine épaisseur. Cela permet l'établissement de quelques maigres cultures (céréales, prairies temporaires à Légumineuses).

Les moissons bordant la route offrent une riche flore : alliance du *Caucalion lupulæ* avec :

<i>Adonis annua</i> ssp. <i>annua</i>	<i>Medicago rigidula</i>
(= <i>A. autumnalis</i>)	<i>Papaver dubium</i>
<i>Agrostemma githago</i>	<i>Papaver rhoeas</i>
<i>Ajuga chamaepitys</i> ssp. <i>chamaepitys</i>	<i>Ranunculus arvensis</i>
<i>Androsace maxima</i>	<i>Reseda phyteuma</i>
<i>Bupleurum rotundifolium</i>	<i>Silene vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>
<i>Caucalis platycarpus</i>	<i>Sinapis arvensis</i>
<i>Centaurea cyanus</i>	<i>Sonchus asper</i> ssp. <i>asper</i>
<i>Chaenorrhinum minus</i> ssp. <i>minus</i>	<i>Thlaspi perfoliatum</i>
<i>Cirsium arvense</i>	<i>Torilis leptophylla</i>
<i>Convolvulus arvensis</i>	<i>Torilis nodosa</i>
<i>Fumaria vaillantii</i>	<i>Valerianella carinata</i>
<i>Lamium amplexicaule</i>	<i>Valerianella dentata</i>
ssp. <i>amplexicaule</i>	<i>Valerianella locusta</i> (= <i>V. olitoria</i>)
<i>Legousia speculum-veneris</i>	<i>Veronica arvensis</i>
<i>Medicago lupulina</i>	<i>Viola arvensis</i> ;

auxquelles il faut ajouter :

<i>Bunium bulbocastanum</i>	<i>Iberis pinnata</i> ,
-----------------------------	-------------------------

Adventices des moissons méditerranéennes, alliance du *Secalinion mediterraneum*. Il vient s'y mêler de nombreuses espèces annonçant l'évolution vers une friche de sol très filtrant : alliance du *Thero-Brachypodion*. Ainsi on rencontre :

<i>Althaea hirsuta</i>	<i>Geranium columbinum</i>
<i>Alyssum alyssoides</i> (= <i>A. calycinum</i>)	<i>Geranium rotundifolium</i>
<i>Arenaria leptoclados</i>	<i>Petrorhagia prolifera</i>
<i>Artemisia campestris</i> ssp. <i>campestris</i>	(= <i>Tunica prolifera</i> = <i>Dianthus</i>
<i>Bombycilaena erecta</i>	<i>prolifer</i>)
(= <i>Micropus erectus</i>)	<i>Phleum pratense</i> ssp. <i>bertolonii</i>
<i>Bupleurum baldense</i> ssp. <i>baldense</i>	(= <i>P. nodosum</i>)
<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Scandix australis</i> ssp. <i>australis</i>
<i>Galium parisiense</i>	<i>Silene conica</i> ssp. <i>conica</i>
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Vicia tenuissima</i> (= <i>V. gracilis</i>)

Il faut mentionner aussi la présence, çà et là, de quelques espèces rencontrées habituellement dans des milieux plus riches : *Camelina microcarpa*, *Euphorbia peplus* et *Lactuca serriola* (= *L. scariola*) évoquent les **Chenopodietalia** ; *Bromus squarrosus*, *Carduus nutans* ssp. *nutans*, *Lolium rigidum* ssp. *rigidum*, *Reseda lutea* évoquent l'**Onopordion acanthii**, tandis que *Vicia tenuifolia* suggère les Arrhénathéraies.

Lorsque des parcelles sont laissées à l'abandon, le **Thero-Brachypodium** s'établit vraiment. Les espèces précédemment citées comme annonçant sa venue, prennent de l'extension, faisant très rapidement disparaître la plupart des messicoles. Dans la friche ainsi constituée, des espèces viennent compléter le cortège déjà cité. Il s'agit de :

<i>Aegilops neglecta</i> (= <i>Ae. triaristata</i>)	<i>Echinops ritro</i> ssp. <i>ritro</i>
<i>Dactylis glomerata</i> ssp. <i>hispanica</i>	<i>Xeranthemum inapertum</i> .

Le passage aux pelouses y est déjà largement préparé par l'implantation de nombreuses espèces qui, pour la plupart, se rencontrent dans le **Xerobromion** ou le **Mesobromion**.

On note en effet :

<i>Agrimonia eupatoria</i> ssp. <i>eupatoria</i>	<i>Linaria repens</i> (= <i>L. striata</i>)
<i>Bromus erectus</i> ssp. <i>erectus</i>	<i>Melica ciliata</i> ssp. <i>ciliata</i>
<i>Carlina vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>	<i>Plantago sempervirens</i> (= <i>P. cynops</i>)
<i>Cuscuta epithymum</i> ssp. <i>epithymum</i>	<i>Poa compressa</i>
<i>Eryngium campestre</i>	<i>Rubus canescens</i>
<i>Knautia purpurea</i>	<i>Scabiosa columbaria</i>
<i>Lactuca perennis</i>	ssp. <i>columbaria</i>

Avant de remonter dans l'autocar, on remarquera encore *Herniaria hirsuta*, poussant presque dans le goudron, et *Vicia onobrychioides*, assez abondante dans un champ récemment ensemencé au sud-est de la route.

IV) Quatrième arrêt : Massebiau, gorges de la Dourbie et ravin de Potensac-commune de Millau-(E.J. 18)

Reprenant la D41, nous gagnons La Roque-Ste-Marguerite au fond des gorges de la Dourbie. Nous suivons alors la rivière vers l'aval jusqu'au petit village de Massebiau. Un pont nous permet de gagner la rive gauche de la Dourbie dominée par des falaises et des pentes souvent très raides d'éboulis plus ou moins stabilisés. Le tout est exposé au nord et au nord-ouest.

La falaise est inaccessible ; nous y observons cependant de loin, sur de petites vires : *Ptilotrichum macrocarpum* (= *Alyssum macrocarpum*). Les éboulis sont peuplés de façon assez clairsemée par des pionnières appartenant pour la plupart au **Stipion calamagrostidis** :

<i>Centranthus lecoqii</i>	<i>Dianthus sylvestris</i> Wulf.
<i>Cephalaria leucantha</i>	ssp. <i>virginicus</i> (L.) Rouy et F.
	<i>Sedum sediforme</i> (= <i>S. nicaeense</i>)

Viennent s'y mêler quelques espèces des **Brometalia** :

<i>Himantoglossum hircinum</i>	<i>Orobanche gracilis</i> (= <i>O. cruenta</i>)
(= <i>Loroglossum hircinum</i>)	<i>Potentilla tabernaemontani</i>
<i>Melica ciliata</i> ssp. <i>ciliata</i>	(= <i>P. verna</i>),

mais surtout des représentants du cortège des **Rosmarinetalia** tels :

<i>Coronilla minima</i> var. <i>australis</i> G.G.	<i>Lavandula latifolia</i>
--	----------------------------

Daphne gnidium
Genista hispanica ssp. *hispanica*
Staelina dubia
Thymus vulgaris,

et des ***Quercetalia ilicis*** comme :

Dorycnium pentaphyllum
 ssp. *pentaphyllum*
Euphorbia characias
 ssp. *characias*,

ces deux derniers groupes venant confirmer le caractère thermophile de cette végétation, caractère qu'annonçait déjà *Sedum sediforme*.

Par endroits, l'éboulis est envahi par des peuplements assez denses d'arbustes, voire de petits arbres, qui généralement appartiennent à la chênaie pubescente. Tels sont :

<i>Acer monspessulanum</i>	<i>Juniperus communis</i> ssp. <i>communis</i>
<i>Acer opalus</i>	<i>Prunus mahaleb</i>
<i>Amelanchier ovalis</i>	<i>Quercus pubescens</i> ssp. <i>pubescens</i>
<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Sorbus aria</i> ssp. <i>aria</i>
<i>Coronilla emerus</i> ssp. <i>emerus</i>	<i>Sorbus aucuparia</i> ssp. <i>aucuparia</i>
<i>Cytisus sessilifolius</i>	<i>Spartium junceum</i> .

Mais, là encore, le caractère thermophile apparaît avec la présence d'espèces des ***Quercetalia ilicis*** :

<i>Lonicera etrusca</i>	<i>Phillyrea media</i> L. **
	<i>Rhamnus alaternus</i> .

L'ombre créée par ces végétaux ligneux est localement assez importante et une strate herbacée typique de chênaie pubescente s'y implante alors. Elle est formée par :

<i>Buglossoides purpureocaerulea</i> (= <i>Lithospermum p.</i>)	<i>Helleborus foetidus</i> (pousse également dans des secteurs plus ensoleillés)
<i>Bupleurum falcatum</i> ssp. <i>falcatum</i>	<i>Hypericum montanum</i>
<i>Clinopodium vulgare</i> ssp. <i>vulgare</i> (= <i>Calamintha clinopodium</i>)	<i>Leucanthemum subglaucum</i>
<i>Dianthus monspessulanus</i> ssp. <i>monspessulanus</i>	<i>Melittis melissophyllum</i> ssp. <i>melissophyllum</i> (var. à fleurs roses)
<i>Digitalis lutea</i> ssp. <i>lutea</i>	<i>Potentilla micrantha</i>
<i>Euphorbia amygdaloides</i> ssp. <i>amygdaloides</i>	<i>Tanacetum corymbosum</i> ssp. <i>corymbosum</i> (= <i>Leucanthemum corymbosum</i>).

Dans ces éboulis, apparaît aussi de temps en temps *Epilobium dodonaei* (= *E. rosmarinifolium*) transgressive de la série du bord de l'eau.

En longeant vers l'aval, sur quelques centaines de mètres la pente dont il vient d'être question, on atteint le ravin de Potensac, creusé par un petit torrent descendant du versant septentrional du Larzac. Sur le petit cône d'alluvions calcaires plus ou moins grossières, se développent plusieurs associations qui se mêlent intimement. Elles correspondent aux différents stades du peuplement et de la stabilisation de ce milieu. Le stade initial, (alliance de l'***Epilobion fleischeri***) sans doute présent au confluent avec la Dourbie, ne sera pas observé, une zone de broussailles difficilement franchissables nous en barrant l'accès. Une des espèces herbacées caractéristiques de ce groupement, *Epilobium dodonaei* (= *E. rosmarinifolium*), est retrouvée plus haut, associée à des espèces ligneuses déjà de grande taille : *Salix elaeagnos* ssp. *angustifolia* (= *S. incana*) et *Salix purpurea* ssp. *purpurea*, ce qui correspond à un stade de fixation déjà avancé : alliance du ***Salicion elaeagni***.

La strate arborée, ainsi constituée, est complétée par *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior* et *Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea*, ce qui semble montrer une évolution vers

** Selon Flora Europaea, ce taxon doit être inclus dans *Phillyrea latifolia*.

une aulnaie frênaie (alliance de l'*Alnion glutinosae*, voire du *Fraxinio-Carpinion*). Ceci est confirmé par la présence dans la haute strate herbacée de :

<i>Carex pendula</i>	<i>Equisetum arvense</i>
<i>Carex remota</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
<i>Carex riparia</i>	<i>Mentha aquatica</i> .

Les plantes des pelouses calcaires fraîches et de la chênaie pubescente sont encore nombreuses, telles :

<i>Blackstonia perfoliata</i> ssp. <i>perfoliata</i> (= <i>Chlora p.</i>)	<i>Carex flacca</i> ssp. <i>flacca</i>
<i>Bromus ramosus</i>	<i>Epipactis helleborine</i> (= <i>E. latifolia</i>)
	<i>Melica nutans</i>
	<i>Melica uniflora</i>

C'est dans ce milieu que nous fut montré un petit peuplement de *Piptatherum virescens* (= *Oryzopsis v.*), très rare graminée qui recherche les sols calcaires rocaillieux ombragés et frais, conditions qui conviennent aussi à *Ribes alpinum*, trouvé à proximité. Nous noterons aussi la présence de *Rhamnus alaternus*, transgressive des éboulis situés au dessus, et de *Mahonia aquifolium* (= *Berberis a.*) naturalisé ici.

En remontant un peu le ravin sur 100 m environ, on pénètre dans des zones dégagées de toute végétation arborée, occupées présentement par des formations herbacées de sol calcaire très humide. Les espèces médio-européennes atlantiques et méditerranéennes semblent alors se disputer la place. Ces dernières sont bien représentées par un certain nombre de constituants habituels du *Molinion-Holoschoenion* tels :

<i>Carex mairii</i>	<i>Dactylorhiza elata</i> ssp. <i>sesquipedalis</i>
<i>Cirsium monspessulanum</i>	<i>Eupatorium cannabinum</i>
<i>Cirsium X borderei</i> Ry (hybride du précédent avec <i>Cirsium palustre</i>) :	ssp. <i>cannabinum</i>
une belle touffe en fut observée, ce	<i>Samolus valerandi</i>
qui constitue pour cette plante, une	<i>Scirpus holoschoenus</i>
nouvelle localisation pour la flore	<i>Tetragonolobus maritimus</i>
de l'Aveyron.	(= <i>T. siliquosus</i>).

Les influences médio-européennes sont indiquées par quelques espèces fréquentes dans l'alliance du *Caricion davallianae* :

<i>Carex lepidocarpa</i>	<i>Eleocharis quinqueflora</i> (= <i>E.</i> <i>pauciflora</i> = <i>Scirpus pauciflorus</i>)
<i>Gymnadenia conopsea</i>	
Le reste de la végétation évoque plutôt le domaine atlantique (<i>Molinio-Juncetea</i>) mais aucune des plantes caractéristiques n'est présente ici. On note alors :	
<i>Equisetum arvense</i>	<i>Juncus articulatus</i>
<i>Hypericum tetrapterum</i>	<i>Juncus bufonius</i>
<i>Juncus acutiflorus</i> ssp. <i>acutiflorus</i>	<i>Molinia caerulea</i> ssp. <i>caerulea</i>
	<i>Pulicaria dysenterica</i> (= <i>Inula d.</i>).

Au bord du ruisseau, là où l'épaisseur d'eau est suffisante, se développant en liseré, *Apium nodiflorum* (= *Helosciadium n.*) suggère l'alliance du *Glycerieto Sparganion*. Quant aux rochers et aux galets qui tapissent le fond du lit du torrent, ils sont abondamment couverts par des algues vertes qui témoignent, en dépit de la clarté de l'eau, d'une importante pollution due à la décharge municipale de Millau située un peu plus haut.

Mais il est temps de s'extraire de ce marais pour regagner l'autocar. Ainsi s'achève une journée riche en observations variées.

Sixième journée : samedi 10 juillet :

Causse de Séverac et Lévezou

par Robert DESCHATRES*

Pour cette dernière journée nous quittons Millau par la route N.9 en direction d'Aguessac et Séverac-le-Château. En amont d'Aguessac la N.9 s'engage dans le vallon de Lumensonnesque. Ce ruisseau, affluent de la rive droite du Tarn, draine une partie du Causse Rouge, avant-causse qui doit son nom à la couleur rousse des calcaires magnésiens, imprégnés de barytine, datant du Sinémurien.

Le tapis végétal est très contrasté entre le fond du vallon, occupé par des prairies de fauche mésophiles, et les versants rocaillieux nettement xériques. Les pentes exposées au midi du vallon de Lumensonnesque et de son affluent la Barbade sont riches en espèces méditerranéennes : *Narcissus requienii* (CC), *Juniperus oxycedrus* ssp. *oxycedrus* (RR), *Phagnalon sordidum* (R), *Ptilotrichum macrocarpum* (R), *Lens nigricans* (R)... Deux espèces qui n'étaient connues qu'en aval de Millau y ont été découvertes récemment ; il s'agit d'*Ophrys lutea* ssp. *murbeckii* (RR et très localisé) et *Iris lutescens* ssp. *lutescens* (localisé au pied d'une petite falaise). Faut de temps nous ne verrons pas ces plantes, dont la plupart ne sont d'ailleurs plus en état à la mi-Juillet.

1 - Un premier et rapide arrêt a lieu sur le Causse Rouge entre Verrières et Engairesque, à gauche de la route N.9 (Commune de Verrières, alt. 700 m, EJ 09). Il s'agit d'une friche enrésinée (*Abies* cf. *cephalonica* Loud.) pâturée par les chevaux. La plante la plus remarquable est *Salvia aethiopsis*, espèce steppique ouest-asiatique devenue subméditerranéenne et qui atteint vers le nord la Limagne d'Auvergne. Au voisinage croissent notamment : *Xeranthemum cylindraceum*, *Crupina vulgaris*, *Bombycilaena erecta* (= *Micropus erectus*), *Crepis fætida* ssp. *fætida*, *C. pulchra*... Mais le temps manque pour compléter les listes. En route pour Engairesque !

2 - Engairesque, sur le bord méridional du Causse de Séverac (commune de Séverac-le-Château, alt. 880-920 m ; EJ 00).

C'est une belle station xérique établie sur bancs calcaires plus ou moins marneux de l'Hettangien, malheureusement détériorée par un dépôt de gravillon. La végétation basse est une buxaie dégradée à *Genista* :

Genista pulchella (= *G. villarsii*) rare aveyronnaise, au-dessus de Rivière-
espèce méditerranéo-montagnarde sur-Tarn (RR)
qui existe dans une seconde localité *Genista pilosa*

(*) R.D. : les Barges, 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER.

<i>G. tinctoria</i>	<i>Koeleria vallesiana</i> ssp. <i>vallesiana</i>
<i>Fumana procumbens</i>	<i>Arenaria controversa</i> , espèce protégée, endémique française du Sud-Ouest
<i>Teucrium polium</i> ssp. <i>aureum</i> var. <i>rouyanum</i> Coste	<i>Linum suffruticosum</i> ssp. <i>salsoloides</i>
<i>Helianthemum canum</i> ssp. <i>canum</i>	<i>Inula montana</i>
<i>Stipa pennata</i> ssp. <i>pennata</i>	<i>Carduncellus mitissimus</i>
<i>Anthyllis vulneraria</i> ssp. <i>praepropera</i>	<i>Leontodon crispus</i> ssp. <i>crispus</i>
<i>Carex humilis</i>	<i>Leucanthemum graminifolium</i>
<i>Festuca</i> cf. <i>auquieri</i> Kerguélen	<i>Coronilla minima</i> , etc...

Nous cherchons *Narcissus requienii* (= *N. juncifolius*) qui fleurit en avril et *Orchis coriophora* ssp. *coriophora*. Dans les petites dépressions marneuses plus humides croît *Deschampsia media*. Pour un botaniste du Centre, cette flore rappelle, en plus méridional, celle des calcaires du Berry (la Périsse, la Chapelle-St-Ursin), où manquent toutefois quelques-unes des subméditerranéennes.

3 - « Lande » rocailleuse du Puy de Belhomme, à Montagnac (Commune de St-Saturnin-de-Lenne, au Sud du bourg. Calcaires en plaquettes et dolomies du Bathonien ; alt. 800-820 m. EK 01).

En nous dirigeant à pied vers ce haut-lieu, nous notons le long du chemin : *Centaurea calcitrapa*, *Geranium lucidum*, *Silene nutans* ssp. *nutans*, *Galium obliquum*.

Nous traversons des friches et pâtures riches en Carduacées et plantes laineuses (refus du bétail) :

<i>Carduus nutans</i> ssp. <i>nutans</i>	<i>Stachys germanica</i> ssp. <i>germanica</i>
<i>Carlina acanthifolia</i> ssp. <i>acanthifolia</i>	<i>Marrubium vulgare</i>
<i>Carlina vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>	<i>Ajuga genevensis</i>
<i>Scrophularia canina</i> ssp. <i>canina</i>	<i>Teucrium botrys</i>
	<i>Lithospermum officinale</i>
	<i>Stachys arvensis</i> .

Voici enfin la « lande » attendue, formation à sous-arbrisseaux en coussinets épineux, qui héberge le rare *Echinopartum horridum* (= *Genista horrida* = *Cytisanthus horridus*), plante ibérique qui atteint dans l'Aveyron sa limite septentrionale. En plus de quelques Chênes pubescents et Pins silvestres clairsemés, nous notons :

<i>Echinopartum horridum</i>	<i>Brachypodium pinnatum</i> ssp. <i>pinnatum</i>
<i>Juniperus oxycedrus</i> ssp. <i>oxycedrus</i>	<i>Koeleria vallesiana</i> ssp. <i>vallesiana</i>
<i>Rosa rubiginosa</i>	<i>Avenula pratensis</i> ssp. <i>pratensis</i>
<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Avenula pubescens</i> ssp. <i>pubescens</i>
<i>Prunus spinosa</i>	<i>Hippocrepis comosa</i>
<i>Carlina acanthifolia</i> ssp. <i>acanthifolia</i>	<i>Veronica austriaca</i> ssp. <i>teucrium</i>
<i>Carlina vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>	<i>Silene nutans</i> ssp. <i>nutans</i>
<i>Leuzea conifera</i>	<i>Plantago media</i> .

Les coussinets fleuris d'*Echinopartum* sont photographiés sous tous les angles. En retournant aux cars, nous longeons une maigre moisson de blé en bordure de laquelle croissent diverses messicoles :

<i>Neslia paniculata</i> ssp. <i>paniculata</i>	<i>Torilis nodosa</i>
<i>Centaurea cyanus</i>	<i>Phleum pratense</i> ssp. <i>bertolonii</i>
<i>Valerianella carinata</i>	<i>Bunium bulbocastanum</i>
<i>Valerianella rimosa</i> (= <i>V. auricula</i>)	<i>Viola arvensis</i>



Lavandes. Lanuéjols. 7-7-82. (Photo G. AYMONIN).



Le causse près de Saint-Eulalie de Cernon. 5-7-1982. (Photo M. BOTINEAU).



Le vase de Sèvres. 8-7-82. (Photo M. BOTINEAU).

<i>Petrorhagia prolifera</i> (= <i>Tunica prolifera</i>)	<i>Rhinanthus minor</i>
<i>Buglossoides arvensis</i> ssp. <i>arvensis</i> (= <i>Lithospermum arvense</i>)	<i>Knautia arvensis</i> ssp. <i>arvensis</i>
<i>Arenaria leptoclados</i>	<i>Chaenorhinum minus</i> ssp. <i>minus</i>
	<i>Centaurea scabiosa</i> ssp. <i>scabiosa</i>
	<i>Acinos arvensis</i> (= <i>Calamintha acinos</i>)

4 - Quittant les Causse calcaires, nous roulons vers le massif cristallin du Lézou, visible à l'horizon, par la vallée de la Serre, Laissac et Séverac-l'Église, en direction de Vezins. A mesure que l'altitude s'accroît de 920 à 1018 m se découvre un beau paysage sur le Causse de Séverac et la vallée de l'Aveyron. Pendant ce temps notre guide situe le massif, « môle gneissique isolé au milieu du vaste bloc caussenard » (G. LEMÉE, 1953) et esquisse l'évolution récente de sa végétation. Partout les forêts feuillues sont en régression, remplacées par des plantations de résineux : Douglas, Epicéa. Même les landes à *Erica cinerea*, *Calluna* et *Genista pilosa* deviennent rares. Mais ce sont les zones tourbeuses qui ont le plus souffert des opérations de remembrement entraînant des destructions systématiques. On observe une régression inquiétante de divers hygrophytes : les *Drosera*, *Lepidotis inundata*, *Hammarbya paludosa* surtout. Le Malaxis, qui fut fréquent et probablement abondant au temps de l'abbé SOULIÉ n'est plus connu que par une petite population relictuelle confinée en un seul point. On peut estimer que depuis un quart de siècle une grande partie de la région a subi des transformations désastreuses tant pour le paysage que pour l'équilibre des formations végétales et plus généralement des écosystèmes. Et l'avenir ne s'annonce malheureusement pas sous des couleurs plus riantes.

Mais il est temps de déjeuner. Un petit bois de hêtres près des Donhes-Hautes fournit l'endroit propice, où chacun apprécie la fraîcheur qui contraste agréablement avec la fournaise caussenarde des journées précédentes. Sans toutefois perdre un coup de dents les plus « mordus » inventorient la flore du lieu :

<i>Fagus sylvatica</i>	<i>Stellaria nemorum</i> ssp. <i>nemorum</i>
<i>Ilex aquifolium</i>	<i>Circaea lutetiana</i>
<i>Prunus padus</i> ssp. <i>padus</i>	<i>Conopodium majus</i> (= <i>C. denudatum</i>)
<i>Frangula alnus</i>	<i>Epilobium montanum</i>
<i>Ribes alpinum</i>	<i>Geranium purpureum</i>
<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Geranium lucidum</i>
<i>Oxalis acetosella</i>	<i>Centaurea debeauxii</i> ssp. <i>debeauxii</i> ,
<i>Galium odoratum</i> (= <i>Asperula odorata</i>)	

et, en un point plus frais, *Equisetum hyemale* et *Deschampsia cespitosa* ssp. *cespitosa*.

5 - Dûment réconfortés, nous nous arrêtons près de Vezins, route du Ram, pour explorer rapidement une prairie tourbeuse à *Rumex longifolius*. (Vezins-du-Lézou, sur migmatite gneissique, DK 90). Le contraste est frappant avec la flore des Causse à laquelle nous nous sommes quelque peu habitués. Parmi les hygrophytes silicicoles observés, l'élément circumboréal domine. Mais plusieurs espèces à affinités atlantiques (*Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea*, *Carex laevigata*, *Juncus squarrosus*, *Hypericum elodes*, *Genista anglica*, *Wahlenbergia hederacea*...) nous rappellent que le Lézou s'apparente aux massifs occidentaux du Plateau Central, plus qu'aux chaînes méridionales situées plus à l'Est (LEMÉE, 1953).

Molinia caerulea
 ssp. *caerulea*
Anthoxanthum odoratum
Holcus mollis ssp. *mollis*
Agrostis capillaris
 (= *A. vulgaris*)
Festuca rivularis (gr. *rubra*)
Carex rostrata
Carex panicea
Carex pulicaris
Carex echinata (= *C. stellulata*)
Carex nigra ssp. *nigra*
 (= *C. goudenowi*)
Carex demissa
Carex serotina ssp. *serotina*
Carex curta (= *C. canescens*)
Eriophorum angustifolium
Viola palustris ssp. *palustris*
Epilobium palustre
Epilobium obscurum
Potentilla palustris
 (= *Comarum palustre*)
Menyanthes trifoliata
Angelica sylvestris
 etc...

Narcissus poeticus
 ssp. *poeticus*
Dactylorhiza maculata ssp. *maculata*
Dactylorhiza majalis ssp. *majalis*
Gymnadenia conopsea
Juncus acutiflorus ssp. *acutiflorus*
Luzula multiflora
 ssp. *multiflora*
Rumex acetosa ssp. *acetosa*
Rumex longifolius
 (taxon connu en Aveyron seulement
 depuis 1979 ; existe également
 sur l'Aubrac lozérien)
Salix aurita
Caltha palustris
Genista tinctoria
Lotus uliginosus
Hypericum tetrapterum
 (= *H. acutum*)
Galium palustre
Galium uliginosum
Scutellaria minor
Scorzonera humilis ssp. *humilis*
Cirsium palustre
Arnica montana ssp. *montana*.

Quelques confrères ont exploré un champ de Seigle, d'où ils rapportent :

Bromus secalinus
Bromus hordeaceus
 ssp. *hordeaceus* (= *B. mollis*)
Bunias erucago

Centaurea cyanus
Raphanus raphanistrum
 ssp. *raphanistrum*
Scleranthus annuus ssp. *annuus*

D'autres observent sur les talus bordant la route :

Senecio adonidifolius
Malva moschata
Galium saxatile ssp. *saxatile*
 (= *G. hercynicum*)
Erica cinerea
Thesium alpinum

Prunella grandiflora
 ssp. *grandiflora*
 et ssp. *pyrenaica*
 (= *P. hastifolia*)
Carlina acanthifolia
 ssp. *cynara*.

6 - Nous nous dirigeons enfin vers la « Plaine des Rauzes », vaste vallon tourbeux situé aux confins de trois communes : Vezins, Saint-Laurent et St-Léons-du-Lévezou. (Commune de Vezins, au sud - sud-est de la localité, alt. 800-850 m, sur migmatites gneissiques et grès triasiques ; DK 99).

C'est un complexe de prairies humides, landes marécageuses, tourbières très imbriquées, parcourues par des ruisselets d'eau claire, fraîche et acide, dont la réunion forme le Viaur.

• a) Dès la descente des cars, et dûment chaussés de bottes, nous traversons une landine assez sèche, à :

Erica cinerea
Calluna vulgaris

Arnica montana ssp. *montana*
Senecio adonidifolius

Genista pilosa
Genista anglica

Hypericum pulchrum
et *Euphorbia angulata*
la rareté du lieu, récemment
découverte.

- b) Prairies tourbeuses et bords des ruisselets :

Nous y retrouvons une partie des espèces observées précédemment dans la zone tourbeuse à *Rumex longifolius*, plus quelques autres plantes intéressantes.

<i>Equisetum fluviatile</i> (= <i>E. limosum</i>)	<i>Hypericum tetrapterum</i>
<i>Molinia caerulea</i> ssp. <i>caerulea</i>	<i>Polygonum bistorta</i>
<i>Deschampsia cespitosa</i> ssp. <i>cespitosa</i>	<i>Sanguisorba officinalis</i>
<i>Phragmites australis</i>	<i>Filipendula ulmaria</i> ssp. <i>ulmaria</i>
<i>Carex otrubae</i>	<i>Lythrum salicaria</i>
<i>Carex hostiana</i> (= <i>C. hornschuchiana</i>)	<i>Genista tinctoria</i>
<i>Carex pallescens</i>	<i>Ranunculus flammula</i> ssp. <i>flammula</i>
<i>Carex lepidocarpa</i>	<i>Ranunculus acris</i> ssp. <i>acris</i>
<i>Carex vesicaria</i>	<i>Epilobium parviflorum</i>
<i>Carex elata</i> ssp. <i>elata</i> (= <i>C. stricta</i>)	<i>Epilobium obscurum</i>
<i>Juncus squarrosus</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
<i>Juncus bulbosus</i> (= <i>J. supinus</i>)	<i>Anagallis tenella</i>
<i>Juncus acutiflorus</i> ssp. <i>acutiflorus</i>	<i>Gentiana pneumonanthe</i>
<i>Juncus effusus</i>	<i>Heracleum lecockii</i> Gren. et Godr. (dans FLORA EUROPAEA, inclus dans <i>H.</i>
<i>Juncus conglomeratus</i>	<i>sphondylium</i> ssp.
<i>Juncus articulatus</i> (= <i>J. lamprocarpus</i>)	<i>sibiricum</i>)
<i>Luzula multiflora</i> ssp. <i>multiflora</i>	<i>Silaum silaus</i> (= <i>S. pratensis</i>)
<i>Narcissus poeticus</i> ssp. <i>poeticus</i>	<i>Galium palustre</i>
<i>Veratrum album</i>	<i>Galium boreale</i>
<i>Dactylorhiza maculata</i> ssp. <i>maculata</i>	<i>Succisa pratensis</i>
<i>Potamogeton polygonifolius</i>	<i>Scorzonera humilis</i> ssp. <i>humilis</i>
<i>Glyceria</i> gr. <i>fluitans</i>	etc.

Mention spéciale doit être faite de trois taxons nouveaux pour le Lévezou, découverts au cours des reconnaissances préparatoires à la Session :

Carex lasiocarpa (= *C. filiformis*), pas très rare mais peu visible, car rarement florifère.

Cirsium rivulare et *Cirsium* X *subalpinum*, hybride du précédent et de *C. palustre*, *inter parentes*, aux bords d'un ruisselet.

- c) Petites tourbières de pente, à Sphaignes.

<i>Molinia caerulea</i> ssp. <i>caerulea</i>	<i>Narthecium ossifragum</i>
<i>Eriophorum angustifolium</i>	<i>Epipactis palustris</i> en pleine floraison
<i>Juncus acutiflorus</i> ssp. <i>acutiflorus</i>	<i>Drosera rotundifolia</i>
<i>Carex panicea</i>	<i>Epilobium palustre</i>
<i>Carex nigra</i> ssp. <i>nigra</i>	<i>Parnassia palustris</i> ssp. <i>palustris</i>
<i>Carex rostrata</i>	<i>Pedicularis sylvatica</i> ssp. <i>sylvatica</i>
<i>Rhynchospora alba</i>	<i>Pédicularis palustris</i> ssp. <i>palustris</i> .

La relative richesse floristique de la Plaine des Rauzes ne doit pas faire oublier que ce type de groupement est en voie de régression rapide, voire d'extinction totale dans le Lévezou, dans le cadre des opérations de remembrement. L'« amélioration » des prairies conduit au drainage des zones tourbeuses au grand dam de leur flore

spécifique, à la destruction par des moyens chimiques d'espèces jugées indésirables comme le Narcisse des poètes. Qu'en restera-t-il dans vingt ans ?

• d) En regagnant la route, nous longeons des champs de seigle à flore messicole classique :

<i>Scleranthus annuus</i> ssp. <i>annuus</i>	et (au printemps) :
<i>Centaurea cyanus</i>	<i>Myosotis discolor</i> s.l.
<i>Agrostemma githago</i> (= <i>Lychis g.</i>)	<i>Myosotis balbisiana</i> ,

ainsi que des prairies fauchables avec :

<i>Dianthus deltoides</i>	<i>Gentianella campestris</i>
<i>Euphrasia rostkoviana</i>	ssp. <i>campestris</i> ,
ssp. <i>rostkoviana</i>	

et, en un point plus sec, au pied d'un groupe de Pins sylvestres, le *Trifolium montanum*.

Mais il est temps de regagner Millau où nous attend le dîner d'adieu qui doit clôturer dignement la Session, et c'est sans nous arrêter que nous passons, au bord de la route N.111, près de la station en grande partie détruite du très rare *Rosa X aveyronensis* Coste.

**Liste des bryophytes observées pendant
la 9^e session extraordinaire de la S.B.C.O. :
« Grands Causses Cévenols et Lézou-Aigoual »**

(augmentée d'espèces récoltées antérieurement dans les secteurs voisins)

par R.B. PIERROT*, M.A. ROGEON** et J.M. HOUMEAU***

Les récoltes effectuées du 5 au 10 juillet 1982 ont été moins nombreuses que celles des sessions extraordinaires précédentes :

- l'« équipe bryologique » avait un effectif nettement plus réduit,
- le terrain (surtout les plateaux caussenards) s'est révélé pauvre en espèces (à cette époque de l'année),
- l'insupportable canicule transformait souvent la recherche sur les pelouses rases en un dangereux exercice, les bryologues n'ayant pas la tenue spéciale d'exploration volcanique d'Haroun Tazieff !,
- il n'avait pas été prévu de parcours spéciaux bryologiques, et nous avons toujours « traîné » derrière les phanérogamistes, délaissant certaines stations intéressantes, comme les Gorges de la Virenque (mais que cette remarque ne soit pas prise pour une critique : on ne peut concilier le pas des cueilleurs de fleurs avec celui des « nez à terre » ; l'organisation nécessite une discipline unitaire qui a été exemplaire en 1982, et dont tous reconnaissent l'excellence, en félicitant nos guides si compétents. Dans le fond, les contacts humains et les groupements des pique-niques et des tables bénies des « bistros » caussenards valent bien telle ou telle mousse qui, en l'occurrence, n'était pas de bière !).

Il n'existe aucun travail d'ensemble récent sur les Causses, dont la Bryoflore reste à faire. Le présent compte rendu n'est qu'une contribution dans ce but. C'est pourquoi nous avons pensé qu'à l'énumération de nos récoltes de 1982, il était utile d'ajouter des récoltes faites par nous antérieurement et restées inédites. Nous sommes ainsi amenés à agrandir la dition considérée en citant des espèces récoltées hors des limites strictes de la Session de la S.B.C.O.

Ainsi la liste ci-dessous comprend 204 taxons : 161 mousses, 43 hépatiques. Notre propos n'étant pas de faire un recensement complet, afin de ne pas alourdir cette note, nous avons négligé un certain nombre d'espèces, notamment les espèces banales, ubiquistes, toutes celles qu'on ne peut manquer de trouver dans un carré UTM de 10 x 10 km en toutes régions propices de France.

Plusieurs espèces se révèlent très répandues sur toute l'étendue des plateaux caussenards : *Abietinella abietina* (Hedw.) Fleisch., *Ctenidium molluscum* (Hedw.) Mitt., *Ditrichum flexicaule* (Schwaeg.) Hampe, *Grimmia orbicularis* Bruch, *G. pulvinata* (Hedw.) Sm., *Hypnum cupressiforme* Hedw. var. *lacunosum* Brid., *Hylocomium splendens* (Hedw.) B.S.G. (lieux ombragés), *Neckera crispa* Hedw., *Pleurochaete squarrosa* (Brid.) Lindb., *Rhytidium rugosum* (Hedw.) Kindb., *Schistidium apocarpum* (Hedw.) B. & S., *Tortella tortuosa* (Hedw.) Limp. Nous ne les mentionnerons donc pas à nouveau dans la liste.

*R.B. PIERROT (RBP), «Les Andryales », 17550 Dolus.

**M.A. ROGEON (MAR), 14, rue H. Dunant, 86400 Civray.

***J.M. HOUMEAU (JMH), 1, avenue A. Briand, 79200 Parthenay.

Les stations de prélèvements, avec coordonnées UTM 10 x 10 km, sont ainsi mentionnées :

• a/Au cours de la session :

-1^{er} jour, 5.07.82, Larzac occidental et septentrional :

11. Aveyron, Tournemire, Devèze de Viala-du-Pas-de-Jaux, 800-880 m, EJ 06.
12. Aveyron, Ste-Eulalie-de-Cernon, carrefour des routes D 77 et D 277, 650 m, EJ 08.
13. Aveyron, La Cavalerie, village, 800 m, EJ 17.

- 2^e jour, 6.07.82, Larzac sud, Causse de Campestre et Luc :

- 21a. Gard, Campestre, Le Luc, rebord du Causse, ca 800 m, EJ 26.
- 21b. Gard, Gorges de la Virenque, 700-725 m, EJ 26.
22. Aveyron, La Couvertoirade, village, 750 m, EJ 26.

- 3^e jour, 7.07.82, gorges de la Dourbie, Causse Noir, Mont Aigoual, gorges de la Jonte :

31. Aveyron, La Roque-Ste-Marguerite, sur D 41, route du Causse Noir, EJ 28.
32. Lozère, Meyrueis, flanc NE de l'Aigoual, 1500 m, EJ 48.
33. Lozère, Meyrueis, Massif de l'Aigoual, Prat-Peyrot, hêtraie, 1400 m, EJ 48.
34. Lozère, Meyrueis, dolomies bathoniennes, 800 m, EJ 39.
35. Gard, Massif de l'Aigoual, L'Hort-de-Dieu, 1400 m, EJ 48.
36. Gard, St-Sauveur-de-Pourcils, Col de la Séreyrède, 1300 m, EJ 48.

-4^e jour, 8.07.82, Causse Méjean sud et Gorges du Tarn :

- 41a. Lozère, Le Rozier, corniche du Causse Méjean, exposition sud, de 400 à 800 m, EJ 19
- 41b. Idem, exposition nord et Fontaine du Teil (800 m), EJ 19.
- 41c. Lozère, Le Rozier, place, 350 m, EJ 19.
42. Aveyron, Mostuéjols, Mas de Lafont, 400 m, EJ 19.
43. Lozère, Gorges du Tarn, Cirque des Baumes, 410-460 m, EK 10.
44. idem, Les Détroits, 450 m, EK 20.
45. Aveyron, Mostuéjols, Vieux Mas de Lafont, EJ 19.

-5^e jour, 9.07.82, Causse Noir :

51. Aveyron, Veyreau, Corniche du Causse Noir, du « Champignon » au Cirque de Madasse, ca 800 m, EJ 19 et 29.
52. Aveyron, Veyreau, St-Jean de Balmes, 800 m, EJ 29.
53. Aveyron, St-André-de-Vézins, Brunas, 800 m, EJ 28.
54. Aveyron, Millau, Massebiau, ravin de Potensac, 360-380 m, EJ 18.

-6^e jour, 10.07.82, Causse de Séverac et Lézézou :

61. Aveyron, Verrières, Causse Rouge, sur R.N. 9, 700 m, EJ 09.
62. Aveyron, St-Saturnin-de-Lenne, Montagnac, 800 m, EK 01.
63. Aveyron, Vézins, hêtraie près de Donhès-Hautes, DK 90.
64. Aveyron, Vézins, tourbière près du Ram, ca 1000 m, DK 90.
65. Aveyron, Vézins, tourbière de la Plaine des Rauzes, ca 800 m, DK 90.

•b/ En dehors de la session, 1982 et années antérieures :

1. Département de l'Aveyron.

- A 1. St-Rome-de-Tarn, 320 m, DJ 97, MAR 1977, RBP 1982.
- A 2. Estaing, DK 73, RBP 1981.
- A 3. La Roque-Ste-Marguerite, site de Montpellier-le-Vieux, ca 830 m, EJ 18, BONNOT et RBP 1959, MAR 1972, RBP 1982.
- A 4. Millau, berges de la Dourbie, 360 m, EJ 18, RBP et MAR 1982.
- A 5. Comprégnac, lit du Tarn, 350 m, DJ 98, RBP 1982.
- A 6. Salles-Curan, 850 à 1000 m, DJ 89, MAR 1972, 1976, 1977.

- A 7. Brommat, barrage de Sarrans, DK 76, RBP 1973.
- A 8. Alrance, DJ 78, MAR 1977.
- A 9. Agen-d'Aveyron, DK 71, MAR 1972.
- A 10. Arvieu, DJ 79, MAR 1972, 1976, 1977.
- A 11. Ayssènes, DJ 88, MAR 1977.
- A 12. Castelnaud-Pégayrols, Lézou de 900 à 1100 m, DJ 98, MAR 1976.
- A 13. Viala-du-Tarn, Coudols, DJ 98, MAR 1976.
- A 14. Entraygues-sur-Truyère, La Plague et bord du Lot, DK 64, MAR 1972, 1976.
- A 15. Gage, DK 71, MAR 1972.
- A 16. Lacalm, DK 95, MAR 1972.
- A 17. Montjoux, DJ 88 et 98, MAR 1972.
- A 18. Onet-le-Château, DK 61, MAR 1972.
- A 19. Saint-Beauzély, DJ 99, MAR 1972.

2.- Département du Gard.

- G 1. L'Espérou, Montagne de l'Espérou, Montagne d'Aulas, EJ 48, BONNOT ET RBP 1959.
- G 2. L'Espérou, sources de l'Hérault, EJ 48, RBP 1959.
- G 3. Massif de l'Aigoual, l'Hort-de-Dieu, EJ 48, RBP 1959.
- G 4. Abîme de Bramabiau, EJ 38, BONNOT et RBP 1959.
- G 5. Entre le Col de Prat-Peyrot et le sommet de l'Aigoual, EJ 48, RBP 1959.
- G 6. Le Vigan, EJ 46, RBP 1959.
- G 7. Cirque de Navacelles, EJ 46, BONNOT et RBP 1959.

3.- Département du Tarn.

- T 1. Montrosier, DJ 08, RBP 1970.
- T 2. Lacrouzette, chaos de la Reisse, ca 600 m, DJ 43, RBP 1982.
- T 3. Vialavert-en-Sidobre, lac du Merle, 640 m, DJ 43, RBP 1982.
- T 4. Brassac, 490 m, DJ 53, RBP 1982.

4.- Département de Tarn-et-Garonne.

- TG 1. St-Antonin, DJ 08, RBP 1970.
- TG 2. Féneyrols, DJ 08, RBP 1970.
- TG 3. Espinas, abbaye de Beaulieu, DJ 09, RBP 1970.
- TG 4. Castelsarrasin, lit de la Garonne, CJ 47, L. et RBP 1982.

Aneura pinguis (L.) Dum. : A 11
Apometzgeria pubescens (Schrank) Kuwah. : 51, A 7.
Barbilophozia hatcheri (Evans) Loeske : 33, G1.
B. lycopodioides (Wallr.) Loeske : G 1.
Bazzania trilobata (L.) S. Gray : A 14.
Blepharostoma trichophyllum (L.) Dum. : G 2.
Calypogeia muellerana (Schiff.) K. Müll. : 33.
Cephaloziella baumgartneri Schiff. : 41 b.
Cololejeunea calcarea (Libert) Schiff. : 21 b, 51.
Conocephalum conicum (L.) Lindb. : 21 b, 41 b.
Diplophyllum obtusifolium (Hook.) Dum. : 33, G 1, G 2.
Frullania fragilifolia (Tayl.) Gott. : A 10.
F. tamarisci (L.) Dum. : 11, 21 b, A 10.
Jungermannia atrovirens Dum. : 41 b, 51, A 3, G 4.
J. hyalina Lyell. : G 2.
Lejeunea cavifolia (Ehrh.) Lindb. : 21 b, 51, A 6, A 10, A 14.
L. lamacerina (Steph.) Schiff. : T 2, T 3.
L. ulicina (Tayl.) Gott. Aveyron : Saint-Santin, DK 34 ; Campouriez, DK 64 (J. SAPALY)
Lophocolea minor Nees : 21 b, A 4.

Lophozia collaris (Nees) Dum. : 41 b, 51.
L. turbinata (Raddi) Steph. : 42.
Marsupella aquatica (Lindenb.) Schiff. : G 2.
M. funckii (Web. et Mohr) Dum. : G 1, G 3.
M. sphacelata (Grès.) Dum. : G 3.
M. sprucei (Limp.) H. Bern. : G 3.
Metzgeria conjugata Lindb. : A 14.
Nardia scalaris S. Gray : 33, G 2.
Nowellia curvifolia (Dicks.) Mitt. : A 6, A 16.
Pellia endiviifolia (Dicks.) Dum. : 54.
P. epiphylla (L.) Corda : 33, A 6, A 10.
Plagiochila porelloides (Torrey ex Nees) Lindenb. : 21 b, 41 b, 51.
Porella arboris-vitae (With.) Grolle : 11 (var. *thuya* Nees), 21 b, A 19.
P. baueri (Schiff.) C. Jens. : A 1.
P. cordaeana (Hüb.) Moore : G 1, G 3.
Preissia quadrata (Scop.) Nees : 11, 41 b.
Riccia cf. *cavernosa* Hoffm. : 43.
R. subbifurca Warnst. : 11.
Scapania aspera H. Bern. : 21 b, 34, 41 b, 51, G 4.
S. compacta (Roth) Dum. : A 6, A 12.
S. irrigua (Nees) Gott. : A 6, G 1, G 5.
Southbya nigrella (De Not.) Henr. : 41 b, A 1.
S. tophacea (Spruce) Spruce : 42, TG 1.
Sphenolobus minutus (Schreb.) Berggr. : G 1.

Abietinella hystricosa (Mitt.) Broth. : 11.
Aloina rigida (Hedw.) Limp. : 41 a.
Amblystegiella jungermannioides (Brid.) Giac. : 51.
Amphidium mougeotii (B. & S.) Schimp. : A 6, G 5.
Andreaea crassinervia Bruch : G 3.
A. rothii Web. et Mohr : A 6, A 12, G 2.
A. rupestris Hedw. : A 12, A 17, A 18, G 2, G 5.
Anomodon attenuatus (Hedw.) Hüb. : 21 b, A 2, A 14.
Antitrichia curtipendula (Hedw.) Brid. : 33, 51, 63, A 6, G 1 (c. fr.).
Archidium alternifolium (Hedw.) Schimp. : A 6.
Astomum crispum (Hedw.) Hampe : 21 a.
Aulacomnium palustre (Hedw.) Schwaegr. : 64, 65, A 6, G 1.
Barbula acuta (Brid.) Brid. : 53, 62.
B. convoluta Hedw. : 44, 51, 52, A 3.
B. hornschurchiana K.F. Schultz : 41 a, 42, 44.
B. revoluta Brid. : 11, 31, 34, 41 a, 53, A 3.
B. spadicea (Mitt.) Braithw. : 21 b, 41 b, 51, A 4.
Bartramia hallerana Hedw. : 51.
Blindia acuta (Hedw.) B.S.G. : G 5.
Brachydontium trichodes (Web.) Milde : G 1.
Brachythecium plumosum (Hedw.) B.S.G. : A 10, G 2.
B. reflexum (Starke) B.S.G. : 33, G 3.
Bryum affine F. Schultz : G 5.
B. elegans Nees ex Brid. : 41 b.
B. flaccidum Brid. : A 6.
Campylium calcareum Crundw. & Nyh. : 41 b.
C. chrysophyllum (Brid.) J. Lange : 65.
C. stellatum (Hedw.) J. Lange & C. Jens. : 65, A 6, A 17, G 5.

- Campylopus introflexus* (Hedw.) Brid. : A 6.
C. pyriformis (K.F. Schultz) Brid. : A 6.
Cinclidotus aquaticus (Hedw.) B. & S. : 42, A 2, A 5.
C. danubicus Schiff. & Baumg. : A 1, A 5, TG 4.

Les *Cinclidotus* du lit du Tam sont très fort : feuilles jusqu'à 4,4 mm de long sur 1,2 mm de large, à nervure jusqu'à 300 µm de large à la base, à 25 rangées de cellules : port parfois falciforme rappelant celui de *C. aquaticus*, aussi présent dans la Tam. Cependant bien distinct de cette espèce par la forme plus ou moins lingulée des feuilles, le tissu plus lâche (dans *C. aquaticus*, le tissu foliaire est généralement presque uniformément composé de cellules isodiamétriques, alors que dans *C. danubicus*, les cellules deviennent nettement plus allongées vers la base de la feuille), les cellules dorsales et ventrales de la nervure allongées, la marge foliaire moins large et moins épaisse (2 couches, rarement çà et là 3 couches au centre de la marge). Les touffes ont la couleur foncée habituelle chez *C. danubicus* et sont moins raides (voir Bull. de la S.B.C.O., T 11 : 171 180, 1980).

- C. mucronatus* (Brid.) Mach. : 21 b, A 14.
C. riparius (Brid.) Arnott : 42, A 1, A 2, A 4, T 1.
Cirriphyllum crassinervium (Tayl.) Loeske & Fleisch. : 21 b.
C. tenuinerve (Lindb.) Wijk & Marg. : 51, G 4.
Coscinodon cribrosus (Hedw.) Spruce : G 3.
Cratoneuron commutatum (Hedw.) G. Roth : 41 b (var. *pseudodecipiens*), 42, 65 (var. *falcatum*) ; A 1, A 4 (var. *fluctuans* Wijk & Marg.).
Crossidium squamiferum (Viv.) Jur. : 31, 41 a, A 2, A 17.
Cynodontium bruntoni (Sm.) B.S.G. : A 10.
Dicranella palustris (Dicks.) Crundw. : G 5.
Dicranoweisia cirrata (Hedw.) Lindb. : 64, T 2.
Dicranum fulvum Hook. : A 7 (c. fr.).
D. montanum Hedw. : A 14.
D. spurium Hedw. : A 14.
Diphyscium foliosum (Hedw.) Mohr : A 10.
Distichium capillaceum (Hedw.) B.S.G. : 11, 21b, 41b, 51, A 3, G 4.
Dryptodon patens (Hedw.) Brid. : A 12, G 5.
Encalypta ciliata Hedw. : G 1.
E. streptocarpa Hedw. : 11, 12, 21b, 41b, 51, 52, 54, A 1, A 9.
E. vulgaris Hedw. : 45.
Entodon concinnus (De Not.) Par. : 52, A 3.
Eucladium verticillatum (Brid.) B.S.G. : 11, 41b, 42, 43, 51, A 15, A 17.
Eurhynchium schleicheri (Hedw. f.) Jur. : 51.
Fabronia pusilla Raddi : A 2, G 6.
Fissidens crassipes Wils. subsp. *crassipes* : TG 2.
F. grandifrons Brid. : A 4 (récolté aussi en amont (La Roque-Ste-Marguerite par JMH en 1976).
F. pusillus (Wils.) Milde var. *tenuifolius* Boul. (*F. minutulus* auct. non Sull.) : TG 3.
F. rufulus B.S.G. : A 2.
Fontinalis squamosa Hedw. : T 2.
Grimmia funalis (Schwaegr.) B. & S. : 35.
G. hartmanii Schimp. : 33, G 1.
G. laevigata (Brid.) Brid. : A 6, A 12.
G. montana B. & S. : 32, A 12, G 2, G 5.
G. tergestina Tomm. : G 7.
G. trichophylla Grev. : 11, 21a, 42, 44.
Gymnostomum calcareum Ness & Hornsch. : 11, 21b, 41b, 42, 51, A 3, G 4.
G. luisieri (Sérgio) Sérgio (*G. calcareum* var. *intermedium* Schimp.) : 21a, 41a.
G. rupestre Schleich. : G 3, G 4.
Gyroweisia tenuis (Hedw.) Schimp. : 42.
Habrodon perpusillus (De Not.) Lindb. : 43, T 4.
Herzogiella seligeri (Brid.) Iwats. : 33, G 1.

- Heterocladium heteropterum* B.S.G. : G 1, G 2.
Hookeria lucens (Hedw.) Sm. : A 10.
Hygrohypnum dilatatum (Wils. ex Schimp.) Loeske : G 3.
H. luridum (Hedw.) Jenn. : 21b.
H. ochraceum (Turn. ex Wils.) Loeske : G 1.
Hymenostomum tortile (Schwaeg.) B.S.G. : 11, 41a.
Hymenostylium recurvirostrum (Hedw.) Dix. : 41b, G 4.
Leptodon smithii (Hedw.) Web. & Mohr : 21b, 43.
Lescurea incurvata (Hedw.) Lawt. : 33, G 3.
L. mutabilis (Brid.) Lindb. : G 3.
Mnium rostratum Schrad. : 21b.
M. stellare Hedw. : 21b.
Myurella julacea (Schwaegr.) B.S.G. : 41b, 51.
Neckera pumila Hedw. : 63, A 6, A 10.
Orthothecium intricatum (Hartm.) B.S.G. : 51.
O. rufescens (Brid.) B.S.G. : 41b, G 4.
Orthotrichum cf. *braunii* B. & S. : 12, 21b.

Les spécimens récoltés ressemblent à un très petit *O. stramineum* ; taille d'*O. schimper*, vaginule à poils peu nombreux et courts ; pédicelle très court, égal à l'ochréa ; capsule très petite, brusquement atténuée à la base, très resserrée sous l'orifice avant la sporose ; coiffe très petite portant quelques poils ; stomates presque complètement fermés ; exostome à dents pâles ; endostome à 8 cils lisses, pâles, plus ou moins égaux aux dents. Feuilles aiguës ; cellules supérieures de 12-13 mu, arrondies, à parois épaisses. S'écarte d'*O. braunii* par les poils de la coiffe (mais *O. stellatum*, donné comme synonyme d'*O. braunii*, en porte parfois), les cils plus ou moins égaux aux dents, les stomates moins clos, les bandes de la capsule peu colorées. Par ailleurs, ces plantes se rapprochent d'*O. philiberti*, mais s'en distinguent par les poils de la vaginule et les cils très pâles. Peut-être faut-il voir dans ces plantes de très petits *O. stramineum* s.l. ?

- O. cupulatum* Brid. : 11, 13, 21a, 41a, A 3, G 4.

Sur les calcaires des Causses, *O. cupulatum* se présente sous des formes diverses liées, semble-t-il, à l'exposition tantôt très éclairée et chaude, tantôt plus ombragée. Certains spécimens représentent plus ou moins la var. *sardagnanum*, cependant que d'autres tendent vers la var. *baldacci*. Mais, compte tenu de la variabilité de l'espèce, il est pratiquement impossible de rapporter chaque spécimen à une variété bien définie.

- O. obtusifolium* Brid. : 12, 13, 41c, 43, 54, A 14, T 4.
O. rivulare Turn. : A 2, A 10.
O. rupestre Schleich. : 36, A 12, G 1, G 3.
O. schimper Hammar : 13, 22, 41c, 43, 61.
O. sprucei Mont. : A 2 (voir Bull. S.B.C.O., T. 13 : 229-233).
O. stramineum Hornsch. : 21b, 33, 51, 63, A 6, G1, G2, G3.
O. tenellum Bruch. : 12, 54, A 13, T 4.
Paraleucobryum longifolium (Hedw.) Loeske : 33, G 2.
Philonotis arnellii Husn. : G 5.
P. caespitosa Jur. : A 6.
P. calcarea (B. & S.) Schimp. : 42, A 1, A 6.
P. tomentella Mol. : G 3.
Plagiobryum zieri (Hedw.) Lindb. : G 3.
Plagiopus aederi (Brid.) Limp. : 41b, 51.
Plagiothecium denticulatum (Hedw.) B.S.G. : A 6, A 8, A 10, G 1.
P. piliferum (Sw.) B.S.G. : G 1.
P. platyphyllum Mönk. : G 1.
P. roeseanum B.S.G. : 33.
Pasteurhynchium meridionale (B.S.G.) Fleisch. : 11, A 1.
P. striatum (Spruce) Fleisch. : 41b, A 3.
Peurozium schreberi (Brid.) Mitt. : 21b, 51, 64, A 6.
Pogonatum urnigerum (Hedw.) P.B. : A 6.
Pohlia cruda (Hedw.) Lindb. : G 1.
P. polymorpha Hoppe & Hornsch. : G 3.

- P. prolifera* (Kindb.) Lindb. : 33, A 6.
Polytrichum alpinum Hedw. : 34.
Pseudephemerum nitidum (Hedw.) Reim. : A 6.
Pterigynandrum filiforme Hedw. : 21b, 33 (c. fr.) 63, A 6, A 10, G 1.
Pterogonium gracile (Hedw.) Sm. : 11, 21b, 42, A 10.
Pterygoneurum ovatum (Hedw.) Dix. : 43.
Ptychomitrium polyphyllum (Sw.) B. & S. : A 14.
Rhabdoweisia fugax (Hedw.) B.S.G. : 32.
Rhytidiadelphus loreus (Hedw.) Warnst. : 33, A 10.
R. squarrosus (Hedw.) Warnst. : 64, A 6.
Scleropodium tourettii (Brid.) L. Koch : A 1.
Scorpiurium circinatum (Brid.) Fleisch. : 11, 21b, 41b, 42, 43, 45, 54, A 1, A 3, A 4.
Seligeria trifaria (Brid.) Lindb. : 11, 41b, 51.
Sphagnum flexuosum Dozy & Molk. : G 1.
S. palustre L. : 64, 65, A 6, A 10.
S. subnitens Russ. & Warnst. : 64, 65, G 1.
S. teres (Schimp.) Aongstr. : G 1.
Sporledera palustris (B. & S.) Hampe : G 1.
Tortella densa (Lor. & Mol.) Crundw. & Nyh. : 11.
T. humilis (Hedw.) Jenn. : 41b, 51.
T. inclinata (Hedw. f.) Limp. : 41a, 51, A 3.
T. nitida (Lindb.) Broth. : 11.
Tortula atrovirens (Sm.) Lindb. : 31, 41a, A 17.
T. inermis (Brid.) Mont. : 42, 43, 44, 45, 54, A 1, G 7.
T. latifolia Bruch : A 6.
T. papillosa Wils. : 41c.
T. ruraliformis (Besch.) Grout : 51, 62.
T. subulata Hedw. : A 1.
T. virescens (De Not.) De Not. : 22, 41c.
Trichostomum brachydontium Bruch : 11, 21a, 31, 54.
T. triumphans De Not. : A 1.
Ulota bruchii Hornsch. : 51, A 10, G 1.
Weissia controversa Hedw. var. *crispata* (Nees & Hornsch.) Nyh. : 62.
Zygodon baumgartneri Malta : A 6, A 13.
Z. viridissimus (Dicks.) Brid. : 22.

A propos d'une tentative de réintroduction du Vautour fauve dans les Causses.

par René GUÉRY*

Lors du parcours effectué le long de la corniche du Causse Noir, deux Vautours fauves furent longuement observés, en vol, ainsi que sur leur nid édifié sur une vire, 15 à 20 m en contre-bas du sentier. Ce nid abritait un jeune encore en partie couvert de duvet et incapable de voler.

La présence en ces lieux de ces grands rapaces est le résultat d'un essai de réintroduction. En effet, cette espèce, jadis très répandue sur les causses, a disparu progressivement entre les deux guerres, du fait de la raréfaction de la nourriture mais surtout de leur destruction par les chasseurs. Des recherches effectuées en 1946 n'aboutirent qu'à l'observation d'un seul individu dans la vallée de la Vis. Un des éléments caractéristiques du paysage caussenard semblait avoir désormais disparu. C'était sans compter avec l'obstination de quelques ornithologues locaux qui formèrent le projet ambitieux et, à première vue, utopique, de reconstituer une population de vautours sauvages dans un lieu d'où il avait été complètement éliminé. Cela n'avait encore jamais été tenté.

Il y a une dizaine d'années, trois jeunes capturés au nid en Espagne, furent placés dans une volière édifiée en bordure du Causse Méjean, au sommet de la falaise dominant au nord la Jonte, à peu près en face de l'Ermitage St-Michel, près des derniers sites de nidification encore occupés à la fin des années 20. Dès que possible, ils furent libérés. Malheureusement, l'instinct grégaire de ces oiseaux les incita sans doute à rechercher des compagnons. L'un des oiseaux fut abattu, les deux autres gagnèrent vraisemblablement les Pyrénées ou l'Espagne.

La leçon de cet échec fut tirée. Pour une deuxième tentative, il fut décidé de partir d'un effectif plus important, de libérer seulement des individus adultes aptes à nidifier immédiatement, de préparer le lâcher avec plus de soin. Dans la volière agrandie, une population de vautours fut peu à peu constituée. Un certain nombre de parcs zoologiques cédèrent des oiseaux pour cette expérience. D'autres furent donnés par l'Espagne. Dans ce dernier cas, ils vinrent d'un centre de soins situé près de Tolède. Il s'agissait donc d'oiseaux récupérés après blessure ou empoisonnement, ou encore de jeunes dénichés après la mort de leurs parents. De surcroît, certains couples s'étaient reproduits en captivité. Un effectif d'une trentaine d'individus fut constitué en 1981. Le lâcher pouvait alors être envisagé, encore fallait-il réunir toutes les chances en le préparant minutieusement. Du fait des modifications des processus d'élevage et de l'amélioration de l'état sanitaire des troupeaux, les cadavres sont désormais rares, la création de charniers était donc nécessaire. Deux existaient déjà sur le Causse Méjean et un troisième fut constitué un peu plus au sud sur le Causse Noir. Aussitôt, de nombreux charognards plus ou moins occasionnels vinrent y chercher leur pitance. On y vit bien sûr des Choucas, des Corneilles noires, des Grands

(*) R. G. : Rue du Couvent, Auzebosc, 76190 YVETOT.

Corbeaux, des Milans noirs, mais aussi quelques Aigles royaux. Au printemps 1981, la présence d'un couple de Vautours percnoptères (vautour d'Égypte) est sans doute à mettre en relation avec l'existence de ces sources providentielles de nourriture. Cette espèce n'avait pas été observée, dans ce secteur, depuis 30 ans.

Les grottes à vautours, où jadis se trouvaient les nids, étaient envahies par des genévriers et des Buis ; il fallait donc les dégager. Les roches situées en dessous de ces corniches furent même maculées de peinture blanche afin d'imiter les coulées de fiente : normalement, en effet, celles-ci signalent les colonies existantes et attirent de loin d'éventuels congénères.

Enfin, par l'intermédiaire des médias, une vaste campagne d'information fut entreprise afin de faire connaître et respecter ces grands rapaces par les populations.

A la mi-décembre 1981, la cage contenant les 10 vautours promis à la liberté, est enfin ouverte. Retrouver la liberté, parfois après 10 ans de captivité, n'est pas chose facile et il faudra attendre quatre jours pour que le dernier oiseau s'envole. Commencera alors une période d'apprentissage au cours de laquelle il faudra retrouver la technique du « vol à voile » dans les ascendances, ainsi que celle des atterrissages sur les étroites corniches. Ce n'est que progressivement que les oiseaux abandonneront leurs perchoirs au fond des gorges de la Jonte pour gagner des situations plus élevées. Puis ce fut la dispersion du groupe et ce qui fut encore beaucoup plus inquiétant, celle des couples, en toutes directions. Les instigateurs de cette opération pensent alors à un nouvel échec, lorsque peu à peu, à partir de la mi-janvier, les vautours reviennent sur les lieux du lâcher. Entre temps, trois individus ont heurté des lignes à haute tension, deux se sont tués, le troisième, blessé, est remis en volière. Il s'en remettra. Un quatrième individu, devenu trop familier, doit être remis en captivité. Pour compenser ces pertes, deux nouveaux vautours sont libérés.

Trois couples se constituent alors. L'un d'eux, déjà formé les années précédentes en volière, jouera un rôle instigateur fondamental ; il restera cependant improductif. Les parades se succèdent alors, elles aboutiront à la ponte d'un œuf (il n'y en a jamais plus chez le vautour fauve) pour les deux autres couples, respectivement le 26 février et le 23 mars. L'incubation durant environ 2 mois, la première éclosion eut lieu pendant la deuxième quinzaine d'avril. Hélas, ce couple, dont c'était la première reproduction, commit sans doute une faute dans la surveillance du jeune. Cette erreur fut sans doute immédiatement exploitée par des Grands Corbeaux. Ces impressionnants corvidés, qui dépassent largement un mètre d'envergure (jusqu'à 1,30 m), ont un régime alimentaire très éclectique. Volontiers charognards et même prédateurs, ils sont toujours prêts à profiter d'une « bonne occasion ». Nous les vîmes d'ailleurs toute la matinée patrouiller le long des falaises et entrer de temps à autre en conflit avec les vautours. Toujours est-il que l'on ne pouvait plus espérer pour cette année qu'une éclosion. Elle eut lieu et la vigilance de ce couple ne fut pas prise en défaut. En ce début du mois de juillet 1982, l'élevage du jeune semblait en bonne voie. On peut penser à ce propos que l'expérience a joué un grand rôle car, ces deux oiseaux s'étaient déjà reproduits avec des conjoints différents, en captivité.

A l'époque où nous visitâmes cette corniche du Causse Noir, il était raisonnable de penser que l'envol du premier vautour fauve caussenard, né en liberté depuis 50 ans, était pour bientôt. Si maigre semble être le résultat de cette « première mondiale », il est malgré tout très encourageant. On ne pouvait d'ailleurs envisager beaucoup mieux, le taux de reproduction de cette espèce étant, de toute façon, très faible. La petite population ainsi constituée, est évidemment très fragile, il faudra encore bien des efforts pour la renforcer. En particulier, il faudra de nouveaux lâchers après élevage en volière. D'autre part, ces oiseaux vivant vieux (une cinquantaine d'années) il semble que cette fois, la réintroduction de celui qu'on nomme ici le « boul-

gra » soit en bonne voie. Grâce à la ténacité de quelques ornithologues, on peut espérer continuer à pouvoir contempler au-dessus du Tarn et de la Jonte, les évolutions de ces merveilleux planeurs. Leur présence est d'autant plus intéressante qu'elle semble inciter d'autres espèces à fréquenter plus longuement ces lieux et, qui sait, peut-être à y nicher de nouveau un jour. Tel est le cas du Faucon pèlerin et du Crave à bec rouge. Cette réapparition en entraînera peut-être d'autres. On ne peut que le souhaiter.

Bibliographie

- BROWN (L.), 1977 : Les oiseaux de proie : la vie et les mœurs des rapaces diurnes. Elsevier nature.
- GÉROUDET (P.), 1951 : Les passereaux (tome 1), collection : Beautés de la nature, Delachaux et Niestlé.
- GÉROUDET (P.) et ROBERT (P.A.), 1951 : Les rapaces, les colombrins et les gallinacés, collection : Beautés de la nature. Delachaux et Niestlé.
- KÖNIG (C.), 1969 : Les oiseaux d'Europe. Hatier.
- PETERSON (R.), MOUNTFORT (G.), HOLLAND (P.), GÉROUDET (P.), 1967 : Guide des oiseaux d'Europe; collection : les guides du naturaliste. Delachaux et Niestlé.
- TERRASSE (M.), 1982 : Le retour des Boulgras. Le courrier de la nature, N° 79.



Vautour fauve près du Vase de Sèvres. 8-07-1982. (Photo M. BOTINEAU).

***Serratula nudicaulis* (L.) DC. :**
sa répartition
dans la région des Grands Causses cévenols.

par C. BERNARD (1) et G. FABRE (2)

Parmi les Composées cynarocéphales que compte la flore des Causses cévenols, *Serratula nudicaulis* figure parmi les plus rares.

A la fin du siècle dernier cette espèce méditerranéo-montagnarde n'était connue qu'en de rares points des Causses méridionaux : Montagne de la Séranne et St-Michel-des-Sers dans l'Hérault (LORET H. et BARRANDON A.) (5), Montagne de la Tessonne dans le Gard (LOMBARD-DUMAS A. et MARTIN B.) (4) et sommet du Bois de Virenque, près de Sauclières dans l'Aveyron (COSTE H.) (3).

Plus tard, quelques localités nouvelles devaient être découvertes (COSTE H., FOURÈS P., BRAUN-BLANQUET J.) (2, 3 et 6) : il s'agit du Bois de Salbouz dans le Gard, des pentes de la Virenque, sous la Couvertoirade, et du sommet du Bois de Montclarat au sud de La Bastide-Pradines en Aveyron.

Depuis 1970, la plupart des localités caussenardes - connues jusqu'alors - ont été retrouvées (C.B. et G.F.) ; en juillet 1982, la 9^e session de la S.B.C.O. a pu visiter la localité du Bois de Salbouz très menacée par des « enrésinements » en Pin noir.

Au cours de ces dix dernières années, de nouvelles localités ont été découvertes.

Une belle population a été repérée sur la corne sud-ouest du Plateau de Guilhormard, autour du Signal de St-Xist (Aveyron) au sein de pelouses rocailleuses à *Senecio doronicum* ssp. *gerardii*, *Iberis saxatilis* ssp. *saxatilis* vers 850 m d'altitude (C.B. et G.F., 1975).

En 1976, la plante devait être observée, à plus de 50 km au nord des localités connues jusqu'alors, sur le Causse Méjean (Lozère) entre La Fajolle et Crosroux, vers 1150 m d'altitude (M. et G. AYMONIN, C.B. et G.F.) (1). Nous pensions alors que la présence de ce taxon était inconnue sur ce Causse ; en fait G. TALLON, en 1952, dans un document dactylographié et resté inédit - que notre confrère R. PATOUILLLET nous a communiqué - précisait l'avoir observé au-dessus de Florac.

Entre les deux localités du Méjean et celles du Larzac central et méridional existait un vaste hiatus de 30 à 50 km au sein de l'aire caussenarde du *Serratula nudicaulis*.

Ce hiatus a été en grande partie comblé par la découverte de trois nouvelles localités, situées entre Larzac central et Méjean (C.B., 1980 et 1982).

La première se trouve sur le Larzac nord, entre La Cavalerie et l'Hôpital, dans les dolomies bathoniennes qui bordent la R.N. 9, en face du fameux « Rajal del Gorp ».

(1) « La Bartassière », Pailhas, 12520 Aguessac.

(2) 21 A, rue Aristide Briand, 12100 Millau.

Dans cette localité le *Serratula* forme un minuscule peuplement sur une partie dénudée de la pelouse steppique à *Stipa pennata* ssp. *pennata* à proximité d'un rocher pédonculaire curieusement sculpté par l'érosion, vers 800 m d'altitude.

Une deuxième localité devait être découverte, plus au nord, sur la bordure occidentale du Causse Noir dominant la vallée du Tarn, en face de Pailhas (Aveyron). Dans cette localité, également minuscule, la plante est accrochée, vers 850 m d'altitude, presque en position rupestre, parmi les buis, au-dessus des impressionnantes falaises qui couronnent en ce point le plateau. Seuls quelques capitules, bien épanouis lors de notre passage, dépassant de la maigre buxaie suspendue au-dessus du vide, pouvaient trahir la présence de la plante en ces lieux. L'intérêt des falaises et vires rocheuses, comme stations refuges pour de nombreux taxons affectionnant des milieux ouverts, mérite d'être souligné.

La dernière localité, située aussi sur le Causse Noir, mais dans sa partie nord-est, devait être découverte en août 1982 près de Pradines, un peu au nord de la route de Lanuéjols (Gard). Plusieurs taches de *Serratula nudicaulis*, déflurées à cette date, ont été repérées dans la pelouse rocailleuse à *Stipa pennata* ssp. *pennata* entrecoupée de tables karstiques à *Poa badensis* (= *P. alpina* L. ssp. *badensis* (Haenke) G. Beck), *Allium senescens* L. ssp. *montanum*, *Allium sphaerocephalon* ssp. *sphaerocephalon* ; altitude : 900 m...

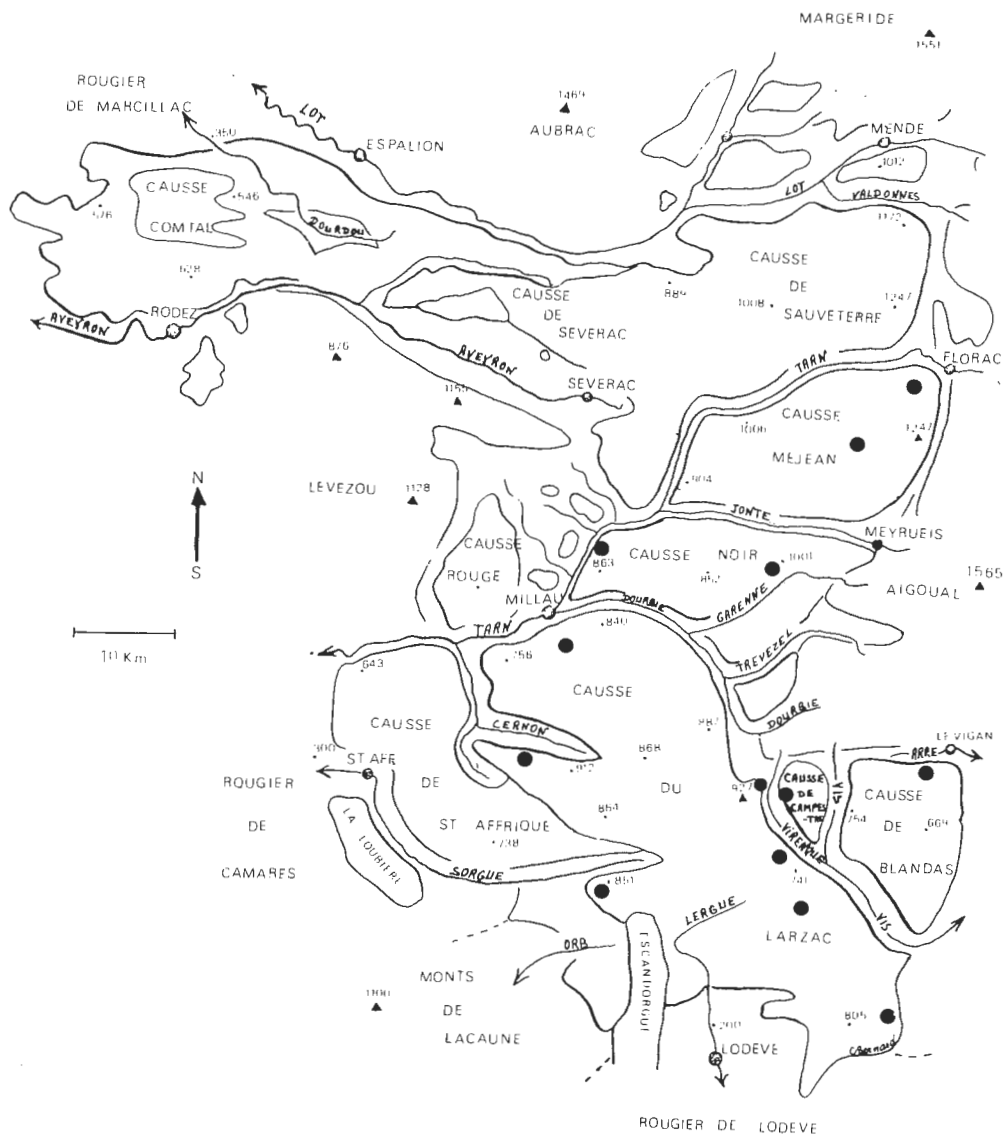
Serratula nudicaulis est donc actuellement connu, pour la région des Causses, depuis la Séranne, au sud, jusqu'au Méjean nord-est, au nord, sur calcaires et dolomies, au sein des formations ouvertes et xérophiles de la série du Chêne pubescent latéméditerranéen ou de la série mixte méditerranéomontagnarde du Chêne pubescent et du Pin sylvestre (voir carte).

Sa présence paraît également fort possible sur le Causse de Sauveterre où existent, sur de vastes étendues, des biotopes apparemment favorables et riches en espèces méditerranéomontagnardes.

Bibliographie :

- 1 - BERNARD C. et FABRE G. (1978). Contribution à l'étude de la flore des Grands Causses cévenols et régions périphériques. Le Monde des Plantes, n° 393 pp. 6 - 8.
- 2 - BRAUN-BLANQUET J. (1933). Catalogue de la Flore du Massif de l'Aigoual et des contrées limitrophes. Mém. Soc. Et. Sc. nat. Nîmes, 4.
- 3 - COSTE H. (1893). Florule du Larzac, du Causse Noir et du Causse de St-Affrique. Bull. Soc. bot. de Fr., 40 p. CXXVII.
- 4 - LOMBARD-DUMAS A. et MARTIN B. (1891). Florule des Causses de Blandas, Rogues et Montdardier (Gard) et des pentes qui les relient aux vallées adjacentes de la Vis, de l'Arre et de l'Hérault. Bull. Soc. bot. de Fr., 94 p.
- 4 - LORET H. et BARRANDON A. (1887). Flore de l'Hérault, t. 2, p. 281.
- 6 - TERRÉ J. (abbé) (Sans date). Catalogue des plantes de l'Aveyron, d'après les notes laissées par le Chanoine COSTE..., p. 259.

CAUSSES DES CÉVENNES ET RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES



- Localités du *Serratula nudicaulis* dans les Grands Causses cévenols.

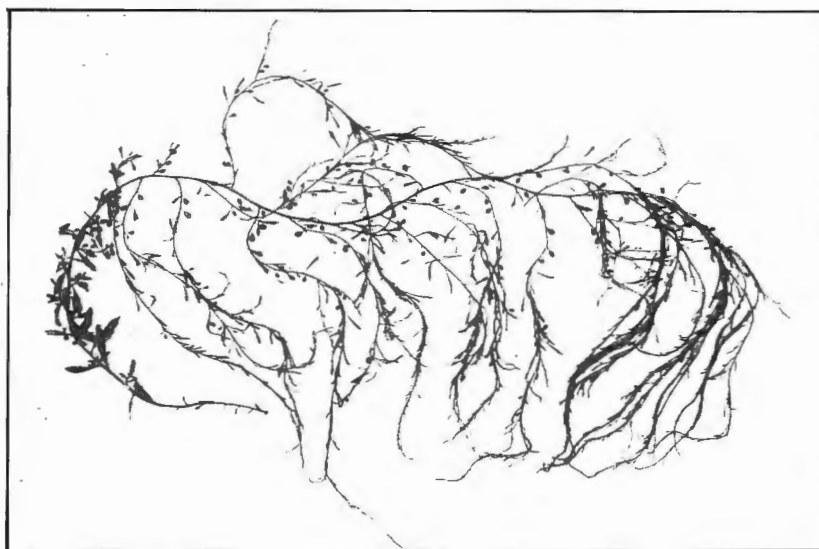
***Sargassum muticum* Yendo sur les côtes atlantiques ?**

par Ch. LAHONDÈRE*

On assiste actuellement à l'invasion des côtes françaises par une Phéophycée d'origine japonaise, *Sargassum muticum* Yendo. Cette algue de grande taille, provenant d'Angleterre, où elle a été observée pour la première fois en Europe en 1973, a envahi les côtes de la Manche à partir de 1975, année où elle fut observée à la Pointe du Hoc (Calvados). En 1981 elle avait atteint le Finistère nord (Y. GRUET, com. écrite).

Nous serions reconnaissant à ceux de nos membres qui observeraient ou récolteraient cette algue, soit en épave, soit fixée (nous l'avons vue fixée dans une cuvette de la zone à *Fucus vesiculosus* à Saint-Malo), sur les côtes atlantiques, de nous faire part de leur découverte, en nous joignant si possible un fragment de la Sargasse, et nous indiquant la date et le lieu précis de l'observation.

D'avance nous vous en remercions.



Sargassum muticum Yendo. Épave. Saint-Malo, Rochebonne. Juillet 1981.(X 0,3)

* Ch. L. : 94 avenue du Parc, 17200 ROYAN.

L'année bryologique dans le Centre-Ouest 1982

par R.B. PIERROT(1)

(avec la collaboration de J.M. HOUMEAU et M.A. ROGEON)(2)

Exceptionnellement, cette rubrique 1982 comprendra aussi des récoltes de 1981 afin d'assurer une suite complète au N° spécial 5-1982 : Les Bryophytes du Centre-Ouest. Il sera ainsi possible de tenir à jour les données essentielles de la flore de la région.

1. - Espèces nouvelles ou très rares.

(Les espèces signalées par * sont nouvelles pour le département de leur récolte, celles marquées ** sont nouvelles pour le Centre-Ouest. JMH : J. M. HOUMEAU ; MAR : M.A. ROGEON ; RBP : R.B. PIERROT ; les autres abréviations sont celles utilisées dans « Les Bryophytes du Centre-Ouest ». Les localités sont codées dans le système U.T.M. 10 x 10 km).

- 21.05.81 *Bryum ruderales** : 79, Vasles, chaos de Malépine, YS 25, JMH.
- 21.06.81 *Ulotia phyllantha* : 79, Taizé, YT 10, JMH. Le Puy-St-Bonnet, XT 60, étant rattaché au département du Maine-et-Loire, il résulte que Taizé est la seule localité connue dans les Deux-Sèvres.
- 4.07.81 *Pterigynandrum filiforme* Hedw.** Circumb. 16, St-Coutant, CL 09, MAR.
- 13.09.81. *Bryum donianum** : 16, Benest, CM 00, MAR.
- 3.10.81. *Cololejeunea minutissima** : 16, Moutardon, BM 90 ; Taizé-Aizie, BM 80, MAR.
- 10.10.81. *Orthotrichum sprucei* Mont.** Euatl. 79, Le Breuil-sous-Argenton, XT 90, R.B.P. Trouvé aussi dans une ancienne récolte d'*O. rivulare* (même localité, P. BIGET et RBP, 2.05.65). Voir note, Bull. S.B.C.O., T. 13 : 229-233.
- 11.10.81. *Porella cordaeana** : 86, Charroux, BM 91, MAR.
*Riccia cavernosa** : 86, St-Macoux, BM 81, MAR.
- 26.10.81. Au cours d'une visite au Ruisseau de Pommiers (79, Thouars, YT 00, JMH et RBP récoltent 4 espèces nouvelles pour les Deux-Sèvres : *Riccia subbifurca** (vid. S. JOVET-AST), *Cephaloziella gallica**, *Cheilothela chloropus**, et *Trichostomum brachydontium**, ainsi que *Pylaisia polyantha* qui n'avait été signalé qu'au Puy-St-Bonnet (voir remarque ci-dessus à la date du 21.06.81), et *Pohlia nutans*.
- 8.11.81. *Nowellia curvifolia** : 17, St-Trojan, XR 37, RBP.
- 14.11.81. *Nanomitrium tenerum** : 16, Esse, CM 20, MAR.
- 23.02.82. *Orthotrichum stramineum* Hornsch.** Europ. Submont. 17, Le Grand-Village, XR 37, RBP. Espèce inattendue dans l'île d'Oléron !
- 5.03.82. *Orthotrichum pulchellum* Brunt.** Euryatl. 17, Le Grand-Village, XR 37, RBP.
- 29.03.82. *Bryum bimum** : 86, Genouillé, BM 90, MAR.
- 3.04.82. A l'occasion de l'Assemblée Générale de la S.B.C.O., 4 espèces nouvelles pour les Deux-Sèvres sont récoltées : *Orthotrichum pumilum* Sw.** Circumb. 79, Mougou, YS 03,

(1)R.B. PIERROT, Les Andryales, Saint-André, 17550 DOLUS.

(2)J.M. HOUMEAU, 1 avenue A. Briand, 79200 PARTHENAY.

M.A. ROGEON, 14 rue H. Dunant, 86400 CIVRAY.

RBP ; *Habrodon perpusillus**, *Orthotricum obtusifolium**, *Tortula pulvinata** auxquelles il faut ajouter *Tortula pagorum* : 79, Celles-sur-Belle, YS 12, P. BIGET et RBP.

- 4.04.82. *Orthodontium lineare** : 79, Cerizay, XS 78, RBP (2^e localité du Centre-Ouest, espèce en expansion).
- 9.04.82. *Neckera pumila* : 17, St-Pierre-d'Oléron, XR 38, RBP et SCHUMACKER.
- 13.04.82. *Sphagnum squarrosum** : 17, La Gripperie-St-Symphorien, sablière de Cadeuil, XR 66, DAUNAS, LAHONDÈRE, RBP, SCHUMACKER.
- 14.05.82. *Lejeunea lamacerina* : 85, Vouvant, XS 75, L. et RBP. L'examen de la plante fraîche permet de confirmer l'existence de l'espèce en Vendée (déjà récoltée au même endroit par J. CHARRIER, 16.04.1926, sub *L. cavifolia*).
- 23.06.82. *Ulota phyllantha** : 16, Mornac, BL 86, MAR.
- 19.09.82. *Pleurochaete squarrosa* c. fr. : 17, St-Pierre-d'Oléron à La Perrotine, XR 39, RBP et al.. La fructification de cette espèce est rarissime en Europe, nulle en Amérique du Nord. Sans doute la première signalée sur la façade atlantique française.
- 27.09.82. *Sphagnum fallax* (Klingg.) Klingg.* (= *S. apiculatum* Lindb.), et *Lophozia capitata* (Hook.) Macoun**, Euryatl. 17, La Gripperie - St-Symphorien, sablière de Cadeuil, XR 66, RBP et MAR. (Cette dernière espèce avait déjà été récoltée le 13.04.82 (cf. ci-dessus), mais était restée en attente de récolte d'un matériel plus copieux). Sans doute, 2^e localité française ; un spécimen a été vérifié par E.W. JONES (Oxford).
- 19.10.82. *Isopterygium elegans* : 17, Etaules, XR 46, RBP. Banal sur la silice, mais RR en Charente-Maritime.

Récoltes anciennes. - *Bryum neodamense* Itz.**., Circumb. 79 : Marais de Clussais, BM 82, 09.1965, P. BIGET ; 86, Lathus, CM 43, 27.04.1975, RBP et MAR, excursion S.B.C.O. Ces deux récoltes ont été revues par F. DEMARET.

II. - Remarques

1. Les mousses du Centre-Ouest nommées *Bryum canariense* Brid. sont à rapporter à *Bryum provinciale* Phil.. DEMARET et WILCZEK ont montré que ces deux taxons ne sont pas synonymes (Bull. Jard. bot. nat. Belg., 52 : 231-239, 1982).

B. provinciale est une plante plus forte que *B. canariense* dans toutes ses parties : tige plus longue (2-3 cm contre 1 cm) ; feuilles plus longues et plus larges (2-3, 75 mm de long sur 1-1, 25 mm de large, contre 1,5-2 mm sur 0,55-0,85 mm), à nervure plus large (100-180 µm contre 70-130) et rougeâtre, à acumen plus long (150-400 µm contre 100-150). Le tissu est plus large et poreux (cellules médianes de 16-18 (20) µm de large contre 10-16 ; cellules basilaires nettement plus larges et plus longues). Les rosettes de feuilles sont tronquées au sommet chez *B. canariense* alors qu'elles ne le sont pas chez *B. provinciale*. Ce dernier porte des propagules tubériformes de plus ou moins 200 µm, absents chez l'autre espèce. *B. provinciale* est autoïque ou synoïque ; *B. canariense* semble toujours dioïque.

En plus de ces observations de DEMARET et WILCZEK, j'ai remarqué que l'acumen court des feuilles de *B. canariense* est dressé, raide, alors que celui de *B. provinciale* est contourné-divariqué ; cette différence de longueur et de port permet une approche rapide de distinction. Les feuilles des rosettes sont plus serrées et plus nombreuses chez *B. canariense* (environ 30 contre une vingtaine).

2. Dans sa révision du « *Fissidens crassipes-subcomplex* » (The Section *Pachylomidium* (Genus *Fissidens*). III : The *F. crassipes-subcomplex*... Proc. of the Konin. Ned. Akad. van Wet., series C, Vol. 85 (1), 1982 : 59-104), M.A. BRUGGEMAN-NANNENGA place en synonymie stricte *F. crassipes* et *F. mildeanus*. Elle isole *F. warnstorffii* Fleisch. comme sous-espèce de *F. crassipes*. La subsp. *warnstorffii* se distingue essentiellement par ses feuilles oblongues, à pointe obtuse ou largement aiguë, souvent avec un petit apicule, ses archégonies de (260) 280-420 (450) µm de long, ses dents du péristome de 37-49 (60) µm de large. *F. crassipes* subsp. *crassipes* a généralement des feuilles elliptiques-aiguës, les archégonies plus longues (420-660 µm), les dents du péristome plus larges (51-86 µm). La subsp. *warnstorffii* a

une distribution nettement plus méridionale.

F. crassipes subsp. *warnstorffii* (Fleisch.) Brugg.-Nann.** , médit.-atl., a été récolté à Font-couverte (Charente-Mme), XR 87, 6.05.1951, R.B:P. (dét. BRUGGEMAN-NANNENGA).

3. J'ai pu réviser les récoltes vendéennes nommées *Plagiochila spinulosa* : toutes appartiennent bien à *P. killarniensis* Pears.

Présence du lichen *Dendrococaulon umbausense*(Auersw.) Degel à l'état libre en Haute Corrèze

par J. BEGUINOT (1)

Dendrococaulon umbausense (= *D. bolacinum* (Ach.) Nyl.) est un lichen épiphyte corticole remarquable par son mode de développement tout à fait exceptionnel : habituellement, il ne se rencontre que sous la forme de céphalodies du lichen foliacé *Lobaria amplissima* (Scop.) DC. Sous cette forme contingente, on ne peut, en fait, lui reconnaître d'existence propre puisque les céphalodies ne sont que des formations secondaires du thalle principal, en continuité avec lui et constituées du même individu champignon que le *Lobaria* hôte.

La substitution du type d'algue symbiote (en l'occurrence cyanophyte Nostocacée en substitution aux algues vertes *Trebouxia* du *Lobaria*) explique seule la différenciation anatomique et souvent, comme ici, morphologique des céphalodies par rapport au thalle hôte.

Le fait exceptionnel est qu'ici la céphalodie peut, rarement d'ailleurs, exister à l'état libre indépendamment du *Lobaria*. Cette forme libre, lichen à part entière, prend le nom de *Dendrococaulon umbausense*. Elle présente, en gros, le même aspect que la céphalodie correspondante, à savoir celui de petits arbuscules très ramifiés coralloïdes (d'où le nom générique) à structure radiée d'environ 5 mm, à rameaux principaux gris clair et ramuscules gris-noir. La profonde dissemblance morphologique de *Dendrococaulon* et de *Lobaria amplissima*, formés par la même espèce de champignon, est un exemple flagrant du fait que la morphologie d'un lichen n'est pas fonction seulement du champignon constitutif du thalle mais dépend aussi profondément de l'espèce d'algue symbiote.

Nous avons, jusqu'à présent, relevé trois stations de *Dendrococaulon* en Haute Corrèze :

1 : sur deux chênes, le long de D132e, entre La Celle et Rempnat, de part et d'autre du pont franchissant le ruisseau des Sagnes, où ce lichen est abondant ; altitude : 572 m (Juillet 1981).

2 : sur un chêne, le long de D132e, environ 500 m à l'Ouest de la station précédente ; altitude : 590 m (Juillet 1981).

3 : sur un chêne, le long de D992, entre Faux-la-Montagne et Gentioux, quelques centaines de mètres à l'Est de la traversée du lac de Faux, à peu près à hauteur du panneau touristique de Faux-la-Montagne ; altitude : 710 m (Février 1982).

Dendrococaulon est préférentiellement muscicole (*Orthotrichum lyellii*) et tend plus ou moins à se cantonner dans les crevasses de l'écorce, preuve d'une hygrophilie marquée. A noter qu'aucune de ces stations ne comporte *Lobaria amplissima* (à notre connaissance, la station de *L. amplissima* la plus proche de 1 se situe à 1200 m de là, à l'entrée de Villefauneix).

Ces trois stations, relevées au hasard d'excursions lichénologiques, ne constituent sûrement pas les seuls « gisements » de *Dendrococaulon* en Haute Corrèze et il serait utile de poursuivre la recherche de cette espèce intéressante pour la flore locale et de statuer sur sa signification phytosociologique.

Remerciements : nous adressons nos remerciements à Melle J. ASTA, qui a bien voulu confirmer notre détermination de ce lichen.

Annexe : relevé phytosociologique sur un des chênes (station 1) :

Orthotrichum lyellii Hook. et Tayl. 3.
Parmelia sulcata Tayl. 2
Ramalina farinacea (L.) Ach. 2
Hypnum filiforme Brid. 2
Frullania dilatata Dum. 2
Evernia prunastri (L.) Ach. 1
Lepraria gr. *incana* (L.) Ach. 1
Peltigera collina (Ach.) Schrad. 1
Dendriscoaulon umbausense (Auersw.) Degel. 1 (Surtout vers la base des troncs)
Ramalina fastigiata (Lil.) Ach. +
Parmelia perlata (Huds.) Ach. +
Hypogymnia physodes (L.) Nyl. +
Parmelia glabratula (Lamy) Nyl. (= *P. laetevirens* (Flot.) Ros) +
Sticta limbata (Sm.) Ach. +
Nephroma parile Ach. et var. *reagens* B. de Lesd. +
Nephroma laevigatum Ach. +
Pannaria conoplea (Ach.) Bory (= *P. pityrea* (D.C.) Degel.) +
Normandina pulchella (Borr.) Nyl. +
Collema furfuraceum (Arn.) DR. +
Collema subflaccidum Degel. (= *C. subfurvum* (Müll. Arg.) Degel.) +
Pertusaria amara (Ach.) Nyl. +
Lobarina scrobiculata (Scop.) DC. i
Parmeliella plumbea var. *myriocarpa* (Del.) Zahl. i
Ramalina calicaris (L.) Röhl. i
Graphis scripta (L.) Ach. i
Physconia perisidiosa (Erichs.) Poelt (= *P. farrea* (Ach.) Vain.) i

Avril 1982

**Compte rendu de l'excursion
du 30 mai 1982
bois et lisières au sud et à l'ouest d'Aigre
(Charente)**

par A. TERRISSE *

Si nous avons choisi, pour cette sortie de la Pentecôte 82, les bois des environs d'Aigre et leurs lisières, c'est que ce milieu est resté relativement intact : on affirme que les botanistes - et on le leur reproche souvent - s'intéressent d'autant plus à la végétation d'un lieu que l'influence de l'homme s'y fait moins sentir. Ce n'est pas faux, et la raison en est simple : de même que la monoculture tend à remplacer un peu partout, dans la campagne française, la polyculture, de même, la pression de l'homme a pour résultat de diminuer considérablement la variété des plantes « sauvages ». Or, c'est justement cette variété que nous recherchons, et nous la nommons richesse.

La monoculture, à quoi s'ajoute l'emploi quasi général des désherbants, a fait disparaître une bonne partie des plantes messicoles. Certaines, pourtant, résistent et s'obstinent. L'an dernier, dans un terrain récemment défriché, et enclavé dans le bois Billon - que nous avons visité ce matin -, on avait semé du blé. Tout le pourtour du champ a été envahi par des centaines de pieds de *Rapistrum rugosum* ssp. *orientale*. Cette année, on avait à nouveau semé du blé. Le *Rapistrum* a entièrement disparu. Mais nous l'avons retrouvé à quelques dizaines de mètres de là, au coin d'un champ de blé, près duquel nous avions rangé les voitures. Et le soir, en repartant, je me suis arrêté deux fois, à une distance du lieu de l'excursion inférieure à deux kilomètres, pour vérifier sa présence. De plus, M. CONTRÉ m'avait signalé qu'il avait rencontré cette plante au sud d'Aigre, il y a une vingtaine d'années.

De même, l'an dernier, au bord d'une « rocade » contournant Angoulême, il était possible de voir un champ de blé magnifiquement décoré de bleuets et de coquelicots. On a donc l'impression que ces plantes, refoulées par l'agriculture moderne, n'attendent (mais où ?) que l'occasion d'envahir à nouveau nos moissons, au grand dam des cultivateurs, mais pour le plus grand plaisir des botanistes - et de ceux qui ont encore le temps de voir.

Mais enfin, la plupart des espèces que nous avons recensées aujourd'hui, nous les avons trouvées en des stations au sol « ingrat », sec et calcaire, que l'agriculture n'a pas encore réussi à exploiter. Ces milieux sont donc restés intacts depuis de nombreuses années (plusieurs centaines, probablement). C'est ce qui explique le nombre important d'espèces rencontrées (194), bien que les milieux visités soient assez homogènes : bordures, sentiers, clairière de chênaies pubescentes.

Aussi, pour éviter de fastidieuses répétitions, tout en réalisant un dénombrement aussi complet que possible des plantes que nous avons vues, nous avons dressé un tableau où figurent la liste alphabétique des espèces et l'indication des stations. Pour ces dernières, voici les références :

- (a) Chemin bordé de champs cultivés entre Aigre et le bois Billon.
- (b) Amorce d'un sentier, à l'entrée nord du bois Billon.
- (c) Bord du chemin qui traverse de part en part le bois Billon, suivant une direction nord-est sud-ouest. Ce chemin de terre est assez large pour laisser passer les voitures.

* A. TERRISSE, Lycée M. de Valois, 16017 Angoulême.

- (d) Pente rocailleuse d'exposition sud-est au bord du même chemin.
 (e) Sentier dans le bois Billon (au sud-est).
 (f) Angle d'un champ cultivé longé par le chemin de (a).
 (g) Bernes de la route entre le bois de la Sablière et le bois de la Faye.
 (h) Sous-bois (bois de la Faye).
 (i) Sentier dans le bois de la Sablière et sous-bois.
 (j) Clairière dans le bois de la Sablière.
 (k) Lisière sud du bois de la Faye.
 (l) Coupe récente dans le bois de la Faye.

La référence en quadrillage U.T.M. des stations (a) à (f) (matin) est la suivante : BL-68 ; celle des stations (g) à (l) (après-midi) : YR-38.

<i>Acer campestre</i>	c i	<i>Buglossoides purpureocae-</i>	
<i>Acer monspessulanum</i>	c	<i>rulea</i>	i
<i>Aceras anthropophorum</i>	c	<i>Bupleurum falcatum</i>	
<i>Achillea millefolium</i>		ssp. <i>falcatum</i>	c g k
ssp. <i>millefolium</i>	a	<i>Campanula glomerata</i>	
<i>Agrimonia eupatoria</i>		ssp. <i>glomerata</i>	l
ssp. <i>eupatoria</i>	e i	<i>Carduncellus mitissimus</i>	c
<i>Ajuga reptans</i>	i	<i>Carex flacca</i>	
<i>Alliaria petiolata</i>	g	ssp. <i>flacca</i>	c j
<i>Althaea cannabina</i>	a	<i>Carex hallerana</i>	d j
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	g l	<i>Carlina vulgaris</i>	
<i>Anemone nemorosa</i>	h	ssp. <i>vulgaris</i>	d
<i>Aquilegia vulgaris</i>	c j	<i>Carpinus betulus</i>	c
<i>Arabis planisiliqua</i>	c	<i>Catananche caerulea</i>	d
<i>Aristolochia clematidis</i>	e	<i>Cephalanthera rubra</i>	i
<i>Arrhenatherum elatius</i>		<i>Cerastium fontanum</i>	
ssp. <i>elatius</i>	a	ssp. <i>triviale</i>	i
<i>Arum maculatum</i>	i	<i>Chaerophyllum temulentum</i>	g
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	i	<i>Chamaecytisus supinus</i>	c i j k
<i>Astragalus purpureus</i>	c g	<i>Cirsium eriophorum</i>	g
<i>Avenula pratensis</i>		<i>Cirsium tuberosum</i>	k
ssp. <i>pratensis</i>	i	<i>Clematis vitalba</i>	c
<i>Ballota nigra</i>	g	<i>Cornus mas</i>	l
<i>Bellis perennis</i>	i	<i>Cornus sanguinea</i>	
<i>Biscutella laevigata</i>		ssp. <i>sanguinea</i>	c
ssp. <i>laevigata</i>	d j	<i>Coronilla minima</i>	d g j
<i>Blackstonia perfoliata</i>		<i>Coronilla varia</i>	a c
ssp. <i>perfoliata</i>	c	<i>Corylus avellana</i>	c h l
<i>Brachypodium pinnatum</i>		<i>Crataegus monogyna</i>	e
ssp. <i>pinnatum</i>	d k	<i>Crepis vesicaria</i>	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>		ssp. <i>haenseleri</i>	i
ssp. <i>sylvaticum</i>	e	<i>Cruciata laevipes</i>	g
<i>Briza media</i>		<i>Dactylis glomerata</i>	
ssp. <i>media</i>	c g i j	ssp. <i>glomerata</i>	c e g
<i>Bromus erectus</i>		<i>Dipsacus fullonum</i>	j
ssp. <i>erectus</i>	a c j	<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	
<i>Bromus hordeaceus</i>		ssp. <i>pentaphyllum</i>	c g j
ssp. <i>hordeaceus</i>	a	<i>Epilobium tetragonum</i>	
<i>Bromus sterilis</i>	a g	ssp. <i>tetragonum</i>	e
<i>Bryonia cretica</i>		<i>Epipactis helleborine</i>	c g
ssp. <i>dioica</i>	a	<i>Eryngium campestre</i>	a e g j

<i>Euonymus europaeus</i>	e	<i>Lonicera periclymenum</i>	
<i>Euphorbia amygdaloides</i>		ssp. <i>periclymenum</i>	e h l
ssp. <i>amygdaloides</i>	j	<i>Lonicera xylosteum</i>	c
<i>Euphorbia brittingeri</i>	a t	<i>Lotus corniculatus</i>	a j
<i>Fagus sylvatica</i>	l	<i>Medicago lupulina</i>	g
<i>Falcaria vulgaris</i>	a	<i>Melampyrum cristatum</i>	c g
<i>Festuca ovina</i> gr.	c	<i>Melampyrum pratense</i>	e
<i>Galium aparine</i>	g	<i>Melica uniflora</i>	i
<i>Galium mollugo</i>	a c g j	<i>Melittis melissophyllum</i>	
<i>Genista tinctoria</i>	j	ssp. <i>melissophyllum</i>	g k
<i>Geranium columbinum</i>	a g	<i>Mentha X rotundifolia</i>	j
<i>Geranium molle</i>	i	<i>Mercurialis perennis</i>	e i
<i>Geranium robertianum</i>	c g h	<i>Muscari comosum</i>	a c
<i>Geranium sanguineum</i>	a c i	<i>Ononis repens</i>	c
<i>Geum urbanum</i>	g	<i>Ophrys apifera</i>	
<i>Globularia vulgaris</i>	c d j	ssp. <i>apifera</i>	c d g
<i>Hedera helix</i>		<i>Ophrys insectifera</i>	d
ssp. <i>helix</i>	c h	<i>Ophrys scolopax</i>	
<i>Helianthemum nummularium</i>		ssp. <i>scolopax</i>	c d g
ssp. <i>nummularium</i>	b c e i j	<i>Ophrys sphegodes</i>	
<i>Helleborus foetidus</i>	k	ssp. <i>sphegodes</i>	c
<i>Heracleum sphondylium</i>		<i>Orchis purpurea</i>	i
ssp. <i>sphondylium</i>	g	<i>Origanum vulgare</i>	a j
<i>Hieracium pilosella</i> (s.l.)	c i k	<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>	h
<i>Hieracium vulgatum</i>	i	<i>Ornithogalum umbellatum</i>	i
<i>Himantoglossum hircinum</i>		<i>Peucedanum cervaria</i>	c
ssp. <i>hircinum</i>	e k	<i>Picris echioides</i>	l
<i>Hippocrepis comosa</i>	b g j	<i>Pimpinella saxifraga</i>	c
<i>Holcus lanatus</i>	b g	<i>Plantago major</i>	
<i>Hordeum murinum</i>	g	ssp. <i>major</i>	e
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	l	<i>Platanthera chlorantha</i>	c h i l
<i>Hypericum montanum</i>	i	<i>Poa bulbosa</i>	d
<i>Hypericum perforatum</i>	i	<i>Polygala calcarea</i>	b i j
<i>Inula montana</i>	j	<i>Polygala vulgaris</i>	k
<i>Juncus inflexus</i>	g	<i>Polygonatum odoratum</i>	l
<i>Juniperus communis</i>		<i>Potentilla montana</i>	i
ssp. <i>communis</i>	d	<i>Potentilla reptans</i>	a i
<i>Knautia arvensis</i>		<i>Potentilla tabernaemontani</i>	k
ssp. <i>arvensis</i>	c	<i>Primula veris</i>	
<i>Lamium galeobdolon</i>	i	ssp. <i>veris</i>	b h
<i>Lathyrus aphaca</i>	b	<i>Prunus avium</i>	c
<i>Lathyrus latifolius</i>	c	<i>Prunus mahaleb</i>	c
<i>Lathyrus montanus</i>	h	<i>Prunus spinosa</i>	c
<i>Lathyrus niger</i>		<i>Pteridium aquilinum</i>	h i
ssp. <i>niger</i>	h	<i>Pulmonaria longifolia</i>	c i
<i>Lathyrus pratensis</i>	g	<i>Quercus pubescens</i>	
<i>Leucanthemum vulgare</i>	c i	ssp. <i>pubescens</i>	c g h
<i>Ligustrum vulgare</i>	c k	<i>Ranunculus acris</i>	
<i>Limodorum abortivum</i>	c i	ssp. <i>acris</i>	i
<i>Linum catharticum</i>	b c i	<i>Ranunculus arvensis</i>	f
<i>Linum suffruticosum</i>		<i>Ranunculus bulbosus</i> (s.l.)	c
ssp. <i>salsoloides</i>	j	<i>Ranunculus repens</i>	g
<i>Linum tenuifolium</i>	d	<i>Rapistrum rugosum</i>	
<i>Listera ovata</i>	i	ssp. <i>orientale</i>	f

<i>Reseda lutea</i>	g	<i>Stachys recta</i>	
<i>Reseda luteola</i>	g	ssp. <i>recta</i>	c
<i>Rubia peregrina</i>	c h	<i>Stachys sylvatica</i>	l
<i>Rumex crispus</i>	g	<i>Symphytum officinale</i>	
<i>Rumex pulcher</i>	g	ssp. <i>officinale</i>	j
<i>Rumex sanguineus</i>	g	<i>Tamus communis</i>	c i
<i>Salvia pratensis</i>	a	<i>Tanacetum corymbosum</i>	
<i>Sanguisorba minor</i>		ssp. <i>corymbosum</i>	c k
ssp. <i>minor</i>	a c	<i>Teucrium chamaedrys</i>	b c j
<i>Sanicula europaea</i>	e i	<i>Teucrium montanum</i>	c j
<i>Saponaria officinalis</i>	g j	<i>Tragopogon pratensis</i>	
<i>Scabiosa columbaria</i>		ssp. <i>pratensis</i>	a
ssp. <i>columbaria</i>	c i	<i>Trifolium dubium</i>	g
<i>Senecio erucifolius</i>	e	<i>Trifolium pratense</i>	c g
<i>Serratula tinctoria</i>		<i>Trifolium repens</i>	g
ssp. <i>tinctoria</i>	c i	<i>Trisetum flavescens</i>	
<i>Seseli libanotis</i>		ssp. <i>flavescens</i>	a
ssp. <i>libanotis</i>	c	<i>Ulmus glabra X minor ?</i>	c
<i>Seseli montanum</i>		<i>Urtica dioica</i>	g j
ssp. <i>montanum</i>	c i	<i>Verbena officinalis</i>	g k
<i>Sherardia arvensis</i>	a	<i>Veronica chamaedrys</i>	g
<i>Silene nutans</i>		<i>Veronica persica</i>	e
ssp. <i>nutans</i>	c g	<i>Viburnum lantana</i>	c
<i>Silene vulgaris</i>		<i>Vicia sativa</i>	
ssp. <i>vulgaris</i>	c i	ssp. <i>nigra</i>	g
<i>Sinapis arvensis</i>	c	<i>Vicia sepium</i>	c i
<i>Solidago virgaurea</i>		<i>Vicia tenuifolia</i>	c
ssp. <i>virgaurea</i>	c	<i>Vinca minor</i>	l
<i>Sorbus torminalis</i>	h	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	
<i>Stachys heraclea</i>	b	ssp. <i>hirundinaria</i>	c
		<i>Viola reichenbachiana</i>	e

Ce tableau appelle un certain nombre de remarques :

— Pour une grande majorité, les plantes qui y figurent sont thermophiles et calcicoles. Le terrain le plus sec correspond à la liste (d), où *Coronilla minima* remplace *Hippocrepis comosa*.

— Les Orchidées sont assez nombreuses (12). On ne peut s'en étonner : les plantes de cette famille recherchent les terrains peu modifiés par l'homme. Et leurs fleurs, spectaculaires quand on les regarde avec attention, ne sont pas assez grandes, et peut-être trop étranges, pour susciter la convoitise des promeneurs.

— Nous avons rencontré peu de plantes rudérales, la plupart dans la clairière du bois de la Sablière, qui semble être un terrain communal : dix jours auparavant, pour l'Ascension, s'y déroulait une sorte de kermesse ; une fois installées, des plantes comme *Linum suffruticosum* ssp. *salsoloides* ou *Inula montana* semblent bien résister au piétinement.

— Nous avons rencontré le matin *Linum tenuifolium*, et l'après-midi *Linum suffruticosum* ssp. *salsoloides*. Les deux stations sont séparées par une distance inférieure à deux kilomètres, et les milieux sont comparables. Il est très rare de rencontrer ensemble - du moins en Charente - les deux lins roses : *Linum tenuifolium* est beaucoup plus commun dans le nord du département, alors qu'au sud d'Angoulême on rencontre à peu près uniquement *Linum salsoloides*. Tous les deux appartiennent à l'alliance du *Xerobromion*, mais, alors que le premier existe çà et là dans presque toute la France, le second est une plante du midi, qui « remonte » seulement jusqu'au Bassin de la Loire.

L'étymologie du mot « Faye », bas latin « fagea », hêtraie, atteste la présence ancienne du hêtre, que nous avons effectivement rencontré en (l), dans une parcelle du bois qui porte son nom.

L'astragale pourpre, *Astragalus purpureus*, n'est, à notre connaissance, nulle part en Charente aussi abondante qu'ici, à la lisière est du bois de la Faye. En revanche, dans le sentier du bois Billon, nous n'en avons remarqué qu'une seule touffe, énorme il est vrai.

Stachys heraclea, comme partout en Charente, est rare ici, en (b), 4 ou 5 touffes, dont une seule est vraiment robuste.

Dorycnium pentaphyllum ssp. *pentaphyllum* est assez commun au nord ouest du département (régions de Rouillac et d'Aigre) et généralement abondant en ses stations.

Orobanche teucrii, présente l'an dernier à la même époque, en (d), n'a pas été vue cette année.

Notons enfin que le plus grand nombre d'espèces a été relevé, en (c.) et (d), sur les bords du chemin qui traverse le bois Billon : 82 espèces. C'est aussi, il est vrai, l'endroit que nous avons visité avec le plus de soin.

Compte rendu de la sortie botanique du 13 juin 1982 :

- vallée de la Vienne près de Masléon, (CL 87/97)
- vallée de la Maulde près de Bujaleuf (Haute-Vienne) (CL 97),

par Michel BOTINEAU et René CHASTAGNOL *

C'est la visite de l'un des sites les plus remarquables de la vallée de la Vienne qui était le but principal de cette journée. Malheureusement, la pluie, qui tombait à verse le matin, n'incitait guère à une sortie champêtre. Elle n'a cependant pas empêché le rassemblement de quelques botanistes Limousins (auxquels s'étaient joints des membres du club-nature « L'Écrevisse ») et Charentais.

Le rendez-vous était fixé à Masléon, ancienne bastide érigée au XIII^e siècle, aux rues rectilignes et se coupant à angles droits.

La matinée fut consacrée à l'exploration de la rive droite de la vallée de la Vienne, au lieu-dit « les-Trois-Ponts », à 2 km au Nord-Est de Masléon (la rive droite appartient à la commune de Bujaleuf). La Légende dit que Saint-Léonard aurait établi sa retraite quelques temps dans une grotte dominant la Vienne et située quelque peu en amont de ce site.

L'après-midi, nous avons gagné les rives de la Maulde, distantes seulement de 1 à 2 km à vol d'oiseau du premier site.

I - La rive droite de la Vienne, au lieu-dit « les-Trois-Ponts ».

Nous avons parcouru la rive proprement dite ainsi qu'une petite île, une pente thermophile, les bois du plateau dominant la vallée, un bois de pente mésophile.

A. - La bordure de la rivière, rive droite en aval du pont routier.

Communément, la végétation riveraine des cours d'eau regroupe des espèces d'affinités différentes : végétaux plus ou moins hygrophiles, espèces rudérales ou nitrophiles. Cependant un groupe de plantes, définissant une alliance sinon une association phytosociologique, constitue l'élément dominant du paysage végétal :

Ce sont d'abord des arbres et des arbustes : *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior*, *Tilia cordata* (et peut-être des hybrides), *Quercus robur* ssp. *robur* et *Alnus glutinosa*.

* M.B. : Laboratoire de Botanique, Faculté de Médecine et Pharmacie de Limoges ;
R.C. : 19 Cité Vignerie, Saint-Junien.

nosa, dominant une strate inférieure constituée de *Sambucus nigra*, *Acer campense*, *Acer pseudoplatanus*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna* ssp. *monogyna*, *Cornus sanguinea* ssp. *sanguinea*...

Ces fragments plus ou moins linéaires de forêts méso-hygrophiles correspondent à l'alliance du *Fraxino-Carpinion* R. Tüxen 1936, sous-alliance de l'*Alno-Padion* Knapp. 1932 et se localisent sur les bordures alluviales, donc à sols relativement riches.

La strate herbacée correspondante comprend ici, notamment, *Cardamine impatiens*, *Chrysosplenium oppositifolium*, *Myosotis sylvatica* ssp. *sylvatica*, *Anemone nemorosa*, *Oxalis acetosella*, *Adoxa moschatellina*, *Geum urbanum*, *Moehringia trinervia* et *Circaea lutetiana*. L'Impatience (*Impatiens noli-tangere*) forme localement faciès (celui-ci étant surtout visible plus en amont dans un secteur non exploré ce jour).

D'autres espèces, présentant des affinités hygrophiles, voisinent avec les précédentes : *Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea*, *Deschampsia cespitosa* ssp. *cespitosa*, *Filipendula ulmaria* ssp. *ulmaria*, *Angelica sylvestris*, *Lysimachia vulgaris*, *Valeriana repens*, *Athyrium filix-femina*, *Scrophularia nodosa*, ainsi que *Ranunculus aconitifolius* qui apporte une petite note montagnarde à ce cortège.

Les Bryophytes correspondent à des milieux boisés frais : *Plagiomnium undulatum*, *Rhizomnium hornum*, *Eurhynchium stokesii*, *E. striatum*...

Ponctuellement, et notamment près du pont, nous avons observé *Urtica dioica*, *Geranium robertianum*.

Mais l'aspect physiognomique dominant est donné par *Luzula sylvatica* ssp. *sylvatica* qui forme un vaste peuplement, localisé sur 1 à 3 mètres de large mais ceci pratiquement tout au long de la rivière.

Sur la rive gauche, de l'autre côté de la rivière, nous apercevons une belle phalacridaie, association que nous reverrons plus loin, d'où émergent quelques *Iris pseudacorus*.

Quelques pieds de *Polygonum bistorta* se développent au milieu du sentier de pêcheurs que nous suivons.

Puis nous atteignons une petite dépression envahie par *Lamium galeobdolon*, que R. CHASTAGNOL détermine comme étant la sous-espèce *montanum*, dont l'inflorescence présente généralement plus de 4 verticilles de fleurs (souvent 6 ou 7), chaque verticille ayant plus de 8 fleurs (10 à 12), avec les bractées supérieures 2 à 3 fois plus longues que larges. Il forme un tapis dense, gagnant le bas de pente voisin ;

Les quelques espèces compagnes ont du mal à se montrer : *Ranunculus ficaria* ssp. *bulbifer*, *Polygonatum multiflorum*, *Stachys silvatica*. La strate ligneuse comprend localement quelques Frênes, mais surtout un taillis dense de Noisetiers. Quelques Prunelliers se développent également.

Non loin de là, des parois rocheuses presque verticales présentent une maigre végétation phanérogamique : des Fougères surtout, avec *Asplenium trichomanes* ssp. *trichomanes*, *Asplenium adiantum-nigrum*, *Polypodium* sp. Retenons surtout la présence d'*Umbilicus rupestris*, espèce méditerranéenne-atlantique qui trouve ici une de ses stations les plus orientales au niveau de la vallée de la Vienne. Signalons, sur ces mêmes rochers, l'abondance de *Stereocaulon quisquiliare*, Lichen donnant une couleur vert-blanchâtre au support.

B. - La végétation d'une petite île.

Nous passons ensuite sous un pont ferroviaire. C'est à ce niveau que nous trou-



Festuca paniculata ssp. *spadicea* (Photo M. BOTINEAU).



Euphorbia villosa (Photo M. BOTINEAU).



Senecio cacaliaster
(Photo M. BOTINEAU).



Le taillis de charmes et de houx,
au mois de mars.
(Photo M. BOTINEAU).

vons rassemblés quelques pieds de *Cytisus scoparius* ssp. *scoparius*, *Pteridium aquilinum*, *Epilobium montanum*, *Linaria repens*, *Digitalis purpurea* ssp. *purpurea*, *Corydalis claviculata* ssp. *claviculata*, *Stachys officinalis*, *Achillea millefolium* ssp. *millefolium*,... ainsi qu'une Barbarée à petites fleurs qui restera indéterminée.

Puis nous atteignons l'un des deux principaux objectifs de cette matinée : la station de *Senecio cacaliaster*, découverte par l'un de nous en juillet 1979 : nous l'apercevons en bordure de rivière, sous couvert assez dense d'Aulnes, de Noisetiers surtout, ainsi que d'Erables Sycomores. L'altitude est ici de 280 m, ce qui est exceptionnel pour cette belle orophyte (cf. Bull. SBCO n.s. tome 11, 1981, pp. 135 à 137). Toutefois, nous avons retrouvé quelques pieds de ce Sénéçon légèrement plus en aval, au confluent de la Combade et de la Vienne.

Nous pouvons accéder aisément sur une petite île, sur laquelle nous retrouvons une station encore plus développée de *Senecio cacaliaster*.

La zone la plus en aval de cette île est constituée par des sables alluvionnaires, non encore colonisés par des Phanérogames. Légèrement en amont, se trouve une petite Phalaridaie avec : *Phalaris arundinacea* ssp. *arundinacea*, *Festuca gigantea*, *Carex vesicaria*, *Solanum dulcamara*, *Polygonum hydropiper*, *Rumex obtusifolius* ssp. *obtusifolius*, *Lythrum salicaria*, *Galeopsis tetrahit* ssp. *tetrahit*, *Cardamine hirsuta*, que l'on peut rapprocher de l'association du ***Phalaridetum arundinaceae*** Libb. 1931.

Un peu plus en amont encore, sur allusions plus anciennes, nous sommes à la lisière de la zone boisée de l'île (essentiellement *Alnus glutinosa*). C'est à ce niveau que se trouve une très belle station de *Senecio cacaliaster*, avec juste à côté, un massif d'une Euphorbe qui va animer la conversation des botanistes les plus chevronnés. En effet, la plante est robuste, à feuilles oblongues-lancéolées ; elle présente des capsules à macules rougeâtres et la plante est pratiquement glabre. La conclusion de tous est qu'il ne peut s'agir que d'*Euphorbia villosa*. Pourtant, le port de la plante et ses particularités morphologiques diffèrent notablement de ceux d'*Euphorbia villosa* qui se développe, par exemple, en Charente. La répartition de cette Euphorbe en Limousin est également singulière (cf. Bull. SBCO n.s. tome 11, 1981, pp. 140 et 156) : en effet elle semble se localiser le long des grandes vallées et plutôt dans leur partie montagneuse où l'espèce est commune ; en aval de Limoges, elle ne se trouve plus. Et plus à l'Ouest, *Euphorbia villosa* est à nouveau assez commune dans les prairies et fossés humides de Charente.

Avant de quitter cette île, nous avons parcouru la partie boisée. Plusieurs espèces montagnardes y sont abondantes : *Ranunculus aconitifolius*, *Polygonum bistorta*, *Chaerophyllum hirsutum*.

R. LUGAGNE nous avait déterminé deux Ronces récoltées dans ces mêmes lieux : *Rubus sulcatus* (section *Suberecti*) et *Rubus schleicheri* (section *Glandulosi*).

A côté de ces espèces, se développent *Valeriana repens*, *Brachypodium sylvaticum* ssp. *sylvaticum*, *Listera ovata*, *Deschampsia cespitosa* ssp. *cespitosa*, *Impatiens noli-tangere*, ainsi qu'un *Phyteuma*, non déterminé avec précision : il rappelle *Phyteuma spicatum*, mais les inflorescences (non vues ce jour) sont des épis très courts, presque globuleux, et d'une nette couleur bleue ; les feuilles présentent un limbe obtus de 3,8 x 2,7 cm, à dents obtuses, prolongeant un pétiole de 2 - 3 cm. Nous avons eu l'occasion de rencontrer ailleurs, mais toujours dans la partie montagneuse de la vallée de la Vienne, d'autres stations d'un *Phyteuma* analogue, qui est peut-être une variété de la Raiponce en épis.

C. - La pente rocailleuse exposée au midi.

Nous rebroussons chemin et nous entreprenons d'escalader la forte pente expo-

sée au midi. Le pas ralentit brusquement... C'est que la pente, en la considérant régulière, dépasse les 70 %. Cela va nous permettre de découvrir d'autres raretés pour la région.

Sous un couvert banal : *Quercus robur* ssp. *robur*, également *Quercus petraea*, et parmi une végétation « terne » pour la région (*Holcus mollis* ssp. *mollis*, *Deschampsia flexuosa*, *Silene nutans* ssp. *nutans*, *Silene vulgaris* ssp. *vulgaris*, *Hypericum pulchrum*, *Orobanche rapum-genistae* ssp. *rapum-genistae*, *Sedum telephium* ssp. *telephium*), apparaissent d'abord quelques pieds d'*Anthericum liliago* et surtout les vigoureuses touffes de *Festuca paniculata* ssp. *spadicea* (= *F. consobrina*). Ces deux espèces méritent que l'on s'attarde sur elles.

Anthericum liliago est rare en Haute-Vienne : LE GENDRE en cite 3 stations rapprochées dans la vallée de la Vienne, en aval de l'endroit où nous nous trouvons. Cette station est donc nouvelle. La Phalangère à fleurs de Lis se présentera finalement assez commune dans le secteur exploré aujourd'hui.

Par contre, *Festuca paniculata* ssp. *spadicea* est une espèce nouvelle pour la Haute-Vienne, à notre connaissance. L'un de nous avait découvert cette station en juillet 1979, site revu par A. VILKS il y a peu. M. KERGUÉLEN* a confirmé la détermination de *Festuca spadicea*, qu'il décrit ainsi : « panicules assez lâches et très haut perchées et touffes formant comme une gerbe assez lâche (comme l'illustre la photographie). Plante souvent très haute, à feuilles étroites, très longues ». Par contre, *Festuca paniculata* ssp. *paniculata* qui a été observée au sommet de l'Aigoual lors de la dernière Session extraordinaire de la SBCO « présente une panicule assez condensée, des feuilles plus larges, un aspect plus raide ». M. KERGUÉLEN considère cette localité comme inédite, *Festuca spadicea* étant actuellement connue d'assez basses altitudes dans le Puy-de-Dôme, le Cantal, sur le Causse du Larzac, près de Toulouse, dans les Pyrénées. Signalons cependant pour être complet que cette Fétuque est connue en Creuse, près d'Aubusson, depuis JORRAND et FREBAULT, cités par LE GENDRE.

En continuant l'ascension de cette pente boisée, que l'on doit considérer comme un **Quercion robori-petraeae** thermophile, nous trouvons encore *Monotropa hypopitys*. Quelques *Pinus strobus* se développent sur le sol rocailleux.

Les uns après les autres, nous atteignons le sommet (350 m) du plateau.

Le temps de souffler un peu, nous nous approchons de la corniche rocheuse pour observer ici, non loin de touffes d'*Erica cinerea*, *Hypericum linarifolium* fleuri voisinant *Micropyrum tenellum* (= *Nardurus lachenalii*), ébauchant sans doute l'association du **Narduretum lachenalii** Korneck qui colonise les escarpements rocheux ; notons quand même l'absence des nombreuses Thérophytes qui accompagnent les deux espèces caractéristiques dans cette association (par exemple *Aira caryophyllea* ssp. *caryophyllea*, *Teesdalia nudicaulis*, ...).

D. - Le plateau.

Le sommet du plateau est parcouru rapidement. Rien en effet ne peut ici nous attarder, si ce n'est quelques Ronces qui s'accrochent à nous.

Quercus robur ssp. *robur* forme, avec quelques *Pinus*, la strate arborescente. *Holcus mollis* ssp. *mollis* constitue l'espèce dominante de la strate herbacée, qui comprend en outre *Teucrium scorodonia* ssp. *scorodonia*, *Solidago virgaurea* ssp. *virgaurea*,...

* - Nous remercions vivement M. KERGUÉLEN d'avoir répondu avec promptitude et détails à nos questions concernant cette Fétuque.

Il est frappant de constater que les buissons d'*Ilex aquifolium*, abondants sur le versant que l'on domine, s'arrêtent de façon brusque à la limite du plateau.

E. - La pente mésophile exposée au Sud-Ouest.

Midi. Il est temps de rejoindre les voitures. La pente, que nous avons si laborieusement montée, est descendue allègrement, et il faut se retenir aux arbres qui se présentent à nous.

Et pourtant, la végétation de cette pente est intéressante, bien que la saison soit trop avancée pour bien se la représenter. Sous une réserve de *Quercus robur* ssp. *robur*, parfois de *Fagus sylvatica*, nous traversons un taillis de *Carpinus betulus* dans lequel le Houx, *Ilex aquifolium*, est particulièrement développé. Quelques arbrisseaux sont rapidement notés : *Pyrus pyraeaster*, *Frangula alnus*.

Le tapis herbacé est peu développé : *Lonicera periclymenum* ssp. *periclymenum*, *Holcus mollis* ssp. *mollis*, *Hedera helix* ssp. *helix*, mais aussi *Melittis melissophyllum* ssp. *melissophyllum*, *Luzula forsteri* et *Asphodelus albus* ssp. *albus* qui apportent la note méridionale ou thermophile de ces pentes bien exposées.

Ces bois de pente, dominés par le Charme, sont vraisemblablement des bois de substitution de l'*Illici-Fagetum* défini par DURIN et al.. L'abondance du Houx, la présence (même faible) du Hêtre, la proportion dominante d'espèces recherchant un substrat acide, (le pH est ici de 4,5), nous le montrent.

La confirmation aurait pu être donnée par la visite d'une pente analogue, mais située légèrement en amont, et sur la rive gauche, par conséquent exposée au Nord. Le temps nous manquait pour l'explorer aujourd'hui. En effet, si le Charme y est encore présent, mais beaucoup moins abondant, le Hêtre domine le même taillis de Houx définissant ici un véritable *Illici-Fagetum* (avec au moins la présence de *Erythronium dens-canis*) ne comportant plus aucune espèce thermophile herbacée.

Mais revenons au versant rive droite, dont nous atteignons maintenant le bas de pente. La végétation herbacée s'enrichit quelque peu. Le Lierre se développe, apparaissent quelques pieds de *Polygonatum multiflorum*, *Conopodium majus*, *Euphorbia amygdaloides* ssp. *amygdaloides*, *Melica uniflora*. Non loin d'un ruisseau temporaire, nous avons observé tôt dans la saison *Scilla bifolia* ssp. *bifolia*, naturellement disparue ce jour de juin.

C'est l'heure de se restaurer. Certains apercevront encore *Asplenium septentrionale* près de la tranchée de la voie ferrée. Le soleil nous permet de manger dehors. Les Champignons récoltés au cours de la matinée auraient pu agrémenter le pique-nique : en effet, ont été déterminés : *Russula cyanoxantha*, *R. vesca*, *Boletus edulis*, *B. erythropus*, *B. carpini*, *Cantharellus cibarius*, *Amanita fulva* ; deux autres Amanites ont été également notées : *A. gemmata* et *A. spissa*.

L'après-midi, nous pouvions explorer la rive gauche de la Vienne, ce qui nous aurait permis de voir notamment *Doronicum austriacum*. Mais nous avons choisi d'aller vers les rives de la Maulde afin de varier les milieux.

II - La rive gauche de la Maulde, entre le pont routier de la D 14 et le confluent du ruisseau de la Brousse.

Pour compléter le programme de la journée, nous visitons les rives de la Maulde, 3 km à l'Ouest de Bujaleuf.

Les milieux boisés sont beaucoup moins variés. *Quercus robur* ssp. *robur* est l'es-

pèce arborescente dominante ; il est ici en compagnie de *Betula pendula*, *Pinus sylvestris* et *Quercus rubra*. Le Houx est toujours abondant en sous-strate, la Bourdaine est également commune. Parmi les espèces herbacées, nous retrouvons *Anthericum liliago*, et, nouveautés par rapport à ce matin, *Blechnum spicant* abondant, *Dryopteris carthusiana* ainsi que *Lysimachia nemorum* en bordure du ruisseau de la Brousse. Près du plateau, en exposition Sud-Ouest, nous avons noté *Melittis melissophyllum* ssp. *melissophyllum* et *Serratula tinctoria* ssp. *tinctoria*.

Une petite lande, orientée vers l'Ouest, est constituée par *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*, *Genista pilosa*, *Potentilla erecta*... Quelques Bryophytes parmi lesquelles *Dicranum spurium* (détermination M. ROGEON), très localisée en Limousin.

Le confluent du ruisseau de la Brousse avec la Maulde se situe au niveau d'une vaste dépression occupée par une mégaphorbiaie à *Filipendula ulmaria* ssp. *ulmaria* (alliance du **Filipendulion** Ségol 1966). Outre cette espèce caractéristique, l'alliance se définit par la présence simultanée de *Lythrum salicaria*, *Lysimachia vulgaris*, *Angelica sylvestris* et de *Carex laevigata*. De nombreuses espèces correspondent à l'ordre des **Molinietalia** Koch : *Cirsium palustre*, *Scirpus sylvaticus*, *Lychnis flos-cuculi* ssp. *cuculi*, *Lotus uliginosus*, *Juncus effusus*, *Ranunculus flammula* ssp. *flammula*. D'autres enfin doivent être considérées comme des espèces compagnes : *Iris pseudacorus*, *Humulus lupulus*, *Lycopus europaeus* ssp. *europaeus*, *Scutellaria galericulata*..., ainsi qu'un pied de *Salix alba* ssp. *alba* peu vigoureux.

En bordure même de la Maulde, sur fond plus ou moins vaseux, on rencontre *Carex paniculata* ssp. *paniculata*, *Carex rostrata*, *Carex curta*, *Glyceria declinata*, *Juncus bufonius*, *Wahlenbergia hederacea*, *Filaginella uliginosa* ssp. *uliginosa*, *Alisma plantago-aquatica*,...

Plus de 115 espèces phanérogamiques ce matin, une soixantaine cet après-midi, définissent l'intérêt botanique de cette région sur le plan de la Systématique. Mais la variété des groupements phytosociologiques et encore plus la richesse en espèces d'une grande importance phytogéographique donnent à cette région un attrait tout particulier.

Sortie botanique à Brigueil Le Chantre (Vienne) 20 juin 1982

par M. GÉSAN et P. PLAT (1)

I- La vallée de l'Asse

Dans la région explorée, c'est-à-dire celle de Brigueil-le-Chantre (carte au 1/50 000^e : Saint-Sulpice-les-Feuilles ; cote 1 gr 40 W, 51 gr 50 ; U.T.M. 350-51 30), la rivière entaille les dépôts tertiaires représentés sur la plateau par le grès argilolithe ; du Berry ; puis les formations calcaires marneuses du Bajocien, de l'Aalénien et du Toarcien. Elle fait alors apparaître, souvent sous forme de hautes falaises sur sa rive droite, les granites, granulites et roches métamorphiques du primaire.

A- Le gué près du château de Mareuil

Un fort contingent d'espèces hygrophiles s'est établi sur le substrat sablonneux souvent inondé.

Citons principalement :

Angelica sylvestris,
Bidens tripartita,
Lysimachia vulgaris,

Lythrum salicaria,
Mentha suaveolens,
Phalaris arundinacea ssp. *arundinacea*,

Scirpus sylvaticus,

Rorippa amphibia, au polymorphisme foliaire accusé et traduisant bien cette variabilité du plan d'eau,

Ranunculus aquatilis, avec plusieurs accommodats suivant le degré d'immersion, *Filaginella* (= *Gnaphalium*) *uliginosa* ssp. *uliginosa*, *Polygonum hydropiper*, *Juncus bufonius*, souvent indicateurs de sols colmatés, qui arrivent en pionniers dans des aires bien dégagées.

Sagina procumbens ssp. *procumbens*, s'étalant en coussinets ; et *Scutellaria galericulata* qui s'accroche au peu de terre située entre les pierres du pont.

La lisière forestière semble constituer un milieu favorable pour :

Myosotis scorpioides

Silene (= *Melandryum*) *dioica*

Myosotis sylvatica ssp. *sylvatica*

Agrimonia procera (= *odorata*)

Lychnis flos-cuculi ssp. *flos-cuculi*

Carex hirta

Veronica serpyllifolia ssp. *serpyllifolia*, etc...

Au pied des aulnes (*Alnus glutinosa*) et des frênes (*Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior*), outre *Hydrocotyle vulgaris*, apparaissent de belles touffes d'osmondes (*Osmunda regalis*) aux épis sporangifères bien individualisés.

B- La rive gauche, en remontant vers Eports.

Dans ce thalweg à demi encaissé parmi les roches plutoniques, la strate arborescente est celle d'une forêt claire où dominent *Quercus robur* ssp. *robur* et *Carpinus betulus*.

(1) M. GÉSAN, 87, Avenue Victor-Hugo, 86500 MONTMORILLON
P. PLAT, École de garçons, 36220 TOURNON-SAINT-MARTIN

L'humidité atmosphérique et surtout édaphique est attestée par *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior* et quelques pieds clairsemés de *Viburnum opulus*, la fertilité du sol par *Tilia cordata*, le long de la rivière. Quant à l'unique exemplaire exubérant de *Rhamnus catharticus*, il souligne le peu d'acidité du sol.

Les arbustes sont représentés par :

<i>Crataegus monogyna</i> ssp. <i>monogyna</i>	<i>Lonicera periclymenum</i> ssp. <i>periclymenum</i> ,
<i>Corylus avellana</i> ,	<i>Prunus spinosa</i> ,
<i>Euonymus europaeus</i> ,	<i>Rubus</i> sp.,
<i>Ilex aquifolium</i> ,	<i>Sambucus nigra</i> ,
	<i>Sorbus torminalis</i> .

Parmi la strate herbacée, nous rencontrons :

1- un lot typique de sylvatiques de la hêtraie à tonalité atlantique, sur sol modérément acide à humus doux de type mull :

<i>Athyrium filix-femina</i> ,	<i>Luzula pilosa</i> ,
<i>Epipactis helleborine</i> (= <i>latifolia</i>)	<i>Melica uniflora</i> ,
<i>Festuca gigantea</i> ,	<i>Milium effusum</i> ,
<i>Geranium sylvaticum</i> ssp. <i>sylvaticum</i> ,	<i>Oxalis acetosella</i> ,
<i>Lamium galeobdolon</i> ssp. <i>montanum</i> ,	<i>Phyteuma spicatum</i> ssp. <i>spicatum</i>

De nombreux géophytes printaniers à bulbe ou à rhizome ont pratiquement terminé leur cycle végétatif. C'est le cas pour :

<i>Adoxa moschatellina</i>	<i>Hyacinthoides</i> (= <i>Endymion</i>) <i>non scripta</i> ,
<i>Anemone nemorosa</i> ,	<i>Ranunculus ficaria</i> ssp. <i>bulbifer</i> ;

pour cette dernière espèce, seul l'emplacement reste souligné par les nombreuses bulbilles en forme de grains de blé, tombées de l'aisselle des feuilles disparues et assurant une reproduction asexuée ainsi qu'une colonisation efficace du milieu.

Pour que nous ayons affaire à l'*Asperulo-fagion* classique des phytosociologues, il nous faudrait ici l'aspérule odorante et le hêtre dans la strate arborescente ;

2- de nombreuses ubiquistes de chênaie-charmaie et de bois humides :

<i>Ajuga reptans</i>	<i>Geum urbanum</i> ,
<i>Alliaria petiolata</i> ,	<i>Glechoma hederacea</i> ,
<i>Aquilegia vulgaris</i> ,	<i>Juncus tenuis</i> ,
<i>Brachypodium sylvaticum</i> ssp. <i>sylvaticum</i> ,	<i>Poa nemoralis</i> ,
<i>Carex remota</i> ,	<i>Primula elatior</i> ssp. <i>elatior</i> ,
<i>Elymus caninus</i> ,	<i>Ranunculus auricomus</i> ;
des fougères sciaphiles de forêts, de ravins et de roches siliceuses :	
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> ,	<i>Polystichum setiferum</i> ,

Dryopteris dilatata dans les fentes des blocs de granulite au pied desquels, sur l'humus, *Moehringia trinervia* s'étale en tapis.

3)- des espèces de la chênaie pédonculée

<i>Holcus mollis</i> ssp. <i>mollis</i>	<i>Polygonatum multiflorum</i>
---	--------------------------------

Hypericum pulchrum dans une coupe forestière avec *Digitalis purpurea* ssp. *purpurea*, *Teucrium scorodonia* ssp. *scorodonia* et, étroitement localisées, quelques belles touffes de *Poa chaixii*, pâturin montagnard très rare dans la région et facilement reconnaissable à ses feuilles d'un beau vert à pointe cucullée :

<i>Dryopteris filix-mas</i>	<i>Polypodium vulgare</i>
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>Polypodium interjectum</i>
<i>Hieracium sabaudum</i>	<i>Pteridium aquilinum</i>
<i>Hieracium umbellatum</i>	<i>Stachys officinalis</i>
ssp. <i>umbellatum</i>	<i>Stachys sylvatica</i> ;

et sur les dalles rocheuses, au sommet du vallon :

*Calluna vulgaris**Halimium umbellatum.*

Dans les zones les plus sèches et tassées du chemin traversant cette sylvie, apparaissent des colonies de *Ranunculus paludosus* (= *flabellatus*) et dans les zones plus herbeuses croît *Centaurea debeauxii* ssp. *thuillieri*. Le long de la rivière, par endroits, se remarquent quelques pieds de *Valeriana repens*.

Nous aboutissons à un deuxième gué franchi grâce à des blocs de granite intentionnellement disposés. Sans nous attarder sur la végétation précédemment rencontrée, nous atteignons le village d'Eports, en remarquant le long de la pente suintante du coteau, une station de *Filaginella uliginosa* ssp. *uliginosa* accompagnée de *Montia fontana* ssp. *chondrosperma* (= *verna*).

Une brève visite à l'étang, abreuvoir communal pour les troupeaux, termine la matinée. Il se situe aux abords du hameau aux maisons massives en granite, pour beaucoup délabrées et caractérisant bien le dépeuplement accéléré de ces régions du sud de la Vienne.

Tout un groupe écologique significatif des substrats sablonneux et vaseux temporairement exondés colonise les grèves.

*Bidens tripartita**Lythrum hyssopifolia**Eleocharis acicularis**Mentha pulegium**Filaginella uliginosa**Rorippa islandica*ssp. *uliginosa**Pulicaria vulgaris.*

On relève, sur les berges humides :

Trifolium patens, très remarquable en raison de ses têtes globuleuses d'un beau jaune d'or.*Lotus uliginosus**Juncus articulatus**Epilobium tetragonum* ssp. *tetragonum**Alopecurus geniculatus* etc...

Quelques pieds de *Lepidium heterophyllum* profitent d'un surplomb très sec.

C- La carrière abandonnée, explorée après le repas.

Elle est établie dans la roche métamorphique. Il s'agit d'une anatexite ayant parfois l'allure d'un gneiss où les feuillets ne sont guère visibles. Peu de quartz et très peu de feldspaths. C'est le gneiss d'Aubusson des anciennes cartes géologiques.

La cordiérite tectosilicate s'y trouve en grains de couleur verdâtre par suite de l'altération. La sillimanite, autre silicate, se présente sous forme de taches blanchâtres à l'éclat vitreux ; ces deux minéraux sont indicateurs d'un métamorphisme très avancé.

1°) Sur les éboulis gravillonneux résultant de l'effritement de la roche, se développent d'élégantes touffes de *Microphyrum tenellum*. *Asplenium septentrionale*, observée par Monsieur TERRISSE, est une montagnarde héliophile, strictement calcifuge, bien reconnaissable à ses lanières bifurquées au sommet. Par son enracinement très faible, elle s'insinue dans les anfractuosités du rocher.

Jasione montana ssp. *montana**Digitalis purpurea* ssp. *purpurea**Teucrium scorodonia* ssp. *scorodonia**Andryala integrifolia* (= *sinuata*)

sont ici en pleine floraison.

2°) Le fond de la carrière constitue une pelouse sablonneuse sèche à cette période de l'année. Un peuplement d'acidiphiles préférentielles, de thermophiles, de plantes pionnières des sols pauvres s'y installe.

Ce sont :

Danthonia (= *Sieglingia*) *decumbens*,*Hieracium pilosella* s.l.

hemicryptophyte cespiteuse, très

Trifolium micranthum

caractérisée par ses tiges fleuries

Myosotis arvensis ssp. *arvensis*

inclinaison à 45°

*Lotus angustissimus**Ornithopus perpusillus**Hypericum humifusum**Vulpia bromoides**Rumex acetosella*

Dianthus armeria ssp. *armeria*, qui prospérait ici abondamment en juillet 81 n'a pas été vu ce jour.
Plantago coronopus ssp. *coronopus* en véritable prairie dans la partie centrale de la carrière

Aira caryophyllea ssp. *caryophyllea*
Hypochoeris radicata
Carlina vulgaris ssp. *vulgaris* montrant ses nouvelles rosettes et ses hampes sèches de la précédente année.
Herniaria glabra ssp. *glabra*
Spergularia rubra.

3^o) Le coteau au bord de cette excavation, outre la strate arbustive de la lande xérophile à *Ulex minor* (= *nanus*) et *Erica cinerea*, offre une rareté locale : *Nardus stricta*, graminée sociale des pelouses alpines, qui traduit nettement la décalcification des horizons pédologiques. Elle est accompagnée de belles touffes très glauques de *Festuca lemanii*, avec *Scabiosa columbaria* ssp. *columbaria* aux feuilles excessivement découpées dont les segments sont presque filiformes.

Aira praecox sur le roc presque à nu
Ranunculus paludosus (= *flabellatus*)
Potentilla argentea
Trifolium glomeratum

Teesdalia nudicaulis (fructification terminée)
Logfia (= *Filago*) *minima*
Deschampsia flexuosa
Trifolium striatum etc...

Il faut souligner, en conclusion, l'abondance des espèces montagnardes dans cette vallée. Parmi les plus significatives rappelons : *Oxalis acetosella*, *Geranium sylvaticum* ssp. *sylvaticum*, *Poa chaixii*, *Nardus stricta*. On lira à ce sujet, le travail publié par Eugène SIMON dans le bulletin de la Société Botanique des Deux-Sèvres, de 1928, et ayant trait à l'élément montagnard ou continental dans la flore du Seuil du Poitou.

II- L'étang de la Planchille, à deux kilomètres à l'est de Brigueil

Sous-sol : formation détritique grésosargileuse tertiaire.

Bel étang de pêche, il y a encore quelques années. Il suit l'évolution classique des petites pièces d'eau acides locales non entretenues. Ce fut à partir de la bordure sud un envahissement et comblement rapide partiel par les nénuphars (*Nymphaea alba*) dont très peu subsistent. De nombreux héliophytes aux longs rhizomes progressant dans la vase, aux tiges couchées radicales ou flottantes ont envahi ce milieu.

Nous y trouvons :

Hypericum elodes
Scirpus fluitans
Menyanthes trifoliata
Baldellia ranunculoides
 (i. *Alisma repens*)

Hydrocotyle vulgaris
Potamogeton polygonifolius
Ludwigia palustris
Juncus bulbosus
Galium palustre.

Ce serait le biotope favorable pour les sphaignes. Elles sont apparemment absentes.

Salix atrocinerea ssp. *atrocinerea*, sylvatique précoce de la saussaie ultérieure est l'indice d'une zone plus sèche, avec :

Carex pseudocyperus
Cirsium palustre
Iris pseudacorus

Lycopus europaeus ssp. *europaeus*
Carum verticillatum
Sparganium erectum ssp. *erectum*.

Sur la grève opposée, balayée par le peu d'eau libre subsistant, ce sont :

Carex vesicaria
Ranunculus flammula ssp. *flammula*
Eleocharis palustris ssp. *palustris*

Alisma plantago-aquatica
Oenanthe aquatica
Glyceria fluitans ssp. *fluitans*, et l'accommodat terrestre des endroits humides de *Polygonum amphibium*.

Puis, dans la prairie humide du voisinage :

Carex ovalis
Carex otrubae

Epilobium obscurum
Cirsium dissectum
Centaurea debeauxii ssp. *thuillieri*
Trifolium hybridum ssp. *hybridum*

Oenanthe peucedanifolia
Bromus racemosus
Trifolium patens
Juncus effusus etc...

III- Le château de Brosse, au sud-est de Chaillac (I gr 30 W-51 gr 50 ; U.T.M . 360-5140)

Par Chaillac où le bassin minier présente des grès ferrugineux riches en hématite avec minéralisation en barytine et fluorine d'origine hydrothermale, nous parvenons au château de Brosse.

Là, à côté de vieilles maisons berrichonnes, sur un éperon rocheux en leptynites qui sont des gneiss de grain fin peu micacés, se dressent de majestueuses ruines féodales. C'est ici que notre promenade botanique se terminera par le parcours d'une deuxième pelouse thermoxérophile.

Nous y mentionnerons, entre autres :

<i>Dianthus carthusianorum</i>	<i>Marrubium vulgare</i>
<i>Vulpia myuros</i>	<i>Micropyrum tenellum</i>
<i>Vulpia bromoides</i>	<i>Carduus nutans</i> ssp. <i>nutans</i>
<i>Verbascum pulverulentum</i>	<i>Jasione montana</i> ssp. <i>montana</i>
<i>Thymus serpyllum</i>	<i>Potentilla argentea</i>
<i>Rumex pulcher</i> ssp. <i>pulcher</i>	<i>Medicago arabica</i>
<i>Carduus tenuiflorus</i>	<i>Sedum reflexum</i>
<i>Plantago coronopus</i> ssp. <i>coronopus</i>	<i>Sedum acre</i> .

L'abondance des silicoles strictes est ici très réduite.

Dans les endroits plus rudéralisés, abondent quelques nitrophiles.

<i>Ballota nigra</i> ssp. <i>foetida</i>	<i>Reseda luteola</i>
<i>Onopordum acanthium</i> ssp. <i>acanthium</i>	<i>Euphorbia lathyris</i> etc...

Il faut souligner ici que les crêtes du château servent de support à *Dianthus caryophyllus*, abondant, mais qui commence tout juste à épanouir ses fleurs.

Compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982 dans les marais des Gonds (Charente-Maritime)

I - Matinée : Grande Prée ou prairie des Dangalys.

par André BOURASSEAU (*)

Les marais des Gonds ayant été explorés en détail au cours des années précédentes - notamment celui de l'Anglade -, ce qui permit de revoir bon nombre de plantes intéressantes, il était logique d'y organiser en 1982 une excursion publique qui fut fixée au dimanche 27 juin.

Cette date, judicieusement choisie au début de l'été et à la veille des vacances, permit à une quarantaine de Sociétaires (certains venus de très loin) de participer à la sortie. De plus le beau temps favorisa l'exploration de ces milieux humides, souvent inabordables en période de pluies continues ou d'orages subits.

Le programme prévu pour la matinée était la visite de la Grande Prée des Gonds ou prairie des Dangalys, située entre le bourg des Gonds et le bras principal de la Seugne près de son confluent avec la Charente. Elle est considérée comme une des plus riches parmi les prairies de la rive gauche de la Charente. En dehors des éléments communs à ces prés et presque constants comme : *Thalictrum flavum* ssp. *flavum*, *Valeriana officinalis* s.l., *Achillea ptarmica*, *Inula britannica*, *Gratiola officinalis*, *Euphorbia palustris*, *Carex disticha*..., cette prée a fourni en effet des plantes beaucoup plus rares mais plus instables comme *Viola pumila*, *Orchis laxiflora* ssp. *palustris*, *Deschampsia media* que nous ne verrons pas cette année malheureusement. Les conditions atmosphériques favorables à la croissance des graminées ont fait pousser un foin haut et dense, étouffant ces espèces basses. Par contre, nous pourrions admirer de belles touffes de *Deschampsia cespitosa* var. *altissima* Nob., atteignant parfois la taille d'un homme et dépassant donc largement la hauteur indiquée par ROUY (1,50 m). Il y en avait de nombreux pieds le dimanche d'avant (la prairie a été fauchée dans la semaine) mais il en reste encore sur les bords, notamment à l'orée d'un petit bois et dans le pré derrière lui.

Nous pénétrons dans la Prée et explorons d'abord la partie ouest, par le sentier qui longe une partie boisée ombrageant un fossé. La flore y est assez banale mais nous pouvons y voir encore plusieurs laïches : *Carex disticha*, *Carex hirta* variété *hirtiformis* (Pers.) Junge, forme glabre assez répandue dans ces prairies, *Carex acuta*, *Carex otrubae* (nom qu'il faut donner maintenant à l'ancien *Carex vulpina* L. des Flores. Deux espèces y ont été reconnues récemment. Le vrai *Carex vulpina* est une espèce bien différente, d'ailleurs fort rare). Il y a aussi de magnifiques échantillons de toutes tailles de la Fléole des prés, considérée à tort comme commune dans les Flores. Les taxonomistes modernes y distinguent aujourd'hui deux sous-espèces : *Phleum pratense* ssp. *pratense*, plante des sols riches relativement humides (celle que nous rencontrons) et la ssp. *bertolonii*, taxon **bulbeux** des terrains secs, bords des champs et des chemins, beaucoup plus répandu que le précédent. La Nou-

* A.B., 2, rue Bernard Palissy, 17100 SAINTES.

velle Flore de Belgique... (1973), page 660, donne une bonne clé pour les distinguer (voir note 1). On peut voir aussi çà et là la curieuse forme terrestre, répandue par les inondations, du *Polygonum amphibium*, forme indéterminable avec les ouvrages usuels car elle fleurit rarement en dehors des rives. Parmi les Renouées dressées, on la reconnaît à ses feuilles en fer de lance, larges de 2-3 cm, aiguës à la pointe, **en cœur** à la base, les supérieures amplexicaules.

Nous pénétrons ensuite dans le pré fauché prolongeant la route. Dès l'entrée, le dimanche précédent, il y avait une très belle station de l'hybride X *Festulolium lolia-ceum*, assez répandu dans ces prairies, les deux parents (*Festuca pratensis* ssp. *pratensis* et *Lolium perenne*) y étant particulièrement abondants. L'épi de cet hybride, long de 20 à 30 cm, paraît formé d'épillets de *F. pratensis* disposés alternativement et plus lâchement que dans le *Lolium*. Étant stériles, ils blanchissent en séchant, ce qui permet, en fin de floraison, de trouver facilement ce curieux taxon. Nous pouvons encore en observer quelques brins échappés à la faux mécanique. Les nombreux pieds de *Carex disticha* vus le 20 juin ont également été fauchés mais on en verra d'autres çà et là. Ce *Carex*, rarement distique et plus souvent pyramidal, se reconnaît toujours, en fin de floraison, au fait que ses épillets mâles, situés au milieu de l'épi, provoquent, en se desséchant, un rétrécissement caractéristique ; de plus, l'utricule est bordé aux 3/4 d'une aile **étroite et denticulée**.

Nous contournons la parcelle boisée pour revenir par un pré également fauché. La prairie voisine (côté bois) est intacte et contient les deux *Deschampsia cespitosa* : le type ou sous-espèce *cespitosa* (toujours sous sa forme élevée et à **feuilles planes larges de 3-5 mm**) et la sous-espèce *refracta* (Lag.) Rivas Martinez (qui correspond à l'ancienne variété *convoluta* Le Grand), de taille deux fois moins haute et à **feuilles capillaires**. Il est donc aisé de les comparer. Ajoutons qu'une petite station nouvelle d'*Ophioglossum vulgatum* a été trouvée à la sortie du pré.

Nous n'avons pu observer toutes les plantes prévues au programme. Quelques-unes seront montrées l'après-midi dans les marais de l'Anglade (*Gratiola officinalis*, *Euphorbia palustris*, *Orchis laxiflora* ssp. *palustris*...) Quant à *Achillea ptarmica* et *Inula britannica*, elles sont plus faciles à voir en septembre où, après la fenaison, elles repoussent en colonies circulaires, la seconde plus ou moins mêlée à de très nombreuses Inules dysentériques.

Nous déjeunons sur place, dans une ambiance joyeuse et amicale, les bottes de foin nous assurant des sièges mobiles et confortables fort appréciés des convives. C'est l'heure des commentaires, des échanges de vue, des projets...

Note 1 :

« - Épillets longs de 3-4 mm. Lemme longue de 2-2,5 mm. Arête des glumes longue de 1-2 mm. Feuilles larges de 3-9 (12) mm, les inférieures atteignant 45 cm de longueur ; ligule obtuse, atteignant 6 mm de longueur. Inflorescence longue de 6-20 (30) cm... Tige rarement enflée-tubéreuse dans le bas . . . *Phleum pratense*

- Épillets longs de 2-3 mm. Lemme longue de 1,2-2 mm. Arête des glumes longue de 1 mm au max.. Feuilles larges de 2-6 (9) mm, les inf. longues au max. de 12 cm ; ligule assez aiguë, atteignant 3 mm de longueur. Inflorescence longue de 1-8 cm. Tige toujours plus ou moins enflée-tubéreuse dans le bas *Phleum bertolonii*. ».

Extrait de la « Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines », par DE LANCHE, DELVOSALLE, DUVI-GNEAUD, LAMBINON et VANDEN BERGHEN, Bruxelles, 1973, page 660.

Notes sur quelques plantes rencontrées au cours de la matinée :

Carex acuta Linné :

Cette Laîche eurasiatique des rives et des prés humides était mal connue au temps de Lloyd qui n'en indique que trois localités en Charente-Maritime (Flore de l'Ouest, 4ème édition, page 382) : Saint-Savinien (Tesson !), Agonnay, Royan (Foucaud) où il faudrait la retrouver. Notre collègue R.-B. PIERROT en a ajouté une nouvelle (Saintes) dans son « Relevé de quelques plantes peu connues en Charente-Maritime » paru dans le Bulletin trimestriel de l'Union des Sociétés françaises d'Histoire Naturelle n° 3 (juillet 1950). Aujourd'hui ce *Carex* ne doit plus être considéré comme très rare dans la vallée de la Charente, en amont et en aval de Saintes, et son écologie est bien connue.

Rappelons que l'on reconnaît ce *Carex* à sa **souche stolonifère** (on observe souvent plusieurs touffes contiguës ou en enfilade), surtout à ses **2 stigmates** et à ses **longues bractées très aiguës** d'où son nom), relevées en épée, **dépassant la tige fleurie scabre** ; celle-ci terminée par **2-3 épis mâles** (rarement 4). Il ressemble à *Carex elata* ssp. *elata* (= *C. stricta* Good.), également à 2 stigmates mais à grosse souche gazonnante, surtout à *Carex acutiformis* (= *C. paludosa* Good.) de même écologie, également stolonifère mais à **3 stigmates**, un peu à *Carex pendula* (= *C. maxima* Scop.) par ses épis femelles longs et un peu penchés.

Précisons maintenant son milieu naturel.

La découverte de M. SANDRAS, qui en a trouvé plusieurs hectares dans les marais mouillés des Tréans, à Courcoury en 1978 et même en amont où le *Carex* remonte vraisemblablement dans les communes situées plus à l'est, éclaire d'un jour nouveau son écologie et sa dispersion. Il apparaît donc que ce *Carex* se propage par le fleuve où il se fixe alors sur les rives : rive droite à Dompierre (près du bac), à Chaniers, près du bac et à Port-Hublé, à Saintes (près du jardin public), à Bussac, à Port-Berteau, etc... ; rive gauche : à Courcoury, au confluent de la Seugne, face à Port-Hublé, et même sur les bords de la Seugne à Gazillan, à Saintes, entre le camping municipal et Courbiac et plus loin à Saint-Thomas, et sans doute çà et là jusqu'à Saint-Savinien. Mais il est répandu aussi dans la vallée, souvent loin des rives, par les inondations, comme l'indique sa présence éloignée, par exemple à Saintes, au fond de la prairie de la Palue (E. CONTRÉ : 1972) et au bout (à l'est) du canal d'écoulement séparant les prairies de la Palue et du Maine, ainsi qu'autour des mares dans la prairie du Maine. Nous en avons vu également une petite station, M. SANDRAS et moi, en 1978, dans la prairie de Montalet à Saint-Savinien. Sa présence apparaît donc normale dans la Grande Prée des Gonds. On le trouvera certainement ailleurs dans la vallée.

Deschampsia cespitosa (L.) P.B., subsp. *refracta* (Lag.) Rivas Martinez :

Ce taxon, certainement rare (ROUY ne l'indique que dans 4 départements et 4 localités), mais surtout méconnu, est souvent confondu avec *Deschampsia media* qui a aussi des feuilles euroulées-sétacées mais plus courtes.

Selon M. KERGUÉLEN (Les Graminées (Poacées) de la Flore française : 1975),

il a été distingué et décrit dans le Synopsis Florae germanicae et helveticae de KOCH, édition 2 (1844), sous le vocable d'*Aira cespitosa* L., var. *setifolia* Bischoff, en provenance de la région d'Heidelberg (Bade) en Allemagne. Il fallut attendre plus d'un demi-siècle pour que sa présence fût signalée en France. Le botaniste berrichon A. LE GRAND le découvrit à son tour dans les environs de Bourges et le publia dans le Bulletin de la Société Rochelaise en 1899 sous le nom d'*Aira cespitosa* L., var. *convoluta* Le Grand. ROUY (Flore de France, tome XIV, 1913) le rangeait dans le genre *Deschampsia* mais n'en faisait qu'une « race » de *D. cespitosa* P.B.. P. FOURNIER, dans les 4 flores, l'admettait aussi comme variété.

Les taxonomistes modernes l'ont élevé au rang justifié de sous-espèce. Nos lecteurs consulteront avec fruit l'étude de Jean VIVANT : « Sur deux sous-espèces ibériques nouvelles de *D. cespitosa* (L.) P.B. » paru dans le Bulletin de la Société Botanique de France, tome 125, 1978. L'article comporte d'excellents croquis. « FLORA EUROPAEA » (volume 5, page 226) en dit quelques mots (à la suite de *Deschampsia media*) mais ne prend pas position. Enfin M. KERGUÉLEN, dans le 5ème Supplément à la Flore de COSTE et JOVET et VILMORIN, donne une clé de ces plantes voisines (1979). L'article de J. VIVANT y est bien analysé et ses croquis reproduits. Le véritable créateur de ce taxon, connu des botanistes espagnols, serait donc LAGASCA Y SEGURA (1816).

Rappelons les principaux caractères de la nouvelle sous-espèce. Plante densément gazonnante de 30-70 cm (ici jusqu'à 80-100 et même plus dans les années humides). Feuilles radicales nombreuses, à gaine **plus courte** que dans le type (5 cm), incurvées, **enroulées-sétacées**, à 7 côtes en général, **longues et molles, atteignant la moitié de la tige fleurie** ; 1 ou 2 feuilles caulinaires, courtes, éloignées de la panicule. Celle-ci ample, longue de 7 à 14 cm d'après ROUY, mais en fait presque aussi grande que celle du type (jusqu'à 20-30 cm). Épillets médiocres (glumes de 3,5 mm) **bigarrés de brun** et d'un peu de violet (ils sont blanchâtres dans le type). Selon J. VIVANT, la lemme a des dents externes de 0,3 mm, **deux fois plus longues que les dents internes**.

Cette plante ne doit pas être confondue avec *Deschampsia media*, espèce plus basse, densément cespiteuse également, mais dont **la souche se divise en fascicules faciles à séparer**. Les feuilles radicales, à gaine de 2-3 cm, sont **raides, enroulées-sétacées, glauques** et n'atteignent le plus souvent que **le tiers de la tige fleurie**. Les épillets, de même longueur, sont jaunâtres mais - caractère très important - **l'arête est insérée au milieu de la glumelle** ou lemme (vers le 1/4 inférieur dans *D. cespitosa*). Elle fréquente les mêmes lieux mais aussi les endroits secs, notamment les dépressions marneuses mouillées l'hiver. Elle est alors plus basse et plus glauque, avec un port de *Festuca* gr. *ovina*. C'est une espèce subméditerranéenne.

La sous-espèce *D. refracta* étant rare et mal connue, son aire est difficile à préciser. En dehors des 4 départements cités par ROUY (Aube, Cher, Haut-Rhin, Loire), elle existe dans la Haute-Marne (P. FOURNIER), les Deux-Sèvres (E. CONTRÉ) et la Charente-Maritime. J'en connais une très belle station à Saintes, dans la prairie de la Palue, au pied du remblai de l'Avenue de Saintonge. Il semble qu'elle suive à peu près l'aire de l'espèce qui recouvre l'Europe, l'Asie tempérée et l'Amérique du Nord, mais avec un caractère plus méridional et plus restreint (sans doute de l'Europe centrale à la Péninsule ibérique). Sa présence dans nos marais méritait donc d'être soulignée.

II - Après-midi : le marais de l'Anglade.

par Ch. LAHONDÈRE et R. DAUNAS*

Cette excursion avait été proposée aux membres de notre Société parce que ce marais présente un intérêt exceptionnel sur le plan régional. L'étude de la flore et de la végétation du marais de l'Anglade avait été confiée à la S.B.C.O. par la Direction Départementale de l'Agriculture, par l'intermédiaire de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime, dans la perspective d'une classement en réserve de biotope : cette étude a permis de mettre en évidence la richesse remarquable de la flore à ce niveau, et fait d'autant plus regretter que le marais voisin des Breuils ait été en grande partie « aménagé » avant que l'étude de sa flore n'ait été entreprise.

Le marais de l'Anglade est situé près des Gonds, à quelques kilomètres au sud-ouest de Saintes, entre les villages de Courpignac et de Courcion. Il occupe une dépression inondée pendant une grande partie de l'année, un seuil empêchant l'eau de s'évacuer vers la Seugne et la Charente : l'eau peut ainsi recouvrir une partie importante du marais jusqu'en juin-juillet. Le sol est très vraisemblablement constitué par de la tourbe comme cela a été montré dans le marais des Breuils où l'on a trouvé « plus de trois mètres de tourbe fibreuse brune à noire mélangée de limon argileux » (notice de la carte géologique au 1/50.000^e, Pons) ; la tourbe est elle-même recouverte d'alluvions qui continuent à se déposer chaque hiver lors des crues de la Seugne et de la Charente.

La partie centrale du marais est une cladiaie qui en occupe la plus grande partie ; en bordure lui succède parfois une roselière ou une cariçaie. Les formations boisées succédant aux précédentes vers la périphérie sont une saulaie et une châenaie-frênaie par laquelle on aborde le marais. Au cours de l'après-midi du 27 juin, nous avons herborisé dans chacun de ces milieux.

I - La cladiaie.

Nous groupons sous cette dénomination plusieurs phytocénoses appartenant à des associations différentes. Le marais étant utilisé par les chasseurs de gibier d'eau, ceux-ci fauchent régulièrement certaines parties de la cladiaie devant des cabanes de bois appelées « tonnes », d'où ils peuvent tirer sur les oiseaux attirés vers ces surfaces inondées et dégagées. Il ne fait pas de doute que ce fauchage est responsable de la richesse floristique de certaines de ces surfaces : nous avons visité trois d'entre elles. On peut distinguer là au moins deux ensembles végétaux : l'un, que nous appelons cladiaie claire ou cladiaie-phragmitaie, est fort complexe du point de vue phytosociologique selon B. DE FOUCAULT ; une étude plus poussée paraît indispensable pour situer ce groupement dans la nomenclature phytosociologique. L'autre ensemble, floristiquement moins riche, est remarquable par l'abondance de *Carex serotina* ssp. *serotina*. Lorsque le fauchage cesse, ces ensembles évoluent vers la cladiaie dense.

* Ch. L. : 94 Avenue du Parc, 17200 ROYAN.
R.D. : « Le Clos de la Lande », St-Sulpice-de-Royan, 17200 ROYAN.

a - La cladiaie claire.

La première cladiaie fauchée visitée est située très près de la route Courpignac-Courcillon et peut être aisément atteinte à partir de la route menant au hameau de l'Anglade. Plusieurs espèces intéressantes y ont été observées :

- *Carex lasiocarpa* (= *C. filiformis*) : cette laïche, caractéristique de l'alliance du **Cari-cion lasiocarpae** à laquelle cet ensemble appartient sans doute, était inconnue en Charente-Maritime, jusqu'à ce jour. Découverte par J.-B. BOUZILLÉ et A. BOURAS-SEAU, elle a été identifiée sur le terrain par G. BOSC ; nous en avons prélevé un échantillon et nous avons pu confirmer cette très intéressante découverte. Peut-être ce *Carex* est-il plus abondant qu'il ne paraît à l'Anglade, car nous avons appris par la suite par M. Ch. BERNARD qu'il était rarement florifère dans certaines de ses stations, en particulier au Lévezou (Aveyron). Inconnu dans les Deux-Sèvres, *Carex lasiocarpa* est rarissime en Vendée (deux stations connues) et dans la Vienne.
- *Scirpus lacustris* ssp. *tabernaemontani* : autrefois assez commun, ce scirpe est devenu très rare par suite de l'assèchement de la plupart de ses biotopes.
- *Orchis laxiflora* ssp. *palustris* a disparu de très nombreux marais pour les mêmes raisons que *Scirpus tabernaemontani* ; l'Anglade constitue très vraisemblablement sa station la plus importante en Charente-Maritime ; il est rare partout dans le Centre-Ouest.
- *Euphorbia palustris* : comme les deux plantes précédentes et pour les mêmes raisons, cette euphorbe, autrefois assez commune, est devenue rarissime en Charente-Maritime ; ailleurs dans le Centre-Ouest, elle ne peut être observée que dans le sud des Deux-Sèvres où elle est également très rare. A la périphérie du marais, on rencontre assez fréquemment *Euphorbia villosa* qui est donc moins hygrophile qu'*Euphorbia palustris*. Des formes (hybrides ?) présentant à la fois des caractères d'*Euphorbia palustris* et d'*Euphorbia villosa* peuvent être observées çà et là.
- *Carex serotina* ssp. *serotina* : cette laïche dont le nom d'espèce signifie « tardive », donc automnale, fleurit ici de juin à septembre ; elle est très rare en Charente-Maritime, dans tout le Centre-Ouest et pas commune en ce point du marais.
- *Carex lepidocarpa* : cette espèce nous a semblé plus rare dans le marais de Langlade que dans le marais voisin des Breuils ; elle semble toutefois plus commune en face du hameau de l'Anglade.
- *Sonchus maritimus* ssp. *maritimus* : ce laitron, pas très rare dans les marais saumâtres du littoral, l'est par contre dans les marais de l'intérieur ; il semble remplacer ici *Sonchus palustris* qui occupe des milieux comparables dans le Bassin Parisien.
- *Gratiola officinalis* : sa présence ici mérite d'être soulignée, car si elle est moins rare que les espèces précédentes, elle n'en est pas moins absente sur de vastes surfaces.

A côté des plantes citées, nous avons relevé :

<i>Carex acutiformis</i>	<i>Alisma lanceolatum</i>
<i>Carex panicea</i>	<i>Ranunculus flammula</i> ssp. <i>flammula</i>
<i>Juncus subnodulosus</i>	<i>Scorzonera humilis</i> ssp. <i>humilis</i>
<i>Juncus articulatus</i>	<i>Galium elongatum</i>
<i>Lysimachia vulgaris</i>	<i>Phragmites australis</i>
<i>Stachys palustris</i>	<i>Cladium mariscus</i>
<i>Mentha aquatica</i>	<i>Lythrum salicaria</i>
<i>Molinia caerulea</i> ssp. <i>caerulea</i>	<i>Thalictrum flavum</i> ssp. <i>flavum</i>
<i>Iris pseudacorus</i>	<i>Calystegia sepium</i> ssp. <i>sepium</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>

Cirsium dissectum
Samolus valerandi
Agrostis stolonifera
Teucrium scordium s. lato
Oenanthe lachenalii

Scutellaria galericulata
Eleocharis uniglumis ssp. *uniglumis*
Baldellia ranunculoides
Schoenus nigricans
 une (?) Characée.

De chaque côté de la « tonne », une légère dépression encore plus mouillée que la cladiaie environnante est colonisée par un ensemble dominé par *Equisetum fluviatile* et *Eleocharis uniglumis* ssp. *uniglumis*. *Equisetum fluviatile* est ici toujours dépourvu de ramifications, ce qui n'est plus le cas lorsqu'il se développe à l'abri des *Cladium*.

b - La cladiaie dense.

Elle occupe de très vastes surfaces et est de pénétration difficile ; nous avons pu toutefois la traverser dans la partie nord du marais en nous rendant de la cladiaie claire dans la saulaie. Sa composition floristique semble homogène et dominée par le marisque (*Cladium mariscus*) ; avec lui nous avons rencontré :

Schoenus nigricans
Calystegia sepium ssp. *sepium*
Hydrocotyle vulgaris
Stachys palustris
Lysimachia vulgaris

Thalictrum flavum ssp. *flavum*
Lythrum salicaria
Mentha aquatica
Euphorbia palustris
Frangula alnus.

C'est à la limite de la cladiaie dense et de la cladiaie claire (où le *Cladium* n'est plus dominant) que l'on a le plus de chance de rencontrer l'un des joyaux de ce marais, qui en contient d'autres : *Lathyrus palustris* ssp. *palustris*. Le marais de l'Anglade est la plus importante des deux stations actuellement connues de cette gesse en Charente-Maritime : dans le Centre-Ouest, elle est rarissime (on en connaît une seule station, et qui est menacée, dans les Deux-Sèvres) ; elle l'est également en France.

c - Les peuplements de *Carex serotina*.

Nous avons observé un bel exemple de ces peuplements en face d'une « tonne » située non loin de la précédente, légèrement plus près du hameau de l'Anglade. *Carex serotina* ssp. *serotina* est ici très abondant en compagnie de *Juncus subnodulosus* (= *J. obtusiflorus*) et de *Carex acutiformis*. La végétation est ici beaucoup moins dense et moins haute qu'au niveau de la cladiaie claire ; la flore y est aussi moins riche, chaque espèce y étant aussi moins abondante ; cependant les deux ensembles ont une composition voisine, puisque nous y avons noté :

Lythrum salicaria
Hydrocotyle vulgaris
Calystegia sepium ssp. *sepium*
Sonchus maritimus ssp. *maritimus*
Galium elongatum
Oenanthe lachenalii
Carex panicea
Schoenus nigricans

Phragmites australis
Cirsium dissectum
Mentha aquatica
Juncus articulatus
Alisma plantago-aquatica
Alisma lanceolatum
Baldellia ranunculoides
 une (?) Characée.

Il faut noter l'absence de *Cladium mariscus* et la très grande rareté d'*Orchis laxiflora* ssp. *palustris*, de *Thalictrum flavum* ssp. *flavum* et de *Samolus valerandi*. B. DE FOUCAULT (com. écrite) pense que cette phytocénose est une race thermo-atlantique du *Cirsio dissecti-Schoenetum nigricantis*.

Lathyrus palustris est, là encore, assez commun à la lisière de la cladiaie dense qui entoure le peuplement à *Carex serotina*.

Dans les parties les plus basses et inondées pendant un temps plus long, on peut observer *Potamogeton coloratus*, mais le début de l'année 1982 ayant été trop sec, cette espèce n'a pas été vue, alors qu'elle était bien développée l'année précédente. On a pu cependant en reconnaître quelques fragments à la fin de la journée aux environs de la « tonne » située face au hameau de l'Anglade.

II - La roselière.

Elle s'étend sur des sols inondés moins longtemps que ceux qui supportent la cladiaie ; aussi la rencontrons-nous dans certaines zones périphériques du marais, en particulier dans la zone sud-ouest que nous n'avons pas visitée le 27 juin. Elle borde parfois la cladiaie. *Phragmites australis* domine toutes les autres espèces, comme le fait le *Cladium* dans la cladiaie dense. Avec le roseau, nous pouvons observer :

Calystegia sepium ssp. *sepium*

Cladium mariscus

Vicia cracca

Lycopus europaeus ssp. *europaeus*

Lythrum salicaria

Bidens tripartita.

A ce niveau, des formes intermédiaires (?) entre *Euphorbia palustris* et *Euphorbia villosa* sont assez communes.

A l'intérieur de la roselière, on peut noter la présence d'arbrisseaux isolés qui sont soit *Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea* et *Frangula alnus*, soit *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior* : ils annoncent une évolution de la roselière soit vers la saulaie, soit vers la chênaie-frênaie.

III - Les cariçaies.

En bordure de la cladiaie ou le long des fossés, parfois sous le couvert, à vrai dire léger, des arbres, on trouve plusieurs espèces de grands *Carex*, communs comme *Carex riparia* et *Carex acutiformis*, beaucoup plus rares comme *Carex pseudocyperus*. A côté de ces laïches de taille élevée, on peut en observer d'autres de taille plus modeste, comme *Carex remota* et *Carex otrubae*. De grands héliophytes accompagnent ces grands *Carex* ; ce sont surtout :

Filipendula ulmaria ssp. *ulmaria*

Iris pseudacorus

Galium elongatum

Galium uliginosum

Euphorbia palustris

Lysimachia vulgaris

Lythrum salicaria

Thalictrum flavum ssp. *flavum*

Cladium mariscus.

Un tel ensemble peut être observé très près de la route Courpignac-Courcion, immédiatement derrière le fossé bordant la route. A proximité, on a également pu noter la présence de *Polygonum amphibium* f. terrestre.

IV - Les fossés.

Ils sont souvent situés sous le couvert des saules ou de la chênaie-frênaie. Le sol y est plus mouillé qu'ailleurs, bien que de façon très inégale, l'eau n'affleurant plus dans certains d'entre eux à la fin du mois de juin. Il y a donc vraisemblablement

là, comme dans les ensembles précédemment décrits, plusieurs associations qu'il reste à identifier. Nous avons examiné les fossés de la partie nord du marais. Nous y avons noté :

<i>Caltha palustris</i>	<i>Glyceria fluitans</i> ssp. <i>fluitans</i>
<i>Oenanthe fistulosa</i>	<i>Myosotis scorpioides</i>
<i>Phalaris arundinacea</i>	<i>Carex otrubae</i>
ssp. <i>arundinacea</i>	<i>Veronica scutellata</i>
<i>Eupatorium cannabinum</i>	<i>Berula erecta</i>
ssp. <i>cannabinum</i>	<i>Potamogeton coloratus</i>
<i>Myosoton aquaticum</i> (= <i>Malachium a.</i>)	<i>Alisma plantago-aquatica</i>
<i>Apium nodiflorum</i>	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Carex elata</i> ssp. <i>elata</i>	<i>Cyperus longus</i> ssp. <i>longus</i> .

Dans un fossé sous le couvert de la chênaie-frênaie, nous avons découvert *Ranunculus lingua*. Cette grande renoncule qui n'a jamais été commune en France est devenue d'une très grande rareté par suite de l'assèchement de la plupart de ses biotopes. Elle ne fleurit malheureusement pas dans le marais de l'Anglade, par suite, très vraisemblablement, du couvert de la chênaie-frênaie, peut-être également pour d'autres raisons, car cette espèce se développe habituellement dans un environnement différent de celui dans lequel on l'observe ici. *Ranunculus lingua* est en effet une plante de la roselière ou de la cladiaie-phragmitaie. A l'Anglade, elle est accompagnée de :

<i>Potamogeton coloratus</i>	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Berula erecta</i>	<i>Alisma plantago-aquatica</i>
	<i>Apium nodiflorum</i> .

Nous l'avons également observée, fleurie, début juillet 1981, dans le marais des Breuils, à la limite d'une zone fauchée et d'une haie.

V - La saulaie.

La saulaie sur sols tourbeux s'étend sur le pourtour du marais ; elle jouxte l'un ou l'autre des ensembles ci-dessus et précède la chênaie-frênaie. Avec *Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea* toujours dominant très largement, nous avons noté :

<i>Rhamnus catharticus</i>	<i>Fraxinus excelsior</i> ssp. <i>excelsior</i>
<i>Frangula alnus</i>	<i>Populus canescens</i>
<i>Viburnum opulus</i>	<i>Populus nigra</i> s. lato.

Il faut souligner la présence, près de la route Courpignac-Courcion, d'un magnifique peuplier noir à contreforts : selon M. G. AYMONTIN, les arbres à contreforts, autrefois fréquents dans les grandes vallées (Loire, Rhin, par exemple) ont pratiquement disparu de France.

Parmi les herbacées, nous avons relevé :

<i>Lathyrus palustris</i> ssp. <i>palustris</i>	<i>Alisma lanceolatum</i>
<i>Scirpus lacustris</i>	<i>Euphorbia palustris</i>
ssp. <i>tabernaemontani</i>	<i>Euphorbia villosa</i>
<i>Gratiola officinalis</i>	<i>Valeriana repens</i>
<i>Symphytum officinale</i> ssp. <i>officinale</i>	<i>Vicia cracca</i>
<i>Ranunculus flammula</i> ssp. <i>flammula</i>	<i>Calystegia sepium</i> ssp. <i>sepium</i>
<i>Galium elongatum</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Galium uliginosum</i>	<i>Thalictrum flavum</i> ssp. <i>flavum</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Molinia caerulea</i> ssp. <i>caerulea</i>

Hydrocotyle vulgaris.

Solanum dulcamara et *Urtica dioica* sont la manifestation de la richesse du sol en composés azotés. *Rubus caesius*, très commun, est une transgressive de la chênaie-frênaie.

VI - La chênaie-frênaie.

Elle occupe la périphérie du marais, mais très irrégulièrement. Les espèces dominantes sont *Quercus robur* ssp. *robur* et *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior* ; des espèces de la saulaie s'y maintiennent, comme *Viburnum opulus* et *Rhamnus catharticus*, parfois même des espèces parmi les moins hygrophiles de la cladiaie et de la phragmitaie. Dans le sous-bois, nous avons noté :

<i>Prunus avium</i>	<i>Arum italicum</i> ssp. <i>italicum</i>
<i>Crataegus monogyna</i> ssp. <i>monogyna</i>	<i>Ligustrum vulgare</i>
<i>Ulmus minor</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Carex flacca</i> ssp. <i>flacca</i>	<i>Hedera helix</i> ssp. <i>helix</i>
<i>Rumex conglomeratus</i>	<i>Physalis alkekengi</i>
ssp. <i>conglomeratus</i>	<i>Prunella vulgaris</i>
<i>Euonymus europaeus</i>	<i>Viola hirta.</i>

Le marais de l'Anglade est entouré de cultures. En bordure d'un champ de blé non loin du carrefour de la route Courpignac-Courcion avec celle menant au hameau de l'Anglade, nous avons pu récolter :

<i>Euphorbia falcata</i>	<i>Valerianella eriocarpa</i>
<i>Chaenorhinum minus</i>	<i>Euphorbia exigua.</i>
v. <i>praetermissum</i> Ry	

La végétation du marais de l'Anglade est donc constituée par des ensembles végétaux remarquables par la richesse de leur flore, surtout la cladiaie claire. De tels milieux ont pratiquement disparu de toute la région et même de France, à la suite du drainage des zones marécageuses en même temps que se raréfiaient ou disparaissaient les plantes qui leur sont liées. En Charente-Maritime, il n'en reste que quelques vestiges, tous plus ou moins modifiés et appauvris. Le marais de Langlade, lui, est intact, tel qu'il était il y a un ou plusieurs siècles, et c'est le seul en Charente-Maritime : pour ces raisons, nous souhaitons qu'un arrêté assurant sa protection soit pris le plus rapidement possible. Pour que se maintienne la richesse floristique de ce marais, il faudra qu'aucun drainage ne soit effectué et que les secteurs occupés par la cladiaie claire continuent d'être, tous les ans, fauchés (travail effectué par les chasseurs actuellement). Si cette opération n'était plus réalisée, la cladiaie claire, milieu le plus riche, évoluerait rapidement vers la cladiaie dense floristiquement plus pauvre. Nous avons d'ailleurs pu observer une telle évolution dans une zone abandonnée par les chasseurs. Il est donc indispensable de protéger ce marais, et que l'homme intervienne raisonnablement mais activement pour maintenir une flore d'un intérêt exceptionnel, comme tous les participants à cette excursion ont pu s'en persuader.

Compte rendu de l'excursion du 19 septembre 1982 à l'île d'Oléron

par Ch. LAHONDÈRE*

La matinée du 19 septembre 1982 a été consacrée à l'algologie, l'après-midi à l'étude de quelques aspects de la flore et de la végétation de Fort Royer où, à notre connaissance, la Société n'était jamais venue et où nous avons fait quelques observations très intéressantes.

I - Excursion algologique.

La S.B.C.O. organisait une fois de plus une excursion à La Cotinière ; si certains considèrent cette fidélité comme excessive, nous leur objecterons que les membres de la Société Phycologique de France qui participaient à l'excursion organisée en ce lieu le 15 septembre 1981 sous la direction du Professeur MAGNE, y ont fait des récoltes très intéressantes et que l'excursion du 19 septembre 1982 nous a permis de récolter des algues jamais notées lors de nos excursions précédentes, soit parce que nous n'avions pas prospecté exactement le même secteur, soit parce que ces algues sont plus difficiles à repérer, soit enfin parce que leur présence n'est pas régulière.

Nous avons noté :

1 - Chlorophycées :

Enteromorpha intestinalis est assez abondant dans les cuvettes d'eau saumâtre de la partie supérieure de la grève.

Ulva lactuca est très commun dans les cuvettes et en épave.

Ulva rigida a un thalle plus rigide et coriace que l'espèce précédente ; elle vit dans des cuvettes situées à un niveau inférieur à celles occupées par *Ulva lactuca*.

Un *Cladophora* que nous n'avons pas déterminé a été récolté sur des rochers plus ou moins ensablés au même niveau que *Fucus serratus*.

2 - Phéophycées :

Cladostephus spongiosus ;

Cystoseira baccata ;

Cystoseira tamarascifolia ;

Dictyopteris membranacea ;

Dictyota dichotoma ;

Ectocarpus sp. très abondant et très bien développé sur de nombreux individus de *Saccorhiza polyschides* ;

Fucus serratus ;

Fucus spiralis ;

* Ch. L. : 94 avenue du Parc, 17200 ROYAN.

Fucus vesiculosus ;
Halidrys siliquosa ;
Saccorhiza polyschides.

Nous n'avons pas vu *Taania atomaria* que nous avons observé en assez grande abondance et récolté en septembre 1981.

3 - Rhodophycées :

Acrosorium uncinatum est souvent mélangé à *Cryptopleura ramosa* mais est facile à reconnaître, certaines extrémités du thalle étant recourbées en hameçon ;

Borgeseniella fruticulosa dont les sporophytes portent des ramifications très divisées leurs donnant un aspect broussailleux ;

Bornetia secundiflora ;

Calliblepharis ciliata ;

Callithamnion tetricum particulièrement commun sur les faces verticales des rochers au niveau de *Fucus serratus* ;

Ceramium rubrum aux extrémités du thalle droites et non « ciliées » ;

Ceramium ciliatum aux extrémités recourbées vers l'intérieur et portant de nombreux piquants (« cils ») constitués chacun par 3 cellules ;

Ceramium echinotum également aux extrémités recourbées vers l'intérieur mais dont les piquants ne sont constitués que par une seule cellule ;

Chondria caerulecens dont l'iridescence bleue frappe celui qui voit cette algue pour la première fois ;

Chondrus crispus ;

Corallina officinalis ;

Cryptopleura ramosa ;

Gelidium attenuatum, espèce de grande taille (supérieure à 15 cm) qui ressemble au *Pterocladia capillacea* mais qui est rigide alors que *Pterocladia* est assez mou ;

Gelidium pulchellum, espèce de petite taille (inférieure à 10 cm) et à rameaux primaires étroits à pinnules éloignées les unes des autres ;

Gigartina acicularis ;

Gigartina pistillata ;

Gracilaria bursa-pastoris Silva (= *G. compressa* Greville) à fronde étroite, fragile, comprimée, de couleur rouge ;

Gracilaria foliifera à fronde large plus ou moins divisée, de couleur rouge foncé ;

Gracilaria verrucosa Papenfuss (= *G. confervoides* Greville) à fronde étroite, très élastique, non ou à peine comprimée ;

Gymnogongrus crenulatus J.Ag. (= *G. norvegicus* J.Ag. p.p.) qui peut être confondu avec *Chondrus crispus* mais n'est jamais iridescent, a un thalle plus rouge que *Chondrus*, surtout aux extrémités ;

Gymnogongrus griffithsiae, algue peu commune ici, de petite taille (quelques centimètres à La Cotinière) dont les ramifications filiformes et dichotomes sont très enchevêtrées ;

Halopitys incurvus ;

Heterosiphonia plumosa ;

Hildenbrandia prototypus ;

Laurencia obtusa ;

Laurencia pinnatifida ;

Polysiphonia sp. ;

Pterocladia capillacea ;

Rhodothamniella floridula ;

Rhodymenia pseudopalmeta, petite algue à ramifications dichotomiques vivant

sous les surplombs des rochers de la zone à *Saccorhiza polyschides*.

II - La flore et la végétation de Fort Royer.

Fort Royer est une ancienne île située au sud de Boyardville et rattachée à Oléron. Deux aspects de la végétation ont retenu notre attention : celle de la dune boisée d'une part, celle des vases au niveau de claires à huîtres, en particulier l'association à *Frankenia laevis* et *Limonium auriculae-ursifolium*, d'autre part.

1 - La végétation de la dune boisée.

Le caractère méditerranéen de la végétation dunaire du Centre-Ouest en général, de l'île d'Oléron en particulier, est ici particulièrement marqué. Si certaines des espèces observées ont été manifestement introduites, leur seule présence ici est le signe d'une zone particulièrement privilégiée du point de vue climatique. On peut regretter que le milieu originel ait été perturbé par la construction de nombreuses villas mais celles-ci n'empêchent pas la flore spontanée d'être représentée par plusieurs de ses éléments les plus intéressants. Nous avons là en effet un très beau représentant du *Pino maritimi-Quercetum ilicis* avec les espèces caractéristiques suivantes :

Pinus pinaster s.lato
Quercus ilex
Phillyrea latifolia
Rubia peregriana

Osyris alba
Daphne gnidium
Clematis flammula
Arbutus unedo.

Ce caractère méditerranéen est encore accentué par l'abondance de *Rhamnus alaternus*, par le développement d'*Osyris alba* qui peut atteindre 3 mètres de haut, par la présence de :

Pinus pinea
Pistacia terebinthus
Cotinus coggygria

Sternbergia lutea
ssp. *lutea*
Laurus nobilis
Prunus mahaleb.

Avec les précédentes, on trouve encore :

Hedera helix
ssp. *helix*
Robinia pseudacacia
Quercus pubescens
ssp. *pubescens*
Iris foetidissima
Polypodium australe

Elaeagnus reflexa Morr. et DC.
Ailanthus altissima
Ulex europaeus
ssp. *europaeus*
Quercus X semilanuginosa Borb.
(= *Q. pubescens* X *Q. robur*)
Berberis vulgaris
Solanum sublobatum (?).

Une observation très intéressante a été faite par R.B. PIERROT : ce dernier a en effet vu, pour la première fois sur le littoral atlantique, *Pleurochaete squarrosa* fructifié, alors que cette mousse ne fructifie que rarement sur la côte méditerranéenne. Comment douter encore après cela du caractère particulièrement méridional de Fort Royer ? Signalons pour terminer l'abondance dans les endroits clairiérés d'*Ephedra distachya* ssp. *distachya* et dans un fossé vers la Perrotine de *Fraxinus angustifolia* ssp. *oxycarpa*.

2 - L'association à *Frankenia laevis* et *Limonium auriculae-ursifolium*.

Cette association identifiée pour la première fois sur les côtes normandes par G.

LEMÉE (1952) existe sur nos côtes du Centre-Ouest. Nous l'avons observée avec J.-B. BOUZILLÉ, R. DAUNAS et A. HÉRAULT à La Roussière du Gué de la Guitière (Vendée) au-dessus du *Juncetum maritimi*. Depuis, J. TERRISSE nous a signalé l'avoir observée sur le schorre de Bellevue (commune de St-Pierre d'Oléron). Nous l'avons nous-même vue près de Boyardville à La Perrotine. A Fort Royer elle se développe entre des claires, là où la largeur atteint quelques mètres. La vase est ici chargée, d'une part, de sable provenant de la dune avoisinante et, d'autre part, de coquilles d'huîtres brisées. Le tableau suivant groupe 2 relevés effectués quelques jours plus tard :

<i>Frankenia laevis</i>	5	4
<i>Limonium auriculae-ursifolium</i> ssp. a.-u.	1	4
<i>Suaeda maritima</i> s.l.	1	2
<i>Aster tripolium</i> ssp. t.	+	2
<i>Salicornia europaea</i> s.st.	+	2
<i>Spergularia marina</i>	+	+
<i>Halimione portulacoides</i>	+	+
Graminée : <i>Puccinellia</i> (?) (germinations)	+	+
<i>Beta vulgaris</i> ssp. <i>maritima</i>	+	+
<i>Atriplex hastata</i> ssp. h.	+	
<i>Suaeda vera</i>	+	
<i>Arthrocnemum fruticosum</i>		+
<i>Inula crithmoides</i>		+

Le recouvrement varie entre 90 % (relevé 1) et 100 % (relevé 2). Il faut souligner l'absence de *Limonium dodartii* Girard dans les deux relevés, peut-être parce que la proportion de sable est insuffisante, comme il est absent à Gatseau et à La Perrotine où l'association succède au *Suaedetum verae*. Il s'agit donc non pas du *Limonietum auriculae-ursifolium-dodartii*, mais du *Frankenieto-Limonietum auriculae-ursifolii*, dont la répartition est ainsi plus vaste que ne le pensait J.-M. GÉHU. Signalons aussi qu'au Galon d'Or, près de Ronce-les-Bains, où *Limonium auriculae-ursifolium* est en extension rapide, le *Limonietum auriculae-ursifolium-dodartii* existe entre le *Suaedetum verae* et l'*Agropyretum acuti* ; nous y avons effectué le relevé suivant :

<i>Limonium auriculae-ursifolium</i> ssp. a.-u.	3
<i>Limonium dodartii</i> Girard	2
<i>Suaeda vera</i>	3
<i>Halimione portulacoides</i>	1
<i>Arthrocnemum fruticosum</i>	+

Frankenia laevis, absent de ce relevé dont le recouvrement est de 100 %, est présent au même niveau topographique mais un peu plus loin, dans un endroit où *Limonium dodartii* Girard est présent mais *Limonium auriculae-ursifolium* absent ! Bien que les déterminations des espèces du genre *Limonium* ne soient pas toujours aisées, les différences entre *Limonium dodartii* Girard et *Limonium auriculae-ursifolium* sont trop nettes pour que ces deux plantes puissent être confondues.

Notons pour terminer qu'au cours de la même journée nous avons noté la présence de *Crithmum maritimum* sur les sables de Fort Royer près des claires, l'abondance de *Polygonum maritimum* sur les sables de l'*Artemisio lloydii-Ephedretum distachyae* (= *Helichrysetum* des auteurs) de La Gautrelle ainsi qu'à La Nouette. Les *Cistus monspeliensis* de La Gautrelle ont manifestement souffert de la sécheresse, ce que nous avons déjà observé au cours d'autres années et qui peut en partie s'expliquer par le fait que la station est située dans la partie haute d'un cordon dunaire.

Compte rendu de l'excursion du 26 septembre 1982 dans la baie de l'Aiguillon.

par Ch. LAHONDÈRE et J.-B. BOUZILLÉ*

Cette excursion avait pour but, d'une part, l'étude de la végétation des vases salées de la baie de l'Aiguillon, d'autre part, une étude des Salicornes annuelles et de leur répartition dans les diverses associations de la slikke et du schorre, en utilisant l'« Essai de clé pour les Salicornes annuelles présentes sur les côtes du projet de carte floristique I.F.F.P. » de J.-M. GÉHU, B. CARON et J. FRANCK (Documents floristiques, tome II, fasc. 1, mars 1979, p. 17 à 24).

I - La végétation au voisinage de la Digue des Wagons.

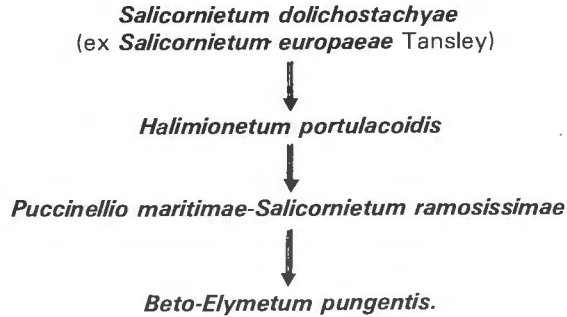
Un transect a été réalisé de la slikke au schorre ; on a ainsi relevé successivement :

1/	<i>Salicornia dolichostachya</i> ssp. <i>d.</i>	3
	<i>Aster tripolium</i> ssp. <i>t.</i>	5
	<i>Suaeda maritima</i> v. <i>macrocarpa</i> Moq.	3
	<i>Spartina maritima</i>	+
	<i>Salicornia obscura</i> se trouve à un niveau un peu plus élevé.	
2/	<i>Halimione portulacoides</i>	5
	<i>Aster tripolium</i> ssp. <i>t.</i>	1
3/	<i>Salicornia ramosissima</i>	4
	<i>Suaeda maritima</i>	2
	<i>Puccinellia maritima</i>	2
	<i>Aster tripolium</i> ssp. <i>t.</i>	+
	<i>Salicornia emerici</i> se trouve à un niveau un peu plus élevé que le relevé.	
4/	<i>Elymus pungens</i> ssp. <i>campestris</i>	5
	<i>Atriplex hastata</i> ssp. <i>hastata</i>	1
	<i>Beta vulgaris</i> ssp. <i>maritima</i>	1
	<i>Suaeda maritima</i> v. <i>flexilis</i> Focke	+
	<i>Salicornia obscura</i>	+
	<i>Salsola soda</i>	+

On a donc ici la succession

* Ch. L. : 94 avenue du Parc, 17200 ROYAN.

J.-B. B. : Le Moulin Guérin, Landeronde, 85150 LA MOTHE-ACHARD.



Nous rattachons donc le relevé 2 à l'***Halimionetum portulacoidis*** plutôt qu'au ***Bostrychio-Halimionetum portulacoidis***, car nous n'avons pas noté la présence de *Bostrychia scorpioides* sur *Halimione portulacoides*.

Le relevé 3 appartient au ***Puccinellio maritimae-Salicornietum ramosissimae*** (ex ***Salicornietum pusillo-ramosissimae***).

De très grandes étendues monotones appelées « misottes » correspondent au ***Puccinellio maritimae-Salicornietum ramosissimae***. Avec les espèces déjà indiquées dans le relevé 3, nous avons noté :

<i>Salicornia obscura</i>	<i>Spergularia media</i>
<i>Arthrocnemum perenne</i>	<i>Limonium vulgare</i>
<i>Triglochin maritima</i>	ssp. <i>vulgare</i>
	<i>Salsola soda.</i>

Dans les fossés au voisinage de la digue, nous avons pu observer un groupement, non encore défini, dans lequel *Chenopodium botryodes* et *Atriplex hastata* ssp. *hastata*, et localement *Salsola soda*, jouent un rôle important.

Sur la digue elle-même, ont été observés : *Elymus pycnanthus*, *Beta vulgaris* ssp. *maritima*, *Ammi majus*.

II - La végétation au niveau de la Pointe aux Herbes.

Un transect a également été réalisé à ce niveau, près de l'écluse ; trois relevés ont été effectués :

1/	<i>Spartina maritima</i>	4
	<i>Aster tripolium</i> ssp. <i>t.</i>	2
2/	<i>Salicornia obscura</i>	4
	<i>Triglochin maritima</i>	4
	<i>Salicornia emerici</i>	2
	<i>Aster tripolium</i> ssp. <i>t.</i>	2
3/	<i>Salicornia ramosissima</i>	4
	<i>Triglochin maritima</i>	3
	<i>Salicornia obscura</i>	2
	<i>Suaeda maritima</i>	1
	<i>Spergularia media</i>	+
	<i>Limonium vulgare</i> ssp. <i>v.</i>	+

Si le premier relevé appartient au *Spartinetum maritimae asteretosum* et le troisième au *Puccinellio maritimae-Salicornietum ramosissimae*, la position phytosociologique du second ne peut être précisée, *Salicornia obscura* ayant été vraisemblablement confondu, jusqu'ici, avec une autre espèce du complexe *herbacea*. Nous avons d'ailleurs réalisé sur le littoral saintongeais d'autres relevés dans lesquels *Salicornia obscura* joue un rôle physiognomique majeur.

Dans les fossés, on retrouve la même phytocénose que celle observée près de la digue des Wagons, mais ici en compagnie de *Scirpus maritimus*.

Après un arrêt rapide aux Portes des Grands Greniers, pour observer la végétation des fossés saumâtres, nous avons terminé la journée dans les prés salés non loin du port de Charron.

III - Les associations des vases salées près du port de Charron.

A ce niveau, nous avons observé successivement les associations suivantes :

1/ *Salicornietum dolichostachyae* : *Salicornia dolichostachya* ssp. *dolichostachya* joue là le rôle essentiel ; seul *Aster tripolium* ssp. *tripolium* l'accompagne parfois ; il s'agit donc vraisemblablement de la sous-association *typicum* colonisant des sols limoneux.

2/ *Spartinetum maritimae* : l'association à *Spartina maritima* se trouve au même niveau que la précédente, mais peut parfois s'étendre derrière elle ; là encore *Aster tripolium* ssp. *tripolium* est la seule espèce accompagnant la Spartine ; il s'agit donc sans doute de la sous-association *asteretosum* correspondant à un niveau plus élevé que la sous-association *typicum*. *Aster tripolium* devient d'ailleurs de plus en plus dominant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la mer.

3/ *Puccinellio maritimae-Arthrocnemetum perennis* : dans chacun des relevés effectués, *Arthrocnemum perenne* est l'espèce dominante, *Puccinellia maritima* partageant le second rôle avec *Aster tripolium* ssp. *tripolium* et/ou *Suaeda maritima*. Les autres espèces présentes sont *Halimione portulacoides* et *Spartina maritima*. Nous n'avons pas noté la présence de *Bostrychia scorpioides*.

4/ *Halimionetum portulacoidis* : *Halimione portulacoides* domine toutes les autres espèces qui sont très rares dans cet ensemble. Citons : *Aster tripolium* ssp. *tripolium*, *Arthrocnemum perenne*, *Spartina maritima*, *Salicornia obscura*, *Suaeda maritima*, *Puccinellia maritima* et *Salicornia ramosissima*. Nous n'avons pas, là non plus, observé *Bostrychia scorpioides*.

5/ *Puccinellio maritimae-Salicornietum ramosissimae* : cet ensemble occupe ici une petite dépression à l'intérieur de l'association précédente. *Salicornia ramosissima* est accompagné de *Salicornia emerici*, *Suaeda maritima*, *Puccinellia maritima*, *Salsola soda* et *Halimione portulacoides*. L'association recouvre donc des surfaces beaucoup moins importantes que plus au nord.

6/ *Beto-Elymetum pungentis* : comme c'est le plus souvent le cas, *Elymus pungens* ssp. *campestris* occupe la presque totalité de la surface. Nous ne l'avons trouvé accompagné que par *Atriplex hastata* ssp. *hastata*, *Halimione portulacoides* et *Arthrocnemum fruticosum*.

Nous ajouterons qu'entre le *Spartinetum maritimae* et le *Puccinellio maritimae-Arthrocnemetum perennis* nous avons observé un ensemble que nous n'avons pu

situer sur la plan phytosociologique, et dont nous donnons la composition :

<i>Aster tripolium</i> ssp. <i>t.</i>	5
<i>Puccinellia maritima</i>	2
<i>Suaeda maritima</i>	+
<i>Halimione portulacoides</i>	+

Conclusion

En dehors des problèmes phytosociologiques qui ont fait l'objet de nombreuses et fructueuses discussions entre les divers participants à l'excursion, cette journée nous a permis de distinguer quelques-unes des espèces de Salicornes du groupe *herbacea* (voir FLORA EUROPAEA et J.-M. GÉHU, loc. cit.). Nous avons ainsi noté la présence de :

Salicornia dolichostachya ssp. *dolichostachya*, surtout la variété *fragilis*, qui jaunit rapidement, parfois la variété *nidiformis* (?) à enroulement marqué de l'extrémité des rameaux ;

Salicornia emerici ;

Salicornia ramosissima, dont la marge scarieuse n'est pas toujours nette ;

Salicornia obscura.

Nous n'avons donc pas vu au cours de la journée *Salicornia europaea* s.st. (observé à la même époque sur les côtes saintongeaises) ni *Salicornia pusilla* (= *S. disarticulata* Moss).

Mycotoxicologie :

par Guy FOURRÉ(*)

Une intoxication par des *Boletus lupinus* mal cuits

Le dimanche 22 août 1982, vers 20 h 30, nous apprenons qu'un habitant de Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres) va être transporté à l'Hôpital de Niort par suite d'une intoxication par les champignons. Nous nous rendons aussitôt à l'hôpital, et nous proposons notre aide pour essayer de déterminer les restes de champignons qui doivent être apportés par l'épouse du malade. L'interne de service accepte.

Le malade arrive : c'est un homme de 32 ans, M. Alain BOUCHER. Il pense avoir mangé des « Bolets raboteux ». Dans les restes que son épouse nous montre, on distingue en effet des chapeaux de Bolets, mais semblant plutôt correspondre à *B. queletti*, *luridus* ou *lupinus* (les pieds font défaut), ainsi que *B. chrysenteron* et quelques champignons à lames notamment *Collybia platyphylla*.

5 à 6 h après le repas, M. BOUCHER a été pris de vomissements très violents et douloureux, accompagnés de diarrhée très liquide, crampes et sueurs froides. Des symptômes ressemblant beaucoup à une intoxication phalloïdienne, bien que le délai d'apparition des troubles soit en ce pas un peu bref. D'autre part la variété des espèces vues dans les restes de la cuisson peut rendre plausible la récolte et l'absorption d'une Amanite phalloïde.

Par mesure de précaution, nous conseillons donc la mise en œuvre du traitement du Dr BASTIEN, mais n'étant pas médecin, nous ne pouvons en prendre la responsabilité et nous recommandons à l'interne d'appeler le Centre Anti-Poison d'Angers, qui confirme en préconisant Vitamine C, Abiocrine et Ercéfuryl.

Ce traitement est commencé, mais faute de place dans le service de réanimation de l'hôpital de Niort, le malade est transféré vers 22 h à l'hôpital de Poitiers.

Par l'épouse, nous apprendrons le lendemain que le traitement n'a pas été poursuivi à Poitiers, M. BOUCHER ayant reçu seulement de la Vitamine C et un désinfectant intestinal. Heureusement pour lui, il n'avait pas mangé de l'Amanite phalloïde, car il va déjà bien mieux, et le mardi il sort de l'hôpital, guéri.

Il nous téléphone aussitôt, et dès le mercredi matin, nous allons ensemble sur les lieux de sa récolte, le bois du Grand Breuil, près de Mauzé-sur-le-Mignon, pour essayer de savoir ce qu'il avait mangé.

(*) G.F. : 152, rue Jean Jaurès. 79000 NIORT.

Nous nous rendons compte rapidement que M. BOUCHER connaît bien quelques champignons et n'aurait pas pris une Amanite phalloïde pour un Bolet. Il affirme d'ailleurs n'avoir mangé aucun des champignons à lames qu'il avait récoltés. Il reconnaît également sans hésiter *Boletus satanas*, dont quelques exemplaires vétustes sont présents en mélange avec les autres Bolets. L'espèce dominante est *Boletus lupinus* Fr. : il y en a des centaines, énormes, et M. BOUCHER est sûr que c'est ce qu'il a mangé.

- Mais comment avez-vous pu prendre ces Bolets pour des « raboteux » alors qu'ils ne se ressemblent pas du tout ?

- Je vous montrerai le petit livre où je les ai identifiés...

De retour chez lui, il nous montre un petit guide de « Sélection du Reader's Digest », assez ancien, et distribué comme cadeau pour l'achat d'un autre ouvrage. Certaines photos couleurs sont bonnes, mais d'autres sont très mauvaises et les explications sont extrêmement sommaires. Ainsi, sous le nom de « Bolet raboteux », figure un champignon vaguement jaunâtre dont on ne voit ni le dessous du chapeau ni le pied, si bien que cela pourrait être n'importe quoi, y compris un champignon à lames !

Reste à expliquer l'intoxication : la conversation avec M. BOUCHER donne rapidement la clef de l'énigme. Il a en effet consommé ses Bolets sur le gril, à peine cuits. C'est si vrai que certains chapeaux « grillés » et non consommés étaient encore reconnaissables dans les restes lorsque nous les avons examinés !

D'autre part, si les vomissements étaient apparus seulement 5 à 6 h après le repas, en fait M. BOUCHER nous confie qu'il avait commencé à être malade peu de temps après avoir mangé ses champignons, lourdeur d'estomac et nausées ayant précédé les troubles plus spectaculaires.

Tous les auteurs signalent que les Bolets du groupe *purpureus*, et *lupinus* notamment, sont toxiques ou pour le moins suspects à l'état cru. Par ailleurs, d'autres cas ont montré qu'une cuisson sur le gril est insuffisante (pour *Paxillus involutus* par exemple).

Bien qu'une certitude absolue soit impossible à obtenir dans un tel cas, il semble plus que probable que M. BOUCHER avait été intoxiqué par des *Boletus lupinus* mal cuits. Et il est intéressant de noter l'ampleur des malaises qui ont été provoqués, au point que dans leur phase la plus aiguë, les troubles pouvaient faire penser à une intoxication phalloïdienne !

Six personnes intoxiquées par *Entoloma rhodopolium*

Le samedi 23 octobre 1982, six personnes de Gournay (Deux-Sèvres), avaient été transportées à l'hôpital de NIORT par suite d'une intoxication par les champignons.

Les troubles - vomissements, diarrhée, sueurs froides - étaient apparus très peu de temps après le repas. On pouvait donc espérer qu'il n'y aurait rien de grave, et de fait, 3 des 6 intoxiqués avaient regagné leur domicile le lendemain après avoir reçu des soins.

L'un d'eux, qui avait participé à la récolte avec son beau-père, accepta de retourner aussitôt avec nous sur les lieux où les champignons avaient été ramassés. La station, dans les bois de la Chevrelière, fut facilement retrouvée, et les champignons y étaient très peu nombreux.

« Ce sont des champignons comme ceux-là que nous avons ramassés et mangés », dit le récolteur en nous montrant des carpophores grisâtres à long pied blanc : il s'agissait d'*Entoloma rhodopolium*. L'autre récolteur, le beau-père, reconnut formellement lui aussi ces champignons comme identiques à ceux qui avaient été consommés.

Les deux ramasseurs croyaient avoir récolté des « souchettes », terme vague mais qui, d'après leurs explications, semblaient se rapporter à *Lyophyllum aggregatum*. Pour un mycologue, une telle confusion peut sembler surprenante. Mais on a vu pire !

Or les récolteurs ignoraient totalement l'existence des Entolomes toxiques ! Par chance, ils étaient tombés sur *rhodopolium*, qui n'avait provoqué qu'une gastro-entérite modérée. Si le hasard l'avait voulu, ils auraient dégusté avec le même entrain une cuisine de *lividum*, ce qui leur aurait laissé un plus cuisant souvenir...

A quelque chose malheur est bon : comme c'était le jour de l'exposition de Chizé, nous emmenâmes le jeune récolteur au Chêne Papinot pour lui montrer quelques exemplaires d'Entolomes livides et autres espèces toxiques. Cela évitera peut-être à la famille un autre séjour à l'hôpital !

A propos de *Lyophyllum hypoxanthum* de Josserand et Rioussset

par le Docteur Pierre BOUCHET *

Au mois d'avril dernier, notre ami M. DROMER avait découvert, en l'île d'Oléron, des champignons appartenant à une espèce qu'il n'avait jamais vue. Plusieurs exemplaires me furent fournis et comme nous n'obtenions pas de détermination satisfaisante à l'aide des ouvrages en notre possession, il fut décidé d'envoyer quelques sujets à Marcel BON qui assimila cette espèce à *Lyophyllum hypoxanthum* de Josserand. M. BON avec courtoisie envoya un tiré à part de son manuscrit publié dans le tome 90 n° 4 de 1974 du Bulletin de la Société Mycologique de France, accompagné d'une planche en couleurs. M. DROMER de son côté publia une note dans le Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest de 1982, pages 287 et 288.

Malgré tout cela, comme il s'agit d'une espèce très rare et intéressante, je ne crois pas inutile de donner une description détaillée des exemplaires que M. DROMER avait eu l'amabilité de me laisser :

- **Chapeau** de 7 à 8 cm de diamètre, un peu convexe, lisse, mat, **gris ocré pâle**, à marge très fortement enroulée, non ciliée ni striée, **sans trace de mauve**.
- **Chair** épaisse de 5 à 7 mm, ferme, **inodore, insipide, grisâtre ocré sale** sur le frais et chez les jeunes exemplaires.
- **Lamelles** serrées, émarginées, étroites de 3,5-4 mm, minces, quelques-unes un peu fourchues, d'abord **jaune de Naples**, puis **jaune verdâtre pâle**, un peu ocré, **brunissant au contact** des doigts. Arête lisse.
- **Stipe** plein, ferme, dur, court (25-30 mm), épais de 15-17 mm, cylindrique, un peu renflé à la base, **floconneux granuleux**, blanchâtre au sommet.

La surface du champignon **brunit** ou **noircit en vieillissant** et **au contact, aussi bien le chapeau que le pied**.

- **Spores** de 4-5 x 3,5 μ , lisses, blanchâtres, non amyloïdes. Arête de lamelles montrant peu de cheilocystides.

Aspect général du champignon : celui de *Paxillus involutus*.

Observations :

Comparons maintenant les caractères de nos échantillons à ceux de l'espèce type de Marcel Josserand et nous voyons qu'il existe d'**assez notables différences** entre eux :

(*) P.B. : Les Ouillères des Nouillers, 17380 TONNAY-BOUTONNE.

spécimens de la région lyonnaise :	spécimens d'Oléron (Charente-Maritime)
<p>Chapeau : blanchâtre lavé de mauve, étroit bourrelet mauve vif.</p> <p>Chair : blanchâtre, odorante, saveur sucrotée.</p> <p>Lamelles : jaune clair vif.</p> <p>Stipe : à reflet mauve, rayé peigné.</p> <p>Cystides d'arête abondantes.</p>	<p>gris ocré pâle, sans aucune trace de mauve, brunissant au contact et en vieillissant.</p> <p>grisâtre ocré, inodore, insipide.</p> <p>jaune de Naples, puis jaune verdâtre pâle ocré, brunissant au contact.</p> <p>floconneux-granuleux, au sommet blanchâtre.</p> <p>assez rares.</p>

L'habitat est le même, sous *Cupressus*.

L'année mycologique 1982 dans le Centre-Ouest

par le Docteur Pierre BOUCHET (*)

Préambule :

Année irrégulière, en fonction des variations climatiques. Les mois les moins productifs : mai et septembre ; les plus favorables : août, à cause des pluies orageuses de juillet, et octobre, à la suite des pluies de fin septembre.

A noter l'apparition assez abondante de l'Oronge (Amanite des Césars) en août et du Bolet de Dupain, cette dernière espèce restant rare dans le Centre-Ouest. Les genres les mieux représentés : Russules en été et Cortinaires en automne. Les Amanites (sauf l'Amanite des Césars) n'ont pas été tellement abondantes, même les plus communes, telles la citrine, la rougissante et même la phalloïde.

Activités mycologiques :

A signaler la réussite de toutes les excursions et de toutes les expositions, d'après les témoignages reçus. Personnellement, je n'ai vu que les expositions de Niort, La Rochelle et Royan qui se sont maintenues à un bon niveau et ont été abondamment fournies en champignons les plus variés et ont reçu de nombreux visiteurs. Cette année, des expositions plus modestes, en de petites villes, ont été mises sur pied par quelques mycologues de bonne volonté, en un seul but scientifique et humanitaire. On ne saurait trop féliciter et encourager dans cette voie les ardents organisateurs.

Intoxications

Il ne m'a pas été signalé d'intoxications dues à l'ingestion de champignons vénéreux dans mon entourage. Cette « chronique » devient donc de plus en plus réduite. Il faut s'en féliciter et admettre que le grand public a des connaissances plus étendues, grâce aux ouvrages de vulgarisation, aux indications fournies lors des expositions et des excursions mycologiques organisées par les sociétés qui, ainsi, ont un rôle d'intérêt public, comme cela a été reconnu.

Les récoltes 1982 :

Passons maintenant en revue un certain nombre d'espèces récoltées, depuis le début de l'année 1982, dans le Centre-Ouest.

A - Période hivernale (janvier, février, mars) :

3 janvier : à la Magnonnière, une jolie petite discale rouge : *Melastiza chateri*, espèce typiquement hivernale ; dans les bois du Poupeau : *Tubaria conspersa*, *Cortinarius acutus*, *Flammula penetrans*, *Clavaria cristata*, *Crepidotus variabilis* et

(*) P.B. : Les Ouillères des Nouillers, 17380 TONNAY-BOUTONNE.

Omphalia asterospora de Lange : petite espèce à chapeau et lamelles d'un gris-brun, à saveur farineuse, qui a la particularité d'avoir des spores subglobuleuses de 5 à 8 µ couverte d'épines cylindriques pouvant aller jusqu'à 2 µ de longueur ; espèce rarement signalée (ou méconnue à cause de sa petite taille et de son aspect banal). Au même moment, dans les bois d'Archingeay, bonne récolte d'*Hydnum repandum*.

31 janvier : au Poupeau : *Marasmius cohaerens*, *Rhodophyllus cetratus* (récolte PERTHUIS).

- Vert-Bois, île d'Oléron : *Omphalia pyxidata*, *Omphalia barbularum*, *Galera sideroides* (récolte DROMER).

Février :

Bois des Héros : *Melanopus nummularius*, *Radulum membranaceum*.

Mars :

Récolte signalée dans les vallons des Nouillers de 17 Morilles (*Morchella vulgaris*). Seuls quelques privilégiés ont pu faire semblable récolte dans la même région.

Récolte personnelle sur terre brûlée, environs des Ouillères des Nouillers : *Flammula carbonaria*, *Acanthocystis carbonarium*, espèce assez rare qui ressemble à une petite chanterelle (classée en effet antérieurement dans le genre *Cantharellus*).

Récolte PERTHUIS, vers Ronce-les-Bains : *Inocybe geophylla*, *Sarcosphaera eximia*.

B - Période vernale (avril, mai, juin) :

Avril : vers Saint-Trojan d'Oléron : *Inocybe scabella*, sensu Bresadola, *Inocybe geophylla*, *Agrocybe praecox*, *Clitocybe infundibuliformis*, *Boletus granulatus*.

Mai : rien à cause de la sécheresse du printemps.

Juin : Bois des Héros : *Pluteus minutissimus*, *Collybia radicata*, *Lactarius piperatus*.

Archingeay : *Amanita asteropus*, *Pluteus lutescens*, *Drosophila fusca*, *Inocybe maculata*, *fastigiata* ; *Russula puellula* du groupe des *Rhodellinae* de Singer, *R. smaragdina* de Quélet.

20 juin : Longeville de Mazeray : *Morchella vulgaris*, 1 seul spécimen (récolte RIGOLLEAU), *Inocybe asterospora*.

- Montendre : *Inocybe ovatocystis* (récolte PERTHUIS).

22 juin : Bois d'Archingeay (excursion personnelle en compagnie de M. PERTHUIS) : *Amanita rubescens*, *fulva*, *aspera* ; *Russula vesca*, abondante, assez bon comestible, et ses variétés *viridata* Singer (rare), *lactea*, *avellanea* ; *Russula meliolens*, *virescens*, *brunneoviolacea*, *chamaeleontina*, *anatina*, *lepida* et un spécimen de la très rare *Russula gaminii* (variété de *R. seperi*) : chapeau de 5 cm de diamètre, à cuticule visqueuse, brillante, d'un **rouge vif et noirâtre pourpré au centre** ; chair rosissant très nettement. Lamelles d'un jaune vif, noircissant fortement en vieillissant. Odeur rappelant celle de *Tricholoma lascivum* avec l'âge. Station nouvelle pour la Charente-Maritime. Encore une autre espèce de Russule : *Russula amoena*, typique. *Boletus felleus*, *versicolor*, *edulis*. *Inocybe fastigiata*, *obsoleta*, *casimiri*, *margaritispota*, rare, *Rhodophyllus staurosporus*, *Lentinus gallicus*. Enfin deux petits Cortinaires : *Cortinarius incisus* Fries, groupe des *Parvuli* : Chapeau de 10 mm de diamètre, un peu mamelonné, bistre brun ocré, très finement fibrilleux, peu hygrophane. Marge plus ou moins incisée à la fin. Chair très mince, inodore, presque insipide, chamois ocré. Lamelles très espacées, adnées, cannelée,

largés de 2 mm environ. Stipe court : 20 mm, épais de 2 mm, assez fortement fibrilleux, avec une zone annulaire assez nette vers le milieu du stipe, cylindrique, de couleur ocre sale. Arête des lamelles présentant au microscope des cellules courtement claviformes, hyalines, peu saillantes. Spores elliptiques de 8-9 x 4-4,5 µm.
- *Cortinarius uliginobtusus* de Henry. 2 spécimens. Rare, du groupe des *Decipientes*, croissant dans les ornières boueuses des bois.

Chapeau de 10 à 20 mm de diamètre, campanulé-conique, très finement fibrilleux, légèrement hygrophane, ocre-brunâtre. Marge parfois incisée.

Chair légèrement chamois, subinodore, mince : 1/2 mm, 2 mm au mamelon.

Lamelles ascendantes, adnées, étroites de 2-3 mm, de couleur cannelle au début, puis cannelle rouillé à la fin, espacées, intercalées de lamellules. Arête lisse.

Stipe pouvant atteindre 5 cm de longueur, fluet, épais de 2 à 3 mm, cylindrique, finement fibrilleux, d'abord jaune paille, jaune citrin, puis bistré ocré à la fin, plus pâle au sommet ; base blanchâtre, cotonneuse.

Spores elliptiques, peu colorées et verruqueuses, mesurant 8-9 x 4-4,5 µm. Arête des lamelles sans poils différenciés.

25 juin : *Russula aurata* (récolte PERTHUIS).

26 juin : en forêt de la Coubre, nombreux Bolets (*B. granulatus*). Au bois des Héros : *Aleuria umbrina*, *Russula gracilipes* de Romagnesi, du groupe *purpurata*.

C - Période estivale :

Juillet :

Bois des Héros : *Boletus purpureus* typique, *crocipodius* ; *Russula minutula* Vel., groupe des *Roseinae*.

Au bois de l'Antandière, commune des Nouillers, une douzaine d'Oronges vraies (*Amanita caesarea*) en une seule récolte examinée.

Août :

Bois Pitard : une dizaine de *Boletus edulis* et *aereus*, *Boletus carpini*, *oxydabilis*, *subtomentosus*, *spadiceus*, *purpureus*, *appendiculatus*, *versicolor*. *Russula ochroleuca*, *melliolens*, *delica*, *atropurpurea*, *vitellina*, *veternosa* avec variété à chapeau **entièrement jaune ocré verdâtre**. *Amanita aspera*, *Inocybe squamata* Lange.

Montendre (récolte PERTHUIS) : *Lentinus gallicus*, *Mycena urania* (groupe des *Filipèdes*).

Bois des Héros : *Clitocybe cerrusata*, *Crepidotus applanatus*, *Russula rutila* (groupe des *Insidiosinae*).

Sur la terre d'une jardinière, Hôpital de Saint-Jean d'Angély, salle d'attente de radiologie : *Lepiota lutea*, jolie petite espèce du groupe des *Cepaestides* (récolte PERTHUIS).

15 Août : La Crétinière : *Boletus fragrans*, *Russula veternosa*, *violaceo-brunnea* (groupe de *Russula alutacea*), *Rhodophyllus ameides* (récolte PERTHUIS), *Cortinarius emollitus*.

18 Août : mêmes lieux, plusieurs exemplaires d'Oronges vraies récoltées par M. PERTHUIS.

Au Bois Pitard, récoltes personnelles : *Russula elegans*, *purpurata*, *luteotacta*, *rutila*, *aurata*, *rubroalba*, *chamaeleontina* variété *ochracea*, *delica* (petites), *alutacea*, *anatina*, *emetica* variété *sylvestris* à chapeau blanc ; *Lepiota subincarnata* ; *Lactarius circellatus*, *evosmus* ; *Inocybe fastigiata*, *jurana*.

21 Août ; région de Fontcouverte, près de Saintes, récolte de nombreux Bolets, parmi lesquels 12 spécimens de *Boletus dupainii* dont un exemplaire atteignant 15 cm de diamètre, *Boletus queleti* variété *lateritius*, *Boletus carpini*, *satanas*, *lupinus* ; *Amanita asteropus*. Parmi ces Bolets, *Boletus lupinus* a été consommé par un récolteur sans inconvénient. Quant à moi, j'ai pu absorber avec ma famille quelques exemplaires du rarissime *Boletus dupainii*, excellents, tendres et très sapides.

22 Août : encore quelques Oronges dans les bois de Chez Guérin, commune des Nouillers, les dernières de l'année.

24 août : Bois Pitard, récoltes personnelles : *Pluteus semibulbosus*, *Clitocybe tabescens*.

Bois des Héros : trois spécimens de *Boletus dupainii*, *Boletus purpureus* ; *Russula maculata*, *versicolor*, *veternosa*, cette dernière espèce très abondante cette année décidément !

Septembre :

Peu de champignons : *Drosophila bipellis* et *subatrata*. (A La Magnonnière) ; *Pluteus depauperatus*, *Mycena polygramma* (au Bois des Héros).

D - Période automnale :

Excursion du Bois des Héros : nombreux Cortinaires : *C. xanthophyllus*, *sodanigitus*, *croceocaeruleus*, *elegantior*, *vibratilis*, *bovinus* (groupe des *Brunnei*, rare) ; *Clitopilus mundulus* ; *Craterellus cinereus* ; *Russula pelargonica* (lieux très humides) ; *Rhodophyllus sordidulus* groupe des *Rhodopolii* ; une espèce très intéressante d'*Inocybe* : *Inocybe hygrophorus* de Kühner, groupe des *Rimosae*. En voici les caractères :

Chapeau d'un beau jaune d'ocre chaud, uniforme, paraissant lisse mais en fait très finement fibrilleux, très mamelonné, conique, avec la marge plus ou moins relevée.

Chair *inodore*. Stipe blanchâtre au sommet, un peu fauvâtre vers le milieu, *presque lisse*, seulement avec *quelques rares flocons* au sommet. Correspond très bien à la description et aux figures de KÜHNER dans le supplément à la Flore analytique. Seul l'habitat est différent. Ici : à quelques mètres d'un bois de feuillus, en groupe dans l'herbe d'une prairie. Récoltes de KÜHNER : bois de *Picea* en montagne.

23 octobre : Taillant : *Rhodophyllus queletii*, *Cortinarius ionochlorus*. Chaumes de Sèche-Bec (récolte PERTHUIS) : *Rhodophyllus incanus*, *leptonipes* ; *Volvaria murinella* ; *Lepiota laevigata* Lange ; *Lactarius atlanticus* Bon (sous chênes verts).

31 octobre : excursion de la Palmyre et de la Coubre. Les espèces les plus intéressantes, récoltées l'après-midi, sont : *Inocybe appendiculata* de Kühner, belle rareté très bien caractérisée par la marge *très incurvée et frangée-dentelée*. Le chapeau a l'aspect de celui d'*Inocybe pyriodora*. Autres espèces récoltées : *Inocybe leptocystis*, *Cortinarius sacchariolens*, *Panaeolus fænisecii*, *Tricholoma exsculptum* (groupe des *Pseudocollybia* de Kühner), *Tricholoma caligatum* que l'on retrouve presque chaque année aux mêmes lieux, *Lepiota helveola*, un seul exemplaire, dans l'herbe en bordure des bois de Pins. Récolte personnelle. Spores atteignant 10 µ de longueur.

Novembre :

Excursion de l'île d'Oléron : *Melanoleuca microcephala* Karsten, *Limacella furnacea*, *Lepiotella irrorata*, *Cortinarius acutus*, *privignofulvus*, *Inocybe lacera*, *decipiens*, *Boletus lepidus*.

11 novembre : Excursion de Jard-sur-Mer : *Collybia tuberosa*, *Dryodon erinaceus*,

Ungulina fuliginosa, *Psalliota augusta*, *Clitocybe alexandri*.

14 novembre : Arboreteum de La Bouverie : *Hebeloma strophosum*, *Melanoleuca adstringens*, à lamelles rosées au début, voisin de *luteospermum* de Métrod. La couleur grise du chapeau de cette dernière espèce conviendrait très bien aux exemplaires recueillis à La Bouverie.

- *Pleurotus dryinus* sur souche de feuillus. Chapeaux pâles, blanchâtres (récoltes PERTHUIS).

Décembre :

14 décembre : Récoltes PERTHUIS : encore *Pleurotus dryinus* à Pallud et le 15 décembre *Melanopus varius*, marais de la Magnonnière.

Conclusion :

Année satisfaisante aussi bien pour les chercheurs de bons comestibles que pour les mycologues récompensés par la trouvaille d'espèces rares. Formulons dès maintenant nos vœux de bonnes récoltes pour l'année 1983.

Mycologie :

signes particuliers

par Guy FOURRÉ(*)

Cette rubrique annuelle pourrait aussi bien s'appeler « complément d'information », qu'il s'agisse d'espèces critiques et discutées, ou de récoltes plus ou moins aberrantes nécessitant un élargissement des critères de variabilité d'une espèce bien connue.

C'est aussi et surtout un moyen d'échanges entre mycologues dispersés, n'ayant pas l'occasion de se rencontrer pour débattre de vive voix des problèmes étudiés.

Voici donc les réponses reçues ou trouvées, depuis le précédent bulletin, sur les questions déjà posées, ainsi que de nouveaux sujets de réflexion, sur lesquels nous serons toujours très heureux de recevoir les observations de nos lecteurs.

***Cantharellus* noircissant :**

Entre la rédaction de notre article de 1982, et sa parution dans le bulletin de la S.B.C.O., nous avons obtenu la réponse à la question concernant le *Cantharellus* noircissant.

En effet, de nouvelles récoltes reçues en août 1982 de A. MERLET, en provenance de la même station, furent transmises à M. Marcel BON, à Lille, par notre ami J.P. DUBUS, de Laval, qui venait d'ailleurs de récolter le même champignon en Mayenne. M. BON reconnut sans peine l'espèce : il s'agissait bien d'un *Cantharellus* (et non d'un *Craterellus*, du fait de la présence de boucles), le *Cantharellus melanoxeros* Desmaz., qui n'est pas cité dans la Flore de Kühner et Romagnesi.

Une étude des mycologues belges DAMBLON, DEMOULIN et SCHUMACKER, parue en 1974 et 1975 dans le bulletin de la S.M.F., synonymisait *C. ianthinoxanthus* à *C. melanoxeros*, ce dernier binôme étant alors prioritaire. Mais les Suisses MONTHOUX et ROLLIN, dans le bulletin de la Fédération Dauphiné-Savoie (n° 79 - Oct. 80) se sont attachés à démontrer qu'il s'agit de deux espèces distinctes, et M. BON semble de cet avis.

Si l'on considère, avec les auteurs suisses, que l'absence de noircissement serait, pour *C. ianthinoxanthus*, l'une des caractéristiques l'éloignant de *C. melanoxeros*, nos récoltes de la forêt d'Aulnay appartiendraient sans aucun doute à la seconde espèce, car elles présentaient un noircissement très évident, non seulement au froissement et en hercier, mais également avant tout contact. C'est d'ailleurs ce noircis-

(*)G.F. : 152, rue Jean Jaurès. 79000 NIORT

sement partiel, sur un pied jaune vif, qui nous avait fait penser d'abord à *Craterellus konradi*, avant l'examen au microscope qui révéla la présence de boucles.

Ce noircissement s'est également manifesté de façon très nette, en herbier, sur une récolte exposée le 31/10/82 à Royan et provenant des environs de cette ville (Leg. J. DROMER), et qui pourrait donc être rapportée aussi à *C. melanoxeros*.

Enfin M. BARON, de Cholet, nous a signalé qu'il rencontre cette espèce tous les ans, en été, après les orages, en forêt de Chanteloup (Maine-et-Loire).

***Amanita excelsa* :**

On pourrait répartir les mycologues en 2 catégories : « ceux qui croyaient à *excelsa* et ceux qui n'y croyaient pas », les premiers semblant nettement plus nombreux que les seconds. Mais M. MESPLEDE, avec son autorité coutumière, affirme catégoriquement qu'*Amanita excelsa* (Fr.) Quéél. (= *A. ampla* Pers.) est un synonyme d'*Amanita spissa*.

Le Dr BOIFFARD, de La Roche-sur-Yon, n'est pas de cet avis, et il ne manque pas d'arguments. Voici ce qu'il nous a écrit à ce propos :

« Pour moi, ce sont deux espèces différentes. Je n'ai jamais rencontré d'exemplaires intermédiaires, et je suis parfaitement d'accord avec ce que vous écrivez à ce sujet. Albert LECLAIR, qui a guidé mes premiers pas en mycologie, et qui était un extraordinaire observateur, a toujours affirmé la non-identité des deux espèces. Il m'avait établi un petit tableau comparatif que voici :

<i>AMANITA EXCELSA</i>	<i>AMANITA SPISSA</i>
<p>Chapeau gris-perle, bistre gris-souris ou parfois blanc</p> <p>Verrues assez larges et épaisses, devenant brunes avec l'âge.</p> <p>Pied blanc, finement pelucheux surtout au-dessous de l'anneau, presque régulier, seulement un peu renflé à la base et radicant. Profondément souterrain.</p> <p>Anneau fragile, d'abord blanc sur sa face supérieure, brunissant ensuite. Souvent déchiré.</p> <p>Lamelles assez larges, arrondies à la marge du chapeau, blanches avec un reflet crème.</p> <p>Odeur souvent légèrement anisée ou de <i>Boletus edulis</i>.</p> <p>Station : bois ou taillis mêlés, plutôt clairs ; feuillus-résineux</p>	<p>Chapeau bistre ou marron</p> <p>Verrues ordinairement plus nombreuses et plus rapprochées, moins épaisses et restant blanches.</p> <p>Pied quelquefois blanchâtre, mais le plus souvent nettement grisâtre au-dessous de l'anneau par la présence de peluchures grises. Strié au-dessus de l'anneau. Très bulbeux et napiforme. Jamais profondément enterré.</p> <p>Anneau plus régulier et résistant. Strié avec crans au bord.</p> <p>Lamelles plutôt moins larges, blanches. Jamais de reflet crème.</p> <p>Odeur de radis ou de rave.</p> <p>Station : bois mêlés, souvent résineux.</p>

(Lettre de A. LECLAIR à J. BOIFFARD du 3/6/58)

Le Dr BOIFFARD conclut sur un argument inédit et non sans valeur :

« Enfin, il y a le critère gustatif - après tout, pourquoi pas ? Avec CHENÉ, nous avons essayé les deux espèces, cuites séparément bien sûr. *Spissa* : infect. *Excelsa* : très bon. Malheureusement, on trouve (au moins en Vendée) beaucoup moins d'*excelsa* que de *spissa*, et c'est bien dommage ».

***Boletus aestivalis* et *reticulatus* :**

Le Dr BOIFFARD signale que pour A. LECLAIR, « *aestivalis*, espèce friesienne, était la variété à chapeau gris pâle d'*appendiculatus* qui est devenue, au gré des fantaisies nomenclaturales, *pallescens* puis *fechtneri* ». Si l'on s'en tenait à cette interprétation, on ne voit pas très bien comment *aestivalis* pourrait être synonymisé avec *reticulatus*, alors que le groupe *appendiculatus* a des pores jaune vif et une chair jaune pâle.

Même si le *Boletus aestivalis* Paulet ex Fries des auteurs modernes n'évoque plus le groupe *appendiculatus*, il nous paraît possible, après de nombreuses récoltes des uns et des autres, de distinguer l'aspect *aestivalis* de l'aspect *reticulatus* :

- *aestivalis* : cuticule fauve, plus ou moins pâle, luisante et très visqueuse par temps de pluie. Pied faiblement réticulé, le réseau n'étant parfois visible qu'à la loupe, et en tous cas jamais en relief.

- *reticulatus* : cuticule grisâtre à brunâtre, sèche, **feutrée**, légèrement tomenteuse, mate ; pied orné d'un réseau très évident, en relief.

Peut-être s'agit-il de simples formes d'une même espèce. Le Dr BOIFFARD pense qu'il faut accorder plus d'importance aux caractéristiques de la cuticule qu'à celle du réseau, ce dernier pouvant être très variable chez tous les Bolets qui en possèdent un, et même manquer dans certains cas.

Or justement, l'examen microscopique de la cuticule semble confirmer, sur la base d'une étude de BLUM (B.S.M.F. 1968 - F.2), les différences macroscopiques, la forme *aestivalis* ayant une cuticule composée d'hyphes deux fois plus larges que celles de la forme *reticulatus*. Et toutes nos récoltes de Bolets d'été possédant cette cuticule luisante sont dépourvues de réseau en relief sur le stipe.

Enfin l'apparition régulière en juin de ce Cèpe à cuticule luisante et à pied dépourvu de réseau en relief justifierait parfaitement le nom d'*aestivalis*. Il est vrai que le *reticulatus* type est lui aussi très précoce, mais tous les auteurs qui le décrivent insistent sur son réseau en relief et l'aspect feutré, finement tomenteux et mat de sa cuticule.

***Macrolepiota venenata* :**

De nouvelles pièces, mais toujours aussi contradictoires, sont versées au dossier par le Dr BOIFFARD :

- A Montaignu, 4 personnes ont été intoxiquées à l'automne 1982 par des « *Lepiotes déguenillées* » : les enfants ont été hospitalisés pendant 48 h ;

- Par contre, à La Roche-sur-Yon, le Dr BOIFFARD a vu en octobre 82 de magnifiques et typiques « *venenata* » que le récolteur consomme impunément depuis 20 ans !

Des goûts et des couleurs...

Notre collègue R. CHENÉ, de Nantes, a dégusté à l'automne 82, avec sa femme et une de ses filles, des *Hygrophorus penarius* venant de la forêt de Chizé (Deux-Sèvres). Les trois convives ont été d'accord pour attribuer seulement 2 fourchettes à ce champignon, avis qui rejoint ceux de nos amis BONNIN, FOUET, MERLET, VIAUD et le nôtre.

Pourtant il s'agit bien de *H. penarius*, considéré comme l'un des meilleurs champignons par beaucoup de mycologues, et non de son proche voisin *H. barbatulus*, qui est moins apprécié. Nos récoltes ont été faites sous chênes et elles sont dépourvues des mèches blanches apprîmées qui caractérisent *barbatulus*, espèce venant sous les hêtres.

Lepista nebularis var. *alba* :

Georges BECKER, ancien Président de la Société Mycologique de France, signale que cette forme blanche du Clitocybe nébuleux a une odeur particulièrement fétide.

Simultanéité :

L'année 1982 nous a apporté de nouveaux cas étonnants de simultanéité de fructification pour des espèces peu communes :

- *Cantharellus melanoxeros*, récolté le même jour en Forêt d'Aulnay (Charente-Maritime) et en Forêt de Mayenne, à 280 km plus au nord !

- *Boletus dupainii* : cette espèce magnifique ne peut passer inaperçue ! Or on reste des années sans en entendre parler, et soudain c'est l'explosion : vers le 20 août 1982, elle était signalée un peu partout :

- dans la station d'origine de la première description, le bois du Fouilloux, près de La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres) où DUPAIN était pharmacien ;

- dans les forêts d'Aulnay et de Chizé, aux confins de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres ;

- en forêt de Moulière (Vienne), par M. JALLAIS, de Cholet ;

- vers Fontcouverte, près de Saintes (Dr BOUCHET) ;

- au Pays Basque (!) (A. MERLET) ;

- *Rutstroemia echinophila*, très abondant en même temps en Allemagne, en Forêt Noire, et dans la Loire où il est habituellement rare (A. AYEL) ;

- *Cortinarius balteatocumatilis* (Hry ex Orton), trouvé en octobre 82 à Chanteloup (Maine-et-Loire) mais aussi en forêt de Baugé (à 100 km), à Montrevault, à Nuaillé, et en forêt de Moulière (Vienne) (M. BARON, de Cholet) ;

- *Omphalotus illudens*, au début août 82, en même temps près de Thouars (Deux-Sèvres, M. LEING) et en Mayenne en plusieurs stations (J.P. DUBUS) ;

- *Russula cessans*, abondante le 31 octobre en forêt de La Coubre près de Royan, à deux pas de l'Océan, et signalée vers le 25 octobre, également en abondance, à Clarafond (Haute-Savoie), où elle n'avait pas été vue depuis 1976 (Bulletin Fédération Dauphiné-Savoie n° 88).

D'autres mycologues bien plus expérimentés que nous se penchent depuis de nombreuses années sur ce problème, sans, trouver la solution.

C'est ainsi qu'à la suite de notre article de l'an dernier, nous avons reçu une lettre très intéressante de M. Marcel JOSSERAND, qui nous dit :

« C'est là une question qui me tracasse depuis bientôt un demi-siècle !... La simultanéité d'apparition d'une espèce rare dans des lieux très éloignés, c'est un fait pour lequel j'estime qu'il n'y a actuellement aucune explication valable ».

L'auteur de cette « bible » du mycologue qu'est « La description des champignons supérieurs » avait consacré un article substantiel à cette énigme dans le bulletin de la Société Linnéenne de Lyon en avril... 1941, et il était revenu sur le sujet, dans la même publication, en février 64.

M. JOSSERAND citait dans ces articles des cas concrets et tout à fait étonnants de simultanéité d'apparition d'espèces rares. Par exemple :

- *Omphalia atro-puncta*, trouvée le 13/10/38 dans la région de Belfort, le 14 à Lyon, le 15 dans le massif de la Chartreuse près de Grenoble et le 21 près de Dijon ;

- *Russula puellula*, récoltée en même temps à Lyon et au Danemark ;

- *Mycena trichoderma*, espèce rarissime, trouvée à Lyon le 25/10/63 et 2 jours plus tard en Angleterre, dans le Surrey !

Le célèbre mycologue lyonnais a examiné... et réfuté toutes les hypothèses possibles :

- Conditions météorologiques : il est difficile d'admettre qu'elles puissent être exactement semblables en Angleterre, ou au Danemark, et dans la région Lyonnaise. D'autre part, elles pourraient peut-être justifier une poussée collective de l'ensemble des champignons, mais elles ne sauraient aucunement rendre raison de l'apparition simultanée d'une espèce donnée dans toute une série de lieux, alors que les autres espèces manquent parfois complètement ;

- Explication interne, propre au champignon, qui fructifierait à intervalles donnés ? Cette hypothèse est démentie par l'apparition absolument désordonnée, totalement capricieuse, des espèces.

- Actions d'origine extra-terrestre, **taches solaires** par exemple ? « Malheureusement on a fait un tel emploi de ces modifications de la surface solaire pour expliquer toutes choses plus quelques autres, qu'on ose à peine les invoquer. Faisons-le cependant. Admettons que les myceliums soient sensibles à l'on ne sait quelle action cosmique, taches solaires ou radiations magnétiques d'origine infiniment lointaine. L'hypothèse n'est pas absurde a priori. Elle a ceci de séduisant que des effluves magnétiques n'ayant pas une action locale, mais baignant largement toute la terre, on comprendrait que des régions éloignées en ressentissent en même temps les effets.

« Oui, mais... comment admettre qu'à une situation magnétique donnée, réponde une seule espèce et non l'ensemble des espèces ? Quelle richesse de radiations mycétogènes - si radiations mycétogènes il y a ! - faudrait-il imaginer, quelle immensité du clavier magnétique, pour qu'il y existât une touche correspondant à chacune des touches de cet autre clavier, le clavier des espèces ? Il faudrait admettre qu'il y a un type de radiation favorable correspondant à chaque espèce, excitant son mycelium et n'excitant que le sien. Accepter un mécanisme aussi étrangement compliqué serait sortir du domaine de l'hypothèse permise pour entrer dans celui, qui lui est d'ailleurs toujours contigu, de l'intempérance imaginative ».

Et M. JOSSERAND conclut : « Quoi qu'il en soit, le phénomène d'apparitions simultanées est, de toute évidence, en relation directe avec un problème biologique fondamental : quels sont les facteurs conditionnant l'activité du mycelium et le faisant passer de l'état de demi-repos à la phase génératrice de carpophores ? »

Il faut bien admettre que le mystère des fructifications demeure, et pas seulement pour les espèces rares. Mais il serait plus facile d'émettre des hypothèses satisfaisantes sans ces cas extraordinaires, et nombreux, de simultanéité à des centaines de kilomètres de distance.

NOUVELLES QUESTIONS

- Luminescence de *Omphalotus illudens* :

Rappelons d'abord que le Clitocybe de l'Olivier, dans la nomenclature moderne, appartient au genre *Omphalotus* Fayod (famille des *Paxillaceae*) et qu'il comprend deux espèces (ou sous-espèces, car elles sont inter-fertiles) européennes :

- *Omphalotus olearius*, méditerranéen, mais poussant plus fréquemment sur d'autres essences que l'Olivier ;
- *Omphalotus illudens*, croissant sur divers feuillus et remplaçant *olearius* au nord de la Loire.

Les deux espèces sont assez faciles à distinguer macroscopiquement :

- *O. olearius* a un chapeau roux foncé contrastant avec l'orangé vif des lames ;
- *O. illudens* est d'une seule couleur, cuticule, lames et stipe étant du même orangé éclatant.

Dans notre région, les récoltes vues se rapportent généralement à *O. illudens*. Cependant, nous avons personnellement trouvé, le 3 septembre 1973, après une période de fortes chaleurs, l'*O. olearius* type en Deux-Sèvres, entre Ardin et Béceuleuf, près du moulin de la Vergnée, sur souche de chêne ou châtaignier. Nous avons des diapositives de cette récolte montrant nettement le chapeau brun fauve, différent de l'orangé des lames.

Les deux champignons ont en commun la phosphorescence des lames. Mais la plupart des auteurs signalent que ce phénomène est inconstant. Peut-être s'agit-il d'une méconnaissance du « mode d'emploi » de cette particularité ?

En effet, le 9 août 1982, notre ami Maurice LEING, Président de la Société Mycologique des Deux-Sèvres Nord, nous transmettait une superbe touffe d'*O. illudens* récoltés 2 jours plus tôt près de Thouars, mais encore très frais. La touffe fut placée dans notre laboratoire photo, et dès la lumière éteinte, ce fut la déception : pas la moindre lueur. Mais un peu de patience allait être récompensée : restant dans l'obscurité totale à côté des champignons, au bout d'un long moment nous vîmes apparaître la luminescence, le contour des lames se dessinant de plus en plus nettement.

- « Nous n'avons pas de chance, ils ne sont pas lumineux », avait dit au téléphone M. LEING.

- Êtes-vous resté un moment dans l'obscurité ?

- Non, j'avais mis les champignons dans la cave, je suis descendu voir ce que ça donnait, et n'observant rien je suis remonté aussitôt.

Voilà peut-être une explication partielle de « l'inconstance » du phénomène, puisqu'un mycologue ayant vu la même touffe avant nous (donc encore plus fraîche) l'aurait qualifiée de non luminescente, alors que nous avons pu constater, et même photographier cette luminescence le lendemain.

Il semblerait donc qu'il soit nécessaire, pour observer une aussi faible lumière, de rester dans l'obscurité totale assez longtemps (au moins dix minutes) pour que l'œil s'accommode à cette obscurité et s'ouvre à fond (explication empirique qui fera peut-être sourire les ophtalmologistes mais qui correspond à une réalité).

Certes, il arrive que la luminescence soit très forte. Georges BECKER nous a écrit qu'il a récolté une fois le *Clitocybe* de l'Olivier tellement lumineux, que réellement on pouvait lire à la cave un journal à sa lueur. Mais le lendemain il était « éteint ». Le Dr BOIFFARD avait constaté il y a quelques années, avec une énorme touffe de ces champignons, que la luminescence s'était manifestée plusieurs nuits de suite en décroissant, et qu'elle avait fini par disparaître 4 ou 5 jours après la récolte.

La très faible phosphorescence encore visible 3 ou 4 jours après la récolte, sur la touffe transmise par M. LEING, a pu être photographiée. Mais il a fallu une pose de... six heures, avec une ouverture de $f/2,8$ et un film noir et blanc de 400 ASA poussé au développement à 3600 ASA.

Pourquoi 6 heures plutôt que 2 ou 10 ? Il est évident qu'aucun posemètre ne peut réagir à une aussi faible lumière, et la détermination du temps de pose ne peut être que « pifométrique ». Nous avons bien lu une indication de temps de pose dans un article de M. GIREL, dans le n° 52 du bulletin de la Fédération Dauphiné-Savoie, où il était conseillé de poser « une heure à $f/6.3$ », mais la rapidité du film n'étant pas précisée, cette indication était inutilisable. D'autre part les variations importantes de l'intensité du phénomène ne permettent guère de se baser sur de précédents essais.

Nous avons donc pris une première photo avec une pose de 30 minutes à $f/2.8$, et pour la seconde prise de vue, l'appareil étant bien sûr sur un pied stable, dans l'obscurité totale du laboratoire photo, nous avons ouvert l'objectif avant d'aller nous coucher, et nous sommes allé le refermer le lendemain au réveil, soit 6 heures après. Il est évident qu'il faut disposer pour cela d'un local parfaitement isolé de toute lumière extérieure, ce qui est heureusement le cas de notre laboratoire photo.



Luminescence de *Omphalotus illudens* : photo obtenue trois jours après la récolte, avec une pose de 6 heures à $f. 2,8$, film de 400 ASA poussé à 3600 ASA au développement ! (Photo Guy FOURRÉ).

Le même résultat aurait peut-être été obtenu avec 3 h de pose, ou 10 h, au lieu de 6, car en photo plus la lumière est faible, plus la tolérance de pose est grande. Cependant, la première prise de vue à 30 minutes n'avait laissé aucune trace sur le film pourtant poussé à 3600 ASA, et la pose de 6 h donnait en résultat utilisable, mais encore très sous-exposé !

Mais il s'agit sans doute d'un cas limite, et il est probable qu'une touffe très fraîche, encore en place, produisant une luminescence importante, permettrait d'obtenir une photo avec un temps de pose considérablement plus court, peut-être de l'ordre d'une demi-heure à $f/2.8$ avec un film de 400 ASA. Il ne faut pas craindre de multiplier les essais avec des différences très importantes de temps de pose entre les prises de vues successives (par exemple 5 minutes, une demi-heure et 3 heures), en tenant compte du fait que des poses de plusieurs heures peuvent entraîner quelques problèmes de lumières parasites... et de patience, si elles ont lieu dans la nature !

Enfin nous serions heureux de savoir si des lecteurs ont fait de tels essais et quels ont été les résultats. Nous ne prétendons pas que notre expérience constitue une base de référence indiscutable...

Deux Bolets méconnus du groupe *chrysenteron*

Le Bolet à chair jaune n'intéresse guère les mycologues. Même quand ils rencontrent des formes atypiques - ce qui est très fréquent ! - ils se contentent généralement de leur jeter un regard méprisant en rappelant combien cette espèce est polymorphe.

Dans l'ouvrage « 700 Pilze in Farbfotos », R.M. et S.M. DÄHNCKE publient sur 2 pages 5 photos très différentes sous l'unique binôme « *Xerocomus chrysenteron* (Bull. ex St-Amans) Quélet ». Ce qui montre que les différents aspects de ces Bolets ont retenu l'attention des auteurs suffisamment pour les inciter à en publier plusieurs photos, mais sans leur affecter d'autres noms d'espèces.

Pourtant nous pensons avoir trouvé dans la littérature et dans la nature deux espèces bien individualisées au sein de ce groupe :

- * *Xerocomus truncatus* Sing. (= *X. porosporus* Imler)

Cette espèce, (reconnue même par H. MESPLEDE !) se distingue par ses spores très particulières, tronquées à une extrémité et munies d'un pore germinatif. Dans sa monographie des Bolets, J. BLUM souligne que ces spores rappellent celles que possèdent certains Bolets exotiques.

Nous avons récolté *X. truncatus* à plusieurs reprises dans les Pyrénées, près de Luz St-Sauveur, aux environs de 1000 m d'altitude, mais également en Deux-Sèvres à Béceleuf.

Évidemment, il faut faire appel au microscope pour le déterminer, et les mycologues considèrent souvent qu'ils ont mieux à faire qu'à regarder les spores d'un banal *chrysenteron*. Mais on peut toujours mettre un fragment de chapeau en exsiccatum et le passer au microscope plus tard...

Par ailleurs, avec un peu d'habitude de l'espèce, on peut la deviner macroscopiquement : il s'agit d'un Bolet qui a souvent l'aspect un peu chétif et une cuticule très largement craquelée - comme *Agrocybe dura* - olivâtre, laissant apparaître une chair jaune citron très clair. Il n'y a généralement aucune trace de rouge, même sur le pied. Et au microscope, les spores tronquées sont très évidentes.



- Les spores tronquées de *Xerocomus truncatus* (= *Boletus porosporus* Imler). Comme pour *Ly. transforme*, il faut regarder les spores au microscope pour se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un banal *chrysenteron*... (Photo Guy FOURRÉ).

* *Xerocomus pruinatus* Fr. & Hök

Au début d'octobre 1982, nous avons rencontré dans plusieurs forêts deux-sévriennes (Secondigny et l'Hermitain notamment), en grande abondance, un petit Bolet semblant faire partie du groupe *chrysenteron* mais différent :

- de *chrysenteron* par des pores très fins, jaune clair franc, non bleuissants, une chair ferme, jaune citron immuable et un pied remarquablement obèse ;

- de *subtomentosus* par la présence de nuances rouge vif sur le pied et sous la cuticule, ainsi que par les pores bien plus fins et plus clairs, proches de ceux de *X. badius*.

Le chapeau, fortement convexe, était d'un brun très foncé, presque noir, proche de la teinte de *B. aereus*. La cuticule était revêtue sur les jeunes exemplaires d'une abondante mais très fine pruine blanche, évidente à la loupe.

Ce Bolet correspondait parfaitement à l'une des 4 photos de *X. chrysenteron* de la page 44 de Dähncke, celle du haut à droite.

Nous lui avons trouvé un « état-civil », avec une bonne illustration, dans un ouvrage tout récent d'un mycologue anglais, Roger PHILLIPS (« Les champignons », Ed. Solar).

Plusieurs de nos collègues ont fait à la même époque les mêmes constatations, et le très grand nombre d'exemplaires vus, possédant des caractéristiques tout à fait constantes, nous ont incité à le faire figurer sous ce nom de *Xerocomus pruinatus* Fr. & Hök, trouvé dans PHILLIPS, à l'exposition de Niort.

A la même époque, notre collègue J.P. DUBUS, de la Mayenne, était arrivé de son côté à la même détermination, à 200 km plus au nord.

Mais il ne semble pas que ce binôme de *X. pruinatus* ait été beaucoup employé avant la parution de l'ouvrage de PHILLIPS. Il est vrai qu'il est donné comme rare et qu'effectivement nous ne nous souvenons pas l'avoir rencontré avant ce début d'octobre 82. Nos lecteurs ont-ils vu un champignon correspondant à cette description, à l'automne dernier ? Compte tenu des phénomènes de simultanéité évoqués plus haut, ce ne serait pas étonnant.

Suillus placidus

Le 16 octobre 1982, à l'exposition de NIORT, plusieurs Bolets apportés de l'île de Ré par un visiteur, furent déterminés *Suillus placidus* par les mycologues présents. Avec un point d'interrogation cependant, car il n'avait pas été possible de savoir si ces Bolets avaient bien été récoltés sous pins à 5 aiguilles (une des caractéristiques de l'espèce), et d'autre part ce Bolet est considéré dans la littérature comme une espèce de montagne, MARCHAND précisant même « de l'étage collinéen à la limite des arbres, adaptée au froid de l'étage nival alpin » ! Mais ce ne serait pas la première fois que des espèces dites montagnardes seraient découvertes sur les rivages de l'Océan, le cas de *Cantharellus lutescens* en étant l'exemple le plus connu.

D'autre part aucun autre taxon ne semblait pouvoir convenir à ces Bolets, malgré leur couleur : bien que s'agissant d'exemplaires jeunes et frais, ils étaient tous entièrement jaune pâle un peu verdâtre, sur toute la surface du stipe (qui était orné des ponctuations typiques en forme de traits verticaux) et de la cuticule, alors que cette dernière au moins aurait dû être blanchâtre. Qu'en pensent les spécialistes des Bolets ?

« Panthères jaunes »...

Le 8 juillet 1982, nous herborisons dans les Pyrénées, près de Luz St-Sauveur, vers 1200 m d'altitude, en compagnie de notre collègue et ami A. AYL. Sans grande conviction, car il faisait une chaleur torride et une sécheresse extrême. De fait, nous ne devions rencontrer qu'une seule espèce, mais relativement abondante : il s'agissait d'*Amanita pantherina*, mais **tous** les carpophores étaient d'une surprenante couleur ocre jaune, avec très peu de verrues, les autres caractéristiques étant classiques.

Or Georges BECKER nous avait écrit qu'en 1980, après une sévère période de sécheresse, il avait trouvé une *Amanita pantherina* jaune vif.

Ces « panthères jaunes » constitueraient-elles une forme écologique adaptée aux périodes d'intense sécheresse ?

... et « Panthères grises » !

Après avoir écrit dans le précédent bulletin que nous n'avions jamais vu d'*Amanita spissa* à stipe profondément enterré, nous avons bien cru, à fin octobre 1982, que la nature nous apportait un démenti : deux récoltes provenant, l'une des bois d'Arpentereau, près de La Chapelle-Bâton (Deux-Sèvres) (leg. FILLON) et l'autre de Saint-Maixent de Beigné, à 20 km environ à vol d'oiseau de la première, semblaient en effet devoir être rapportées à *Amanita spissa*, malgré un pied robuste très profondément enterré, et pourtant dans un terrain caillouteux très dur !

Ces Amanites paraissaient cependant assez atypiques pour que nous prenions

diapos et exsiccata, remettant à plus tard l'étude microscopique.

L'examen au microscope, effectué tout récemment, devait nous réserver une surprise de taille : les spores n'étaient pas du tout amyloïdes !

Il ne s'agissait donc pas d'*Amanita spissa*. Or dans les *Amanitaria*, à spores non amyloïdes, le choix est très restreint. On ne pouvait penser à *eliae*, ni à *gemmata*, encore moins à *muscaria* et ses variétés. Conclusion, par élimination, nos fausses *spissa* doivent appartenir à la variété *abietum* de *pantherina* !

Cette variété a également été « trucidée » par MESPLEDE, qui semble n'avoir retenu des descriptions de *abietum* que deux caractéristiques : l'aspect plus robuste et l'habitat en montagne. Si les différences se limitaient à cela, nous nous rangerions volontiers à son avis. Mais la Flore de Kühner et Romagnesi précise à propos de la variété *abietum* : « larges plaques pulvérulentes, grisâtres et plus ou moins confluentes à la fin, **rappeant par leur aspect et leur disposition celles de *spissa*** ».

Cette description de l'ornementation du chapeau de *abietum* correspondait tout à fait à nos exemplaires de fausses *spissa*, couverts de verrues grises sur fond ocre brun, plus foncé au centre, avec des débris de volve hélicoïdaux à la base des pieds déterrés avec soin. La forme et les dimensions des spores étaient également concordantes. Quant à l'odeur de rave, qui avait de prime abord conforté notre orientation vers *spissa*, elle est également signalée par CETTO pour *abietum* (« odeur plus ou moins vireuse ou de radis », T. 3 p. 850).

Il subsiste cependant 2 points litigieux : *abietum* est normalement une espèce de montagne, et si nos récoltes avaient bien été faites sous résineux, c'était dans les « montagnes » des Deux-Sèvres !

D'autre part la variété *abietum* se distingue notamment du type par l'absence de stries à la marge, alors que nos carpophores étaient nettement striés. Kühner et Romagnesi indiquent « à marge non ou guère sillonnée »...

Le Bulletin de 1982 de la Société Mycologique du Poitou présente une description de la variété *abietum* d'après une récolte provenant des Pyrénées, et l'auteur évoque, sans trop y croire, une récolte qui avait été rapportée à cette variété alors qu'elle avait été faite **près de Poitiers**. Pourtant nos récoltes de fin octobre 82 sembleraient confirmer la présence de cette *Pantherina* var. *abietum* dans notre région, car nous ne voyons vraiment aucune autre détermination possible pour ces fausses *spissa*.

Il faut enfin en tirer un enseignement pratique : c'est que la couleur grise des verrues du chapeau n'est pas suffisante pour écarter à priori l'hypothèse de l'Amanite panthère. Certes, dans les formes typiques les verrues sont toujours d'un blanc éclatant, mais la variété *abietum* présente de très gros risques de confusions avec *spissa*. Heureusement, peu de mycophages et même de mycologues se risqueraient à consommer *spissa*, et l'expérience faite par MM. BOIFFARD et CHENÉ (voir plus haut) montre que l'on ne perd rien à dédaigner cette espèce, aussi détestable sur le plan gustatif que dangereuse par son aspect trop proche de *pantherina* et de sa variété *abietum*.

Clitocybe alexandri

Cette espèce spectaculaire était aussi considérée comme montagnarde par certains auteurs, alors que nous en connaissons de nombreuses récoltes en Deux-Sèvres, sur la Côte Atlantique et (récemment) en Maine-et-Loire.

Plus surprenante était la récolte que nous avons faite à Béceleuf (Deux-Sèvres)

le 23/7/80 **sous feuillus**, sans le moindre conifère à une lieue à la ronde. Les carpophores étant un peu atypiques, nous les avons fait parvenir à M. BON, à Lille, qui avait confirmé la détermination de *Cl. alexandri*, malgré l'habitat.

Le 20/10/82, dans la même station, nous avons retrouvé de nombreux et énormes exemplaires de cette espèce, des carpophores tout à fait typiques cette fois.

Nous en avons consommé avec plaisir (en petite quantité), sachant qu'il s'agit d'un très bon comestible, et sa valeur gustative est effectivement très honnête. Mais quelle ne fut pas notre surprise d'être réveillé la nuit suivante, environ 6 h après le repas, par de vives douleurs d'estomac ! Rien de grave, les aigreurs disparurent avec le repas suivant. Mais nous nous demandons maintenant si ces *Cl. alexandri* des feuillus n'appartiennent pas à une variété écologique dont les propriétés organoleptiques seraient différentes de celles du type...

***Amanita lividopallescens* var. *malleata* (Piane) Romagn.**

Le 16/6/81, nous avons récolté en Forêt de Chizé (Deux-Sèvres), sur terrain calcaire, un grand *Amanitopsis* grisâtre, à volve non engaînant, à pied très robuste et épais, chiné de gris ocre jaunâtre. Nous l'aurions appelé sans hésiter *A. lividopallescens*, si l'examen microscopique n'avait révélé des spores très nettement elliptiques, allant de 10 X 8,7 à 13 X 9,3 !

Le fascicule 2 du bulletin 1982 de la Société Mycologique de France allait nous fournir la réponse : M. ROMAGNESI expliquait dans ce bulletin que sur 23 exemplaires étiquetés *A. lividopallescens* dans son herbier, 20 d'entre eux possédaient des spores « courtement mais nettement oblongues »... alors qu'elles auraient dû être sphériques ! Et après une étude historique très précise des descriptions de *A. lividopallescens*, il concluait en rapportant ses *Amanitopsis* à spores oblongues à *A. lividopallescens* Gillet var. *malleata* (Piane) Romagn., nov. comb..

La description qu'il donnait de ce nouveau taxon correspondait parfaitement à notre récolte de juin 1981. De plus, une seconde récolte dans la même forêt de Chizé, le 17/8/82, puis une troisième près de Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres) également en terrain calcaire, présentaient les mêmes caractéristiques.

« L'affaire » semblait classée, et il ne restait plus qu'à retrouver *A. lividopallescens* type, à spores globuleuses : nous l'avions en herbier, sur une récolte de 1976 faite **dans une prairie** près de Brioux (Deux-Sèvres).

Mais nous étions intrigué depuis longtemps par la présence fréquente de ces *Amanitopsis* hors des bois, dans cette région du sud des Deux-Sèvres, où on les récolte jusqu'au milieu des prés, parfois à plusieurs dizaines de mètres des arbres les plus proches. Les mycophages locaux font d'ailleurs grand cas de ces champignons, qu'ils appellent « clouzeaux » et qu'ils dégustent allègrement sans savoir qu'il s'agit d'Amanites !

Le 1^{er} novembre 1982, notre ami Didier VIAUD, de Brioux, nous signalait une poussée extraordinaire de ces « clouzeaux » dans une prairie. Cela valait le déplacement : dans une prairie entourée de grands chênes, des dizaines d'*Amanitopsis* de tous âges formaient des cercles, jusqu'à 15 mètres des arbres les plus proches. Tous avaient le stipe profondément enterré, dépourvu d'anneau, et un chapeau à marge fortement striée mais dont la couleur allait du chamois clair au brun foncé en passant par toutes les nuances d'ocre et de grisâtre. Nous prélevâmes 28 carpophores, qui furent répartis en 4 groupes d'après la couleur du chapeau. En fait, un examen plus approfondi permit de les regrouper en deux catégories :

- une forme à cuticule plus ou moins jaunâtre, généralement nue, à volve mem-

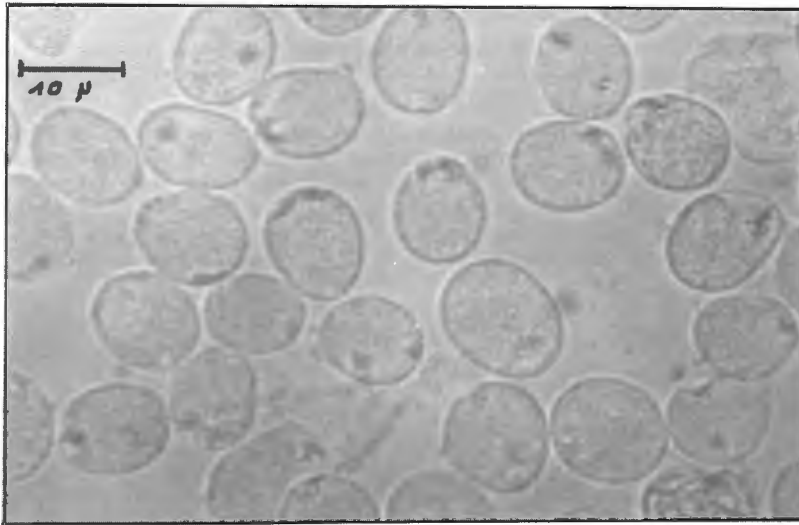
braneuse bien que fragile et à stipe orné de chinures ocre ;

- une forme plus grande, plus trapue, à chapeau orné de verrues épaisses, isolées ou groupées par place, d'abord blanchâtres puis très brunissantes, presque noires ; la base du pied portait des bourrelets amples, apprimés, hélicoïdaux, surmontés de chinures gris clair sur fond gris plus foncé. La couleur du chapeau allait du gris au presque noir, sans nuances ocre ou doré.

L'examen microscopique, une fois encore, allait apporter quelques surprises :

- la première forme avait des spores (de sporée) parfaitement elliptiques et une volve membraneuse formée d'hyphes allongés et entrecroisés ;
- la seconde, les grands exemplaires gris bruns, avaient des spores sphériques et les ornements du stipe comme ceux de la cuticule semblaient comporter surtout des sphérocytes.

On pourrait donc être tenté de rapporter la première forme à *Amanita lividopallescens* var. *malleata*, mais la seconde, par l'aspect de sa volve et de ses verrues serait plus proche d'*Amanita inaurata* (qui est relativement commune dans cette région) que de *lividopallescens* type.



- Les spores elliptiques d'*Amanita lividopallescens* var. *malleata* (Récolte du 1/11/82 près de Brioux - Exsiccatum n° 82257 - spores de sporée) (Photo Guy FOURRÉ).

L'ennui, c'est que :

- les supposés *inaurata* n'avaient pas du tout la couleur « dorée » de cette espèce, couleur que l'on retrouvait par contre chez les *malleata* ;
- certains carpophores ocre jaunâtre terne avaient à la fois des spores elliptiques et d'autres parfaitement sphériques ;

- tous ces champignons poussaient en mélange les uns à côté des autres !

Signalons que les tests gustatifs avaient permis d'établir également une nette distinction entre la première forme, bien meilleure, et la seconde, moins bonne que l'*inaurata* classique, que nous avons également consommée en d'autres circonstances et qui est excellente.

Le lendemain de notre visite, notre collègue André MERLET avait lui aussi prélevé dans la même station un assez grand nombre d'*Amanitopsis* sous leurs divers aspects. Chacun de nous les étudiant de son côté, nous sommes arrivés sans nous consulter aux mêmes conclusions (provisaires). Sauf sur un point : notre collègue ayant situé sur un plan les différentes formes, il estime qu'il n'y a pas interpénétration mais seulement voisinage entre les cercles des uns et des autres.

Nous espérons que l'on nous pardonnera ces longs développements, mais ces *Amanitopsis* posent plusieurs questions auxquelles nous serions heureux de recevoir des réponses, si des collègues ont l'occasion de se pencher sur des récoltes semblables :

- est-il habituel de trouver ces Amanites dans des prairies ? Cela rejoindrait ce qu'écrit HEIM dans « Champignons d'Europe » à propos de *malleata* : « croissant dans les prés (Jura) au voisinage des chênes ». Mais dans ce cas ne serait-il pas surprenant de trouver aussi cette espèce au cœur des bois, sous un couvert assez dense, ce qui était le cas de notre récolte de juin 81 ? (alors que les deux récoltes de 1982 se trouvaient en bordure d'un chemin forestier) ?

- même si les cercles de l'une et de l'autre ne se mélangent pas vraiment, n'est-il pas étonnant de voir deux espèces semblant bien distinctes fructifier exactement en même temps dans le même terrain ?

Enfin, sur la pointe des pieds, nous avançons une question qui est certainement venue à l'esprit de beaucoup de mycologues mais qu'il est plus confortable d'écartier à priori : peut-on penser à une possible hybridation entre deux espèces voisines ? Cette idée a déjà été émise par ROMAGNESI à propos des *Omphalotus illudens* et *olearius* dont nous parlons plus haut. Mais la réponse à ce genre de question n'est plus à la portée de l'amateur...

Notules sur quelques récoltes personnelles. Espèces vues dans la région au cours de l'année 1982.

par J. DROMER*

- *Russula romellii* Maire : 1 seul spécimen - Récolte du 9 octobre 1982.

Provenance : « Brandes de Varaise » - Echillais, dans un taillis de chênes verts, en terrain calcaire rocheux.

Chapeau de 9 cm aplani, déprimé, à marge incurvée obtuse, un peu cannelée au bord, régulière ; cuticule à moitié séparable, d'une couleur violacée, subtilement mêlée de vert au milieu.

Stipe large, se cassant facilement, blanc mais sali de brun vers le bas.

Lames espacées, larges, très interveinées, d'un jaune moyen, à arête concolore, entière. Sporée « jaune moyen ».

Chair épaisse, blanche, de saveur douce, d'odeur nulle.

Réactions de la chair à : SO₄Fe = rose orangé pâle ; Gaïac = lente et très faible ; Phénol = rouge vineux puis chocolat.

Spores subglobuleuses à courtement ellipsoïdes de 7-9 X 6-7,5 µ, avec de rares macrospores, de 10-10,5 X 8,5-9 µ, Q = 1,1 à 1,3, ornées de verrues obtuses, hautes de 1 µ max., cristulées-subréticulées.

Cystides « en cigare » ou claviformes, peu nombreuses, sans appendice, de 50-60 X 8-10 µ.

Epicutis comprenant :

- 1) Poils piléiques grêles, ramifiés.
- 2) Dermatocystides clavulées ou cylindracées obtuses, multiseptées, **grises dans la sulfo-benzaldéhyde** (S.B.A.), le dernier article mesurant : 18-36 X 3,5-7 µ.

- *Russula vitellina* Pers. ex Fr. : plusieurs spécimens - le 10 octobre 1982.

Provenance : Bois des Héros, dans un taillis.

Chapeau de 3 à 4 cm aplani légèrement déprimé, à marge obtuse incurvée, très cannelée-tuberculeuse ; cuticule entièrement séparable d'un beau jaune citron.

Stipe élané, fragile, d'abord blanc puis sordescient.

Lames espacées, larges, interveinées, jaune-orangé à la fin. Sporée jaune vif.

Chair très cassante, blanche, jaunissante et grisonnante dans le stipe ; saveur parfaitement douce, odeur aigre, urineuse à la fin.

Réactions : SO₄Fe = rosâtre ; Gaïac = nulle.

Spores ellipsoïdes, de 6,5-9 X 5,5-7 µ, Q = 1,2 à 1,3, ornées de verrues très hautes (1,5 µ), **isolées**, parfois un peu confluentes.

* J.D., 12, rue de Martrou, Echillais, 17620 Saint-Agnant.

Cystides « en cigare » ou cylindracées, obtuses ou appendiculées.

Epicutis comprenant :

1) poils piléiques cylindracés-obtus, rarement capités, l'article terminal de 13-30 X 3-4 mu.

2) hyphes primordiales, cylindracées, pluriséptées, (X 4-5 mu), déjà visiblement incrustées dans l'eau.

• ***Russula veterosa*** Fr. ss. Schff. : 2 spécimens : le 10 octobre 1982.

Provenance : Bois des Héros, dans un taillis.

Chapeau moyen ou petit, aplani un peu déprimé, à marge obtuse et lisse ; cuticule d'un rouge terne sur le pourtour et décolorée en crème jaunâtre au milieu. (Ressemble au chapeau de *R. decipiens*).

Stipe blanc, assez fragile. Lames peu serrées, d'un jaune profond. Sporée jaune foncé. Chair blanche, sordescence dans le stipe.

Saveur âcre, odeur subnulle sur le frais, a pris une odeur de miel le lendemain de la récolte.

Spores subglobuleuses à ellipsoïdes de 7-9 X 6-8 mu, rares macro-spores de 10 X 9 mu, Q = 1,1 à 1,3, ornées d'épines aiguës, dépassant parfois 1 mu, très denses, isolées, rarement connées.

Cystides cylindracées-obtuses ou fusiformes, de 48-76 X 7,5-10 mu, appendiculées.

Epicutis comprenant :

1) poils piléiques cylindracés-obtus, toruleux, article terminal de 23-40 X 2,5-4,5 mu.

2) dermatocystides septées, cylindracées-obtuses, rarement un peu clavulées, non rétrécies aux cloisons, article terminal de 24-50 X 5-8 mu.

• ***Stropharia merdaria*** Fr. : 1 seul spécimen - le 14 novembre 1982.

Provenance : Château de Blénac, près de Cadeuil ; dans un pré enclavé dans les bois - habitat : sur crottin de cheval.

Chapeau visqueux de 3 cm environ, convexe, blanc-crème, centre ocre.

Stipe élancé, sec, blanchâtre, floconneux, portant en haut un anneau étroit ; lames larges, adnées, d'un brun noirâtre ; chair très mince ; odeur et saveur non farineuses.

Hyphes de la trame, bouclées. Basides tétrasporiques.

Spores elliptiques, lisses, avec un large pore germinatif, mais non tronquant, brun-pourpre s.m. de 13-19 X 7,5-11 mu.

Cheilocystides claviformes, avec ou sans appendice, colorées de jaune dans l'ammoniaque (chrysocystides), avec des inclusions réfringentes de 45-55 X 13-16 mu.

• ***Conocybe pubescens*** (Gill) Kühn. ; det. Marcel BON - le 14 novembre 1982.

Plusieurs spécimens - sur le même crottin que le précédent !

Chapeau campanulé de 15 mm glabre et nu, hygrophane, strié au bord et pellucide, marge droite, cuticule ocre-fauve sur le frais.

Lames peu larges, serrées, ascendantes-adnexées, concolores.

Stipe élancé de 40-70 X 2 mm non radicaux, fauvâtre, pruneux du haut en bas, à base bulbilleuse et blanchâtre.

Chair très mince, inodore.

Revêtement cellulaire, constitué d'articles sphéropédonculés, très pâles s.m. de X 15-28 mu.

Hyphe de la trame bouclées, comme celles du stipe.

Basides tétrasporiques, clavées, à tête large.

Spores elliptiques-ovoïdes, de 13-18,5 X 8-11,5 mu, lisses à pore large et plus ou moins tronquant, ocre-fauve s.m. dans l'eau, orangé-fauve rutilant dans l'ammoniaque s.m..

Cheilocystides en bouchon de carafe de 23 X 9 mu, peu nombreuses mais caractéristiques par leur tête ronde (X 5 mu) et leur col court et étroit. Les cystides du stipe sont moins typiques que celles des lames, de mêmes dimensions, mais ovoïdes, clavées ou cylindracées.

Espèce rare, ne semble pas avoir été signalée dans notre région.

• *Psathyrella subatrata* Batsch ex Fr. : 1 seul spécimen - le 20 novembre 1982.

Provenance : Tonnay-Boutonne, sur la rive herbeuse de la Boutonne.

Chapeau de 5 cm brun foncé sur le frais, hygrophane, passant à ocre-beige pâle, strié pellucide, sans trace de voile.

Stipe très élancé (14 cm), élargi de haut en bas, de X 4 mm au milieu, fistuleux, lisse, blanchâtre, sans aucune trace de voile. Lames larges, brunes.

Chair du chapeau très mince, inodore et insipide.

Spores elliptiques, lisses de 15-22 X 8-11 mu, avec large pore germinatif, brun-rouge foncé opaque s.m.. Basides 4 spores, sphéropédonculées.

Cheilocystides utrifformes-ventrues de 36-64 X 12,5-20 mu, à col large.

Revêtement cellulaire en épithélium, avec des poils piléiques très disséminés, brun-jaune s.m. implantés entre les cellules de la cuticule. Vu un poil de 360 mu de long.

Récoltes intéressantes de 1982, en Deux-Sèvres

par Guy FOURRÉ*

- Dès le 10 janvier, abondantes récoltes d'*Entoloma clypeatum* et chaque semaine ensuite jusqu'à fin mars.
- 15 février : *Peziza proteana* var. *sparassoides* (Boud.) Korf.
- Mars : quelques Morilles, très clairsemées.
- 27 mars : *Datronia mollis* à Vaudelnay (M. & L.).
- avril : sécheresse, absence des espèces printanières.
- 27 avril : *Xylaria longipes*.
- 10-17 mai : *Calocybe gambosum* assez abondant (mais moins que les années précédentes) grâce à quelques pluies au début du mois, puis de nouveau la sécheresse.
- Fin juin : *Boletus Fechtneri* (= *B. appendiculatus* subsp. *pallescens* Konrad).
- Juillet : Giroles assez abondantes et nombreuses Russules, l'une des plus répandues, chaque année à cette époque, étant *Russula subfoetens* var. *grata* (Britz.) Romagn..

Chaleur tout à fait exceptionnelle pour la région,

dans la 1^{ère} quinzaine de juillet, avec + 37° sous abri le 8. Pluies abondantes entre le 30/7 et le 6/8 : 85 mm en 8 jours.

- 9 août : *Omphalotus illudens* (= *Clitocybe olearia* ss. lato).
- 12 au 19 août : **fructification extraordinaire** de *Boletus aereus* dans tous les bois de la région. Récoltes par centaines de kilos dans les chênaies-hêtraies, sur calcaire, du sud du département. Quelques *Boletus aestivalis* mais beaucoup moins abondants.

Nombreux autres Bolets : 22 espèces, dont 8 rares, recensées en 15 jours. 46 Boléales entre le 9/8 et le 31/10, dont 23 considérées comme rares ou peu fréquentes.

Autres espèces peu communes vues aux environs du 15 août :

Amanita solitaria ; *Amanita crocea* var. *subnudipes* ; *Amanita lividopallescens* var. *malleata* (Piane) Romagn. ; *Amanita echinocephala* ; *Inonotus dryadeus* ; *Boletus speciosus* Frost.

Champignons les plus abondants en ce mois d'août :

Boletus aereus, *Fechtneri* Vel., *lupinus* Fr., *luridus*, *Queletii* ; *Amanita aspera* et sa forme *lactea* (Gilbert & Kühner). Beaucoup plus abondants que d'habitude : *Ganoderma lucidum* et *Asterophora lycoperdoïdes* (= *Nyctalis asterophora*) ;

* G.F. : 152 rue Jean Jaurès, 79000 NIORT.

Amanita caesarea : abondance exceptionnelle pour la région : plus de 70 exemplaires en 6 fois par le même récolteur ; 6 carpophores, dont un de 22 cm de diamètre, dans une autre station où elle n'avait pas fructifié depuis 10 ans ; nombreuses autres récoltes signalées.

- 20 août : *Phylloporus rhodoxanthus*, par P. CAILLON.

- 21 août : *Boletus Dupainii* Boud. :

Trois beaux exemplaires, dans la station d'origine de la première récolte, en 1901 : le Bois du Fouilloux (cité par Boudier dans la description princeps), près de La Mothe St-Héray (Deux-Sèvres) où Victor DUPAIN était pharmacien - et mycologue célèbre - au début de notre siècle.

Le même jour, deux autres récoltes abondantes de *Boletus Dupainii* sont effectuées dans deux autres forêts de la région, à quelques dizaines de kilomètres du bois du Fouilloux : 17 exemplaires en Forêt de Chizé et plus de 25 en Forêt d'Aulnay. A la même époque on le signale aussi près de Saintes (Chte-Mme).

Les relevés très minutieux du Dr BOUCHET dans le bulletin de la S.B.C.O. ne mentionnent que 3 récoltes de cette espèce en 50 ans : à fin juillet 1958 en Charente-Maritime ; le 19/9/70 en Forêt de Chizé par MM. BIGET et BONNIN et la même année dans les bois d'Olbreuse (Deux-Sèvres) ; en 1977 près de Champdeniers (Deux-Sèvres) et en Dordogne. Pourtant cette espèce ne peut guère passer inaperçue !

- Le 21 août également, dans le même bois du Fouilloux :

Boletus rhodopurpureus Smotlacha (abondant) et un exemplaire de *Boletus moravicus* Vacek (= *tumidus* Rostk ss. Peltreau), ces deux récoltes correspondant parfaitement aux descriptions de A. MARCHAND dans « Champignons du Nord et du Midi » (planches 163 et 211).

- A la même époque, en forêt d'Aulnay, seconde récolte de *Cantharellus melanoxeros* Desm., par A. MERLET.

Plusieurs récoltes de *Boletus torosus* Fr..

Abondance exceptionnelle de *Clitocybe tabescens*.

- 10 septembre : *Strobilomyces floccopus* (= *S. strobilaceus*) *Lyophyllum transforme* (Britz) Sing. (= *L. trigosporum* (Br.) Kühn..

- 8 octobre : *Boletus albidus*, par P. CAILLON.

- 10 octobre : *Xerocomus pruinatus* (Fr.) & Hök., abondant dans tous les bois de la région pendant quelques jours. (Espèce proche de *X. chrysenteron* dont elle s'éloigne par des pores jaune citron ne bleuissant pas et plus fins ; et de *X. subtomentosus* dont elle diffère par des colorations rouge vif sous la cuticule et sur le stipe.).

- Reçu de la Vienne *Gyrodon lividus*.

- Récolté *Leccinum coloratipes* (Sing.) Blum.

- 15 octobre : *Pulveroboletus hemichrysus* (Bk & Curt.) Sing. (= *Boletus sulphureus* Fr. non Bull. ex Merat), transmis par P. CAILLON, de la forêt de l'Hermitain près de La Mothe St-Héray.

Calocybe ionides, par A. MERLET en forêt d'Aulnay ;

Suillus placidus (carpophores atypiques à cuticule et stipe entièrement jaune pâle, venant de l'île de Ré) ; *Tremella albida* ; *Entoloma Fernandae* Romagn. ; *Lepiota subincarnata*.

- 21 octobre : *Clitocybe Alexandri* sous feuillus : 2ème récolte dans la même station, pas un seul conifère à une lieue à la ronde.

- 23 octobre : *Cortinarius volvatus* A.H. Smith, déterminé par A. MERLET et M. HAI-

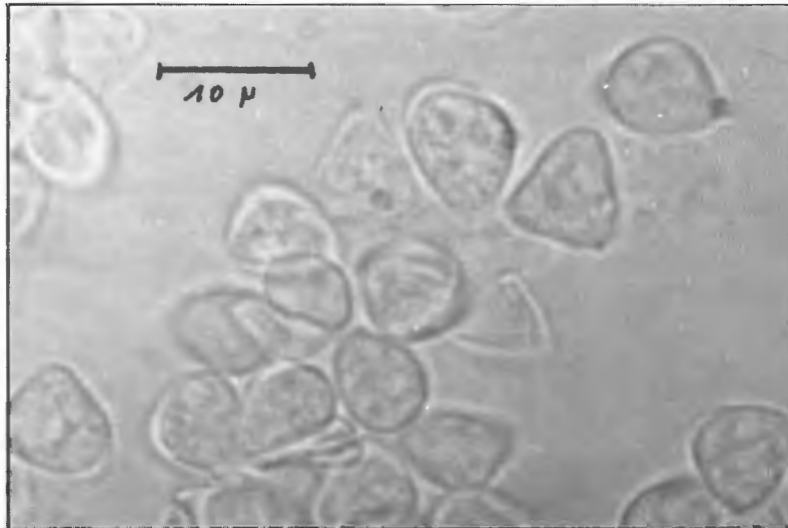
RAULT grâce au Tome 7 de « Champignons du Nord et du Midi » : A. MARCHAND ne signale qu'une récolte en France de ce très rare Cortinaire, connu surtout d'Autriche, Allemagne et Amérique du Nord. (récolté en Forêt de Chizé - Deux-Sèvres).

Le même jour dans la même forêt : *Cortinarius ionochlorus*, *Cortinarius splendens*, *Pulveroboletus cramesinus*, *Volvariella murinella*.

- 29 octobre : *Russula stenotricha* Romagn. (TR) à L'Hermitain.
- 31 octobre : Forêt de La Coubre, près de Royan (Chte-Mme) : *Russula cessans*, *Lyophyllum semitale* (abondant), *Galerina marginata*.
- 1^{er} novembre : Plusieurs dizaines de carpophores d'*Amanitopsis* dans une prairie, jusqu'à 15 mètres des grands chênes d'une haie, certains semblant correspondre à *Amanita lividopallescens* type et à sa variété *malleata* (spores nettement elliptiques) ; d'autres, poussant en mélange, paraissant plus proches de *Amanita inaurata* (étude plus approfondie en cours sur sporées et exsiccata).
- 2 novembre : *Hygrocybe quieta* (= *Hygrophorus quietus*) à Chizé.
- 7 novembre : Jard-sur-Mer (Vendée) : abondance exceptionnelle de *Tricholoma auratum* (= *Tr. equestre* ss. lato) et de *Cantharellus lutescens*.
- 12 novembre : *Ischnoderma benzoinum*, en forêt de Chizé.

Dans les Hautes-Pyrénées, environs de Luz St-Sauveur

- En juillet, *Phylloporus rhodoxanthus* et *Xerocomus truncatus* Sing. (= *Boletus porosporus* Imler).
- Le 10 novembre : *Hygrophorus chrysodon* et *Lepiota aspera* (Pers. in Hofm. ex Fr.) Quel. (= *Lepiota acutesquamosa* var. *furcata* Kühn.).



Les spores triangulaires de *Lyophyllum transforme*. Cette espèce ne semble pas très connue, mais elle est peut-être déterminée assez souvent *Lyophyllum infumatum*, car il faut avoir la curiosité (et le temps) de regarder les spores au microscope... (Photo Guy FOURRÉ).

Compte rendu de l'excursion du 10 mai 1981 dans les sables de Plaisance à Saint-Froult (Chte-Mme)

par J. DROMER*

Champignons récoltés dans un pré à *Ephedra distachya*, au bord de la route :

<i>Marasmius oreades</i> (Bolt ex Fr.)	<i>Coprinus plicatilis</i> Curt. ex Fr.,
<i>Agrocybe pediades</i> (Fr.) Fayod,	<i>Coprinus sterquilinus</i> Fr.
<i>Agrocybe praecox</i> (Pers ex Fr.)	<i>Coprinus micaceus</i> Bull. ex Fr.
<i>Bolbitius vitellinus</i> Pers ex Fr.	<i>Macrolepiota excoriata</i> (Schff. ex Fr.)
<i>Panaeolus campanulatus</i> L. ex Fr.,	<i>Agaricus bernardii</i> (Quél.) Sacc.
<i>Panaeolus sphinctrinus</i> Fr.	<i>Bovista plumbea</i> Pers.
	<i>Tulostoma brumale</i> Pers.

Compte rendu de l'excursion mycologique du 11 octobre 1981 Bois de Champagne et de Saint-Jean d'Angle (Charente-Maritime)

par J. DROMER*

A. - Principaux champignons récoltés.

Xerocomus versicolor,
Boletus satanas,
Hygrophorus cossus,
Megacollybia platyphylla,
Collybia fusipes, *C. peronata*, *C. confluens*,
Marasmiellus ramealis, *M. candidus*,
Mycena galopus, *M. sanguinolenta*, *M. pura*, *M. pelianthina*,
M. alcalina, *M. praecox*,
Rickenella fibula (= *Omphalia* f.),
Clitopilus prunulus,
Entoloma lividum, *E. nidorosum*, *E. ameides*, *E. undatum* (= *Eccilia* u.),
Tubaria conspersa,

N.B. : Le *micron*, unité de mesure utilisée notamment pour indiquer la dimension des spores, est représenté dans ce Bulletin par les lettres « mu », correspondant à la prononciation de la lettre grecque symbole du micron.

* J. D., 12, rue de Martrou, Échillais, 17620 St-Agnant.

Cortinarius calochrous, *C. anomalus*,
Pholiota tuberculosa (La Gripperie, Le Pinassou) (Leg. ROBERT),
Coprinus plicatilis, *C. picaceus*,
Lepiota brunneoincarnata,
Agaricus preclaresquamosus (= *P. meleagris*),
Pluteus hiatulus,
Amanita vaginata, *A. rubescens*, *A. ovoidea*,
Russula alutacea, *R. puellaris*, *R. pelargonica*, *R. decipiens*, *R. foetens*,
Polyporus lentus (= *P. forquignonii*),
Stereum hirsutum.

B. Espèces les plus intéressantes.

Dans les notes qui vont suivre, nous décrivons des récoltes, telles que nous les avons observées, avant de les rapporter à telle ou telle espèce. Les « signes particuliers » en mycologie étant innombrables, il serait donc vain de rechercher une parfaite similitude sur tous les points entre ces descriptions et celles que l'on peut lire dans différentes flores, lesquelles d'ailleurs ne concordent pas toujours parfaitement entre elles.

• *Mycena alcalina* Fr. (Récolte personnelle) « Bois des Châtaigniers ».

Dans son acception moderne, ce taxon est compris comme une espèce plus ou moins solitaire, venant sous feuillus, il ne s'agit donc pas de *M. alcalina* ss. Schroet. qui est compris maintenant comme : *M. chlorinella* venant en troupes, sous conifères.

Chapeau de 25 mm très mince, campanulé puis aplani, pellucide, longuement strié, gris noirâtre sombre avec un reflet bleu-nuit.

Stipe de 80 X 2 mm, poli, concolore, se cassant facilement.

Lames assez larges, ascendantes, paraissant libres mais adnaxées.

Chair très mince, à forte odeur nitreuse-ammoniacale.

Epicutis d'hyphes grêles couchées, gélifiées.

Hypoderme constitué de grosses cellules ovales, (X 30 mu).

Hyphes de la trame du médiostate, larges, dextrinoïdes (dans le réactif pourpres).

Basides tétrasporiques, petites. Spores elliptiques, lisses avec un apicule saillant, de 8,5-12 X 5-7 mu, pas très amyloïdes (grisâtres dans le réactif de Melzer).

Cheilocystides et Pleurocystides de deux types :

- 1) clavées ou piriformes, couvertes de verrues au sommet, donc « en brosse »,
- 2) ramifiées ou diverticulées en longs rameaux grêles.

Les cheilocystides sont très nombreuses.

• *Mycena praecox* Vel. (Récolte personnelle, même bois)

Chapeau campanulé, mat, d'un gris brunâtre.

Stipe de 50 X 2 mm hyalin-vitreux, très cassant, tubuleux.

Chair aqueuse, très mince, insipide, à odeur nulle.

Epicutis filamenteux, hyphes grêles couchées, « en brosse » dense à la surface ; hypoderme celluleux.

Hyphes de la chair et de la trame, dextrinoïdes (d'un rouge pourpre intense dans le réactif de Melzer). On voit des hyphes excrétrices évidentes, à contenu granuleux s'insinuant entre les hyphes de la chair.

Basides tétrasporiques, grandes. Spores oblongues ou un peu réniformes, amyloïdes franches de 9,5-12,5 X 4,5-6,5 mu.

Cheilocystides et pleurocystides identiques, hyalines s.m., fusiformes-ventruées,

avec un long col cylindracé ou atténué en pointe, de 55-92 X 11-15 mu.

- ***Entoloma undatum*** (Fr.) (= *Eccilia u.*) leg. PERTHUIS : 1 spécimen.

Chapeau de 25 mm en entonnoir, ondulé concentriquement, fibrilleux blanchâtre au bord ; cuticule subtilement micacée. Stipe de 20 X 3 mm. Lames franchement décourbées. Tout le champignon est gris-brun opaque. Chair très mince, à odeur suave et saveur de farine.

Hyphes de la trame non bouclées. Hyphes piléiques à pigment membranaire incrustant uniforme.

Basides petites, à pied bouclé. Spores oblongues, vues de face montrant un dièdre basal évident, polyédriques irrégulières, de 8-11 X 6-8 mu.

Champignon trouvé dans le bois des Châtaigniers, au revers d'un fossé.

- ***Pholiota tuberculosa*** Schaef. ex Fr. leg. ROBERT : 1 spécimen.

Ce champignon provient d'un bois près de La Gripperie, lieu dit : Le Pinassou, récolté sur un rameau à terre. L'espèce réputée assez commune par les auteurs, semble rare dans nos bois.

Chapeau de 3 cm, sec, fibrillo-soyeux, finement pelucheux au bord, opaque, d'un jaune fauve vif. Stipe concolore, floconneux-pelucheux. Lames fauves, à arête crénelée. Chair fauvâtre, de saveur amère.

Spores lisses, phaséoliformes de profil, oblongues de face, jaune-fauve s.m., de 8-10,5 X 4-5,5 mu.

Cheilocystides flexueuses, cylindrées, à tête ronde (X 8-11 mu), hyalines ou vacuolisées à contenu rougeâtre ou fauve vif, très brillantes dans l'ammoniaque.

- ***Pluteus hiatus*** Romagn. Détermination confirmée par M. BON (Récolte personnelle).

Provenance : bois de Champagne - « Le Pas de l'Ane », près de l'Arnaise.

Ce champignon a aussi été trouvé en forêt de Chizé par M. HAIRAUD, le 4.10.81.

Chapeau de 4 cm gris-brun clair devenant très pâle et presque blanc à la fin ; marge mince, striée-sillonnée, pellucide.

Stipe court, pâle, blanchâtre. Lames très larges, ventrues, obtuses à la marge, blanches. Chair mince, blanche, inodore ou à faible odeur de scléroderme.

Cuticule filamenteuse à très longs poils plus ou moins couchés, mais dressés vers le disque, brunâtres s.m. (X 15-20 mu).

Spores subglobuleuses, typiques des Plutées, rose pâle s.m. au centre de 6-8,5 X 5,5-7,5 mu.

Pleurocystides grandes, assez nombreuses de 65-100 X 18-25 mu, avec vacuoles à contenu brunâtre, un gros col allongé obtus, mais certaines, fort curieuses, ayant un long col étroit surmonté d'une tête ronde avec au dessus un ou deux appendices en tétine.

- ***Russula pelargonica*** Niole (Récolte personnelle, plusieurs exempl.)

Provenance : même lieu que le Pluté. Cette petite Russule est facile à reconnaître grâce aux deux caractères suivants : forte odeur de Pelargonium ou de compote de pommes + grande ressemblance avec *Rus. fragilis* décolorée.

Chapeau de 3 à 4 cm. très fragile, à marge cannelée-tuberculeuse ; cuticule de couleur violacée pâle, décolorante, séparable.

Stipe blanc, égal, très fragile. Lames larges un peu ventrues, peu serrées, blan-

ches. Chair blanche, aqueuse, à odeur forte de l'extérieur ; saveur rapidement âcre.

Basides tétrasporiques, en moyenne : 40 X 12 mu.

Spores elliptiques, ornées de verrues denses, épineuses aiguës, isolées, pas très hautes (6,5-9,5 X 5-8 mu), (les macrospores sont rares) bien amyloïdes, plage invisible (en immersion (X 1000)).

Pleurocystides un peu clavulées, souvent avec appendice en tétine, de 42-56 X 8-10 mu.

Epicutis : Dermatozystides cylindracées, quelques unes clavulées, septées, le dernier article de 18-40 X 4-7,5 mu, noires à violettes dans la S.B.A..

• ***Russula decipiens*** (Singer) Kühn. & Romagn. (parmi les récoltes : 2-3 spécimens)

Provenance : Champagne, « Bois des Châtaigniers », sous chênes pubescents.

Chapeau de 7 à 9 cm étalé, vite déprimé voire creusé au centre, à marge régulière, obtuse, un peu sillonnée sur le tard ; cuticule séparable au bord mais adnée au centre, brillante par la pluie, mais bientôt mate par le sec, d'un beau rouge passant peu à peu au brun rose, avec des plages décolorées en crème rosâtre, au milieu.

Stipe élancé, cylindracé ou atténué vers le bas, évasé sous les lames, vite médulleux, d'abord blanc nacré puis rapidement grisonnant.

Lames larges, assez serrées, interveinées dans les sinus, arrondies sur le stipe, d'un jaune vif saturé, à arête aiguë entière. Sporée d'un jaune très foncé. Chair épaisse, blanche, puis brunâtre sordesciente avec l'âge, à odeur fruitée ; saveur tardivement et modérément âcre.

Réaction faible au sulfate de fer, variable au gaïac.

Spores subglobuleuses à ellipsoïdes de 7,5-9-(11) X 6-8-(9) mu, Q = 1,2 à 1,4, ornées de verrues obtuses, denses, hautes de 1 mu max., isolées ou reliées en crêtes courtes parfois ramifiées ; plage circulaire ou ovale bien visible, apparaissant brune sur le fond gris de la spore.

Pleurocystides très nombreuses, « en cigare » ou clavées, souvent terminées par un appendice en tétine, de 48-85 X 8-12 mu, bien noires dans la S.B.A., sauf l'appendice.

Epicutis comprenant :

1) Dermatozystides cylindracées obtuses ou en forme de tétard, innombrables, noires dans la S.B.A. parfois très longues, non septées avant l'insertion où l'on peut voir une cloison, parfois pluriseptées, le dernier article long de 23 à 60 mu. Largeur maximum des dermatocystides : 6 à 12 mu.

2) Poils longs et grêles, en sous-couche, très abondants.

Compte rendu de la sortie mycologique du 3 octobre 1982 en forêt de Mervent (Vendée)

par Paul CAILLON et Hubert FROUIN (1)

Toujours cette première sortie automnale après ce grand hiatus mycologique qui fait douter au départ de la sûreté du diagnostic et fait craindre les lacunes de mémorisation.

Mais aussi quelle joie de retrouver des amis passionnés avec toute leur indulgente compréhension et leur aide efficace, avec l'espoir de trouver quelque espèce inédite parmi ces timides poussées de carpophores.

Nous avons les excuses de notre dévoué Président, M. DAUNAS, tout confus de ne pouvoir, cette fois, être des nôtres. Nous retrouvons notre collaborateur M. FROUIN, avec lequel nous essayerons de faire avancer notre inventaire le plus exactement possible. Les mycologues sablais sont là. Les Rochelais sont bien représentés par M. DUGUY. Les membres du Cercle des Naturalistes de Niort, animés par M. BONNIN, ont bien du mal à trouver le rendez-vous initial.

Finalement, nous ne sommes pas très nombreux et nous partons assez dispersés, chaque groupe essayant de trouver le meilleur terrain de prospection possible.

Voici la liste des champignons recueillis :

Agaricus campester, *A. purpurascens*, *A. silvaticus* ;
Aleuria aurantia ;
Amanita citrina, *A. fulva*, *A. pantherina*, *A. vaginata* ;
Armillariella mellea ;
Bjerkandera adusta ;
Chlorosplenium aeruginascens ;
Clitopilus prunulus ;
Collybia acervata, *C. distorta*, *C. dryophila*, *C. fusipes*, *C. peronata*, *C. platyphylla* ;
Coprinus atramentarius, *C. lagopus*, *C. picaceus* ;
Coriolus versicolor ;
Cortinarius elatior, *C. decipiens*, *C. speciosissimus* (voir notes) ;
Crepidotus variabilis ;
Cudoniella acicularis ;
Daedaleopsis confragosa ;
Fistulina hepatica ;
Galerina hypnorum, *G. mniophila* ;
Grifola frondosa ;
Gymnopilus penetrans ;
Hebeloma mesophaeum, *H. sacchariolens* ;
Hygrophorus eburneus ;
Inocybe geophylla et var. *lilacina*, *I. umbrina* (voir notes) ;
Inonotus hispidus ;

(1) P.C. : 10, rue du Petit Banc, 79000 Niort ;
H.F. : La Plaine, 49360 Maulévrier.

Ischnoderma resinosum ;
Laccaria laccata ;
Lactarius blennius ;
Leptonia serrulata var. *laevipes* (voir notes) ;
Lycoperdon perlatum ;
Macrolepiota mastoidea, *M. procera* ;
Mycena acicula, *M. alcalina*, *M. filipes*, *M. galericulata*, *M. fibula*,
M. inclinata, *M. lactea*, *M. splachnoides* ;
Naucoria centuculus ;
Nematoloma fasciculare ;
Paxillus involutus ;
Pluteus cervinus, *P. pellitus* (voir notes) ;
Polyporus varius ;
Psathyrella candolleana, *P. hydrophila* ;
Pseudohydnum gelatinosum (f. *album*) ;
Ramaria stricta ;
Russula lepida (voir notes), *R. pectinata*, *R. xerampelina* ;
Scleroderma citrinum ;
Stereum hirsutum ;
Stropharia aeruginosa ;
Tubaria pallidospora ;
Tyromyces stipticus ;
Xerocomus badius, *X. chrysenteron*.

Notes sur quelques espèces - legs de M. PERTHUIS et ROBERT.

- *Cortinarius speciosissimus*, du groupe *orellanus*.

Plusieurs exemplaires à différents stades de développement.

Chapeau de 2,5 à 4,5 cm de diamètre, campanulé au début puis s'étalant avec un large mamelon central d'un beau fauve orangé, mêlé d'un peu d'olive dans la jeunesse, brunissant avec l'âge. Présence de rides radiales, régulières, paraissant plus sombres et se prolongeant jusqu'au mamelon. Lames concolores, assez espacées, devenant subdécurrentes et présentant un prolongement par un léger filet sur le pied. Pied de 5 à 6 cm de long et 0,8 à 1 cm de large, cylindrique, concolore au chapeau en un peu plus pâle, légèrement fibrilleux.

Spores de forme prunoïde allongée 9,5 x 6 mu de moyenne.

- *Inocybe umbrina*

Deux exemplaires.

Petite espèce, le chapeau d'un diamètre de 1 à 2 cm très pulviné à cuticule lisse, d'un marron très sombre et uni. En s'étalant, il conserve la marge retournée. Les lames sont grisâtres, le stipe brunâtre à peu près concolore au chapeau de 2,5 cm de long et 0,3 à 0,4 de large, surtout caractérisé à la base par un bulbe blanc arrondi de 0,7 à 0,8 cm de large, demeurant blanc à dessiccation. Odeur légèrement spermatique.

Spores hexagonales allongées avec des nombreuses bosses, 9,5 x 8 mu de moyenne.

- *Leptonia serrulata* f. *laevipes*.

Deux exemplaires.

Très petite espèce ; chapeau d'un diamètre de 1,5 cm d'un très joli bleu foncé noirâtre, convexe et ombiliqué, présentant des stries radiales jusqu'à l'ombilic.

Les lames bleu pâle deviennent vite d'un beau rose comme la sporée. Elles sont minces, espacées et décurrentes.

Pied de 2 à 2,5 cm de long et de 0,2 à 0,3 cm de large, d'un beau bleu d'acier et se terminant par un bulbe sclérotiforme. A dessiccation, l'échantillon devient vite complètement noir.

Les spores sont hexagonales, irrégulières et allongées de 10 à 11 µm x 8 µm de moyenne.

- *Pluteus pellitus*

Un exemplaire isolé.

Très bel échantillon d'un diamètre de 3,5 cm, d'un blanc pur, couvert d'un fin feutrage de petites méchules blanchés, plan et mamelonné au centre.

Pied de 7,5 cm de long et 0,5 à 0,6 cm de large, cylindrique, concolore au chapeau et ensuite un peu jaunissant, présentant à la base un petit bulbe arrondi de 1 cm de diamètre.

Spores ovoïdes de 6,5 à 5,5 µm de moyenne.

- *Russula lepida* (une forme).

Nous avons eu un fort doute sur le terrain, pour cette petite Russule qui, malgré sa jeunesse, présentait une consistance particulièrement molle au niveau du chapeau et du pied, élastique et spongieux.

Chapeau de 2,5 cm de diamètre, étalé et déprimé au milieu, rose saumon avec des plaques jaunes, d'aspect mat, une cuticule adnée et une marge aiguë non striée. Les lamelles sont minces, serrées, sinuées et étroites de couleur crème pâle.

Le pied est blanc, de 2,5 cm de long et 0,8 cm de large, jaunissant à la fin. La sporée est blanche un peu crème.

Elle est inodore et présente une saveur un peu âcre dans les lames.

Réaction négative à la Sulfovaniline sur le frais et sur exsiccata. Réaction également négative pour le Gaïac.

L'examen microscopique nous montre les caractéristiques du groupe *Lepida* : dans le cutis nous trouvons des éléments très allongés d'H.P. cloisonnées, ainsi que des éléments plus courts et clavés de Dermatocystides ou pouvant y être assimilés, présentant des incrustations acidorésistantes avec la méthode de Melzer. D'autre part, dans le Sulfopipéronal, aucun élément ne se colore en gris ou noirâtre.

Un pigment jaune se confirme nettement dans cet épicutis. Les spores sont assez variables de forme et de taille : d'ovoïdes à subglobuleuses, de 7 à 9 µm sur 6 à 7, ornées de verrues courtes et cylindriques bien amyloïdes.

Elles sont cristallées par des éléments épais mais peu nombreux, reliés par de courts réseaux. Une plage supra-appendiculaire est souvent observée car bien amyloïde, plutôt carée qu'arrondie et assez écartée de l'appendice.

Cette Russule ne présente pas les caractères macroscopiques habituels d'une *lepida*, mais par contre l'examen microscopique est apparu assez déterminant.

Elle se rapproche peut-être de la var. *salmonella* de Melzer et Zwara ou de la f. *flavescens* d'*amarissima* de Blum.

Il est difficile de conclure.

Compte rendu de la sortie mycologique du 17 octobre 1982 près de Boisredon (Charente-Maritime)

par Ch. YOU (*)

Une vingtaine de sociétaires s'étaient donné rendez-vous sur la place de l'église de Boisredon pour une expédition dans la forêt de Bondou située à l'extrême limite de la Charente-Maritime et de la Gironde, séparée par un bras de la Livenne, forêt formée en grande partie de pins, chênes et châtaigniers.

L'après-midi fut consacré à la visite de bois situés à la limite des communes de Courpignac, de Boisredon et de Soubran, (route de Boisredon à Soubran).

Les espèces, sans être très nombreuses, furent tout de même variées.

Nous avons relevé :

<i>Agaricus</i>	: <i>macrosporus</i> : <i>silvicola</i>	<i>Hypholoma</i>	: <i>fasciculare</i>
<i>Amanita</i>	: <i>rubescens</i> : <i>muscaria</i> : <i>pantherina</i>	<i>Hebeloma</i>	: <i>crustuliniforme</i> : <i>sinapizans</i> : <i>mesophaeum</i>
<i>Boletus</i>	: <i>granulatus</i> : <i>badius</i> : <i>edulis</i> : <i>luteus</i> : <i>bovinus</i>	<i>Inocybe</i>	: <i>lanuginosa</i> var. : <i>ovatocystis</i> : <i>dulcamara</i> : <i>kühneri</i> = <i>eutheles</i> ss. K.R. : <i>subtigrina</i> Kühn.
<i>Calocera</i>	: <i>viscosa</i>	<i>Lactarius</i>	: <i>chrysorrheus</i> : <i>deliciosus</i> : <i>cimicarius</i> : <i>uvidus</i>
<i>Calodon</i>	: <i>nigrum</i>	<i>Lepiota</i>	: <i>josserandii</i> (= <i>helveola</i> ss. joss.)
<i>Crepidotus</i>	: <i>mollis</i>	<i>Lepiota</i>	: <i>clypeolaria</i> var. : <i>metulaespora</i>
<i>Clitocybe</i>	: <i>dealbata</i> : <i>odora</i>	<i>Leucocoprinus</i>	: <i>brebissonii</i>
<i>Collybia</i>	: <i>maculata</i> : <i>butyracea</i>	<i>Marasmius</i>	: <i>cohaerens</i> : <i>hudsoni</i>
<i>Cortinarius</i>	: <i>vibratilis</i> : <i>azureus</i> : <i>paleaceus</i> : <i>purpurascens</i> : <i>violaceus</i>	<i>Mycena</i>	: <i>inclinata</i> : <i>polygramma</i> : <i>pura</i> : <i>epipterygia</i> : <i>seynii</i>
<i>Gymnopilus</i>	: <i>penetrans</i>		
<i>Galera</i>	: <i>marginata</i>		
<i>Hygrophoropsis</i>	: <i>aurantiaca</i>		
<i>Hygrophorus</i>	: <i>eburneus</i>		

(*) Ch. Y : 9, cité Croix Chaillebourg, 17800 PONS.

	<i>filopes</i>	<i>Scleroderma</i>	: <i>citrinum</i>
	<i>galopus</i> v. <i>nigra</i>	<i>Sarcodon</i>	: <i>imbricatum</i>
<i>Pluteus</i>	: <i>cervinus</i>	<i>Tricholoma</i>	: <i>rutilans</i>
	<i>fayodii</i>		<i>sulfureum</i>
<i>Phallus</i>	: <i>impudicus</i>		<i>vaccinum</i>
<i>Russula</i>	: <i>emetica</i> var.	<i>Tremella</i>	: <i>mesenterica</i> .
	<i>sylvestris</i>		
	<i>emetica</i> var.		
	<i>betularum</i>		
	<i>fragilis</i>		
	<i>parazurea</i>		
	<i>xerampelina</i>		
	<i>odorata</i>		
	<i>turci</i>		
	<i>caerulea</i>		
	<i>sardonia</i>		

**Note sur la sortie mycologique
du 17 octobre 1982
en forêt de Saint-Sauvant
et au bois de Mauprié (Vienne).**

par Hubert FROUIN (*)

Cette excursion, organisée en commun avec la Société Mycologique du Poitou, a attiré fort peu de membres de la S.B.C.O., sans doute en raison de l'exposition à Niort le même jour.

Personne n'ayant été chargé de rendre compte de cette sortie, je voudrais pourtant citer trois espèces notables vues ce jour-là.

D'abord, sous des mélèzes, un magnifique groupe de *Suillus grevillei* (= *Boletus elegans*), dont la rareté dans nos plaines est égale à celle de l'arbre qui lui est associé.

Ensuite, *Nolanea caelestina*, joli petit champignon bleu, en touffes ; il est voisin, mais cependant d'instinct, de *Leptonia euchroa*.

Enfin, de beaux spécimens d'*Agaricus placomyces* Peck. var. *meleagris* J. Schff., du groupe *xanthoderma*, dans un chemin embocagé et bourbeux.

En dehors de ces formes, un contingent de banalités, dont le relevé n'a d'ailleurs pas été effectué, a, naturellement, garni les paniers des participants.

(*) H.F. : La Plaine, 49360 MAULEVRIER.

Compte rendu de la sortie mycologique de Boisredon (Charente-Maritime) le 17 octobre 1982

par J. DROMER*

Bois de pins et feuillus mêlés, également un champ en lisière.

Cette excursion a atteint les confins du département de la Gironde et a permis de visiter des bois qui jusqu'ici étaient inconnus de la plupart de nos sociétaires ; aussi devons nous être guidés par les « pratiques » de ces lieux. Cependant, nous avons eu en la personne de Christian YOU, un excellent pilote qui a su nous conduire à travers les taillis, vers les meilleurs champignons de cette localité.

La plus belle trouvaille de la journée fut faite au lieu même du rendez-vous, Place de l'église de Boisredon, dans une plantation d'arbustes d'agrément. Quelques lépiotes de teinte rosée poussaient sous les branches basses de conifères. Après examen microscopique, nous avons pu déterminer l'espèce, comme étant :

- *Lepiota josserandii* Bon-Boiff. (= *L. helveola* ss. Jos.) une diz. de sujets.

Chapeau de 4 à 5 cm dont le revêtement est rompu en squames concentriques ocre rosé sur le fond blanchâtre de la chair cuticulaire.

Stipe dont la longueur dépasse à peine le diamètre du chapeau (X 4-5 mm), d'abord rosâtre, puis envahi de rouge vineux avec l'âge, muni d'un petit anneau floconneux et portant quelques squames vers le bas.

Lames larges, un peu ventrues, blanches. Odeur subnulle de l'extérieur, sur le frais. Chair blanche avec un reflet rose.

Revêtement à poils allongés, non cloisonnés ; plus ou moins dressés ou couchés de 140-320 X 8-13 μ , très raides ; ces poils semblent issus d'un lacis d'hyphes grêles emmêlées et bouclées, beaucoup plus courtes.

Spores lisses, elliptiques, dextrinoïdes de 6-8 X 3,5-4,5 μ , Q = 1,55 à 2,2.

Cheilocystides évidentes, couvrant l'arête des lames.

Après cette découverte, nous avons poursuivi notre promenade vers les bois des alentours, et noté les espèces suivantes :

- *Marasmius hudsoni* Pers. ex Fr. plusieurs exemplaires.

Récolté sur feuilles mortes de houx.

Chapeau pâle, convexe, couvert de grands poils brunâtres. D = 5 mm

Stipe de 20 X 1 mm, couvert de poils courts. Lames espacées, adnées.

Spores oblongues, lisses, hyalines de 9-11 X 5-6 μ .

Pleurocystides non décelées. Cheilocystides fusiformes, saillantes et capitées, certaines ont une tête hémisphérique « en brosse » de 50-70 X 8-12 μ .

Revêtement piléique celluleux, comportant des articles également « en brosse »,

* J.D., 12, rue de Martrou, Échillais, 17620 Saint-Agnant.

c'est-à-dire dont la partie externe, fortement convexe, est verruqueuse ou même échinulée, articles de 23-38 X 11-23 mu.

Ce revêtement comporte aussi des poils piléiques, très raides et droits de 400-700 X 12-15 mu, à paroi très épaisse, obtus au sommet, épaissis à la base, brun-rouge s.m., aisément visibles sous la loupe.

- *Inocybe kühneri* Stangl & Veselsky (= *I. eutheles* ss. Kühn. & Romagn.)

Récolté au bord du chemin, en terrain humide (eau ruisselante), à proximité de saules (promenade de l'après-midi).

Espèce assez facile à reconnaître, à son stipe élancé flexueux et à son chapeau très excorié à l'âge adulte, par un revêtement qui se rompt en squames concentriques plus ou moins redressées.

Il serait vain de décrire à nouveau cet *Inocybe* depuis l'étude faite par J. GUINBERTEAU dans les Documents Mycologiques N° 41, p. 20 sur les *inocybes* des saulaies-aulnaies du Sud-Ouest de la France.

- *Inocybe subtigrina* Kühner : 2 exemplaires.

Récolté le matin, (dans les bois mêlés, ou dans le pré enclavé ?)

Chapeau de 3 cm. conico-campanulé obtus, tigré-chiné par de petites mèches fibrilleuses apprimées, d'une belle couleur brune, uniforme.

Stipe élancé 50 X 3 mm, égal, blanchâtre, poudré en haut seulement, légèrement fibrilleux en bas. Lames grisâtres par les spores, à arête floconneuse. Chair mince, blanche. Odeur faiblement spermatique.

Spores lisses, amygdaliformes de 7,5-11,5 X 4,5-6 mu, Q = 1,7 à 2.

Cystides (faces et arêtes) ventruées-fusiformes de 48-71 X 11-18 mu, à paroi plus ou moins épaisse de 1 à 2 mu), jaune pâle dans l'ammoniaque s.m., muriquées de cristaux pour la plupart.

- *Agaricus macrosporus* (Moell-Schff.) Pilât : 1 exemplaire jeune, non épanoui, récolté dans le pré enclavé à *Suillus luteus*.

Chapeau hémisphérique, marge reliée au stipe par le voile partiel qui est membraneux, blanc, très floconneux en dessous ; cuticule blanche, jaunissant un peu au toucher, squamuleuse.

Stipe robuste et court, plus épais au milieu, concolore et squameux.

Lames très serrées, minces et larges, libres, grisâtres, soulignées d'une étroite ligne blanche sur l'arête. Chair épaisse, blanche à odeur anisée, brunissant à la coupure.

Spores oblongues ou cylindracées, très irrégulières, certaines difformes, lisses (7,5)-10-13,5-(17) X (5)-6-7 mu, brunâtre sombre s.m., Q = 1,45 à 2,3. Basides tétrasporiques, assez petites.

Cheilocystides cylindracées, un peu capitées, (X 8 mu), mêlées aux basides sur l'arête et les dépassant, de 20 mu environ.

- *Russula odorata* Romagn. : 1 seul spécimen récolté sous feuillus.

Chapeau de 6 cm aplani déprimé, à marge brièvement sillonnée ; cuticule mince, à moitié séparable, de teinte vineuse.

Stipe égal, blanc, jauni le lendemain de la récolte.

Lames jaunes à arête entière et aiguë. Chair de saveur douce et d'odeur un peu fruitée, mais devenant aigre, le lendemain ! Sporée jaune.

Spores ellipsoïdes, 7-8,5-(10) X 6-7-(8) μ , Q = 1,15 à 1,3 - ornées de verrues assez grosses, obtuses bien amyloïdes, hauteur de 1 μ max., cristulées-caténulées, mais peu réticulées.

Pleurocystides cylindracées ou fusiformes ou clavulées, à tête en ogive, sans appendice ; restent incolores dans le réactif iodé, de 50-80 X 10-15 μ .

Epicutis comprenant :

1) Poils piléiques ramifiés, flexueux, atténués ou renflés au bout, plus ou moins incrustés, (X 2-4 μ).

2) Dermatozystides cylindracées obtuses, de 100-220 X 4-6 μ , certaines à contenu rougeâtre (vacuoles), pluriseptées, dernier article de 18-50 X 4-6 μ .

D'autres espèces fort intéressantes ont été récoltées, dont M. Christian YOU donnera la liste.

Compte rendu de la sortie mycologique dans l'île d'Oléron le 7 novembre 1982

par J. DROMER*

Cette sortie a réuni un grand nombre de participants à la fois parmi les membres de notre Société mais aussi chez nos amis de la Société Mycologique du Poitou qui s'étaient joints à nous pour cette circonstance.

Le matin, nos pas nous ont entraînés dans la forêt aux abords de la grande plage de Saint-Trojan. La poussée fongique n'était pas très forte ; cependant nos récoltes ont été relativement abondantes.

Les espèces les plus intéressantes furent trouvées dans les « lèdes », sous les saules, en milieu humide. En particulier, nous pouvons citer :

• *Tricholoma cingulatum*

Petit Tricholome dont le chapeau ne dépasse guère 4 cm de diamètre, d'une couleur gris souris peu foncée, toujours sec et finement squamuleux, avec un stipe blanc cylindracé, muni d'un anneau cortiniforme très évident, formant à la fin un bourrelet fibrilleux ; ornement exceptionnel chez les tricholomes, ce qui permet de reconnaître aussitôt l'espèce pour peu qu'on lève les yeux vers l'arbre au-dessus qui est toujours un saule.

Ce champignon fournit un exemple d'une écologie bien définie, étant pratiquement lié à cette essence.

• *Hébéloma leucosarx* Orton

Hébélome appartenant à la stirpe *H. crustuliniforme* ss. lato, fait partie lui aussi du cortège du saule et est toujours récolté en milieu très humide, c'est donc une espèce nettement hygrophile.

Il offre peu de différences avec son chef de file dont il a la taille et presque les couleurs, le chapeau étant un peu plus pâle avec une marge presque blanche finement enroulée ; le stipe est également blanchâtre et prumineux en haut ; les lames sont identiques et aussi larmoyantes ; la chair épaisse et bien blanche donne à la coupe une faible odeur raphanoïde sur laquelle s'en superpose une autre ressemblant assez à celle du cacao et c'est sans doute ce caractère qui différencie le mieux les deux espèces ; la saveur est seulement amarescente.

Grande similitude de la microscopie également :

Spores finement verruqueuses, d'aspect ponctué, amygdaliformes de profil et citri-formes allongées de face, avec sommet étiré, de 9-12 X 4,5-6,5 mu, mais la plupart de 10-11,5 X 5,5 mu.

*J.D., 12, rue de Martrou, Échillais, 17620 Saint-Agnant.

Cheilocystides claviformes, longuement pédonculées, flexueuses voire tortueuses, incolores (s.m.), de 35-80 X 5-10 µ (largeur au sommet).

Nous croyons personnellement qu'il y aurait lieu ici, de pratiquer utilement le test d'inter-compatibilité avec son très proche voisin, ne serait-ce que pour nous ôter d'un doute sur la réalité spécifique des deux formes en présence.

• *Cortinarius helobius* Romagn.

Pousse dans les lieux très humides ; ce petit cortinaire appartient au groupe des *Uracei* et comme tel a la particularité de noircir franchement à la base du stipe lorsqu'on le froisse.

Chapeau brun bistre, strié pellucide au bord ne dépassant pas 3 cm, avec un petit mamelon pointu ; stipe brun, fibrilleux (X 3 mm), noircissant aussi avec l'âge ; chair concolore et inodore ; lames larges, espacées et émarginées.

Spores grossièrement verruqueuses, elliptiques de 6,5-9,5 X 4,5-6 µ.

Cheilocystides claviformes, incolores ou vacuolisées (rougeâtres). On trouve également ce champignon dans les tourbières, sous les aulnes ou les saules.

Poursuivant notre promenade sous les pins, nous avons récolté d'autres espèces que nous connaissons bien, qui sont fort communes en ces lieux, lactaires et russules, classiques de ces genres : *L. atlanticus*, *Lactarius deliciosus*, *L. chrysorrheus*, *L. camphoratus*, *L. hepaticus*, *Russula fragilis*, *R. sardonina*, *R. torulosa*, *R. xerampelina* ; cette dernière russule bien caractérisée par son chapeau d'un rouge pourpre splendide et son pied presque toujours taché de rose rouge, ainsi défini ce taxon ne doit plus être accompagné d'un nom de variété : var. *erythropoda* qui n'est plus utile : toutes les anciennes « variétés » de la stirpe sont maintenant admises comme espèces ou au moins comme des formes indépendantes entre elles. Cependant, il est assez étrange d'avoir donné le nom de « Russule feuille morte » au taxon qui justement ne présente pas ces couleurs, alors que *Russula graveolens* les montre, par la teinte de son chapeau, et qu'elle aussi est très typique dans la section des *Viridantinae*.

Des bolets, tout aussi fréquents :

Xerocomus subtomentosus, *X. badius* ;
Suillus bovinus, *S. granulatus*, *S. Bellinii*.

Des hygrophores qui le sont un peu moins :

Hygrophorus agathosmus ;
Hygrocybe conica et surtout, un peu plus rare, *Hygrocybe crocea* : Chapeau orangé, stipe concolore fibrostrié, lames jaunes à arête blanchâtre sous la loupe.

Une petite lépiote de la section des *Ovisporae*, mais bien connue, et signalée depuis longtemps déjà par le Dr BOUCHET : *Lepiota subincarnata*, leg. MICHEL (plusieurs exemplaires) ; en plus de son intérêt mycologique proprement dit, il faut répondre à ceux qui poseraient la « terrifiante question » qui éprouvait tellement la patience de notre ami SANDRAS : « ça ne se mange pas » ! en effet, cette espèce est suspecte entre toutes, comme étant très proche de *Lepiota helveola* (espèce mortelle), nom auquel s'attache ce petit frisson qui passe dans les consciences à l'évocation de la grande faux d'agronome !

Un champignon très rare, et connu seulement de cette forêt, dans nos sorties :

• *Limacella furnacea*, leg. PERTHUIS, a été vu un petit nombre de fois ces dernières années ; une des belles trouvailles de cette promenade ; son odeur de fourneau (inde nomen) est plus ou moins perceptible. C'est la seule Limacelle que l'on puisse voir dans la région.

Enfin, deux *Lyophylles* qui nous ont été légués au retour :

- ***Lyophyllum semitale***, de la section *Nigrescentia*, espèce bien connue et caractérisée par ses spores, en forme et en dimension : citée par le Dr BOUCHET dans les bulletins de la Fédération, également par Michel SANDRAS, dans « La Vie dans les Dunes du Centre-Ouest ».

- ***Lyophyllum tenebrosum*** Clemençon, dét. Marcel BON. Espèce beaucoup moins connue, mais voisine de la précédente. Nous récoltons parfois ce champignon sous les pins du littoral depuis un bon nombre d'années, sans avoir pu le déterminer avec exactitude, et ceci surtout en raison de son écologie, car en fait il semble synonyme de *L. capniocephalum* ss. Bres. (dans K. et R.).

En effet, si dans notre région il pousse dans les grandes mousses, sous pins maritimes, ailleurs, son habitat est bien différent : on le trouve dans l'herbe des pâtures !

Chapeau de 5 cm environ, conico-campanulé obtus, bistre-noirâtre, à marge incurvée un peu cannelée et fendillée, peu charnu sauf sous le mamelon ; le disque est couvert de flocons noirs, mais le bord est glabre.

Stipe de 100-160 X 10-15 mm, creux, fibrilleux, grisâtre, noircissant fortement au froissement, souvent enfoui à mi-hauteur dans la mousse, la base flexueuse, égale au sommet, porte alors des filaments mycéliens étroitement enchevêtrés de brins de cette mousse.

Lames larges, peu serrées, échancrées-adnées, jaunissant, brunissant puis noircissant au toucher.

Chair grise, épaisse de 2 mm à mi-rayon, à forte odeur de farine un peu rance, saveur farineuse, noircit sur exsiccatum comme les lames et le stipe.

Basides tétrasporiques, bourrées de granulations brillantes et réfringentes dans l'eau, de 30-45 X 6-9 mu.

Spores elliptiques ou oblongues, atténuées du côté de l'apicule, lisses incolores s.m., de 4,5-6,5 X 3-4 mu, de même forme mais plus petites que celles de *L. semitale*.

Cheilocystides fusoides de 23-38 X 6-9 mu, mêlées de basides ; émergent de 12-25 mu au-dessus d'elles.

Espèce certainement très rare, demeurée méconnue.

L'après-midi, nous avons continué nos recherches dans la forêt des Saumonards, aux alentours du Fort. Là aussi, nous retrouvions quelques espèces déjà vues le matin, mais également quelques autres, dans des bois de pins et de chênes verts mêlés :

- ***Hygrocybe chlorophana*** : d'un beau jaune citrin, et très gluant,
- ***Hohenbuehelia Rickenii*** : semblable à *H. geogenia*, mais plus brun, un peu luisant et lié aux conifères.
- ***Inocybe tarda*** Kühn.

Chapeau de 4 à 5 cm convexe avec un gros mamelon obtus, fibrilloradié, à marge incurvée, peu charnu, d'une couleur brun terne ou un peu fauve-brun. Les faisceaux d'hyphes du revêtement s'écartent un peu à la fin lui donnant un aspect faiblement rimeux, ou simplement vergeté. Stipe (50-60 X 8-10 mm) fibrillé de blanc, fauvâtre avec une teinte rose en haut, mais blanchâtre à la base ; prineux au sommet seulement. Lames larges, espacées, adnées ou peu échancrées, d'un brun sale avec l'arête pâle.

Chair sous-cuticulaire brunâtre, blanchâtre ailleurs, avec des teintes fauvâtres et rosées dans le stipe. Odeur très faible, (spermatique ?). Spores de formes diverses : plus ou moins fusiformes, parfois avec la face interne un peu concave ou rec-

tiligne, ou bien amygdaliformes allongées pour la vue de profil, mais ovoïdes allongées sur la vue de face, à sommet étiré, rougeâtres s.m., (8)-10-13,5-(15) X 4,5-7 mu. Cheilocystides elliptiques, vésiculeuses, ovales, sphéropédonculées, d'un jaunâtre pâle, à paroi mince de 20-38 X 11-19 mu (sans cristaux). Pleurocystides cristallifères, claviformes à fusiformes, à paroi épaisse, surtout au niveau du col qui est large, jaunes ou jaunâtres, de 38-76 X 13-24 mu.

• *Inocybe fulvida* Bres. var. *subserotina*

Chapeau de 3,5 à 5 cm conique surbaissé avec un mamelon obtus, d'abord paille fauvâtre puis ocre brunâtre (C.C.S. 193), mais plus pâle au centre, revêtement fibrilleux, finement fendillé à la marge.

Stipe de 60-70 X 7-10 mm, cylindracé un peu bulbeux à la base, fibrilleux, pruiné au sommet sans limite nette vers le bas, concolore, mais pruine blanche.

Lames ventruées, échancrées, d'un blanc grisâtre puis argileuses.

Chair blanche puis un peu fauvâtre ; odeur subnulle.

Spoires amygdaliformes vues de profil, parfois avec la face interne rectiligne voire légèrement concave, ovoïdes de face, rougeâtres s.m., de 8-11 X 4,5-5,5 mu. Cheilocystides et pleurocystides cristallifères, fusiformes-ventruées à paroi épaisse surtout au niveau du col qui est toujours large, incolores s.m. de 42-70 X 13-23 mu.

• *Cortinarius diosmus* Kühn.

Beau cortinaire qui a la particularité d'offrir deux odeurs très différentes à quelques minutes d'intervalle ; toutefois, ce phénomène n'est perceptible que sur un ou deux individus dans toute une troupe, la plupart n'ayant que la seule odeur raphanoïde, l'odeur de *Inocybe Bongardii* ne se manifestant que rarement ; aucun des exemplaires récoltés ce jour n'avait cette odeur ci.

Le Dr BOUCHET a fort bien décrit ce cortinaire dans le bulletin de la Fédération d'Avril 1959 - N° 17 (p. 39).

• *Cortinarius subferrugineus* Batsch ex Fr.

Grand cortinaire, bien connu dans les bois mêlés. ANTOINE, dans les Documents mycologiques N° 45, en donne une bonne description qui ne concorde pas tout à fait avec celle de K. et R. ; ANTOINE décrit un champignon « mamelonné en dôme, rouillé et sali de grisâtre » ; les auteurs de la F.A. le voient « jamais grisonnant » et seulement « convexe obtus ».

Les individus récoltés près du Fort des Saumonards avaient un chapeau mamelonné en dôme, mais non grisonnant : il faut donc parfois rechercher les caractères observés à travers les clés de plusieurs auteurs. Voilà des « signes particuliers » qui figurent sur des cartes d'identité différentes !

Un cortinaire plus petit ayant un chapeau de 3 à 5 cm conique obtus, à marge un peu enroulée, brun d'ombre à l'état imbu (C.C.S. 131) passant à brun noisette (C.C.S. 694) en séchant, parcouru de fibrilles plus foncées avec au début la marge d'un blanc soyeux - un stipe de 70-90 X 7-12 mm cylindracé non bulbeux, gris argenté puis subconcolore, se maculant de brun au toucher - des lames assez serrées, adnées, brun-noisette avec l'arête floconneuse brune - une chair brunâtre fortement brunissante dans le stipe, a été vu par plusieurs personnes.

Nous avons tout lieu de croire qu'il s'agissait de *Cortinarius rheubarbarinus* Hy. qui présente normalement une odeur de rhubarbe à la coupe, mais cette odeur n'est perceptible que sur des exemplaires très frais, comme des récoltes personnelles nous l'ont montré par ailleurs ; en outre, un ou deux individus avaient des traces rouges à la base du stipe, ce qui est un « signe particulier », non noté dans les descriptions.

Microscopie observée : Basides tétrasporiques de 35-40 X 9-10 mu.

Spores pruniformes à ovoïdes, grossièrement verruqueuses de 8-10 X 5-7 mu ; vu une spore de 11 mu, (Q = 1,25 à 1,5).

Là encore, si la description ci-dessus est très proche de celle de K. et R., elle s'écarte quelque peu de celle d'ANTOINE qui connaît un champignon à pied « renflé en massue vers le bas »... « plus ou moins violeté en haut sur le frais ».

Si nous pouvons reconnaître des reflets pourpre-violacé sur nos carpophores, en haut du stipe, nous n'avons jamais vu de bulbe en massue ! Une étude ultérieure s'impose donc sur ce point.

• ***Lepiota fulvella*** Rea (Récolte personnelle sous les pins)

Chapeau de 5 cm environ, campanulé puis convexe plan, avec mamelon, calotte discale nette, lisse ocre-fauve, ailleurs blanchâtre à squamules fauvâtre-ochracé ; la marge est incurvée.

Stipe de 50-80 X 3-4 mm blanchâtre puis devenant brun-vineux, à fibrilles blanches, fistuleux-médullé, avec un anneau fugace.

Lames assez serrées, écartées du pied, très larges, ventruées, obtuses à la marge, crème avec reflet incarnat, puis ocre-brunâtre.

Chair mince, blanchâtre dans le chapeau, à odeur suave et fruitée, brun vineux dans le stipe.

Revêtement piléique :

1) calotte discale : hyménoderme formé d'articles palissadiques clavés avec quelques cellules sphéropédonculées, sous-couche emmêlée et bouclée ; en s'éloignant du centre du chapeau les articles palissadiques s'allongent et se couchent progressivement ;

2) reste de la surface : trichoderme de longues hyphes couchées, bouclées, article terminal 100-160 X 10-16 mu à pigment vacuolaire précipité en grains ; dans les squamules, teinte fauve bien marquée.

Spores lisses, éperonnées mais non étranglées à l'apicule, dextrinoïdes de 7-10 X 3-4 mu, Q = 2 à 2,85.

Cheilocystides clavées, piriformes, sphéropédonculées, hyalines s.m. ; couvrant l'arête, de 28-40 X 10-18 mu.

La clé des Lépiotes par Marcel BON (Documents Mycologiques N° 43) permet une détermination sûre des petites espèces, notamment par une étude très approfondie des revêtements piléiques, de la morphologie de toutes les cellules observées et par une application systématique des procédés 1) ammonioacétique, 2) du bleu de crésyl, 3) du réactif iodé. L'ensemble de ces moyens mis en œuvre aboutit à de nombreuses coupures nouvelles au niveau des espèces pour la plus grande satisfaction des mycologues. Elles imposent un travail de recherche plus long, mais pour un résultat plus sûr, marquant ainsi un progrès sur les travaux précédents.

• ***Pluteus nigroflocculosus*** (Schulz.) leg. PERTHUIS

Très belle espèce, déjà bien connue sur les souches de conifères du littoral, mais moins fréquente que *Pluteus cervinus* (que nous devons continuer à nommer ainsi, selon l'avis des taxonomistes les plus distingués) qui se rencontre sur les souches de feuillus.

• ***Lactarius sanguifluus*** Paulet ex Fr.

Lactaire récolté par plusieurs personnes et bien connu sous les pins maritimes du littoral depuis de longues années. Il est beaucoup moins fréquent que *Lactarius*

deliciosus, mais meilleur comestible que lui. Toutefois dans notre région, il ne semble pas plus recherché par les amateurs.

Il ne semble pas utile de reprendre la description de cette espèce. Cependant, notre ami MERLET ayant contesté la validité de toutes les déterminations qui ont été entreprises jusqu'ici et concernant un lactaire à chapeau orangé à ochracé terne, zoné de vert en vieillissant avec des lames subconcolores teintées de rouge vineux et un stipe concolore très verdissant, en soutenant qu'il s'agissait là de *Lactarius vinosus* Quél. et non pas de l'espèce précitée, nous faisons ici observer que ce dernier lactaire qui demeure inconnu de nous, présente entre autres, les caractères suivants :

L'arête des lames est nettement plus pâle que les faces ; les lames, la chair et le latex tirent sur le violet, enfin le stipe est entièrement revêtu d'une « épaisse pruine qui lui donne l'aspect blanchâtre d'un enduit plâtreux » (MARCHAND).

Rien de tout ceci ne peut s'observer sur le champignon que nous rencontrons parfois sous ces pins, ce qui à notre avis exclut complètement cette espèce. Notre lactaire a une chair et un latex d'emblée vineux et non pas violacés.

Pour ce qui concerne le lactaire récolté en forêt de Chizé, il serait sans doute intéressant d'en faire une étude comparative précise, dont nous n'avons pas personnellement les données.

• **Geoglossum ophioglossoides** (Lin.) Sacc. (nombreux exemplaires)

Curieux petit discomycète, « Langue de terre », très noir, non visqueux mais un peu gras au toucher, glabre.

Réceptacle à clavule lancéolée, large de 1 cm, continu avec le stipe, comprimé. Stipe plein cylindracé, plus long que la clavule.

Asques claviformes, atténuées à la base, octosporiques inoperculées (X 20-22 mu) avec un foramen. Spores très allongées de 65-90 X 5-7 mu, lisses, obtuses, un peu courbées, à paroi plus épaisse à l'extrémité supérieure, présentant 7 cloisons internes, de couleur brun-olive sombre, contenant des guttules ou granulations jaunâtres, placées côte à côte et en long à l'intérieur des asques. Paraphyses brunâtres, très cloisonnées, la partie supérieure en articles moniliformes, le dernier ovoïde (X 5-7 mu).

Ce fut le seul discomycète de cette sortie.

Une exposition mycologique improvisée, a été organisée à l'issue de cette promenade, au C.E.S. de St-Pierre d'Oléron avec le concours de plusieurs personnes dont Mme PARVERY, M. PIERROT et votre serviteur. Elle a réuni une centaine d'espèces environ.

Compte rendu de la sortie mycologique à Jard-sur-Mer (VENDEE), le 11 Novembre 1982

par Paul CAILLON et Hubert FROUIN(*)

Cette sortie, traditionnelle, s'est déroulée dans une ambiance qui ne l'est pas moins, avec la présence intercurrente d'autres sociétés, et les controverses inévitables entre « experts ».

Nous avons pu établir la liste suivante de déterminations, présentant le maximum de certitude (?), après confrontation des avis de nos collègues.

L'ordre est alphabétique pour les genres, et la nomenclature aussi actuelle que possible.

<i>Agaricus ammophilus</i>	<i>Cortinarius semisanguineus</i>
<i>Agaricus impudicus</i>	<i>Cortinarius diosmus</i>
<i>Agaricus langei</i>	<i>Cortinarius erythrinus</i>
<i>Agaricus purpurascens</i>	<i>Cortinarius hinnuleus</i>
<i>Agaricus macrosporus</i>	<i>Cortinarius sacchariosmus</i>
<i>Agaricus variegatus</i>	<i>Cortinarius caninus</i>
<i>Ammanita gemmata</i>	<i>Cortinarius mucosus</i>
<i>Ammanita muscaria</i>	<i>Cortinarius obtusus</i>
<i>Ammanita pantherina</i> , et sa forme <i>albida</i>	<i>Cortinarius acutus</i>
<i>Ammanita phalloides</i>	<i>Cortinarius flexipes</i>
<i>Apoxona nitida</i> (= <i>Hexagona n.</i>)	<i>Cortinarius subferrugineus</i>
<i>Astraeus hygrometricus</i>	<i>Flammula penetrans</i>
<i>Bolbitius vitellinus</i>	<i>Fuligo septica</i>
<i>Boletus lepidus</i>	<i>Galerina marginata</i>
<i>Calocera viscosa</i>	<i>Ganoderma lucidum</i>
<i>Calodon ferrugineum</i>	<i>Gomphidius viscidus</i>
<i>Calodon nigrum</i>	<i>Gomphidius roseus</i>
<i>Clavaria cristata</i>	<i>Gyroporus castaneus</i> (= <i>Boletus c.</i>)
<i>Clavaria stricta</i>	<i>Hebeloma pumilum</i>
<i>Clitocybe bicolor</i>	<i>Hebeloma mesophaeum</i>
<i>Clitocybe gibba</i> (= <i>infundibuliformis</i>)	<i>Helvella crispa</i>
<i>Clitocybe obsoleta</i>	<i>Hirschioporus abietinus</i>
<i>Collybia tuberosa</i>	<i>Hydnum rufescens</i>
<i>Coriolus hirsutus</i>	<i>Hydnum ericetorum</i>
<i>Corticium evolvens</i>	<i>Hygrophoropsis aurantiaca</i> , et sa forme <i>albida</i>
<i>Cortinarius privignoides</i>	<i>Hygrophorus conicus</i>
<i>Cortinarius elatior</i>	<i>Hygrophorus agathosmus</i>
<i>Cortinarius alboviolaceus</i>	<i>Hypholoma fasciculare</i>
<i>Cortinarius innamomeus</i>	<i>Inocybe geophylla</i> , et sa var. <i>lilacina</i>

(*) P.C. : 10, rue du Petit Banc, 79000 NIORT
H.F. : La Plaine, 49360 MAULEVRIER

- Inocybe fastigiata* var. *arenicola*
Ischnoderma benzoinum
Laccaria amethystina
Laccaria bicolor
Laccaria laccata
Lacrymaria velutina
Lactarius rugatus
Lactarius chrysorrheus
Lactarius deliciosus
Lactarius hepaticus
Lactarius atlanticus
Lactarius Kühnerianus
Lepiota cristata
Lepista inversa
Lepista nuda (= *Rhodopaxillus* n.)
Lyophyllum semitale
Lyophyllum infumatum
Lyophyllum atratum
Marasmius oreades
Marasmius hudsoni
Mutinus caninus
Mycena vulgaris
Mycena lactea
Mycena chlorinella
Mycena pura
Otidea onotica
Otidea umbrina
Paxillus involutus
Peziza repanda
Phallus impudicus
Phylacteria terrestris
Ptychogaster albus
Rhizopogon luteolus
Russula adusta
Russula fragilis et var *knauthii*, et
forme *violascens*
Russula torulosa
Russula xerampelina
Russula amoena
Russula amoenicolor
Russula delica
Russula erythropus
Russula cessans
Russula vesca
Russula cicatricata
Russula sardonina
Russula nigricans
Russula luteotacta
Scleroderma cepa
Stropharia aeruginosa
Suillus bovinus (= *Boletus* b.)
Suillus granulatus
Tremella mesenterica
Tricholoma saponaceum
Tricholoma pessundatum
Tricholoma auratum (= *equestre* pro
parte)
Tricholoma terreum
Tricholoma atosquamosum
Tricholoma squarrulosum
Tricholoma album
Tricholoma psammopus
Tricholoma fucatum
Xerocomus subtomentosus
(= *Boletus* s.)
Xerocomus rubinus
Xylaria Hypoxylon.

Une fois de plus, Jard nous a procuré d'intéressantes trouvailles, et cette station n'a certainement pas encore livré toutes ses richesses.

Compte rendu de l'exposition mycologique de Rochefort 16 et 17 octobre 1982

par J. DROMER*

Cette exposition est réalisée avec le concours de la Jeune Chambre Économique de Rochefort qui apporte son aide matérielle, en particulier en assurant la cueillette des champignons, la mise en place des tables et des vitrines, la fourniture des assiettes et la surveillance de la salle pendant la durée de l'exposition. Toutes ces tâches sont coordonnées par le Docteur BIZIÈRE dont la passion pour les champignons ne se dément pas.

Cette année encore, nous avons pu présenter au public plus de 200 espèces pour la plupart très connues des mycologues avertis. Il serait donc superflu d'en donner la liste complète ; chaque année en effet, nous retrouvons les espèces les plus communes récoltées dans la région. Tout au plus, devons-nous en citer une dizaine, prises parmi les plus rares ou les plus remarquables :

• ***Entoloma lividoalbum*** Kühn.-Romagn.

Cet Entolome est assez rare ou peut-être méconnu ; cependant, nous le trouvons presque chaque année dans les bois de Champagne et de St-Jean d'Angle. Il est également bien connu du Dr BOUCHET qui l'a récolté plusieurs fois dans la région de St-Jean d'Angély (Cf. Bulletin de la Fédération d'avril 1957 - N° 8, p. 49).

Chaque de 6 à 8 cm hygrophane, radié-fendillé à la marge ou à marge entière, gris-brun pâlisant par le sec, convexe obtus.

Stipe de 80-150 X 8-15 mm, blanc et le restant.

Lames très larges, un peu serrulées, blanches puis rose pur.

Chair blanche, épaisse dans le chapeau, à forte odeur et saveur de farine (comme *Clitopilus prunulus*).

Revêtement piléique et trame des lames à hyphes bouclées ; les boucles sont très évidentes. Basides également bouclées au pied. En outre les hyphes du revêtement ne sont pas incrustées. Cheilocystides nulles.

Spores paraissant très anguleuses, visiblement tronquées à la base, donc à face basale : 7,5-10 X 6,5-9 μ , Q = 1,1 à 1,3.

• ***Hebeloma spoliatum*** Fr. (Récolte personnelle).

Origine : Bois de La Grosse Pierre - Ste Radegonde - dans un taillis de chênes pubescents et d'érables de Montpellier.

Cet Hébelome est rarement récolté dans nos excursions S.B.C.O.

Chapeau de 3 à 4 cm très visqueux, rappelant tout à fait celui de *H. mesophaeum*, par ses couleurs brunâtres ; marginelle blanche, incurvée.

Stipe d'une longueur surprenante, profondément enfoui dans l'humus ou la

* J.D., 12, rue de Martrou, Échillais, 17620 Saint-Agnant.

mousse, au moins 10 fois plus long que large, blanchâtre dans le quart supérieur, brunâtre plus bas et sali de terre, floconneux squameux au sommet. Lames serrées, échanquées, couleur typique « Hébelome ». Chair à odeur subnulle.

Hyphe de la trame, bouclées. Basides tétrasporiques, clavées, larges. Spores verruqueuses, amygdaliformes de profil, brunâtres s.m. de 8-10,5 X 5-6,3 μ ; Q = 1,4 à 1,75.

Cheilocystides claviformes non pédonculées, hyalines s.m..

• *Cortinarius fulvoincarnatus* Joachim

Espèce bien connue de nos bois ; le bulbe du stipe présente à sa marge des teintes violettes particulièrement évidentes ; il ne faut pas en conclure pour autant qu'il s'agisse de *C. arcuatorum*. Dans la conception des mycologues modernes, ce dernier cortinaire se distingue du premier surtout par son pied crème, bleuté en haut, son bulbe violacé en dessous, sa chair presque douce à **faible réaction rosée** aux bases et non rouge ! (Cf. Documents Mycologiques N° 45, p. 20).

Ces critères sont évidemment plus précis que ceux indiqués par la Flore Analytique de K. et R. et ils s'en écartent aussi un peu.

• *Cortinarius caesiocyaneus* Britz. ss. Moser

Encore une espèce bien connue, mais qui peut prêter à contestation en raison du foisonnement d'espèces nouvelles qui sont proches.

Chapeau de 6 à 8 cm très convexe puis étalé à la fin, à marge enroulée, non hygrophane, à cuticule visqueuse sur le frais, d'un beau gris-bleu clair, jaunissante au centre, vergetée de fibrilles radiales plus colorées que le fond. Stipe de 40-60 X 20 mm, bulbeux marginé à la base, sec et soyeux, concolore ; cortine blanche. Lames assez serrées, sinuées-adnées, gris-bleu immuable au froissement. Chair blanche dans le chapeau, bleuâtre dans le stipe, à odeur fruitée et saveur douce. Réactions chimiques : Chair et cuticule : Phénolaniline = rouge intense, Phénol = rouge vineux pâle, Gaïac = négative ; sur cuticule seule : Tl 4 = jaunâtre (nulle sur chair).

Spores amygdaliformes vues de profil, citriformes de face, ponctuées verruqueuses, de 7,5-12 X 4,5-7 μ , la plupart de 8,5-10 X 5-6 μ ; Q = 1,6 à 2. Arête des lames paraissant fertile.

• *Cortinarius rapaceus* Fr.

Trois beaux spécimens apportés par A. BERTRAND, très typiques de l'espèce ou tout au moins d'une forme, car les descriptions de Kühner & Romagnesi, de Marchand et d'Antoine diffèrent sensiblement entre elles, Marchand décrit et montre un champignon à lames lilacines alors que K. & R. en classant ce cortinaire dans le groupe *Multiformes* excluent « toute trace de colorations lilacines, même sur les lames » ; quant à Antoine (D.M. N° 45), il voit un « chapeau à centre blanc crème, plus « ou moins mamelonné... Pied élancé à base marginée. Odeur fine de miel » ; alors que Marchand sent une « odeur de terre et de radis », et montre un pied court et robuste, un chapeau parfaitement convexe.

Dans ces conditions, il est difficile de croire que ces auteurs aient reconnu la même espèce, même « sensu latissimo », compte tenu des orientations de la mycologie moderne qui tend à multiplier le nombre des espèces par de nouvelles coupures.

Pour en revenir à notre exposition, nous pouvons donner la description suivante de nos champignons, qui les rapprochera de l'acceptation Kühn. Romagn..

Chapeau de 4 à 6 cm d'abord hémisphérique puis convexe, sans mamelon, à marge régulière et enroulée, cuticule visqueuse, à viscosité douce, blanche sur les jeunes mais vergetée de fibrilles ochracées à l'âge adulte, par plages.

Stipe élevé mais robuste, cylindracé, avec un bulbe marginé de forme hémisphérique, très fibrilleux, plein, concolore. Le frottement des fibrilles dégage une odeur de miel assez forte, nullement terreuse ni raphanoïde. Cortine blanche.

Lames alutacées, argileuses avec l'âge, à arête aiguë, crénelée et blanchâtre.

Chair épaisse, blanche, jaunissante dans le cortex du stipe, de saveur douce, nullement raphanoïde.

Réactions chimiques :

Cuticule : Soude = fauvâtre rosé ; Phénolaniline = rouge vif. :

Chair : Soude = rose pâle ; Phénolaniline, Tl 4, Gaïac = nulle.

Spores : (9,5)-10,5-12-(14) X (5)-6-6,5-(7,5) μ (Q = 1,65 à 1,9), ornées de grosses verrues très basses, amygdaliformes à subcitriformes, à sommet étiré. Cheilocystides cylindracées, hyalines, peu distinctes des basidioles sur l'arête et disséminées.

Par la grandeur des spores, cette forme semble se rapprocher de la forme *medius* R. Hy., mais le chapeau n'est pas ridé à la fin.

- ***Cortinarius rufoolivaceus*** Pers. ex Fr.

Un bel exemplaire apporté par A. BERTRAND ; espèce également bien connue et décrite par le Dr BOUCHET, dans les bulletins de la Fédération ; elle n'en demeure pas moins rare dans nos bois. Très facile à reconnaître sur un sujet encore jeune, par l'opposition des teintes des lames et du chapeau qui justifie le nom : il serait superflu d'entreprendre ici une nouvelle description.

- ***Pholiota lutaria*** (Maire) Sing. (= *Dryophila graminis* Quélet) (Récolte personnelle).

Origine : Soubise - La Touche - Prés-marais des Jamelles, dans l'herbe et la terre boueuse près des fossés, poussant en troupes serrées.

Cette petite Pholiote qui appartient à l'ancien genre des Flammules est rare et certainement méconnue, en tout cas peu mentionnée.

Chapeau de 2 à 4 cm presque entièrement ochracé-fauvâtre assez pâle avec la marginelle jaunâtre, non hygrophane, glabre.

Stipe (X 3-4 mm), fibrilleux, brunissant fortement à partir de la base mais restant concolore au chapeau en haut, avec cortine bien visible.

Lames jaunâtres sur les très jeunes sujets, puis cannelle, larges peu serrées et adnées. Chair mince, crème fauvâtre ; odeur nulle.

Spores lisses, réniformes de profil, oblongues-cylindracées de face, jaune clair s.m. de 5,7-7,5-(8,4) X 3,3-4,3 μ (Q = 1,7 à 2).

Chrysocystides assez nombreuses sur les faces des lames, jaunes dans l'eau avec une inclusion déjà visible, très facilement repérables dans le bleu lactique où elles prennent une coloration bleue intense (bleu-outremer).

- ***Macrolepiota rhacodes*** var. ***hortensis*** Pil.

Assurément, le plus grand champignon à lamelles de toute l'exposition. Il s'agit là du sosie de *Macrolepiota venenata* Jac. ex B.. Faute de temps, nous n'avons pu pratiquer un examen microscopique et nous avons seulement fondé notre détermination sur la robustesse du pied qui était très brun et dont le cortex mis à nu est devenu **orangé puis vineux**, caractère qui semble être le plus sûr pour différencier cette lépiote de son sosie, par simple examen macroscopique ;

Il faut en effet souligner que les chapeaux des deux champignons sont tout à fait

semblables, ainsi que le port et la taille des carpophores.

- ***Cystolepiota bucknalii*** (Bk.-Br.) Sing. (Récolte personnelle : trois exempl.)

Origine : Ste Radegonde - Bois de la Grosse Pierre - Taillis touffu de chênes pubescents et d'érables de Montpellier.

On voit très rarement cette lépiote ; elle est en effet fort peu mentionnée dans les récoltes de nos excursions mycologiques.

Déjà bien caractérisée par son chapeau campanulé-ovoïde, jaunâtre à lilacin, son stipe concolore en haut et violet à la base, l'espèce est très facile à reconnaître à sa forte odeur de *Tricholoma sulphureum* qui est unique dans le genre.

- ***Lepiota kühneri*** Huijs. ex Hora (Récolte personnelle : 4 exemplaires)

Origine : la même que l'espèce précédente.

Encore une espèce très rare qui jusqu'ici, à notre connaissance, n'a jamais été citée dans nos comptes rendus d'excursions S.B.C.O..

Cette lépiote appartient à la section des *Ovisporae* :

Chapeau de 4 à 5 cm présentant un disque plus ou moins délimité, cohérent, brun terre cuite ; sur le pourtour, le revêtement est rompu en fines squamules concentriques brun-rose, avec une marge incurvée, appendiculée par les restes du voile, blanche.

Stipe de 70-90 X 6-8 mm portant des traces de voile très évidentes formant une sorte de manchon fibrilleux lâche depuis la base jusque vers le tiers supérieur (zone mal délimitée), bien blanc en haut mais brunâtre en bas avec quelques squames.

Lames larges, ventruées, serrées, blanches à crème pâle, avec un reflet rose. Chair blanche, immuable, à odeur subnulle.

Cutis formé de poils piléiques plus ou moins dressés dans les squamules, non septés et très allongés de 300-400-(600) X 8-15 μ , semblant raides, avec pigment membranaire évident (cf. D.M. N° 43, p. 10, i), doublé d'une sous-couche hyméniforme-palissadique formée d'articles clavés.

Spores lisses, ovales-elliptiques, hyalines s.m. de 5,7-7,5 X 3,5-4,3 μ (Q = 1,45 à 1,85), dextrinoïdes.

Cheilocystides cylindracées, clavulées ou fusiformes, hyalines s.m. de 33-40 X 7-8 μ , mêlées avec des basides sur l'arête.

Parmi les Russules, nous avons deux espèces intéressantes :

l'une provenant des forêts de pins du littoral, assez rare mais bien connue par nos excursions de la Société :

- ***Russula cessans*** Pearson ; plusieurs beaux spécimens ;

l'autre, « découverte dans un clayette », d'origine inconnue :

- ***Russula sororia*** Fr. - Un seul spécimen, mais très beau :

Chapeau de 10 cm aplani un peu déprimé, à marge incurvée, longuement cannelée-tuberculeuse ; cuticule à moitié séparable, brun-bistre assez sombre au centre et brun-jaune au bord.

Stipe plutôt trapu, cylindracé, concolore en bas, mais blanchâtre en haut. Lames espacées, larges, minces, adnées, blanchâtres.

Chair concolore aux lames, à odeur faible de *R. foetens*, tardivement âcre, mais franchement. Réaction au Gaïac = subnulle.

La dimension du chapeau et l'odeur différente séparent bien cette espèce de sa

proche voisine : *R. amoenolens* Romagn.

La photographie de Louis RIOUSSET (MARCHAND 425) donne une bonne image de notre russule, mais les chapeaux sont trop pâles au disque.

- ***Langermannia gigantea*** (Batsch per Per.) Rostk. (= *Lasiosphaera g.*)

Certainement, le plus gros champignon de l'exposition ; c'est aussi le meilleur comestible de la famille. Par sa taille et ses formes bien rondes, il ne prête à aucune contestation.

Exposition mycologique du Gond-Pontouvre 23 octobre 1982

par M. BOTINEAU et R. CHASTAGNOL (1)

Cette exposition, préparée en commun par la Société Botanique du Centre-Ouest, la Société Mycologique du Limousin et le Syndicat des Pharmaciens de la Charente, a connu un réel succès, les visiteurs ayant été fort nombreux jusqu'à la dernière minute dans l'immense salle où elle était installée.

Parmi les quelques deux cent dix espèces exposées, certaines ont particulièrement retenu notre attention.

Russula decipiens, la russule trompeuse, ressemble à *Russula vesca* par l'aspect de son chapeau : 5 à 9 cm de diamètre, décoloré par endroits, en particulier au centre, en gris ocracé pâle. Dans la vétusté la marge devient nettement cannelée. S'opposant à la sporée blanche de *Russula vesca*, celle de *Russula decipiens* est d'un jaune vif. Aussi ses lames prennent-elles rapidement une coloration d'un jaune assez intense.

La chair ne devient faiblement âcre-piquante qu'après plusieurs minutes de mastication, mais ce caractère est assez variable, dépendant, semble-t-il, de l'âge du carpophore et des conditions atmosphériques. Le pied, long de 4 à 6 cm pour un diamètre de 1 à 2, est blanc, muni de rides devenant grises ; sa moelle a également tendance à grisonner. Ce champignon semble assez répandu en Charente. Il était abondant sur l'esplanade de Puymerle, commune d'Aussac, le 1^{er} novembre 1979 et dès le 27 août 1982 dans la forêt de Chasseneuil, sur le bord de la route de Chasseneuil à Saint-Mary. Dans cette dernière station quelques exemplaires rappelaient *Russula maculata* par leur chapeau rouge (et non rose), maculé d'ocracé et leur odeur faible de *Rosa rubiginosa*.

Un peu différente de l'odeur de « bonbons anglais » de *Russula fragilis* et beaucoup plus forte que celle de « vieux fûts » de *R. atropurpurea*, l'odeur de « géranium » caractérise bien *Russula pelargonica*. Les exemplaires présentés croissaient sous des peupliers dans les environs de Magnac. Par la couleur gris-violacé taché d'olivâtre au centre de leurs chapeaux (dont certains atteignaient 8 à 9 cm de diamètre et étaient cannelés à la marge sur 1 cm) comme par leur chair mince et plutôt fragile, ils faisaient penser à la première de ces russules. Par leurs pieds (6 à 9 cm pour un diamètre de 1,5 à 2) blancs, grisonnant à l'humidité, et par leur âcreté encore plus faible, ils se rapprochaient plutôt de la seconde. En réalité, la saveur de la chair est proche de celle dite « mentholée » de *Russula lepida* : elle rappelle un peu celle des conserves fumées. Mais *Russula pelargonica* diffère de toutes les Russules précédemment nommées, à sporées blanches, par sa sporée nettement crème, d'une teinte intermédiaire entre celles des sporées de *Russula parazurea* et de *R. sororia*.

Offerte par Monsieur DELAMAIN, une *Amanita ovoidea* provenant de Saint-Amant de Montmoreau était remarquable par ses dimensions exceptionnelles : 28 cm de diamètre.

Les Lépiotes étaient représentées par de nombreux exemplaires de *Lepiota procera*, *L. rhacodes*, *L. gracilentata*, *L. naucina* et *L. acutesquamosa* var. *furcata*.

(1) M. BOTINEAU : La Clef d'Or, 16410 DIGNAC.
R. CHASTAGNOL : 19 Cité Vignerie, 87200 SAINT-JUNIEN.

Il semble que *Cortinarius trivialis* var. *rickenii* soit un champignon abondant en Angoumois. Cette variété diffère du type par ses lames d'abord lilacines. Une cortine abondante, blanche ou translucide, à la fois filamenteuse et glutineuse, laisse un renflement muqueux sur le haut du pied ; au-dessous s'étagent les bracelets anastomosés de squames caractéristiques de l'espèce. Le chapeau est lisse, brun foncé puis ocracé-roussâtre en séchant. La chair est pratiquement sans saveur ni odeur.

Un très beau petit *Scaurus*, provenant de la commune de Saint-Amant de Montmoreau, se remarquait pour ses couleurs vives : chapeau vert-olive et pied d'un jaune vert très lumineux. La couleur originelle de ses lames étant inconnue, il fut identifié *Cortinarius prasinus*. Mais ce pouvait être tout aussi bien *Cortinarius ionochlorus*, dont les lames sont d'abord d'un joli rose lilacin, qui fut retrouvé le 1^{er} novembre dans la partie nord de la forêt de la Braconne, commune de Jauldes.

À côté d'un *Cortinarius calochrous* typique, avait été ramassé dans la forêt de la Braconne un champignon dont le chapeau était d'un fauve plus saturé et dont le bulbe du pied était lavé de violet. S'agissait-il de la variété *caroli*, signalée par Marchand (planche 663) ?

Parmi les Bolets exposés signalons *Boletus calopus*, *B. satanas*, *B. lupinus* et *B. regius*.

Quelques espèces inhabituelles étaient présentes : *Irpex lactea*, *Scleroderma bovista* (un exemplaire était large de 12 cm) et *Scleroderma polyrrhizon* (= *S. geaster*), semblable à un *Astraeus hygrometricus* géant.

Aux mycologues venus de Bellac (Haute-Vienne) on devait : une *Amanita aspera* au chapeau initialement jaune comme *Amanita gemmata* puis finalement bistre ; un *Cortinarius xanthophyllus* et un *Leucopaxillus giganteus*, deux espèces qu'ils retrouvent tous les ans dans les environs de la capitale de la Basse-Marche.

P.S. : Huit jours plus tard, l'exposition de Saint-Amant de Bonnière à laquelle l'un de nous apportait son concours montrait aux visiteurs quelques espèces non représentées à l'exposition d'Angoulême et dont certaines sont assez peu fréquentes : *Hygrophorus reai*, très amer ; *Polyporus varius* ; *Trametes hispida* (= *T. extenuata*) ; *Lycoperdon mammiforme* ; *Pisolithus arenarius*. Aux grandes Lépiotes du Gond-Pontouvre s'ajoutaient *Lepiota excoriata* et *L. mastoideá*. Enfin le sous-genre *Amanitopsis* était particulièrement bien représenté : *Amanita vaginata*, *A. crocea*, *A. lividopallescens* et *A. inaurata*.

Cette dernière espèce, découverte dans un chemin fréquenté par les tracteurs dans la commune de Saint-Mary, par notre collègue Monsieur PERCHAUD, était présentée, je crois, pour la première fois, dans nos expositions charentaises. C'est un très beau champignon dont voici les caractères essentiels : chapeau 14 cm, bistre doré sombre, couvert de verrues friables épaisses d'un gris fuligineux devenant noirâtres ; pied long de 18 cm pour un diamètre de 2,5 gris bistré avec des squames semblables à celles du chapeau ; lames grisâtres. Il peut donc être recherché dans la région.

Les journées mycologiques de Pons des 23 et 24 octobre 1982

par Ch. YOU(*)

Pour la deuxième fois à Pons, l'exposition de champignons a connu un bon succès grâce au dévouement de quelques Pontois et amis qui surent une fois de plus s'organiser afin de décorer les stands destinés à recevoir la récolte de quelque 220 espèces montrées au public pendant ces deux jours.

Parmi les espèces les plus intéressantes notons : *Amanita inaurata* et *Amanita vaginata* var. *fulva*, cette dernière apportée à plusieurs reprises des environs de Pons.

Les cortinaires furent très bien représentés avec : *Cortinarius xanthophyllus*, *Cortinarius calochrous* var. *cookianus*, *Cortinarius croceocaeeruleus*, *Cortinarius anomalus* f. *lepidopus*, *Cortinarius suaveolens*, *Cortinarius arcuatorum*, *Cortinarius fulvoincarnatus*, le rare *Cortinarius salor*, *Cortinarius rufoolivaceus*, *Cortinarius armillatus*, *Cortinarius pholideus* et *Cortinarius venetus* à forte odeur de persil.

Parmi les lactaires : *Lactarius turpis* (= *L. necator*), *Lactarius albipes*, *Lactarius blennius*, *Lactarius pallidus*, *Lactarius violaceus* et *Lactarius cilicioides*.

Les russules nous montraient : *Russula amoenolens*, *Russula graveolens*, *Russula firmula*, *Russula maculata*, *Russula atropurpurea*.

Les bolets furent assez bien représentés malgré l'époque un peu tardive de l'exposition.

Les autres espèces, quoique citées plusieurs fois au cours de nos comptes rendus mycologiques, furent tout de même prises en considération par un public toujours curieux.

Pour terminer, j'attire l'attention des organisateurs d'expositions sur les conseils mille fois répétés en ce qui concerne les abus de cueillettes destinées à l'alimentation de telles expositions.

Un encadrement comprenant une petite équipe de quelques connaisseurs ayant chacun un travail de récolteur spécialisé, ne prenant qu'un nombre limité d'espèces à des endroits différents, ne mettant pas en péril nos forêts : connaissance des espèces rares, exploration de secteurs réputés riches quantitativement avec pointage permettant de récolter un nombre bien déterminé d'espèces pour les expositions sans pour cela détruire ou affaiblir nos stations connues. Je citerai pour l'exemple une espèce assez rare, *Calocybe ionides*, dont on a rencontré cette année des centaines d'exemplaires en forêt de Pons, et qui a pu être exposée sans crainte d'avoir, en quoi que ce soit, mis en péril l'existence de la station.

Ainsi pourrions-nous sauvegarder le patrimoine écologique de nos forêts en alliant la prudence et la connaissance, seules formes de salut pour une nature déjà trop bouleversée.

(*) Ch. Y. : 9, cité Croix Chaillebourg, 17800 PONS.

Compte rendu de l'exposition mycologique de Royan (Charente-Maritime) 30-31 octobre 1982

par J. DROMER*

L'exposition de Royan qui s'est tenue pendant les journées des 30 & 31 octobre 1982, nous a permis de présenter plus de 250 espèces de champignons. Cette manifestation a suscité un grand intérêt auprès du public ; plus de 4.200 personnes sont venues se presser devant nos petites assiettes. Nos collecteurs de champignons, partis dans toutes les directions, ont assuré, par l'abondance et la variété de leurs récoltes, le succès de cette exposition. Nous devons les en remercier chaleureusement.

Comme chaque année, notre Président et notre Secrétaire-bibliothécaire, assistés de leur famille, ont assuré toute l'organisation matérielle de l'exposition. Mrs BÉGAY et MICHEL ont également apporté leur concours. Qu'ils soient tous ici félicités de leur dévouement à la cause de notre Société et de la mycologie ; car sans eux, une telle manifestation ne pourrait avoir lieu.

Parmi toutes les espèces récoltées, certaines méritent une attention particulière, en raison de leur rareté ou parce qu'elles demeurent méconnues. Enfin, quelques-unes n'ont pu être exposées, car elles présentaient des difficultés de détermination qui ne pouvaient être résolues immédiatement.

A. Espèces les plus intéressantes exposées.

• *Cantharellus ianthinoxanthus*

Chanterelle récoltée près de Cadeuil par Mme ROBIN ; cette espèce est rare, c'est aussi un bon comestible. Nous en connaissions déjà une station dans les bois de La Chrétignière, près de Grandjean ; l'espèce se reconnaît aisément à son stipe jaune pâle, à son chapeau mince, frisé-lobé très brunissant et surtout à son hyménium d'un gris violacé passant à gris de plomb, muni de plis bas ramifiés.

Si un doute subsistait encore dans l'esprit du déterminateur, le microscope le lèverait rapidement par la présence de boucles très évidentes à toutes les hyphes du carpophore, ce qui permet de le séparer de *C. sinuosus* auquel il ressemble un peu ; mais ce dernier est plus petit et souvent plus pâle ; en outre, les hyphes ne sont pas bouclées.

Voici donc un exemple où le microscope apporte une preuve décisive dans la détermination d'un champignon lorsque l'étude macroscopique n'emporte pas la conviction !

• *Oudemansiella badia*

Cette Collybie ressemble beaucoup à *Oudemansiella longipes*, espèce bien con-

*J.D., 12, rue de Martrou, Échillais, 17620 Saint-Agnant.

nue : le chapeau est d'un brun châtain un peu plus saturé, mais son caractère essentiel est sa saveur douce, alors que la « Collybie à long pied » a une saveur amère.

• *Calocybe constricta*

Bien caractérisé par la blancheur de tout le carpophore, son petit anneau pendant et aussi par sa forte odeur de farine, ce Lyophylle récolté dans les pâtures est rare. Il en existe cependant plusieurs stations dans les marais, entre Saint-Agnant et Marennes.

• *Cortinarius ionochlorus* R. Maire

Ce Cortinaire du groupe des *Scauri*, rapporté des bois de Sablonceaux et trouvé sous hêtres par Ch. LAHONDÈRE, était sans doute le champignon le plus rare de l'exposition et aussi l'un des plus intéressants. Il est peu connu dans notre région et sa découverte donne à ces bois un intérêt particulier. Le chapeau un peu fibrilleux est d'un vert olivacé bien marqué avec une marge jaune envahie par la teinte verte du centre en vieillissant ; le stipe élané à bulbe marginé est d'un jaune verdâtre plus pâle que le chapeau ; les lames, lilacines dans la jeunesse forment un contraste très marqué, mais cette belle couleur est fugace et ne peut être vue que le jour même de la cueillette sur un individu très frais ; la chair du chapeau est blanc-verdâtre, celle du stipe est jaune-vert et passe à un vert intense dans la base du bulbe - à odeur subnulle. Réactions chimiques : Soude ou potasse : vert olive sur la chair du stipe ; Tl-4 : réaction nulle.

L'arête des lames est fertile ; les spores sont nettement verruqueuses et amygdaliformes, de 10-11,5 X 5-6 µ.

• *Cortinarius pseudosulphureus* Hy. ex Ort. (Non exposé)

Ce cortinaire a été trouvé sous hêtres comme le précédent et par le même collecteur. L'espèce, voisine de *C. citrinus*, ne figure pas dans la flore de Kühner & Romagnesi, elle doit être plus commune dans l'Est de la France, elle est bien connue de H. ANTOINE en Haute-Marne ; dans notre région elle est certainement très rare, car nous ne l'avons jamais vue.

Le centre du chapeau est taché de brun olivâtre et cette teinte envahit peu à peu toute la surface sauf la marge qui demeure d'un jaune citrin vert ; le stipe est vert jaune avec un bulbe plus ou moins marginé ; les lames sont également vert jaune ; sur exsiccatum, la cuticule est brun bistre et le stipe entièrement noir ; la chair du chapeau et du stipe est jaune vert, mais la chair sous-cuticulaire est jaune soufre. Réactions chimiques à la soude ou à la potasse : cuticule : brun noirâtre ; chair : vert gris olivacé.

Les spores sont très verruqueuses, amygdaliformes sur la vue de profil, citriformes sur la vue de face, un peu étirées au sommet, la plupart de 11,5 X 6,5 µ.

Cortinarius sp. (Non exposé)

Le chapeau convexe aplani est très charnu et montre des fibrilles innées bien visibles sur le frais, il est d'une belle couleur ocre-crème un peu rosée (Code C. S. 199 + 200) ; le stipe est claviforme, atténué radicant ou fusiforme, concolore, portant au niveau de la partie renflée des bracelets de squames d'un fauve roussâtre pâle ; les lames sont d'un beau violet lilacin ; la chair est blanche dans le chapeau et le stipe, sauf à l'extrême base où elle est jaunâtre. L'odeur est terreuse forte ou un peu de moisi, la saveur amère. Réactions chimiques : sur la chair du chapeau : Soude, ammoniac, gaïac, Tl-4 = nulle ; réactif de Melzer : brun-noir avec cerne rouge, immédiate et intense ; Phénolaniline : rouge en 30 minutes ; sur la cuticule : aucune réaction. Les spores sont pruniformes verruqueuses, elliptiques ou en amande de 10-14,5

X 6-7,5 mu. Ce beau cortinaire a été apporté par M. MICHEL, des bois de La Grande Côte, pins et chênes verts mêlés, près de la route côtière. L'espèce semble également très rare dans notre région et c'est certainement la plus belle trouvaille de la sortie du 31 octobre ; reste à déterminer.

• ***Lepiota lilacea*** Bres. (Non exposé)

Cette petite lépiote perdue dans la multitude des autres espèces récoltées dans les clayettes n'avait pas d'origine connue. Bien que ce champignon ne soit pas rare selon les auteurs, il est fort peu commun dans notre région et rarement cité.

Le chapeau ne dépasse pas 3 cm, il porte un revêtement rompu en fines squamules concentriques autour d'une calotte discale cohérente bien délimitée d'une couleur brun vineux ; la chair blanche apparaît entre les squamules ocracées ou brunes. Le stipe (X 4 mm) fistuleux, fibrilleux, est blanchâtre mais bientôt envahi de rouge vineux par la base, avec un anneau membraneux grisâtre au milieu, en manchette remontante. Les lames sont libres, larges, blanchâtres et peu serrées. La chair du chapeau est blanche à odeur faible, peu caractéristique ; la chair du stipe, rose vineux.

Observé dans les squamules, l'épicutis se montre filamenteux, constitué d'hyphes dressées et cloisonnées à la base, le dernier article de 60-150 X 10-20 mu, plus épais que les hyphes de soutien qui sont emmêlées ; les articles du disque paraissent gélinifiés, sans poils.

Basides tétrasporiques de 20-23 X 6-7 mu ; spores incolores dans l'eau mais entièrement purpurines dans le bleu de Crésyl (métachromasie), elles sont elliptiques ou ovales, lisses, non amyloïdes ni dextrinoïdes, non gonflables par le traitement ammoniac-acétique et sans pore visible ; parmi les plus petites des « *ovisporae* » (4-5,5 X 2,5-4 mu), la plupart de 4,5 X 3 mu, Q = 1,25-1,6.

Cheilocystides clavées, banales de 23-33 X 11-15 mu.

Pleurocystides nulles.

• ***Amanita excelsa*** Fr.

Dans notre région, cette espèce est plus rare que *Amanita spissa* Fr. dont à notre avis, elle est bien distincte ainsi que le précise G. FOURRÉ dans le premier paragraphe de son article du tome 13 de notre Bulletin (p. 282) et ceci contrairement à l'avis de MM. MESPLÈDE & CHASTAGNOL. Pour notre part, nous n'avons jamais observé ce « mixage » de caractères comme le souligne très bien l'auteur de l'article ; en outre, *Amanita excelsa* ne pousse pas près de *Amanita spissa* et le grand spécialiste des bolets et amanites que fut Albert LECLAIR distinguait les deux espèces sans la moindre hésitation, au premier coup d'œil.

Par chance, nous avons également *Amanita spissa*, et la comparaison immédiate des deux champignons ne pouvait laisser aucun doute dans l'esprit des visiteurs, hors de tout test d'inter-compatibilité. A ce propos d'ailleurs, et dans d'autres genres où les espèces se côtoient de plus près, ce test serait plus utile que dans ce cas-ci, ainsi que nous le montre l'espèce suivante :

• ***Russula subfœtens*** Smith ss. J. Schf. (Exposée)

Cette russule ressemble presque en tous points à *Russula fœtens* dont elle se distingue péniblement par la couleur « pain brûlé » du chapeau et l'odeur un peu moins forte. En fait, nous n'avons pu reconnaître *R. subfœtens* de façon certaine que par la réaction jaune de chrome à la soude, avant de l'exposer dans la salle. Si les réactions chimiques marquent bien les différences et sont des moyens très commodes de détermination, on ne voit pas pourquoi leur valeur probante au plan

spécifique serait supérieure à d'autres critères.

• *Russula persicina* ss. Mlz-Zv

Russule réputée assez commune, mais vue rarement dans le Centre-Ouest, récoltée dans les bois de La Vergne, près de Cadeuil par R. DAUNAS.

Chapeau convexe, vite aplani, puis déprimé largement au centre, à marge mince et incurvée à peine cannelée, avec une cuticule très adnée, d'un rouge clair, très décolorant, laissant de grandes plages d'un blanc crème. Stipe égal ou un peu atténué en bas, ferme, blanc, jaunissant avec l'âge. Lames assez espacées, larges, épaisses, interveinées, un peu arquées, parfois fourchues, d'un crème ochracé bien net, avec l'arête entière et concolore. Chair du chapeau épaisse, dure, blanche, chair sous-cuticulaire teintée de rouge. Odeur fruitée, saveur âcre. Sporée crème. Réaction chimique de la chair : orange pâle au sulfate de fer.

Spores elliptiques de 7-11 X 6-8 μ , Q = 1,2-1,5 ; à verrues plus souvent isolées avec de fins tractus, mais parfois aussi alignées et reliées, épineuses ou obtuses larges, peu hautes. Cystides innombrables, fusiformes ou cylindracées terminées en ogive ou avec un appendice en papille ou en tétine, de 60-90 X 7,5-10 μ . Epicutis comportant des dermatocystides cylindracées obtuses, parfois clavées, rarement septées, (X 4-8 μ), bien noires dans la sulfobenzaldéhyde.

• *Russula parazurea* J. Schaef.

Les exemplaires trouvés dans les clayettes n'ont pas d'origine reconnue. Cette russule n'est pas fréquente non plus dans notre région, et est rarement signalée. Il est très probable d'ailleurs que dans certains cas, on se soit contenté d'indiquer « du groupe *grisea* », sans pousser plus loin la détermination. Dans l'ouvrage anglais de PHILIPS, il existe une très bonne photographie de ce champignon qui est bien caractérisé par son chapeau vite étalé, puis déprimé à cuticule gris-ardoisé ou gris-olivâtre à vert de gris, son stipe court un peu évasé au sommet, blanc et surtout sa réaction orangé vif à SO₄Fe, ce qui permet de le séparer immédiatement de *Russula cyanoxantha*, auquel il ressemble par la couleur de son chapeau. Il faut noter aussi la teinte crème ochracé des lames avec une nuance un peu jaune dans les sinus et la couleur crème pâle de la sporée. Odeur faible, saveur douce.

La planche 416 de MARCHAND donne de ce champignon une représentation un peu différente avec une couleur de la cuticule très sombre, qui l'éloigne tout à fait de *R. cyanoxantha*, mais il se peut qu'il s'agisse là d'une forme vue en Italie (leg. Dr. Mario STRANI).

• *Lactarius acris*

Lactaire récolté sous hêtres dans la Forêt de Sablonceaux. Chapeau vite étalé, puis largement déprimé mais sans mamelon, avec une marge plus ou moins ondulée et mince, brièvement cannelée ; cuticule visqueuse, luisante par la pluie, mais mate par le sec, d'un gris beige assez clair. Stipe assez élargé, cylindracé, sec et mat, entièrement brunâtre pâle et prumineux. Lames serrées, étroites, fourchues, un peu arquées, ochracées, à arête entière et concolore.

Chair du chapeau épaisse, blanche à la coupe mais devenant rapidement rose, enfin crème après plusieurs heures ; elle laisse écouler un lait blanc passant au rose vif en vingt secondes environ. Odeur faible.

Réaction à la teinture de Gaïac sur la chair : vert olive et intense.

Les changements de couleur de la chair et du lait suffisent à bien caractériser l'espèce qui semble très rare dans le Centre-Ouest.

Pour mémoire : spores elliptiques, ornées de grosses verrues, jusqu'à 1,5 μ de

haut, cristallées et réticulées ou même alvéolées, peu de verrues isolées ; 8-10 X 7-8,5 mu, Q = 1,15-1,5 ; macrospores de 12 X 8 mu.

La nomenclature adoptée dans le présent article est celle utilisée par Marcel BON, également par MARCHAND, elle dérive donc directement de celle de MOSER et d'une façon générale de celle des mycologues allemands et anglo-saxons.

Les changements de noms par rapport à KÜHNER & ROMAGNESI sont explicités par le contexte et n'entraînent aucune difficulté pour le lecteur.

Code C. S. : signifie Code des couleurs de Séguy.

Q : rapport de la longueur d'un article sur sa largeur.

S.M. : sub microscopo.

B. Liste des espèces récoltées en vue de cette exposition.

Tylopilus felleus ;
Gyroporus castaneus ;
Boletus Queletii, *B. edulis* ;
Xerocomus chrysenteron, *X. versicolor*, *X. subtomentosus*, *X. badius* ;
Leccinum leucophaeum, *L. quercinum*, *L. lepidum* Bouchet ;
Suillus bovinus, *S. granulatus*, *S. Bellinii* ;
Chroogomphus rutilus (= *Gomphidius viscidus*) ;
Paxillus involutus, *P. atrotomentosus* ;
Cantharellus cornucopioides, *C. tubaeformis*, *C. lutescens*, *C. ianthinoxanthus*,
C. cibarius ;
Hygrocybe conica ;
Hygrophorus leucophaeus, *H. cossus*, *H. dichrous* ;
Crepidotus variabilis ;
Pleurotus eryngii ;
Hohenbuehelia geogenia (= *G. geogenium*) ;
Panellus stipticus ;
Megacollybia platyphylla ;
Collybia butyracea, *C. fusipes*, *C. distorta* ;
Oudemansiella badia ;
Marasmius oreades, *M. foetidus* ;
Marasmiellus ramealis, *M. candidus* ;
Mycena pura, *M. galericulata*, *M. polygramma*, *M. filopes* ;
Hygrophoropsis aurantiaca ;
Laccaria laccata, *L. amethystina* ;
Clitocybe dealbata, *C. nebularis*, *C. decembris* (= *C. bicolor*), *C. gibba*, *C. odora* ;
Lepista inversa, *L. nuda*, *L. sordida* ;
Armillariella mellea ;
Tricholomopsis rutilans ;
Tricholoma focale, *T. terreum*, *T. scalpturatum*, *T. auratum*, *T. atosquamosum*,
T. sejunctum, *T. saponaceum*, *T. album*, *T. sulphureum* ;
Lyophyllum decastes, *L. semitale* ;
Calocybe constricta ;
Tephroclybe rancida ;
Clitopilus prunulus ;
Entoloma lividum, *E. nidorosum*, *E. lividoalbum*, *E. ardosiacum* ;

- Inocybe cervicolor*, *I. geophylla* var. *lilacina* ;
Hebeloma sinapizans, *H. crustuliniforme* ;
Cortinarius elatior, *C. mucosus*, *C. croceoceruleus*, *C. ochroleucus*, *C. causticus*,
C. infractus, *C. olidus*, *C. subpurpurascens*, *C. ionochlorus*, *C. glaucescens*,
C. pseudosulphureus, *C. rapaceus*, *C. multififormis*, *C. bolaris*, *C. ochropallidus*,
C. venetus, *C. violaceus*, *C. alboviolaceus*, *C. anomalus*, *C. paleaceus*,
C. torvus, *C. obtusus*, *C. hinnuleus* ;
Dermocybe cinnamomeolutea, *D. semisanguinea* ;
Galerina marginata, *G. rubiginosa* ;
Gymnopilus penetrans, *G. spectabilis* ;
Stropharia cyanea (= *aeruginosa*) ;
Nematoloma fasciculare, *N. sublateritium* ;
Psathyrella hydrophila ;
Coprinus comatus, *C. picaceus*, *C. plicatilis*, *C. micaceus* ;
Macrolepiota procera, *M. mastoidea* ;
Lepiota cristata, *L. lilacea* ;
Cystolepiota aspera (= *L. acutesquamosa* p.p.) ;
Agaricus silvaticus, *A. variegatus*, *A. silvicola*, *A. preclaresquamosus*
(= *P. meleagris*) ;
Volvariella speciosa ;
Pluteus cervinus, *P. nigroflocculosus* ;
Amanita vaginata, *A. fulva*, *A. caesarea*, *A. phalloides*, *A. citrina*, *A. muscaria*,
A. pantherina, *A. rubescens*, *A. gemmata*, *A. aspera*, *A. spissa*, *A. excelsa*,
A. ovoidea ;
Lactarius vellereus, *L. deliciosus*, *L. sanguifluus*, *L. acris*, *L. fuliginosus*,
L. uvidus, *L. camphoratus*, *L. quietus*, *L. subsericalus* (= *pseudofulvissimus*),
L. decepiens, *L. necator*, *L. torminosus*, *L. chrysorrhoeus*, *L. zonarius*,
L. evosmus, *L. circellatus* ;
Russula nigricans, *R. densifolia*, *R. delica*, *R. chloroides*, *R. sulboetens*,
R. pectinatoides, *R. livescens*, *R. amoenolens*, *R. fellea*, *R. atropurpurea*,
R. fragilis, *R. persicina*, *R. sanguinea*, *R. sardonica*, *R. torulosa*, *R. maculata*,
R. decipiens, *R. amoenicolor*, *R. xerampelina*, *R. lepida*, *R. cyanoxantha*,
R. Peltereaui, *R. vesca*, *R. parazurea*, *R. cessans*, *R. olivacea*, *R. caerulea*,
R. turci.

N.B. : Dans la nomenclature moderne, certains noms de genres ont été modifiés, ainsi de *Galera*, devenu *Galerina*, *Omphalia* devenu *Omphalina*, *Volvaria* devenu *Volvariella*, etc...

BIBLIOGRAPHIE

BULLETINS ET TRAVAUX DES SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES NOUS PRATIQUONS L'ÉCHANGE REÇUS PENDANT L'ANNÉE 1982

par A. BOURASSEAU

I - SOCIÉTÉS FRANÇAISES :

03 ALLIER :

MOULINS : Société Scientifique du Bourbonnais pour l'Étude et la Protection de la Nature.

Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France. Année 1981 :

- R. Deschatres - Notes floristiques (XVI). Pages 4 à 19. L'auteur donne de nombreuses localités pour les plantes citées dans l'ordre de la classification moderne, en particulier pour *Hypericum dubium* Leers. (sous-espèce de *Hypericum maculatum* Crantz qui est l'ancien *H. quadrangulum* des auteurs non L.) et pour les *Hieracium*. Indications bibliographiques.

- J.C. Felzines - Observations sur la distribution et l'écologie des Potamots dans les étangs du Bourbonnais. Pages 20 à 26 avec 2 cartes de localisation des espèces, 2 séries de profils écologiques, un tableau de relevés et une courte bibliographie.

08 ARDENNES :

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : Société d'Histoire Naturelle des Ardennes.

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes. Tome 71 (1981) :

- J.P. Davesne et G. Fequant - Botanique et étude de milieu dans la vallée de la Vaux. Pages 10 à 14 avec 1 carte et la liste des plantes récoltées au cours de l'excursion du 31 mai 1981.

- Mme Th. Thouvenin - Buzenol et marais de Vance. Compte rendu de la sortie du 14 juin 1981. Page 14.

- MM. Brichot et Dupuy - Botanique et géologie en Argonne (Ariethal - Autry). Pages 15 à 17. Compte rendu de la sortie du 5 juillet 1981 avec la liste des plantes récoltées.

- MM. Brichot et Larose - Sortie mycologique du 20 septembre 1981. Pages 18 et 19 avec la liste des champignons récoltés.

- J. Larose - Exposition mycologique 1981 avec la liste des champignons présentés. Pages 32 à 37.

10 AUBE :

SAINTE-SAVINE : Bulletins trimestriels de La Gentiana (Section de l'Aube du Club Alpin Français), numéros 95, 96 ET 98.

N°95 (4ème trimestre 1981) :

- R. Prin - Intoxication légère par une espèce réputée comestible : *Lepiota naucina*. Page 16.
- R. Prin - Récoltes intéressantes : Le champignon le plus remarquable de notre exposition de 1981 : *Rhodotus palmatus* (pages 19 et 20). Une bien curieuse Lépiote : *Lepiota rhacodes* var. *hortensis* Pilat (page 21). *Tricholoma album* et *Tr. pseudoalbum* : distinction (page 22). *Russula torulosa* var. *fuscorubra* (page 23).
- R. Prin - Communications toxicologiques. Pages 24 et 25.
- R. Prin - Champignons des pépinières St-Antoine à Ervy. Pages 26-27.
- Dr L. Vaillat - L'herbe aux verrues. Page 28. Expérimentation de la Chélideine : le procédé est très efficace si l'on suit bien les conseils donnés par l'auteur.
- Dr L. Vaillat - Les Ascomycètes parasites des Basidiomycètes. Pages 29 à 31 avec croquis. Bibliographie page 28.

N° 96 (1^{er} trimestre 1982) :

- G. Clauzade - Les peuplements de lichens saxicoles de la Provence occidentale depuis le littoral des Bouches-du-Rhône jusqu'au Mont-Ventoux. Pages 3 à 14 avec lexique des termes utilisés.
- R. Soyer - Un curieux procédé de conservation des champignons. P. 31.
- R. Prin - La Pézize des Cèdres : *Sepultaria sumneriana* (Cooke) Masee, nouvelle pour l'Aube. Page 33.
- M.J. Dondon - Culture des champignons. Recette pour récolter des champignons dans sa salle d'eau. Page 34.

N° 98 (3ème trimestre 1982) :

- R. Dhien - La végétation bryologique des coteaux de l'Auxois. Pages 23 et 24.
- R. Prin - Protection des plantes : liste des principales espèces protégées des montagnes (Alpes, Jura, Vosges, etc...), de l'Aube et plus particulièrement du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient. Pages 25 à 27.
- R. Prin - Deux plantes rares dans l'Aube : *Digitalis purpurea* et *Pirola uniflora*. Page 28.
- R. Prin - *Leucocoprinus bresadolae* (= *Lepiota badhami*). Page 28.

11 AUDE :

CARCASSONNE : Société d'Études Scientifiques de l'Aude.

Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude. Tome LXXXI (Année 1981) :

- H. Castel - Cartographie des Orchidées de l'Aude. Pages 19 à 29. Après avoir exposé la méthode employée pour la collecte des données et leur représentation cartographique, l'auteur étudie la répartition des Orchidées dans le département de l'Aude et donne une bibliographie locale et générale. 52 cartes de répartition des espèces et sous-espèces confirmées terminent cette importante étude.

13 BOUCHES-DU-RHÔNE :

MARSEILLE : Musée d'Histoire Naturelle de Marseille.

Bulletin du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille. Tome XLI (1981) :

- G. Aubert et M. Thion - Phénomènes pédogénétiques survenant lors de la déforestation (après incendies et coupes de bois abusives). Pages 7 à 12 avec 2 planches de schémas et une bibliographie sommaire.

- L. Bigot et G. Gautier - Originalité et intérêt écologique de la communauté ripicole et pélophile de surface. Pages 13 à 30 avec 4 photos de sites, 2 figures, 1 planche de Coléoptères ripicoles et pélophiles et un index des ouvrages cités.

- G. Clauzade, Cl. Roux et V. Wirth - *Acarospora undata* sp. nov. Pages 35 à 39 avec 6 figures. Description de ce lichen nouveau pour la Science, affinités, diagnose latine, répartition et écologie. En addendum, une clé permet de le distinguer d'*Acarospora smaragdula*.

- G. Clauzade et Cl. Roux (et R. Rieux pour les dessins) - Les *Acarospora* de l'Europe occidentale et de la région méditerranéenne. Pages 41 à 93 avec 36 figures et bibliographie. Caractères généraux du genre, position systématique, subdivisions, clé d'identification des espèces et des principaux taxons infraspécifiques avec un index alphabétique.

MARSEILLE : Université de Provence. Laboratoire de botanique.

Bulletins trimestriels « Biologie - Écologie méditerranéenne ». Tome VIII - numéro 3-4 (1981) :

- A.M. Cauwet-Marc - Le complexe *Ferula communis* L. dans ses populations du Sud de la France et de la Corse. Pages 101 à 118 avec 1 carte de répartition, 1 liste des populations étudiées, 4 tableaux, 4 planches et une importante bibliographie. L'auteur propose la division de l'espèce en deux sous-espèces : une sous-espèce *communis* localisée à l'ouest du Rhône et en Corse et une sous-espèce *glauca* (L.) Rouy et Camus localisée à l'est du Rhône (Var et Alpes-Maritimes).

- M. Verlaque et C.F. Boudouresque - Végétation marine de la Corse (Méditerranée). V. Documents pour la flore des algues. Pages 139 à 155 avec 21 figures et une importante bibliographie. 27 espèces d'algues marines y sont signalées pour la première fois en Corse.

- P. Donadille - Liste récapitulative des taxons nouveaux appartenant au genre *Armeria* Willd. Pages 163 et 164.

- D. Meyer - Les formations caducifoliées dans le Pelvoux oriental (Hautes-Alpes, France). Pages 165 à 180 avec 2 cartes, 2 tableaux de relevés, 1 figure et une bibliographie. Analyse phytosociologique et interprétation.

Tome IX - numéro 1 (1982) :

Entièrement consacré aux animaux.

17 CHARENTE-MARITIME :

LA ROCHELLE : Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime.

Annales de la Société des Sciences Naturelles. Volume VI, fascicule 9 (Mars 1982) :

- P. Bouchet - L'année mycologique 1981 dans le Centre-Ouest. Pages 931 et 932. Les espèces rares découvertes.

- B. Callame - Distribution des Phanérogames halophytes des schorres de l'Anse de l'Aiguillon (Vendée) en rapport avec la salinité des sols. Pages 1035 à 1042 avec 1 tableau, 1 graphique et un index des références citées.

A l'occasion du bicentenaire (1782-1982) du Muséum d'Histoire Naturelle de La

Rochelle, la Société nous a également fait parvenir une brochure illustrée résumant les richesses des Musées de La Rochelle et de la bibliothèque du Muséum. Nous l'en remercions chaleureusement.

19 CORRÈZE :

BRIVE : Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze.

Bulletin annuel 1981.

Tome 103ème (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e livraisons) :

Aucun article n'y est consacré à la botanique.

21 CÔTE-D'OR

DIJON : Société de Sciences Naturelles de Dijon (Faculté des Sciences).

Bulletin Scientifique de Bourgogne.

Tome 34 (1981) :

- Ph. Royer, S. Brisot, M. Cazenave et G. Lacroix - Comportement climatique de cinq stations de talweg dans la Côte dijonnaise durant la période de défeuillaison. Pages 41 à 55 avec 11 figures, 6 tableaux et bibliographie.

25 DOUBS :

BESANÇON : Société d'Histoire Naturelle du Doubs.

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle du Doubs.

Tome 79 (Année 1981) :

Compte rendu des expositions mycologiques de 1978 à 1981 avec la liste des espèces présentées et une courte description des espèces intéressantes. Pages 8 à 19.

MONTBÉLIARD : Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard.

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard.

Année 1981 :

Mycologie :

- M. Poulain - A propos d'un *Apostemidium*. Pages 4 à 7 avec description, 1 tableau, 2 planches de croquis et un index des ouvrages consultés.

Bryologie :

- F. Gillet - Le *Tortuletum latifoliae*. Pages 8 à 13 avec description de l'association, 1 tableau de relevés et bibliographie.

- J.-C. Vadam - Quelques associations bryophytiques du Bois de la Voivre (Territoire de Belfort). Pages 14 à 20 avec 3 tableaux, 1 schéma et bibliographie.

- J.-C. Vadam et F. Gillet - Sur la présence de quelques Bryophytes rares. Pages 21 à 23.

Phanérogamie :

- C. Antony, F. Gillet, D. Nardin et J.-C. Vadam - Notules floristiques. Pages 24 à 26 avec 4 croquis comparatifs.

- D. Nardin - Un *Ophrys* hybride. Pages 27 et 28 avec photographie et bibliographie. Il s'agit d'*Ophrys X albertiana* Camus (*O. fuciflora* x *O. apifera*).

- C. Nardin - L'Ail parfumé (*Allium suaveolens* Jacq.) à l'agonie. Pages 29 et 30 avec 2 photos. La culture du maïs a presque détruit l'Ail parfumé dans le ried d'Ohnenheim au NNE de Colmar.
- C. Antony et J.-C. Vadam - Les méfaits du Panais brûlant (*Pastinaca urens* Requier). Pages 31 à 33 avec 3 croquis, 1 tableau comparatif (avec *Pastinaca sativa* L.) et bibliographie.
- C. Antony - Sur le dépérissement des Ormes. Page 34 avec croquis.
- C. Antony et J.-C. Vadam - Expansion et position phytosociologique de deux Renouées naturalisées : *Reynoutria sacchalinensis* Nakai et *Polygonum polystachium* Wall. Pages 35 à 37 avec relevés des groupements et leur localisation.
- C. Antony - Sur quelques galles observées en 1980. Pages 38 et 39. Pour chaque galle une courte description est donnée en face du croquis, avec l'insecte ou l'acarien responsable et le lieu de l'observation.

29 FINISTÈRE :

BREST : Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne.

Bulletins trimestriels « Penn ar bed », numéros 106, 107, 108-109.

N° 108-109 (Juillet 1982) :

Ce numéro double est entièrement consacré aux Algues :

- J.-Y. Floc'h - Biologie et utilisation des algues marines. Pages 1-2.
- A.-H. Dizerbo - Algologues de Bretagne. Pages 3 à 5 avec bibliographie. Petite histoire des algologues bretons et de leurs herbiers.
- B. Queguiner - Le rôle du phytoplancton dans le milieu marin. Pages 6 à 12 avec 3 planches de photos, 3 figures et bibliographie.
- M. Le Pennec - Les algues unicellulaires en aquaculture expérimentale. Page 13 à 18 avec 1 figure et 6 photos en couleurs.
- M. Penot - De l'action de quelques agents polluants sur la croissance et le métabolisme du phytoplancton marin. Pages 19 à 27 avec 6 figures, 1 tableau et une importante bibliographie.
- J.-Y. Floc'h - Biologie des algues exploitées en Bretagne. Pages 28 à 35 avec 4 figures.
- P. Arzel - Évolution récente du métier de goémonier en Bretagne. Pages 36 à 42 avec 8 figures et un tableau.
- C. Chassé et L. Kerambrun - Les grandes algues de Bretagne : un potentiel énorme, un potentiel sous-développé. Pages 43 à 52 avec 3 figures et 2 tableaux.
- B. Kloareg - Propriétés et utilisation des polysaccharides des algues marines. Pages 53 à 60 avec 2 tableaux, 1 figure et références.
- L. Chevolut - Utilisation pharmaceutique des algues. Pages 61 à 64.
- T. Belsher - Télédétection et cartographie du Phytobenthos Intertidal. pages 65 à 73 avec 4 photos, 2 figures, 1 tableau et bibliographie.

31 HAUTE-GARONNE :

TOULOUSE : Société d'Histoire Naturelle de Toulouse.

Tome 117 (1981) :

- M. Gruber - La végétation du Signal de Bassia (Pyrénées Centrales). Pages 154 à 161 avec carte, relevés et bibliographie. L'originalité de ce massif calcaire consiste en la présence au subalpin d'*Arctostaphylos alpinus* (L.) Sprengel et sa situation géographique prépyrénéenne septentrionale.

- C. Dendaletche - L'endémisme végétal pyrénéen occidental. Pages 181 à 195 avec 5 planches et références bibliographiques. L'espèce endémique pyrénéenne *Petrocoptis pyrenaica* γ est particulièrement étudiée avec ses variations.

TOULOUSE : Service de la carte de la végétation (C.N.R.S.).

CARTES de la végétation de la France :

N° 39 - Châteauroux (par Y. Baron, G. Dupias et A. Vilks)

N° 41 - Autun (par F. Bugnon et J.C. Rameau)

N° 48 - Annecy (par L. Richard et P. Hainard).

33 GIRONDE :

BORDEAUX : Jardin Botanique de Bordeaux.

Index seminum 1981 :

Catalogue alphabétique et par familles de semences récoltées dans les cultures du Jardin Botanique et dans la flore naturelle régionale en 1981. L'ouvrage de 56 pages est agrémenté de renseignements météorologiques, de 16 planches photographiques en noir et d'une carte. Un bulletin de commande est joint.

BORDEAUX : Société Linnéenne de Bordeaux (Section mycologique).

Tome IX (Fascicule 2) 1981 :

- F. Massart - Présence d'*Amanita lepiotoides* Barla en Gironde. Pages 47 à 51 avec 2 planches de dessins et bibliographie.

- C. Rouzeau - Compte rendu de l'exposition mycologique 1980 (avec la liste des espèces présentées) et de la saison mycologique 1980. Pages 53 à 60.

- A. Yastroubinsky - Quelques champignons intéressants. Pages 61 à 67 avec 7 figures et bibliographie. Sont décrits et dessinés dans cette étude : *Ceratiomyxa fruticulosa* (Mull.) Macbr., petit myxomycète, *Otidea leporina* Fuck., *Clavaria gracilis* Pers., *Clavaria fusiformis* Sow., *Clavaria juncea* A.-S., *Clavaria geoglossoides* Boud. & Pat., *Boletus fragrans* Vitt., *Lepiota cretacea* Bull., *Cortinarius rubicundulus* (Rea) Pears., *Collybia racemosa* Fr..

- C. Rouzeau - *Amanita asteropus* Sabo en Charente. Pages 69 et 70 avec une carte des localités de Charente et de Dordogne.

34 HÉRAULT :

MONTPELLIER : Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault.

Annales de la Société, volumes 121 et 122.

Volume 121, fascicule 3-4 (1981) :

- M. Farizier - La flore des tufs de Valbonne (Gard) et la question du hêtre à basse altitude en région méditerranéenne. Pages 77 à 83 avec 1 figure, 1 tableau, 1 planche et bibliographie.

- G. Chevassut, G. Privat et leurs collaborateurs - La poussée fongique de l'automne 1980 dans la région Languedoc-Cévennes. Pages 99 à 101.

- Le IV^e Salon du champignon. Pages 102 à 110. En plus du compte rendu habituel, quelques mots sur chacune des espèces rares ou intéressantes.

Volume 122, fascicule 1 (1982) :

- J. Pellecuer - De la plante vers le médicament. Pages 9 à 18. Conférence de M. le Professeur Pellecuer avec 4 graphiques et 6 tableaux.

- M. Jacob - Formes galéniques et plantes pharmaceutiques. Pages 19 à 24. Conférence de M. le Professeur Jacob.

- R. Azema, G. Chevassut, G. Privat et Mme Donies - XVI^e journées mycologiques du Languedoc-Roussillon (14-19 octobre 1981). Pages 33 à 37. Compte rendu habituel avec quelques mots sur les espèces rares ou intéressantes et une liste des espèces ou variétés nouvelles pour la région en 1981.

Volume 122, fascicule 2 (1982) :

- R. Besnier - Les plantes de serre dans l'ornementation des jardins d'été. Pages 43 à 45.

- P.-M. Huisse - Les Hydrangeas et leurs principaux ennemis. Pages 46 et 47.

- G. Chevassut et ses collaborateurs - La poussée fongique de l'automne 1981 dans la région Languedoc-Cévennes. Pages 58 à 62 avec quelques mots sur les espèces intéressantes.

- G. Chevassut - Note sur quelques beaux Cortinaires nouveaux ou rares de la région Languedoc-Cévennes. Pages 63 à 67. 26 Cortinaires nouveaux y sont décrits (à suivre).

35 ILLE-ET-VILAINE :

RENNES : Société Scientifique de Bretagne.

Bulletin de la Société Scientifique de Bretagne.

Volume 52, numéros 1-2-3-4 (1977-1980) :

Aucune étude n'y est consacrée à la botanique.

37 INDRE-ET-LOIRE :

TOURS : Institut de Botanique Pharmaceutique.

Bulletin N° 18 (Mai 1982) :

Botanique en Touraine :

- R. Corillion - Flore et végétation de la Touraine : aspects généraux. Pages 5 à 9 avec bibliographie.

- C. Mouline - Plantes peu communes observées en Indre-et-Loire en 1981. Page 10.

Botanique pharmaceutique :

- H. Lièvre - Les thérapeutiques végétales anticancéreuses (2^e partie). Pages 11 à 20. Les plantes y sont étudiées dans leur famille naturelle puis reprises dans 3 tableaux récapitulatifs.

- J.F. Brechot - Les principales plantes toxiques. Conduite à tenir en cas d'intoxication (2^e partie). Pages 21 à 32. Les espèces toxiques sont résumées, par ordre alphabétique, dans des tableaux synoptiques.

Législation :

- J.C. Chénieux - Le droit d'accès en forêt. Pages 33 et 34.

44 LOIRE-ATLANTIQUE :

NANTES : Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France.

Bulletins trimestriels (nouvelle série) de 1981 et 1982.

Tome 3 :

N° 3 (Septembre 1981) :

- J.C. Gloaguen et J. Touffet - Croissance de quelques Conifères et du Châtaignier en Bretagne. Relations avec les caractères climatiques. Pages 127 à 137 avec 3 tableaux, 1 graphique et bibliographie. Les espèces originaires de l'Ouest de l'Amérique du Nord ont une meilleure productivité.

- Cl. Figureau et M. Godeau - Quelques additions à la Flore du Massif Armoricaïn. Pages 154 à 156 avec bibliographie. Stations inédites de 18 espèces rares dont 3 sont nouvelles pour 2 départements.

N° 4 (Décembre 1981) :

R. Le Moigne - Inventaire botanique de l'île d'Yeu. Compléments et modifications. Pages 160 à 162.

Tome 4 :

N° 1 (Mars 1982).

N° 2 (Juin 1982) :

- Notes bibliographiques : Présentation de l'ouvrage de R. Corillion : « Flore et végétation de la vallée de la Loire ». Page 102.

45 LOIRET :

ORLÉANS : Association des Naturalistes Orléanais et de la Loire moyenne.

Bulletins trimestriels « Les Naturalistes Orléanais » de 1981 et 1982.

N° 35 (3ème trimestre 1981) :

- A. Garnier pour le groupe botanique - Flore du parc du château de Sully-sur-Loire. Pages 19 à 24. L'inventaire comprend les arbres, arbustes, arbrisseaux, la flore herbacée, les bryophytes, les lichens et les champignons lignivores.

N° 36 (4ème trimestre 1981) :

- G. Guillot - Clé de détermination simplifiée des Fougères du Cher. Pages 3 à 7 avec un schéma, un tableau de comparaison des espèces souvent confondues et quelques critères faciles à repérer.

- G. Guillot - Les Fougères du département du Cher. Pages 9 à 26 avec 7 cartes de répartition et bibliographie. La nomenclature moderne y est utilisée tant pour les espèces que pour les familles.

- P. Boudier - Au sujet d'*Asarum europaeum* L. en Eure-et-Loir. Pages 27 à 29 avec une carte de répartition, une coupe et bibliographie.

Volume 1 (Nouvelle série) :

N° 1 (1982) :

Entièrement consacré à l'ornithologie.

N° 2 (1982) :

- A. Champault - Les tumeurs végétales. Pages 95 à 106 avec 8 figures et une

abondante bibliographie.

N° 3 (1982) :

• B. et G. Tardivo - Contribution à un inventaire des Orchidées de Brenne (1975-1980). Pages 143 à 170 avec cartes, figures et 4 planches photographiques. La diversité des milieux a permis de recenser plus de 30 espèces, certaines inattendues.

50 MANCHE :

CHERBOURG : Société Nationale des Sciences Naturelles et Mathématiques de Cherbourg.

Mémoires de la Société Nationale des Sciences Naturelles et Mathématiques de Cherbourg.

Tome LVIII (1979-1980).

52 HAUTE-MARNE :

CHAUMONT : Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne.

Fascicules trimestriels numéros 35, 36, 37 et 38.

Tome XXI (Suite) :

Fascicule n° 35 (4ème trimestre 1981) :

Ce numéro est entièrement consacré à l'écologie forestière :

• J.-C. Rameau - Vers une typologie des stations forestières de la Haute-Marne. Cette importante étude (pages 325 à 365) est complétée par 5 figures et une abondante bibliographie.

• J.-C. Rameau, A. Schmitt et E. Chouffot - Les catalogues des types de stations forestières. Établissement et utilisation. Pages 366 à 372 avec 2 figures.

N° 37 (2° trimestre 1982) :

Numéro spécial consacré aux prairies de la Voire :

• J.-M. Royer et B. Didier - Étude phytosociologique des prairies alluviales inondables du Bassin de la Voire (Champagne humide, France). Pages 418 à 459 avec 6 figures, 14 tableaux de relevés ou de comparaison et un index des travaux cités.

59 NORD :

LILLE : Association de Systématique et Phytocoenologie. Laboratoire de Botanique. U.E.R. de Pharmacie. Rue Laguesse. 59000 - Lille.

Documents mycologiques :

Tome XII - Fascicule N° 45 (Octobre 1981) :

• H. Antoine - Clé analytique des Cortinaires du Nord-Est de la France. 1 brochure de 84 pages comprenant : Avertissement (pages 1 et 2), généralités (pages 3 à 5), détermination des espèces (pages 5 et 6), clés de détermination (pages 6 à 51) : les espèces y sont réunies en sous-genres, sections ou groupes naturels. L'ouvrage se termine par 26 planches d'excellents dessins en noir mais où les couleurs sont indiquées et par une table alphabétique (pages 79 à 81).

Ouvrage recommandé aux mycologues.

Fascicule n° 46 (Janvier 1982) :

- J.-C. Donadini - Rappels, validation et commentaires sur quelques taxa. Pages 1 à 7. Mise au point sur les publications de l'auteur depuis 1973.
- M. Bon - La saison 1981 dans le Nord de la France (quelques taxons critiques ou nouveaux). Page 8.
- M. Chassain - Essai sur l'écologie des Myxomycètes. Note n° 2. Pages 9 à 21 avec 10 tableaux et bibliographie.
- J. Stangl et H. Glowinski - *Inocybe quietiodor* Bon 1976 in der Schweiz und in der Bundesrepublik Deutschland gefunden. Pages 23 à 28 avec 2 planches de dessins et bibliographie. Texte en allemand.
- T.R. Lohmeyer et J. Mornand - *Ascotremelle faginea* (Peck) Seaver récolté en Bretagne. Pages 29 à 31 avec 1 figure et bibliographie.
- **Novitates** : Validations et combinaisons nouvelles par M. Bon.
- Espèces nouvelles par J. Beller, Pau. Page 32.
- M. Bon et Ch. Van Haluwyn - Macromycètes des terrils de charbonnage du Nord de la France : 3ème partie. Pages 33 à 52 avec 2 planches.

Fascicule n° 47 (Juin 1982) :

Entièrement consacré à l'étude de G. Chevassut et R. Henry sur les Cortinaires nouveaux ou rares de la région Languedoc-Cévennes (2ème note). Pages 1 à 86 avec de nombreuses figures.

LILLE : Société de Botanique du Nord de la France.

Bulletins de la Société de Botanique du Nord de la France, volume 34 (1981).

Volume 34, fascicule 1-2 :

- J.L. Mériaux - Aperçu sur la végétation du massif forestier de Saint-Amand, Nord de la France. Pages 1 à 6 avec bibliographie.
- L. Durin - Espèce nouvelle pour la France continentale : *Succovia balearica* Medik. au Cap Nègre (Var). Pages 7 et 8 avec une bibliographie sommaire. Cette Crucifère méditerranéenne reconnue en Corse y semble bien naturelle.
- J.R. Wattez - Répartition et écologie de *Seligeria calcarea* (Hédw.) B.S.G. dans le département de la Somme et ses abords. Pages 9 à 26 avec une carte de répartition, un appendice et une abondante bibliographie. Répartition, écologie et sociologie de cette petite mousse des parois verticales ombragées des carrières de craie.
- A. Borel - Sur les Ptéridophytes de France, à propos d'un travail récent. Pages 27 et 28 avec, en appendice, un exemple extrait de l'ouvrage cité de F. Badré et R. Deschatres (Candollea, 1979). Voir notre Bulletin de 1982, tome 13, page 349.
- R. Kling et M. Bodard - Sur la présence de *Rhodymenia pseudopalmata* var. *ellisiae* (Duby) Guiry dans l'étagé infralittoral de la côte boulonnaise. Pages 29 à 33 avec 2 planches de photos et une bibliographie sommaire. Des plongées en scaphandre autonome ont permis de préciser la distribution de cette Algue rouge Rhodophycée.

ROUBAIX : Société Mycologique du Nord.

Bulletin semestriel de la Société Mycologique du Nord.

N° 32 (1982) :

- G. Lannoy - La description des champignons (suite et fin) : les propriétés orga-

noleptiques (odeur, saveur), les réactions macrochimiques. Pages 1 à 4.

- R. Courtecuisse - La description des champignons : les caractères microscopiques. Pages 5 à 35 avec 51 figures. Étude recommandée.

63 PUY-DE-DÔME :

CLERMONT-FERRAND : Société d'Histoire Naturelle d'Auvergne.

Revue des Sciences Naturelles d'Auvergne.

Volume 46 (Nouvelle série) :

Fascicules 1-2-3-4 (1980).

Aucun article n'y est consacré à la botanique.

Volume 47 (Nouvelle série) :

Fascicules 1-2-3-4 (1981) :

Entièrement consacrés à la géologie.

64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES :

BIARRITZ : Centre d'Études et de Recherches Scientifiques de Biarritz.

Bulletins semestriels du Centre d'Études.

Tome 13 - Fascicule 4 (2ème semestre 1981) :

- A.-G. Parrot - Inventaire et description des Lactaires aquitaniens. Pages 475 à 519 avec 3 planches (dont 1 carte) et une abondante bibliographie. Après avoir exposé ses méthodes d'étude et les sources de ses connaissances, l'auteur donne une courte description des espèces rencontrées en Aquitaine classées par ordre alphabétique. Il donne ensuite une clé de détermination basée sur la couleur du chapeau.

- G. Pueyo - Sur quelques localités lichéniques dans le Sud-Ouest de la France : III. Pyrénées occidentales. Pages 521 à 525 avec la liste par localités des lichens trouvés.

- G. Pueyo - État comparatif des étages littoraux de la végétation lichénique des stations de Dinard et de Biarritz. Pages 527 à 530 avec un tableau.

- A.-G. Parrot - Une rarissime légumineuse à Biarritz : *Ononis alopecuroides* Linné. Pages 553 à 558 avec 1 figure et une planche de photos.

- G. Rabaron - Notule sur la présence d'*Helichrysum arenarium* (L.) DC. dans les Landes (suite). Pages 559 et 560.

Tome 14 - Fascicule 1 (1er semestre 1982) :

- G. Tiberghien - Étude floristique, faunistique et écologique de quelques zones humides d'Aquitaine : 1. - Généralités, présentation du milieu. Pages 83 à 114 avec 9 figures, 4 tableaux et une importante bibliographie.

- B. Callame - Les sols salés du Marais Poitevin. Évolution des profils salins dans le bri récent et dans le bri ancien : une chronoséquence de sols jeunes. Pages 115 à 130 avec 2 figures, 1 tableau et références bibliographiques.

- B. Callame - Sur la dynamique des sulfates dans les sols de bri du Marais Poitevin (Vendée). Pages 131 à 152 avec 6 figures, 7 tableaux et références bibliographiques.

66 PYRÉNÉES-ORIENTALES :

BANYULS-SUR-MER : Laboratoire Arago.

Bulletins trimestriels du Laboratoire Arago « Vie et Milieu ». Volumes 30 et 31.**Volume 30. N° 3-4 (Septembre-Décembre 1980) :**

- J.-P. Baudin - Contribution à l'étude écologique des milieux saumâtres méditerranéens. II. Le peuplement de l'étang de Citis (Bouches-du-Rhône). Pages 303 à 308 avec 2 figures, 1 tableau et une abondante bibliographie. La composition du phytoplancton y est indiquée.

Volume 31. N° 1 (Mars 1981) :

- A. Meinesz, M. Cuvelier et R. Laurent - Méthodes récentes de cartographie et surveillance des herbiers de Phanérogames marines. Leur application sur les côtes françaises de la Méditerranée. Pages 27 à 34 avec 2 planches et une importante bibliographie.

Volume 31. N° 2 (Juin 1981) :

- J. Cosson et F. Thouin - Étude du macrophytobenthos en baie de Seine : problèmes méthodologiques. Pages 113 à 118 avec 3 figures, 3 tableaux et bibliographie.
- S. Ibarra - Contributions relatives du micro et du nanophytoplancton à la production primaire dans une zone côtière de Méditerranée nord-occidentale. Pages 119 à 128 avec 6 figures, 7 tableaux et une importante bibliographie.
- P. Panayotidis et G. Giraud - Sur un cycle de renouvellement des feuilles de *Posidonia oceanica* (L.) Delile dans le golfe de Marseille. Pages 129 à 136 avec 6 figures, 2 tableaux et bibliographie.

67 BAS-RHIN :

SAVERNE : Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne.

Bulletin annuel 1982 :

- P. Jaeger - Le mariage des fleurs. Pages 7 à 19. Adaptation de la conférence faite à Saverne par le Professeur J.-M. Pelt en 1981. Avec bibliographie pages 20 et 21.
- R. Engel - Orchidées. Pages 22 à 25. Compte rendu de conférence avec présentation de 2 ouvrages étrangers récents.
- M. Marchand - Orchidophobie. Pages 26 à 29. De nombreux dangers menacent nos Orchidées.
- A. Ortscheit - Propos sur quelques plantes dangereuses. Pages 30 à 44 avec 1 formule chimique, 8 dessins et une bibliographie sommaire.

STRASBOURG : Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine.

Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine. Tome 18 (1981) :

- G. Hildwein - Vie et œuvre de W.P. Schimper. Page 5 à 14. Biographie du grand savant dont l'œuvre botanique est surtout représentée par le monumental traité « *Bryologia europaea* » (6 volumes illustrés de planches remarquables). Avec 1 portrait du savant, 1 figure et une liste des travaux sur son œuvre.
- R. Engel - *Ophrys apifera* Huds. ssp. *jurana* Ruppert ex Zimmermann. Pages 15 à 32 avec une clé de détermination des formes de cette espèce collective, une étude de ces formes, 2 planches de 4 photos, un schéma et une bibliographie sur les Orchidées.
- V. Rastetter - Sur quelques espèces lignicoles de la flore mycologique d'Alsace

(Haut-Rhin). Pages 33 à 42 avec bibliographie. Les récoltes les plus intéressantes effectuées en 1980.

- V. Rastetter - Quelques Bryophytes rares ou méconnus de la plaine d'Alsace et des Vosges. Pages 43 à 64 avec bibliographie.
- A. Gagnieu - Robert Linder. Notice biographique. Pages 107 à 115. On lui doit « une clé des *Oenothera* reconnues en France » (1957).

69 RHÔNE :

LYON : Société Linnéenne de Lyon.

Bulletins mensuels de la 51ème année (1982).

N° 1 (Janvier 1982) :

- G. Nétien - *Brachypodium phoenicoides* R. et S. (= *Brachypodium ramosum* P.B. var. *phoenicoides* Koch) dans la région lyonnaise. Page 31.
- G. Nétien - *Gagea saxatilis* Merk. et Koch. (= *G. bohémica* R.S., subs. *saxatilis* Koch.) Page 32. Observations récentes des membres de la Section botanique.

N° 6 (Juin) :

- Ph. Lebreton - Étude comparative de la végétation des étangs du Forez et de Dombes. Pages 182 à 203 avec 6 figures, 1 carte, 8 tableaux, 2 annexes et références bibliographiques.

N° 7 (Septembre) :

- B. Meyer - Permanence du *Cytisanthus horridus* (Vahl) Gams (= *Genista horrida* DC) à Couzon-au-Mont d'Or. Page 233 avec une brève bibliographie.

N° 8 (Octobre) :

- G. Nétien - La flore de la Valbonne (Ain). Pages 247 à 249. Historique, espèces rencontrées et bibliographie.

N° 10 (Décembre) :

- Critique par M. Jossierand du Guide des Champignons, Sélection du Reader's Digest, 1982. Page 333.

71 SAÔNE-ET-LOIRE :

AUTUN : Société d'Histoire Naturelle et des Amis du Muséum d'Autun.

Bulletins trimestriels numéros 100,101,102 et 103.

N° 100 (Décembre 1981) :

- J. de la Comble - Notules scientifiques. En botanique : 4 espèces et 1 variété y sont signalées. En mycologie : liste des espèces qui n'avaient pas ou n'avaient été présentées qu'une fois depuis 32 ans. Pages 25 et 26.

MÂCON : Société d'études du milieu naturel en Mâconnais (**SEMINA**).

Revue trimestrielle « TERRE VIVE », numéros 44, 45.

N° 44 (1981) :

- P. Nicolas - Génétique et développement du chloroplaste (biologie cellulaire).

Pages 3 à 8 avec 1 planche de 2 photographies.

- A. Barbin - Les galles des végétaux (pathologie végétale). Pages 21 à 24 avec 3 planches de dessins.

N° 45 (1982) :

Il est entièrement consacré à l'ornithologie.

73 SAVOIE :

MONTMÉLIAN : Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie.

Bulletins trimestriels de 1982.

N° 84 (Janvier) :

- J.L. Cheype - Les Bolets du groupe *purpureus* : clé analytique provisoire. Pages 12 à 14.

- H. Robert - Chronique du « tour de table » à la session d'Evian-les-Bains en 1981. Pages 19 à 23. Commentaires sur plus de 50 espèces intéressantes récoltées au cours de la session.

- G. Henze - Les Hygrophoracées de France (suite). Pages 32 à 35. Clé détaillée des espèces terminant le genre *Hygrocybe*.

- G. Chevassut et J. Lagarde - Essai d'une clé simplifiée des principaux Cortinaires non visqueux et hygrophanes (groupes *Telamonia* et *Hydrocybe*). Pages 36 à 38 avec, en appendice, les réactions chimiques à utiliser.

N° 85 (Avril) :

- R. Girel - La résistance au changement en mycologie. Pages 3 à 6.

- M. Locquin - Chanterelles d'Europe. Pages 9 à 18 avec croquis. Extraits d'un ouvrage à paraître à la librairie Masson.

- M. Bon - Deux Entolomes graminicoles. Pages 19 et 20.

- A. Favre - Découverte du Tramète zoné sur souche d'Epicéa. Quelques précisions concernant le Polypore. Pages 21 à 24.

- R. Houy - Les Morilles - Euscomycètes. page 26 avec croquis. Traduit de l'ouvrage « British Ascomycetes » (1978).

- J.L. Cheype - Deux petits Discomycètes printaniers. Page 31 avec 2 dessins. Il s'agit de *Ciboria amentacea* Fuck. et de *Sclerotinia tuberosa* Fuck.

- J.L. Cheype - *Boletus rhodopurpureus* (Smotlacha). Deuxième contribution à l'étude des Bolets du groupe *purpureus*. Pages 34 et 35.

- G. Muller - Chronique bibliographique. Pages 36 à 38. Les récents ouvrages de mycologie français et étrangers commentés.

N° 86 (Juillet) :

- A. Estades, R. Garcin et J.-M. Begou - Bolets du sous-genre *chalciporus*. *Boletus pierrhuguesii* (suite). 2ème partie. Pages 20 à 32 avec 2 planches de croquis et 1 tableau comparatif des espèces citées.

- Dr J. Gaillard - Halte à la vulgarisation : Extrait de Penn ar Bed n° 70 (1972). Réflexions pour la protection des champignons.

- A. Marchand - Extrait des tomes 7 et 8 (en préparation) de « Champignons du Nord et du Midi ». Pages 34 à 38. Description de 4 Cortinaires avec croquis des spores.

N° 87 (Octobre) :

- A. Lefèvre - *Battarea phalloides* Persoon. Pages 7 à 9 avec 2 planches.
- M. Cottier - A propos d'Amanites. Pages 10 à 13.
- R. Dreyfuss - A propos de la « vulgarisation ». Pages 14 à 17. Réponse à l'article du Bulletin précédent.
- G. Henze - Les Hygrophoracées de France. Pages 20 à 27. Suite des clés détaillées : genre *Hygrophorus*, sous-genre *Camarophyllus*.
- H. Mesplède - Le genre *Psalliota*. Révision. Pages 29 à 35 avec un grand tableau résumant la classification.
- R. Girel - Renoncer à la vulgarisation serait un non-sens, une erreur et un danger. Pages 36 à 38. Seconde réponse à l'article du Bulletin précédent (n° 86).

Nous recommandons toujours à nos Sociétaires mycologues ce petit Bulletin qui, en 40 pages sur beau papier couché et avec une typographie très soignée, publie des articles intéressants et variés ainsi que 3 photographies en couleurs avec commentaire.

Prix de l'abonnement annuel : 50 F à verser au C.C.P. 6374-88 V à Lyon (M. André COMBET, Directeur du Bulletin, Le Carret, 38140 RÉAUMONT).

74 HAUTE-SAVOIE :

ANNECY : Société d'Histoire Naturelle de Haute-Savoie.

Bulletins trimestriels de 1982, numéros 1, 2, 3 et 4.

N° 1 (1^{er} trimestre) :

- D. Jordan - Sortie : flore des Préalpes Chablaisiennes (26 Juillet 1981). Pages 15 à 17.
- M. Bourlier - Plantes et champignons (sortie du 20 Septembre 1981). Pages 40 et 41. Les champignons récoltés.
- E. Diemer - Alexander Von Humboldt. Pages 41 et 42. Notice biographique du grand botaniste voyageur.

N° 2 (2^{ème} trimestre) :

- C. Kohler - Arbres et fleurs de nos montagnes. Pages 6 à 10 avec une bibliographie sommaire. Compte rendu de la conférence du 24 octobre 1981.
- Le Linguiste de service - Des péripéties de quelques noms de fleurs. Pages 11 à 13 avec références bibliographiques.

N° 3 (3^{ème} trimestre) :

- M. Bouverot - Nos forêts et la restauration des terrains en montagne (conférence prononcée le 14 novembre 1981). Pages 5 à 8 avec 2 schémas.
- M. Bourlier - Deux plantes rares en Haute-Savoie. Pages 36 et 37.

N° 4 (4^{ème} trimestre) :

- O. Manneville - Flore et végétation du littoral armoricain (conférence du 15 mai 1982). Pages 7 à 11 avec 1 planche de 3 figures et une brève bibliographie.

75 SEINE :

PARIS : Muséum National d'Histoire Naturelle.

Bulletins du Muséum National d'Histoire Naturelle : 4ème série.

Miscellanea : tome 3 (1981) : travaux et acquisitions des laboratoires et services.

Adansonia : tome 3, numéros 3 et 4 (1981) et N° 1-2 (1982).

Annuaire du Muséum pour l'année 1982 : XIII.

Adansonia : Tome 3, n° 4 :

- J.-F. Leroy - Monique Keraudren-Aymonin (1928-1981). Notice biographique du grand savant disparu, sous-directeur et maître de conférences au laboratoire de phanérogamie. Pages 363 à 371 avec un portrait de la botaniste regrettée et la liste chronologique de ses publications parues ou en préparation.

- F. Badré, M. Boudrie, R. Prelli et J. Schneller - *Asplenium X sleepiae* (*A. billotii* X *A. foresiense*) et *Asplenium X bouharmontii* (*A. obovatum* X *A. onopteris*), hybrides nouveaux (Ptéridophytes, Aspléniacées). Pages 473 à 481 avec 2 planches et bibliographie.

PARIS : Les Naturalistes Parisiens.

Cahiers des Naturalistes : Bulletins trimestriels des Naturalistes Parisiens (nouvelle série).

Tome 37 (1981) : Fascicules 2, 3 et 4.

Fascicule 2 :

- J.-M. Royer et R. Prin - *Thesium bavarum* Schrank, espèce médioeuropéenne en Champagne crayeuse méridionale. Pages 55 à 58 avec 1 carte de répartition (aire de l'espèce en Europe) et un index des travaux cités.

Fascicule 3 :

- R. Dajoz - Lois de distribution de galles de Diptères sur les feuilles du Hêtre. Pages 75 à 79 avec 1 planche de dessins et 2 tableaux.

Fascicule 4 :

- G. Lemée - Le Pin sylvestre s'est-il maintenu dans le Massif de Fontainebleau ? Pages 97 à 99 avec un graphique et un index des travaux cités.

Tome 38 (1982) :

Fascicule 1 :

- M. Kerguélen - Les *Festuca* des groupes de *F. ovina* et de *F. rubra* L. s. lat. dans la région parisienne. Pages 1 à 12 avec 2 planches (coupes des innovations) et bibliographie. 8 espèces du premier groupe et 3 du second (plus 3 sous-espèces) ont été recensées et décrites. Une nouvelle combinaison est proposée, des clés analytiques sont données.

PARIS : Société des Amateurs de Jardins Alpins.

« **Plantes de Montagne** » : bulletins trimestriels de la Société.

Tome VIII, numéros 119, 120, 121, 122.

N° 119 (3ème trimestre 1981) :

- Abbé R. Fritsch - Causses et Cévennes : II. Le Causse Noir et le Causse Méjean. Pages 173 à 184 avec 4 photographies. Compte rendu de l'excursion (8-12 juillet

1979) avec les curiosités et la végétation originale rencontrées.

- J.M. Spas - Les Iris au jardin de rocailles. Pages 185 à 188 avec 2 photographies.

N° 120 (4ème trimestre 1981) :

• S. Barrier - *Cyclamen purpurascens* Miller : photographie en couleurs et fiche descriptive. Pages 201 et 202.

• J. Lebeau - Les Lis, plantes de montagne, dans la nature et dans les jardins. Pages 204 à 210 avec 3 planches et une clé de détermination des groupes.

• Abbé R. Fritsch - Les Cévennes : III. De Meyrueis au Mont-Aigoual. Pages 211 à 218 avec 2 photographies. Compte rendu de l'excursion des 9-13 juillet 1979 avec l'intéressante flore rencontrée.

• J. Arzac - A propos de Conifères de rocaille. Pages 219 et 220 avec 2 photographies.

N° 121 (1er trimestre 1982) :

• S. Barrier - *Adonis vernalis* L. : photographie en couleurs et fiche descriptive. Pages 225 et 226.

• J. Lebeau - Les Lis, plantes de montagne, dans la nature et dans les jardins (suite). Pages 229 à 236 avec 8 illustrations. Étude détaillée des espèces.

• Abbé R. Fritsch - En Corse au mois de mai. Pages 237 à 250 avec 12 illustrations. Les journées botaniques de la Société en Corse.

N° 122 (2ème trimestre 1982) :

• S. Barrier - *Campanula barbata* L. : photographie en couleurs et fiche descriptive, pages 257 et 258.

• Abbé R. Fritsch - En Corse au mois de mai. Pages 261 à 274 avec 9 illustrations. Suite du compte rendu précédent.

• J. Lebeau - Les Lis... (suite de l'étude précédente). Pages 275 à 284 avec 11 illustrations. Espèces des groupes 3 et 4.

N° 123 (3ème trimestre 1982) :

• S. Barrier - *Pulsatilla alpina* L. : photographie en couleurs et fiche descriptive, pages 289 et 290.

• J. Lebeau - Les lis, plantes de montagne, dans la nature et dans les jardins (suite). Pages 297 à 310 avec 18 illustrations. Étude des lis du groupe 5.

• Abbé R. Fritsch - En Corse au mois de mai : VI. - De Bastia à Saint-Florent. Compte rendu de la journée du 15 mai 1980. VII. - De Bastia à Porto-Vecchio (journées du 16 mai 1980 et du 29 mai 1981). Pages 311 à 318 avec 6 illustrations.

PARIS : Société Mycologique de France (par voie d'abonnement).

Bulletins trimestriels : tome 97, fascicule 4 (1981) et tome 98, fascicules 2, 3 et 4 (1982).

Tome 97, fascicule 4 :

Il contient la table des matières des Bulletins trimestriels pour les années 1955 à 1974 (tomes LXXI à XC).

Tome 98, fascicule 2 :

• H. Romagnési - Quelques espèces rares ou nouvelles de Macromycètes : IX - Amanitacées. Pages 165 à 173 avec 2 figures. *Amanita asteropus* Sabo y est enfin validée (diagnose latine et holotype).

- J. Melot - Eléments de la Flore mycologique du Baar. III. Pages 175 à 182. L'auteur propose le démembrement de l'espèce collective friésienne *Agaricus butyraceus* en *Collybia butyracea* (Bull. ex Fr.) Gill. et *Collybia filamentosa* Vel.. L'*Agaricus asemus* de Fries doit être abandonné comme douteux.

- J. Boidin - Réflexions sur la notion de genre : les Stéréinés de Bourdot et Galzin. Pages 249 à 259 avec 2 tableaux, 1 figure et bibliographie. Cette étude permet une lecture modernisée de l'ouvrage cité.

- Mycologie pratique : R.C. Azéma - Mycotoxicologie. Pages (23) à (29). Ce petit précis a étendu fortement le nombre des espèces mortelles. A consulter par les mycologues et surtout par les mycophages.

Tome 98, fascicule 3 :

- C. Balletto - Problèmes de nomenclature. VI. Pages 283 à 288 avec bibliographie. Suite de la discussion commencée.

- D. Thoen - Usages et légendes liés aux Polypores. Note d'ethnomycologie n° 1. Pages 289 à 318 avec 2 tableaux, une liste des taxa cités et d'abondantes références bibliographiques. Étude historique très documentée.

Tome 98, fascicule 4 :

- P. Reumaux - Étude de quelques cortinaires de l'Ardenne française (Espèces nouvelles, rares ou méconnues). Pages 319 à 349 avec 13 figures, diagnoses latines des nouveaux taxa et bibliographie.

- Atlas : planche en couleurs et notice descriptive de :

Pl. 227 - *Peniophora laeta* (Fr.) Donk 1957 et *P. incarnata* (Fr.) Kar.

Pl. 228 - *Phaenorochoete sanguinea* (Fr.) Pouz..

Pl. 229 - *Montagnites candollei* Fries 1838.

78 YVELINES :

VERSAILLES : Société Versaillaise de Sciences Naturelles.

Bulletins trimestriels de 1981 et de 1982.

Tome 9 - Fascicule 1 (Mars 1982) :

- J.-P. Auclair - Quelques espèces intéressantes de l'exposition mycologique des 17 et 18 octobre 1981. Pages 14 à 18.

Tome 9 - Fascicule 2 (Juin 1982) :

- G. Redeuilh - Exposition mycologique 1981. Commentaires sur quelques espèces rares ou intéressantes ayant figuré à l'exposition. Pages 35 à 38.

Tome 9 - Fascicule 3 (Septembre 1982) :

- M. Rumelhart - Quelques excursions « inédites » (première partie) : 1. Bassin de l'Yvette. Pages 41 à 45 (à suivre). Les plantes qu'on peut y rencontrer.

- J. Dony - La première (?) cueillette en France d'un Basidiomycète hypogé peu connu : mais est-ce *Gautiera mexicana* ou *Gautiera monticola* ? Pages 58 à 60.

79 DEUX-SÈVRES :

NIORT : Association des Deux-Sèvres pour la Sauvegarde de la Nature.

Bulletin annuel n° 11 (1982), fascicules 1, 2 et 3.**Fascicule 1 (Mars) :**

- G. Condat - Les Peupliers du Marais Poitevin. Pages 5 à 12 avec une illustration. Évolution des peupleraies dans le marais.

80 SOMME :

AMIENS : Société Linnéenne du Nord de la France.

Tome III (1982) :

- J.-J. Dubois - Les forêts du Nord de la France d'après les cartes anciennes. Pages 3 à 12 avec 1 carte, notes et bibliographie.
- J. R. Wattez - Le bicentenaire de la naissance du botaniste C.J. Dovert. Pages 17 à 25. Il explora la région de Hesdin (Pas-de-Calais) dans la première moitié du 19^e siècle. Les modifications de la flore de la région prospectée par Dovert.
- Ch. Martin - Histoire de la Waide (*Isatis tinctoria* L.) en Picardie. Pages 26 à 29 avec une courte bibliographie.
- M. Bouchet et J. Vast - Présence ancienne et actuelle de *Tulipa silvestris* L. dans le département de la Somme. Pages 30 à 34 avec bibliographie. Rappel de documents anciens et découverte d'une riche station nouvelle en 1978.
- J.R. Wattez - Présence du chêne pubescent dans le département de la Somme (suite et fin). Pages 35 à 47 avec 6 tableaux climatologiques, notes et remerciements. Bibliographie abondante pages 48 à 52.
- M. Bon - Mycologie dans le Sud-Amiénois. Pages 53 à 59. Stations visitées et récoltes diverses.

86 VIENNE :

CHÂTELLERAULT : Société des Sciences de Châtellerault.

Bulletins trimestriels de 1982.**1^{er} trimestre (Janvier) :**

- F. Jelenc - Les arbres remarquables du Parc municipal du Verger (Châtellerault) : 1 - Les plaquemiers (*Diospyros kaki* L.f. et *Diospyros lotus* L.). Pages 16 à 20 avec un plan des lieux, 2 illustrations et un index des ouvrages consultés.
- F. Jelenc - Un cas de fasciation chez *Cirsium vulgare* (Savi) Ten. Pages 21 et 22 avec 1 index des ouvrages consultés.
- F. Jelenc - Le Jardin et le Parc botaniques de Châtellerault (4). Pages 23 à 27 avec des notes sur quelques plantes intéressantes, 3 dessins et un tableau des observations météorologiques de 1980-81.

Informations botaniques page 28.

2^e trimestre (Avril) :

- D. Reau - Les Morilles. Pages 37 à 44 avec 1 planche de dessins et 1 tableau. Classification, description des principales Morilles, comestibilité et culture.

4^e trimestre (Octobre 1982) :

- F. Jelenc - Informations botaniques : Espèces végétales protégées. Livres et revues. Voyages d'étude. Jardin botanique. Pages 15 et 16.

- F. Jelenc - Plantes vasculaires observées de septembre 1981 à août 1982. Pages 17 à 33. Les taxons rencontrés y sont réunis par famille dans des tableaux très clairs.

- S. Tessier - Sur les rives de la Gartempe, bois de la Guignoterie : *Limodorum abortivum* (L.) Schwartz. Page 34 avec un dessin.

POITIERS : Centre Régional de Documentation Pédagogique.

Bulletins de liaison des Professeurs de Sciences naturelles. Numéros 5 et 6.

N° 5 (Janvier 1982) :

Documentation :

- J.M. Houmeau - A propos de la notion de symbiose chez les Lichens. Pages 35 à 46 avec une illustration et une bibliographie sommaire.

N° 6 (Mai 1982).

En compléments : 5 séries de diapositives (51 en tout) sur le sujet suivant : Paysages et roches du département de la Vienne.

87 HAUTE-VIENNE :

LIMOGES : Société Mycologique du Limousin.

Bulletin n° 8 (Mai 1982) :

- C. Deconchat - Quelques espèces intéressantes récoltées dans l'Indre. Pages 2 à 7 avec 2 planches de dessins. Il s'agit de *Podoscypha multizonata* Pat., de *Boletus erythropus* Fr. (forme à cuticule jaune), de *Sarcodon imbricatum* (formes aberrantes).

- Récoltes mycologiques dans la forêt de Chabaud. Pages 8 à 14. Tableau alphabétique des espèces récoltées (avec leurs stations) avec une carte de la végétation de la forêt de Chabaud.

- Compte rendu de la sortie dans les environs de Rougnac et Dignac (Charente) le 25 octobre 1981, par MM. Chastagnol et Botineau.

- R. Chastagnol - Quelques champignons récoltés en 1980. Pages 16 à 25 avec 6 croquis. Les champignons y sont groupés par genres.

- Exposition 1981. Les espèces récoltées sont données dans une liste alphabétique par genres avec leur origine géographique. Pages 26 à 35.

89 YONNE :

AVALLON : Société d'Études d'Avallon : Histoire - Sciences - Lettres et Arts.

Bulletins d'information de 1982, numéros 1, 2, 3, 4, 5.

II - PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES :

BELGIQUE :

BRUXELLES : Fédération des Sociétés belges des Sciences de la Nature.

Bulletins de la Fédération « Les Naturalistes belges », année 1979 (les 3 derniers numéros), année 1980 (au complet : 7 numéros), année 1981 (au complet : 6 numéros), année 1981 (les 4 premiers numéros).

Tome 60, n° 7-8 (Juillet-août 1979) :

- C. Puts - La Montagne Saint-Pierre : Un remarquable site botanique dont la gestion et le classement s'imposent. Pages 201 à 223 avec 6 figures, 1 tableau et une abondante bibliographie.

- P. Dessart - Des vérités approximatives : 12. La symétrie des fleurs. 13. Les « unions » d'organes. Pages 234 à 243 (à suivre). Suite de l'étude critique commencée avec 3 planches de magnifiques dessins.

- Bibliographie : Critique par C. Vanden Berghen de l'ouvrage de S. Stefenelli « Guide des fleurs de montagne (Pyrénées, Massif Central, Alpes, Apennins) », traduit de l'italien (Duculot éditeur, Gembloux, 1979). 160 planches en couleurs.

Tome 60, n° 11-12 (Novembre-décembre 1979) :

- P. Dessart - Des vérités approximatives : 14. Les erreurs consacrées et quelques autres, évitables. Pages 369 à 373 (à suivre). Suite de l'étude critique : des réflexions fort pertinentes.

Tome 61, n° 1, (Janvier 1980) :

- P. Dessart - Des vérités approximatives : 15. La classification, les clefs dichotomiques, les niveaux évolutifs. Pages 29 à 34 (à suivre) avec un tableau. Suite de l'étude commencée.

Tome 61, n° 2-3 (Février-mars 1980) :

- P. Dessart - Des vérités approximatives : 16. Encore des généralisations abusives. Pages 69 à 73 (à suivre). Suite de l'étude critique : il y a beaucoup d'exceptions aux principes donnés.

Tomes 61, n° 4-5 (Avril-mai 1980) :

- C. Vanden Berghen et A. Peeters - L'étagement de la végétation en Andorre. Pages 77 à 87 avec 2 figures et 3 photos.

- P. Dessart - Des vérités approximatives : 17. Un peu de physiologie. Pages 92 à 99 (suite et fin).

- Bibliographie : Critique par C. Vanden Berghen du 5ème supplément à la Flore de Coste (Graminées par M. Kerguelen). Pages 100 et 101.

Tome 61, n° 6-7 (Juin-juillet 1980) :

- D. Geerinck - Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise : 2. Auderghem. Pages 129 à 135 avec 1 planche de dessins, 1 liste des plantations et une courte bibliographie.

Tome 61, n° 8-9 (Août-septembre 1980) :

- A. Quintart - Une Maison pour une Forêt, Bon Secours. Approche et compréhension de la vie dans une forêt. Pages 149 à 233 avec 68 figures et bibliographie.

Les groupements végétaux y sont étudiés dans le chapitre III, pages 178 à 180.

Tome 61, n° 10-11 (Octobre-novembre 1980) :

- J.P. Herremans - A propos de mesures de conservation et de régénération d'une lande tourbeuse à *Erica tetralix*. Pages 255 à 258 avec bibliographie.

Tome 61, n° 12 (Décembre 1980) :

- P. Meerts et P. Du Jardin - Note botanique relative à la « Grande Bruyère » de Rixensart (Brabant). Pages 295 à 297 avec bibliographie.

Tome 62, n° 1-2 (Janvier-février 1981) :

- C. Vanden Berghen - Plantes et animaux du rivage marin. Pages 25 à 28 avec 3 figures.

Tome 62, n° 3-4 (Mars-avril 1981) :

- G.H. Parent et J. Burny - Esquisse écologique de la réserve naturelle du Zwin (Knokke-Heist, Belgique) : évolution dynamique du tapis végétal et relations entre l'avifaune et la végétation. Pages 49 à 86 avec 7 photos, 1 carte et 2 tableaux. A suivre.

- Conservation de la nature : P. Roisin et L. Paques - Menaces sur un bois de Hesbaye. Pages 99 à 102.

Tome 62, n° 9-10 (Septembre-octobre 1981) :

- G.H. Parent et J. Burny - Esquisse écologique de la réserve naturelle du Zwin (Belgique) : évolution dynamique du tapis végétal et relations entre l'avifaune et la végétation (2ème partie). Pages 201 à 231 avec une abondante bibliographie.

- D. Thoen - Présence d'*Helichrysum arenarium* à Thiaumont et de *Filago minima* à Nobressart en 1979 (commune de Attert, province de Luxembourg). Pages 232 à 238 avec 2 photos et quelques références bibliographiques.

- Bibliographie : Critique par C. Vanden Berghen du « Guide des champignons des prés et des bois » d'U. Nonis (Traduit de l'italien, Edit. Duculot, Gembloux, 1981). Critique par le même auteur de l'« Atlas de Biologie végétale. 1. Organisation des plantes sans fleurs » de J.C. Roland et B. Vian (Ed. Masson, Paris, 1981).

Tome 62, n° 11-12 (Novembre-décembre 1981) :

- J.A. Terschuren et P. Devillers - Quelques observations d'Orchidées en Belgique. Pages 264 à 274 avec 5 photographies et une abondante bibliographie.

Tome 63, n° 1-2 (Janvier-février 1982) :

- Ph. de Zuttere et A. et O. Sotiaux - Étude botanique des réserves naturelles de Braine-le-Château (Brabant, Belgique). Pages 2 à 11 avec 4 photographies et bibliographie.

- D. Geerinck - Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise : 3. Saint-Josse-ten-Noode. Pages 29 et 30 avec la liste des plantations.

Tome 63, n° 3-4 (Mars-avril 1982) :

- P. Delforge et D. Tyteca - Observations sur les Orchidées des Préalpes de Grasse, de l'Estérel et des Maures. Pages 53 à 90 avec 1 carte, 7 photos, 2 tableaux et bibliographie.

Tome 63, n° 5-6-7 (Mai-juillet 1982) :

- Ph. Toussaint et E. Toussaint-Klopfenstein - A propos de *Spiranthes aestivalis* et de *Hammarbya paludosa*. Pages 97 à 112 avec 5 photos en noir, 2 planches en couleurs et bibliographie.

Tome 63, n° 8-9 (Août-septembre 1982) :

- J.-R. Wattez - Répartition et écologie de *Tetragonolobus maritimus* (L.) Roth (= *T. siliquosus* L.) dans le nord de la France. Pages 141 à 168 avec 1 carte de répartition, 2 photos, 1 transect, 4 tableaux de relevés et une abondante bibliographie.

BRUXELLES : Société Royale de Botanique de Belgique.

Bulletin de la Société Royale de Botanique de Belgique.

Tome 114 - Fascicule 2 (1981) :

- A. Bouchat - Etude d'un transect topographique dans l'ancien méandre recoupé de la Sambre à Gozée (Bois du Prince) pour la délimitation des groupes écosociologiques forestiers. Pages 193 à 208 avec une carte de localisation, le transect, 4 tableaux (dont 1 de relevés) et une importante bibliographie. Mise en évidence du comportement écologique et sociologique des espèces forestières dans la région de Charleroi.

Tome 115 - Fascicule 1 (1982) :

- L. Beyens - Over het verschil in ecologie tussen *Tabellaria fenestrata* (Lyngb.) Kütz. en *T. flocculosa* (Roth) Kütz. (Diatomophyceae). Pages 6 à 13 avec 4 figures, 1 tableau et bibliographie. Différences écologiques entre les deux Diatomées. Texte en flamand.
- R. Schumacker et Ph de Zuttere - *Sematophyllum demissum* (Wils.) Mitt. (Musci), espèce nouvelle pour la Bryoflore belge. Étude critique de sa répartition en Europe. Pages 14 à 22 avec 1 carte de répartition et une abondante bibliographie.
- R. Schumacker et Ph de Zuttere - *Lophozia heterocolpos* (Thed.) Howe (Hepatiticae), espèce nouvelle pour la flore belge à Les Hayons, Frahan et Rochehaut (Province de Luxembourg, Belgique). Pages 23 à 26 avec 1 planche de dessins et 1 carte de distribution en Belgique. Bref index des travaux cités.
- C.F. Boudouresque et E. Coppejans - Végétation marine de l'île de Port-Cros (Parc National) : XXIII. Sur deux espèces de *Griffithsia* (Ceramiaceae, Rhodophyta). Pages 43 à 52 avec 3 planches et 1 figure représentant les Algues, 1 tableau et un index des travaux cités.
- L. Leclercq et R. Fabri - Flore et végétation algales des eaux oligotrophes du Bassin de la Schwalm (Belgique, Province de Liège). Pages 53 à 68 avec 2 figures, 4 tableaux, 5 planches de dessins ou photos et une importante bibliographie. L'inventaire floristique compte 67 taxons d'algues non siliceuses et 246 taxons de diatomées.

LIÈGE : Société Botanique de Liège et 2 Sociétés de Naturalistes associées (Charleroi et Namur).

Revue de botanique « Lejeunia ». Nouvelle série.

N° 76 (Août 1975) :

- J. Duvigneaud - Notes nomenclaturales sur le genre *Spiraea* (Rosaceae). Pages 1 à 3 avec 2 planches photographiques et bibliographie. Une sous-espèce et un hybride sont publiés.

N° 77 (Novembre 1975) :

- Cl. Favarger - Cytotaxonomie et histoire de la flore orophile des Alpes et de quelques autres massifs montagneux d'Europe. Pages 1 à 45 avec 1 schéma, 13 cartes de distribution et une abondante bibliographie. L'auteur montre l'ancienneté et le

caractère relictuel de la flore des Alpes et la compare aux autres flores orophiles.

N° 78 (Février 1976) :

- J.-E. de Langhe, L. Delvosalle, J. Duvigneaud, J. Lambinon et C. Vanden Berghe - Documents pour une deuxième édition de la « Nouvelle Flore de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines ». Brochure de 100 pages qui sera reprise dans la seconde édition.

N° 79 (Avril 1976) :

- J. Duvigneaud, J. Lambinon, V. Demoulin et A. Marchal - Les vallées ardennaises de la Houille et de la Hulle (Excursion de la Société le 31 août 1975). Compte rendu de 32 pages.

N° 80 (Juin 1976) :

- J.-L. de Sloover - Bryophytes des îles de la Madeleine (Québec, Canada). 9 pages.

N° 81 (Août 1976) :

- J. Duvigneaud - Le domaine universitaire du Sart Tilman et ses abords (Province de Liège, Belgique). Notes floristiques. Importante brochure de 63 pages avec 1 carte de distribution, 4 figures, bibliographie et problèmes particuliers.

N° 82 (Novembre 1976) :

- M. Bonneau, A. Brethes, C. Nys et B. Souchier - Influence d'une plantation d'épicéas sur un sol du Massif Central. Brochure de 14 pages avec 3 figures, 5 tableaux et bibliographie.

N° 83 (Décembre 1976) :

- G. Parmentier et J. Remacle - « L'effet litière » : comparaison des activités cellulolytique et protéolytique dans trois faciès d'une hêtraie de Haute Ardenne belge. Pages 1 à 19 avec 5 figures, 14 tableaux et bibliographie.

N° 84 (Février 1977) :

- T. Rosswall, U. Lohm et B. Sohlenius - Développement d'un microcosme pour l'étude de la minéralisation et de l'absorption radiculaire de l'azote dans l'humus d'une forêt de Conifères (*Pinus sylvestris* L.). Étude de 26 pages avec 5 figures, 5 tableaux et une abondante bibliographie.

N° 85 (Avril 1977) :

- A. Froment - La fagne de Pansîre à Stoumont (Province de Liège, Belgique) et son intérêt pour la conservation de la nature. Note de 11 pages avec 4 figures et bibliographie.

N° 86 (Août 1977) :

- G.A. de Vries - Contribution à la connaissance des champignons hypogés de la Belgique. Étude de 16 pages avec 11 figures, 1 tableau et bibliographie.

- R. Fabri - Végétation, production primaire et caractéristiques physico-chimiques d'une rivière de Haute Ardenne (Belgique) : la Warche supérieure. Étude de 43 pages avec 18 figures (dont 2 cartes), 5 tableaux et une importante bibliographie.

N° 88 (Novembre 1977) :

- L. Leclercq - Végétation et caractéristiques physico-chimiques de 2 rivières de Haute Ardenne (Belgique) : La Helle et la Roer supérieure. Brochure de 42 pages avec 15 figures (dont 2 cartes), 6 tableaux et une importante bibliographie.

N° 89 (Décembre 1977) :

- P. Auquier et M. Kerguélén - Un groupe embrouillé de *Festuca* (Poaceae) : les

taxons désignés par l'épithète « *glauca* » en Europe occidentale et dans les régions voisines. Brochure de 82 pages avec 11 planches de dessins explicatifs, 5 tableaux et une abondante bibliographie. Très importante mise au net dans un groupe embrouillé et difficile. 4 taxons nouveaux sont créés, l'écologie et la distribution géographique des Fétuques pruineuses sont précisées. Ouvrage recommandé aux botanistes embarrassés par les Fétuques, difficiles à nommer.

N° 90 (Février 1978) :

Consacré aux lichens foliicoles africains.

N° 91 (Avril 1978) :

- A.V. Munaut - La dendrochronologie. Une synthèse de ses méthodes et applications. Petit traité de 47 pages avec 4 figures et une abondante bibliographie faisant le point sur l'état actuel de cette science.

N° 92 (Juin 1978) :

Consacré à la végétation halo-gypsophile du lac Ghom (Iran). 22 p.

N° 94 (Octobre 1978) :

- R. Schumacker et Ph. de Zuttere - *Lycopodium annotinum* L. dans le Massif Ardennais. Notes chorologiques et étude de ses stations actuelles en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Note de 18 pages avec 1 carte de distribution, 1 tableau de relevés et bibliographie.

N° 95 (Février 1979) :

- F. Damblon - Les relations entre la végétation actuelle et les spectres polliniques sur le plateau des Hautes Fagnes (Ardenne, Belgique). Brochure de 65 pages avec 11 tableaux et bibliographie. En annexe, une pochette contenant les 27 figures.

N° 96 (Mai 1979) :

- J.R. Wattez - Précisions sur la répartition et l'écologie de *Leptodon smithii* (Hedw.) Web. et Mohr (Neckeraceae, Musci) dans la partie occidentale du Nord de la France. Brochure de 27 pages avec 1 carte de distribution et 4 tableaux. Bibliographie.

N° 97 (Août 1979) :

- P. Auquier - Le genre *Setaria* Beauv. (Poaceae) en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Note de 13 pages avec 4 cartes de distribution, une clé des espèces et un index des travaux cités. Le cas de *Setaria ambigua* Guss. (espèce, hybride ou variété ?) est particulièrement discuté : l'auteur en fait une espèce sous le nom de *setaria verticilliformis* Dum..

N° 98 (Septembre 1979) :

Consacré aux Hépatiques d'Afrique tropicale. 23 pages.

N° 99 (Mars 1980) :

- G.H. Parent - Le genre *Sisyrinchium* (Iridaceae) en Europe. Un bilan provisoire. Étude de 40 pages avec 2 tableaux et une abondante bibliographie. Intéressante monographie du genre.

N° 100 (Juillet 1980) :

Consacré à la flore vasculaire de l'Imbo (Burundi). 53 pages.

N° 101 (Octobre 1980) :

- J. Lambinon et J. Duvigneaud - Remarques nomenclaturales à propos de la 2ème édition de la « Nouvelle Flore de la Belgique et des régions voisines ». Mise au point de 56 pages.

N° 102 (Décembre 1980) :

- V. Demoulin, M.-P. Janssen et M. Licot - Mise au point d'une méthode de cartographie des macroalgues marines. Application à la région de Calvi (Corse). Brochure de 68 pages avec 51 figures, 3 tableaux et bibliographie.

N° 103 (Juin 1981) :

- A. Donneaux - Contribution à l'étude cytotoxonomique du genre *Galium* L.s.l. (Rubiaceae) en Belgique et dans les régions voisines. Importante étude de 74 pages avec 13 figures, 2 tableaux, une clé de espèces et une abondante bibliographie. Discussions nomenclaturales.

N° 104 (Juillet 1981) :

- F. Jungblut et L. Reichling - Le Polypore *Lenzites warnieri* Dur. et Mont. (= *L. reichardtii* S. Schulz.) au Grand-Duché de Luxembourg. Pages 1 à 7 avec 1 tableau, 6 figures et un index des travaux cités.

N° 105 (Octobre 1981) :

- C. Vanden Berghen - Liste commentée des plantes vasculaires observées dans l'île de Djerba (Tunisie méridionale). Brochure de 38 pages.

N° 106 (Novembre 1981) :

- J.P. Hébrard - Contribution à l'étude de la végétation bryophytique des forêts de *Quercus ilex*, de *Quercus suber* et des maquis bas à *Rosmarinus officinalis* dans le Cap Corse. Étude de 20 pages avec 6 tableaux de relevés et bibliographie.

MARCHIENNE-AU-PONT : Sociétés de Naturalistes des Provinces wallonnes (5 Sociétés).

Revue trimestrielle « Natura Mosana », volume 34 n° 4 et volume 35 n° 1 et n° 2-3.

Volume 34, n° 4 (Octobre-Décembre 1981) :

- J.-L. Mériaux - Espèces rares ou menacées des biotopes lacustres et fluviales du Nord-Ouest de la France (Préridophytes et Spermatophytes). Pages 177 à 194 avec une abondante bibliographie. L'auteur passe en revue, dans l'ordre de la Nouvelle Flore de Belgique, les espèces concernées du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

- P. Creten et J. Duvigneaud - *Leucojum vernum* dans la région d'Enguien. Pages 195 à 197 avec indications bibliographiques.

- Comptes rendus de lectures : Critique par A. Lawalrée de l'ouvrage de † R. Molière « Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône » (Marseille, 1981). Critique par J. Duvigneaud de l'ouvrage d'A. Lawalrée « Plantes sauvages protégées en Belgique » (Jardin botanique de Meise, 1981).

Volume 35, n° 1 (Janvier-Mars 1982) :

- J. Duvigneaud - A propos de deux publications récentes sur la protection et la gestion des bords de routes. Pages 1 à 7 avec en annexe la circulaire du Ministère des Travaux Publics de Belgique.

- Ch. Van Damme - Stations de plantes intéressantes dans la région de La Louvière-Seneffe (District brabançon). Pages 16 à 25 avec bibliographie. Quelques mots sur chaque plante rencontrée.

- Comptes rendus de lectures : Critique par J. Lambinon de l'ouvrage d'U. Nonis « Guide des champignons des prés et des bois » (Adapté de l'italien, Ed. Duculot,

1981).

- S. Depasse et J. Duvigneaud - Notes bibliographiques destinées au naturaliste s'intéressant à la partie septentrionale du Bassin parisien. Pages 34 à 36.

Volume 35, n° 2-3 (Avril-Septembre 1982) :

- J. de Leval - L'avenir des haies hautes face aux mesures préventives de lutte contre le « feu bactérien ». Pages 37 à 55 avec une importante bibliographie.

- J. Saintenoy-Simon - Ben-Ahin. Un site d'intérêt exceptionnel de la région de Huy. Pages 56 à 62 avec bibliographie.

- J.-P. Duvivier et J. Magnien - Visite printanière au tuf de la chapelle de la Bonne Fontaine à Vodelée (Province de Namur, Belgique). Son intérêt bryologique. Pages 63 à 67.

- A. Havrenne - Observations botaniques sur les terrils de la Province de Hainaut. Pages 68 et 69.

- J. Leurquin, J.-P. Duvivier et A. Havrenne - Ajouts à l'Atlas de la Flore belge et luxembourgeoise. Prospections faites en 1981. Pages 70 et 71.

En supplément à ce numéro : Bibliographie de l'Histoire naturelle en Belgique : B. Botanique 1980.

DANEMARK :

COPENHAGEN : Nordic Bryological Society and Dutch Bryological Society.

Revue semestrielle de Bryologie : « Lindbergia », a journal of bryology ».

Volume 7 n° 2 et volume 8 n° 1. Texte en anglais.

Volume 7, n° 2 (1981) :

- B. Bremer - A taxonomic revision of *Schistidium* (Grimiaceae, Bryophyta) 3. Pages 73 à 90 avec 3 figures, une clé du genre, références bibliographiques et index des taxa.

- K. Damsholt et D.G. Long - The relationship between sect. *Compactae* (K. Müll.) Buch and subgen. *Jensenia* S. Arnell of the genus *Scapania* Dum. (Hepaticae). Pages 103 à 108 avec 2 planches de dessins et références bibliographiques.

Volume 8 n° 1 (1982) :

- R. Ochyra - *Kindbergia* (Brachytecaceae, Musci), a new name for *Stokesiella* (Kindb.) Robins., nom. illeg. Pages 53 et 54 avec références bibliographiques.

ESPAGNE :

MADRID : Jardin Botánico de Madrid.

Anales del jardín botánico de Madrid, tome 38, 1 et 2 (1981).

Tomo 38 - 1 :

- J. Guarro et M. Angeles Calvo - Contribución al estudio de los Ascomycetes del suelo de Cataluña. Pages 7 à 18 avec 7 figures et références bibliographiques.

- A. Pérez Losantos et J.C. Bascones Carretero - Notas micológicas navarras. I. Novedades provinciales y de la espana peninsular. Pages 19 à 23 avec références bibliographiques.

- A. Crespo et X. Llimona - *Lecanora balearica* sp. nov., nuevo liquen epífito de las islas Baleares. Pages 25 à 28 avec 1 planche et références bibliographiques.
- C. Gómez-Campo - Studies on *Cruciferae* : VIII. Nomenclatural adjustments in *Diplotaxis* D.C. Pages 29 à 35 avec 2 tableaux, 1 figure et bibliographie. Texte en anglais.
- S. Castroviejo et R. Calvo - Datos citotaxonómicos en *Sedum* serie *rupestris* Berger. Pages 37 à 50 avec 3 planches, 3 tableaux et références bibliographiques.
- J.A. Elena-Roselló - Cytotaxonomic and evolutionary studies in *Thymus* (Labiatae) : relationships of the members of section *Thymus* Jalas. Pages 51 à 59 avec 3 figures, 2 tableaux, bibliographie. Texte en anglais.
- R. Fanlo - El género *Valerianella* Miller en la península ibérica. III. Pages 61 à 66 avec 2 planches de dessins et bibliographie.
- G. Blanca López - Consideraciones taxonómicas sobre la *Centaurea rouyi* Coincy (Compositae). Pages 67 à 78 avec 1 tableau de comparaison, une clé, 3 planches, 1 carte de distribution et bibliographie.
- M.C. Fernández-Carvajal - Revisión del género *Juncus* L. en la península ibérica. I. Categorías supraespecíficas y clave para las especies. Pages 79 à 89 avec une clé de détermination des espèces de la péninsule ibérique et bibliographie.
- J.L. Carretero - El género *Echinochloa* Beauv. en el suroest de Europa. Pages 91 à 108 avec une clé des espèces d'Europe occidentale, 2 planches de photos et une abondante bibliographie.
- G. Blanca López - Notas cariosistemáticas en el género *Centaurea* L. sect. *Willkommia* G. Blanca. II. Conclusiones. Pages 109 à 125 avec 14 figures et bibliographie.
- E. Valdès-Bermejo et C. Antúnez - Estudios cariológicos en especies españolas del género *Santolina* L. (Compositae). Pages 127 à 144 avec 13 planches et références bibliographiques.
- J. Loza Fernandez de Bobadilla et collaborateurs - Notas sobre la cariólogía del género *Narcissus* L. Pages 145 à 148 avec 2 figures et références bibliographiques.
- F. Amich Garcia, E. Rico Hernández et J. Sánchez Sánchez. - Sobre « *Delphinium sordidum* » Cuatrec y otras aportaciones a la flora del occidente del Sistema Central español. Pages 153 à 164 avec 3 planches et références bibliographiques.
- O. Socorro Abreu et F. Pérez Raya - Contribución al conocimiento de la flora de Granada. Nota 1. Pages 173 à 179 avec 3 cartes de distribution et bibliographie.
- E. Rico Hernández - Algunas plantas del nordeste cacereño. Pages 183 à 186 avec références bibliographiques.
- S. Cirujano - Las lagunas manchegas y su vegetación. II. Pages 187 à 232 avec 23 tableaux de relevés phytosociologiques et bibliographie.
- M. Costa et H. Boira - La vegetación costera valenciana : Los saladares. Pages 233 à 244 avec 4 tableaux de relevés, 2 transects et bibliographie.
- Divers auteurs - Números cromosómicos de plantas occidentales. Pages 245 à 299 avec de nombreuses figures ou photos et références bibliographiques. Les nombres chromosomiques des plantes d'Europe occidentale numérotées de 73 (*Allium roseum*) à 156 (*Vulpia sicula*) y sont donnés.

L'étude est suivie de notes brèves (stations nouvelles de plantes rares en Espagne).
Sauf indications contraires, les textes cités sont en espagnol.

Tomo 38 - II :

- J.L. Manjón et G. Moreno - Estudios sobre *Aphyllophorales*. II. Fructificacio-

nes sobre *Pinus*. Pages 333 à 342 avec 13 figures et bibliographie.

- E. Fuertes Lasala et R. García Gómez - Contribucion al estudio de la flora briofítica de Navarra. III. Domeno (Valle del Romanzado). Pages 343 à 352 avec 1 carte de la région étudiée et bibliographie.

- C. Gómez-Campo - Studies on *Cruciferae* : IX. *Erucastrum rivanum* (Emb. & Maire) Gómez-Campo, comb. nov. Pages 353 à 356 avec bibliographie. Texte en anglais.

- J. Borja - Una *Sideritis* manchega nueva. Pages 357 à 359 avec 1 planche de dessins et description de la plante.

- G. Lopez Gonzalez - Conspectus saturejarum ibericarum cum potioribus adnotationibus ad quasdam earum praesertim aspicientibus. Pages 361 à 415 avec 1 schéma, 20 figures, clés de détermination et nombreuses références bibliographiques.

- M. Del Carmen Fernández-Carvajal - Revisión del género *Juncus* L. en la península ibérica. II. Subgéneros *Juncus* y *genuini* Buchenau. Pages 417 à 467 avec 1 légende, 40 figures, clés de détermination et importantes références bibliographiques.

- M. Lainz, S.J. & E. Loriente - Contribuciones al conocimiento de la flora montana. Pages 469 à 475 avec références bibliographiques.

- A. Aparicio et B. Cabezudo - Aportaciones al conocimiento florístico de la provincia de Cádiz (Sierra de Lijar). Pages 477 à 483 avec bibliographie.

- E. Rico Hernández - Algunas plantas del nordest cacereno. II. Pages 485 à 490 avec références bibliographiques.

- J. Sánchez Sánchez et F. Amich Garcia - Algunas plantas del macizo de la Demanda (La Rioja). Pages 491 à 496 avec bibliographie.

- T.E. Díaz González, J. Guerra et J.M. Nieto - Contribución al conocimiento de la classe *Adiantetea* Br.-Bl. 1942 en la península ibérica. Pages 497 à 506 avec 4 figures, 2 tableaux de relevés et bibliographie.

- Divers auteurs - Números cromosómicos de plantas occidentales. 157-175. Pages 507 à 522 avec les figures ou photos correspondantes et références bibliographiques. Suite de l'étude précédente.

- Notes brèves. Bibliographie espagnole.

Sauf indication contraire, les textes cités sont en espagnol.

Tomo 39 - 1 (1982) :

- M. Teresa Tellería - Contribucion al estudio de los Aphylophorales del *Junipero-Quercetum rotundifoliae*. Pages 9 à 18 avec 1 tableau et références bibliographiques.

- C. Casas de Puig - Algunos musgos y hepáticas de la Sierra de Cazorla. Pages 31 à 38 avec bibliographie.

- E. Fuertes Lasala et P. Galán Cela - Aportación a la brioflora madrilená. Pages 39 à 47 avec une courte bibliographie.

- G. López González - Sobre la correcta identificación de *Genista lusitanica* L. (*Echinopartum lusitanicum* (L.) Rothm.). Pages 49 à 52 avec 1 planche photographique et bibliographie.

- G. Nieto Feliner - El género *Phalacrocarpum* Willk. (Compositae). Pages 53 à 60 avec 2 figures, 1 carte de distribution et bibliographie.

- J. Fernandez Casas et A. Susanna de la Serna - De Centaureis occidentalibus notulae sparsae. II. Pages 61 à 66 avec 4 figures et bibliographie. 2 hybrides nouveaux y sont décrits.

- A. Barra et G. López González - Notas sueltas sobre el género *Narcissus* en

Espana. Pages 67 à 78 avec 4 dessins, 2 cartes de distribution et références bibliographiques.

- M. Del Carmen Fernández-Carvajal - Revisión del género *Juncus* L. en la Península Ibérica. III. Subgéneros *Subulati* Buchenau, *Pseudotenageia* Krecz. & Gontsch. y *Poiophylli* Buchenau. Pages 79 à 151 avec 76 figures et cartes et une importante bibliographie.

- S. Castroviejo - Sobre la flora gallega, IV. Pages 157 à 165 avec références bibliographiques.

- S. Cirujano - Aportaciones a la flora de los saladares castellanos. Pages 167 à 173 avec 1 planche et références bibliographiques.

- J.M. Martinez Parras - *Parietario mauritanicae-Ceratocapnetum heterocarphae*, ass. nov.. Pages 187 à 190 avec 1 tableau de relevés sur la nouvelle association et une courte bibliographie.

- Divers auteurs - Números cromosómicos de plantas occidentales. 176-199. Pages 191 à 206 avec les figures ou photos correspondantes et références bibliographiques. La dernière étude est en italien.

- Notes brèves. Bibliographie espagnole.

Sauf indication contraire, les textes cités sont en espagnol.

SAN SEBASTIAN : Sociedad de ciencias naturales ARANZADI.

Bulletins semestriels de la Société « Munibe », Ano 33 (1981). Fasciculos 1-2 et 3-4, Ano 34 (1982), fasciculos 1-3.

Ano 33, fasciculos 1-2 :

- J. Urrutia et I. Casamitjana - Estudio de la Productividad Primaria y Distribución Estacional del Fitopláncton en el Abra de Bilbao (Noviembre 1977-Noviembre 1978). Pages 31 à 50 avec 9 figures, 2 tableaux, bibliographie et 5 planches (25 photos).

- A.J. Irastorza et Ibanez - Estudio de los pigmentos en las Algas macrofitas de la zona intermareal de la Costa Vasca. Pages 51 à 62 avec figures, tableaux et bibliographie.

- C. Ladó et G. Moreno - Contribución al estudio de los Myxomycetes en la Península Ibérica. IV. País Vasco. Pages 63 à 78 avec 1 carte de la région étudiée, bibliographie et 3 planches (18 photos en couleurs).

- F. Villate et E. Orive - Copepodos planctónicos del estuario de Plencia : composición, distribución y abundancia. Pages 87 à 100 avec 26 figures et bibliographie.

Tous les textes cités sont en espagnol.

PORTUGAL :

COIMBRA : Sociedade Broteriana.

Anuario da Sociedade Broteriana :

Ano XLVII (1981) :

- J.A.R. Paiva - Mata da margaraca e sua conversao em reserva. Pages 49 à 69 avec 2 planches, 1 abondante bibliographie et la liste par familles des plantes vas-

culaires rencontrées. Texte en portugais.

- M. Laínz - In *Florae Europaeae atlantem chorologicae animadversiones*. II. Pages 67 à 75 avec un important index bibliographique. Compléments et corrections à l'atlas de « Flora Europaea ». Texte en espagnol.

- M.H. Pereira Dias et M.I. Delgado da Gama - Flora vascular da « Reserva Botânica » da Mata Nacional dos Medos. Contribuição para o estudo florístico. Pages 77 à 100 avec liste des plantes et bibliographie. Texte en portugais.

Boletim da Sociedade Broteriana :

Volume LIV (2a série, 1980-1981) :

- M. Queirós - Números cromossómicos para a flora portuguesa. 38-63. Pages 47 à 64 avec 2 planches de figures et bibliographie. Nombres chromosomiques de 26 taxa.

- J. Do Amaral Franco et M.L. Rocha Afonso - Notas sobre *Festuca* spp de Portugal. Pages 87 à 97 avec 4 cartes de distribution et 2 clés de détermination.

- M. Queirós - Contribuição para o conhecimento citotaxonomico das *Spermatophyta* de Portugal. XVII. *Papaveraceae*. Pages 153 à 171 avec 4 figures, 1 tableau et une importante bibliographie. Étude caryologique de 14 taxa de Papavéracées du Portugal.

- J. Guerra et J.A. Gil & J. Varo - Dos briofitos nuevos para europa continental. Pages 173 à 179 avec 1 carte, 2 planches de dessins et bibliographie. 2 espèces nouvelles de bryophytes ont été trouvées dans le sud de l'Espagne.

- M.L. Rocha Afonso - Que é a *Centaurea alba* dos autores portugueses ? Pages 225 à 229 avec une carte de distribution.

- M.L. Rocha Afonso - Que é o *Chrysanthemum paludosum* sensu Hoffm. et Link ? Pages 231 et 232.

- A.R. Pinto Da Silva et A.N. Teles - *Convolvulus Fernandesii* Pinto Da Silva & Teles, un notável endemismo português de origem macaronésica. Pages 233 à 237 avec 1 carte de distribution, bibliographie et 3 photographies.

- A.R. Pinto Da Silva - Mais algumas plantas serpentínicas do Nordeste Transmontano. Pages 239 à 241 avec 5 planches photographiques.

- I. Nogueira - Formas novas e combinações novas publicadas na 2a série do Boletim, no anuário e nas memórias da Sociedade Broteriana. Pages 249 à 251 avec un tableau.

- R. Batarda Fernandes - A iconografia no Boletim da Sociedade Broteriana. Pages 265 à 273 avec 3 tableaux.

- M. Queirós - Os estudos cariológicos nas publicações da Sociedade Broteriana. Pages 275 à 290 avec 9 tableaux et une importante liste des travaux cités.

- M.H. Ramos Lopes - Notas sobre algumas Orquidaceas da flora portuguesa. Pages 305 à 308 avec un tableau et 2 planches photographiques.

- M. Da Silva - A *Catananche caerulea* L. em Portugal. Pages 309 à 311 avec bibliographie. La plante vient d'être trouvée au Portugal.

- C. Sérgio - Alterações da flora briológica epifítica na area urbana de Lisboa, nos últimos 140 anos. Pages 313 à 331 avec 2 tableaux, 7 figures et une importante bibliographie.

- F.M. Catarino et M.I. Caçador - Produção de biomassa e estratégia do desenvolvimento em *Spartina maritima* e outros elementos da vegetação dos sapais do estuario do Tejo. Pages 387 à 403 avec 7 graphiques et bibliographie.

- M. Fatima Santos et J.F. Mesquita - Evolução dos estudos ficológicos no Instituto Botânico de Coimbra. Pages 415 à 423 avec 4 figures et bibliographie. 4 planches de photos.

Les texte cités sont en portugais.

SUISSE :

GENÈVE : Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.

Candollea, journal international de botanique systématique, volumes 36/2 (1981) et 37/1 (1982).

Volume 36/2 :

- M. Dittrich - Ein Beitrag zur Kenntnis der Gattung *Serratula* (Compositae) : die identität der ostmediterranen taxa « *Rhaponticum pusillum* (Lab.) Boiss. » und « *Centauseratula mouterdei* Arènes ». Pages 349 à 363 avec 2 figures, 2 planches de photos et bibliographie. Contribution à la connaissance du genre indiqué et identité des 2 taxa est-méditerranéens cités. Texte en allemand.

- W. Rossi - Una nuova specie di *Monoicomyces* (Ascomycètes, Laboulbéniales). Pages 375 à 378 avec 2 figures et bibliographie. Description en italien de l'espèce nouvelle *Monoicomyces focarilei* W. Rossi.

- D. Aeschmann, J.-M. Mascherpa et G. Bocquet - Étude biosystématique du *Silene vulgaris* s.l. (Caryophyllaceae) dans le domaine alpin. Méthodologie. Pages 379 à 396 avec 6 figures et références bibliographiques.

- H.M. Burdet - Med-Checklist Notulae Bibliographicae, 1 et 2. Pages 397 à 408 avec 2 fac-similés. Liste des publications botaniques de Ch.-H. Godet et des travaux de D. Chaix et de D. Villars en Dauphiné.

Volume 37/1 :

- O. Monthoux - Micromorphologie des spores et capillitiums des Gastéromycètes des stations xériques de la région de Genève, étudiée au microscope électronique à balayage (SEM). Pages 63 à 99 avec 34 photos et d'importantes références bibliographiques.

- † M. Keraudren-Aymonin et G.G. Aymonin - Le Professeur Henri Humbert, héritier de la très grande tradition des voyageurs-naturalistes. Pages 129 à 156 avec 11 planches de photos et bibliographie.

- P. Geissler - Bibliographical notes on Franz Stephani and his Geneva collections. Pages 203 à 217 avec le contenu des collections et références bibliographiques. Texte en anglais.

- J. Viano - *Linaria triphylla* (L.) Miller : distribution géographique, typification, taxinomie, variabilité. Pages 219 à 234 avec 1 carte de répartition, 3 planches de photos, 1 tableau, 1 diagramme et références bibliographiques. Une utile révision.

- Ph. Lebreton - Les Cupressales : une définition chimiosystématique. 51ème communication dans la série : « Recherches chimiotaxinomiques sur les plantes vasculaires ». Pages 243 à 256 avec 3 tableaux et références bibliographiques. Cette étude a conduit l'auteur à proposer de scinder la famille des Cupressacées en 3 sous-familles.

TCHÉCOSLOVAQUIE :

BRATISLAVA : Universitas Comeniana.

Acta Facultatis Rerum Naturalium Universitatis Comenianae.

Botanica XXIX (1982) :

- A. Murín et J. Májovský - Die Bedeutung der Polyploidie in der Entwicklung der in der Slowakei wachsenden Arten der Gattung *Symphytum* L. Pages 1 à 25 avec 6 figures et bibliographie. Texte en allemand.
- L. Somsák - *Gymnadenio-Nardetum* Moravec 1965 im Hnilec-Flusstal (Slovenské Rudohorie-Gebirge). Pages 27 à 38 avec 1 tableau de relevés sur l'association et bibliographie. Texte en allemand.
- V. Peciar - Studia bryofloristica Slovaciae. X. Pages 39 à 54 avec la liste des Mousses et Hépatiques récoltées. Texte en allemand.
- K. Micieta - Zytotaxonomischer Beitrag zur Flora des Javorniky-Gebirges. II. Pages 55 à 61 avec bibliographie. Nombres chromosomiques de 17 taxa de la région indiquée. Texte en allemand.
- D. Miadok - Grasartige Ersatzgesellschaften der montanen Stufe in der Gebirgsgruppe Fabová holá I. Pages 63 à 79 avec 3 tableaux de relevés et bibliographie. Étude phytosociologique. Texte en allemand.
- J. Májovský et M. Váchová - Karyotaxonomischer Beitrag zu einigen Arten der slowakischen Flora. Pages 81 à 86 avec 1 figure et bibliographie. Nombres chromosomiques de 9 taxa. Texte en allemand.
- V. Migra - Zytotaxonomische Probleme ausgewählter Taxa der Flora des Babia Hora-Bergmassivs (Gebirge Západné Beskydy). I. Pages 87 à 95 avec bibliographie. 17 taxa y sont étudiés et discutés en allemand.
- J. Májovský et A. Uhríková - Karyotaxonomisches Studium einiger Arten der Flora der Slowakei. Pages 97 à 102 avec 2 photos et bibliographie. Les nombres chromosomiques de 6 taxa y sont donnés en allemand.
- E. Majzlanova - Phytozöologische und Produktions-Charakteristik der Assoziation *Vaccinio myrtilli-Piceetum* Soltès 76 im Gebirge Skorusinské vrchy. Pages 103 à 112 avec 2 tableaux et bibliographie. Étude phytosociologique en allemand.

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST

(dans l'ordre alphabétique des donateurs)

Don de M. G. Aymonin :

- † M. Keraudren-Aymonin - Le Carporama de L. M. A. Robillard d'Argentelle. 1 tiré à part de 32 pages extrait du Bulletin du Muséum 1979 avec 1 planche en couleurs et 9 planches photographiques en noir. Le Carporama est une collection de 112 modelages en cire de plantes et de fruits tropicaux. Il est déposé au Muséum de Paris.

Don de M. Y. Baron :

- Y. Baron, G. Dupias et A. Vilks - Carte de la végétation de la France publiée par le Centre National de la Recherche Scientifique : N° 39 - Châteauroux.

Don du C.L.E.R.J. de Besançon :

- J.-F. Prost - Catalogue des plantes des lacs, marais, prés humides et tourbières (Départements du Doubs, Jura ; Jura suisse). Mémoire n° 1 du Comité de Liaison pour les Recherches Écofaunistiques dans le Jura. 1 brochure cartonnée de 68 pages, non illustrée, en vente au Comité, 22 F franco.

Don de M. le Professeur Dupont et de M. J. Sapaly :

- J. Sapaly - Atlas de la Flore du Cantal. Fascicule n° 16 de la collection « Inventaires de faune et de flore » (1982). 1 volume de 86 pages à couverture forte, suivies d'un atlas de 188 planches de chacune 6 cartes de distribution des espèces dans l'ordre du catalogue. Ce dernier est illustré de 6 planches hors texte de dessins représentant les plantes caractéristiques. On y trouve en outre un aperçu géographique, géologique, climatique et des remarques phytogéographiques. Magnifique travail qui devrait être imité pour tous les départements français.

Don de M. R. Engel :

- R. Engel - Observations sur la présence d'*Ophrys scolopax* Cav. dans la vallée de la Meuse. 1 tiré à part de 10 pages avec 2 planches photographiques et bibliographie, extrait du 43^e cahier de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle (1981).

Don des États Généraux de l'Environnement de Poitiers :

- Livre blanc de l'environnement pour la région Poitou-Charentes (1982). 1 forte brochure de 210 pages avec quelques illustrations comprenant la liste des plantes à protéger et des sites naturels à conserver. Ouvrage recommandé aux botanistes et aux défenseurs de la nature.

Don de M. B. de Foucault :

- J.-M. Géhu et B. de Foucault - Une association nouvelle des *Saginetea maritima*, le *Parapholis strigosae-Hordeetum marini*. 1 tiré à part de 6 pages décrivant l'association, extrait des Colloques phytosociologiques, Lille 1977.
- B. de Foucault - Deux associations de bas marais méconnues pour la France

occidentale : le *Deschampsia setaceae-Agrostietum* et le *Cirsio dissecti-Schoenetum*. 1 tiré à part de 10 pages décrivant les associations, extrait de Phytocoenologia 1980.

- B. de Foucault - Cartographie chorologique et étude complémentaire de quelques associations végétales des pointements de roches précambriennes et primaires de Basse-Normandie continentale. 1 tiré à part de 10 pages avec 11 cartes, 4 tableaux et bibliographie, extrait du Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, vol. 108, 1981.

- B. de Foucault - Observations sur la végétation des rochers arides de la Basse-Normandie armoricaine. 1 tiré à part de 12 pages avec 6 tableaux de relevés et bibliographie, extrait des Documents phytosociologiques de Lille, 1979.

- J.-M. Géhu et B. de Foucault - Les pelouses à *Tortula ruraliformis* des dunes du Nord-Ouest de la France. 1 tiré à part de 4 pages avec 2 tableaux de relevés annexés et bibliographie. extrait des Colloques phytosociologiques de Lille 1977.

- B. de Foucault - Les prairies permanentes du Bécage Virois (Basse-Normandie - France). Typologie phytosociologique et essai de reconstitution des séries évolutives herbagères. 1 tiré à part de 110 pages avec tableaux et bibliographie, extrait des Documents phytosociologiques de Lille 1980.

Don de M. Fredon (Limoges) :

- Livre blanc de l'environnement pour la région du Limousin, édité par les États Généraux de l'environnement de Limoges. 1 brochure de 32 pages, 1 brochure illustrée de 72 pages.

Don de Mme Lugagne :

- † R. Lugagne - Additions à la flore de la Creuse (4ème note). Suivi de : M. Sourieux - La vie et l'œuvre de René Lugagne. Notice biographique de notre regretté Confrère avec la liste de ses travaux. 1 tiré à part de 18 pages extrait des Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse, XL, 1981.

Don de M. R. Prin :

- R. Prin - Les Lichens et la pollution atmosphérique dans l'agglomération troyenne et les environs. 1 brochure de 20 pages avec une carte.

Don de M. le Professeur S. Renaudin :

- S. Renaudin, J. Vidal et F. Larher - Characterization of Phosphoenolpyruvate Carboxylase in a Range of Parasitic Phanerogames. 1 tiré à part de 9 pages en anglais avec 1 figure, 2 tableaux et bibliographie, extrait de Z. Pflanzenphysiol. Band 106, 1982.

- S. Renaudin, N. Cheguillaume et D.J. Gallant - Distribution and role of mineral compounds in the haustorium of a parasite of *Galium arenarium*, *Thesium humifusum*, before flowering. 1 tiré à part de 6 pages avec 2 figures et bibliographie (texte en anglais), extrait du Journal canadien de botanique n° 11 (1981).

- S. Renaudin, D. Gallant et L. Rey - Sur les voies de transit et la microlocalisation de substances dans les suçoirs de *Lathraea clandestina* L. (Scrophulariacées). 1 tiré à part de 13 pages avec 1 schéma, 2 planches, 1 histogramme et bibliographie, extrait du Beitr. Biol. Pflanzen 55, Berlin 1981.

- S. Renaudin et F. Larher - The transfer of Organic Substances from Host (*Alnus glutinosa* Gaertn.) to the Holoparasitic Plant (*Lathraea clandestina* L.). 1 tiré à part de 10 pages (texte en anglais) avec 1 figure, 3 tableaux et bibliographie, extrait de Z. Pflanzenphysiol. Band 104, 1981.

Don de M. J.-R. Wattez :

- J.-R. Wattez - Le Chêne pubescent dans le département de la Somme ; un îlot de végétation thermophile continentale dans le Sud-Amiénois. 1 brochure de 42 pages avec 1 planche de dessins, 2 cartés, 1 tableau de la végétation et 6 tableaux climatologiques, notes et bibliographie. Extrait du Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, tomes II et III (1980 et 1982). Les stations récemment découvertes y sont indiquées et placées dans leur milieu avec une esquisse phytogéographique.
- J.-R. Wattez - Répartition et écologie de *Tetragonolobus maritimus* (L.) Roth (= *T. siliquosus* L.) dans le Nord de la France. 1 tiré à part de 28 pages extrait du tome 63 de la revue « Les Naturalistes Belges », 1982. Voir à cette rubrique.

La Société Botanique du Centre-Ouest adresse ses plus vives félicitations à MM. les Auteurs des travaux ci-dessus et remercie chaleureusement les généraux donateurs pour tous ces ouvrages offerts à sa bibliothèque.

A. BOURASSEAU

Assemblée Générale 1983 de la Société Botanique du Centre-Ouest

L'assemblée générale 1983 de la S.B.C.O. s'est tenue le 24 avril au Château de Didonne, à Semussac (Charente-Maritime).

Le Président ouvre la séance à 10 heures.

Élection du Bureau :

Il est procédé aussitôt au dépouillement du scrutin pour l'élection du nouveau Bureau qui sera constitué comme suit pour 3 ans :

Présidents d'honneur :

M. BIGET Paul (111 voix),
M. GODET Gabriel (111 voix),
M. BARBIER André (111 voix)*,

Président :

M. DAUNAS Rémy (111 voix),

Vice-Présidents :

M. BOUCHET Pierre (111 voix),
M. LAHONDÈRE Christian (111 voix),
M. PIERROT Raymond (111 voix),

Secrétaire :

M. DROMER Jacques (111 voix),

Secrétaire-adjoint :

M. CAILLON Paul (111 voix),

Trésorier :

M. ROGEON Marcel (111 voix),

Trésorier-adjoint :

M. CHASTAGNOL René (111 voix),

Bibliothécaire-Archiviste :

• Mme DAUNAS Monique (111 voix),

Membres :

M. BARON Yves (111 voix),
M. BONNIN Gaston (111 voix),
M. BOTINEAU Michel (111 voix),
M. BOURASSEAU André (111 voix),
• M. BOUZILLÉ Jan-Bernard (111 voix),
M. CAILLON Michel (110 voix),
• M. CHARRAUD Jean-Robert (111 voix),
M. DELARAI Jean (110 voix),
Melle FLEURENCEAU Mireille (110 voix),
M. FREDON Jean-Jacques (111 voix),
M. FROUIN Hubert (111 voix),
M. GÉSAN Marcel (111 voix),
M. HÉRAULT Alfred (111 voix),
M. HOUMEAU Jean-Michel (111 voix),
M. MAISONNEUVE Robert (111 voix),
• M. PLAT Pierre (111 voix),
M. TERRISSE André (111 voix),
M. VILKS Askolds (111 voix),
• M. YOU Christian (111 voix).

* M. BARBIER André, le plus ancien membre de notre Société, membre du Bureau depuis de longues années, sur proposition de M. R.B. PIERROT, est élu Président d'honneur à l'unanimité des membres présents.

• Ce signe indique les sociétaires faisant leur entrée au Bureau.

Rapport moral du Président :

- **Nombre des adhérents** = 441 à ce jour (70 en 1970).
- **Sorties 1982** = Phanérogamie : 8 journées ;
= Algologie marine : 1 journée ;
= Mycologie : 9 journées.
- **Expositions mycologiques 1982** : 4 expositions ont été organisées en 1982 (Rochefort, Niort, Pons et Royan).
- **Publications** : ont paru en 1982 :
 - Bulletin normal N° 13 (364 Pages),
 - « Les Bryophytes du Centre-Ouest : classification, détermination, répartition », par R.B. PIERROT (n° spécial 5/1982, de 123 pages).
- **Session extraordinaires 1982** : elle s'est tenue dans les Causses, sous la direction de MM. BERNARD et FABRE. 72 personnes y assistaient.
- **Études réalisées en 1982** : à la demande de l'Administration 3 études ont été réalisées : Marais Poitevin (2ème partie), Ile de Ré et marais de l'Anglade (près de Saintes).

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier du Trésorier :**A - RECETTES :**

cotisations ordinaires	7 114,00
abonnements au bulletin	18 945,00
cotisations extraordinaires	42 648,82
vente anciens bulletins	20 372,10
remboursement de port	1 832,80
recette expositions champignons	2 277,50
session Causses	28 725,00
étude Parc Naturel Marais Poitevin	24 000,00
étude Communal de Luçon	3 379,00
étude Ile de Ré	3 638,00
étude marais de l'Anglade	9 000,00
Total des recettes 1982 :	161 932,22

B - DÉPENSES 1982 :

cotisation	100,00
fournitures diverses	49 706,76
port marchandises	162,42
entretien matériel	5 162,28
timbres poste	11 916,67
électricité, téléphone	2 348,82
placards herbier CONTRÉ	11 172,00
frais pour étude Marais Poitevin	29 517,60
frais pour étude Communal Luçon	3 379,00
frais pour étude Ile de Ré	3 638,00
frais étude marais l'Anglade	9 000,00
remboursement solde emprunt 1978	1 750,00
session Causses	28 725,00

frais contrôle des changes	2,00
remboursement cotisation	90,00
Total des dépenses 1982 :	156 670,55

C : Bilan 1982 :

recettes	161 932,22
dépenses	156 670,55
Solde..... :	5 261,67
Avoir au 1-1-82	909,53
Solde définitif au 31-12-82 :	6 171,20

D : Emprunt 1978 :

parts non remboursées au 1-1-82 (7 parts)	1 750,00
parts remboursées en 1982 (7 parts)	1 750,00
Reste dû au 31-12-82 :	Néant

Détail des parts remboursées en 1982 :

FREDON (J.-J.) (1 part)	=	250,00
DROMER (J.) (3 parts)	=	750,00
PIERROT (R.B.) (2 parts)	=	500,00
BOURASSEAU (A.) (1 part)	=	250,00
		1 750,00

Le rapport financier du Trésorier est approuvé à l'unanimité.

Cotisation - Abonnement 1984.

La cotisation - abonnement 1984 est portée à 130 F (cotisation : 30 F et abonnement : 100 F).

Fichier et herbier E. CONTRÉ :

Le fichier peut désormais être consulté au siège de la S.B.C.O.. Les carnets d'herborisation de notre regretté confrère devront être dépouillés. L'herbier est désormais rangé dans des placards au siège de la S.B.C.O. mais les échantillons doivent être fixés : un appel aux volontaires est lancé pour cette tâche.

Bibliothèque :

Elle compte plus de 3 000 volumes. Elle a été classée et répertoriée par Mme M. DAUNAS. Les prêts seront maintenant expédiés au tarif « urgent ». L'expérience montre que plus les livres voyagent rapidement moins ils sont abîmés. Pour les articles courts, une photocopie peut être faite par la Société.

Photothèque : M. Christian YOU propose de s'occuper de la photothèque. Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

Liste des plantes protégées :

La liste des plantes protégées, pour chacun des départements de notre dition va paraître dans le prochain bulletin.

Liste des plantes à protéger sur le plan régional :

Cette liste, par département, en cours de réalisation, paraîtra plus tard en raison de difficultés de mise au point.

Agrément de la S.B.C.O. au titre de la protection de la nature :

Un assez long débat s'instaure à ce sujet : 18 membres présents souhaitent le statu quo, aucun membre présent ne demande que soit faite une demande d'agrément dans l'immédiat, 5 membres s'abstiennent.

Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique, floristique (Z.N.I.E.F.F.).

Pour chaque département, un responsable est désigné ainsi qu'une équipe chargée de l'aider dans ce travail :

Charente : M. TERRISSE (A.) aidé de MM. BOTINEAU, CHARRAUD, CHASTAGNOL, ROGEON, TERRISSE (J.).

Charente-Maritime : M. DAUNAS aidé de MM. BOURASSEAU, DROMER, LAHONDÈRE, LAURANCEAU, PIERROT.

Deux-Sèvres : M. BONNIN aidé de MM. BEAUVAIS, CAILLON (P.), HOUMEAU, LÉVÉQUE.

Vienne : M. BARON aidé de MM. DEGENNE, GÉSAN, GUIBOINE, JELENC, PLAT, ROGEON.

Ces listes ne sont pas limitatives.

La séance est levée à 12 heures 50.

Un excellent repas est pris ensuite dans la salle à manger du Château.

L'après-midi est consacré à la visite du Parc-Arboretum du Château.

Le Secrétaire
C. LAHONDÈRE

Le Président
R. DAUNAS

TABLE DES MATIÈRES

	pages
Service de reconnaissance des plantes	2
Nécrologie : Paul MARTIN (1923-1982), par G. BOSCH	3
Nommer pourquoi ? Nommer pour qui ? Nommer comment ? par A. TERRISSE	6
Listes départementales des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national	13
L'association à <i>Frankenia laevis</i> et <i>Limonium auriculae-ursifolium</i> sur les côtes du Centre-Ouest, par C. LAHONDÈRE et J.-B. BOUZILLÉ	17
Deux observations dans la région d'Alès (Gard), par C. LAHONDÈRE	22
Station nouvelle de <i>Genista pulchella</i> dans le département de l'Hérault, par C. MOULINE	27
« Narcisses doubles » du Bergeracois, par P. LABATUT	29
A propos de <i>Polystichum falcatum</i> , par A.G. PARROT	31
Contributions à l'inventaire de la flore	33
Compte rendu de la neuvième session extraordinaire :	
Séance d'ouverture	49
Liste des organisateurs et des participants	51
Élucubrations d'un « fêlé », par C. BERNARD	53
Présentation des régions visitées lors de la 9 ^e session extraordinaire : Grands Causses cévenols, Lévezou et massif de l'Aigoual par C. BERNARD et G. FABRE	57
Première journée : lundi 5 juillet : Larzac occidental, central et septentrional, par J. GUILLOT	79
Deuxième journée : mardi 6 juillet : le Larzac sud et ses annexes orientales, par A. TERRISSE	86
Troisième journée : mercredi 7 juillet : les Gorges de la Dourbie, le Causse Noir nord-oriental, le mont-Aigoual, les Gorges de la Jonte, par C. LAHONDÈRE	96
Quatrième journée : jeudi 8 juillet : Causse Méjean sud et Gorges du Tarn, par J.-B. BOUZILLÉ	109
Cinquième journée : vendredi 9 juillet : le Causse Noir, par R. GUÉRY	122

Sixième journée : samedi 10 juillet : Causse de Séverac et Lévezou, par R. DESCHATRES	133
Liste des bryophytes observées pendant la 9 ^e session extraordinaire de la S.B.C.O. : « Grands Causses cévenols et Lévezou-Aigoual », par R.B. PIERROT, M.A. ROGEON et J.-M. HOUMEAU	141
A propos d'une tentative de réintroduction du Vautour fauve dans les Causses, par R. GUÉRY	148
<i>Serratula nudicaulis</i> (L.) D.C. : sa répartition dans la région des Grands Causses cévenols, par C. BERNARD et G. FABRE	151
<i>Sargassum muticum</i> Yendo sur les côtes atlantiques ? par C. LAHONDÈRE	154
L'année bryologique dans le Centre Ouest : 1982, par R.B. PIERROT	155
Présence du lichen : <i>Dendriscoaulon umbausense</i> (Auersw.) Degel à l'état libre en Haute Corrèze, par J. BEGUINOT	158
Compte rendu de l'excursion du 30 mai 1982 : bois et lisières au sud et à l'ouest d'Aigre (Charente), par A. TERRISSE	160
Compte rendu de la sortie botanique du 13 juin 1982 : vallée de la Vienne près de Masléon et vallée de la Maulde près de Bujaleuf (Haute-Vienne), par M. BOTINEAU et R. CHASTAGNOL	165
Compte rendu de la sortie botanique à Brigueuil-le-Chantre (Vienne), le 20 juin 1982, par M. GÉSAN et P. PLAT	174
Compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982 dans les marais des Gonds (Charente-maritime) : - matinée : grande Prée ou prairie des Dangalys, par A. BOURASSEAU ;	179
- après-midi : le marais de l'Anglade, par C. LAHONDÈRE et R. DAUNAS	183
Compte rendu de l'excursion du 19 septembre 1982 à l'île d'Oléron, par C. LAHONDÈRE	189
Compte rendu de l'excursion du 26 septembre 1982 dans la baie de l'Aiguillon, par C. LAHONDÈRE et J.-B. BOUZILLÉ	193
Mycotoxicologie, par G. FOURRÉ	197
A propos de <i>Lyophyllum hypoxanthum</i> , par le Dr P. BOUCHET	200
L'année mycologique 1982 dans le Centre-Ouest, par le Dr P. BOUCHET	202
Mycologie : signes particuliers, par G. FOURRÉ	207
Notules sur quelques récoltes personnelles. Espèces vues dans la région au cours de l'année 1982, par J. DROMER	221

Récoltes intéressantes de 1982 en Deux-Sèvres, par G. FOURRÉ	224
Compte rendu de l'excursion du 10 mai 1981 dans les sables de Plaisance à Saint-Froult (Charente-Maritime), par J. DROMER	227
Compte rendu de l'excursion mycologique du 11 octobre 1981 : bois de Champagne et de Saint-Jean d'Angle (Charente-Maritime), par J. DROMER	227
Compte rendu de la sortie mycologique du 3 octobre 1982 en forêt de Mervent (Vendée), par P. CAILLON et H. FROUIN	231
Compte rendu de la sortie mycologique du 17 octobre 1982 près de Boisredon (Charente-Maritime), par C. YOU	234
Note sur la sortie mycologique du 17 octobre 1982 en forêt de Saint-Sauvant et au bois de Mauprié (Vienne), par H. FROUIN	235
Compte rendu de la sortie mycologique de Boisredon (Charente-Maritime) le 17 octobre 1982, par J. DROMER	236
Compte rendu de la sortie mycologique dans l'île d'Oléron le 7 novembre 1982, par J. DROMER	239
Compte rendu de la sortie mycologique à Jard-sur-Mer (Vendée), le 11 novembre 1982, par P. CAILLON et H. FROUIN	245
Compte rendu de l'exposition mycologique de Rochefort (Charente-Maritime) : 16 et 17 octobre 1982, par J. DROMER	247
Exposition mycologique du Gond-Pontouvre (Charente) : 23 octobre 1982, par M. BOTINEAU ET R. CHASTAGNOL	252
Les journées mycologiques de Pons : 23 et 24 octobre 1982, par C. YOU	254
Compte rendu de l'exposition mycologique de Royan (Charente-Maritime) : 30 et 31 octobre 1982, par J. DROMER	255
Bibliographie, par A. BOURASSEAU	
I - Sociétés françaises	261
II - Sociétés étrangères	281
Dons à la Société Botanique du Centre-Ouest	294
Compte rendu de l'Assemblée Générale 1983	297

Photocomposition : PubliSaintonge - Royan Tél. (46) 38.10.46
Maquette, photogravure et impression : R. et M. DAUNAS
Directeurs de la publication : R. DAUNAS et A. TERRISSE
Imprimeur : Société Botanique du Centre-Ouest, n° 19
Éditeur : Société Botanique du Centre-Ouest, n° 19
Dépôt légal : 4^e trimestre 1983

ANCIENS BULLETINS

Les anciens Bulletins peuvent être adressés aux nouveaux adhérents au prix **franco** de :

Nouvelle série :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| - Bulletin n° 1 (1970) : 26 F | - Bulletin n° 8 (1977) : 59,50 F |
| - Bulletin n° 2 (1971) : 26 F | - Bulletin n° 9 (1978) : 65,50 F |
| - Bulletin n° 3 (1972) : 26 F (1) | - Bulletin n° 10 (1979) : 65,50 F |
| - Bulletin n° 4 (1973) : 31 F | - Bulletin n° 11 (1980) : 65,50 F |
| - Bulletin n° 5 (1974) : 47 F | - Bulletin n° 12 (1981) : 65,50 F |
| - Bulletin n° 6 (1975) : 47 F | - Bulletin n° 13 (1982) : 83 F |
| - Bulletin n° 7 (1976) : 53,50 F | - Bulletin n° 14 (1983) : 108 F |

(1) : « *La végétation des vases salées sur le littoral du Centre-Ouest de la Pointe d'Arçay à la Gironde* », par Ch. LAHONDÈRE.

Bulletins antérieurs à la nouvelle série :

- Bulletins de la Société Botanique des Deux-Sèvres (Société Régionale de Botanique) :

Sont seulement disponibles (et souvent en très petit nombre d'exemplaires)

les bulletins des années suivantes :

1903	1907	1910/1911	1926
1905	1908/1909	1911/1912	1927
1906	1909/1910	1914	

Le Bulletin annuel : 43 F (franco).

- Bulletins de la Société Botanique du Centre-Ouest :

Années disponibles : 1931 - 1933 - 1934 - 1935 - 1939 : 36 F l'année (franco)

1940 - 1946 : 10 F l'année (franco).

- « *Catalogue des Muscinées du Département des Deux-Sèvres d'après les notes trouvées dans les papiers de J. CHARRIER (1879-1963)* », par L. RALLET (publié dans la Revue de la Féd. Fr. des Soc. de Sc. Nat., 3ème série, tome 5, n° 19, Février 1966) : 21 F (franco).

- « *Contribution à l'étude de la Bryoflore du Département de la Vienne* », par A. BARBIER (même Revue que ci-dessus, 3ème série, tome 12, n° 50, Mars 1973) : 21 F (franco).

Adresser la commande, accompagnée du règlement, à : Société Botanique du Centre-Ouest, Service de diffusion des publications, « Les Andryales », Saint-André, 17550 DOLUS (France).

- *Chèque libellé au nom de la : « Société Botanique du Centre-Ouest »* •

SERVICE PRÊT DES REVUES

Les revues reçues par la Société Botanique du Centre-Ouest (voir rubrique « Bibliographie ») pourront être prêtées aux Sociétaires qui en feront la demande.

Tout emprunteur s'engage :

- à retourner la revue au Siège social de la S.B.C.O. dans un délai de 30 jours maximum ;
- à rembourser tous les frais de port engagés par la S.B.C.O. pour l'expédition (emballage en sus le cas échéant) ;
- à ne pas détériorer les revues prêtées.

Le non respect de l'une de ces clauses entraînera la radiation du Sociétaire du Service de prêt des revues.

Adresser les demandes de prêt au siège de la Société.

**Bulletins
de la
SOCIÉTÉ BOTANIQUE du CENTRE-OUEST
Numéros spéciaux**

1-1974 : Clés de détermination des Bryophytes de la région Poitou Charentes-Vendée, par R.B. PIERROT, Épuisé. Remplacé par le n° 5 - 1982.

2-1978 : Matériaux pour un étude floristique et phytosociologique du Limousin occidental : Forêt de Rochechouart et secteurs limitrophes (Haute-Vienne), par H. BOUBY. (134 pages). franco : 51 F.

3-1979 : Les Discomycètes de France d'après la Classification de Boudier, par L.J. GRELET, réédition 1979. (709 pages). Épuisé. 2ème tirage disponible 1^{er} semestre 1984.

4-1980 : La vie dans les dunes du Centre-Ouest flore et faune. (213 pages). franco : 71 F.

5-1982 : Les Bryophytes du Centre-Ouest : classification, détermination, répartition ; par R.B. PIERROT, (120 pages), franco : 61 F.

Note : Commande à adresser (accompagnée du règlement) à :
Société Botanique du Centre-Ouest,
Service de diffusion des publications,
« Les Andryales », Saint-André,
F 17550 DOLUS (France).

• Chèque libellé au nom de la : « Société Botanique du Centre-Ouest » •